



HAL
open science

Les campagnes lyonnaises et viennoises de la conquête romaine au VI^{ème} siècle de notre ère

André Buisson

► **To cite this version:**

André Buisson. Les campagnes lyonnaises et viennoises de la conquête romaine au VI^{ème} siècle de notre ère. Archéologie et Préhistoire. Université Lyon 3 Jean Moulin, 2004. tel-02450397

HAL Id: tel-02450397

<https://hal.science/tel-02450397>

Submitted on 23 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

23 janvier 2020

LES CAMPAGNES LYONNAISES ET VIENNOISES

DE LA CONQUÊTE ROMAINE AU VI^{ème} SIECLE DE NOTRE ERE

Mémoire d'Habilitation à diriger des recherches

Présenté à l'Université Jean-Moulin Lyon 3

Par André BUISSON

Devant le jury composé de

Monsieur Robert TURCAN, Membre de l'Institut, Président

Monsieur François BERARD, Professeur à l'Université Lyon 3, Rapporteur

Monsieur Henri LAVAGNE,

Directeur d'études à l'École pratique des Hautes Etudes, Correspondant de l'Institut,

Rapporteur

Monsieur Daniel PAUNIER,

Professeur émérite aux Universités de Lausanne et de Genève, Rapporteur

Monsieur Michel DEBIDOUR, Professeur à l'Université Lyon 3

Monsieur Henri ROUGIER, Professeur à l'Université Lyon 3

Le 13 octobre 2004

INTRODUCTION

Le monde rural, c'est « le milieu naturel aménagé pour la production agricole au sens large, animale ou végétale – ou minérale – par des groupes humains qui fondent sur lui la totalité – ou une partie - de leur vie économique et sociale »¹. Par son extension, c'est un monde qui, pour toutes les époques – historiques et préhistoriques – reste très méconnu. Seul le hasard des découvertes, quelquefois aidé par l'organisation de grands travaux édilitaires récents (grands travaux autoroutiers, chemin de fer, contournements routiers des villes modernes...), a permis d'en aborder quelques aspects.

Ce monde rural est à envisager comme un « agrosystème », formé de trois parties complémentaires que les hommes du Moyen-Age avaient, à l'instar de leurs aînés d'époque romaine, divisé en trois parts, « *ager* », « *saltus* » et « *silva* », c'est-à-dire « espace cultivé », « espace pastoral » et « espace forestier »². Cet espace agricole fut en premier lieu l'espace de production alimentaire d'une population locale, puis, par la génération d'excédents, d'approvisionnement des groupes humains voisins et, ainsi, de la création de circuits d'échanges.

L'époque romaine est considérée comme la période d'apogée de la civilisation urbaine, et pourtant la terre est au premier rang des préoccupations des Anciens³. La ville ne peut pas, en effet, se passer de la campagne pour vivre. Tout l'approvisionnement de la population urbaine passe par l'exploitation du monde rural. Si la ville a pu créer de la richesse par le développement des activités commerciales à moyenne et longue distance, elle a toujours eu la nécessité de maintenir avec les campagnes qui l'entouraient des relations qui ont vite évolué vers celles d'exploitant à exploité.

Ainsi, l'alimentation des villes, de plus en plus exigeantes en volume en eau consommé pour appliquer le « modèle culturel romain » par les fontaines et thermes, n'a-t-elle pu passer que par un détournement de l'eau rurale au profit du monde urbain. Que dire en plus de la dégradation des paysages⁴ occasionnée par les grands travaux de construction des aqueducs, sinon que la confiscation des terres agricoles pour l'implantation des canaux était sans doute sans contrepartie offerte aux ruraux. C'est encore le cas avec l'organisation du réseau routier : il n'y a rien de plus banal de dire que les routes, pour relier les villes entre elles, traversent les campagnes. Et pourtant, c'est grâce à l'organisation routière que le réseau urbain a pu s'alimenter, entretenir des contacts et organiser sa pression sur le monde rural.

La grande originalité de Rome est d'avoir appliqué systématiquement dans les provinces une réglementation en matière de territoire rurale, le cadastre, dont l'un des buts premiers était, après l'inventaire des parcelles et des rendements financiers qu'elles pouvaient engendrer, le

¹ BERTRAND, 1975, p. 43.

² Id., p. 83. Chacune de ces trois parties est indispensable dans le monde rural, et est en symbiose avec les deux autres. L'intégration de l'homme au monde rural passe par son adaptation à ses potentialités.

³ LEGLAY, 1975, p. 195. N'oublions pas que le fondement de la richesse à l'époque romaine est dans le domaine foncier.

⁴ Bien que l'écologie soit un concept moderne.

prélèvement d'un impôt. Pour M. Leglay⁵, la hiérarchie des structures d'exploitation des campagnes passait par les trois degrés suivants : « *fundus* », « *vicus* » et « *civitas* ». À la base de l'exploitation des campagnes, se placerait la *villa*, au cœur du *fundus* et dont dépendaient les hommes et les femmes qui peuplaient le monde rural⁶. Cependant, aujourd'hui, nous ne connaissons pas encore les limites de ces *fundi* dont les inscriptions parlent quelquefois et les débats vont encore bon train pour en évaluer les surfaces⁷. De plus, nous sommes encore loin d'avoir localisé toutes les *villae* de nos régions et, peut-être y avait-il des zones qui ne dépendaient pas de ces fameuses *villae*. Enfin, la carte archéologique met en évidence la présence de « petits établissements⁸ » qui, tous, ne peuvent faire partie des *partes agrariae* des *villae* de la région.

À un niveau supérieur, correspond le *vicus*, ou agglomération rurale. Dans ce cas encore, un grand débat oppose les chercheurs : peut-on donner le titre de *vicus* à toutes les agglomérations que certains préfèrent appeler « secondaires » pour éluder un débat qui porte tout autant sur l'importance numérique de la population de ce type d'habitat que sur les charges administratives qui incombaient à certains d'entre eux. Que dire, de plus, des modestes hameaux ou groupements de quelques maisons, dont certains semblent isolés dans la campagne alors que d'autres ont pu être construits dans la dépendance des grandes *villae*.

À cette interrogation correspond celle du statut des habitants de ce monde rural : on imagine un monde dominé partiellement par des familles de grands propriétaires fonciers, issus du monde urbain et ne séjournant pas forcément toute l'année à la campagne. Leurs activités politiques ou commerciales en ville ne leur laissaient certainement que peu de loisirs à passer sur leurs domaines, où certains avaient choisi d'établir leur dernière demeure. Ils laissaient certainement la charge de l'entretien de l'exploitation agricole à un homme de confiance, l'*actor*, issu de leur domesticité et contrôlaient, quant à eux, de loin, les livres de compte de l'exploitation. La *familia rustica*, formée d'hommes libres et d'esclaves, cultivait le domaine et en tirait les rendements permettant de satisfaire les exigences du maître. Mais que sait-on du statut des habitants des agglomérations secondaires : hommes libres, esclaves, vivant des activités générées par la spécialisation de l'agglomération (route, artisanat, agriculture...) ? Que dire surtout de la population de ces bourgades ? La statistique et les recensements ne sont pas encore de l'actualité de cette recherche.

Toutes les régions d'Occident ne bénéficient pas d'une même connaissance de l'espace rural. Les travaux de Roger Agache en Picardie⁹, ceux de René Goguey en Bourgogne¹⁰, ceux de

⁵ LEGLAY, 1975, p. 241.

⁶ « Pas une seule fois, on n'entend en ces époques parler l'homme des villages. D'autres parlent en son nom » (DUBY, 1975, p. 31).

⁷ Marcel Leglay (LEGLAY, 1975, p. 241-243) a proposé, pour les deux *villae* de Massongy (Haute-Savoie), une superficie de 230 et de 600 hectares, pour le « domaine » de Saint-Ulrich (Moselle), une superficie de 200 hectares.

⁸ RAYNAUD, 1996, p. 194.

⁹ AGACHE, 1978b.

¹⁰ DAVID et GOGUEY, 1982.

Daniel Jalmain dans le Centre de la France¹¹ et ceux de Jacques Dassié en Saintonge¹² ont permis de renouveler largement, en matière d'organisation rurale, notre connaissance jusque là tributaire de quelques découvertes exceptionnelles¹³ qui avaient occulté la réalité de l'implantation humaine.

Pour l'aborder dans une recherche historique, il est nécessaire de lui délimiter un espace géographique. Or, il nous est apparu que la vie rurale ne s'est sans doute pas embarrassée des limites administratives, antiques ou modernes, contemporaines du séjour des hommes. Plusieurs auteurs d'ouvrages fondamentaux traitant des différentes périodes ou des thèmes que nous souhaitons aborder avec notre étude, ont choisi pour limites géographiques de leur étude les frontières des régions administratives modernes, voire des départements. Est-il pertinent de choisir de tels cadres, avec pour risque de séparer les voisins de toujours ? Par de tels choix, ces chercheurs, arrêtant leur examen soit aux régions situées en rive gauche du Rhône¹⁴, soit à la Bourgogne méridionale, soit aux départements, laissent notre région à l'écart d'une recherche synthétique. En publiant la *Carte archéologique du département de l'Ain* (CAG 01)¹⁵, nous avons nous même pu voir combien il était difficile d'effectuer une synthèse historique sur une création artificielle récente comme celle d'un département français. En effet, ce département ne recouvrant pas le territoire d'un ancien peuple gaulois ou d'une ancienne cité romaine, le centre politique et administratif moderne de ce département n'avait pas joué de rôle important dans les cadres territoriaux anciens, et il fallait chercher hors du département actuel (de l'Ain) le ou les centres de décision dont relevait le territoire concerné dans l'Antiquité.

Il nous reste à proposer un cadre dont la délimitation permette d'étudier un territoire qui fut partagé, dans l'Antiquité, entre les territoires de peuples gaulois, puis entre les provinces du Haut-Empire romain, puis entre celles du Bas-Empire, avant d'être tout simplement « réunifié » dans le royaume burgonde puis englobé dans le royaume franc à l'aube du Moyen-Age ?

Nous avons voulu raisonner sur les données de l'Antiquité en proposant les éléments suivants : nous avons cherché à isoler un ensemble cohérent de territoires ou de régions géographiques, qui nous paraissaient avoir un lien d'intérêt avec les deux métropoles de Lyon et de Vienne antiques, alors que d'autres étaient tournés vers les cités voisines. Au sud de la confluence avec l'Isère, c'est sans doute vers Valence que les circuits commerciaux étaient orientés ; on avance même l'hypothèse que le plateau de Chambaran, au nord de ce confluent, prolongé à l'ouest par le verrou d'Andance-Andancette et le défilé du Rhône entre Saint-Vallier et Tain-Tournon, a formé une barrière entre Viennois et Valentinois ; au sud-est de Moirans, dès l'entrée de la cluse, c'est vers Grenoble que les habitants regardaient ; à l'est d'Aoste, c'est vers Annecy et Genève que les regards se tournaient ; à l'ouest des monts du Lyonnais, c'est vers la vallée de la Loire et la capitale des Ségusiaves que la pente du relief

¹¹ JALMAIN A TROUVER

¹² DASSIE, A TROUVER

¹³ Par exemple FOUET, 1969 ; JOULIN, Villa de chiragan à trouver ...

¹⁴ BARRUOL, 1969 ; COLARDELLE, 1983 ; PETIT, MANGIN, 1993.

¹⁵ BUISSON, 1991.

était orientée. Pour la limite nord, peut-être la coupure est-elle moins nette après Belleville-sur-Saône, et la rivalité avec les métropoles éduennes est-elle moins affirmée, du fait de l'absence d'une véritable capitale à proximité.

La carte générale de situation nous montre que cet ensemble territorial est décentré vers l'est, du fait de la place de l'axe Saône-Rhône par rapport aux reliefs du Beaujolais et du Jura, position due, comme nous le verrons, à l'action des glaciers rissiens et würmiens.

Nous avons vu apparaître immédiatement un fil directeur, celui de l'axe fluvial séquano-rhodanien. Il nous paraît important de dire que le rôle de cet axe fluvial est primordial dans la région : axe indispensable au déplacement des populations, il a été le fédérateur des ensembles régionaux et, surtout, le vecteur des marchandises importées et exportées ici. Comme l'a encore souligné J. Rossiaud¹⁶ pour les époques plus récentes, c'est tout un monde qui a vécu et qui s'est organisé autour de l'axe fluvial, le sectorisant suivant ses intérêts et ses horizons géographiques. Autour des fleuves, vivent des hommes : ceux qui travaillent sur le fleuve, nautes, bateliers, haleurs, portefaix, et ceux qui vivent du fleuve, riverains, pêcheurs, exploitants de la « ripisylve ». Rien d'étonnant que certains aient choisi.

La réflexion que nous avons choisi de présenter ici est fondée sur l'analyse et le dépouillement des inventaires archéologiques disponibles. Nous avons la chance de disposer d'une couverture quasi-complète de la région par une publication, la *Carte archéologique de la Gaule*, qui fournit un inventaire des découvertes archéologiques publiées. Cette « Carte archéologique » est déjà publiée pour cinq des six départements concernés par notre étude (Ain, Ardèche, Drôme, Loire et Isère – partielle -)¹⁷. Pour le département du Rhône, encore en cours d'étude, le dernier inventaire archéologique remonte à près de 20 ans¹⁸. Très largement critiquée par certains, l'entreprise a les défauts de ses qualités, notamment de ne fournir qu'un inventaire des dépouillements bibliographiques, c'est-à-dire une carte des archéologues plutôt qu'une carte de l'archéologie d'une région. Si certaines zones semblent vides de trouvailles, c'est peut-être par manque d'intérêt des chercheurs autant que par absence de sites. Il faut, dans quelques cas, l'aiguillon des grands chantiers modernes pour permettre la prospection sur des zones jusque là délaissées par l'œil des prospecteurs. L'analyse n'est donc pas complète, car le sol garde encore un nombre important de secrets. Afin de ne pas raisonner sur des données parfois obsolètes, du fait notamment de la nouvelle impulsion donnée à la connaissance de la région par les très nombreux travaux d'édilité dont elle a fait l'objet dans ces vingt dernières années (contournement est de Lyon, autoroutes, ligne TGV Paris-Méditerranée, contournements urbains), nous avons complété notre analyse avec le dépouillement des Bilans annuels du Service régional de l'Archéologie¹⁹ et de la

¹⁶ ROSSIAUD, 2002.

¹⁷ Par rapport à la présentation commune de la bibliographie, la référence au site présenté est donnée dans la *Carte archéologique de la Gaule*, abrégée CAG, suivi du numéro de département et du numéro de commune. Il faut donc comprendre ainsi CAG 01 = BUISSON, 1990 ; CAG 07 = DUPRAZ, FRAISSE, 2001 ; CAG 26 = SAUTEL, 1956 ; CAG 38 = PELLETIER, DORY, MEYER, MICHEL, 1994 ; CAG 42 = LAVENDHOMME, VALETTE, 1997.

¹⁸ WALKER, 1985.

¹⁹ Service régional de l'Archéologie (de Rhône-Alpes), 1991-2000, *Bilan archéologique*, Lyon. Les découvertes plus récentes et les compléments sont donnés suivant la bibliographie existante ou suivant le fichier informatisé de la Carte archéologique du Service régional de l'Archéologie.

base informatisée du même Service.

Peu de sites, par manque de fouille « moderne », permettent un suivi historique cohérent de leur évolution. Les renseignements tirés de la bibliographie ancienne nous prouvent seulement l'existence de découvertes archéologiques, bien souvent impossibles à localiser sur une carte moderne, et la notion de stratigraphie étant apparue tardivement, la notion même d'histoire de l'habitat reste très floue dans bien des cas.

Comme nous l'avons déjà indiqué, certaines régions semblent vides et la réflexion sur leur histoire est difficile. Cela est sans doute tout autant lié aux caractères propres de l'occupation humaine de ces terroirs qu'à l'inadaptation de la prospection archéologique. L'homme a sans doute une part des responsabilités dans cette méconnaissance : depuis l'Antiquité, le changement du couvert végétal ou des modes de mise en valeur des terroirs a bouleversé ces derniers. En enterrant à grande profondeur ou en masquant sous un couvert végétal (montagnes du Beaujolais - où les plantations de bois de rapport recouvrent de vastes espaces) ou, au contraire, en excavant la terre arable (en Dombes - avec ses étangs médiévaux), l'action humaine nous a privé (temporairement ?) d'une « lisibilité globale » du paysage. À l'époque contemporaine, la mutation des terroirs ruraux, l'évolution des habitats et du peuplement des campagnes ont entraîné un changement dans les habitudes de fréquentation des lieux : les cheminements ont été déplacés, les grands itinéraires ont changé (par exemple la route de Paris à Lyon) et les réseaux d'habitats liés à ces axes ont été oubliés.

L'histoire du monde rural est passionnante. Bien que mal connue car les textes sont peu nombreux, elle fournit, plus encore que la ville, le reflet de tout ce que l'histoire générale et l'histoire locale ont généré d'événements, de mutations, de restructurations et de fléaux. La lecture du pays que nous proposons est donc une image personnelle. Dans la détermination de ses contours, nous avons mis des éléments tirés de notre réflexion géographique, de notre connaissance personnelle des terroirs. Dans la compréhension de son évolution historique, nous avons essayé de faire la part des hypothèses de chacun des auteurs et d'apporter nos remarques.

Carte de situation de la région étudiée

PREMIERE PARTIE :

LE CADRE ET SA PROBLEMATIQUE

CHAPITRE 1 : DESCRIPTION DU TERRITOIRE ÉTUDIÉ

Autour des axes fluviaux formés par le Rhône et la Saône, s'articule une région aux faciès multiples : entre les derniers contreforts du Massif Central et les premières manifestations des reliefs préalpins, plaines et plateaux sont entrecoupés par les tracés des affluents des deux principaux cours d'eau. Elle est formée de la juxtaposition de terroirs ayant chacun une individualité. La géologie, la pédologie, l'hydrographie, l'orographie, le climat, peuvent y avoir trouvé des développements particuliers, et l'homme a, en fonction de ces conditions naturelles, organisé son habitat de manière originale dans chacun de ces cas. Sur ces aspects liés à la géographie humaine, certains de ces terroirs ont été bien étudiés, lorsque les conditions naturelles ont permis la préservation des cadres géographiques, ou lorsque les travaux récents ont provoqué leur redécouverte. Pour certains autres, la répartition de l'habitat antique reste pour nous énigmatique : la Dombes avant le développement des étangs médiévaux, les terroirs d'altitude comme ceux du Haut-Bugey, le plateau de Chambaran...

La vallée de la Saône

Ce couloir fluvial²⁰, qui trouve son origine au nord de la Bresse, se termine contre le site granitique de Lyon, au rocher de Pierre Scize. La vallée fluviale est peu encaissée, alimentée en rive gauche et en rive droite par un abondant réseau d'affluents. Les crues de la rivière trouvent une zone d'expansion dans les prairies riveraines du cours d'eau, que l'homme a, de longue date, aménagées pour recevoir les bienfaits de la bonification annuelle, ou désertées pour échapper à ses méfaits. A l'est de la rivière, en Bresse et dans le nord de la Dombes, s'étendent des terres basses, les « prairies de Saône », livrées à la prairie, à cause de la disponibilité à l'inondation d'un territoire depuis toujours réservé. Ce lit majeur est régulièrement ennoyé lors des crues hivernales de la rivière (*maxima* de février – moyenne mensuelle de 800m³/s, *minima* d'août, moyenne inférieure à 200 m³ à Couzon-), ce qui fournit un répit appréciable aux régions avales, du fait de la dynamique en paliers liée à ce très vaste espace de liberté disponible. Les risques liés à ces inondations font que ces plaines sont encore aujourd'hui relativement peu peuplées, notamment en rive gauche²¹. A l'ouest, le piedmont est formé de terrasses successives, dont la plus basse a toujours été vide d'habitat, pour les mêmes raisons que sur la rive gauche, et dont seules les seconde et troisième terrasses sont occupées. En rive droite, au XVIII^{ème} et au XIX^{ème} siècles, l'homme a même équipé la terrasse basse d'aménagements formant tout à la fois pièges à poissons et à sédiments. L'habitat s'est développé sur la terrasse moyenne le long de l'axe routier Lyon-Mâcon, à l'abri des crues de la Saône et de ses affluents. Ainsi s'est constitué dans l'Antiquité un réseau d'habitat complexe formé de grandes *villae* et de relais routiers. La constitution pédologique des sols les rend très fertiles et, aujourd'hui, une vaste zone est consacrée aux cultures maraîchères. À l'ouest, sur la pente commençante, les terroirs ont été propices, à partir du Moyen-Âge, à la viticulture et à l'arboriculture (les toponymes comme « Pommiers », issus du latin *pomaria* l'attestent). On note une profonde différence de qualité des sols entre les

²⁰ Cf. JOURNAUX A., 1956, Les plaines de la Saône et leurs bordures montagneuses, Beaujolais, Mâconnais, Côte d'Or, Plateaux de la Haute-Saône, Jura occidental, étude morphologique, Caen, imprimerie Caron.

²¹ ASTRADE, 1996.

terroirs situés au sud-est de l'Ardières et ceux du nord-ouest. La vallée de l'Ardières est restée longtemps pauvre, jusqu'à la plantation des vignobles ; les landes de bruyères et les pâturages rares en sont une bonne indication. La vallée de la Saône a été repoussée très à l'ouest par l'action des glaciers würmiens, « tirant vers elle » le réseau hydrographique jurassien jusqu'au pied du Mâconnais-Beaujolais. Dans sa partie sud, elle est bordée à l'est par une côtière dont l'altitude va s'accroissant vers le sud.

Les monts du Beaujolais

À l'ouest de l'axe formé par le cours de la Saône prolongé par celui du Rhône, s'élèvent du nord au sud les massifs du Mâconnais, du Beaujolais puis les monts du Lyonnais, chaînons séparant la vallée de la Saône de celle de la Loire située plus à l'ouest, et culminant à 1009 m au Mont Saint-Rigaud, dans le Haut-Beaujolais et à 943 m d'altitude au mont Crépier dans les monts du Lyonnais. L'ensemble de ces monts est traversé par des vallées perpendiculaires, comme celles du Rheins, de la Turdine, de l'Azergues, de l'Ardières, de la Vauxonne et de la Mauvaise et par des cols de faible altitude, qui permettent en quelques points un franchissement commode de ces massifs pour des liaisons est-ouest.

Le Haut-Beaujolais. Le cœur du massif est compact, froid et humide, au substrat principalement granitique. Les sols lessivés par le ravinement sont peu épais, offrant peu de place à l'agriculture. En de nombreux endroits, tout comme d'ailleurs à l'extrémité méridionale du plateau lyonnais, le socle granitique apparaît au cœur d'une lande inculte. La prairie qui, seule, offre une alternative à la forêt, est pauvre et a peu favorisé l'élevage bovin. La forêt est ancienne, et donne aujourd'hui, par la plantation d'arbres de rapport (épicéa, Douglas), une valeur appréciable aux terres. Le peuplement y est rare, cantonné à quelques écarts et hameaux dont le plus grand nombre trouve son origine dans les défrichements médiévaux. Seuls quelques sites de hauteur ont été repérés, ainsi que des habitats, peu nombreux, le long des voies antiques.

Les monts de Tarare sont moins arrosés que les précédents. Sur des sols comparables, la valeur agricole des terres est encore moindre. Cependant, l'altitude des cols représente depuis toujours un obstacle aux liaisons et le franchissement de « la montagne de Tarare » par les axes routiers a toujours représenté une épreuve pour les voyageurs. L'ancienne route de Paris à Lyon et Marseille, qui franchissait le col du Pin Bouchain, était par ses intempéries brutales, une épreuve redoutée des voyageurs et des conducteurs d'attelages.

La plaine d'Anse et la basse vallée de l'Azergues

Le confluent de l'Azergues et de la Saône est un espace formé d'un vaste cône de déjection, où l'agriculture a pu s'épanouir. Très attractif, cet espace a, par exemple, concentré les investissements fonciers des notables lyonnais à la fin du Moyen-Age, au point d'organiser le terroir autour d'Anse à partir d'un réseau d'implantations agricoles au nom formé sur le toponyme « Grange » suivi du nom du propriétaire d'une plantation de vigne à Anse, Châtillon ou Saint-Jean-des-Vignes (par exemple : Grange-Baronnat, à Anse...). Dans la moyenne vallée de l'Azergues, l'homme a toujours redouté les violentes crues de la rivière et les établissements sont installés sur les moyennes terrasses, laissant les zones basses sous forme de prairie, aujourd'hui souvent boisées de plantations de rapport (peupleraies). À partir de la confluence avec la Brévenne, vers l'ouest les sols s'appauvrissent pour n'être plus formés que d'arènes granitiques.

Les monts du Lyonnais

Très profondément entaillés vers l'ouest par les vallées fluviales (Turdine, Brévenne), ils sont séparés des monts du Beaujolais par la coupure formée par la vallée de l'Azergues. Ils sont également recoupés par une profonde dépression nord-sud à l'ouest immédiat du plateau

lyonnais, empruntée à l'aval par la vallée inférieure du Garon ; À l'ouest, le massif primaire granitique et gneissique fournit une arène par décomposition, peu propice à l'agriculture, laissée à la prairie et à la forêt. La ligne de crêtes est d'un grand intérêt stratégique, comme le montrent les importants châteaux médiévaux érigés aux points de franchissement. L'habitat se cantonne à des terrasses abritées.

Le plateau de l'ouest lyonnais

Limité au sud par la dépression empruntée par la vallée du Gier, à l'est par la vallée du Rhône, ce plateau large de 6 à 8 kilomètres s'appuie à l'ouest contre les monts du Lyonnais et son altitude passe de 450 m à l'ouest à 300 m environ. Son substrat est essentiellement formé de granits, de gneiss et de micaschistes qui affleurent en de nombreux points, notamment en côtère du Rhône ou dans la zone la plus méridionale du plateau, vers les « montagnes russes » de Mornant. Au nord, il disparaît sous les alluvions de l'Azergues dans la plaine des Chères. A l'est, il laisse isolé un relief calcaire de l'ère secondaire, les Monts d'Or, culminant à 625 m d'altitude au Mont Verdun. Utilisé comme un lieu de passage, pour un axe de voies évitant la plaine inondable du Rhône, et pour l'établissement du tracé de l'aqueduc du Gier, le plateau est peu fertile. Le paysage est bocager, la majeure partie des terres est livrée à la prairie et, seules, les côtères ont été exploitées pour l'arboriculture (aujourd'hui la vigne des coteaux du Lyonnais, les cultures arbustives et les petits fruits rouges).

La vallée du Gier

Empruntée par la rivière Le Gier, cette vallée est un profond sillon reliant les vallées du Rhône et de la Loire. Dans sa côtère nord, la coupe a fait affleurer des veines de charbon exploitées au XIX^{ème} siècle lors des premiers soubresauts de la révolution industrielle. La rivière occupe le centre de la vallée et ses débordements (voir la crue de décembre 2003) laissent peu de place à des installations humaines en zones basses. La vallée est une importante voie de circulation moderne, dont les directions reprennent les axes utilisés dans l'Antiquité, même si, à l'époque, on a dû éviter la partie la plus basse par crainte des crues. Les voies antiques longeaient en effet sans doute la côtère, où étaient établis les principaux habitats.

Les monts du Pilat et du Jarez

Le massif du Pilat et du Jarez, culminant à plus de 1200 m d'altitude, forme une barrière aux influences septentrionales et sépare ces dernières des courants climatiques d'origine méridionale. Le massif du Pilat est d'ailleurs « prolongé » à l'est du Rhône par les Balmes Viennoises, formant avec elles un verrou climatique important (pour certains, c'est au sud de cette barrière que le mistral prendrait naissance !)²². Sa position géographique a déterminé deux types de terroirs montagnards : les coteaux méridionaux, très bien exposés et propices au développement de l'agriculture, l'arboriculture et la viticulture, et les terroirs septentrionaux, dits « Hautes-chaumes », plus froids, livrés à la prairie et à l'élevage²³.

La côte rhodanienne

Au sud du massif du Pilat, en rive droite du Rhône, s'étend un autre type de terroirs, les « coteaux rhodaniens », connus aujourd'hui pour leur vignoble des Côtes Rôties. A partir de

²² Certains auteurs, Pierre George entre autres, pensent que la naissance du mistral se fait en aval du « robinet de Donzère ».

²³ Le fromage appelé « rigotte » d'Échalas provient des hauteurs dominant la vallée du Gier.

la vallée du Gier, les contreforts du Massif Central s'étendent jusqu'à la vallée du Rhône moyen et descendent en coteaux jusqu'au fleuve. L'accès à l'intérieur des massifs depuis la vallée est difficile et ne se fait que par quelques trouées souvent liées à la présence d'affluents à régime torrentiel, comme le Régillon à Chavanay ou le Doux au nord de Tournon.

A l'est de la Saône s'étendent les " plaines de Saône " déjà entrevues (paragraphe précédent), formées de plateaux dont l'altitude s'élève vers leur extrémité méridionale, sur la côtère du Rhône. Ces plateaux, riches au nord (la Bresse), s'appauvrissent au sud (la Dombes).

La Bresse

Vaste plateau d'altitude moyenne (220 m.) limité au sud par le plateau de Dombes, d'intérêt plus médiocre, à l'ouest par la vallée de la Saône et à l'est par le Jura, la Bresse est traditionnellement divisée en deux régions (Louhanaise et de l'Ain, séparées par la rivière La Seille, affluent de la Saône). Ses terroirs sont découpés par les vallées de la Veyle et de la Reyssouze qui ont modelé un relief valonné, très tôt propice à l'implantation humaine autour de zones de fertilité médiocre, utilisées pour l'agriculture et l'élevage. Les sols y sont profonds, lourds et humides ; ils étaient sans doute recouverts de bocage.

La Dombes

Le plateau de Dombes est une formation glaciaire, d'une altitude de 280 à 300 m. Rabotés du fait de l'action des moraines, les sols ont vu se développer, d'abord naturellement (jusqu'au Moyen-Age) puis sous l'action humaine, une économie agro-piscicole qui a très fortement aménagé, voire déformé - par l'aménagement de la plupart des étangs²⁴ - le paysage naturel de la région, au point qu'on ne retrouve aujourd'hui que très rarement les traces de l'Antiquité. On subdivise traditionnellement cette région en deux espaces, liés à ses caractéristiques géologiques, la Dombes sèche (à l'ouest et au nord) et la Dombes humide (au cœur du terroir). À l'est de la Dombes²⁵, les chaînons du Jura méridional viennent border les plateaux. La rivière Ain, qui sort de ces chaînons à Pont-d'Ain et qui, à l'aval, forme la " plaine de l'Ain " à l'amont du confluent avec le Rhône, est une coupure nord-sud entre la Dombes et la barrière montagneuse du Bugey. C'est une voie de passage « historique » entre les grandes régions du sud-est de la France, aux forts enjeux stratégiques et aux intérêts agricoles assez faibles.

²⁴ L'origine des étangs est naturelle, et la présence du radical " Lescheria " dans les noms des communes Lescheroux ou Les Échets, fait référence à des marais (que l'on retrouve dans le " marais des Échets ", aujourd'hui en voie de disparition) qui s'implantèrent sans doute naturellement dans les dépressions du plateau formées auparavant par des ombilics glaciaires. Il est déjà fait mention de pêches d'étangs en 1230 (un don de Marguerite de Beaujeu aux religieuses de la chartreuse de Poiteins sur le territoire de Mionnay) et en 1247, il est déjà fait mention des " coutumes d'étangs " (cf. AVOCAT, 1975, p. 44 ; SCEAU, 1980, p. 130). Depuis le Moyen-Age, les superficies aménagées en étangs ont beaucoup varié : encouragées par les ordres religieux puis la noblesse, elles ont été réduites dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle sous l'action des Chemins de Fer et des frères Trappistes, puis réaugmentées depuis le début du XX^{ème} siècle pour des raisons liées à l'économie piscicole et touristique. Aujourd'hui, les paysages de la région sont tellement remaniés qu'il est très difficile d'imaginer les structures d'exploitation rurale qui pouvaient occuper ces terroirs. La forêt primaire n'y est plus représentée, et les étangs occupent plus de 10 % des 110 000 hectares de l'espace délimité sous le nom de Dombes.

²⁵ Les historiens se déchirent sur les limites historiques de la Dombes (voir la rapide synthèse de DUPUPET, RIVOIRE, 2001). Notre propos ne vise qu'à en apercevoir les limites géographiques.

En arrière de ces plateaux, le massif du Jura s'achève par une série de chaînons parallèles orientés nord-sud, le Revermont puis le Bugey, parcourus par des axes routiers empruntant ces vaux, mais aux communications est-ouest beaucoup plus délicates du fait de la rareté des cluses hormis celles de Nantua et des Hôpitaux.

Le Bugey

Ce massif calcaire²⁶ est recoupé par les cluses de Nantua et des Hôpitaux qui forment des voies naturelles de passage ouest-est, puis, dans la partie la plus méridionale, par des “ bastions avancés ” séparés par les bassins agricoles comme celui de Belley. Au sud et à l'est du coude du Rhône, le “ Petit Bugey Savoyard ” est le dernier relief notable de ce massif, séparé lui-même du reste de la région par la dépression occupée par le Guiers. On distingue classiquement le Haut- et le Bas-Bugey.

Le Haut-Bugey est formé de monts culminant à des altitudes supérieures à 1000 m, par exemple au Crêt du Nu ou au Grand Colombier, et de vaux perchés, aux altitudes supérieures à 600 m portant tour à tour le nom de plateaux (Plateau de Retord, plateau d'Hauteville) ou de plans (Plan d'Hotonnes). L'habitat permanent y est très rare, pour des raisons climatiques, et la végétation se résume à la prairie, exploitée sous forme de pâtures d'estive.

Le chaînon du Bas-Bugey²⁷, le val perché du Valromey et le bassin de Belley occupent l'intérieur du coude du Rhône. Terroir agricole très fertile, le bassin de Belley a vu se développer une très dense implantation humaine antique dont la toponymie est le témoin objectif (noms de lieux en *-ieu* principalement). La côte rhodanienne du Bas-Bugey est occupée par un réseau serré d'implantations humaines, sur la terrasse alluviale, le long d'une voie routière importante doublant la voie fluviale. L'intérieur du massif est très désert, laissé à une pauvre forêt (buis...) sauf dans quelques zones plus basses, empruntées par un réseau de ruisseaux et rivières de faible débit, autour desquelles l'habitat s'est installé, au centre de domaines agricoles (vallée du Gland à Premeyzel par exemple). Le Valromey présente, quant à lui, une énigme dans la logique de l'implantation humaine. Voie de passage soulignée par les témoins locaux, mais d'une grande difficulté d'accès depuis le bassin de Belley (forte dénivellation abrupte), terroirs agricoles de faible intérêt, c'est pourtant le lieu d'implantation d'une agglomération secondaire chef-lieu d'un *pagus* à l'époque romaine et centre culturel majeur de la région étudiée. À l'extrémité orientale de la cluse des Hôpitaux, se dresse le Grand Colombier (alt. 1351 m) qui plonge à pic dans la vallée du Rhône amont. À son pied, le mont (ou Mollard) Jugean, sur la commune de Culoz, forme, dans la plaine et les marais environnants, un relief témoin.

Les terroirs du Bas-Dauphiné

En rive gauche (sud) du Rhône amont, s'étend le Bas-Dauphiné²⁸. Cette vaste étendue est limitée au sud par le massif collinaire de Chambaran²⁹, orienté est-ouest, qui forme une barre culminant à près de 700 m d'altitude, et qui sépare le Bas-Dauphiné et la plaine de

²⁶ Cf. la magistrale étude de René Lebeau (LEBEAU, 1951).

²⁷ TRENARD L. et G., 1951, *Le Bas-Bugey, la terre et les hommes*, Belley, éd. Le Bugey.

²⁸ BRAVARD Y., 1963, *Le Bas-Dauphiné. Recherches sur la morphologie d'un piedmont alpin*, Grenoble.

²⁹ Nous avons trouvé plusieurs orthographes à ce massif : « les Chambarans » (carte éditée par le Conseil régional de Rhône-Alpes d'après le fond IGN au 1/200 000^{ème}), « Chambarand » (BRAVARD, *op. cit.*), « Chambaran » (suggestion H. Rougier).

Bièvre-Valloire des plaines de la basse Isère, à l'ouest par le Rhône et à l'est par le massif de la Chartreuse. Pour Michel Wullschleger³⁰, « à l'est (de Lyon), vient mourir le Bas-Dauphiné ». Ce Bas-Dauphiné « est une plaine passablement accidentée »³¹, qui fait partie du grand piedmont alpin et est formé de collines et de bas plateaux alluviaux accumulés en nappes successives et déformés par la surrection alpine avant d'être retaillés par le réseau hydrographique (du nord au sud, les vallées du Guiers, de la Bourbre, la plaine de Bièvre-Valloire et l'actuelle vallée de l'Isère). Il laisse isolé, au nord, face au confluent de l'Ain et du Rhône, le plateau calcaire de l'Île Crémieu³², connu des préhistoriens pour ses grottes et abris sous roche et des protohistoriens pour la très forte concentration de sites d'époque préromaine à son pourtour. Entre Bièvre et Isère, le plateau de Chambaran clôt au sud le Bas-Dauphiné par une zone humide et couverte de forêts qui n'a jamais dû être hospitalière, alors que les vallées alluviales ont davantage attiré les populations. En arrière des basses terres du Bas-Dauphiné, s'étagent des plateaux d'altitude moyenne (supérieure à 450 m) regroupés sous le nom de Terres froides, et subdivisés du nord au sud entre la région de Bonnevaux et celle de Chambaran, séparés par la coupure est-ouest de la vallée de la Bièvre-Valloire.

Nous le découperons commodément en deux parties, séparées par une ligne fluviale quasi ininterrompue, formée d'ouest en est par la vallée de l'Ozon, de la Bourbre, du marais des Vernes et de la Save jusqu'au Guiers.

Au nord, toujours d'ouest en est, le Velin forme une région autonome, au peuplement dense et aujourd'hui gagnée par l'urbanisation lyonnaise. Au Moyen-Age, le pays de Velin était une circonscription ecclésiastique rattachée à l'évêché de Lyon, « l'archiprêtré de Velin ». A l'est, surgit une éminence calcaire isolée, culminant à plus de 400 m, le plateau de l'Île Crémieu, où les affleurements rocheux boisés de maquis séparent des dépressions occupées par des dolines, autour desquelles s'est fixé l'habitat depuis des périodes fort anciennes dans des bassins agricoles pauvres. Ce bastion naturel domine la plaine du Rhône, le confluent de l'Ain et fait face au Bugey. Durant le Moyen-Age, il fut d'abord le site d'établissement d'habitats indépendants (Larina) puis de seigneuries dépendant des Dauphins face à la Savoie (Quirieu) et défendant les axes routiers traditionnels se continuant au nord vers la Bourgogne. Enfin, entre l'Île Crémieu à l'ouest, le Rhône à l'est et la Bourbre au sud, une vaste plaine inondable porte encore le nom de Basses-Terres. Ancien lit interglaciaire du Rhône, elle est aujourd'hui encore laissée à la prairie et à la peupleraie de rapport. Vers le sud, les reliefs s'accroissent, définissant des terroirs agricoles de surfaces plus limitées, empruntés également par des voies de passage historiques faisant suite aux seuils situés plus au sud (seuils d'Éclose, de Bizones, de Charavines...). À la limite entre ces deux dernières régions, le toponyme « Arandon » indique par sa racine en *-randa* une frontière antique.

Au sud, nous trouvons tout d'abord, au nord du plateau de Bonnevaux, une série formée des Balmes Viennoises et des Terres Froides. Il s'agit d'un territoire aux reliefs et aux paysages contrastés, aux plaines agricoles séparées par des plateaux occupés par des forêts (Bonnevaux, Chambaran). Les plaines méridionales, entre Bonnevaux et Chambaran, sont regroupées sous le nom de Bièvre-Valloire, où l'action glaciaire a contribué à modeler des terrasses régulières, de fertilité moyenne (terrasse de Tourdan, par exemple).

³⁰ 1987, p. 19.

³¹ BOCQUET, 1969, p. 124.

³² ROUGIER H., 1987.

La côtère du Rhône

On désigne sous ce nom la zone située le long du Rhône à l'amont de Lyon, de forme triangulaire, entre la bordure du plateau de Dombes au nord, le Rhône au sud et la plaine de l'Ain à l'est. La partie sud de cette région vit par rapport au fleuve qui la borde et qui, régulièrement, grignote ses terres en “ basculant vers le nord ”³³. La partie supérieure de la pente de la côtère est boisée, dans un processus de renouvellement rapide des espèces constituant le couvert végétal³⁴. Le manteau végétal retient les sols de cette zone très pentue, qui domine d'une centaine de mètres la plaine alluviale. C'est contre la côtère que l'habitat s'est fixé au Moyen-Age, en retrait par rapport à l'habitat d'époque romaine. Entre le pied de la côtère et le fleuve, les terrasses alluviales ont un pendage faible et, vers la mi-pente, la région est traversée d'est en ouest par un axe routier antique, repris à l'époque médiévale, la voie du Rhin (décrite plus loin). La zone a vu s'installer un micro-climat qui a permis, du Moyen-Age à nos jours, la culture de la vigne sur ces terroirs exposés au sud. Plusieurs cours d'eau formés des sources de la côtère traversent la terrasse en direction du Rhône, comme la Sereine à Beynost.

Carte orographique de la région étudiée

Au total, il s'agit d'une région aux multiples facettes, dont la position géographique, associée aux caractéristiques des reliefs locaux, a fait une zone de transitions. La “ barrière lyonnaise ” est ainsi, pour René Lebeau, “ l'une des plus frappantes régions de transition climatique et végétale de France ”³⁵. Une fois franchies les collines du Velin, l'influence méditerranéenne s'y ressent de manière très significative, et la région viennoise, avec ses averses brutales, son ensoleillement plus long, a justifié l'adaptation des populations à ce mode de vie différent, comme le montre par exemple l'architecture des grandes *domus* de Saint-Romain-en-Gal, aux *triclinia* d'été sous pergola.

³³ BRAVARD, 1987, p. 94 ; *Préinventaire, canton de Miribel*, p. 12-13.

³⁴ BRAVARD J.-P., 1974, *L'évolution des paysages végétaux de la côtère du Rhône*, Lyon, Institut des Etudes Rhodaniennes.

³⁵ Cité par WULLSCHLEGER, in GARRIER (éd.), 1983, p. 19.

CHAPITRE 2

LES RICHESSES NATURELLES ET AGRICOLES

Il existait encore, au début du XX^{ème} siècle, un très riche patrimoine agricole régional en France. Celui-ci avait été obtenu par une adaptation des espèces végétales aux différents terroirs, au point de fournir la matière à l'établissement de quelques " Appellations d'origine contrôlée " (AOC) particulières, et reposait sur une très longue tradition culturelle. Cette tradition était en voie de disparition à la fin du XX^{ème} siècle, et la relative « banalisation » de ces cultures par adaptation à des terroirs voisins a contribué à effacer l'empreinte historique à proprement parler. C'est le cas pour les terroirs dauphinois : l'aire de répartition du noyer (la très célèbre noix de Grenoble), couvre les terroirs du Bas-Dauphiné, comme celle (moins connue) du pommier ; or, le noyer serait une espèce indigène, et sa plantation en vergers aurait été adaptée localement par les Romains³⁶.

I. Les ressources de l'agriculture

A. Les données de l'archéologie

Malheureusement, peu de sites antiques ont livré du matériel agricole³⁷, que les conditions de conservation n'aient pas été optimales ou que la fouille n'ait pas porté sur la *pars rustica* des domaines découverts. Néanmoins, le tableau ci-dessous fournit une liste approximative des trouvailles de ces objets.

Tableau 1. Les matériels agricoles découverts

Lieu de découverte	Type de matériel	Datation	Références
Grigny (69)	Soc de fer (araire)		???
Vienne (38)	Faucille		
Saint-Romain-de-Jalionas (38)	Faucille vigneronne		???
Saint-Georges-de-Reneins (69)	Faucille vigneronne		Buisson, <i>Ludna</i>
Champier (38)	Ensemble d'outils en fer		CAG 38, n°66
La Côte-Saint-André (38)	Outils agricoles		CAG 38, n°68
Penol (38)	Couteaux ?		CAG 38, n°75
Moirans (38)	Grande hache en fer		CAG 38, n°167
Vernioz (38)	Fer de hache ou de ciseau		CAG 38, n°195
Ville-sous-Anjou (38)	Couteau en fer		CAG 38, n°196
Meyrieu-les-Etangs (38)	Hache à deux tranchants	haut Moyen-Age ?	CAG 38, n°226
Saint-Antoine (38)	Couteau fragmenté		CAG 38, n°249
Saint-Victor-de-Morestel (38)	Faucille		Michel, p. 42
Estrablin (38)	Lames de couteaux (votives ?)		CAG 38, n°307
Beynost (01), Les grandes terres	Houe, herminettes (2) Pots à boutures		Vicherd, 2002, p. 23
Briord (01), Les Plantées	Serpette à vendanger	2 ^{ème} moitié du 1 ^{er} s. de notre ère	CAG 01, n°185.

³⁶ MATTERNE, 2001, p. 197.

³⁷ Cf. FERDIERE, 1991, p. 81-101; auparavant RENARD, 1959; LEBEL, 1960.

Les Avenières (38)	Hameçons		Inédit, coll. privée
Montréal-La Cluse (01)	Ciseaux, hache, pinces, faucille, couteaux, balances à plateaux, outils de tonnelier		CAG 01, n°237
Trévoux (01)	Un lot de couteaux en fer		CAG 01, n°364
Massignieu-de-Rives (01)	Hache, faucille en bronze	haut-Empire ?	CAG 01, n°44
Rillieux (69)	Faucille, soc d'araire ou charrue	VII ^{ème} .VIII ^{ème} s.	Faure-Boucharlat, 2001
Simandre (69)	Faucille	VII ^{ème} .VIII ^{ème} s.	Faure-Boucharlat, 2001
L'Albenc (38)	Forces	Bas-empire	Faure-Boucharlat, 2001
Rive-de-Gier (42), Combeplaine	Houe, 2 serpes, pioches, pic à défoncer		CAG 42, n° ???
Anse (69), La Grange-du-Bief	Pelle à feu, 2 haches, outil à douille	Cachette tardive ?	Perraud, 1965, p. 8

La découverte d'outils en fer est assez rare, pour diverses raisons : en premier lieu, la difficulté de conserver des objets métalliques dans les sols et, en second lieu, la récupération dont ces matériels faisaient l'objet par les utilisateurs jusqu'à de forts degrés d'usure à cause de la rareté du métal et du coût des outils agricoles.

Nous aurions souhaité proposer une reconstitution de l'environnement et des paysages à l'époque antique dans la région³⁸. Il semble qu'il soit encore trop tôt pour le faire, le nombre de sites, favorables à une étude de ce type, ayant été exploités par les chercheurs étant trop faible. Nous pouvons cependant indiquer que des travaux ont été menés depuis près de cent ans sur un site important, le marais des Échets (Ain)³⁹, et depuis les années 1930 dans les tourbières de la Bourbre (Isère)⁴⁰. Les dernières études de J. Argant montrent que l'évolution, depuis l'Âge du Bronze, se fait depuis un paysage de clairières vers un paysage ouvert, puis très ouvert à la fin de l'Antiquité et durant le Moyen-Âge. La pression humaine sur le milieu rural est de plus en plus forte, par l'extension de l'agriculture et le défrichement des zones forestières.

B. Les sources iconographiques

On ne sait s'il faut tenter d'appliquer à la région voisine les données de l'iconographie codifiée des mosaïques. Notons que Saint-Romain-en-Gal, sollicitée par ailleurs pour l'examen des matériels agricoles découverts sur le site, a livré une mosaïque représentant un " calendrier rustique " très détaillé. À raison de trois vignettes par saison, ce calendrier détaille le rythme de vie de la population rurale⁴¹. On peut compléter la documentation qu'il

³⁸ ARGANT, 1995.

³⁹ GOURC J., 1936, La méthode polléanalytique et son application à l'étude des temps post-glaciaires. Analyse du marais des Échets (Ain), *Les Études Rhodaniennes*, XII, 1-2, p. 63-81 ; BEAULIEU J.-L. de, 1980, Les Échets, un marais capital pour l'histoire climatique du quaternaire rhodanien, *Mémoire du Muséum national d'Histoire naturelle*, ns, série B, t. XXVII, Paris, p. 123-136.

⁴⁰ MAEZNOT G., GOURC J., 1939, Les tourbières de la Bourbre, aux environs de La Verpillière (Isère), *Les Études Rhodaniennes*, XV, p. 145-160.

⁴¹ LANCHA, 1981, n°368 (bibliographie du sujet p. 219-225). Cf. également PELLETIER, 1975 (qui donne une hypothèse d'interprétation régionaliste).

fournit par celle de calendriers comparables, comme celui de la villa d'*Urba*⁴² (Orbe-Bosceaz, Vaud, Suisse) et celui, sculpté, de la Porte Mars à Reims. Ces données corroborent, avec quelques variantes, celles que fournit Pline l'Ancien⁴³ ; s'il y a des divergences, notamment dans l'organisation des travaux saisonniers, il est peut-être possible de les attribuer à la différence de climat entre les régions.

C. La céréaliculture

Les campagnes du Dauphiné étaient réputées pour les bons rendements de la céréaliculture. En l'absence d'analyses carpologiques développées à l'échelle de notre région⁴⁴, il faut nous en remettre à d'autres indices, et notamment des sources littéraires. Ainsi, César a-t-il eu recours aux richesses de la terre éduenne, puis allobroge⁴⁵ durant la guerre des Gaules. Un peu plus tard, au premier siècle de notre ère, d'après Pline l'Ancien⁴⁶, “ *il (le blé) convient aux régions humides comme celles que l'on trouve en Italie et en Gaule Chevelue ; mais au-delà des Alpes, il ne se maintient que dans le territoire des Allobroges et dans celui des Rémois ; dans les autres parties de ce pays, en deux ans, il se change en blé ordinaire* ”. Dans l'Antiquité tardive, Sidoine Apollinaire⁴⁷ évoquait les *horrea* de la Saône et du Rhône emplis de blé (qui provenait certainement, pour une bonne proportion, des productions régionales). Une inscription lyonnaise, qui mentionne un marchand de blé⁴⁸, fait sans doute elle aussi référence aux fonctions d'entrepôt dévolues aux *horrea* lyonnais, trois siècles avant les remarques de Sidoine.

Il est ainsi significatif de constater une concentration de la céréaliculture durant la période romaine. Par comparaison, l'analyse des données carpologiques obtenues par V. Matterne⁴⁹ dans le nord de la France a montré l'expansion du blé tendre, de l'épeautre et de la lentille dès le premier siècle de notre ère. Le développement de la culture de l'orge, de l'épeautre et du froment, qui confirme les allusions des textes latins, met également en valeur un nouveau système d'exploitation agricole, dans lequel la *villa* tient une grande part.

⁴² VON GONZENBACH V., 1961, *Die römischen Mozaiken in der Schweiz*, Bâle, Monographien zur Ur- und Frühgeschichte, XIII. PAGE ????

⁴³ *HN*, XVIII ??? PRECISER

⁴⁴ Voir, par comparaison, l'étude menée sur le territoire de la France septentrionale, par MATTERNE, 2001 ; voir également les travaux de P. Marival.

⁴⁵ *BG*, I, xvi, il explique qu'il ne pouvait pas utiliser le blé qu'il avait fait remonter la Saône, car les Helvètes s'en étaient écartés ; il s'agit certainement de blé allobroge ; puis *BG*, I, xxviii “ *il ordonna aux Allobroges de leur fournir du blé* ” (pour faciliter leur réinstallation).

⁴⁶ *HN*, XVIII, 85

⁴⁷ *Ep.*, VI, 12.5

⁴⁸ *CIL* XIII 1972 ; ROUGÉ, 1978, p. 57 ; CRACCO RUGGINI, 1978, p. 81-82 ; CHRISTOL, FICHES, 1999, p. 153.

⁴⁹ MATTERNE, 2001, p. 184.

Le problème de la récolte du blé a été soulevé à de nombreuses reprises, notamment depuis la découverte des reliefs représentant le fameux *vallus*, ou moissonneuse gauloise⁵⁰. Il faut admettre, en l'absence de témoignages régionaux concernant son utilisation, que la moisson était effectuée dans les campagnes lyonnaises et viennoises à la main (avec faux, faucille ou volant). Même en dehors de ce cas de “ mécanisation ”, la pratique de la récolte en deux temps était fréquente dans le monde rural jusqu'au XIX^{ème} siècle. La moisson par coupe haute (l'épi seul) laisse sur place les chaumes (que la récolte grâce au *vallus* dégrade en les piétinant) qui peuvent servir de nourriture aux animaux de ferme. La coupe basse impose l'égrenage (manuel ou à l'aide du *tribulum*) pour réserver les chaumes à la préparation de la paille des litières.

Tableau2. Lieux de découverte de faucilles (d'après le tableau précédent)

Lieu de découverte	Type de matériel	Datation	Références
Vienne	Faucille		
La Côte-Saint-André	Outils agricoles		CAG 38, n°68
Saint-Victor-de-Morestel	Faucille		Michel, p. 42
Montréal-La Cluse (01)	Ciseaux, hache, pinces, faucille, couteaux, balances à plateaux, outils de tonnelier		CAG 01, n°237
Massignieu-de-Rives (01)	Hache, faucille en bronze	haut-Empire ?	CAG 01, n°44
Rillieux (69)	Faucille, soc d'araire ou charrue	VI ^{ème} -VIII ^{ème} s.	Faure-Boucharlat, 2001
Simandre (69)	Faucille	VII ^{ème} -VIII ^{ème} s.	Faure-Boucharlat, 2001

L'étude des lieux de travail de la moisson et de conservation des grains a été très récemment abordée lors de fouilles menées sur deux chantiers archéologiques, à Meyzieu (site de « La Chapelle ») et à Château-Gaillard (« Le Recourbe »). Sur ces deux sites d'habitats tardifs, des aménagements identifiés comme des greniers surélevés (de dimensions modestes, entre 10 et 20 m²) ont été repérés, autour de bâtiments plus vastes identifiés comme des habitations. À Meyzieu, une aire à battre a été mise au jour.

Dans les campagnes, la présence de meules est un signe évident de la consommation domestique du blé et des céréales associées. On notera d'ailleurs, après Ferdière⁵¹, que la meule est un « élément du mobilier domestique » que l'on rencontre aussi bien dans les fouilles urbaines que rurales, confirmant que “ la mouture demeure néanmoins strictement cantonnée à la sphère familiale et s'effectue toujours au sein de l'unité domestique ”⁵²;

⁵⁰ RENARD, 19 ???; FERDIERE, 1988 ; 1998 ; MATTERNE, 2001. Le *vallus* est mentionné par Pline, *HN*, XVIII, 34 et PALLADIUS, VII, 21. Il est figuré sur les reliefs de Buzenol (Esp. ???), Reims (Porte Mars) (Esp. ???), Trèves (Esp. ???), Coblenche (Esp. ???) et Arlon (Esp. ???), datables des I^{er} et II^{ème} siècles de notre ère. On a souvent voulu associer l'aire de répartition de ses représentations à celle de la culture de l'épeautre.

⁵¹ FERDIERE, 1998, p. 230. Voir également MORITZ, 1958, particulièrement ch. 14, p. 103s.

⁵² MATTERNE, 2001, p. 143.

ainsi, si elle est une preuve de la consommation de céréales, elle n'en prouve pas la production.

À l'époque romaine, il s'agit presque exclusivement de meules rotatives, associant une partie dormante (la *meta*) à une partie mobile (le *catillus*) animée grâce à un manche de bois. À la période préromaine, la fabrication de meules à va-et-vient était effectuée par les habitants eux-mêmes (on a pu remarquer que les habitats conservaient des restes de taille) ; à l'époque romaine, la fabrication des meules, et surtout leur multiplication, montre une standardisation liée à la création d'ateliers indépendants, sur les centres d'extraction de roches « meulières » d'origines géologiques très diverses (calcaire, roches volcaniques, granits). L'énergie développée pour actionner ces meules est le plus souvent d'origine humaine, même si on rencontre, en Gaule, de plus en plus de preuves de l'utilisation de l'énergie d'origine hydraulique, comme à Saint-Romain-de-Jalionas, à Saint-Clair-du-Rhône ou à Lyon-Vaise⁵³, sans parler de la meunerie industrielle de Barbegal.

L'étude de ce type d'artefacts a été remise au premier plan avec l'analyse de l'économie de l'agglomération de Lattes (Hérault)⁵⁴. Une enquête récente, coordonnée par M. Reille, inventorie les meules de toutes époques et propose des hypothèses de circulation de ce genre de matériel archéologique considéré comme objet commercial⁵⁵. Il semble que les meules aient pu provenir de trois origines géologiques différentes : grès, granit et basalte (bien qu'on puisse se poser des questions sur les critères d'identification anciens des “ grès ” à partir, notamment, des récentes découvertes de tailleries de meules dans les calcaires de la région de Lhuis⁵⁶). Cette diversité du matériau, souvent au détriment de la qualité des meules elles-mêmes, souligne la très forte demande de ce type de produit, demande qui s'est faite de plus en plus importante au cours du temps. La variété des roches utilisées met, également, en évidence une grande diversité des circuits de diffusion et de commercialisation des produits, qui a pu aboutir à la constitution de véritables aires de commercialisation : pour ce qui concerne, par exemple, les meules en lave (basalte, principalement), il est très probable qu'elles provenaient (dans notre région) du massif des Coirons (Ardèche)⁵⁷, et qu'elles étaient acheminées jusqu'aux lieux de consommation par bateaux sur le Rhône puis à dos d'animal de bât. D'après l'inventaire ci-dessous, aucune étude pétrographique n'a été menée sur les matériels découverts, qui ont été trouvés soit dans des sites de *villae*, soit dans des sites

⁵³ Le site de la rue du Docteur Horand, à Lyon-Vaise (fouille C. Bellon), abandonné à la fin du I^{er} siècle de notre ère, a livré plusieurs meules en basalte ainsi que la trace d'un canal maçonné associable à un moulin hydraulique. Schéma de fonctionnement dans MORITZ, 1958, fig. 12 p. 123. À ce propos, FERDIÈRE, 1998, p. 230, sur l'étude de CHAMPAGNE F., FERDIÈRE A., RIALLAND Y, 1997, Re-découverte d'un moulin à eau augustéen sur l'Yèvre (Cher), *RAC*, 36, p. 157-160 ; CASTELLA D., 1994, *Le moulin hydraulique gallo-romain d'Avenches « en Chaplix »*, Lausanne, coll. *Aventicum* 6 = Cahiers d'Archéologie Romande ; BRUN J.-P., BORREANI M., 1998, Deux moulins hydrauliques du Haut-Empire en Narbonnaise : *villae* des Mesclans, à La Crau et de Saint-Pierre/Les Laurons, aux Arcs (Var), *Gallia*, 55, p. 279-326.

⁵⁴ PY (dir.), 1992, particulièrement p. 183-232.

⁵⁵ Voir, en particulier, de cet auteur, les analyses des provenances des meules des sites de Provence et Languedoc (REILLE, 1995 ; 1998 ; 1999, 2000 ; 2001) et de la vallée du Rhône (REILLE, 2002), ainsi que sa bibliographie plus détaillée.

⁵⁶ BELMONT, 2001, enquête sur place, rapport dactylographié (Musée des îles du Rhône, Brégnier-Cordon), 92 p.

⁵⁷ Ou d'Auvergne, comme les meules trouvées sur le site mérovingien de Pratz (Jura) : CRANÇON S., 2004.

beaucoup moins caractérisés (fermes ?).

Tableau3. Lieux de découverte de meules

Lieu de découverte	Type de site	Type de meule	Références
Pact (38)	Villa du Mas de la Carte, derrière l'église	“ meule à grain ”	CAG 38, n°15
Bourgoin (38)	Site de l'agglomération	Meules en basalte	CHAUFFIN, sd
Revel-Tourdan (38)	<i>Mansio</i> de Tourdan		CAG 38, n°19,
Champier (38)	Villa	Petite meule à grain	CAG 38, n° 66,
Saint-Georges d'Espéranche (38)		“ casseur de grain ”	CAG 38, n° 109
Beauvoir-en-Royans (38)	Châteauvieux, « Le rocher du chamois », établissement refuge	Dormant de meule en grès	CAG 38, n° 153
Salaise-sur-Sanne (38)	« Le lac », établissement rural	Une meule	CAG 38, n° 193
Thodore (38)	A Verrier, site à <i>tegulae</i>	Meule en basalte	CAG 38, n° 206
Saint-Bonnet-de-Chavagne (38)	La Grande Grange, superficie 1 ha	Meule en basalte	CAG 38, n° 251
Saint-Étienne-de-Crossey (38)	Grotte de Mandrin	Meule en lave	CAG 38, n° 359
Saint-Marcel-Bel-Accueil (38)	Les Sétives de Charpier, marais de Vilieu, établissement rural	Meules	Michel, p. 10
Passins (38)	Etablissement rural (<i>villa</i> ?)	Meule en lave	Michel, p. 41
Meyzieu	La Chapelle	Meules à bras	Faure-Boucharlat, 2001
Voreppe (38)	Site agricole	Meule en basalte	CAG 38 n°363
Tarare (69)	Patiroit, site agricole	Meules en basalte	Walker, et sur place
Sermérieu (38)	Combe noire, site 1 ^{er} siècle	Meules	SRA Bilan sc., 2000, p. 107
Marais de Bourgoin (38)	Divers	Meules en basalte	SRA Bilan sc., 1997, p. 120
Reventin-Vaugris (38)	Charbotelle, site augustéen	Fragment	SRA Bilan sc., 1993, p. 103
Pontcharra-sur-Turdine (69)	Miolan	Meules	Walker
Beynost (69)	Les Grandes Terres, <i>villa</i>	Meules	SRA Bilan sc., 1997, p. 35
Château-Gaillard (01)	L'Argilier, ferme indigène puis établissement agricole	Nombreux frag. de meules	Vicherd, 1987, p. 29
	Le Recourbe (village ht M-A)	Meules à bras	Faure-Boucharlat, 2001
Peyrieu (01)	Villa ?	Meule	CAG 01, n°48
Saint-Alban (01)	En Détala, petit village, du I ^{er} au III ^{ème} siècle	Nombreux frag. de meules	Vicherd, 1987, p. 25
Villieu (01)	Petite Croze	Meule	CAG 01, n°207
Béligneux (01)	Côte-Garanche	Fragments de meules	CAG 01, n°209
Béligneux (01)	?, en 1895	Fragments de meules	CAG 01, n°209
La Boisse (01)	Le Mollard	Meules	CAG 01, n°210
Brégnier-Cordon (01)	Glandieu	Meules en lave poreuse	CAG 01, n°35
	Berges du lac de Pluvis	Meules en lave	CAG 01, n°35
	La Bruyère	Meule en basalte	CAG 01, n°35
Virignin (01)	Champ Bénolet	Meule en basalte	CAG 01, n°54
Villette-sur-Ain (01)		Meules	CAG 01, n°86
Bourg-en-Bresse (01)	Divers sites	Meules en grès, lave ou quartz	CAG 01, n°55
Le Plantay (01)	Deux sites	Meules en grès	CAG 01, n°83

Saint-Trivier-sur-Moignans (01)	Etang Gondy	Meules	CAG 01, n°330
Biziat (01)	Bey	Meules à bras	CAG 01, n°102
Saint-Rambert-en-Bugey (01)	Serrières, Pennes et Roche	Meules en basalte	CAG 01, n°305
Andance (07)	Clos Servonnet	Plusieurs meules	CAG 07, n°9
Davézieux (07)	Près du Suc de Chamieux	4 fragments de meule, basalte	CAG 07, n°78
Éclassan (07)	Les Bardons	1 meule en granit	CAG 07, n°084
Serrières (07)	Près de la route nationale	Un moulin en pierre	CAG 07, n°313
Pélussin (42)	Pont du Mas, et Judy	Nombreux fragments ⁵⁸	CAG 42, n°168
La Tour-en-Jarez (42)		meules	CAG 42, n° ???
	Plateau de l'Orme, <i>villa</i>	meules	CAG 42, n° ???
Hors de notre zone d'étude, en territoire allobroge mais peu éloignée			
Pontcharra (73)	Grignon, bâtiment agricole (<i>pars rustica</i> d'une <i>villa</i>)	Meule domestique, aire de battage, grenier sur poteaux	<i>SRA Bilan</i> , 1999 p. 107 (plan p. 108)

Évolution de la forme des meules à grain (d'après BUISSON, à paraître)

La fouille du site des Contamines à Corbas⁵⁹ a permis de mettre au jour des fours de petite taille (1,8 x 1,4 m) que le matériel découvert date du I^{er} siècle de notre ère ; ils étaient peut-être destinés à la cuisson du pain. Si cette hypothèse, que confirment les trouvailles des communes voisines, se vérifiait, elle évoquerait une importante activité de céréaliculture régionale.

Il n'est pour autant pas question d'envisager une véritable activité de monoculture. La fouille de la *villa* du Vernai et de ses dépendances, à Saint-Romain-de-Jalionas, a montré, par l'analyse des pollens et des graines, l'importance de la viticulture⁶⁰ à partir de la fin du I^{er} siècle, associée à la céréaliculture et à l'élevage.

D. La vigne

La vallée du Rhône (notamment, mais pas elle seule) se prêtait fort bien à la plantation de vignes, comme le montre l'extension actuelle du vignoble (cf. carte comparative des situations antique – estimée – et moderne). Des terroirs bien drainés, des coteaux exposés au soleil durant une plage horaire journalière suffisante, tout contribue à privilégier l'installation d'une viticulture de qualité dans la région. Columelle⁶¹ indique que « *des régions aux hivers froids, qui ne connaissaient pas la vigne et l'olivier, doivent à un récent réchauffement de climat de les voir cultivées (vigne et olivier) avec succès* ». Bien que nous soyons, en 2004, fort sensibles à la notion de changement climatique, il faut sans doute mettre cette remarque sur le compte de la découverte, par les Méditerranéens, de nouvelles régions aux terroirs privilégiés !

⁵⁸ Sur le même site, un affleurement rocheux de même nature que les meules découvertes a fait penser les auteurs de la découverte à un atelier d'extraction.

⁵⁹ SRA Bilan scientifique, 1996, p. 140.

⁶⁰ SRA Bilan scientifique, 2000 p. 105-106.

⁶¹ *Res Rusticae*, I,5. Pour R. Dion, 1959, p. 98, il serait question de la Narbonnaise.

De nombreuses questions se posent encore sur le vignoble antique. Elles sont liées au peu de précision des sources littéraires, paradoxalement très abondantes, qui, outre quelques données sur les vignobles provinciaux, fournissent des renseignements à propos d'une législation sur la culture de la vigne dont l'application pose plus de questions qu'elle n'en résout, et à l'existence d'inscriptions funéraires ou civiles mentionnant des vignes. Ces données doivent être complétées par celles que fournit l'archéologie.

1. Les données textuelles

Strabon (IV, I,2) indique le domaine géographique de prédilection des cultures méditerranéennes : “ La Narbonnaise produit partout les mêmes fruits que l'Italie, alors que si l'on monte vers le nord et vers les monts Cemmène, l'olivier et le figuier disparaissent, les autres cultures restant semblables. Et, plus au nord encore, la vigne a de la peine à arriver à maturité ”. Philippe Pinchemel⁶² a livré des cartes de “ géographie culturelle ” dans lesquelles il montre combien les reliefs du Massif Central et des Alpes contribuent à former un “ couloir rhodanien ” dans lequel s'engouffraient tout aussi bien les habitudes culturelles que les conditions climatiques. Ainsi, si l'expansion de l'olivier et du figuier étaient stoppées vers le nord-ouest (le Massif Central), comme d'ailleurs vers le nord-est (les Alpes), l'olivier est encore aujourd'hui présent jusque dans la région de Saint-Vallier (Drôme). Pour la vigne, la limite septentrionale de sa culture est beaucoup plus éloignée vers le nord, sauf peut-être dans le cas de plants italiens. On sait quel profit on a fait de la culture de la vigne dans l'Antiquité le long de la Moselle, et comment elle s'est étendue au Moyen-Age dans les régions septentrionales de la France et du sud de l'Allemagne. R. Dion a montré que, sous Auguste, la culture de la vigne débordait la Narbonnaise pour se propager, dans un premier temps, vers deux secteurs différents : la région de Gaillac, d'une part, et le pays allobroge⁶³, d'autre part, avant d'atteindre le Bordelais et la Bourgogne⁶⁴. À partir du territoire de la cité de Vienne, où elle semble avoir été très vite fortement implantée, certainement en relation avec la rapide romanisation de ces terroirs, la viticulture s'est largement diffusée le long de l'axe séquano-rhodanien, jusqu'en Bourgogne notamment où il est fait mention, tardivement, des « belles vignes du pays éduen »⁶⁵ au début du IV^{ème} siècle et le long de la Moselle où on la trouve fortement implantée au III^{ème} siècle de notre ère.

« L'étape allobroge » joue un très grand rôle dans la diffusion de cette plantation et les terroirs de la cité des Allobroges (la cité de Vienne) sont évoqués par plusieurs auteurs :

Martial évoque la *vitifera Vienna*⁶⁶, et la renommée du vin poissé de Vienne ;

Pline parle d'un cépage appelé *Allobrogica*⁶⁷ et, à diverses reprises, détaille les richesses viticoles de la région : XIV, 3,18 : trois vins au goût naturel de poix : dans la région de

⁶² PINCHEMEL, ???; repris dans BRAUDEL, 1982, p. 51.

⁶³ DION, 1959, p.118-166 ; PITTE, 1983, p.88-89.

⁶⁴ Le vin des Allobroges était ainsi déjà célèbre sous les Julio-Claudiens.

⁶⁵ Anon., *Louanges du Seigneur*, 46,69-71. THEVENOT, ???

⁶⁶ MARTIAL, *Epigrammes*, XIII, 107.

⁶⁷ *HN XXXVII*, ???

Vienne, le *taburnum*, le *sotatum* et l'*helvicum* ; XIV, 4,25-26, le plant « allobrogique », dit poissé, perd ses qualités quand on le transplante ; 6,57 : les Viennois vendent cher leur vin poissé ; 4,27 : le vin allobrogique et le plant biturigiaque ;
Le même auteur indique par ailleurs que cette particularité de goût « poissé » se retrouve dans les vins obtenus chez l'un des voisins méridionaux des Allobroges, les Helviens : 4,43, la *caburnica* d'Alba Helvia ; XXIII, 1,47 : le vin à goût de poix des Helviens.

2. La législation sur la culture de la vigne

Le texte de Cicéron⁶⁸, écrit entre 54 et 51 avant notre ère, semble indiquer l'existence d'une interdiction de planter des vignes promulguée contre la population indigène, introduisant ainsi une discrimination avec la population de statut juridique romain. La fraude était possible : il suffisait que la propriété, après avoir été plantée en vigne, soit cédée à un propriétaire d'origine indigène, pour contourner la loi qui ne stipulait pas l'exigence d'arracher les plants (afin d'éviter une décote des terres à la revente !)⁶⁹.

Une loi de Domitien⁷⁰ revient en 92 sur cette interdiction, avec l'obligation d'arracher au moins la moitié des vignes et l'interdiction d'en planter d'autres. Cela concernerait les paysages d'emblavure, sur lesquels cette culture hautement spéculative faisait négliger les productions céréalières, et les parcelles agricoles urbaines traditionnellement vouées au maraîchage. L'abrogation de cette interdiction se fit attendre jusqu'au règne de Probus qui permit, en 276, le retour à la « liberté » de cultiver la vigne. Il faut attendre ce moment pour que les textes juridiques se retrouvent en adéquation avec la réalité archéologique et épigraphique⁷¹.

3. Le corpus des inscriptions

Trois inscriptions de notre région, ou de son proche voisinage, mettent en lumière la présence de vignobles. Le tableau ci-dessous les rappelle, avec les parallèles régionaux.

Tableau4. *Corpus* des inscriptions (vérifier Nîmes *CIL* XII 3637 domaine funéraire avec arbres, vignes, roseraies)

Lieu de découverte	Type de support	Datation	Références	Environnement
Murs-et-Géligieux (Ain)	Monument funéraire	III ^e ème s. ap.J.-C.	<i>CIL</i> XIII 2494	Aediam cum vinea et muris
Briord (Ain)	Monument funéraire	III ^e ème s. ap.J.-C.	<i>CIL</i> XIII 2464-2465	Ad parentalia celebranda vineae arepennis
Aix-les-Bains (Savoie)	Inscription publique		<i>AE</i> 1934, 165	lucus cum sua vinea
Die (Drôme)	Monument funéraire		<i>CIL</i> XII 1657	

⁶⁸ CICERON, *De Republica*, III, 9-11 et 16. Il retranscrit un dialogue composé vers 129 av. J.-C. et fournirait des éléments des conditions de paix imposées aux Oxybiens et Déciates après leur défaite devant les troupes romaines en 154-153.

⁶⁹ BOUVIER, 2001, p. 153, citant AYMARD, 1967, p. 578.

⁷⁰ TCHERNIA, 1986, p. 220-233.

⁷¹ Il est peu vraisemblable qu'on ait assisté, à la suite de la levée de l'interdiction par Probus, à ce « raz de marée viticole (qui) s'ensuit qui atteint la Normandie et, outre Manche, la Bretagne » (PITTE, 1983, p. 89)

Ces inscriptions semblent identifier des variantes dans l'organisation de la culture de ces vignes :

à Géligneux, la plantation de vigne semble avoir été limitée à l'intérieur de l'enclos funéraire (dont aucun repérage n'a permis jusqu'ici de déterminer la surface) ;

à Briord, une portion déterminée (mesurée en arpents⁷²) à l'intérieur d'un ensemble d'une surface plus importante souligne, d'une part, l'utilisation d'unités de mesure héritée d'un patrimoine celtique (quant à sa terminologie, tout au moins) et dont les survivances dans l'usage rural se retrouvent avec les termes comme la " bicherée ", le " journal " (aire cultivable par un homme en une journée) et, d'autre part, la présence d'une culture étendue à de vastes surfaces dont seule une partie a été dévolue à la fondation funéraire.

À Aix-les-Bains, un notable a légué à la communauté des *possessores* un ensemble de parcelles de terrain formé de bois et de vignes (dont l'inscription précise qu'elles avaient un rapport topographique entre elles) ;

Enfin, les trois inscriptions de Géligneux, Briord et Aix (et, à plus forte raison, celle de Die) ont été trouvées dans les terroirs aujourd'hui encore exploités pour la viticulture. C'est le pays des vins du Bugey et de Savoie, adaptés à des coteaux très bien exposés.

4. Les données archéologiques

La découverte du grand domaine viticole du Mollard à Donzère (Drôme)⁷³ a ouvert une nouvelle voie à l'exploration de ce thème. Jusqu'à cette date, on n'imaginait pas que la viticulture en vallée du Rhône ait pu atteindre de tels développements en Narbonnaise⁷⁴. Plus au nord, même si l'importance des conditionnements diminue, les exploitations viticoles furent nombreuses, comme celle de La Barre, à Saint-Sorlin-en-Valloire (Drôme) où l'on n'a retrouvé ni amphores ni *dolia* (mais sans doute y utilisait-on des tonneaux ?)⁷⁵. Il faut rapprocher aussi de cette expansion les installations viticoles de Saint-Romain-en-Gal.

5. Questions en suspens

Plusieurs questions restent pendantes, notamment :

Existe-t-il une similitude ou bien une différence entre le *picatum* et l'*Allobrogica* des Allobroges ?

Sur les lieux de production de ces vins allobroges : étaient-ils produits dans la région des Côtes du Rhône, ou en Savoie⁷⁶ ? J. André et A. Levadoux ont proposé de trouver à l'*Allobrogica* une parenté avec la Mondeuse des vallées savoyardes actuelles, mais P. Carlier défend de manière catégorique sa filiation avec la Syrah de la vallée du Rhône⁷⁷.

⁷² 1 arpent = 4552 m².

⁷³ ODIOT, ????

⁷⁴ Les fragments de *dolia* retrouvés, numérotés, permettent de calculer la capacité de stockage de cet établissement à 2 700 hectolitres, ce qui, rapporté aux rendements, permet d'évaluer une plantation d'environ 50 hectares (plus de 90 arpents).

⁷⁵ CHRISTOL, FICHES, 1999, p. 148 ; REBISCOUL, 1996.

⁷⁶ CHRISTOL, FICHES, p. 148, ANDRE, LEVADOUX, 1964

⁷⁷ CARLIER, 1990, p. 77.

Les chercheurs ont souligné le rôle pionnier des Allobroges dans la propagation de la culture de la vigne en Gaule du nord (de même que les habitants de la région de Gaillac, en Languedoc, pour la région de la Garonne et du Bordelais. On a même avancé⁷⁸ que les Allobroges avaient inventé un cépage qui s'accommodait du climat froid.

Carte des limites nord de la culture de quelques plantes méridionales (d'après PINCHEMEL, 1980 et BRAUDEL, 1982).

Carte des vignobles antiques (supposés) et modernes (d'après *l'Atlas Rhône-Alpes*)

6. L'amphore, l'outre et le tonneau

Ce sont les trois récipients les plus couramment utilisés pour le transport de ce précieux liquide. Le dossier des « contenants » (outres, tonneaux et amphores) est complexe : concurrence ou complémentarité de l'utilisation de l'amphore et du tonneau, utilisation de l'outre comme contenant et comme aide à la flottaison des radeaux....

Pline évoque l'utilisation traditionnelle du tonneau dans la région alpine⁷⁹. La carte de répartition des tonneaux d'époque romaine⁸⁰, considérablement enrichie depuis les premières études, montre une très large diffusion de ce produit, contrairement aux précédents inventaires qui limitaient sa distribution aux sites rhénans. Il est aujourd'hui représenté également par des trouvailles dans les vallées du Rhône (Lyon, Saint-Romain-en-Gal) et de l'Isère (Grenoble). L'inventaire de E. Marlière montre également que plus de 90% des tonneaux découverts l'étaient en remploi, sous forme préférentielle de cuvelages de puits. Seules les trouvailles de Erden, d'Autun et de Pignat étaient probablement dans des contextes d'exploitations viticoles.

Chronologiquement, l'utilisation du tonneau couvre toute la période romaine. Pour ce qui concerne sa fabrication, on a noté l'emploi de bois d'essences variées, notamment de résineux (pin sylvestre, sapin, épicéa, mélèze), et aussi du hêtre, de l'aulne ou du chêne, contrairement aux traditions viticoles modernes, où le tonneau est principalement fabriqué en bois de châtaignier. Pour le cerclage, on utilisait majoritairement des bois, notamment le noisetier (mais aussi le hêtre, le saule, le peuplier), mais le cerclage de fer est connu⁸¹. Quant au bouchon, c'est du sapin, du bouleau et du liège qu'il provient. Afin de tester l'évolution du vin dans un tonneau de résineux, M. Bouvier en a fait récemment fabriquer un. L'observation de l'évolution est en cours⁸².

La région du Vercors est le seul massif couvert d'une végétation mixte de sapins argentés et de mélèzes, essences qui composaient les douelles du tonneau de Harelbecke et d'autres

⁷⁸ CHEVALLIER, 1990, p. 13.

⁷⁹ *HN*, XXVII,132 : « dans la région des Alpes, on met le vin dans des tonneaux de bois cerclé ». De cette remarque, ainsi que des constatations faites sur l'utilisation conjointe du mélèze et du sapin argenté dans la fabrication des douelles du tonneau de Harelbecke, VIERRIN, LEVA, RENARD, 1961 ont déduit que le bas-Dauphiné, où ces espèces croissent sur les mêmes terroirs, était le lieu de fabrication de ce tonneau.

⁸⁰ MARLIÈRE, 2002, p. 42 et inventaire pages suivantes.

⁸¹ Épave de Port-Vendres III : REFERENCES *Archaeonautica* ???

⁸² BOUVIER, 2001.

tonneaux découverts en Belgique. L'étude épigraphique des marques exécutées sur les douelles montre qu'au premier siècle de notre ère, la zone de production se situe bien dans " un périmètre restreint autour des Alpes " ⁸³. Cette concentration géographique de la production des fûts pourrait-elle désigner les lieux de production viticole allobroge ? On constaterait alors une implantation plutôt centrée sur les vallées savoyardes ou bugistes, éloignée de la vallée du Rhône et en parfait accord avec la répartition des trouvailles d'inscriptions mentionnant des vignes (ci-dessus).

Parmi les pièces d'outillage découvertes, celles qui concernent à coup sûr la viticulture sont relativement rares. Le tableau récapitulatif ci-dessus en donne une rapide énumération. On a trouvé des serpettes utilisées pour la taille de la vigne ou la vendange à Saint-Georges-de-Reneins, Saint-Romain-de-Jalionas et Briord ; le premier, aujourd'hui dans le département du Rhône, était sur le territoire de la colonie de Lugdunum, les deux derniers sites en territoire allobroge ⁸⁴.

Chronologiquement, la serpette ⁸⁵ de Briord est le seul outil bien daté (elle appartenait au mobilier funéraire d'une tombe des Plantées, de la seconde moitié du I^{er} siècle de notre ère). Celle de Saint-Georges-de-Reneins est une pièce de musée dont le contexte archéologique inconnu.

La fouille de la *villa* du Vernai à Saint-Romain-de-Jalionas et de ses dépendances a montré, par l'analyse des pollens et des graines, l'importance de la viticulture ⁸⁶ à partir de la fin du I^{er} siècle, associée à la céréaliculture et à l'élevage. Pour les fouilleurs, l'exploitation mixte du domaine aurait été effectuée avec une organisation du travail reposant sur l'utilisation de la main d'œuvre servile pour l'arboriculture et la vigne, la céréaliculture aurait été faite par des paysans dépendants, mais libres, liés également à la *villa*.

D. L'olivier et l'huile

La carte des limites septentrionales atteintes par quelques plantes méridionales nous montre qu'aujourd'hui la culture de l'olivier est stoppée par le climat ⁸⁷ à quelques dizaines de kilomètres au sud de la confluence du Rhône et de l'Isère. Il faut penser que cette frontière a peu varié depuis l'Antiquité, et peut-être même que les oléiculteurs médiévaux et modernes ont repoussé vers le nord la limite antique de plantation. Pourtant, des découvertes attirent l'attention : il s'agit de blocs de pierre taillés d'une cuvette centrale et de mortaises en queue

⁸³ MARLIERE, 2002, p. 108.

⁸⁴ DION, 1959, p. ??? inclinait à penser que les Allobroges occupaient les deux rives du Rhône dans la région de Briord et de Belley, et croyait qu'il s'agissait d'une tradition régionale liée à ce peuple.

⁸⁵ Des comparaisons de ce type d'outillage se trouvent dans PARRUZOT P., 1954, Outils de vigneron gallo-romains, *RAE*, V, p. 147-152. On a signalé également une serpette de vigneron à Annecy (CAG 74, n° ??),

⁸⁶ *Bilan SRA* 2000 p. 105-106.

⁸⁷ BRUN, 1986, L'olivier est une plante rustique, qui s'accommode de sols pauvres et de climats très secs et lumineux, mais qui craint le gel et l'humidité. Pour Strabon (*Géographie*, IV, 1,2) « La Narbonnaise produit partout les mêmes fruits que l'Italie, alors que si l'on monte vers le nord et le mont Cemmène, l'olivier et le figuier disparaissent ». Cf. également BRUN, 2003, carte p. 9.

d'aronde, que J.-P. Brun catalogue comme des contrepoids de pressoir à vin ou à huile. L'utilisation de ce type de matériel s'est étendue de l'Antiquité tardive jusqu'au XVIII^{ème} siècle⁸⁸, et la *Carte archéologique de l'Ardèche* en répertorie un nombre important de témoins, jusque dans les régions les plus au nord de l'actuel département⁸⁹.

⁸⁸ BRUN, 1986, p. 120-124.

⁸⁹ Par exemple, CAG 07, n°143 (Limony), 185 (Préaux), 188 (Quintenas), 292 (Saint-Romain-d'Ay).

II. L'élevage et le tissage

Couplée à l'analyse de certains outils en fer (les fameuses " forces ") utilisés pour la tonte des moutons (cf. tableau ci-dessus), l'examen des sites de découverte de pesons de tisserands fournit une esquisse de la situation de l'élevage ovin de la région (la faune n'a malheureusement pas fait l'objet d'une étude systématique)⁹⁰. On remarque en premier lieu que l'on trouve des pesons sur tout type de sites, agglomérations secondaires, villas et hameaux. Cela pourrait signifier une production à petite échelle, proche de l'autarcie.

Tableau5. Pesons de tisserands (en terre cuite, lorsque cela n'est pas précisé), fusaiöles, instruments de tissage divers

Lieu de découverte	Type de matériels découverts	Références
Chavannes (26)	Un peson en plomb	CAG 26, n°142
Pact (38)	Pesons	CAG 38, n°15
Anjou (38)	Pesons	CAG 38, n°177
Saint-Maurice-l'Exil (38)	Peson	CAG 38, n° 190
Charvieu-Chavagnieu (38)	Poids en terre cuite	CAG 38, n°365
Sonnay (38)	Pesons en terre cuite et en plomb	CAG 38, n°194
Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs (38)	Pesons	CAG 38, n°214
Ecloses (38)	Pesons	CAG 38, n°224
Saint-Laurent-du-Pont (38)	Pesons	CAG 38, n°239
Saint-Bonnet-de-Chavagne (38)	Pesons	CAG 38, n°251
Trept (38)	Pesons	
Courtenay (38)	Pesons	
Vignieu (38)	Pesons	
Saint-Barthélémy-de-Beurepaire (38)	Pesons	En plomb (musée Vienne) : Cochet, 1986.
Béligneux (01)	Pesons	CAG 01, n°209
Brégnier-Cordon (01)	Peson estampillé de 6 cercles	CAG 01, n°35
Bourg-en-Bresse (01)	Pesons estampillés	CAG 01, n°55
Saint-Vulbas, Les Sétives (01)	Pesons	SRA Bilan scientifique, 1994, p. 31
Vieu-en-Valromey (01)	Pesons estampillés	CAG 01, n°99
Saint-Martin-le-Châtel (01)	Pesons	CAG 01, n°229
Montréal-la Cluse (01)	Pesons	CAG 01, n°237
Cerdon (01)	Pesons	CAG 01, n°253 (III ^{ème} siècle)
Neuville-sur-Ain (01)	Pesons	CAG 01, n°265
Champagne (07)	Poids de tisserand	CAG 07, n°51
Autres témoignages de l'activité		
Grenay (38)	Fusaiöles	CAG 38, n°106
Briord (01)	Grille de métier à tisser " à carte "	CAG 01, n°188
Talencieux (07)	Bassins de décantation	CAG 07, n° 317
Champagne (07)	Bassins de décantation	CAG 07, n° 051

⁹⁰ On pourrait cependant citer des études effectuées par Th. Poulain-Josien à Briord (en annexe des publications de R. Perraud).

Dans le sud de la région (rive droite du Rhône, nord du département de l'Ardèche), les deux sites de Champagne et de Talencieux ont livré des installations de tanneries, notamment des bassins de décantation...⁹¹ comparables à celles mises au jour à Saint-Romain-en-Gal, indiquant une industrie de la peausserie datable du courant du II^{ème} siècle, industrie encore aujourd'hui liée à certaines zones d'élevage ovin, comme l'Ardèche.

Pour le reste, l'analyse des ossements animaux découverts lors de fouilles n'est pas assez avancée dans notre région pour permettre la réalisation d'une synthèse comme celle qu'a réalisée Philippe Columbeau sur d'autres terroirs⁹². Le seul ensemble pris en compte par ce dernier est celui de Larina et concerne l'Antiquité classique (II^{ème}-III^{ème} et IV^{ème} s.) et tardive (V^{ème}-VI^{ème} s.). L'étude a montré une consommation de bœuf (majoritaire), de porc, mouton et volaille, avec certainement une activité secondaire ayant engendré une gestion planifiée de l'élevage du porc, pour la préparation de salaisons (jambons, pâtés). L'existence de cette industrie est interprétée d'après le déficit de certains composants du squelette (fémurs). L'élevage de chèvres, connu, est minoritaire et sans doute limité à la production de lait et de fromages.

III. La pêche

Nous ne disposons que de peu d'éléments sur ce sujet : quelques hameçons découverts dans un marais (à l'emplacement du lit actif du Rhône à l'époque romaine) près des Avenières, des éléments de vannerie (sans doute des nasses) en Saône à Messimy (ci-dessous)⁹³, ainsi que les barques et pirogues monoxyles dont certaines ont pu avoir un usage local et privé.

IV. Le cas du lin

La production de lin a-t-elle été importante dans la région⁹⁴ ? Au II^{ème}-III^{ème} siècle, un *lintiarius* est mentionné à Lyon, et au Bas-Empire, la *Notitia Dignitatum (Occ.)* mentionne un atelier impérial à Vienne.

⁹¹ CAG 07, n°317 : à Talencieux, au lieu-dit Les Puits, l'analyse du dépôt de tartre des canalisations a montré une forte présence de matières organiques ; CAG 07, n° 051 : à Champagne (Les Sarrazinières), un ensemble de trois cuves maçonnées fait penser à des installations de tanneries (fig. 255, p. 227).

⁹² COLUMEAU P., 1991, L'animal pour l'Homme. Recherches sur l'alimentation carnée dans le sud de la France du Néolithique au Moyen-Age d'après les vestiges osseux, I. Le monde rural, Aix-en-Provence, Travaux du Centre Camille Jullian, n°9 ; Id., 2002, p. 134-139, 182-194. Cf. également LUFF R.-M., 1982, A Zooarchaeological Study of the Roman North-western Provinces, Oxford, BAR, International Series, 137.

⁹³ A comparer avec des éléments identiques trouvés sur la même rivière, plus en amont BONNAMOUR ???

⁹⁴ ROCHE-BERNARD, FERDIÈRE, 1993, p. 131.

III. L'exploitation des ressources minérales

A. La pierre de construction

Peu de travaux systématiques ont été menés pour identifier avec précision les matériaux de construction des sites fouillés. Les agglomérations principales de *Lugdunum* et *Vienna* ainsi que les agglomérations secondaires de la région ont largement puisé dans le patrimoine géologique régional pour leur construction, leur parure monumentale et les réfections et embellissements successifs. La thèse de doctorat de Hugues Savay-Guerraz⁹⁵ a contribué à démontrer l'exploitation des richesses minérales régionales en relation avec le transport sur le fleuve. Trois groupes principaux ont été exploités : la “ pierre de Seyssel ”, la “ pierre de Fay ” et la “ pierre du Beaujolais ”, pour ne tenir compte que des matériaux dont la provenance se situe peu ou prou dans l'aire délimitée par notre travail (ce qui exclut la “ pierre du Midi ”, pourtant très utilisée sur le marché de la construction lyonnaise).

La pierre de Seyssel. Il s'agit d'un calcaire urgonien crayeux qui affleure dans la gorge taillée par le Rhône en aval de Bellegarde-sur-Valserine, sur les communes actuelles de Surjoux (Ain) et Franclens (Haute-Savoie). Chronologiquement, la pierre de Seyssel, est sans doute bien le matériau utilisé dès les premiers temps de la colonie de Lugdunum (H. Savay-Guerraz a trouvé des éléments de sculpture employés dans des édifices datant de l'extrême fin du I^{er} s. av. J.-C.). Mais, contrairement à ce qu'avait cru pouvoir avancer A. Audin⁹⁶, son extraction n'est pas abandonnée au profit de la pierre de Fay, qui l'a supplantée, mais son utilisation continue pendant toute la période romaine.

La pierre de Fay est un calcaire portlandien extrait de carrières situées sur la commune de Peyrieu (Ain). H. Savay-Guerraz a mis en évidence un autre centre d'extraction plus en aval, sur l'autre rive du fleuve, à Brangues (Isère). Utilisée à Lyon du I^{er} au III^{ème} siècle dans la construction publique et privée (pour la dureté de la pierre et son bel aspect, qui lui a valu le surnom de “ marbre bâtard ”), cette pierre fut également largement utilisée pour l'artisanat funéraire (cippes et sarcophages de Lyon et de Vienne notamment)⁹⁷.

faire carte sommaire des zones exploitées + thèse Savay-Guerraz

Plus localement, plusieurs carrières ont sans doute été ouvertes à l'occasion d'importants chantiers de construction ou d'urbanisme. Ainsi à Aoste, l'étude de Jean Rougier a montré que les matériaux de fabrication des supports des inscriptions étaient issus de couches géologiques datables du Valanginien ou du Portlandien comme le choïn de Fay, extrait sur le site éponyme (commune de Peyrieu, Ain), voire dans la proche région de Yenne (Savoie), à l'exception des cinq monuments à la Victoire auguste et au *Numen* impérial, qui pourraient provenir de la carrière de Cordon (commune de Brégnier-Cordon, Ain)⁹⁸.

⁹⁵ SAVAY-GUERRAZ, 1985.

⁹⁶ AUDIN, sur l'utilisation de la pierre de taille à Lyon ???? ; MAZENOT, 1940-1941.

⁹⁷ CHRISTOL et FICHES, 1999, p. 149.

⁹⁸ ROUGIER, 1988, p. 85-87

B. Les activités liées à la métallurgie du fer

Dans l'acception générale, ces activités se décomposent en deux grands groupes⁹⁹ :

- extraction/réduction (effectuées au plus près des lieux d'extraction du minerai),
- forgeage (fabrication des objets et leurs réparations successives).

Chacune génère un nombre important de résidus, les scories, qui deviennent un marqueur distinctif de ces deux activités, que l'œil d'un spécialiste peut différencier, au plan quantitatif et qualitatif.

Plusieurs sites, répartis principalement sur la zone située à l'est de l'axe rhodanien, ont fourni aux archéologues des preuves d'une activité métallurgique. Des scories ont été retrouvées en quantités importantes, notamment à Bourgoin, dans les dépotoirs fouillés en 1950 ; à partir de ces découvertes, les fouilleurs avaient pensé à une exploitation du « fer des marais » (une « limonite spongieuse » trouvée en abondance dans les basses terres de Trept, Villieu et Vénérier). D'autres scories, ainsi que des emplacements consacrés au travail du métal, ont été relevés, par exemple sur le site de La Dent, à Meyzieu, où avait été trouvée une statuette de Génie portant la dédicace *GENIO AERARII DIARENSES*, « au Génie du trésor de la Diara » (où Diara désigne soit le nom antique du lieu-dit¹⁰⁰, soit celui de la communauté d'artisans, peut-être organisée suivant une hiérarchie proche de celle des communautés de potiers du sud-ouest de la Gaule). Trois fours de métallurgie du fer et les vestiges d'un atelier de forge, datés du second siècle, ont été trouvés à Beaupont (prairie de Cortet, département de l'Ain)¹⁰¹. À Saint-Alban (Ain, site de La Chatelarde)¹⁰², G. Vicherd avait également pensé avoir découvert des traces de bas-fourneaux.

Quelques indices permettent de mettre en avant « l'ancienneté » de l'exploitation du minerai de fer sur quelques secteurs de notre région. Il s'agit principalement des affleurements de « calcaire oolithique »¹⁰³ ou de « calcaire rognoneux à pisolithes ferrugineux », qui peuvent être de couleur rougeâtre (Mont-Verdun, Saint-Quentin-Fallavier), jaunâtre (Lucenay), voire blanchâtre (Île Crémieu) : on les trouve

⁹⁹ Le processus de fabrication du fer est complexe et repose sur une chaîne de traitements longue formée de cinq phases successives (d'après SERNEELS, 1993, p. 43 ; MANGIN (dir.), 2004, p. 8) : a) extraction, b) concentration, c) réduction (par apport de charbon et chauffage) pour donner un fer hétérogène nommé « éponge » et des scories, d) raffinage (par apport de charbon et chauffage) pour donner un fer homogène nommé « loupe » et des scories, e) forgeage (par apport de charbon et chauffage) pour donner des objets en fer et des scories.

¹⁰⁰ À rapprocher (?) de l'inscription d'Hauteville *CIL XII 1872* mentionnant, dans la dédicace à Auguste Vintius, le *pagus Dia(...)* que B. Rémy (2002a, p. 173-184) complète en *Dia(rensium)*.

¹⁰¹ SRA Bilan scientifique, 1995, p. 30.

¹⁰² CAG 01, n° 259.

¹⁰³ Le calcaire oolithique est un calcaire formé à partir de sédiments marins de faible profondeur, déposés durant la période du Jurassique supérieur, emprisonnant des oolites ferrugineuses, petites « billes » de métal constituées autour d'un noyau dur et pouvant mesurer jusqu'à 1, voir 1,5 mm de diamètre. La concentration en minerai est faible, mais elle a été exploitée dans certaines régions jusqu'à des époques récentes, comme la célèbre « Minette » de Lorraine. Dans notre région, le niveau Bajocien supérieur a une puissance d'une trentaine de mètres (CHIRON J.-C., KERRIEN Y., 1979, *Carte géologique de la France, feuille de Lyon au 1/250 000^{ème}*, Marseille, BRGM).

sur le flanc occidental du plateau de l'Île Crémieu et, plus au sud, dans la région de Saint-Quentin-Fallavier (ou des mines étaient encore en activité au XIX^{ème} siècle) et, sur la rive droite de la Saône, dans la zone située entre Saint-Georges-de-Reneins¹⁰⁴ et le Mont Verdun, notamment à Lucenay où ce calcaire a été exploité comme pierre à bâtir dans l'Antiquité.

Pourtant, à l'analyse, il ressort que de nombreuses assertions mériteraient un réexamen, notamment pour ce qui concerne la pseudo-activité d'extraction. Vincent Serneels¹⁰⁵, qui a examiné les témoignages archéologiques de la métallurgie du fer en Suisse et dans la proche périphérie, a montré que peu de véritables « centres d'extraction » avaient laissé des traces archéologiques, en dehors de la zone du Salève (Haute-Savoie), à l'est de la zone que nous étudions. D'autres centres ont été localisés, principalement dans le nord de la Bourgogne¹⁰⁶. De plus, même si les études menées localement n'ont pas encore abouti à la compréhension générale des sites, la concentration des habitats groupés à structures modestes autour de l'Île Crémieu (Travers-Verna, Optevoz, Montagnieu, Bourgoin-L'Île d'Abeau) attire l'attention sur une zone agricole moins riche que d'autres, mais très densément peuplée dans l'Antiquité ; l'attrait pour le minerai de fer a-t-il participé à cette distribution de l'habitat ?

L'activité métallurgique est répartie autant sur les sites d'habitats groupés (agglomérations secondaires, comme Bourgoin) que dans les habitats ruraux¹⁰⁷. Tout le matériel (scories) découvert fait très probablement référence, non pas à une activité d'extraction, mais à des traces d'un travail de forge, comme cela semble des plus probable à Beaupont-en-Bresse, à Saint-Georges-de-Reneins (Ludna), à Affoux, à Pontcharra (Miolan) ou à Meyzieu (La Dent).

¹⁰⁴ A l'ouest de Saint-Georges-de-Reneins, le long de la Vauxonne, nous avons trouvé, dans des vignes lors de ramassages de surface, des oolithes ferrugineuses de diamètre supérieur à 1 cm. Pourtant, aucune trace n'indique de manière probante que ces éléments ont été extraits en vue d'une exploitation dans l'Antiquité.

¹⁰⁵ SERNEELS, 1993. Sur le site du Salève, voir particulièrement p. 83 et suivantes ; dans cette zone, les traces d'extractions, sous la forme d'amoncellements de déchets stériles, voire d'accumulations de scories (du type de celles mises au jour en Etrurie à Populonia), se mesurent en dizaines, voire en centaines de m³.

¹⁰⁶ DIEUDONNÉ-GLAD, 1992, La métallurgie du fer autour d'*Avaricum* (Bourges) dans l'Antiquité, *RAC*, 31, p. 57-74 ; Id., 1999, Métallurgie du fer et habitat rural : comment reconnaître les vestiges archéologiques, in POLFER M. (éd.), *Artisanat et production artisanales en milieu rural dans les provinces du nord-ouest de l'Empire romain* (actes du colloque d'Epeldange), Montagnac, M. Mergoïl, coll. *Instrumentum* vol. 9, p. 39-44. De nombreux toponymes en Ferrières, Ferriers, ainsi que des dépotoirs de scories supérieurs à 1,5 m de hauteur caractérisent certains sites de cette zone, voir également la carte des zones de production pour l'Age du Fer, dans MANGIN (dir.), 2004, p. 12-14 ; SERNEELS, MANGIN, 1996, p. 195-196 Les sources épigraphiques sont particulièrement peu explicites quant à cette activité : on note bien deux inscriptions de Lyon, *CIL* XIII 1811, ou Memmia Sosandris est soumise en 226 à un impôt portant sur la *massa ferrariarum*, c'est-à-dire le fer en barre que produisent ses mines de fer ; *CIL* XIII 3162 montre qu'il existe une *arca ferrariarum*, au Conseil des Gaules, dont T. Sennius Solemnis a été *Iudex* ; peut-être deux *adlectores ferrariarum* sont-ils mentionnés chez les Vellaves (*CIL* XII 1576 et 1577) ; enfin, au Bas-Empire, il existait à Mâcon une manufacture d'État pour la production d'armes (*Not. Dign. Occ.*, IX, 31). Pour le Moyen-Age, la vallée du Suran a fourni plusieurs centres d'exploitation du minerai de fer (CATTIN P., 1978, L'exploitation du fer au Moyen-Age dans la vallée du Suran, *Art et histoire des pays de l'Ain*, 1, p. 3-8).

¹⁰⁷ Cf. FERDIERE, 1988, t.2, p 192-195 (d'après VARRON, I, 16 ; PALLADIUS, I, vi, 2). Par comparaison, LEROY *et al.*, 2000, notamment p. 19-20 pour le matériel trouvé en Mâconnais et, plus généralement, en Saône-et-Loire (notice sur le Mâconnais, d'après BOUKEZZOULA M., 1995, *Mines et métallurgie anciennes dans le centre-est : la sidérurgie dans l'arrondissement de Mâcon et en Saône-et-Loire dans l'Antiquité*, thèse de doctorat d'archéologie, Université de Besançon, *non vu*).

Une fouille a été menée à Sarcey (Pouilly) sur un petit atelier métallurgique daté du Haut-Empire, associé à un domaine rural. Il est probable que la plus grande part de l'activité de ces ateliers trouvait un débouché local, sur le domaine lui-même. La découverte de plusieurs lingots de fer à Aoste, ainsi que de nombreux restes de scories, montre là encore la trace d'une activité artisanale de transformation.

C. Autres productions minières ou métallurgiques régionales

1. Le plomb

L'analyse des sources médiévales montre que la région a été renommée pour les productions de plomb argentifère. Les lieux d'extraction ont été bien localisés, le long de la vallée de la Brévenne, entre Sain-Bel et Brussieu (où la mine de Pampailly a fait l'objet de plusieurs campagnes de fouilles)¹⁰⁸. Les sites de Saint-Pierre-la-Palud et de Sourcieu-les-Mines conservent des témoignages de cette activité minière encore active à une époque récente. La toponymie révèle quelques lieux comme « L'Argentière », par exemple à Sainte-Foy-l'Argentière... J. Burdy a déjà souligné la forte probabilité que la production de ce plomb local ait été utilisée pour la fabrication des tuyaux des siphons des aqueducs lyonnais, et l'inscription *CIL* XII 5700(1) sur un tuyau trouvé sur l'*oppidum* de Barry (Saint-Paul-Trois-Châteaux, Drôme) signale une production ségusiave avec l'estampille *SEGVSIATIC*. Dans ce cas-là, nous aurions un élément de preuve que la vallée de la Brévenne, au lieu de dépendre de la colonie de Lyon, avait continué de dépendre de la cité des Ségusiaves sous le Haut-Empire.

Par l'examen de quelques matériels spécifiques, les tuyaux de plomb, il nous est permis d'envisager la circulation des marchandises de la ville à la campagne. L'étude d'André Cochet et de Jörgen Hansen¹⁰⁹ sur les « conduites et tuyaux de plomb » de Vienne, outre celui de fournir aux chercheurs les éléments pour une description analytique de ce type de matériels, présente l'intérêt de fournir un catalogue des estampilles de ces plombiers de Vienne. Le formulaire des estampilles est classique et court, il indique en premier lieu le nom de l'artisan au nominatif et, après une ponctuation (simple ou figurée, l'abréviation de l'origine géographique, sous la forme de l'initiale de la ville suivie de l'abréviation *F(ecit)*. Ainsi, un plombier de Vienne a-t-il signé ses tuyaux en terminant son formulaire par *VF*, pour *V(iennae) F(ecit)*. Leur carte de répartition des tuyaux porteurs d'estampilles (p. 55) est en tout point intéressante, car elle montre que l'aire de diffusion de leurs productions s'étendait au territoire de l'*ager Viennensium*, mais exclusivement à ce territoire, à tel point que l'Ozon semble avoir été, dans ce domaine strictement commercial, comme dans le domaine politique, la frontière avec le territoire de la colonie de Lyon : au nord de la rivière, les estampilles de plombiers connues sont signées *L(ugduni) F(ecit)*.

2. Le bronze

Trois casseroles de bronze estampillées au nom de Draccius ont été trouvées dans l'est lyonnais, à Décines, Villeurbanne et « aux environs de Lyon ». S. Walker avait déjà noté,

¹⁰⁸ MAZARD C., A RETROUVER

¹⁰⁹ COCHET, HANSEN, 1986. D'après leur inventaire, p. 55, on trouve des estampilles de plombiers lyonnais à Irigny et à Décines, et des estampilles de Viennois à Veyssilieu, Morestel, Vernioz, Gemens et Serrières.

après S. Tassinari¹¹⁰, que toutes les casseroles de ce type se retrouvaient dans un espace compris entre Tournus et Lyon. Peut-être l'atelier de ce bronzier se trouvait-il entre Décines et Meyzieu ? Bien entendu, dans ce dernier cas, il ne s'agit pas de production véritable de matériau, mais d'une production d'atelier !

Carte des sites de métallurgie

¹¹⁰ *CIL* XII, 796,56985 ; *CIL* XIII, 10027/22 et 226 ; TASSINARI, 1975, p. ??? ; WALKER, 1985, p. 270.

III. L'extraction et la transformation de l'argile

Plusieurs activités sont dépendantes de la présence d'argile dans le *substratum* local. Il s'agit bien sûr de la céramique commune ordinaire, des céramiques plus élaborées, comme les céramiques « allobroges » dont il sera parlé ci-dessous, mais aussi de la production des tuiles et briques.

A. Les productions céramiques

1. La céramique « allobroge »

L'examen en a été remis à la mode par J. Rougier¹¹¹, qui l'a réétudié dans sa monographie sur le site d'Aoste¹¹² ; B. Dangréaux en a donné l'état de la recherche en 2001¹¹³. Pour résumer les connaissances et les doutes sur le sujet, “ on appelle céramique allobroge une céramique commune sombre... dont la principale caractéristique réside en la signature circulaire offerte en relief sur la partie externe de son fond ” (Dangréaux, p. 139). Le surnom “ d'allobroge ” est dû à la fabrication exclusive de ce type de céramique sur le territoire des anciens Allobroges, devenu à l'époque des productions le territoire de la cité de Vienne.

La datation de cette production est encore incertaine, la période la plus probable est comprise entre le II^{ème} siècle et la première moitié du III^{ème} siècle de notre ère. Cependant, on peut trouver des signes d'une chronologie plus précise dans l'analyse des contextes archéologiques, par exemple à Bourgoin, où les travaux d'urbanisme de 1950 menées dans la “ cave Augier ” et dans le “ hangar Orelle ” ont amené la découverte de dépotoirs dans lesquels on a trouvé des céramiques allobroges dans les mêmes couches que des céramiques estampillées de Lezoux¹¹⁴, ce qui placerait la majeure partie de ces productions durant le second siècle de notre ère.

Les centres de production, dont les ateliers n'ont malheureusement encore pas été identifiés avec précision¹¹⁵, sont localisés dans et autour des agglomérations de Vienne (Vienne, Saint-Romain-en-Gal, Sainte-Colombe-les-Vienne), Bourgoin, Aoste et Annecy.

Carte de répartition (d'après Dangréaux, 2001)

¹¹¹ ROUGIER, 1974.

¹¹² ROUGIER, 1988, part. p. 231-255.

¹¹³ DANGRÉAUX, 2001.

¹¹⁴ Cf. CHAUFFIN, 1970, p. 21-24 : cave Augier : céramiques de Lezoux, estampilles datées des Flaviens aux Antonins, et céramiques allobroges avec les estampilles de AGENOR, AVCIO, CATISSVS, CATIWIVS (le W est peut-être un M inversé), FVA.C.FEC, MANSVETVS, MARTINVS, MAXIMVS, SEVVO, SIMIIS, VALLO ; p. 27-30 : hangar Orelle, céramiques de Lezoux, estampilles datables de Trajan aux Antonins, et céramiques allobroges à estampilles de CATISSVS, CATVLLVS, MANSVETVS, MARCVS, MARTINVS, MAXIMVS, NOSTER, QVINTILLVS (?), SEVVO, VALLO.

¹¹⁵ À titre d'exemple, on a longtemps attribué aux fabricants bergusiens les productions de MARTINVS, à cause de la découverte de 91 estampilles de ce potier dans les fouilles de J. Chauffin dans un dépotoir, au hangar Orelle. La découverte d'un important dépotoir à Annecy en 1980 par J. Serralongue a remis en question cette localisation au profit de la bourgade de *Boutae*.

La répartition des trouvailles de ces céramiques montre une concentration de la consommation sur une zone locale ou régionale : plus d'une centaine de sites de découverte, plus de 90 % des marques découvertes dans le territoire de la cité de Vienne et plus de 95% dans le territoire englobant les " campagnes lyonnaises " telles que nous les avons délimitées, à partir d'un échantillon de plus de 1500 estampilles¹¹⁶. Le commentaire de la carte de répartition¹¹⁷ nous permet d'avancer que la très forte majorité des témoignages ne dépasse pas les barrières orographiques des Monts du Beaujolais, du Lyonnais et d'Ardèche, du Vercors et des Alpes, sauf quelques exemplaires " périphériques " exportés à une longue distance, qui ne forment qu'un pourcentage résiduel et non significatif. Ces trouvailles excentrées sont localisées de la manière suivante : à l'ouest le long des vallées de la Loire et de l'Allier (Vichy, Feurs, Clermont-Ferrand) ; au sud, peu d'exemplaires ont été trouvés à l'aval du confluent de l'Isère et du Rhône et du Vercors (Andance, Aspres-sur-Buech, Valence, le Grau-du-Roi, Frontignan, Lansargues, Fos-sur-Mer, Grans, Lançon-de-Provence, Marseille, Avignon, Vaison-la-Romaine), presque tous le long de l'axe rhodanien ; à l'est, la barrière alpine semble avoir été imperméable, puisqu'aucun tesson n'a été identifié en Italie du Nord, dans la province de Gaule Cisalpine. Les exemplaires trouvés à Martigny (Valais, Suisse) ont sans aucun doute été transportés jusqu'à *Forum Claudii* par le Léman et la haute vallée du Rhône, de même que ceux trouvés dans les fouilles de la *Colonia Iulia Equestris* (Nyon, canton de Vaud, Suisse) ont pu parvenir à ce site soit par la navigation sur le Léman, soit par la voie terrestre qui reliait Genève à cette colonie, par Commugny (où a été trouvée une autre estampille). Au nord, l'axe fluvial et routier de la vallée de l'Ain a permis l'acheminement de ces produits jusqu'à Poncin et Izerore, alors qu'aucune trouvaille n'a été enregistrée plus au nord dans les chaînons jurassiens ou le long de la vallée du Suran vers Lons-le-Saunier. La vallée de la Saône, puis la vallée de la Seine, ont permis l'exportation de ces produits vers cinq points de découverte, Le Mans, Paris, Rouen, Sens et Châtillon-sur-Seine. J. Rougier s'interrogeait déjà sur la signification d'une " caisse " de céramiques allobroges découverte au port d'Ostie, seule preuve d'un éventuel commerce international de ce produit.

Plusieurs propositions ont été faites pour tenter d'expliquer la volonté des potiers " allobroges " de se démarquer des autres fabricants de céramiques " communes " sombres régionales en imprimant leur marque sur le fond externe des vases fabriqués. La typologie des productions allobroges¹¹⁸ ne permet pas de dire si ces vases ont pu servir de contenants à des productions spécifiquement régionales, par exemple des pâtés ou terrines de charcuterie¹¹⁹ ; l'idée sous-jacente était que les délais de conservation de ces produits étant

¹¹⁶ À l'inventaire proposé par B. Dangréaux, nous pouvons rajouter les sites de Saint-Geoirs-en-Valdaine ou environs, dans le territoire de la cité de Vienne, à partir d'une série de trois estampilles, dont l'une en cursive (comme à Nyon), et de Ludna (Saint-Georges-de-Reneins, Rhône), pour des estampilles trouvées dans les fouilles anciennes du site. Même si ce complément ne fournit pas de découvertes majeures, il permet d'élargir l'aire de répartition de ces céramiques.

¹¹⁷ Carte de répartition que nous devons pondérer par la remarque traditionnelle qu'elle ne fait que refléter l'état de la recherche et non celui de la circulation des céramiques.

¹¹⁸ DANGREAU, 2001, p. 142 et s. identifie cinq catégories de vases (plus les couvercles, pourtant non estampillés) dont trois de formes hautes, et deux de formes basses (plats creux et jattes à panse carénée).

¹¹⁹ On sait que la pratique d'utiliser un récipient particulier pour mettre en valeur les produits locaux était très répandue dans l'empire romain, comme par exemple dans la presque île sorrentine où l'on utilisait des amphores

incompatibles avec de longs délais de transport, l'aire de répartition des estampilles découvertes correspondrait à l'aire de diffusion/consommation des productions alimentaires des terroirs allobroges.

2. Les jattes et pelves

Appelés aussi « mortiers », ces ustensiles de cuisine sont destinés à préparer les denrées alimentaires. Pour M. Santrot¹²⁰, « il(s) servai(en)t en particulier à décortiquer les grains, à faire le pain, à la fabrication de la semoule et à la confection de sauces, de bouillies et de galettes, de quenelles de poisson pilé, de boulettes de viande ; il(s) servai(en)t aussi à la fabrication du fromage, des épices, ou de gâteaux ». La forme de ces vases est constante : sur fond plat, la vasque est évasée, à lèvre horizontale ou rabattue pour « faciliter le maintien », et dotée d'un verseur. L'intérieur de la vasque est doté d'une bande rugueuse obtenue par incrustation de grains de quartz dans la pâte.

Il s'agit de produits utilisés dans tous les aspects de la cuisine antique, et leur fabrication touche toutes les régions de l'empire. Pour autant, la production ne semble pas avoir eu lieu dans le cadre strictement « familial » ou « local », comme on peut l'identifier pour certaines céramiques communes ou pour les tuiles et briques des chantiers de construction. Il s'agit donc d'une fabrication spécialisée, « de masse », qui a requis l'installation d'ateliers importants, justifiés par la réalisation de fours de fort volume (à cause des dimensions de ces vases et des quantités produites).

Dans les campagnes de notre région, plusieurs centres de fabrication ont été repérés ou fouillés. Le plus important d'entre eux est celui d'Aoste où plusieurs ateliers de potiers ont été mis au jour, et particulièrement ceux d'un *consortium* familial, aux mains des Atisii, daté de l'époque flavienne, fouillé par C. Laroche¹²¹. Comme dans le cas des céramiques « allobroges », c'est l'étude de l'aire de diffusion de ces produits qui est particulièrement intéressante : peu d'exemplaires avaient franchi la barrière formée par le Massif Central (un seul connu en Aquitaine par Santrot¹²²), mais un nombre plus important avait été diffusé vers la haute vallée du Rhône, l'axe suisse entre Genève et Rhin (découvertes d'Avenches¹²³, de Windisch) et la vallée du Rhin (Neuss).

L'atelier de La Plaine à Chavanoz (38) a été découvert en 1970 : six fours et une zone d'extraction de l'argile ainsi qu'un bâtiment ont été mis au jour. L'examen du matériel permet de dater cette activité artisanale de la seconde moitié du 1^{er} siècle de notre ère. La production est celle de jattes évasées à pâte grise savonneuse¹²⁴. Non estampillés, ces produits sont tout à fait concurrentiels avec les productions d'Aoste : même période de fabrication, même type

de formes caractéristiques permettant de distinguer les vins locaux des autres vins campaniens. Pour le cas des céramiques « allobroges », cf. en dernier lieu LAROCHE, in JOSPIN, LAROCHE, LEYGE, 1990, p. 43.

¹²⁰ SANTROT, 1979, type 7, p. 109 sq.

¹²¹ LAROCHE, 1987.

¹²² SANTROT, 1979, n°202 p. 116.

¹²³ GUISSAN M., 1974, Mortiers estampillés d'Avenches, *Pro Aventico*, 22, p. 50 ; REMY et JOSPIN, 1998, p. 82.

¹²⁴ SRA Bilan scientifique 1994, p. 104-105.

de produit. Ils touchent ainsi la même clientèle par l'utilisation qu'elle a pu faire de ces ustensiles.

La demande était donc vraisemblablement très forte et les ateliers d'Aoste ne pouvaient pas y faire face seuls. Cette demande était-elle justifiée par une spécificité régionale en matière de production agricole – céréales – ou plus généralement alimentaire – fromages, avec la réalisation de caillés, préparations culinaires à base de mélanges de farines - ? Il nous semble cependant improbable qu'on ait pu les utiliser pour la fabrication des pains, dont on laisse reposer et lever la pâte dans des paniers d'osier tressé¹²⁵ et non des céramiques.

B. Les tuiliers et briquetiers

Les tuiles et les briques forment, avec la pierre et les autres matériaux de construction, les éléments indispensables à la construction de l'habitat et à sa couverture. Cependant, une grande partie de notre région a conservé encore, jusqu'au siècle passé, la tradition locale d'un bâti « rustique » (mais non exclusivement réservé à l'habitat rural) en matériaux dégradables (architecture de terre : pisé, torchis, colombages, couverture de chaume...)126. La construction d'une maison, dans des terroirs qui, comme les nôtres, sont presque exclusivement formés de couches d'alluvions argileuses, n'a jamais présenté de difficultés autres que celles de la mise en œuvre des matériaux, sans que le coût du transport de ces derniers ait pu paralyser l'entreprise. Du matériau cru, plus fragile, à l'utilisation d'un matériau cuit, on peut voir la réalité de la romanisation jusque dans le domaine des habitats ruraux. Pour autant, sauf dans quelques cas sur lesquels nous reviendrons, la production des briques et tuiles est restée liée à des programmes de construction locaux¹²⁷ (construction ou réfection de bâtiments d'un domaine agricole ou d'un ensemble aggloméré de bâtiments). C'est certainement dans ce cadre que doit se situer la production des ateliers d'Ambutrix¹²⁸ ou de ceux de Bonnefamille¹²⁹. Nous laissons de côté le site du pseudo-four de Cellieu (Loire)¹³⁰.

Le problème est plus difficile à résoudre pour les productions « industrielles » et surtout « estampillées » des grands entrepreneurs Clarianus et de leurs filiales¹³¹. L'étude des

¹²⁵ REFERENCES SUR LA VANNERIE ANTIQUE A TROUVER

¹²⁶ Notamment PESEZ J.-M., 1985, La terre et le bois dans la construction médiévale, in LASFARGUES J. (éd.), Architectures de terre et de bois. L'habitat privé des provinces occidentales du monde romaine. Antécédents et prolongements : Protohistoire, Moyen-Age et quelques expériences contemporaines, Actes du 2^{ème} congrès archéologique de Gaule méridionale, Paris, DAF n°2, p. 159-168.

¹²⁷ BARAT, 2002.

¹²⁸ LE NY, 1986, p. 96. Ils ont été en activité à la fin du 1^{er} siècle de notre ère., peut-être pour une production plus importante que la simple demande locale (G. Vicherd et son équipe ont découvert, à proximité, des épandages de ratés de cuisson de *tegulae* et d'*imbrices*).

¹²⁹ *Id.*, p. 75.

¹³⁰ Voir les doutes exprimés sur sa fonction, même si les indices de constructions s'étendent sur un hectare CAG 42, n°32.

¹³¹ VERGUET, 1974 ; BORLENGHI, 2003 (bibliographie du sujet, p. 321 note 17).

estampilles montre deux formes principales données à leur label :

la première, autour du nom de CLARIANVS, avec comme variantes CLARIANI, CLARIANA ou CLARIAN (*figlina Clariana*, ou *tegula Clariana*)¹³² ;

la seconde autour de la composition entre le nom de Clarianus et celui d'un citoyen romain, porteur des *tria nomina* A(ulus) Decius Alpinus, avec comme formes courantes CLARIANVM, CLARIANVMADA ou CLARIANVMADECALP INI, notamment à Feyzin.

De fortes présomptions permettent de placer leur centre de production dans un quadrilatère situé au nord de Roussillon (Isère), entre les communes de Saint-Clair-du-Rhône (lieu-dit Clarasson) et de Saint-Maurice l'Exil. Sur le territoire de cette commune, au lieu-dit Sangenay, lors de la construction de la centrale EDF, furent « repérés plusieurs dizaines de modestes fonds de cabanes, groupées par cinq ou six dans le lit majeur du Rhône, sur une superficie d'environ 10 hectares. Ces cabanes construites en terre se présentaient comme des fosses rectangulaires couvertes de *tegulae* et d'une armature de poteaux de bois ». Autour, les fouilleurs ont décelé la trace de très grands feux, des galets vitrifiés et de vastes carrières d'argile¹³³. On remarque, en effet, dans cet espace, un affleurement important d'argile, la présence de sources et la proximité de la voie fluviale qui permettait d'apporter le bois nécessaire à la cuisson s'il venait à manquer localement, et d'écouler les productions des ateliers, tuiles et briques formant un chargement pondéreux et de valeur économique peu élevée (dans le calcul du coût, le choix du transport fluvial/routier devait être déterminant)¹³⁴. La renommée des productions a sans doute contribué à donner le nom de *Figlinae* (*Table* de Peutinger) au relais routier localisé à quelques kilomètres en aval, près de Saint-Rambert d'Albon¹³⁵.

La question de la propriété de ces ateliers est plus délicate : on connaît, en Italie, des fabriques aux mains de membres des familles sénatoriales, voire des ateliers impériaux, mais le cas ne s'est pas encore rencontré dans notre région. Le statut du propriétaire Clarianus n'est pas net, puisque nous ne connaissons de ce personnage que son *cognomen*. Son associé A(ulus) ? Decius Alpinus porte les *tria nomina*, tout comme C(aius) Virius Clemens, autre briquetier/tuillier régional connu.

En matière d'organisation, l'atelier de Clarianus montre une association avec A. Decius Alpinus. Doit-on y voir une évolution chronologique, ou bien une augmentation de l'aire de commercialisation par association avec un autre atelier ? La question des productions est également importante : l'aire de fabrication traditionnellement localisée en rive gauche du

¹³² Mises au jour notamment à Champier, Estrablin, La Côte-saint-André, Bougé-Chambalud, Saint-Clair-du-Rhône, Décines, Lentilly, Mornant, Lyon, Vienne, Saint-Jean-de-Muzols, Saint-Désirat, Limony, Félines...

¹³³ CAG 38, n°190.

¹³⁴ L'inventaire des estampilles sur tuiles et briques trouvées à Vienne, Lyon et aux environs, a suggéré à M. Christol et J.-L. Fiches (1999, p. 149) que les entrepreneurs de l'atelier de C. Virius Clemens avaient donné une priorité à l'écoulement de leurs productions par la voie fluviale. C'est le résultat auquel sont arrivés également les chercheurs pour les productions de Clarianus à Saint-Clair-du-Rhône (au lieu-dit Clarasson) et dans la région d'Arles ou Vaison. Pour les découvertes de tuiles ou briques dans le Jura, on évoque depuis longtemps la probabilité d'un transport fluvial par la rivière Ain.

¹³⁵ Sur la voie d'Agrippa, d'après la *Table* de Peutinger, la *statio* ou *mansio/mutatio* de (*ad*) *Figlinis* se trouve à 17 milles de Vienne et 16 de Tain.

Rhône était-elle unique et suffisante pour répondre à la demande régionale ? C'est la question que semble poser la découverte d'aires de décantation d'argile sur le site de Félines (Ardèche)¹³⁶ en rive droite du fleuve.

C. La céramique commune

À la différence des précédentes, la fabrication des céramiques communes semble liée à la consommation locale, comme le montre la distribution en grand nombre des découvertes de fours, proches des établissements ruraux. Par exemple, dans la *villa* de Peyrieu¹³⁷, deux fours ont été découverts ; dans ce cas précis, on peut mettre en avant la tradition locale d'exploitation de l'argile du Haut Rhône dans la région jusqu'à une période très récente (de nombreuses tuileries étaient encore en activité jusqu'au début du XX^{ème} siècle dans le bassin de Belley).

Conclusion

La région étudiée fut une vaste région de production artisanale.

Les affleurements des nappes d'argiles quaternaires sont nombreux le long des vallées comme celle du Rhône où l'on retrouve trois des plus importants ensembles artisanaux connus en matière céramique, à Aoste, Chavanoz et autour de Saint-Clair-du-Rhône. La région a également été une zone de forte consommation de ce type de produits : les tuiles et briques, à cause de la présence de grands chantiers urbains à Vienne et Lyon, mais aussi de grands travaux de construction ou d'entretien en milieu rural, comme ce fut le cas pour les aqueducs de Lyon. Elle représentait donc un marché important et « suffisant » pour certaines de ses fabrications ; certains reliefs montagneux signalent, comme la barrière beaujolaise, l'existence de limites commerciales (bassin de la Saône/bassin de la Loire). L'étude des estampilles de tuiliers et briquetiers antiques montre, sur le territoire de la Gaule, une sorte de « partage » des marchés, comme s'il y avait eu entente entre producteurs.

La région fut également une zone de production de minerais métalliques. Leur exploitation est assurée au Moyen-Age et à l'époque moderne ; certaines mines n'ont été fermées que dans les années 1960 (fer à Saint-Quentin-Fallavier, plomb dans la vallée de la Brévenne...). Elles étaient auparavant signalées pour leur richesse. Malheureusement, les traces probantes d'une exploitation antique manquent, même si les soupçons sont grands (abondance de la production de tuyaux de plomb pour les aqueducs lyonnais et les adductions d'eau urbaines et rurales, nombre important de plombiers à Vienne, nombreux sarcophages et urnes cinéraires en plomb...).

La région fut également une vaste zone de consommation des productions régionales, comme le montre l'aire de diffusion des céramiques allobroges et celle des tuyaux de plomb estampillés. Le marché formé par les deux grandes villes de Vienne et Lyon était largement complété par celui du monde rural.

Peut-on délimiter, comme nous sommes en train de le faire, une aire d'étude à partir de la

¹³⁶ CAG 07, n°089. Félines (07), tout comme Saint-Marcel-de-Félines (42), vient de *figlinae* et une très forte tradition céramiste est attachée à ces lieux.

¹³⁷ CAG 01, n°48.

superposition des circuits commerciaux des principales productions régionales ?

CHAPITRE 3

LES AXES ROUTIERS ET FLUVIAUX ET LEUR FONCTION STRUCTURANTE

I. Axes routiers-Voies romaines

Les travaux de nombreux auteurs, dont ceux de E. Thévenot, P. Fustier et G. Chapotat, ont montré que le réseau routier romain a pris comme support un réseau routier pré- et protohistorique déjà bien élaboré, qui suivait à quelque distance le cours des fleuves principaux. Ainsi, une voie terrestre, et sans doute une seconde, sur l'autre rive, longeait-elle le cours du Rhône depuis le delta, évitant par l'ouest (vallée du Garon) le confluent de Lyon, trop accidenté, pour retrouver plus en amont le cours de la Saône. De très nombreux gués facilitaient le franchissement des cours d'eau pour le passage des hommes et des marchandises sur toute la longueur des deux cours d'eau, mais sans doute étaient-ils encore plus nombreux et plus accessibles sur la Saône à cause de la géomorphologie de son lit et de son régime hydrologique (ci-dessous).

Cette tradition routière trouve ses origines dans les premiers trafics commerciaux entre Septentrion et Méditerranée, s'amplifiant avec l'organisation du commerce de l'étain durant le second et le premier millénaire avant notre ère. Outre l'axe séquano-rhodanien mentionné ci-dessus, on insiste beaucoup sur la notion de " croisée " de Lyon, avec l'existence d'un axe est-ouest reliant l'Atlantique aux Alpes, empruntant la vallée de la Loire et, par un portage à travers les monts du Beaujolais, rejoignant la vallée de la Saône à l'amont de son confluent avec le Rhône. On retrouve ainsi en plusieurs tronçons l'ancêtre de la RN 7 (route nationale 7) actuelle, qui fut aussi la route de Paris à Marseille qu'emprunta Madame de Sévigné¹³⁸.

Aux deux derniers siècles avant notre ère, les axes fluviaux et routiers (qui souvent bordaient les premiers) étaient empruntés par les commerçants (étrangers ?) qui trafiquaient leurs marchandises avec les populations gauloises de l'intérieur. A la suite des Marseillais, qui dès le III^{ème}-II^{ème} siècle, ont commercé sur les sites riverains de la Saône - comme en témoignent les oboles massaliotes découvertes -, les commerçants romains ont apporté leurs produits (amphores vinaires... - donc du vin -) le long des axes fluviaux¹³⁹.

A. Les sources de l'étude

1. Les données cartographiques

Toutes les études régionales reposent sur l'examen de deux sources " cartographiques " principales, la *Table de Peutinger* et l'*Itinéraire d'Antonin*.

- Le premier est une représentation de l'espace connu par Rome tracé dans un format ne permettant pas le respect des proportions entre distances nord-sud et est-ouest (0.34 x 6.80 m) mais sur lequel sont tracées avec soin les routes et toutes les étapes jalonnant le parcours d'un point à un autre (la datation de ce document est malaisée, car on y trouve

¹³⁸THEVENOT, 1969, p. 25 : " en remontant le fleuve (la Loire), on peut encore trouver, par le col de Tarare, une communication facile avec le sillon rhodanien et le grand carrefour de Lyon ".

¹³⁹ Cf. par exemple ROMAN, 1985, p.189-199.

figurés des sites comme Pompéi, détruite en 79 de notre ère, et Constantinople, fondée sous Constantin...)140 ;

- le second est un document itinéraire “ non cartographique ”, indiquant des trajets et les distances entre leurs étapes ; on le date traditionnellement de l’époque de Caracalla141.

Nous savons que ces deux documents avaient une source commune, l’*orbis pictus* d’Agrippa, peinte sur le portique du Champ de Mars à Rome142. Leurs datations respectives ont fait l’objet de longues discussions, mais leur source d’inspiration augustéenne ne fait aucun doute, si on la corrobore avec les autres initiatives de cet empereur en matière de voirie et d’organisation routière ; la création du réseau dit “ d’Agrippa ” et la fondation du *cursus publicus* sont un véritable acte politique de structuration des paysages autour des voies considérées comme des traits d’union entre les provinces et la capitale.

Autre source de documentation, les bornes milliaires143 ; elles ne peuvent certainement pas nous fournir une aide pour la datation de la construction des voies le long desquelles elles ont été trouvées, mais seulement nous révéler l’intérêt porté par tel ou tel empereur à la réfection de cette chaussée et de son empierrement. D’ailleurs, le plus grand nombre d’entre elles est datable du Bas-Empire, époque trop tardive pour indiquer une création de ce type d’ouvrage. Pour la partie nord de la région, qui concerne les voies situées au départ de Lyon, elles sont rares (deux seulement, à Anse et à Béliigneux) et datables du règne de Claude.

Enfin, nous ne pouvons négliger les renseignements apportés par la toponymie et les données de l’archéologie, mais également, indirectement, ceux que la présence de trésors monétaires peut induire. On retiendra la série des “ Trève ”, “ Trévoux ” liés pour certains d’entre eux au *trivium* latin et celle des numéros des bornes. Tout au plus pourrait-on trouver une indication de leur numérotation conservée dans certains toponymes, comme cette série sur la route de Vienne à Bourgoin, avec “ plusieurs petits villages du Dauphiné fort laids et situés dans la plus désolée des plaines ont conservé les noms des pierres milliaires voisines : ce sont Septème, Oytier et Diémoz ”144. Enfin, les toponymes dérivés de *via strata* (L’Etra, L’Etrat, Etrez et leurs composés) sont une précieuse indication supplémentaire.

En dernier lieu, la découverte de tronçons de voies est un élément déterminant dans la discussion. Cependant, ces types de découvertes sont rares, souvent difficiles à situer géographiquement (pour les découvertes anciennes) et donc d’interprétation délicate, notamment quant à leur affectation à un tracé particulier.

En matière de décompte des distances, la *Table* et un texte d’Ammien Marcellin (XV, xi, 17) nous renseignent sur le fait que, de la Méditerranée à Lugdunum, les distances étaient

140 Tabula Peutingeriana, Codex Vindobonensis 324,

141 FAIRE LA BIBLIO SUR L’ITINÉRAIRE D’ANTONIN

142 NICOLET C., 1988, p. 107-115.

143 Cf. en tout premier lieu WALSER, 1986. Dans la partie méridionale de la zone délimitée par notre étude, nous devons faire une bonne fois référence à l’ouvrage définitif de BERTRANDY, 2001. Nous intégrons ses données, pour la zone qui nous concerne, à la synthèse que nous proposons ci-dessous.

144 STENDHAL, *Mémoires d’un touriste*, cité par Grenier, 1934, p. 253.

calculées en milles romains (mille pas - ou plus exactement mille double-pas de 5 pieds, soit 1,44 m - qui donnent 1480 m) puis, à partir de la capitale des Gaules, en lieues « gauloises » (ou de tradition gauloise) dont la longueur variait, suivant les régions et les époques, entre 2222 et 2475 m¹⁴⁵.

2. *Mansiones, mutationes, stationes, un problème de typologie*

L'existence d'une infrastructure routière suppose la mise en place d'une « ossature » de relais, destinés à aider les voyageurs de toutes qualités dans leurs parcours routiers. Un débat oppose les spécialistes pour la définition de ces différents modèles d'habitats fonctionnels et de leurs composantes.

Lors de ses déplacements le long des grands itinéraires routiers, le voyageur était aidé par des cartes et des listes de relais qui lui fournissaient un état de l'organisation des gîtes et étapes qu'il pourrait trouver le long de son parcours. Plusieurs catégories d'établissements, offrant chacune des équipements différents, étaient ainsi à sa disposition le long des routes. Ils étaient désignés par les termes *mansio*, *mutatio* et *statio*. F. Bertrand¹⁴⁶ en a proposé une série de définitions reposant sur l'acception « romaine », mais dont nous devons peut-être suggérer qu'en province, elle était quelquefois « interprétée » dans un sens plus large. Nous pensons avoir trouvé chez P. Leveau¹⁴⁷ la clé de cette réflexion, qui n'est ni restrictive dans l'utilisation des caractères administratifs, ni trop ouverte.

- La *mutatio* serait un relais simple, comportant les éléments d'habitat juste nécessaires au changement de monture dans le *cursus publicus*, avec comme bâtiments un ensemble réduit à quelques édifices autour de l'écurie ;

Nous devons souligner que, dans le cadre d'une région où les exemples de fouilles exhaustives sont peu nombreux, la possibilité d'avoir découvert un cas de ce type d'installation est extrêmement rare¹⁴⁸ ; nous pensons qu'elles se signalent encore dans le paysage par le toponyme « maison-blanche, maison-rouge, maison-carrée ».

- La *mansio* (dont le nom, qui vient de *manere* = demeurer, a donné le mot « maison », comme l'a montré E. Thévenot¹⁴⁹, et comme le rappelle F. Bertrand¹⁵⁰) serait un ensemble

¹⁴⁵ CHEVALLIER, 1972, p. 39 ; Id., 1997 (A COMPLETER) ; ADAM, 1989, p. 312-313 ; DASSIE J., 1999, La grande lieue gauloise, *Gallia*, 56, p. 285-311 ; GOUDINEAU C., 2002, La lieue, in *Mélanges offerts à B. Liou, Vivre, produire et échanger : reflets méditerranéens*, Montagnac, éd. M. Mergoïl, coll. Archéologie et histoire romaine, n°8, p. 473-480.

¹⁴⁶ BERTRANDY, 2001, p. 45-46.

¹⁴⁷ LEVEAU, 2002.

¹⁴⁸ Le site de *Tasciaca* (*Table de Peutinger*) est celui découvert au lieu-dit Les Mazelles, à Thésée (Loir-et-Cher). La fouille a permis de mettre au jour une enceinte de 4 800 m² environ (65 x 82 m) enfermant, et protégeant un bâtiment de 40 x 13 m appuyé contre l'un des murs de clôture de l'ensemble et ouvrant par une galerie de façade sur une vaste cour abritant quelques autres bâtiments fonctionnels. Un atelier de potiers découvert à proximité invite à y voir le centre d'une *mansio*, mais peut-être d'une simple *mutatio* (LAVAGNE, 2002, p. 54, n°3 du catalogue de l'exposition) ; en Suisse, entre Alle et Porrentruy, un site pouvant avoir joué le rôle de *mansio* ou de *mutatio* a été mis au jour et partiellement fouillé à Alle. Sa période d'occupation s'établit entre 20 av. J.-C. et 100 ap. J.-C. (DEMAREZ, OTHENIN-GIRARD, 1999). Le site de Cheyzieu (42) présente des caractéristiques permettant de l'identifier comme une *mansio* : passage de la voie, groupement de bâtiments autour d'une cour intérieure... (CAG 42, n° ????) A COMPLETER

¹⁴⁹ THEVENOT, 1968.

composé de l'auberge pour passer la nuit, avec l'écurie pour les montures et le strict minimum pour le voyageur ; l'ensemble de ces constructions pouvait être intégré ou juxtaposé à une agglomération mais ne différait pas forcément, dans la forme, de la *mutatio* ;

- La *statio* a une acception plus floue, surtout usitée au Bas-Empire¹⁵¹.

Le voyage d'un " professionnel " de la route, employé du *cursus publicus* ou pouvant l'utiliser, se décomposait en étapes journalières d'une soixantaine de kilomètres¹⁵², sur la base d'une *mutatio* tous les cinq milles romains (avec la variabilité liée à la difficulté des transports sur chaque portion de la route)¹⁵³. Bien entendu, chacun de ces relais (aux équipements sommaires) est limité à des écuries, un habitat destiné au personnel chargé de l'entretien des montures, avec peut-être un petit atelier pour les réparations rapides du harnachement, de la sellerie, un point d'eau pour les bêtes et les hommes, une grange pour le foin et la litière des animaux¹⁵⁴. Son nom lui a été donné en référence à la distance qui le sépare du point de départ de la route, ou bien d'une particularité topographique. Plus espacés, certains de ces relais (les *mansiones*) offrent des services supplémentaires, notamment la restauration du soir, le coucher et les soins pour les animaux. Avec la fréquentation plus longue autorisée par le séjour, le simple relais de chevaux évolue, dans ce cas précis, vers une offre plus complexe¹⁵⁵. Il était d'ailleurs bien souvent installé à l'entrée d'une petite agglomération, dont il a peut-être quelquefois suscité la création.

Comment le voyageur étranger se repérait-il le long de ces routes ? Les bornes milliaires lui indiquaient la distance parcourue, mais elles étaient peu fréquentes et irrégulièrement espacées (il n'y avait sans doute pas de borne tous les milles romains ou toutes les lieues gauloises, mais seulement à des emplacements choisis). Comme Emile Thévenot l'avait soutenu, sans doute les maisons qui remplissaient le rôle de relais routier avaient-elles dans leur décoration des signes distinctifs (façade de couleur, volets rouges ?) comme ceux que des relais de poste de l'ancien régime français¹⁵⁶. Enfin, le relais routier devait pouvoir

¹⁵⁰ BERTRANDY, 2001, p. 45-46.

¹⁵¹ CHEVALLIER, 1972, p. 213 remarque que le terme, utilisé d'abord pour désigner une sentinelle, se transforme en un terme désignant l'endroit de garde, puis un relais.

¹⁵² BERTRANDY, 2001, p. 46.

¹⁵³ La distance entre les *mutationes* semble très variable, puisque R. Chevallier (1972, p. 213) remarque la distance de 8333 pas dans *l'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem* entre les relais d'attelage, mais que les intervalles les plus fréquents sont compris entre 7000 et 12000 pas.

¹⁵⁴ Voir la description fournie par l'*Encyclopédie* de DIDEROT et d'ALEMBERT.

¹⁵⁵ Voir, dans ce cas, l'exemple de la *mansio* du Petit-Saint-Bernard (CAG 73, n°285).

¹⁵⁶ Nous avons eu l'occasion d'étudier voici quelques années plusieurs anciens relais de poste d'Ancien régime (travail de mise en valeur des axes routiers anciens des Monts de Tarare, pour le compte de l'Office de Tourisme des Monts de Tarare, enquête sur la voirie ancienne entre Lyon et Saint-Trivier-sur-Moignans,...), et avons pensé pouvoir trouver dans ce type de construction une comparaison avec les *mutationes* de l'Antiquité. Le cas nous paraît très clair avec le " relais des Trois Fontaines ", aujourd'hui démoli, sur la commune actuelle de Cailloux-sur-Fontaines (Rhône), sur la route royale appelée autrefois route de Saint-Trivier. Afin de distinguer ce bâtiment des autres, trois très gros galets extraits de la moraine glaciaire avaient été juchés sur son toit et

fournir au voyageur des hipposandales (comme celles que nous avons cataloguées à *Ludna*)¹⁵⁷, qui furent sans doute tout à la fois une aide en matière de soins vétérinaires sommaires et un renfort pour les sabots des chevaux lors de la traversée de zones pierreuses ou montagneuses (monts du Beaujolais, dans le cas cité). Un lieu de culte le caractérisait, dédié soit à une divinité topique, soit, la plupart du temps, à Epona, la déesse des chevaux et des voyageurs à cheval¹⁵⁸.

Nous avons des difficultés à qualifier avec précision les étapes mentionnées sur les « Itinéraires » que nous avons en notre possession : par exemple, sur la route de la rive droite de la Saône entre Lyon et Mâcon, les deux étapes de 30 km (*Table* de Peutinger) ou les trois étapes de 20 km (*Itinéraire d'Antonin*) forment une structure fondée sur des distances « bâtarde », trop longues ou trop courtes suivant le voyageur. Elles sont trop longues car, pour un coursier pressé, rapide, 20 km au galop équivalait à « crever sa bête », et, pour un voyageur au pas lent, c'est trop peu pour faire une étape journalière ; le *corpus* des données en notre possession est donc lacunaire.

B. La croisée de Vienne

L'étude récente de F. Bertrand¹⁵⁹ nous dispense d'un nouvel examen général de ce réseau routier. Toutefois, il nous paraît nécessaire de présenter les arguments de notre discussion là où nous croyons pouvoir apporter des compléments aux interprétations de l'auteur.

1. Les voies de Vienne aux Alpes

Deux itinéraires ont été identifiés, l'un qui par Bourgoin rejoignait Aoste et les Alpes, que nous avons déjà repris ci-dessus, l'autre qui rejoignait la cluse de Moirans et Grenoble par *Turedunum*.

a. Le tronçon Vienne-Bourgoin-Aoste

C'est le plus ancien tronçon de cet itinéraire qui, avec la fondation de *Lugdunum* et la mise en place de la « croisée de Lyon » fut dédoublé pour fournir un accès direct de *Bergusium* à *Lugdunum*. La distance nécessite le passage de six relais. De *Vienna* à *Bergusium*, la voie suivait la vallée occupée par le ruisseau de Septème (ou Véga), par Pont-Evêque, Septème et

surnommés « les trois fontaines », par analogie avec les trois villages desservis par ce relais (Fontaines-sur-Saône, Fontaines-Saint-Martin et Cailloux-sur-Fontaines). Le corps de logis était accessible par un portail ouvrant sur une cour de part et d'autre de laquelle se trouvaient les bâtiments. A l'entrée, un vaste hangar abritait les véhicules ainsi qu'un petit atelier et, de l'autre côté, le logement principal, avec un étage servant de logement au gérant. Sous la galerie, l'accès se faisait aux pièces d'accueil, très modestes, à côté desquelles se trouvaient les écuries, pouvant accueillir trois ou quatre chevaux (cf. schéma comparatif). THEVENOT, 1968 recensait plusieurs toponymes « maison-rouge », « maison-blanche » en bordure de voie, mais aussi bien le long d'une voie antique que d'une voie royale.

¹⁵⁷ Autres hipposandales découvertes : à Saint-Martin-le-Vinoux (CAG 38, n°381), à Voiron (CAG 38, n°362).

¹⁵⁸ Cf. par exemple la longue description donnée par le héros dans la scène de l'écurie, dans APULEE, *L'âne d'or*, ch. ????

¹⁵⁹ BERTRANDY, *op.cit.*

Oytier. Au nord-est de Diémoz, au lieu-dit Notre-Dame-de-l'Estra¹⁶⁰, on a repéré des vestiges antiques comprenant ceux d'une voie empierrée de graviers et un niveau à gros galets (*statumen*) bordant un établissement gallo-romain, datable des I^{er}-II^{ème} siècles. Le niveau a été fossilisé par le creusement d'une fosse contenant quelques tessons de céramique luisante (IV^{ème} siècle)¹⁶¹. Peut-être nous trouvons-nous là en présence de la seconde *mutatio* après avoir quitté Vienne, la première s'étant située avant Septème ? Puis, après avoir franchi la dépression entre les collines de Diémoz et de Valencin, entre Villefontaine et Vaulx-Milieu, elle longeait par le sud les marais de Bourgoin et rejoignait la *mansio*/agglomération de *Bergusium*. Au-delà, par Cessieu, Saint-Clair-de-la-Tour et La Batie-Montgascon, elle rejoignait *Augustum* après avoir franchi la Bièvre sur un pont d'époque augustéenne (cf. plus loin, l'étude monographique).

b. La voie de Vienne à Grenoble

Elle est matérialisée sur la *Table* de Peutinger de la manière suivante, avec un calcul des distances en milles romains :

Vigenna XV Turedonno XIII Morgino XIII Cularo

La voie qui quittait Vienne dans une direction sud-est, rejoignait la dépression du Dolon après le franchissement des hauteurs de Bonnevaux. Deux hypothèses principales concernent la localisation du site du relais de *Turedunum*. Il s'agit des deux sites de Tourdan (à Revel-Tourdan) et d'Ornacieux¹⁶². La toponymie pousse bien sûr à retrouver ce *Turedunum* mentionné par la *Table* à Tourdan. Cette *mansio* n'a pu être atteinte qu'après au moins un relais, entre Saint-Sorlin-de-Vienne et Cours-et-Buis, au passage de la Varèze.

2. Les voies de Vienne à la Méditerranée

Dans l'état actuel de notre recherche, nous n'avons aucun élément à apporter en complément de l'étude de F. Bertrand.

C. La croisée de Lyon (les axes " d'Agrippa ")

Strabon¹⁶³ nous décrit une croisée de quatre voies¹⁶⁴ : " Lugudunum, au centre de la Celtique,[...] Agrippa en a fait le point de départ des grandes routes : celle qui traverse les monts Cemmènes et aboutit chez les Santons et en Aquitaine, celle du Rhin, celle de l'Océan

¹⁶⁰ " Toponyme significatif évoquant un sanctuaire de route " : BERTRANDY, 2001 p. 33.

¹⁶¹ Informations archéologiques, *Gallia*, 1996 (1997), p. 99. La fosse du IV^{ème} siècle contenait quelques tesselles de mosaïque, quelques tessons de céramique luisante, et un dépôt lapidaire contenant deux tronçons de colonnes et un autel représentant un *flamen*.

¹⁶² Hypothèse défendue par G. Chapotat, après une reconnaissance très approfondie sur le terrain, et reprise par BERTRANDY, 2001, p. 36 et notes 48, 50...

¹⁶³ IV,6.1 ; DECOURT, LUCAS, 1993, n°8.

¹⁶⁴ GRENIER, 1934, p. 33 ss. Voir à ce propos, plus particulièrement, BESNIER, 1923, p. 87 et 1926 p. 87-96.

qui est la troisième et qui mène chez les Bellovaques et les Ambiens, enfin celle qui conduit en Narbonnaise et au littoral massaliote et qui est la quatrième ”.

Sur cette étoile routière, aucune borne n'est antérieure au règne de Claude (alors que l'on connaît une borne augustéenne sur la voie d'Agrippa de Vienne à la Méditerranée, au 4^{ème} mille – *CIL XVII*, 152, Bertrand, n°1 -). On peut se poser plusieurs questions quant à l'état du réseau décrit par Strabon : était-il considéré comme achevé lors de la rédaction du texte de la *Géographie* ? l'auteur donnait-il un état formant bilan du règne d'Auguste sans tenir compte de l'inachèvement de certains travaux ?

En fait, le réseau « augustéen » est formé d'un carrefour de quatre voies routières, et les bornes “ claudiennes ” montrent que le troisième successeur d'Auguste a conduit l'achèvement du projet plutôt que l'adjonction de sections complémentaires.

Tableau6. Tableau des bornes d'époque claudienne

Lieu de découverte	Références	Voie antique concernée
Anse (Rhône)	<i>CIL XIII</i> ???	Voie de l'Océan
Beligneux (Ain)	<i>CIL XIII 9055</i>	Voie du Rhin
Solaize (Rhône)	<i>CIL XII 5542</i> ; BERTRANDY, n°3	Voie de Narbonnaise (rive gauche)

1. La voie d'Aquitaine

À la sortie de Lyon, il est admis que, par la rue Roger-Radisson, elle passait par le Point-du-Jour, le pont d'Alaï, Le Tupinier, Grézieu-la-Varenne et franchissait les monts du Lyonnais au col de Saint-Bonnet-le-Froid avant de rejoindre la vallée de la Loire et Feurs par Saint-Martin-Lestra, Saint-Barthélémy-Lestra et Salt-en-Donzy.

Cependant, les renseignements donnés par la *Table* de Peutinger semblent erronés, car la carte figure le décompte des distances de la manière suivante :

Lugdunum XVI Forum Segusiavorum VIII Mediolanum XXII Rodumna
et une bifurcation, à partir de *Forum Segusiavorum*, vers *Aquae Segetae* (VIII) puis *Leidmagus XVII*.

Les distances fournies par la *Table* sont les celles-ci :

de Lyon à Feurs, XVI lieues gauloises, soit $16 \times 2.222 \text{ m} = 35.52 \text{ km}$;

de Feurs à *Mediolanum*, VIII lieues, soit $9 \times 2.222 \text{ m} = 20 \text{ km}$;

de *Mediolanum* à *Rodumna* (Roanne), XXII lieues, soit $22 \times 2.222 \text{ m} = 49 \text{ km}$;

de Feurs à *Aquae Segetae* (Moingt), VIII lieues, soit $9 \times 2.222 \text{ m} = 20 \text{ km}$.

Or, si l'on suit les identifications effectuées, *Mediolanum* a été localisé au lieu-dit Miolan, sur la commune de Pontcharra-sur-Turdine, entre Lyon et Tarare. Sa distance est, au départ de Lyon, de 37 km, soit 16 lieues. Par ailleurs, la distance notée aujourd'hui de Lyon à Feurs est de 75 km (34 lieues) par L'Arbresle ou de 64 km par Saint-Bonnet-Le-Froid (29 lieues). Chacune des distances données par la *Table* est ainsi fautive, et pour obtenir une mesure approchant de la réalité, il faut dans le meilleur des cas rajouter la distance donnée de Feurs à Miolan à celle donnée de Lyon-Feurs (XVI+VIII=XXIV lieues, soit $25 \times 2.222 = 55,550 \text{ km}$), puisque la distance à vol d'oiseau entre Lyon et Feurs est de 45 km et, au sol elle s'élève, par la route actuelle, aux nombres donnés plus haut. Nous serions assez portés à identifier là, non

une erreur de la *Table*, mais une erreur d'interprétation suivie d'une inversion d'un des copistes médiévaux successifs ; il faudrait imaginer une construction proche de celle que nous proposons ci-dessous :

Lugdunum VIII Mediolanum XVI Forum Segusiavorum puis bifurcation vers *Rodumna* (au nord) ou *Aquae Segetae* (au sud).

Cependant, cet itinéraire suppose un décalage vers le nord de l'itinéraire énoncé, plus proche de celui de l'actuelle RN7, à moins que cette " erreur " de la *Table* ne soit fondée sur la juxtaposition de deux (voire trois) itinéraires voisins. L'un d'entre eux empruntait l'itinéraire décrit plus haut, par Craponne et Saint-Bonnet-le-Froid puis la vallée de la Brévenne, Saint-Martin-L'Estra et Feurs. Le second passait plus au nord, empruntant une route identique à l'axe moderne par L'Arbresle, Bully (où l'on trouve un lieu-dit " en trêve "), Miolan (Pontcharra-sur-Turdine), Tarare puis, soit par le col du Pin-Bouchain¹⁶⁵ en direction de Roanne, soit par Violay en direction de Feurs puis de Roanne par la vallée de la Loire. Le troisième passait par Amplepuis, en direction de Roanne. Il nous faut immédiatement réserver le toponyme Dième (que Grenier¹⁶⁶ rapproche de Diémoz - Isère, sur la route de Vienne à Bourgoin), qui ne se trouve ni sur le premier ni sur le second itinéraire, mais sur la route d'Amplepuis, et qui fait peut-être partie d'un des innombrables tracés du réseau secondaire.

La traversée des monts du Lyonnais et du Beaujolais, depuis la vallée de la Loire, correspond à la convergence d'un faisceau de routes de toutes époques, dont l'aboutissement se situe à quelque distance au nord de Lyon, dans la zone de la confluence de l'Azergues.

G. Walser (*CIL* XVII) a contourné le problème en proposant la combinaison, sous la même légende, de deux voies distinctes à partir de Feurs, l'une vers Moingt et Usson puis... Toulouse, l'autre vers Miolan, puis Roanne et... Clermont. On voit tout de suite une improbabilité, car le passage de Feurs à Miolan imposerait un retour sur ses pas entre Feurs et Pontcharra-sur-Turdine (lieu-dit Miolan) avant de reprendre la route vers le nord-ouest.

Pour protéger ce tracé, le *fanum* du Mercruy, à Lentilly, a été construit dans le courant du II^{ème} siècle sur un éperon dominant la vallée de la Brévenne.

2. La voie du Rhin

Pour A. Pelletier¹⁶⁷, elle traversait directement la Dombes en direction de Bourg-en-Bresse, suivant en cela un parcours plus tard repris par la vieille route royale jalonnée par les nombreux relais de poste, de la sortie de Lyon vers le plateau de Sathonay puis Saint-Trivier-sur-Moignans (ou le saint porte curieusement un nom en d'autres lieux indicateur d'un carrefour, *trivium*, trêve...), Châtillon-sur-Chalarnon et Bourg-en-Bresse. La route empruntait un itinéraire à travers la Dombes " sèche " et, en évitant ainsi par l'ouest le parcours jalonné d'étangs de la " Dombes humide ", plus aléatoire en période hivernale à cause des nombreux marais, elle rejoignait d'autres voies secondaires venant de Mâcon et de Pont d'Ain. Au-delà de Bourg, elle rejoignait la côtière du Revermont et la longeait en direction de Lons-le-Saunier.

¹⁶⁵ La tradition érudite locale, s'appuyant sur la présence d'une auberge " Au perroquet ", dont le nom provient de la déformation du lieu-dit " Paroquet ", considère qu'il y avait là une *parochia* au Bas-Empire, avec un *parochus* chargé de l'entretien du relais de poste.

¹⁶⁶ GRENIER, 1934, p. 253.

¹⁶⁷ PELLETIER, 1988, p. 36-37.

On peut cependant s'interroger en de nombreux points sur le tracé de cette voie : traversait-elle directement le plateau dombiste à la sortie du territoire de la colonie de Lyon comme le prétend A. Pelletier (ou bien cet itinéraire n'est-il qu'un de ces nombreux itinéraires secondaires ?), ou bien longeait-elle ce même plateau par le sud-est le long de la côtière du Rhône, en évitant la zone de marais, marécages et étangs de la Dombes humide et ses argiles collantes, empruntant la route de Montluel et Meximieux avant de dévier vers le nord le long de la rive droite de la vallée de l'Ain ? La présence de la borne milliaire claudienne de La Valbonne (trouvée en place ?) confirme l'achèvement de cette route sous Claude et la met alors en connexion chronologique avec les autres voies " d'Agrippa ". Ce tracé, qui nous semble plus fondé, offre par ailleurs l'avantage de permettre, vers la confluence de l'Ain, le raccordement des voies secondaires qui traversaient le Bugey par la cluse des Hôpitaux ou qui le contournaient par le sud par les *vici* de Briord et Belley vers Genève et le plateau suisse et vers les agglomérations allobroges d'Aix-les-Bains, Chambéry ou Annecy. Si l'on se réfère aux " voyages " effectués par de nombreux individus ou groupes au cours des temps, il apparaît que leur parcours traditionnel (de Lyon à Genève, par exemple) était le suivant : Lyon... La Boisse... Balan... Chazey... Ambronay... Saint-Jean-le-Vieux... Nantua...¹⁶⁸. Au nord de Pont d'Ain, la voie rejoignait une bifurcation avant Nantua, à Montréal-La Cluse (Le Landéron), où les fouilles de E. Chanel au début du XX^{ème} siècle ont permis de mettre au jour les ruines d'un établissement rural qui avait peut-être rempli la fonction de *mutatio*. Par l'autre branche de ce carrefour, la voie pouvait rejoindre la vallée du Suran, où un fragment de colonne anépigraphique qui a pu être une borne miliaire, a été découvert à Germagnat¹⁶⁹.

3. La voie de l'Océan

Son parcours est décrit et par la *Table* et par l'*Itinéraire*. Les divergences entre les deux sources ont fait penser que les données portées sur la *Table* étaient antérieures à celles de l'*Itinéraire*, dans la mesure où elles correspondent à une modification du réseau des étapes et à une restructuration du système de relais en vue de l'uniformiser en raccourcissant les parcours :

Une étape seulement, dans la *Table*, à *Ludna*, à XVI *lieues* de *Lugdunum* et XIV de *Matisco*, et deux dans l'*Itinéraire*, de distances égales, à *Asa Paulini* (Anse) et à *Lunna* (La Commanderie, commune de Belleville-sur-Saône).

Pour E. Thévenot¹⁷⁰, la distance de *Lugdunum* à *Matisco* nécessitait l'organisation de cinq *mutationes*, espacées de 5 à 6 lieues l'une de l'autre¹⁷¹, la *Table* mentionnant une seule

¹⁶⁸ JULLERON, 1964. Cet auteur insiste sur la liaison à faire entre les créations des abbayes de Nantua et d'Ambronay notamment, au VI^{ème} siècle, et le développement de la circulation pédestre, avec les pèlerinages d'une part et, d'autre part, avec le développement de l'insécurité (c'est le cas pour le voyage d'Abraham Golnitz en 1631, comme ça l'avait été précédemment pour les moines de Saint-Claude au cours du Moyen-Age).

¹⁶⁹ CATTIN P., 1982, *La vallée du Suran, des origines à la fin du XVIII^{ème} siècle. Histoire, art et vie rurale*, Bourg-en-Bresse, p. 32. Avec l'auteur de ce livre, nous avons effectué une recherche fondée sur les principes donnés par A. CLOS ARCEDUC concernant la métrique des voies romaines. Nous avons remarqué une série continue de « points remarquables » échelonnés tous les 1450 m. (carrefours, croix de carrefours, limites communales ou départementales...) sur un parcours de plus de 30 km.

¹⁷⁰ THEVENOT, 1969, p. 98-99.

¹⁷¹ Cette hypothèse est également soulignée par BERTRANDY, 2001, p. 45-46.

mansio, celle de *Ludna*. Elle n'indique pas les relais intermédiaires.

Tableau 7. Tableau récapitulatif (l'astérisque mentionne les sites de *mutationes* non indiqués sur les documents antiques) :

Nom moderne	Nom antique	Distance moderne	Distance ancienne
Lyon	Lugdunum	0	0 (en lieues)
Une <i>mutatio</i> à la « maison-carrée »*	?	10-11	5
Anse	Asa (Paulini)	22	10
Les Tournelles, Saint-Georges-de-Reneins	Ludna	31	16
La Commanderie, Belleville-sur-Saône	Lunna	40	20
Romanèche (Romanèche-Thorins)*	Ad Romanis ?	47	24
Mâcon	Matisco	60	30

Les variantes proposées par l'*Itinéraire* montrent qu'on aurait réorganisé le parcours au début du III^{ème} siècle ap. J.-C., en le divisant en trois tronçons plus courts et plus réguliers, soit deux étapes intermédiaires, celle d'*Asa* et celle de *Lunna*. Ce nouveau découpage a eu pour conséquence de conduire les utilisateurs du *cursus publicus* à négliger le site de *Ludna* au profit de *Lunna* (le site de La Commanderie, au point de passage de la rivière Ardières). Ce changement a-t-il, pour autant, nécessité le transfert de la *mutatio* de *Ludna* à *Lunna* ? Tous les auteurs ont remarqué la presque similitude des noms du relais, signe qui, à notre avis, pourrait correspondre à la volonté des agents-voyers de ne pas bouleverser les habitudes des rouliers et des coursiers, et n'aurait nécessité que le transfert des " services techniques de la *mutatio* ", sans que l'habitat de *Ludna* en soit affecté (ce que montre la permanence de la fréquentation de ce site après le milieu du III^{ème} siècle).

De *Lugdunum* à *Matisco*, le parcours s'établissait donc de la manière suivante : après une sortie de la ville par le *suburbium* de Vaise, la route contournait le plateau de la Duchère par la montée de Balmont (au nord) ou celle des Roches pour atteindre le plateau de Champagne (le relief de Mercure découvert à la Duchère¹⁷² est-il le témoin d'un sanctuaire routier ?). À partir de là, deux possibilités lui étaient données : longer par l'ouest le Mont d'Or en rejoignant Limonest, ou s'en écarter en direction de Lissieu. Si l'itinéraire était bien celui de Limonest (au pied de la commune, nous trouvons encore un toponyme « Maison carrée »), la voie continuait ensuite vers le nord par Chasselay, puis à l'est des Chères (un lieu-dit Grande Charrière) et rejoignait Quincieux où elle devait franchir des marais (sans doute encore très actifs) d'un ancien lit de l'Azergues (dont le confluent avec la Saône s'est situé, à un moment donné, entre Varennes et Ambérieux d'Azergues, près du lieu-dit Veissieux) et, de là, par Ambérieux, elle rejoignait Anse. Après avoir traversé l'agglomération antique, située à l'ouest du *castrum*, la voie longeait le site de Saint-Romain pour rejoindre Villefranche-sur-Saône. Une *mutatio* devait se trouver là, peut-être à la sortie nord de la ville moderne, après la côte du Pain-Bénit, juste avant le gué sur la Mauvaise. Puis, à travers la plaine d'Arnas, elle rejoignait le site des Tournelles de Flandres, où les chercheurs ont localisé la *mansio* de *Ludna*. De ce site, la voie qui traversait la plaine de la Saône en évitant par l'ouest les zones inondables, atteignait le site de la *mutatio* de La Commanderie, à Belleville-sur-Saône, où des fouilles ont été conduites sur un emplacement proche du point de

¹⁷² TROUVER L'ARTICLE : LE RELIEF DE LA DUCHERE ???

franchissement de l'Ardières par un gué. Entre Taponas et Romanèche-Thorins, la commune de Dracé conserve encore un lieu-dit « Maison-Blanche ». Quelques kilomètres plus au nord, Romanèche-Thorins, en bordure de cette même voie, a livré une dédicace aux *Matronae Romaniscae*¹⁷³. Nous évoquerons plus loin l'hypothèse d'un sanctuaire à des divinités topiques, en liaison avec la frontière de la colonie de *Lugdunum* ; nous pouvons aussi proposer l'hypothèse d'un sanctuaire lié au relais routier, une *mutatio*, comme la précédente étape. Malgré l'absence de fouilles, ce site présente quelques points communs avec celui qui a été découvert dans la basse vallée du Rhône, à Bourbouson, sur la commune de Crest¹⁷⁴ ?

Carte récapitulative de l'itinéraire de la voie de l'Océan (sur un fond de carte au 1/100 000^{ème})

4. La voie de Narbonnaise

Elle existait avant la fondation de la colonie de *Lugdunum* et, comme G. Chapotat l'a bien montré¹⁷⁵, son tracé rejoignait directement celui de la voie de l'Océan au nord-est de la ville après avoir contourné cette dernière par l'ouest. Une bifurcation située entre Francheville (Chapotat) et Saint-Genis-Laval (Audin) permit ensuite, lors de la fondation coloniale, de rejoindre le plateau de Fourvière.

Carte récapitulative de l'itinéraire du raccordement lyonnais (fond de carte au 1/100 000^{ème})

5. Les autres voies

À ces quatre axes initiaux, ont été très tôt adjointes deux routes de première importance, la voie d'Italie (qui n'est pas une création, mais l'adaptation du réseau à une situation nouvelle) et le *compendium* Lyon-Vienne.

a. La voie d'Italie

Elle était auparavant destinée à assurer uniquement la desserte de Vienne, depuis l'Italie par les cols des Alpes, Chambéry puis Aoste par le pont du Boutey sur le Guiers (à l'est) et le pont de la Bièvre¹⁷⁶ à l'ouest du bourg et Bourgoin. Au milieu du I^{er} siècle de notre ère, à partir de Bourgoin, une bifurcation permit de rejoindre *Lugdunum* par La Verpillière, Saint-Bonnet-de-Mure et Bron, jusque dans les *suburbia* de Lyon par le quartier de Monplaisir, la rue des Frères Lumière et la rue du Père Chevrier, en direction du pont sur le

¹⁷³ ILTG 311. Certainement dans le même type de faciès archéologique, le relais de Loisia (Jura) fouillé au temps de Brillat-Savarin, avait livré une très belle statuette d'Epona (THEVENOT, 1958, p. 238 recense les trouvailles effectuées dans le " grand murger ", lieu de cette découverte : à l'intérieur de ruines de bâtiments, des céramiques communes sombres, des ossements de chevaux et "des fers à chevaux de forme bizarre"... certainement des hipposandales).

¹⁷⁴ BASTARD, 2002 ; à compléter par l'analyse du dépôt monétaire par ESTIOT, *ibid.*, p. 133-135.

¹⁷⁵ CHAPOTAT, 1959 ; *Id.*, 1973 ; *Id.*, 1981 ; *Id.*, 1990.

¹⁷⁶ SRA *Bilan scientifique* 1999 p. 100. Les restes du pont de Bièvre étaient formés de pieux de chêne datés de l'époque augustéenne.

Rhône¹⁷⁷.

b. Le *compendium* de Lyon à Vienne

Son nom lui est donné dans l'*Itinéraire d'Antonin*. De Vienne, en rive gauche du Rhône, il suit approximativement le tracé de la RN 7 actuelle, s'en écartant cependant quelquefois¹⁷⁸, et rejoint la voie d'Italie à Lyon, rue des Trois Pierres¹⁷⁹. Il a pu être créé dans les années qui suivirent le règne d'Auguste, avant 20 de notre ère. Jalonné de bornes miliaries sur tout son tracé, il n'en a conservé que deux (Solaize et Saint-Jean-de-Dieu) mais le franchissement de l'Ozon, où se place l'ancienne *villa Octauum* de Grégoire de Tours (à Sérézin ou Saint-Symphorien), garde, tout comme Oytier (sur la route de Vienne à Bourgoin), le souvenir d'un VIII^{ème} mille¹⁸⁰.

6. Les transversales est-ouest

Leur principale raison d'exister se situe dans l'intérêt stratégique d'assurer la liaison entre les bassins fluviaux du Rhône et de la Loire. Le faisceau des routes joignant la vallée de la Loire à la vallée de la Saône et du Rhône est très important. Chacune des vallées des affluents de rive droite de la Saône et du Rhône a formé, potentiellement, un axe de franchissement des seuils montagneux (vallées de la Turdine, de la Vauxonne et de leurs affluents...).

E. Thévenot a cru pouvoir donner à la route de Roanne à Lyon par Charlieu, Thizy, Saint-Clément-sur-Valsonne et l'Arbresle, une datation médiévale¹⁸¹. À courte distance, mais sur un tracé plus méridional, la voie de Roanne à L'Arbresle par Lay, Fourneaux, Machézal et Tarare, serait plus ancienne. Ces itinéraires croisaient entre Amplepuis et Machézal un faisceau de voies nord-sud joignant Mardore au nord (et plus loin, la Bourgogne, par les crêtes) à Saint-Marcel-de-Félines et à la Loire au sud, où se trouvait le point de passage le plus fréquenté de la Loire, à Pinay, et d'où partait un ensemble de voies traversant le Massif Central ou le contournant par le sud. Ces axes se croisaient suivant un type très particulier de carrefours, que P. Fustier dénomme " carrefours triangulaires " ¹⁸². Pierre Fustier avait prospecté avec soin les crêtes des monts du Beaujolais et les parties amont des vallées des affluents de rive droite de la Saône. Il avait repéré les traces de ces voies secondaires, souvent étayées par des infrastructures importantes¹⁸³, et bordées par des établissements qu'il datait de l'époque romaine par les trouvailles archéologiques. Après en avoir localisé plusieurs, à peu près tous sur le même type de profil topographique, il leur a

¹⁷⁷ Plaquette de l'exposition " Il était une voie " ; *SRA Bilan scientifique*, 1996, p. 146 ;

¹⁷⁸ PELLETIER, 1988, p. 39.

¹⁷⁹ PELLETIER, 1988, p. 39 ; BERTRANDY, 2001, p. 29.

¹⁸⁰ BERTRANDY, 2001, p. 29.

¹⁸¹ THEVENOT, 1969, p. 224 ; FUSTIER, Un trajet pré-romain jalonné et gradué, *Antiquités Nationales*, n° 14-16, p. ???.

¹⁸² FUSTIER, 1968, fig. 13.

¹⁸³ FUSTIER, 1968, p. 84 (à Lay), 108 (à Mardore), 118 (à Saint-Martin-la-Fausseté), 124 (à Neaux)...

donné un rôle de postes de la police des routes¹⁸⁴.

La morphologie des carrefours triangulaires (d'après Fustier)

a. La voie de Vienne à la vallée de la Loire

Bien que non indiquée dans les itinéraires antiques, cette voie constitue « le plus court chemin (vers la Loire) depuis la vallée du Rhône »¹⁸⁵. Deux hypothèses ont été développées sur son tracé, qui recouvrent peut-être deux époques successives, ou deux cheminements de marchandises différents.

Le tracé « rhodanien ». Il longeait la voie « fluviale » du Rhône puis du Gier pour former un axe mixte le long de la vallée du Gier et était jalonné par les sites de *mansiones* comme celui de Combeplaine, à Rive-de-Gier.

Le tracé « intérieur » qui, de Vienne, rejoignait Sainte-Colombe, puis escaladait le massif du Pilat et le franchissait au col du Pilon, pour redescendre sur le lieu-dit « Trèves », Rive-de-Gier, Saint-Chamond, L'Etrat, la Fouillouse et la vallée de la Loire.

b. La voie de Grenoble à la Saône

Nous l'avons déjà évoquée à propos de l'itinéraire emprunté par César alors qu'il souhaitait rejoindre au plus vite les Helvètes qui traversaient le Bugey et la Dombes/Bresse. Cet axe très ancien, qui suivait la vallée de l'Isère jusqu'à Voreppe, empruntait ensuite un faisceau de tracés vers l'Île Crémieu et franchissait le Rhône à l'aval de Lagnieu, entre Saint-Vulbas et la confluence actuelle de l'Ain et du Rhône. Au-delà, à travers la Dombes humide, plusieurs pistes ou routes rejoignaient la côte de la Saône et les principaux gués de la rivière, notamment le gué de Grelonges, pour trouver, en rive droite, les routes menant vers la vallée de la Loire à travers le Beaujolais.

c. Les voies du Rhône au Massif Central

La morphologie de la côte rhodanienne au sud du confluent du Gier et du Rhône a imposé la mise en place d'un réseau d'axes routiers secondaires empruntant quelquefois les vallées des affluents de rive droite.

Les archéologues ont ainsi repéré une route menant du Rhône (à Andance) à Annonay par Davézieux puis, le long de la Cance, vers le pays vellave.

7. Les voies secondaires

Outre ces voies principales, sur l'étude desquelles nous n'avons pas à revenir, il nous faut insister sur le tracé de quelques voies d'une importance primordiale dans la structuration de l'espace antique. On doit les envisager à plusieurs niveaux, d'importance régionale ou locale. Si l'on descend au niveau local, les voies étaient déjà en nombre considérable, à peu près le même qu'aujourd'hui ; en donner une description précise reviendrait à commenter les tracés figurés sur la carte IGN actuelle. De plus, la grande majorité d'entre elles forme un réseau a-temporel, immémorial et fort peu significatif du rôle structurant que les Romains ont

¹⁸⁴ FUSTIER, 1968, p. 132 ; *Id.*, 1954, p. 179.

¹⁸⁵ CAG 42, p. 50.

certainement voulu confier à leur réseau routier principal¹⁸⁶.

Leur statut est varié : on a remarqué que certaines voies d'époque romaine, sans doute plus nombreuses que ne peut le montrer le *corpus* des sources disponible, ont été tracées, construites ou aménagées à l'initiative de personnes privées, sans doute pour, au moins dans un premier temps, desservir une propriété ; dans un second temps, elles ont pu être réaffectées au service d'une collectivité vicinale en tombant dans le domaine public¹⁸⁷.

¹⁸⁶ FUSTIER, 1968.

¹⁸⁷ BUISSON, CLOPPET, 19???

II. Axes fluviaux

La région est principalement composée autour de l'axe fluvial séquano-rhodanien¹⁸⁸. Les marinières, qui raisonnent en matière de bassin fluvial, n'ont pu que remarquer les potentialités de cet espace. Les enjeux économiques ont toujours été considérables car « *Le Rhône est le fleuve le plus riche de la Gaule* »¹⁸⁹. J. Rougé a montré, dans ses travaux, son rôle dans la relation entre Lyon et l'intérieur de l'Europe¹⁹⁰. Étoile routière pour Auguste, *Lugdunum* était aussi au centre d'un réseau « fluvial » desservant toute la Gaule, emprunté par les cargaisons de marchandises et les hommes. La description que donne Strabon de notre région¹⁹¹ montre bien cette priorité donnée à l'axe fluvial

A. Données hydrographiques

1. La Saône

Le bassin versant de la Saône rejoint et alimente celui du Rhône au confluent lyonnais. Son régime hydrologique complète celui du Rhône en lui apportant les eaux des pluies automnales et hivernales lorsque ce dernier est en basses eaux du fait de la rétention nivale sur les massifs. Longue de 480 km, elle prend sa source dans le massif des Vosges, à Vioménil et, après avoir reçu le Doubs, entre dans le domaine que nous avons choisi d'étudier au sud de Mâcon, soit à moins de 60 km en amont de la confluence.

Dans la traversée de ce dernier tronçon de son cours, elle reçoit ses affluents de rive gauche, la Seille, la Reyssouze, la Veyle, la Chalaronne et le Formans dont l'alimentation se situe sur le plateau dombiste (alimentation pluviale) et de rive droite, l'Ardière, la Vauxonne, le

¹⁸⁸ STRABON, Géographie, IV, 1.14 : « La Rhône peut être remonté très haut, même pour des cargaisons considérables. La Saône prend le relais, ainsi que le Doubs son affluent. Elles sont ensuite transportées par terre jusqu'à la Seine... »

¹⁸⁹ PLINE, *HN*, III, 4.

¹⁹⁰ Cf. une très bonne synthèse des travaux précédents, dans CHRISTOL et FICHES, 1999.

¹⁹¹ IV, 1.2 : « L'ensemble du pays se trouve arrosé par les fleuves qui descendent des Alpes, des Cévennes et des Pyrénées, pour aller se jeter, les uns dans l'Océan, les autres dans la Méditerranée. Les régions qu'ils traversent sont la plupart du temps des plaines ou des collines formant des bassins favorables à la navigation. Les cours d'eau sont si heureusement disposés les uns par rapport aux autres qu'ils livrent passage d'une mer à l'autre en n'imposant que de brefs parcours terrestres et à travers des plaines faciles ; la majeure partie des trajets se fait par eau, aussi bien dans un sens que dans l'autre. Le plus favorable à ce trafic est le Rhône, en raison des nombreux affluents qu'il reçoit et parce qu'il vient se jeter dans notre mer après avoir traversé les régions les plus fertiles de la Gaule... »

IV, 1.14 : « ... le Rhône, en effet, peut être remonté très haut et par des embarcations de fort tonnage ; en outre, il conduit en de nombreuses régions par le canal et ses affluents, navigables eux-mêmes et pouvant porter de fortes charges. Du Rhône on passe en effet à la Saône et au Doubs, qui viennent s'y jeter ; puis, par voie de terre, les marchandises sont transportées jusqu'à la Seine dont le cours conduit à l'Océan chez les Lexoviens et les Calètes et, de là, en Bretagne, qu'atteint une traversée de moins d'un jour. D'autre part, comme le courant du Rhône est rapide et difficile à remonter, une partie des marchandises s'achemine plutôt par terre et les charrois, traversant l'Auvergne, atteignent la Loire quoique le Rhône ne soit pas non plus très éloigné d'une partie de ces régions. Mais la voie de terre est plane et assez courte – environ 800 stades - ; sa facilité conduit donc à ne pas remonter le fleuve ». Traduction LASSERE, cité par GRENIER, 1934, p. 474.

Nizerand et l’Azergues qui reçoivent leurs eaux et celles de leurs affluents des monts du Beaujolais et du Lyonnais.

Le confluent de l’Azergues et de la Saône a fait l’objet d’études récentes montrant que son emplacement actuel est peut-être différent de celui de la période antique : l’examen de la Carte de Cassini montre qu’encore au XVIII^{ème} siècle, il se situait plusieurs kilomètres à l’aval de l’actuel¹⁹², au pied de la terrasse alluviale d’Ambérieux-d’Azergues. Seul un bief, de datation indéterminée, est figuré sur ce document et emprunte un parcours semblable à celui de l’Azergues canalisée.

Après sa confluence avec l’Azergues, la Saône entre dans un goulet qui se resserre jusqu’à Lyon où elle vient heurter le rocher de Pierre-Scize au pied de la colline de Fourvière, après une dernière zone d’expansion de crue dans la plaine de Vaise.

Dans la littérature antique, à la Saône est associée la notion d’extrême lenteur¹⁹³. Elle est désignée tour à tour par deux noms, Souconna, associé à un culte à la rivière divinisée, et Arar. Le nom *ARAR* est un hydronyme¹⁹⁴ préceltique formé du redoublement du substantif *AR*, signifiant “ l’eau (courante) ” (que l’on retrouve dans la composition du nom antique d’Arles : *AR-LAT* ou dans celui de Lattes, près de Montpellier : *LAT-ARA*). Par le redoublement, on soulignait l’importance du cours d’eau.

Carte du bassin versant de la Saône, d’après Astrade
 Confluence de l’Azergues et de la Saône (carte de Cassini/études Bravard)
 Profil en long de la Saône, de Mâcon à Lyon, d’après Astrade

2. Le Rhône

Ce fleuve, qui vient recueillir les eaux de la Saône à Lyon, est un des plus grands d’Europe¹⁹⁵. Long de 812 kilomètres, il est l’émissaire du glacier du Rhône dans le massif de l’Aar-Gothard, et son cours passe par trois régimes successifs au moins : d’un régime torrentiel depuis sa source jusqu’au lac Léman, sa forte pente et sa vitesse importante dans ce premier tronçon (jusqu’à Brigue) sont calmées par le transit des eaux dans le lac, à la sortie duquel, à l’aval de la ville de Genève, il reçoit l’Arve, son premier affluent français.

- De Genève à Lavours, il subit les contraintes des reliefs jurassiens traversés, avec notamment le passage des chaînons du Jura au Pas-de-l’Ecluse, la très fameuse “ perte du Rhône ” (noyée aujourd’hui dans la retenue du barrage de Génissiat) à l’aval de laquelle son cours prend une direction nord-sud, pour longer notamment à l’ouest le chaînon du Crêt d’Eau (ou Grand Colombier) et à l’est la plaine de Chautagne, au nord du défilé de Pierre-Châtel où un ancien lit glaciaire le relie encore, par le canal de Savière, au lac du Bourget¹⁹⁶. Dans ce tronçon, il reçoit principalement le Fier en rive gauche et le Furans en rive droite, dans la

¹⁹² BRAVARD, 2002.

¹⁹³ Comme l’avait souligné César (*BG*, I, 12)... En dernier lieu, DECOURT, LUCAS, 1993 ; DECOURT, 2002.

¹⁹⁴ LEBEL, 1956, n°390 p. 213-214 (*ar-*, cours d’eau) et 641, p. 342-343 (*Arar*).

¹⁹⁵ AMMIEN MARCELLIN, XV, xi, 16-18.

¹⁹⁶ BRAVARD, 1981

grande plaine occupée aujourd'hui par le marais de Lavours.

- De Pierre-Châtel à Lyon, le fleuve a hésité au cours des temps entre plusieurs tracés successifs¹⁹⁷, son lit évoluant en liaison avec la progression des glaciers quaternaires. Après avoir effectué un coude à plus de 110° vers le nord-ouest, il passe aujourd'hui à l'ouest de la montagne de Brégnier-Cordon. À l'endroit où il effectue ce coude spectaculaire, le Rhône reçoit en rive gauche le Guiers. La remontée vers le nord-ouest s'effectue aujourd'hui par un chenal en tresse rectiligne jusqu'au saut du Rhône, alors que, dans l'Antiquité, le fleuve allait contourner par l'ouest l'île de Ciers (occupée aujourd'hui par les communes des Avenières et du Bouchage), avant de retrouver à la latitude de Saint-Benoît-de-Cessieu un tracé voisin de celui d'aujourd'hui. L'ancien méandre du Saugy, sur cette commune, est l'un des témoins de ce lit disparu. Ce changement de cours est à l'origine d'une variation notable de la pente du cours d'eau, dont témoignent les diagrammes synthétiques ci-dessous, variation qui a dû influencer fortement les conditions de navigation au cours du temps¹⁹⁸. À l'aval de cette zone de large divagation, le fleuve se resserre sur un affleurement calcaire dur (Bathonien-Bajocien) qui a formé un rapide où les eaux ont dégagé tout reste de sédiment au point de faire apparaître la pierre et d'aménager un très violent seuil, dont la difficulté de franchissement est restée dans la toponymie avec le nom du " Sault " de la commune de Sault-Brénaz¹⁹⁹. A l'aval du " sau(l)t ", le fleuve traverse un paysage resserré entre les massifs de l'Ile-Crémieu et du Bugey, avant d'effectuer un nouveau coude brutal vers le sud-ouest dans la plaine de Lagnieu. Un peu en aval, la plaine s'élargit avec la confluence de la rivière Ain, dont l'emplacement a, là encore, largement évolué vers l'ouest au cours de l'époque historique.

Profil en long du Rhône de sa source à Lyon

Carte du bassin-versant du Rhône (d'après Bravard)

Carte des cours successifs du fleuve à l'aval du confluent avec le Guiers (d'après Bravard)

3. L'Ain

La rivière Ain prend sa source dans la montagne du Jura et passe par deux régimes successifs, avec une première partie de son cours étroitement contenue dans les reliefs jurassiens et une seconde partie, à l'aval de Pont d'Ain, dans une large plaine, limitée à l'est par le relief bugiste et à l'ouest par la côtière de l'Ain, véritable couloir historique²⁰⁰. L'Ain apporte au Rhône un complément très appréciable à son régime hydrologique.

A l'aval de la confluence avec l'Ain, le Rhône est encadré au nord par la côtière de Dombes et au sud par les derniers *thalwegs* du Bas-Dauphiné, eux-aussi témoins de l'histoire glaciaire régionale. Le fleuve entre alors dans la plaine lyonnaise aujourd'hui occupée par la banlieue est de la ville. Les traces de son lit ancien sont très largement visibles dans les aires laissées

¹⁹⁷ BRAVARD, 1987

¹⁹⁸ PROVANSAL *et al.*, 1999, p. 13-32 (particulièrement p. 19).

¹⁹⁹ À la différence de « Salt », dans « Salt-en-Donzy » (Loire), qui est issu du latin *saltus*, « sault » vient de la particularité du cours du fleuve à cet endroit, puisqu'il « saute » un affleurement de roche calcaire dure qu'il a dégagé au cours du temps.

²⁰⁰ faire allusion à l'histoire de la frontière savoyarde et la bataille de Varey.

vierges de constructions par les urbanistes alertés par la violence des crues de 1840 et 1856, pour servir d'éventuels champs d'expansion à des crues modernes. Jusqu'à la confluence avec la Saône, le régime du Rhône est d'abord nivo-pluvial, puis pluvial grâce aux apports jurassiens. Cette tendance se renforce encore avec l'apport séquanien.

Le confluent du Rhône et de la Saône a donné lieu à de nombreuses études, notamment par Audin et Russo, puis par Desbat et Lascoux²⁰¹. Il est acquis aujourd'hui qu'au cours des périodes glaciaires, la confluence a évolué vers le sud depuis le pied de la colline de la Croix-Rousse. En ont subsisté longtemps des lônes quelquefois ennoyées, comme celles de la place Tolozan ou de la place Antonin-Poncet mises en évidence lors de fouilles récentes²⁰². Ce n'est que lors des travaux d'urbanisme de la fin du XVIII^{ème} siècle que Michel-Antoine Perrache a donné à la presqu'île le faciès qu'elle présente aujourd'hui ! Jusque là, les deux cours d'eau se rencontraient par plusieurs bras, dont le principal était situé en aval de la Prairie d'Ainay²⁰³. La rive gauche du Rhône au confluent était formée de nombreuses lônes²⁰⁴ ou brotteaux, de la région du Parc de la Tête d'Or à celle de la Guillotière ; le lit majeur du fleuve s'étalait vers l'est jusqu'aux premiers contreforts situés près du fort Lamotte et, durant la période post-romaine, des inondations ont sans doute régulièrement dévasté cette zone (jusqu'aux inondations catastrophiques de 1840 et de 1856)²⁰⁵. A l'aval de la confluence, lors de laquelle les eaux de la Saône - à *maxima* hivernaux - se joignent à celles du Rhône - aux *maxima* de printemps (liés à la fonte des neiges des massifs alpins) - le Rhône reçoit l'Yzeron, rivière de rive droite descendant des monts du Lyonnais.

Jusqu'à Vienne, le fleuve est encadré strictement par les massifs voisins, à l'exception de sa confluence avec le Gier. À une latitude voisine, en rive gauche, l'Ozon vient enrichir le Rhône. Cinq kilomètres à l'amont de Vienne, le Rhône entre dans un défilé entre le massif du Pilat et les Balmes Viennoises, et son lit majeur est alors d'une largeur égale à celle de la plaine traversée. Dans la traversée de Vienne, il reçoit la Gère, en rive gauche, la confluence ayant vraisemblablement occasionné la formation de bancs de graviers et de sables facilitant la traversée du cours d'eau et la création d'une agglomération²⁰⁶.

À l'aval immédiat de Vienne, le Rhône circulait dans un lit formé de chenaux multiples²⁰⁷,

²⁰¹ AUDIN, 1947 ; AUDIN et RUSSO, 1964 ; DESBAT et LASCoux, 1999.

²⁰² ARLAUD C. (dir.), 2000. L'évolution du confluent est particulièrement bien résumée par les trois croquis des pages 262-264 (" à la fin du Premier âge du fer ", " autour de notre ère " et " à la fin du 1^{er} siècle ap. J.-C. ").

²⁰³ Plan scénographique de 1550.

²⁰⁴ Lône : ancien bras d'un fleuve, la plupart du temps devenu une étendue d'eaux mortes, quelquefois remis en eaux vives par la montée du niveau du cours d'eau. Brotteau : terme lyonnais signifiant « lône », « morte »... (Litttré de la Grande Côte).

²⁰⁵ Dans son compte-rendu des fouilles du mausolée des Acceptii, 31 rue de Marseille, A. Allmer indiquait bien que le tombeau avait été détruit sans doute par un affouillement de ses fondations (TURCAN, 1968, p. 34).

²⁰⁶ LEGLAY, 1977.

²⁰⁷ LEBOT-HELLY, HELLY, 1999.

comme le rappelle le toponyme “ L’Île ”, dans le faubourg sud, avec la paroisse de Notre-Dame-de-L’Île. Après un rétrécissement dans le défilé de Vaugris, le fleuve entre dans les “ Côtes du Rhône ”. Son cours est, à partir de là, formé de bassins succédant à des étranglements, bassins à l’intérieur desquels il reçoit tour à tour en rive gauche la Varèze, puis la Sanne, le Dolon, le Suzon, la Bance à l’aval de laquelle il passe par le défilé d’Andance-Andancette et reçoit la Galaure qui descend du plateau de Chambaran, puis il entre dans celui de Tain-Tournon, avant de rejoindre le confluent de l’Isère et de s’acheminer vers son embouchure en Méditerranée²⁰⁸. En rive droite, le piedmont du Massif Central tombe brutalement sur la vallée du Rhône et les cours d’eau affluents, courts et peu nombreux, s’y précipitent par des gorges profondes.

4. L’Isère

Elle rejoint le Rhône au sud du plateau de Chambaran. Elle provient du massif alpin et atteint son confluent après un parcours d’une cinquantaine de kilomètres depuis sa sortie de la cluse de Voreppe, durant lequel elle a longé le massif du Vercors dont elle a reçu les affluents, par de volumineux cônes de déjections.

La vallée de l’Isère forme une excellente voie de pénétration vers l’intérieur du massif alpin, large parfois de plusieurs kilomètres, comme c’est le cas entre la confluence et la cluse de Voreppe, où elle s’étale dans une vaste plaine alluviale bordée au nord par le plateau de Chambaran et au sud par le massif du Vercors. Son brusque changement de direction au sortir de la cluse de Voreppe est lié au décalage dans la fonte des glaciers de l’Isère et du plateau de Rives. Elle montre l’orientation des hommes vers un autre axe que celui de la vallée du Rhône²⁰⁹.

Outre le réseau des trois cours d’eau principaux (Rhône, Saône, Isère), la région étudiée est donc traversée par plusieurs cours d’eau secondaires importants (l’Ain, par exemple) ou de très faible intérêt dans la géographie commerciale moderne, mais qui ont joué avoir un grand rôle dans celle de l’Antiquité (Guiers, Gier, Bourbre...) ²¹⁰.

Carte hydrographique de la région

B. Les conditions de la navigation

La reconstitution des périodes antérieures repose en grande partie sur la perception que notre époque possède de l’environnement des époques qu’elle étudie. Dans le cas de notre région, le cours des fleuves et rivières a laissé dans le sol l’empreinte de son histoire, à travers les paléochenaux, méandres et lônes abandonnés.

1. Les textes

²⁰⁸ AMMIEN MARCELLIN, XV, xi, 18. Pour lui, le Rhône était navigable par de gros bateaux à partir du confluent de l’Isère.

²⁰⁹ JOSPIN, 1997.

²¹⁰ GRENIER, 1934, vol. 2, p. 475 ; IZARRA, 1993, p. 29-31 ; ROSSIAUD, 2002.

Plus que les climats, ce sont les événements fluviaux qui ont attiré l'attention des auteurs anciens, et particulièrement les auteurs chrétiens : Grégoire de Tours et Marius d'Avenches indiquent qu'en l'année 563²¹¹, un événement extraordinaire se produisit, avec l'effondrement d'une montagne près du Rhône au *castrum Tauredunum*. Les avis des chercheurs sont aujourd'hui très partagés sur l'interprétation de cet événement et sur sa localisation précise, comme l'indiquent les éléments que nous livrons dans le paragraphe suivant. L'aide de la toponymie pourrait être décisive, car la *Table* de Peutinger signale, dans le département de l'Isère, une *mansio*, déjà étudiée ci-dessus, nommée *Turreduno*, mais ce lieu est trop éloigné du fleuve !

Plus classique, et plus localisée, est la crue du Rhône et de la Saône de 580, mentionnée encore par Grégoire de Tours²¹², qui semble avoir eu des effets encore plus néfastes que les autres crues “ traditionnellement connues ” à Lyon, car elle fut une crue conjointe des deux fleuves, comme le furent les crues “ centennales ” de 1840 et de 1856. De nouvelles crues eurent lieu en 585 et 588 ; celle de 588 ne fut semble-t-il notée que pour la Saône, de même que celle de 817 ou 827²¹³.

2. L'archéologie

A l'amont de Lyon, dans la zone de la côtière du Rhône, les géographes ont noté que, depuis l'Antiquité, l'ensemble du Rhône tressé a basculé vers le nord (vers Miribel), comme l'indiquent les archives et comptes rendus de conseils municipaux²¹⁴. Cette transformation est due à l'activité hydrologique, depuis des époques très antérieures aux mentions des textes du Haut Moyen-Age.

Les études menées par les archéologues depuis près de vingt ans ont été, pour la plupart

²¹¹ GREGOIRE DE TOURS, *Hist. Franc.*, IV, 31 ; MARIUS, *Chron.*, pour l'année 563 : “ Il parut alors dans les Gaules, un grand prodige au château *Tauredunum*, situé sur une montagne au bord du Rhône. Cette montagne fit entendre pendant près de soixante jours un étrange mugissement, et enfin elle se sépara d'une autre dont elle était proche, et se précipita dans le fleuve avec les hommes, les églises, les richesses et les maisons qu'elle portait. Le fleuve sortit de son lit et reflua, car cet endroit était des deux côtés serré par des montagnes entre lesquelles ses eaux torrentueuses coulaient par un lit étroit. Le fleuve, dans cette inondation, engloutit et renversa tout ce qui se trouvait sur ses rives supérieures ; puis, les eaux amoncelées, se précipitant de nouveau, surprisent inopinément, comme elles l'avaient fait plus haut, les habitants du pays situé plus bas, les noyèrent, abattirent les maisons, emportèrent les chevaux et ce qui se trouvait sur la rive, bouleversant et ravageant tout par une inondation violente et subite jusqu'à la ville de Genève. On dit qu'il s'amassa dans cette ville une telle quantité d'eau, qu'elle franchit les murs, ce qui n'a rien d'in vraisemblable parce que, comme nous l'avons dit, le Rhône en cet endroit coule dans un défilé entre des montagnes, et se trouvant intercepté, sans avoir sur ses côtés de passage par où il pût s'échapper, il franchit la montagne renversée et détruisit tout ” (cité par CHAMPION, 1861, t. III, p. 186-187 et note 3).

²¹² Cité par CHAMPION, 1861, t. III, p. 188 et notes 1 et 2. “ Le Rhône, joint à la Saône, se déborda, causa de grands dommages aux populations et renversa une partie des murs de la ville de Lyon ”. Marius d'Avenches complète le tableau en indiquant que des dégâts identiques eurent lieu dans le Valais, ce qui implique que la crue venait de la partie amont du fleuve.

²¹³ CHAMPION, 1861, t. III, p. 190.

²¹⁴ BRAVARD, 1987, p. 94. Les témoignages écrits montrent qu'entre le V^{ème} et le IX^{ème} siècle, puis au XII^{ème} siècle, “ des variations de grande ampleur se sont produites. Le traité passé en 1326 entre le sire de Beaujeu, seigneur de Miribel, et le Dauphin, abandonne à ce dernier la paroisse de Vaulx-en-Velin, que le Rhône vient d'isoler définitivement du mandement de Miribel.

d'entre elles, accompagnées d'études géomorphologiques approfondies, tant il est vrai que notre connaissance des habitats doit se mettre à l'étude des milieux et des environnements. Les travaux de J.-P. Bravard et de son équipe ont permis de reconnaître, dans le contexte très précis de la géomorphologie fluviale, la succession de phases climatiques et les changements des milieux de vie depuis l'Antiquité. Les recherches, guidées par la succession des chantiers archéologiques, ont porté sur différents secteurs du Haut-Rhône, de la région lyonnaise²¹⁵ et viennoise²¹⁶ et, plus récemment, sur les paléo-chenaux du Rhône dans la région des " Basses terres " dauphinoises²¹⁷. En amont de Lyon, deux des secteurs d'étude des géomorphologues intéressent notre région : il s'agit, de l'amont vers l'aval, du coude situé entre Pierre-Châtel et Le Bouchage, puis, à l'aval du défilé, de la plaine située entre Creys-Malville et Sault-Brénaz, où un second défilé rocheux vient verrouiller la vallée glaciaire.

J.-P. Bravard a eu la possibilité d'effectuer des prélèvements de sédiments dans les berges du canal d'amenée d'eau et des constats sur la géomorphologie locale, à l'occasion des travaux réalisés en 1983 par la Compagnie nationale du Rhône pour la création du barrage de Brégnier-Cordon. Il apparaît que le Rhône a fait l'objet d'une auto-capture dans le coude de Brégnier-Cordon entre le IV^{ème} et le VI^{ème} siècle de notre ère, avec un changement significatif de son lit au profit d'un tracé plus oriental, le long du contrefort du Bugey et laissant un espace marécageux à la place de son ancien cours, où la formation des tourbes a pu être datée des VII^{ème}-VIII^{ème} s.

Cette étude n'est pas sans conséquences sur la connaissance de la région :

en premier lieu, au plan chronologique : J.-P. Bravard date les premières sédimentations postérieurement à cette auto-capture du VII^{ème}-VIII^{ème} siècle de notre ère, et Cordon (commune de Brégnier-Cordon)²¹⁸ est sans doute bien le lieu nommé *Turedunum*, où les textes antiques signalent de violents éboulements sur le Rhône à la fin du VI^{ème} siècle²¹⁹, plutôt que Tourdan (le *Turedunum* de la *Table de Peutinger*, sur la commune de Revel-Tourdan), ou Tournon.

En second lieu, au plan de la topographie et des conséquences sur les activités humaines : ce changement spectaculaire du cours du fleuve a modifié considérablement la pente moyenne du fleuve et a bouleversé les caractères de la navigation, qui étaient très différents de ceux d'aujourd'hui ; " ces méandres fossiles permettent d'évaluer les conditions de la navigation antique, qui furent sans doute plus aisées dans un chenal unique, à faible pente et sinueux, que

²¹⁵ Une synthèse des travaux récents sur le Rhône romain a été publiée sous la direction de LEVEAU, 1999, p. 1-176. Sur le confluent lyonnais, cf. AUDIN, 1947 ; AUDIN et RUSSO, 1961 ; *Id.*, 1964 ; ARLAUD *et al.*, 2000.

²¹⁶ LE BOT-HELLY et HELLY, 1999.

²¹⁷ PROVANSAL *et al.*, 1999 ; DE KLIJN, SALVADOR, 1994 ; SALVADOR, 1991.

²¹⁸ BRAVARD, 1983 ; 1987, fig. 5 p. 51. Une datation ¹⁴C lui a été fournie par un échantillon de tourbe daté de 126 +/- 170, soit vers 690 de notre ère. D'autres prélèvements, effectués dans la plaine de Brégnier, sont encore plus précis, et donnent des dates entre le milieu du VI^{ème} et la fin du VII^{ème} siècle. *A contrario*, BROISE, 1974, p. 76 place ces événements sur le Rhône à l'amont du Léman.

²¹⁹ Ci-dessus.

dans le cours d'eau en tresse moderne et contemporain »²²⁰.

carte des tracés successifs du Rhône à Brégnier-Cordon

Les analyses effectuées par P.-J. Salvador (1991) dans le secteur du Haut-Rhône compris entre le défilé de Malarage (en amont) et celui de Villebois (en aval), c'est-à-dire dans la plaine de Malville-Sault-Brénaz, ont confirmé les résultats des études de J.-P. Bravard sur le cours du fleuve : un fleuve en évolution constante, dans un schéma complexe. Plusieurs paléo-chenaux ont pu être datés par des découvertes archéologiques effectuées dans leur lit, comme le dépotoir de l'Age du bronze des Barlières qui a livré un fragment de bois daté par le ¹⁴C de 1852-1510 av. J.-C.²²¹. Celui de Buffières a été recoupé avant 764-408 av. J.-C.²²² ; celui des Brotteaux a arrêté de fonctionner durant le Haut Moyen-Age²²³ et celui de Port-Neuf fonctionnait encore au XIX^{ème} siècle. Tout ceci montre que le cours du Rhône, sur ce petit tronçon, avait un style à méandre “ se décalant de la bordure du bassin vers son tracé actuel ”²²⁴. La prospection archéologique²²⁵ a été conduite sur une bande d'environ 50 m de largeur sur chaque rive du cours d'eau, lors des travaux préparatoires à la chenalisation du lit du fleuve pour l'équipement de la centrale hydroélectrique de Sault-Brénaz ; elle a mis en évidence vingt-trois sites qui ont fait l'objet d'une fouille ou d'une prospection et qui s'étendent du Néolithique ancien au XIX^{ème} siècle. Sur au moins deux d'entre eux, les fouilleurs ont mis au jour des traces identifiées comme des aménagements de berges (sur la commune de Briord, aux lieux-dits le “ Pré de la Cour ” et “ Le Serre ”). Cet ensemble d'aménagements est révélateur d'une augmentation de l'activité hydrologique dans ce secteur du Haut-Rhône, avec pour corollaire l'abandon de ces sites après la période julio-claudienne ; deux autres sites, en rive gauche et en rive droite, ont montré l'extension probable des aménagements du *vicus* de Briord, comme nous l'avions déjà suspecté à partir des données de l'épigraphie régionale ²²⁶. Les remarques issues des études géomorphologiques démontrent que “ les hommes semblent s'accommoder des inondations et suivent l'exhaussement non négligeable de la plaine alluviale (de 0,75 à 1,35 m entre le IV^{ème} et le V^{ème}-VII^{ème} siècle) ”²²⁷ en procédant à des enrochements des berges entre le III^{ème} et le IV^{ème} siècle à l'aval de Briord.

Les enrochements de la plaine de Briord

²²⁰ PROVANSAL *et al.*, 1999, p. 19.

²²¹ Analyse Ly 3777 = SALVADOR, 1991, p. 62.

²²² SALVADOR, 1991, p. 63.

²²³ SALVADOR, p. 66.

²²⁴ SALVADOR, p. 66.

²²⁵ DE KLIJN, 1994.

²²⁶ BUISSON, 1985, p. 34.

²²⁷ SALVADOR, 1991, p. 186-188.

Pour reprendre les conclusions de P.-J. Salvador (p. 213 sq.), une période de fortes crues a été constatée pour la période précédant l'époque romaine (avant 40 av. J.-C.), à laquelle a succédé une période d'activité hydrologique réduite (de 40 av.J.-C. au I^{er} s. de notre ère) puis une phase d'augmentation de l'activité hydrologique qui s'est peut-être étendue à toute l'époque gallo-romaine - liée sans doute à l'augmentation de la pression humaine dans le bassin de Malville-Briord, à la déforestation et à l'extension des cultures (cf. plus loin). Elle causa l'abandon des premiers sites riverains du cours d'eau entre 70 et 150, avec une reprise de l'habitat sur certains d'entre eux (peut-être est-elle en cause dans la préparation de l'auto-capture du fleuve, en amont, dans le secteur de Brégnier-Cordon ?).

L'étude de la confluence de l'Ain et du Rhône a également apporté de nombreux enseignements. Il est apparu, lors des analyses sédimentologiques effectuées lors de travaux sur les méandres de l'Ain, que le confluent évoluait « rapidement » d'est en ouest depuis le début de l'Holocène. Où s'effectuait-il à l'époque romaine ? J.-P. Bravard reste très prudent dans sa réponse mais ne peut exclure une confluence à Saint-Vulbas²²⁸.

La confluence de l'Ain et du Rhône

À Lyon, il est très probable que des crues sont intervenues à l'époque de Claude (comme le prouveraient les endiguements repérés dans les stratigraphies des chantiers de fouilles) puis, de nouveau, vers 62-66 (renforcement de ces mêmes endiguements).

Une nouvelle péjoration du climat est constatée du début II^{ème} au cours du III^{ème} siècle.²²⁹

Tableau8. Tableau **ré**capitulatif de la succession des **ré**gimes fluviaux observés dans le bassin du Rhône

²²⁸ Communication personnelle.

²²⁹ SALVADOR, VEROT-BOURRELY, BRAVARD, FRANC, MACÉ, 2002.

Séquence chronologique	Activités en amont de Malville	Activités dans le bassin de Malville	Activités à Lyon	Activités à Vienne	Activités à l'aval de Vienne	Activités sur l'Isère moyenne	Conséquences sur l'habitat
Premier Âge du fer		Activité réduite					
Second Âge du Fer - Avant 40 av.J.-C.		Fortes crues en courts épisodes		Baisse des débits, méandrage et incision		Méandrage et incision à Moirans	Installation humaine dans les lits mineurs à Lyon et à Vienne
40 av.J.-C.- 1 ^{er} s.ap. J.-C.		Activité réduite					
Époque de Claude et de Néron			Crues Crues en 62-66	Aménagements de berges (pilotis) ²³⁰			Endiguements puis renforcements des protections
Fin 1 ^{er} s.-courant II ^{ème} s. (jusque vers 150)		Péjoration plus longue			Forte activité fluviale en Tricastin à partir de 70	Crues torrentielles 2 ^{ème} moitié du II ^{ème} siècle ²³¹	Abandon de sites de plaine, puis retour en fin de période
De 150 à la fin de la période romaine		Aucune baisse de l'activité hydrologique		Renforcements des endiguements (jusqu'en 230)			Adaptation des populations aux nouvelles conditions climatiques
Du IV ^{ème} au V ^{ème} s.	Régression du lac du Bourget (- 2.5m) ²³²						
Haut Moyen-Age		Nouvelle péjoration					Dégradation climatique générale

²³⁰ LEBLANC, SAVAY-GUERRAZ, 1996, p. 114.

²³¹ PROVOST, 1984 ; BERGER, 1996.

²³² PERNON, 1990, p. 27.

3. Hydrologie et action humaine

Les causes de la péjoration hydrologique sont en grande partie à rechercher dans le poids de plus en plus lourd de l'exploitation des terres agricoles durant la seconde moitié du I^{er} siècle de notre ère et la période postérieure. La généralisation de la politique d'exploitation agraire dans le cadre des cadastres d'Orange, en Tricastin, a bien provoqué une réduction de la couverture végétale des sols, peu propice à la formation pédologique et, au contraire, favorable à l'accélération du ruissellement. Ces données, issues de l'accélération de l'anthropisation, sont à coupler avec celles qui sont liées à la péjoration climatique (épisode du « Petit Maclu I » autour de 200 ap. J.-C.) qui sera doublé par celui du « Petit Maclu II », de 550 à 750, auquel correspondent les crues ressenties à Lyon et rapportées par les auteurs anciens²³³. On peut en trouver une autre référence chez Grégoire de Tours²³⁴ qui, pour l'année 583-584, indique « qu'une gelée (au mois de janvier) brûla sévèrement les vignes, un orage qui suivit dévasta également les vignes et les moissons dans de nombreuses localités et ce qui restait après la grêle fut consumé par une énorme sécheresse ».

Nous hésitons à tenir compte du texte (déjà cité) de Columelle²³⁵, beaucoup trop imprécis à notre avis, même si d'autres l'ont utilisé pour conforter leurs hypothèses sur l'extension des plantations de vignes.

C. Les conditions de la navigation

La sectorisation des activités des utilisateurs du fleuve est une conséquence de l'adaptation des techniques de ces groupes humains aux conditions de navigabilité sur l'axe fluvial. Celui-ci se présente comme un ensemble complexe de tronçons de cours d'eau, juxtaposés mais différents par leurs structures géomorphologiques et hydrologiques. Tour à tour étroit et rapide, large et lent, le réseau fluvial régional a suscité

²³³ GREGOIRE DE TOURS, *HF*, IV, 57 (la crue de 580) “ en même temps, le Rhône et la Saône sortant de leurs lits causèrent de graves dommages aux populations voisines et renversèrent une partie des murailles de la ville de Lyon ”, cité par DESBAT, LASCOUX, 1999, p. 59 n.39. Voir encore BERGER, 1996. Les lacs Petit Maclu et grand Maclu sont situés sur les territoires des communes de Le Frasnois et de La Chaux-du-Dombief (Jura); ils sont voisins du lac d'Ilay avec lesquels ils communiquent. Leurs bassins lacustres de forme allongée se succèdent du Nord-Est au Sud-Ouest dans une dépression parallèle à l'axe des crêtes calcaires voisines les bordant sur leur flanc Est (alt. 960 m). Les changements successifs des niveaux d'eau constatés sur ces deux plans d'eau ont donné leur nom à deux épisodes climatiques.

²³⁴ GREGOIRE DE TOURS, *HF*, IV, ??? a rechercher ???

²³⁵ COLUMELLE *RRI*, I,5 : “ des régions aux hivers froids, qui ne connaissaient pas la vigne et l'olivier, doivent à un récent réchauffement de climat de les voir cultivées avec succès (pour R. Dion, 1959, p. 98, ce serait la Narbonnaise).

très vite une adaptation des hommes aux conditions naturelles (avant que les aménagements du siècle passé n'inversent les rôles). Au XIX^{ème} siècle, alors que les aménagements avaient déjà commencé à introduire une pondération dans la fougue du fleuve, il restait plusieurs secteurs où la navigation était adaptée aux vitesses du fleuve : de la mer à Beaucaire, les convois étaient halés, puis la vitesse du courant imposait le recours à un système mécanisé, le touage, dès l'invention de la vapeur, et enfin, jusqu'à Lyon, on utilisait à nouveau le halage. À l'amont de Lyon, le Rhône était encore, pour 90 % de ses activités, un fleuve de décize²³⁶.

1. Les potentialités de la navigation fluviale

Le tableau récapitulatif ci-dessous regroupe les informations actuelles concernant les régimes hydrologiques des rivières de la région étudiée. Il est à utiliser avec les précautions préliminaires suivantes : en aucun cas, il n'est possible d'admettre que les régimes hydrologiques présentés aient pu correspondre strictement à ceux de l'Antiquité, car les conditions de pluviosité, de rétention des eaux pluviales par le couvert végétal des bassins versants et l'évolution même du couvert végétal de ces bassins versants du fait de l'action humaine ont certainement varié et ainsi influé sur l'évolution du régime. La présence de corporations d'artisans et d'armateurs spécialisés sur des rivières autres que les grands fleuves (Ardèche, Ouvèze) montre qu'ils ont dû être actifs sur d'autres rivières aujourd'hui impropres à l'activité batelière, même s'ils ne sont plus identifiés par des inscriptions.

Tableau9. Tableau récapitulatif des régimes des cours d'eau intérieurs (d'après les données de la Banque HYDRO)²³⁷

Cours d'eau	Long. (en km)	Maxima	Minima	Débit moyen (module)	Crue 5 ans	Crue 10 ans	Etiage max.
Saône		Décembre	Août				
Rhône (amont)		Juin	Janvier	458	1600	1800	183
Rhône (aval)							
Isère		Juin	Janvier	313	980	1100	110
Ain		Décembre	Août	125	1100	1300	
Gier		Décembre	Août	2,68	46	58	

²³⁶ ROSSIAUD, 2002, vol. 2, art. *Décize*.

²³⁷ Données disponibles sur le site internet de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse (AERMC) : www.aermc.fr. Pour certaines rivières, des données manquent.

Guiers		Avril	Août	16	120	140	
Bourbre		Mars	Août		37	44	
Azergues		Déc.-Févr.	Août	7,66	110	130	
Chalaronne		Novembre	Août	1,11	17	21	

À l'époque romaine, de sa source à la mer, sur le fleuve principal et ses affluents, la sectorisation du transport est l'œuvre d'artisans spécialisés, les *nautae*, *navicularii*, *utricularii* ou *ratiarii*.

Les *nautae* forment la corporation la plus prestigieuse de l'organisation économique des provinces, le *splendidissimus ordo*. Leur siège est aux *Canabae* de Lugdunum, véritable plaque-tournante du commerce fluvial gaulois, lieu qui fait sans doute office également de bourse du commerce. La corporation, dont les membres atteignaient des niveaux de fortune considérables, comme le montrent les propriétés possédées en milieu rural, regroupait les armateurs et non les simples bateliers, dont le statut est flou (l'inscription de Montalieu mentionne un *villicus navis*). Son organisation en « secteurs » était liée à l'adaptation des techniques aux difficultés de navigation sur les fleuves et rivières régionaux²³⁸.

Tableau 10. Tableau récapitulatif de l'organisation des corporations de *nautae* sur le Rhône et ses affluents

Spécialité	Références	Lieu de découverte
Nautae Ararici	<i>CIL</i> XII 714, 1	Arles
	<i>CIL</i> XII, 1005	Glanum
	<i>CIL</i> VI 29722	Rome
	<i>CIL</i> XIII, 1911, 1954, 1972, 2009, 2020, 2028	Lyon
Nautae Arare navigantes	<i>CIL</i> XIII, 1954	Lyon
Nautae Rhodanici Arare navigantes	<i>CIL</i> XIII 1960, 1966	
Nautae Rhodanici	<i>CIL</i> XII, 1797, 2438 ???	Saint-Jean-de-Muzols
	<i>CIL</i> XIII, 2494	Géligneux (Ain)
	<i>CIL</i> XIII, 1967, 2002	Lyon
Nautae Rhodanici Rhodano navigantes	<i>CIL</i> XIII, 1996	Lyon
Nautae Ararici et Rhodanici	<i>CIL</i> XIII 1695, 1918	
	<i>CIL</i> XIII 1709	Lyon

²³⁸ En dernier lieu, PELLETIER, 2002.

	<i>CIL XII 3316, 3317</i>	Nîmes
Omnes navigantes	<i>CIL XIII 2002</i>	Lyon
Nautae Arecarii et Condeati	<i>CIL XIII 1709</i>	Lyon
Nautae Ararici et Ligerici	<i>CIL XIII 1709</i>	
Nautae Druentici	<i>CIL XII 721, 731</i>	Arles
	<i>CIL XII 982</i>	Ernaginum
Nautae Atr(icae ?) et Ovidis	<i>CILXII 3316, 3317, 4107</i>	Nîmes
Nautae Leusonnenses	<i>CIL XIII, ???? , AE 1939, 207 et 209 ; 1946, 256</i>	Lausanne-Vidy
Nautae Ebrudunenses	<i>AE 1999, 1065</i>	Lyon, Vaise (trésor)
Nautae Arunranci Aramici	<i>CIL XIII 5096</i>	Avenches

La batellerie sur le Léman était assurée par les *nautae lacus lemani*²³⁹ et, plus spécifiquement, par une corporation dans chaque port, aux compétences peut-être limitées aux chargements et déchargements, comme le montre la série des inscriptions de Lausanne-Vidy mentionnant des *nautae leusonnenses*²⁴⁰. À l'aval du lac, le Rhône était navigable jusqu'aux îles près de Collonges-sous-Salève puis, une fois franchi le Pas-de-l'écluse, les eaux entraient dans le réseau karstique connu sous le nom de “ pertes du Rhône ” aujourd'hui partiellement détruit et noyé dans la retenue du barrage de Génissiat. P. Dufournet a montré que, des Îles à Bassy (quelques kilomètres en amont de Seyssel), une sorte de “ pont terrestre ” utilisé par la batellerie traditionnelle évitait ce passage impossible par un transit mixte empruntant par flottage le ruisseau des Usses et un portage rejoignant les Îles après le passage du Vuache²⁴¹. Depuis Seyssel, la navigation sur le Rhône était “ libre ” jusqu'au delta. La succession de bassins (anciens ombilics glaciaires jusqu'à Lyon, puis de terrasses fluvio-glaciaires à l'aval) refermés à l'aval par des verrous rocheux est liée à la formation géologique dans une vallée épigénique. Cela a compliqué la technique de navigation en obligeant les hommes à s'adapter localement à ses contraintes : succession de rapides avec des affleurements rocheux dangereux pour la navigation, dont la toponymie garde encore le souvenir, par exemple au « Saut du Rhône » à Sault-Brénaz, et de zones de calmes favorables à la formation de bancs de sables évoluant rapidement et propices à l'échouage). On peut peut-être ainsi proposer une explication à la composition “ multiple ” de la corporation des nautes : les *nautae rhodanici* puis les *nautae ararici et rhodanici*, puis les naviculaires d'Arles prenaient en charge à tour de rôle les

²³⁹ ARNOLD, A DEVELOPPER

²⁴⁰ Cette spécialisation doit impliquer des notions de chargement/déchargement de bateaux (activités portuaires), car on imagine mal le Léman divisé en secteurs géographiques.

²⁴¹ DUFURNET, 1962 ; 1968.

marchandises, le long d'un parcours dont les difficultés naturelles faisaient apparaître la nécessité de recourir à des techniques différentes et bien maîtrisées.

Malaisé à la décize, le fleuve présentait encore plus d'obstacles à la remonte, notamment en raison des variations de son courant, variations saisonnières (suivant son régime hydrologique) et topographiques (en fonction de ses nombreuses ruptures de pentes). Les moyens de la batellerie traditionnelle étaient donc variés, les formes et dimensions des embarcations aussi, tout comme les supports humains.

Carte schématique de situation

2. Les moyens

Les moyens de la batellerie traditionnelle sont nombreux. La variété des bateaux empruntant le cours d'eau est grande²⁴², la variété des techniques est elle-même très importante : à la voile et à la rame s'ajoutait le halage (indispensable à la remontée). César²⁴³ indique que les Helvètes utilisèrent des radeaux et des barques jointes ensemble pour franchir la Saône, embarcations qu'ils ont peut-être construites pour partie, mais que leur empressement les a obligés à emprunter, pour le plus grand nombre d'entre elles, aux populations riveraines.

En matière de construction navale, les techniques utilisées délimitent des formes de barques et bateaux très différentes.

a. Les pirogues monoxyles

La fabrication des pirogues monoxyles n'est pas réservée au domaine de la Préhistoire, puisqu'on en connaît encore durant l'époque romaine et le Moyen-Age le long du Rhône, de la Saône et d'autres rivières françaises²⁴⁴. Ce type d'embarcations, relativement légères (700-800 kg à vide), de formes étroites (largeur inférieure à 1 m, hauteur du bordé d'environ 50 cm), ne convenait pas au transport de charges encombrantes²⁴⁵. On réservait les charges supérieures à 2,5 tonnes aux chalands mais les pirogues permettaient le transport des personnes et de petites charges sur des distances variables (depuis le transfert strictement local, et peut-être quelquefois limité au franchissement du cours d'eau, lorsque les gués n'étaient pas praticables pendant les périodes de crues, jusqu'au transport longitudinal). Ce type de formes permettait l'emploi de la rame, mais des emplantures de mâts ont également été repérées sur certaines d'entre elles (B. Arnold a noté la présence d'une poupe relevée

²⁴² ÉTIENNE, 1972 (1995), à propos d'Ausone, Epist., XXII, 2, 31-32 « Acatis, phaselis, lintribus, stlatis, rate, Tarnim et Garumnam permeat ».

²⁴³ CÉSAR, *BG*, I, xii.

²⁴⁴ ARNOLD, 1992, II, p. 53 : planche récapitulative des pirogues trouvées en Suisse, du Néolithique moyen au XX^{ème} siècle. En Charente, leur utilisation s'étend du Néolithique au XVIII^{ème} siècle : « La Charente apparaît comme la seule rivière de France à présenter à ce jour, à travers les vestiges archéologiques précisément datés, une aussi longue durée d'utilisation des pirogues monoxyles » (GRANDJEAN, MARQUET, RIETH, 1989, p. 167). On note une très forte utilisation de ce type d'embarcations en Franche-Comté au Moyen-Age (PASSARD F., URLACHER J.-P., GINIER-GILLET A., LAMBERT G., LAVIER C., 1987, La pirogue monoxyde de Moncey (Doubs), *Archaeonautica*, 7, p. 37-54, part. carte p. 39). Près de 200 pirogues ont été découvertes à ce jour, toutes époques confondues, sur le territoire de l'ancienne Gaule. Le premier inventaire global est dû à CORDIER, 1963 et 1972.

²⁴⁵ MORDANT, 1999, p. 26 évalue la charge transportée par la pirogue carolingienne de Noyen-sur-Seine à 1,5 t.

avec un gradin sur les exemplaires étudiés en Suisse)²⁴⁶. L. Bonnamour a remarqué la diversité des habitudes régionales en matière de construction navale : variété des essences utilisées pour la construction des pirogues (du bois blanc pour celle d'Epervans, du chêne pour celle de Saint-Marcel) ; il a également mis en évidence que le calfatage était effectué à Chalon-sur-Saône avec du tissu enduit de poix (retrouvé en grande quantité dans les fouilles du complexe portuaire du II^{ème}-III^{ème} siècle), alors qu'à Lyon, comme en Suisse, c'est de la mousse végétale qui était utilisée²⁴⁷.

Tableau 11. Tableau récapitulatif des pirogues monoxyles antiques ou médiévales de la « grande région » (d'après CORDIER, 1963, 1972 ; ARNOLD, 1992 ; complétés)

Lieu de découverte	Datation	Bibliographie
Dans la plaine de l'Isère, au cours de l'extraction de l'argile de Moirans (38)	?	Bocquet, 1969, n°66, p. 289
Brégnier-Cordon (01), dans les alluvions du Rhône, en 1862	V ^{ème} s. ap. J.-C.	CAG 01, 1991, p. 44
Chalon-sur-Saône (71), fouille 1996	I ^{er} s. ap. J.-C.	Bonnamour, 1999, p. 15
Epervans (71), dragage 1977	VI ^{ème} – VIII ^{ème} s.	Bonnamour, 1999, p. 16
Saint-Germain-du-Plain (71)	IV ^{ème} s. av. J.-C.	SRA Bilan scientifique 1999 p. 37
Saint-Marcel (71), prospect. 1987	599-876 ap. J.-C.	Bonnamour, 1999, p. 16
Lyon (69), place Tolozan (r.d. Rhône)*	Début I ^{er} s. ap. J.-C.	Becker, Rieth, 1995
Messimy (01), n°1 (transport ?)	757-418 av. J.-C.	SRA Bilan scientifique 1997 p. 48
Messimy (01), n°2 (pêche ?)	545-455 av. J.-C.	SRA Bilan scientifique 1999 p. 37
Messimy (01), n°3	XIV ^{ème} s.	SRA Bilan scientifique 1999 p. 36
Paladru (38)	1100-1500	Passard <i>et al.</i> , 1987, p. 48
Suisse		
Bevaix (Suisse, Vaud)	Chêne coupé en 39 av. J.-C.	Arnold, 1992, II, p. 48

²⁴⁶ ARNOLD, 1992, II, p. 48.

²⁴⁷ BONNAMOUR, 1999, p. 15-16.

Cudrefin (Suisse, Vaud)	50 av.J.-C.-150 ap.J.-C.	Arnold, 1992, II, p. 48
Vigneule (Suisse)	Ép. Romaine	Arnold, 1992, II, p. 48

*L'embarcation de la place Tolozan a été décrite comme une « coque monoxyde assemblée ».

b. Les chalands

Cette documentation archéologique manquait à Lyon jusqu'aux découvertes effectuées par G. Ayala en 2003 lors de la construction du parking du quai Saint-Georges²⁴⁸. La comparaison est ainsi possible avec les lourds chalands découverts en bordure du Léman, à Bevaix (Suisse)²⁴⁹. Des bateaux à fond plat, de grandes dimensions (d'une longueur atteignant parfois 30 m, d'une largeur de 2,5 m environ), circulaient ainsi sur le Rhône et la Saône pour le transport de la pierre de construction, du bois de chauffage et de différents autres produits volumineux et pondéreux²⁵⁰. Utilisés à la décize comme les radeaux, ils étaient dirigés à la force bras par des bateliers qui, actionnant sur une très longue rame (10 m. environ pour celle de Bevaix), devaient lutter contre les remous pour maintenir leur embarcation dans le lit principal du fleuve. Ces bateaux se révélaient trop pesants pour être utilisés à la remonte sans une aide extérieure. C'est dans ce cadre qu'intervenaient les organisations de haleurs établies tout le long du cours d'eau, dont les reliefs comme celui de Cabrières d'Aigues²⁵¹ ou de Colonzelles fournissent une représentation iconographique. R. Turcan²⁵² a noté que, parmi les centaines de sceaux de plomb douaniers découverts dans le lit de la Saône à Lyon, certains montrent des embarcations qui présentent des mâts de halage (l'arbouvier, dans le langage des marinières modernes), dénotant une pratique courante sur le Rhône²⁵³.

²⁴⁸ Six barques, de dimensions variables,

²⁴⁹ ARNOLD, 1992, tome 1.

²⁵⁰ Ils ont été également utilisés pour transporter les céréales, comme le prouve ZOSIME, III, 5.2 (cité par VAN DOORSELAER, 1963, p. 267) qui indique que Julien fit construire des chalands pour transporter en Gaule sur le Rhin le blé récolté en Bretagne.

²⁵¹ ESPERANDIEU, IX, 6699 (Cabrières d'Aigues) ; BLANC, 1976 (Colonzelles).

²⁵² TURCAN, 1987 ; cité par CHRISTOL et FICHES, 1999, p. 145.

²⁵³ Pratique encore très vivante sur le Rhône au XIX^{ème} siècle, avec les barques dites « ciselandes » ou « seysselandes », fabriquée à l'origine à Seyssel et chargées de 50 tonnes de matériaux. Ces « rigues » (terme générique) descendaient les pierres et la chaux de Montalieu, de Villebois et de Sault-Brénaz et remontaient à vide, halées par des chevaux ; leurs dimensions étaient d'environ 35 m de longueur et elles pouvaient être chargées de 140 à 200 t. Leur emploi était limité au Haut-Rhône jusqu'à Lyon (RIVET, 1962, p. 27-28). L'une de ces « rigues » a sans doute été mise au jour lors de travaux de dragage de l'ancien Rhône (canal de Miribel) en amont de Lyon (SRA

Tableau 12. Tableau récapitulatif des barques et chalands d'époque romaine découverts sur le Rhône, la Saône (et comparaisons extérieures)

Lieu de découverte	Type d'embarcation	Datation	Bibliographie
Sur la Saône			
Chalon-sur-Saône, fouille 1996	À planches assemblées	I ^{er} s. ap. J.-C	Bonnamour, 1999, p. 15
Lyon, place Saint-Georges	6 barques	I ^{er} -II ^{ème} s.	Ayala, fouille inédite, 2003
Lyon, rue Franklin	Grande barque	?	Audin, 1956, p. 13
Sur le Rhône			
Lyon, lit du Rhône, 100m de la rive droite, 80m amont du pont de l'université	Grande barque ou chaland en planches assemblées, transportant des tuiles neuves	?	Turcan, 1978, p. 86-87
Hors de la région			
Arles	Barque à carène, L. 15-20 m	Post. au I ^{er} tiers du II ^{ème} s.	<i>Gallia Info</i> , 1992, p. 1 ; Long, 1994, p. 54-55 ; Christol-Fiches, 1999, p. 145
Sur un autre cours d'eau			
Bevaix (Suisse, Vaud)	Grand chaland en planches assemblées, L>18m, l. 2,5m, emplanture de mât de voilure à l'avant, grande rame directionnelle	Post. à 182 ap.J.-C.	Arnold, 1992
Yverdon (Suisse, Vaud)	Grand chaland en planches assemblées, L 20,4-24m, larg. 3,4m, charge utile 10 t	110-115 ap. J.-C.	Arnold, 1992 ; Ellmer, 1999.
Yverdon (Suisse, Vaud)	Grande barque en planches assemblées équipée d'une emplanture de mât de voilure et de bancs de rameurs, charge utile 2,5-4 t.	I ^{er} -II ^{ème} s.	Arnold, 1992

	L 10m, larg<1,5m		
Mayence (Allemagne)	Mainz 5 : transport	fin du IV ^{ème} s.	Arnold, 1992
Zwammerdam (Pays-Bas)	Zwam. 2		Arnold, 1992
Londres			Arnold, 1992
Barland's Farm (Galles)	11,5 (L) x 3,2 (l) x 0,8 m (h.), capacité 3 t.	III ^{ème} s.	Mc Grail, Nayling, 1999
Pommeroeul 1 (Belgique)	L conservée 15m, l. 1 m		De Boe, Hubert, 1977
Pommeroeul 2 (Belgique)	L conservée 12,7m, l 3 m		

c. “ Les radeaux d’outres ”

Ils sont signalés à notre attention par la série d’inscriptions mentionnant les *utricularii*, que J. Rougé avait identifiés avec soin²⁵⁴ ; formé sur *utra* (l’outre), leur nom provient de l’utilisation qu’ils avaient coutume de faire des outres. Le débat entre les chercheurs repose sur le rôle exact de cette corporation : étaient-ils les fabricants d’outres²⁵⁵ ou bien les utilisateurs des outres comme réservoirs d’air destinés à être placés sous les poutres de bois des radeaux afin de diminuer leur tirant d’eau ?²⁵⁶ On peut penser qu’ils intégraient les deux tâches dans leur corporation. Si une part de leur activité était consacrée au transport fluvial, quelle était leur aire d’exercice ? A. Grenier semblait vouloir limiter leur autonomie à un faible périmètre autour de leur port d’attache, mais soulignait la distribution des inscriptions mentionnant des membres de leur corporation sur un nombre important de rivières de faible débit (voire aujourd’hui de simples ruisseaux). On peut se poser la question d’une éventuelle concurrence entre ces artisans et les *ratarii*, qui effectuaient un travail assez similaire sur des rivières de faible débit (la haute Isère, par exemple) mais peut-être de plus forte pente (rivières alpines), encore que le Colostre et la moyenne Durance (où ont été trouvées des inscriptions d’utriculaires) n’aient pas été des cours d’eau calmes.

²⁵⁴ Avant lui, GRENIER, 1934, p. 536-542. ROUGÉ, 1959. J. Rougé leur attribuait également l’entretien de quais flottant dans les ports fluviaux et côtiers.

²⁵⁵ Dans ce cas, les membres de leur corporation se seraient installés de manière préférentielle près des sites d’élevage de moutons, dont les peaux étaient utilisées pour cette fabrication.

²⁵⁶ DION, 1959 considérait que leur activité consistait à conditionner le vin, apporté en tonneaux, dans des outres pour le transport terrestre ; cité par MARLIERE, 2002, p. 18-19.

Tableau 13. Tableau de répartition des inscriptions mentionnant des *utricularii* (d'après Christol et Fiches, 1999, p. 145-146)

Lieu de découverte	Références	Rivière d'application
Lyon	<i>CIL</i> XIII, 1954, 1960, 1979, 1985, 1998, 2009, 2023, 2039	Indéterminée (siège de la corporation <i>in kanabis consistentes</i>), peut-être Azergues, Ain ?
Tricastin	<i>CIL</i> XII 1742	
Arles	<i>CIL</i> XII 729, 700, 731, 733, 4107	Durance ?, marais (P. Leveau, à propos de Barbegal ???)
Vienne	<i>CIL</i> XII 1815	Moyenne Isère
Vaison-la-Romaine	<i>CIL</i> XII 1387 ; ILGN 209	Ouvèze
Riez	<i>CIL</i> XII 372 (et <i>CIL</i> XII 360)	Durance, Asse, Verdon ?
Alba	AE 1965, 144	Escoutay ? (improbable)
Nîmes	<i>CIL</i> XII 3355	Gardon
Soyons (peu explicite)	ILGN 378	?
Ernaginum	<i>CIL</i> XII 982	Rhône, étangs ?
Lattes	AE 1966, 247 = AE 1965, 164	Étangs côtiers ?
Cimiez	AE 1967, 281	Étangs côtiers, rivières ?
Antibes	<i>CIL</i> XII 187, 189	
Cavaillon	<i>CIL</i> XIII 1988	

Une question se pose à nos yeux : un lien a-t-il pu exister entre les *lintiarii* et les *utricularii* ? Nous avons des difficultés à expliquer les deux inscriptions *CIL* XIII 1995 et 1995, la seconde d'entre elles mentionnant un *lintiarius corporatus inter utriculariorum Luguduni consistentes*. Si nous avons affaire à une erreur de gravure de la part de celui qui a rédigé l'inscription, nous pourrions envisager la forme *lintearius* pour *lintiarius*, ce qui nous renverrait à une autre forme de batellerie, celle qui utilisait les barques de la forme *linter*, connues sur le Tibre²⁵⁷, par exemple, et sans aucun doute en fonction sur les autres fleuves.

d. “ Les radeaux de bois ”

²⁵⁷ Catalogue de l'exposition Tibre-Seine, deux villes, deux fleuves, Paris, 1985 (éd. Carte Segrete), p. 132-135.

Leur nom est issu du latin *ratis*, de très vaste acception ; la mosaïque d'Althiburus²⁵⁸ les représente sous la forme d'une barque non pontée dirigée avec une rame. Ces radeaux étaient assemblés pour n'effectuer qu'un seul voyage de décize : démontés à l'arrivée à bon port, ils étaient vendus pour le matériau qui les composait. Les fouilles de la Montagne Verte, à Strasbourg en 1938-1938 ont permis la mise au jour de deux éléments d'un radeau du II^{ème} siècle (d'une longueur supérieure à 12 m pour une largeur légèrement supérieure à 2 m), à la proue légèrement relevée. La tradition gauloise de l'utilisation de ce type d'embarcation pour le franchissement des rivières²⁵⁹ ne fait aucun doute. Le mot *ratis* peut aussi désigner un « train de bois » liés entre eux (ce type de flottage des bois, sous la forme de « trains de bois » a perduré jusqu'au XX^{ème} siècle sur les fleuves alpins, et la Durance a été l'un des derniers d'entre eux²⁶⁰).

Tableau14. Tableau de répartition des inscriptions mentionnant des *Ratiarii*

Lieu de découverte	Références	Termes employés	Rivière d'application
Saint-Jean-de-la-Porte	<i>CIL</i> XII 2331	Ratiarii voludnienses	Moyenne Isère
Genève	<i>CIL</i> XII 2597	Ratiarii superiores	Haut Rhône torrentiel ?
Meyzieu	<i>AE</i> , 1999, 1065	Ratiarii eburod(u)nenses	La Thièle, le lac ?

En amont du Léman, la navigation sur le Rhône, aux conditions sensiblement différentes de celles rencontrées en aval, appartenait dans l'Antiquité à une corporation spécialisée dans les conditions extrêmes de ses eaux tumultueuses, les *ratiarii superiores* ; des termes identiques sont utilisés pour désigner un groupe de bateliers exerçant leur art sur une portion de la haute Isère, dans la combe de Savoie à Saint-Jean-de-la-Porte, ou un toponyme « La Vélieude » fait écho à la découverte d'une inscription mentionnant les *ratiarii voludnienses*²⁶¹. La découverte, dans le trésor de Vaise, à Lyon, d'une statuette en argent représentant Sol-Hélios et portant une inscription mentionnant les

²⁵⁸ DUVAL P.-M., 1949, La forme des navires romains d'après la mosaïque d'Althiburus, *MEFR(A)*, LXI, p. 119-149 ; p. 138, n°14 : « le plus élémentaire de tous les navires représentés sur notre mosaïque ».

²⁵⁹ CÉSAR, *BG*, VI,5 ; BONNARD, 1913 ; ARNOLD, 1992, II, p. 63 et n.2.

²⁶⁰ FOUILLAND et FORESTIER, 1999.

²⁶¹ *CIL* XII 2331. CHRISTOL et FICHES, 1999, p. 142 n. 81.

*ratiarii Eburodunenses*²⁶² témoigne également de cette pratique sur des rivières de Suisse²⁶³ ainsi que des liens entre cet *Eburodunum* et *Lugdunum*.

Sur la moyenne Isère, l'épigraphie rappelle ainsi la présence de *ratiarii voludinienses*. L'inscription mentionne-t-elle un groupe de professionnels aux techniques adaptées à un tronçon particulier de la rivière²⁶⁴, ou bien ces mariniers avaient-ils compétence sur tout le tracé de la rivière ? Dans ce cas, ils formeraient la preuve que le régime hydrologique de ce cours d'eau nécessitait le recours à des moyens de navigation plus proches de l'utilisation de radeaux que de simples barques. Ces réflexions sur la vallée de l'Isère nous renvoient à des questions plus générales sur la navigabilité des affluents. La moyenne Isère n'est plus aujourd'hui une rivière navigable, à cause d'un trop faible tirant d'eau. Or, si l'on effectue une comparaison avec d'autres grands cours d'eau européens, on s'aperçoit que plusieurs étaient dans le même cas, sur une bonne partie de leur parcours. Par exemple, en Aquitaine, sur la Garonne amont, à Valentine, le débit moyen est de 60 m³/s, la pente de 2,5m/km, elle n'est navigable qu'à la décize²⁶⁵. Plus près de nous, Y. Burnand²⁶⁶ a étudié les nautes de l'Ardèche et de l'Ouvèze à partir des inscriptions *CIL* XIII 3316, 3317 et 4107. Mais on ne sait rien des bateliers travaillant sur l'Ain, ni de ceux dont la zone d'activité se situait, par exemple, sur les rivières comme le Guiers, le Gier, la Chalaronne, la Veyle, la Bourbre ou l'Azergues (cf. ci-dessus le tableau récapitulatif des débits de ces rivières).

²⁶² *AE* 1999 1065.

²⁶³ Yverdon est aujourd'hui le lieu le plus communément admis pour désigner *Eburodunum* antique. Yverdon est située à l'extrémité sud du lac de Neuchâtel, et les liens fluviaux entre le lac et les plaines de l'intérieur étaient assurés le long de ruisseaux et émissaires du lac. D. Van Berchem la considérait comme la plus apte à avoir accueilli une flottille commerciale au Bas-Empire. Plusieurs autres hypothèses ont pourtant été évoquées, dont Yvoire (Haute-Savoie, au bord du Léman), Embrun (Hautes-Alpes), Chindrieux (au bord du canal de Savière, Savoie) et Seyssel (Savoie/Haute-Savoie).

²⁶⁴ B. Rémy leur attribue les compétences de " passeurs " ; JOSPIN, 1997 (p. 23), en fait les porteurs des marchandises vers Chambéry et le lac du Bourget ; Henri Lavagne (2003) leur donne les deux rôles.

²⁶⁵ Moyenne annuelle 2001. Cf. également PARDÉ M., 1935, Le régime de la Garonne, *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-ouest*, t. VI, avril-juillet, tiré-à-part, 136 p. (tableau 16, p. 48 et fig. 13). Un port fluvial existait pourtant au pied de la *villa* romaine.

²⁶⁶ BURNAND, 1971.

D. Les hommes et leurs lieux de travail

On ne sait que peu de choses sur l'organisation interne des basses catégories d'employés de la navigation fluviale. L'inscription de Montalieu (Isère) *CIL XII 2379* mentionne un *villicus navis* sur une dédicace fragmentaire en bronze²⁶⁷, mais nous ne connaissons rien ni de ses fonctions, ni de l'aire d'extension de ses compétences (était-il attaché au port de Briord ?).

1. Ports et haltes fluviales

Sur chacun des fleuves, de nombreux ports ont été aménagés, le plus souvent de manière rudimentaire, le long des berges. Au Moyen-Age, *portus* a encore le sens de débarcadère, de “ chargeoir ”²⁶⁸ au même titre que celui de port *stricto sensu*. Il n'existe d'ailleurs en Gaule que peu d'exemples de ports reconnus et précisément étudiés²⁶⁹. Aussi, des questions d'identification des découvertes archéologiques se sont-elles posées à plusieurs reprises dans les dernières années, à propos des vestiges de pilotis mis au jour (le cas des pieux conservés au musée de Saint-Romain-en-Gal en fournit un bon exemple : digue, gué ou port ?) ; ce fut le cas également pour les vestiges « de pierres taillées et de pilotis pouvant appartenir à un môle, un quai, une chaussée ou à la culée d'un pont », dans le Rhône aux basses eaux, à Saint-Jean-de-Muzols (Ardèche)²⁷⁰.

Les comptes rendus des découvertes anciennes de Lyon mentionnent déjà la présence de deux ports fluviaux, l'un destiné à accueillir les nautes de la Saône, près de la loge du Change, entre le Change et Saint-Paul, l'autre, pour les nautes du Rhône, en aval, vers Saint-Georges et le Pont d'Ainay²⁷¹.

²⁶⁷ Voir aussi BUISSON, 1985.

²⁶⁸ ROSSIAUD, 2002, vol. 2, art. *Port*.

²⁶⁹ IZARRA, 1993, p. 54-66 ; auparavant, GRENIER, 1934, p. 561-578. Si l'on suspecte la présence d'un port auprès de nombreuses agglomérations, comme condition même du développement de ces dernières, on n'a retrouvé des restes archéologiques que dans très peu de cas, dont Chalon-sur-Saône (GRENIER, p. 562) ou Genève (Id., p. 565-572). À Saintes, des aménagements portuaires ont été reconnus sur la Charente, la datation ¹⁴C des pieux les a placés dans le courant du III^{ème} siècle de notre ère (GRANDJEAN, MARQUET, RIETH, 1989, p. 166). À Saint-Just-d'Ardèche (sur l'Ardèche), à Vaison-la-Romaine (sur l'Ouvèze), des aménagements mis au jour confirment les hypothèses sur la navigabilité de ces deux cours d'eau. Voir également les dernières découvertes effectuées à Besançon, in VAXELAIRE L., BARRAL P., 2003, p. 259 et fig. 11.

²⁷⁰ CAG 07, n°245. Au nord-est du village, le site de Saint-Estève a livré, outre ces équipements, l'inscription *CIL XII 1797* dédiée à Hadrien par les Nautes du Rhône.

²⁷¹ GRENIER, 1934, p. 553-554 ; DESBAT, 1982 ; DESBAT et LASCOUX, 1999, p. 56-57. Contre la prise de position catégorique de Grenier, Desbat et Lascoux proposent une autre hypothèse de travail : plutôt que des ports à proprement parler, les découvertes anciennes semblent ne mettre en évidence que des débarcadères, qui

L'évolution du profil en travers du lit du cours d'eau a notablement changé le faciès topographique de l'environnement fluvial en de nombreux endroits, et des sites très fréquentés dans l'Antiquité sont quelquefois aujourd'hui ennoyés ou au contraire recouverts d'épaisses couches de sédiments apportées par les cônes de déjection des affluents. Pour ce qui concerne le monde rural, les traces archéologiques ont le plus souvent été mal identifiées, par absence de comparaisons. Le port se confond souvent avec un point de passage du fleuve ou de la rivière.

Les ports formaient sans aucun doute des aménagements " discrets ", de simples plans inclinés. La question a été posée récemment à propos du port d'Aoste, dont l'emplacement n'est encore que supposé²⁷². Sur le Rhône, les aménagements découverts à Briord et à Saint-Vulbas sont-ils ceux d'un port, d'une digue ou d'un quai ? La rampe d'accès que J. Giraud avait repérée pour la descente des pierres de Fay vers la berge du Rhône²⁷³ formait certainement la dernière trace de port fluvial de cette carrière. Le site de Saint-Etienne-d'Hières était peut-être un port sur le haut-Rhône²⁷⁴. On pense avoir également reconnu un port à Balan.

Sur la Saône, les restes que M. Guyon a mis au jour à Messimy (Ain), datés du Haut Moyen-Age²⁷⁵, sont-ils les témoins d'un port médiéval (survivance d'un port antique ?) ou d'une simple pêcherie (nasse, flotteurs, poids de filets ont été mis au jour)²⁷⁶ ? Le fouilleur a reconnu, sur

étaient encore au nombre de dix-neuf sur les plans de Lyon au XVIII^{ème} siècle ; mais les découvertes récentes de grands murs parallèles à la rivière à Vaise (quai Arloing), à Pierre-Scize et à Saint-Vincent, font penser aux *horrea* de Vienne, comme les découvertes de *dolia* sur le côté ouest de la place Bellecour en 1966. Jusque dans les années 1960, Lyon avait une « gare d'eau » sur la Saône, à Vaise, en amont du Pont Mazaryk.

²⁷² HELLY, à paraître, communication au colloque de Chambéry (22-23 octobre 2003), Le Rhône de Genève à Lyon, organisé par l'Association Montanée, " L'agglomération antique d'*Augustum* et ses relations avec le Rhône ". Les fouilles d'urgence et les prospections menées ces dernières années par les fouilleurs du site d'Aoste (principalement S. BLEU et B. HELLY) ont été rapportées dans les *Bilans annuels du SRA* (par exemple 1997, p. 103 : fouille d'un emplacement d'un ancien bras du Rhône à " Malvais "). Voir en dernier lieu, ci-dessous, le paragraphe consacré à Aoste.

²⁷³ GIRAUD J., Intervention lors de la discussion, in CHEVALLIER R. (éd.), 1970, p. 230.

²⁷⁴ PORTE P., in COLARDELLE, REYNAUD, 1981, notice 10.

²⁷⁵ Datation ¹⁴C entre 722 et 941 ap. J.-C. pour l'un des piquets prélevés, entre 781 et 979 pour le second. (GUYON, in *SRA Bilan scientifique* 2000, p.36.)

²⁷⁶ GUYON, in *SRA Bilan scientifique* 2000, p.36. La nasse de pêche a été datée de 198-4 avant notre ère : *SRA Bilan scientifique*, 1997, p. 44. L'activité de pêche était très répandue dans l'Antiquité le long de l'axe de la Saône, comme en témoignent les découvertes d'autres exemplaires de ce type d'outils, principalement en amont, à Chalon-sur-Saone (MONTHEL *et al.*, 2000).

la même commune²⁷⁷, au PK 48, un site qui s'apparente à un port fluvial, dont un possible (?) aménagement de quai en bois a été daté par la dendrochronologie sur un pieu de la période 47-40 avant notre ère. Quelques centaines de mètres en aval de cet aménagement portuaire, la dépression naturelle formée dans le lit de la rivière a attiré les restes d'épaves et d'objets. Sur la rive droite de la Saône, sur la commune de Saint-Georges-de-Reneins, des épaves de barques et un dépotoir moderne autour du PK 50 font supposer la présence d'une zone portuaire antique²⁷⁸.

Près de Vienne, les pieux de chêne trouvés dans la Gère, sur la commune d'Eyzin-Pinet, sont-ils les restes d'une stabilisation de berge, ou des dépôts votifs²⁷⁹ ? La même question peut être posée pour les découvertes effectuées au lieu-dit Saint-Estève, au nord de la commune de Saint-Jean-de-Muzols (Ardèche), ou des pilotis et des blocs de pierre taillés, visibles dans le lit du Rhône par basses eaux ainsi qu'un mur parallèle au fleuve, ont pu servir de quai ou de port fluvial²⁸⁰.

2. Halage

Les reliefs de Cabrières d'Aigues²⁸¹, de Colonzelles²⁸² et d'Igel²⁸³ nous montrent un groupe d'individus (des haleurs ou *helciarii*) ployés par l'effort de traction d'une embarcation reliée à eux par de lourds cordages. Ces haleurs fournissaient une aide indispensable aux chalands incapables de se procurer, à eux seuls, la vitesse nécessaire à la remonte contre le courant et contre le vent du nord qui, sur le Rhône ou la Saône, occasionnait une importante entrave. La voie fluviale fut ainsi, du fait de l'utilisation de moyens annexes d'aide à la remonte des chalands (le

²⁷⁷ Id., in *SRA Bilan scientifique* 1997, p. 48-49.

²⁷⁸ *SRA Bilan scientifique* 1997, p. 49.

²⁷⁹ CAG 38, n°308 (avec la discussion des différentes significations possibles). La datation de ces pieux est de 93 av. J.-C.

²⁸⁰ CAG 07, n°245. Ces aménagements sont à mettre en relation avec l'inscription *CIL XII 1797* mentionnant une dédicace des nautes du Rhône à Hadrien en 119.

²⁸¹ ESPERANDIEU, n°6699.

²⁸² BLANC, 1976.

²⁸³ Igel, pilier funéraire des *Secundinii*, ESPERANDIEU, n°.

halage notamment)²⁸⁴, obligatoirement doublée d'une voie terrestre dont l'emplacement (rive gauche, rive droite) a varié suivant l'exposition des tronçons au courant et à l'usure des berges. Cet ancêtre du “ chemin de halage ” d'époque moderne avait été mis en place par l'usage, mais son entretien était devenu rapidement l'une des conditions *sine qua non* de la viabilité du parcours fluvial. Les réhabilitations du tracé après les crues, l'assèchement et le comblement des fondrières et la restauration du cheminement étaient-elles à la charge des haleurs, ou bien une corporation distincte en avait-elle la responsabilité ? Et qui en assumait les frais ? (les haleurs, les nautes, les clients ?). De même, l'emploi d'hommes ou d'animaux de trait sur le parcours nécessitait l'aménagement de nombreuses haltes pour le changement des équipes et le repos des travailleurs. Lorsque Sidoine Apollinaire, à propos des bruits de *Lugdunum*, parle des cris des haleurs des bords de Saône en des termes caractéristiques²⁸⁵, désigne-t-il les rumeurs de travailleurs peinant sous le fardeau ou les cris de meneurs d'animaux de trait ? Pour autant, les mêmes groupes d'hommes avaient-ils la charge du halage sur la totalité du parcours séquano-rhodanien ou bien la traversée de Lyon était-elle un “ espace réservé ”, comme au Moyen-Age, à un corps de haleurs²⁸⁶ spécialisés ?

On a beaucoup travaillé sur l'échelonnement des *mutationes* sur le parcours des voies romaines, il serait bon de s'intéresser aussi à ce type de relais. La progression d'un convoi halé est très lente, le travail est épuisant et il est probable qu'une vitesse de l'ordre de 2 km/heure était courante²⁸⁷. On peut penser que des haltes s'imposaient fréquemment et qu'elles s'échelonnaient tous les 10-12 km. Une particularité du Rhône est d'avoir, échelonnées le long de ses rives, des villes-doubles²⁸⁸ dont l'une des fonctions a peut-être été de fournir un gîte aux *helciariorum* lors de leurs trajets de remonte.

Les périodes de travail étaient entrecoupées de longues périodes de repos forcé pour ces travailleurs dépendants du régime hydrologique. Au XIX^{ème} siècle encore²⁸⁹, les conditions propices à la batellerie n'étaient remplies que 3 mois par an et, 6 semaines par an, les trop hautes eaux

²⁸⁴ GRENIER, 1934, p. 555-558.

²⁸⁵ SIDOINE APOLLINAIRE, *Ep.*, II, 10, 2-4, cité par GRENIER, 1934, p. 558 “ *curvorum chorus helciariorum* ”. ROSSIAUD, 2002 p. 124 et suivante, détaille les équipements permettant aux hommes de se harnacher aux cordages de trait.

²⁸⁶ Les “ Modères ”, groupés en compagnies encore actives au XIX^{ème} siècle, permettaient aux embarcations d'effectuer la remonte de la Saône à Lyon, dans des conditions de difficultés importantes par absence de quais continus (en dernier lieu, RIVET, 1962, p. 39).

²⁸⁷ On comptait encore 20 jours, au XIX^{ème} siècle, pour franchir la distance séparant Arles de Lyon, alors que 3 jours suffisaient à effectuer la décize (RIVET, 1962, p. 28-29).

²⁸⁸ BEAL, ODIOT, 1999, p. 92 -93.

²⁸⁹ RIVET, 1962, p. 29-30.

rendaient le Rhône impropre à la navigation.

3. *Relations transversales, bacs, ponts*

À toutes époques, le cours d'eau a imposé aux hommes et aux animaux un déplacement longitudinal (dans l'axe du cours d'eau, à la descente ou à la remontée) et transversal (franchissement). Suivant les périodes de l'année, et en fonction, d'une part, du régime hydrologique de chacun des cours d'eau et, d'autre part, de la conformation du lit mineur, la traversée pouvait être effectuée à pied (à gué) ou en bateau (bacs). Cette tradition s'est surtout développée durant le Moyen-Age, avec l'implantation de péages aux points de franchissement traditionnels des cours d'eau. La force des courants, en période de hautes eaux, a très vite nécessité le recours à des techniques élaborées, reposant sur l'utilisation d'une aide aérienne (corde, ou « traïlle ») pour éviter aux embarcations de dériver²⁹⁰. Progressivement, les « bacs à traïlle » ont fait leur apparition, pour n'être supprimées que lors de leur remplacement par des ponts, au cours du XIX^{ème} siècle.

Dans la mesure où ce besoin de franchissement des cours d'eau est lié à l'activité humaine le long de ces derniers, il a justifié, voire suscité, l'implantation humaine en quelques points particuliers. Sur le Haut-Rhône, il nous paraît évident que les sites de Saint-Vulbas et de Briord sont liés à cette activité transversale. Existait-il une corporation spécialisée dans cette tâche ? B. Rémy pense que c'était le cas pour les *ratarii voludnienses* de la moyenne Isère qui auraient eu une fonction de passeurs, sur des barques plates²⁹¹.

Hors des villes, nous ne trouvons aucun pont sur les grands fleuves de la région. Les seuls points de passage par ce moyen sur l'axe rhodanien se trouvaient à Arles (pont de bateaux), à Tournon (seules les culées sont conservées et leur relevé vient d'être effectué), à Vienne, à Lyon et à Genève. Sans doute la question du coût de la construction et de l'entretien de telles structures bâties est-elle au centre de la réflexion dans ce domaine.

Sur les affluents, ces structures plus modestes sont plus fréquentes : un pont de pierre a été conservé sur le Guiers à l'est d'Aoste (le « pont du Boutey »)²⁹², même si son état actuel nécessiterait une étude et un relevé rapides ! Les travaux de voirie récents à l'ouest de cette même agglomération, au lieu-dit « Pont de Bièvre », le long de la route La-Tour-du-Pin/Aoste, ont permis la mise au jour de pieux de chêne attestant la présence d'un autre pont (de bois ?), d'époque augustéenne, sur la Bièvre²⁹³ qui, dans l'Antiquité, isolait la bourgade à l'ouest. A

²⁹⁰ En dernier lieu, et par comparaison avec l'Isère, voir l'exemple éclairant pris sur la Durance par LONCHAMBON, 1999.

²⁹¹ REMY, 1999, p. 65, cité par CHRISTOL et FICHES, 1999, p. 150 et note 91. Cf. aussi IZARRA, 1993, p. 116-118.

²⁹² JOSPIN, BLEU, 2001, p. 34 (fig.).

²⁹³ SRA *Bilan scientifique*, 1998, p. 100 ; JOSPIN, BLEU, 2001, p. 34-35. Les auteurs de la fouille pensent que le pont permettait à la voie d'Agrippa de relier Aoste à

Saint-Alban-du-Rhône, les vestiges des culées d'un pont sur la Varèze sont prétendus d'époque romaine²⁹⁴, de même que ceux d'un pont détruit dans le lit de l'Isère à La Sône²⁹⁵.

4. Repères fluviaux

On a également signalé que, dans un monde attaché à ses repères géographiques indispensables, les amers et autres points caractéristiques remplissaient une fonction de premier plan. On peut regrouper dans cette catégorie les différents points caractéristiques d'origine naturelle : éléments de relief, rapides, pierres erratiques riveraines du cours d'eau (comme la très fameuse « Pierre Bénite », sur le Rhône en aval de Lyon), et également les constructions dressées sur les rives par des utilisateurs de la voie d'eau à destination de leurs contemporains : tombeaux monumentaux de nautes eux-mêmes, temples.

Tableau 15. Tableau récapitulatif des éléments naturels en bordure du Rhône (d'amont en aval)
(r.d. = rive droite, r.g. = rive gauche)

Emplacement	Type de structure	Rapport à un site
Grand Colombier	Point culminant du Jura méridional (1531 m), r.d.	
Défilé de Pierre Châtel	Rapides, défilé	Site d' <i>Etanna</i> , à l'amont, en r.g.
Promontoire de Cuchet (01)	Promontoire, coude du fleuve, r.d.	Port d' <i>Augustum</i> en r.g.
Défilé de Montalieu-Saint-Sorlin	“ saut ” du Rhône, rapides violents	Port de Briord, amont, r.d.
Aval du confluent de l'Yzeron	Pierre bénite (bloc erratique), r.d.	Turbulences, rapides

Tableau 16. Tableau récapitulatif des éléments artificiels construits en bordure de fleuve (d'après

Vienne par La Tour du Pin, chemin qualifié de *via vetera*.

²⁹⁴ CAG 38, n°188.

²⁹⁵ CAG 38, n°257.

Christol, Fiches, 1999, p. 146, complété)

Lieu de découverte	Type de monument	Références
Mont Jugean (Culoz, 01)	Sanctuaire	<i>CIL</i> XIII 2532
Murs-et-Gélignieux (01)	Tombeau	<i>CIL</i> XIII 2494
Saint-Vulbas (01)	Tombeau ?	Chapelle de Marcilleux
Saint-Désirat (07)	Temple	CAG 07, n°228
Andance (07)	Tombeau (la “ sarrazinière ”)	CAG 07, n°009
Saint-Jean-de-Muzols (07)	Statue impériale	<i>CIL</i> XII 1797
Hors de la région		
Saint-Just-d'Ardèche (07)	Pilier votif	Béal, 1996
Beucaire (13)	Nombreux monuments funéraires	

E. Le rôle particulier de la Saône

1. Les gués

Sa pente n'est plus que de quelques centimètres par mètre à partir de son entrée dans la seconde partie de son cours (le lit de la Saône est à une altitude de 174 m à Chalon-sur Saône, à 173 m à Tournus, à 172 à Mâcon, à 170 à Anse, puis à 167 à Neuville et à 164 à Lyon²⁹⁶). Cette pente de 10 m pour plus de 100 km lui donnait une vitesse moyenne très faible²⁹⁷, à conjuguer avec le facteur géomorphologique : un lit mineur très large, lui-même encadré par un lit majeur s'étendant sur plusieurs kilomètres de largeur.

Les caractéristiques topographiques des berges, basses, sculptées dans les moraines glaciaires, et la présence de très nombreux hauts-fonds naturels²⁹⁸, ont permis l'aménagement de nombreux points de passage de la rivière. Identifiables par les accès caractéristiques en patte d'oie se rejoignant au lieu donné, montrant la convergence d'itinéraires locaux nombreux, ou bien par les découvertes archéologiques effectuées dans le lit de la rivière lors de dragages, ou encore par les traditions orales encore vives dans les années 1960-1970, les gués ont fait l'objet d'une

²⁹⁶ Données fournies à partir de l'ouvrage d'ASTRADE, 1996.

²⁹⁷ CÉSAR, BG, 1, 12,1 : flumen est Arar, incredibili lenitate, ita ut oculis in utram partem fluat iudicari non possit.

²⁹⁸ DUMONT, 2002, p. 37 (carte).

cartographie précise par une étude commencée sur l'initiative de Louis Bonnamour²⁹⁹ et qui a trouvé un aboutissement avec la thèse d'Annie Dumont³⁰⁰.

Les ports étaient nombreux sur les rives de la Saône (en 1779, on en dénombrait un minimum de 59 entre Lyon et Verdun-sur-le-Doubs), mais leur équipement était, pour la majorité d'entre eux, sommaire et souvent limité à une plage de sable près d'une zone offrant un fond d'eau suffisant pour charger les bateaux)³⁰¹.

Les découvertes, récentes, d'éléments de bateaux provenant du port de Messimy et de celui de Saint-Georges-de-Reneins mettent tout à la fois en évidence l'activité portuaire et celle des passeurs, les deux lieux étant situés quasiment en face l'un de l'autre.

L'accès en patte d'oie au gué de Grelonges

2. La plate-forme d'échanges

L'emplacement du bassin fluvial de la Saône en a fait un des lieux privilégiés de l'échange avec les autres bassins fluviaux de la France : la Loire n'en est éloignée que de quelques dizaines de kilomètres à l'ouest, par les monts du Beaujolais et du Mâconnais. À Lyon, le répertoire des corporations de métiers indique deux sous-groupes d'un même type de spécialisation³⁰² : sur la Saône, naviguaient les *nautae ararici*³⁰³, mais il est aussi fait mention des *nautae ararici et ligerici*³⁰⁴, indication du rôle “ transversal ” de cette corporation, certainement spécialisée dans le

²⁹⁹ L'auteur a donné un résumé de sa propre bibliographie antérieure dans l'article de 1985, p. 25-31. Auparavant, BONNAMOUR, 1983.

³⁰⁰ DUMONT, 2002.

³⁰¹ Enquête de DUMOREY en 1779, citée par LAMARRE, 1993, particulièrement p. 164 “ tous les ports qui sont dans la Saône excepté ceux des villes ne sont autre chose que des plages un peu élevées...”.

³⁰² Cf. A. Allmer, dans ALLMER et TERREBASSE, vol. II, p. 464, qui insinue un long débat sur le partage des secteurs géographiques dans la navigation fluviale sur le Rhône et la Saône.

³⁰³ *CIL* XIII 1911, 1972, 2009, 2020, 2028 découvertes à Lyon, mais aussi *CIL* VI 29722 (Rome), XII 1005 (Glanum) et un batelier du Rhône naviguant sur la Saône “ *arare navigans* ” *CIL* XIII 1954.

³⁰⁴ *CIL* XIII 1709.

fluvio-portage. Certains cheminements à travers les monts du Lyonnais, du Beaujolais et du Mâconnais par les voies fluviales affluentes (vallées de l'Azergues, du Rhins, de l'Ardières...), dont l'origine se perd dans la nuit des temps (routes de l'étain, routes du bronze...), ont dû être utilisés par les entrepreneurs chargés de transférer les marchandises d'un bassin-versant à l'autre³⁰⁵. Nous trouvons sans doute dans cette tradition de voies terrestres entre Saône et Loire l'origine de l'établissement de ports fluviaux aux extrémités de ces cheminements mixtes.

Il existe, pour ce cadre-là, une tradition gauloise. Le rôle et les fonctions de l'Eduen Dumnorix, qui a la charge de tous les impôts et douanes des Eduens, est lié sans doute aux taxes prélevées sur les marchandises transitant de la Loire à la Saône³⁰⁶.

Plusieurs des gués permettaient aux voyageurs de rejoindre, outre le réseau routier majeur, parallèle à la rivière, un réseau secondaire qui, par les voies tracées sur les pentes du Beaujolais, fait accéder au bassin de la Loire. On en trouvera une preuve dans les équipements spécifiques qu'a livré la fouille du site de Ludna : les hipposandales découvertes sur place étaient sans aucun doute destinées aux chevaux pour le franchissement des sentiers et routes rocheux du massif voisin.

3. La continuité fluviale

À partir du bassin fluvial amont de la Saône, on pouvait rejoindre également la Seine et son bassin, accessibles par le seuil du Morvan³⁰⁷.

Cette notion d'isthme fluvial se retrouve dans le projet, utopique pour des raisons liées aux contraintes techniques, et avorté pour des raisons politiques, de percement d'un canal Saône-Moselle qui aurait permis de relier les bassins du Rhin et du Rhône sous Néron³⁰⁸.

On la retrouve encore au Bas-Empire, lors de la restructuration des flottilles fluviales : entre 396 et 408, la *Notitia Dignitatum* mentionne³⁰⁹,

³⁰⁵ Pour R. Chevallier (1972, p. 241), “ ... ces convois de charretiers de Condrieu sur le Rhône à Roanne sur la Loire qui, au XVIII^{ème} siècle, font revivre en un seuil géographique, un des portages de la route de l'étain ”.

³⁰⁶ CÉSAR, *BG*, I, 9, cité par OLMER, 2002, p. 296. STRABON, *Géographie*, VI, I, 14 : « Toutefois, comme le courant du Rhône est vif et rend la navigation difficile, certaines marchandises de la région rhodanienne sont chargées de préférence sur des chars et acheminées par voie de terre, notamment toutes celles qui sont exportées chez les Arvernes ou qui doivent passer par le cours de la Loire, bien que le Rhône passe en certains endroits très près de ces destinations. En effet, comme la route est une route de plaine et qu'elle n'est pas très longue avec ses 800 stades, la facilité du transport par terre engage à ne pas recourir dans ce cas au transport par eau. La Loire, qui descend des monts Cémènes à l'Océan, offre ensuite une voie parfaitement commode ».

³⁰⁷ STRABON, *Géographie*, IV, 1, 14 : « (de l'Arar) les marchandises sont transportées par terre jusqu'à la Seine, d'où elles descendent par voie fluviale jusqu'à l'Océan, chez les Lexoviens et les Calètes... ». SCHMITT, 1975 ; PELLETIER, 2002.

³⁰⁸ TACITE, XIII, 53.

³⁰⁹ *Notitia Dignitatum*, *Occ.*, XLII, 15-17 et 20-23 ; DESJARDINS, 1885 (1968), t. III, p. 491-494 ; REDDÉ, 1986, p. 628s.

outre les grands cadres de l'administration civile, une organisation militaire. Sous les ordres du commandant de l'infanterie de tout l'Occident (le *Magister Peditum in Praesenti*), un *comes* et six *duces* se partageaient les districts territoriaux, dont, pour notre région, le *Dux Sequanicae* (pour la Séquanaise) et, sous ses ordres propres, le district intitulé *Gallia riparensis*. Cette circonscription militaire était elle-même aux ordres de quatre commandants de troupes spécialisées :

le *Praefectus classis fluminis Rhodani*, à Vienne ou Arles ;

le *Praefectus classis Barcariorum*, à *Eburodunum Sapaudiae* (Yverdon, Yvoire, Embrun, Chindrieux ?) ;

le *Tribunus militum musculariorum*, à Marseille ;

le *Tribunus cohortis primae Flaviae Sapaudiae*, à *Culabone* ? (Grenoble, plutôt que Saint-Didier-sur-Chalarone ?).

et, en *Provincia Lugdunensis Prima* :

le *Praefectus Classis Araricae* à *Caballoduno*.

Ces flottilles étaient inconnues, dans la forme indiquée, sous le Principat³¹⁰. A. Grenier pensait³¹¹ que cette organisation très figée avait remplacé l'organisation des corporations de métiers du Haut-Empire que nous avons étudiées ci-dessus. L'organisation géographique des flottilles nous paraît, à nous aussi, recouvrir très précisément les aires de compétence territoriales des précédentes :

- une flotte du Rhône³¹² à Vienne et en Arles ;

- une flotte de la Saône à Chalon et Lyon.

Il faut donc admettre que leur création et leur installation sur ces axes fluviaux correspondait à une autre nécessité, celle de faire face aux « nouvelles donnes » de la situation politique internationale et intérieure dans le secteur sud-est de la Gaule. Le secteur englobé dans cette « province » couvre tout à la fois le réseau routier au débouché des cols alpins et le réseau fluvial intégrant les bassins lémanique et séquano-rhodanien.

4. Le contournement de l'isthme Saône-Loire par le sud

À l'aval du confluent du Rhône et de la Saône, s'ouvre une porte vers le bassin ligérien, par la trouée formée par la vallée du Gier. Accessible au

³¹⁰ REDDÉ, 1986, p. 628 s.

³¹¹ GRENIER, 1934, p. 559-560 et note 1 p. 560.

³¹² Flotte dont l'action serait renforcée par la présence de la flottille des « *barcarii* » basés à *Ebrudunum Sapaudiae*. Pour Barruol (1969, p. 300), la mention de cette flotte évoque la défense linéaire du Rhône, qui serait assurée ainsi par un cantonnement à Yvoire (et non à Yverdon), et qui renforcerait l'hypothèse d'une *Sapaudia* méridionale.

flottage et au portage sur une partie de sa longueur, jusqu'à l'amont de Lorette, cette voie se heurte ensuite à un obstacle de relief entre Saint-Chamond et Saint-Étienne, qui a fait reculer les plus hardis des entrepreneurs³¹³. Cette voie antique mixte (flottage/portage) a certainement un rapport avec le développement de sites archéologiques comme celui de Combe-Plaine à Rive-de-Gier, construits en limite de la zone inondable de la rivière et de la consommation de vin sur les sites de la vallée dès le premier siècle avant notre ère (présence d'amphores Dr1).

F. Le transport

Parmi les produits et matériaux transportés, il faut faire une place particulière à la pierre de construction exploitée sur le Rhône amont, dont l'axe fluvial était quelquefois la seule issue, comme le prouve la topographie très particulière des carrières de pierre dite " de Seyssel " à Surjoux (Ain) et Franc lens (Haute-Savoie), creusées directement à flanc de falaise en bordure du Rhône. Le cas est identique pour le calcaire de Fay (Peyrieu, Ain), pour l'acheminement duquel les carriers avaient (d'après J. Giraud) aménagé une rampe oblique d'accès au fleuve, qui était transporté dans des bateaux ou radeaux construits sans doute pour ne pratiquer que la décize. La généralisation toutefois n'est pas de mise, puisque les chantiers de construction lyonnais et viennois ont également utilisé en quantité la " pierre du Midi " et que, très logiquement, cette dernière était apportée à ses lieux de consommation par des moyens de batellerie à la remonte, donc avec l'aide extérieure des haleurs.

Le cas de la céramique est plus délicat à étudier. Il nous paraît évident que les productions de tuiles et de briques (ateliers de Clarianus, par exemple) ont utilisé prioritairement l'axe fluvial pour leur exportation. Il a été pourtant remarqué que les céramiques ne suivaient pas systématiquement cette logique : le grand centre de production de céramiques allobroges d'Aoste était installé à proximité d'un port sur le Rhône amont, qui bénéficiait de conditions d'installation particulièrement propices à son développement (placé dans la partie convexe d'une courbe du fleuve, entre deux affluents. Il profitait de la pente faible et régulière du fleuve éloigné des deux rapides situés soit à l'amont (Pierre-Châtel), soit à l'aval (Sault), à une grande distance du lieu d'embarquement des marchandises. Par contre, les céramiques de Portout (produites sur le canal de Savière entre le Rhône et le lac du Bourget) sont absentes de Lyon, " ce qui laisse croire à une utilisation de la voie terrestre au moins jusqu'à Vienne, *via* justement Aoste " ³¹⁴ et le réseau routier des « voies d'Italie ».

³¹³ On en trouve un exemple dans la tentative (partiellement réussie en matière de construction, et brillamment réussie au plan économique) de relier les « deux mers » par le canal du Gier, ou de Givors, projeté dès les années 1770 par les frères Zacharie, construit et actif de 1780 à 1880.

³¹⁴ CHRISTOL et FICHES, 1999, p. 150, à partir de PERNON, 1990, p. 182-183.

Cependant, dans le cas des transports “ internationaux ” des céramiques, notamment des amphores, contenant des denrées produites hors de Gaule et dont l’acheminement jusqu’au territoire de la Gaule romaine était effectué par la voie maritime, la continuation de l’acheminement jusqu’à proximité des lieux de consommation s’effectuait dans la majorité des cas par la voie fluviale. C’est ce que montre la carte de répartition (composée par P. Vauthey)³¹⁵ des amphores d’huile de Bétique estampillées de C.ANT.Q (Caius Antonius Quietus) complétée par notre découverte de Vanchy (Bellegarde-sur-Valserine, Ain). On peut encore citer le cas des amphores à vin estampillées VERI qu’on rencontre à Nîmes, Lyon, Seyssel et Trèves et qui montrent l’usage de l’axe fluvial séquano-rhodanien...

Carte de répartition des découvertes d’amphores de C.Antonius Quietus (d’après Vauthey, complété)

La pierre ollaire. Le terme de pierre “ ollaire ” est issu du vocabulaire mercantile et non pas scientifique, pour désigner un groupe de pierres tendres (de dureté 1 à 4, particulièrement les chlorites, serpentines, stéatites et talcs), taillées au ciseau, parfois au tour, qui ont pour particularité de supporter l’exposition à la chaleur et d’aller au feu pour la cuisson des aliments qui, grâce à ce type de vaisselle, cuisent plus vite et conservent leur saveur. Connue dès l’époque préhistorique, la pierre ollaire fut très largement exploitée durant l’époque romaine pour la fabrication d’objets de vaisselle, production qui s’étendit durant le Moyen-Age. A partir du XVI^{ème} siècle, l’extraction de la pierre ollaire se fit également au profit des sculpteurs de décors architecturaux. Les centres d’extraction de ce type de matériau sont nombreux dans les Alpes françaises, suisses et italiennes³¹⁶ où plus de 400 gisements ont été cartographiés, notamment dans les vallées d’Aoste, Valteline, Bregaglia et Haut-Tessin, mais aussi dans les régions de Lanslevillard, des Gets, de Versoyen du Mont-Genève, du Queyras et de la Haute-Ubaye ainsi que dans le Valais suisse.

La chronologie de l’utilisation de ces récipients est très large : Daniel Paunier en a proposé une synthèse pour les sites du territoire suisse, où elle semble en usage de La Tène finale au Haut Moyen-Age³¹⁷ ; il remarque pourtant que la fréquence d’utilisation “ augmente de façon significative à la fin du III^{ème} et au IV^{ème} siècle ” (p. 49), en mettant en avant l’hypothèse d’une substitution aux pièces de vaisselle métalliques, “ devenues plus rares, avec l’insécurité des temps et la contraction des échanges... ” (p. 50).

Aucune trace d’exploitation de ce type de produit n’est connue dans notre région, mais les rares découvertes montrent qu’il existait des circuits

³¹⁵ VAUTHEY, 1971.

³¹⁶ MANNONI, PFEIFER, SERNEELS, 1987.

³¹⁷ PAUNIER, 1987, p. 47-57 (avec une typologie des formes, p. 54-57) ; auparavant, Id., 1981, p. 41 ; dans le Jura français, un atelier de taille de vaisselle en pierre ollaire d’origine alpine a été découvert à Pratz (CRANÇON S., 2004, Les Mérovingiens dans le Jura, *Archéologia*, n°410, avril, p. 50-57.

de diffusion à l'extrémité desquels la région s'insérait. À Aoste, le musée conserve deux exemplaires de vases de forme identique (cat. AO 1265-1266) et à Saint-Georges-de-Reneins, sur le site de Ludna, un fragment de fond de vase a été découvert (forme haute, pseudo-cylindrique), cat. PT 4 (Buisson, *Ludna*, p. 87).

Il est un aspect du transport qui reste inquantifiable, c'est celui du transport humain. Nous n'en avons des témoignages que dans le cas du déplacement de personnalités majeures. C'est le cas notamment des empereurs romains, comme Vitellius, en 69, qui descendit la Saône en bateau alors que ses légions rejoignaient l'Italie par la terre³¹⁸ ou Constantin, qui utilisa les flottilles de la Saône et du Rhône³¹⁹ pour se rendre rapidement de Chalon à Marseille afin de lutter contre Maximien. C'est encore le cas de saint Germain d'Auxerre qui descendit vers Arles par bateau, suivant d'abord la Saône jusqu'à Lyon³²⁰...

³¹⁸ TACITE, *Hist.*, III, 22,59.

³¹⁹ Panégyrique de 310, VII, 18-20.

³²⁰ CONSTANCE DE LYON, *Vie*, XXIII.

CHAPITRE 3

LES AGGLOMERATIONS SECONDAIRES

L'étude des documents archéologiques, épigraphiques et cartographiques nous a amenés à composer le tableau ci-dessous, qui fournit un *corpus* des sites d'agglomérations secondaires ou de relais routiers dans le territoire de notre étude. Leur point commun est d'être en relation avec un itinéraire antique, qu'il s'agisse d'un de ces itinéraires prioritaires que la *Table de Peutinger*, l'*Itinéraire d'Antonin* ou la *Cosmographie* de l'Anonyme de Ravenne désignent, ou de l'un des très nombreux axes routiers secondaires, voire encore d'une agglomération mentionnée par une inscription en précisant les titres durant la période romaine.

Tableau 17. Tableau des sites mentionnés dans l'épigraphie, la cartographie ou dans l'archéologie comme pouvant être des habitats groupés (en abrégé, *Table* désigne la *Table de Peutinger*, *Itinéraire* désigne l'*Itinéraire d'Antonin*, et la bibliographie qui suit est donnée dans les normes de l'étude).

Site antique ou moderne	Identification archéologique	Statut juridique	Bibliographie
Ludna	Mansio ?		Table
Lunna	Mutatio ?		Itinéraire
Asa	<i>Mansio</i> , agglo. secondaire		Itinéraire
Tegna	Mansio ?		Table
Turedunum	Mansio ?		Table
Bergusium	<i>Mansio</i> , agglo. secondaire		Table, Itinéraire
Augustum	<i>Mansio</i> , agglo. secondaire	Vicus	Table
Bourg-en-Bresse	agglomération secondaire		VICHERD, 2002
Briord	agglomération secondaire	Vicus	VICHERD, 2002
Belley	agglomération secondaire	Vicus	BUISSON, 2004
Vieu-en-Valromey	agglomération secondaire	Vicus	LE NEZET-CELESTIN <i>et al.</i> , 2002
Saint-Vulbas	agglomération secondaire		LE NEZET-CELESTIN <i>et al.</i> , 1996
Meximieux	agglomération secondaire		Gallia, ???

Optevoz	agglomération secondaire		CARARA ???
Beynost	agglomération secondaire	Vicus ?	CIL XIII, 2450
Andance	agglomération secondaire		BEAL et ODIOT, 1999
Figlinae	Mansio		Table, Cosmographie
Limony	agglomération secondaire		BEAL et ODIOT, 1999
Ursolis	Mansio ?, mutatio		Itinéraire

I. Généralités

A. *Vici* et “ agglomérations secondaires ”

Doit-on regrouper dans le même catalogue des agglomérations secondaires toutes les formes d’habitat groupé, ou bien est-il important de distinguer entre elles celles que des textes épigraphiques désignent sous le « label » de *vicus* des autres, qui ne portent ni nom ni titre, qui sont mentionnées sur les itinéraires routiers ? Plusieurs chercheurs ont travaillé sur ce sujet, apportant chacun son sentiment :

l’analyse effectuée par M. Tarpin³²¹ est restrictive (il n’y a, selon lui, de *vicus* que là où il y a une organisation vicinale, avec ses magistrats et des inscriptions mentionnant le nom du site) ; R. Sablayrolles³²² considère que le *vicus* est une agglomération dotée d’une organisation politique et de magistrats ; P. Leveau³²³ pense que même les *vici* sans organisation politique ont des magistrats.

Un nombre important de chercheurs regroupent toutes les formes d’habitat groupé sous le même nom de *vicus*, même si ce qualificatif n’est pas mentionné.

Pour ces formes de groupements d’habitats, le dossier présenté par Leveau et Garmy³²⁴ reprend les termes du débat.

À partir des renseignements fournis par les inscriptions d’Aoste (*Augustum*)³²⁵ et de sa voisine Aix-les-Bains (*vicus Aquensis*), la hiérarchie des notabilités du *vicus* s’établit de la manière suivante : une classe de *possessores* (propriétaires terriens ?), un corps de dix représentants, les

³²¹ TARPIN, 2002.

³²² SABLAYROLLES, 2002, p. 344.

³²³ LEVEAU, 2002, p. 10.

³²⁴ LEVEAU et GARMY, 2002, PAGE ????

³²⁵ Voir BROISE ??? (*Vici* viennois dans l’épigraphie lapidaire, ANRW ???)

decemlecti, des patrons (*patroni*) et un curateur aux compétences financières. Le *vicus* peut aussi être le siège d'un *pagus* (circonscription territoriale à dominante rurale) dirigé par un *praefectus pagi*. Il nous paraît nécessaire d'appliquer la règle au sens strict : il existe un nombre important d'agglomérations secondaires, qui toutes ont joué un rôle important dans l'espace rural, mais seules quelques-unes d'entre elles, dont les inscriptions mentionnent le statut juridique, avaient une place dans la hiérarchie administrative régionale. Leur répartition très inégale dans le paysage prouve aussi que celui-ci n'était pas encore complètement structuré.

Si nous relevons tous les sites dans lesquels nous croyons pouvoir identifier des habitats groupés, nous voyons que fort peu d'entre eux ont livré une inscription attestant qu'ils sont des *vici*.

Tableau 18. Les inscriptions mentionnant des *vici* dans le secteur d'étude

Références	Lieu de découverte	Identification
<i>CIL</i> XIII 2500	Belley	Belley
<i>CIL</i> XIII 2541, 2544, 2564, ILTG 303	Vieu-en-Valromey	Vieu
<i>CIL</i> XIII 2464	Briord	Briord
<i>CIL</i> XIII 2450	Meximieux/Beynost ?	Meximieux/Beynost ???
<i>CIL</i> XII ????	Aoste	Aoste

RAJOUTER MONLIEU ET LYON vicani Belatu(lentes) *CIL* XIII 2043

Pour les autres cas d'agglomérations secondaires - celles qui n'ont pas fourni d'inscription lapidaire mentionnant leur statut juridique - , leur origine et leur mode de formation est beaucoup plus difficile à caractériser. Il peut s'agir d'ensembles formés sur le modèle d'un village-rue, d'une *villa+habitat groupé*, d'une *villa* proche d'un sanctuaire, ou bien encore d'un *vicus+sanctuaire* ³²⁶ . La question se pose pour un certain nombre de cas connus dans notre région : qu'en est-il de Saint-Vulbas (que Royet *et al.*, 2002, pensait pouvoir relier à des sites placés sur l'autre rive du fleuve), de Tourdan, de Tain ou de *Figlinis* ? De plus, les prospections récentes, sur le modèle de celles de la région de l'Île Crémieu, soulignent les liens très forts entre les deux rives du fleuve ; aurions-nous là, comme sur le Rhône inférieur, des « villes doubles » ? Nous pourrions alors démontrer la continuité des structures fluvio-terrestres justifiées par l'activité batelière à la décize comme à la remonte jusque sur le Rhône amont.

³²⁶ REMY, ???; ROYET et FAUCHER, 2002...

B. Vicus et Pagus

Le second problème que nous avons rencontré est celui du lien entre *vicus* et *pagus*. Trois inscriptions mentionnant des *pagi* ont été retrouvées dans notre région, chacune dans un *vicus* différent. Celle d'Aoste, qui mentionne le *Pagus Oct(avus* ou *-avianus)*, semble désigner une circonscription territoriale dont le nom est directement dérivé de celui du fondateur ou de l'éponyme du *vicus* d'Aoste (dont il est aujourd'hui admis que sa fondation remonte à l'un des séjours d'Auguste en Gaule). Le second cas est plus ambigu, car le *Pagus Viennet(onimagus* ou *-ensis)* mentionné sur l'inscription trouvée à Briord, renvoie au site de Vieu-en-Valromey où des inscriptions mentionnent le *vicus Vennetonimagus*. On peut s'interroger sur la portée de cette dernière inscription³²⁷ : était-elle placée à Briord pour indiquer que le *vicus*, bien que situé à une bonne distance de Vieu, faisait encore partie de sa circonscription territoriale ? Enfin, l'inscription lacunaire de Belley pourrait mentionner un *magister pagi* ainsi qu'un titre d'*octovir* et peut-être des *incolae*.

Il ressort très clairement de l'étude plus générale des *vici* d'Occident que, si le *vicus* est bien chef-lieu d'un *pagus*, tous les *vici* ne remplissent pas cette condition et que tout le territoire de chaque province n'était pas partagé entre ces circonscriptions territoriales de rang inférieur. On remarque, grâce aux données de cet inventaire, qu'un véritable "réseau d'encadrement des campagnes" existait, réparti inégalement mais de manière particulièrement dense dans la région entre *Lugdunum* et *Genava*. Formé de circonscriptions territoriales englobant les zones rurales, les *pagi*, dont l'utilité semble avoir été essentiellement fiscale, et de *vici*, agglomérations aux fonctions multiples (économiques, avec toute l'importance des marchés à tenue régulière, religieuses, car on trouvait là les édifices de culte, politiques, dans la mesure où ces agglomérations formaient relais entre le pouvoir central, les villes et les administrés du monde rural), dont le but était une réelle volonté de l'administration de "romaniser" la région en profondeur grâce à de petites structures administratives dont nous ignorons beaucoup - étant bien entendu que toutes les agglomérations de la région n'avaient pas le statut de *vicus*, ce qui donne à celles qui en étaient revêtues une importance particulière³²⁸.

Tableau 19. Les *pagi* de la région

Briord	ILTG 303	Pagus viennetonimagensis
Belley	CIL XIII 2507	Magister pagi ?

³²⁷ DONDIN-PAYRE, 1999, p. 202-203, 213

³²⁸ BROISE, Le réseau vicinal ..., *Actes du colloque Le vicus gallo-romain* ; BUISSON, *Histoire du département de l'Ain*, I, p.69-98. TARPIN, 1991, p. 293-308 ; REMY, 1996, part. p. 13 ; BURNAND, 1994. On a également remarqué des homonymies, comme celle qui concerne les *Ludnenses*, dans l'ouest de la France AE 1968, 308 = *curia Ludn(...)* et le parallèle avec *Ludna*, ou comme celle entre le Jupiter *Baginas* de Morestel (CIL XII 2383) et le *pagus Bagin[...]* de Sainte-Jalle (Drôme) (AE 2000, n°884-889).

Aoste	CIL XII	Pagus Oct(avus...)
-------	---------	--------------------

C. Les autres agglomérations secondaires

1. Des agglomérations d'ouvriers ou d'artisans ?

Le site de Saint-Maurice-L'exil³²⁹, avec des cabanes en galets roulés situées dans le lit majeur du Rhône, près de fosses d'extraction d'argile, pose, avec l'existence des ateliers du briquetier et tuilier Clarianus, la question de l'existence d'agglomérations d'artisans, question que l'on connaît bien pour les ateliers de potiers du Centre et du sud de la France. Quel était le statut de ces artisans ? Le fameux Clarianus résidait-il sur place ? Dans l'hypothèse d'une gestion de type indirect, qui gérait pour lui ces groupements de travailleurs et qui assurait sur place le maintien des règlements internes ?

Le problème se pose également pour le site de Meyzieu, « La Dent », où est évoqué le Génie du trésor/des bronziers/ de *Diara*. Est-on en présence d'un site plus complexe que celui d'une simple *villa* possédant un atelier ? Ce mot *Diara* rappelle-t-il le nom du site ou le nom de la collectivité des artisans³³⁰ ? Rappelons que nous avons sur ce site (ou dans ses proches environs), une forte concentration de savoir-faire en matière de métallurgie, puisqu'outre les activités de forge, on rapproche de ce site la présence du bronzier Draccius, fabriquant de vaisselle réputé régionalement.

2. Des agglomérations routières ?

Plusieurs sites mentionnés sur les « itinéraires » antiques n'ont été que de simples relais routiers. Il serait – à notre sens – vain d'en faire de véritables agglomérations secondaires : doit-on se fier aux évaluations des aires de dispersion des matériels archéologiques par les prospecteurs pour établir le statut d'un site ? Nous reposerons d'ailleurs cette question à propos du cas de Saint-Vulbas un peu plus tard. Nous avons déjà abordé le cas des *mansiones* et *mutationes* ; il nous permet d'envisager le problème des sites de *Ludna* et de *Lunna*, de *Tegna*, d'*Ursolis* et de *Figlinae* : si *Ludna* a eu une extension sur une dizaine d'hectares au sommet de la butte de Patural, cela signifie-t-il pour autant que l'habitat y était densément implanté ? les fouilles semblent avoir démontré que ce n'était pas le cas. Nous avons déjà exposé notre opinion sur *Lunna* : nous pensons voir dans ce site une simple maison accolée à une *villa* préexistante lorsque la question de la réforme des étapes du

³²⁹ CAG 38, n°190.

³³⁰ CIL XII 2558 = ILHS n°67 mentionne un *pagus Dia[nensis, ou -rensis]* sur l'inscription d'Hauteville (74). La dédicace est faite par un citoyen romain, préfet du *pagus* et (peut-être) prêtre du dieu Vintius.

cursus publicus s'est posée. Le cas des sites de la voie de Méditerranée est identique : trop proches des grandes agglomérations de Vienne ou de Valence, il n'y avait pas de place pour de véritables agglomérations secondaires.

Afin de fournir une base de données permettant la comparaison avec les autres régions, il nous a paru utile de reprendre la classification proposée par le groupe d'étude des agglomérations antiques de Gaule Belgique et des Germanies. Les critères que nous avons retenus dans nos tableaux sont ceux de ce groupe³³¹. Dans deux cas, Belley et Aoste, notre étude a pu s'appuyer également sur les données numismatiques, grâce à la présence d'un médaillier significatif. Nous avons alors pu élargir le domaine de nos comparaisons aux données collectées par B. Rémy sur les deux grands sites de Roanne et Feurs (Loire) et de Viuz-Faverges (Savoie).

³³¹ MANGIN, PETIT, ???; REMY, 19 ?? (Feurs), 19 ?? (Roanne), 19 ?? (Viuz-Faverges).

II. LE RESEAU DES AGGLOMERATIONS : ETUDE MONOGRAPHIQUE

A. Les voies d'Italie

1. Bergusium (Bourgoin)

Le lieu est cité sous le nom de *Bergusium* sur la *Table* de Peutinger et sous celui de *Bergusia*³³² sur l'*Itinéraire* d'Antonin. La fonction de “ relais ” sur la route de Vienne à Aoste et aux Alpes est donc bien attestée, et soulignée par la succession des *mutationes* et des toponymes liés à la voie, de Vienne à Bourgoin, avec Septème, Oytier et Dièmoz dont nous avons déjà évoqué la position. Les archéologues sont plus dubitatifs sur l'importance du site et son statut politique et juridique, qui ne sont pas encore clarifiés par les découvertes archéologiques : dans la tradition locale, un camp romain aurait existé sous la ville ou à Planbourgoin, mais rien ne permet plus aujourd'hui de donner une réalité à cette croyance.

L'environnement micro-régional est difficile à caractériser, le site, qui est placé à mi-distance de la route de Vienne à Aoste, au pied du coteau de Beauregard, est appuyé, au sud, aux coteaux du Bas-Dauphiné et il est bordé, au nord, par le “ grand marais ”. Ce réseau hydrologique est formé d'anciens lits de la Bourbre et du ruisseau de Saint-Savin qui empruntent un ancien lit glaciaire du Rhône. Au nord-ouest du site, sur l'autre rive du marais, se trouve le promontoire de l'Isle d'Abeau, que son toponyme désigne bien comme un espace isolé du reste des terres par le réseau d'eaux. J. Chauffin³³³ a pu identifier et cartographier la succession des itinéraires suivis par les cours d'eau irriguant Bourgoin de l'Antiquité à l'époque moderne, par la présence de strates formées d'alluvions dans les coupes stratigraphiques lors des importants travaux d'enfouissement de canalisations dans toute la ville moderne. Il a ainsi pu décrire l'espace laissé disponible pour l'habitat, avec notamment les divagations du cours du Bion et de son confluent avec la Bourbre (fig.). M. Colardelle a complété ces remarques à partir des analyses sur les trouvailles médiévales.

Carte des implantations humaines de Bourgoin (d'après Chauffin, Colardelle, complétée)

Le site est de faible étendue, si l'on exclut de l'ensemble lié à “ l'agglomération secondaire ” les découvertes effectuées à La Grive³³⁴, qui étaient dans l'Antiquité séparées de Bourgoin par des cours d'eau. Les “ stations ”, pour reprendre le terme employé par les fouilleurs de

³³² Cf. le parallèle avec la déesse Bergusia d'Alésia. A COMPLETER

³³³ CHAUFFIN, 1970, pl. 1.

³³⁴ Infos archéo, *Gallia*, 40, 1982, p. 399.

l'époque, semblent avoir été de faible importance et, surtout, leur décoration semble bien avoir été très modeste (seuls quelques cubes de mosaïque et quelques fragments de *tubuli* ont été mis au jour dans les dépotoirs fouillés). La circulation monétaire y est très faiblement représentée (9 monnaies découvertes lors des fouilles de 1950, quelques " médailles des premiers empereurs " découvertes au siècle précédent)³³⁵, par comparaison avec d'autres types de matériels archéologiques. Seules les céramiques sont abondantes et, pour une très grande majorité, les céramiques communes de fabrication locale ou régionale. Pour pouvoir tenter de fournir une appréciation sur la fréquentation historique du site, nous avons donc eu recours à l'analyse des estampilles et poinçons des potiers, plutôt qu'aux monnaies, comme nous l'avons fait pour Aoste et Belley. Le tableau suivant fournit une rapide évaluation chronologique de l'occupation humaine.

Le mobilier céramique recueilli met en évidence que la grande période d'occupation de *Bergusium* a été concentrée autour du II^{ème} siècle de notre ère. Le site était alors celui d'un petit habitat groupé à vocation agricole et artisanale, auquel s'est accolé une *mansio* de la voie de Vienne (ou Lyon) à *Augustum*. Les matériels découverts montrent une activité liée à la sidérurgie artisanale ainsi qu'au tissage (plus de trente pesons de tisserands découverts au total), c'est-à-dire en lien avec l'élevage ovin des plateaux du Bas-Dauphiné et, très certainement, des ateliers de potiers « allobroges » (peut-être ceux de Martinus ?³³⁶).

Aucune inscription, parmi les quelques fragments recueillis, ne vient étayer l'hypothèse de la présence d'un *vicus* à cet endroit. La faible superficie de l'occupation groupée est liée à la pression du réseau hydrographique sur les anciens cônes de déjections sur lesquels l'habitat est implanté. La découverte de La Grive (un mur de soutènement dégagé sur près de 70 m de longueur, renforcé à l'arrière par des contreforts creux en demi-cylindre³³⁷ et un mur parallèle au premier) a été identifiée comme ayant appartenu à un ensemble thermal (public, au vu des dimensions des restes !). Il paraît difficile de le mettre en relation avec l'agglomération de *Bergusium*, à la modestie très apparente.

Continuité d'occupation

Les monnaies s'échelonnent de la fin de la République au Bas-Empire. Même si leur nombre est réduit, elles fournissent la preuve de la continuité de la présence humaine durant l'époque romaine. La transition avec le Moyen-Age est assurée par les fragments d'inscriptions paléochrétiennes et les restes de substructions relevés ainsi que les sépultures. Les études menées sur les différentes périodes chronologiques ont montré que cet habitat semble s'être étendu durant le Moyen-Age.

³³⁵ CHAUFFIN, 1970, p. 19.

³³⁶ Malgré les découvertes de J. Serralongue à Annecy, où les estampilles de ce même potier sont également abondamment représentées.

³³⁷ Ce type de construction à contrefort a également été rencontré par les fouilleurs à Andance (07) sur le site de la villa de Château-Pipet, (CAG 07, 009).

2. Aoste

Au XVI^{ème} siècle, Philibert de Pingon écrivait qu'en arrivant à Aoste, “ apparaissent les vestiges d'une grande ville ”. La *Table de Peutinger* et l'*Itinéraire d'Antonin* mentionnent le nom antique de ce site sous la forme latine *Augustum*, sur la route d'Italie³³⁸. Le *vicus Augusti*³³⁹ ou *Augustanorum*³⁴⁰ a été découvert dès le XVII^{ème} siècle lors de la mise au jour de cinq inscriptions en remploi dans le château. *Vicus*, chef-lieu (?) du *pagus Oct(avianus)* ou *Oct(avianorum)*³⁴¹, cette agglomération était située à un important carrefour des routes allant de Vienne à l'Italie par deux tracés, l'un par *Lemencum* (Chambéry) et *Axima* (Aime) et le col du Petit-Saint-Bernard, l'autre par *Boutae* (Annecy) et *Genava* (Genève), rejoignant *Octodurus* (Martigny) et le col du Grand Saint-Bernard. Situé à l'emplacement du carrefour de cet axe avec les voies secondaires menant, au nord, vers le Bugey et, au sud, vers la région de Grenoble, un “ autel de carrefour ”³⁴² matérialisait sans doute la permanence dans les provinces d'un culte aux *biviis*, *triviis* ou *quadruvis* que l'on connaît en Italie sous le nom de *lares compitales*.

La situation. Le *vicus* d'Aoste était installé sur le cône de déjection formé par la juxtaposition des sédiments du Guiers à l'est et de la Bièvre à l'ouest. À l'est de la bourgade, le pont romain du Boutey permettait le franchissement du Guiers. À l'ouest, au lieu-dit “ Pont de Bièvre ”, les travaux de voirie moderne le long de la route La-Tour-du-Pin/Aoste ont permis la mise au jour de pieux de chêne attestant la présence d'un pont d'époque augustéenne sur la Bièvre³⁴³. À quelques centaines de mètres au nord de l'agglomération, dans les terres basses, le port fluvial n'a pas encore été localisé avec précision dans les cônes de déjection du Guiers et de la Bièvre (cf. plan). Sa disparition des cartes topographiques est due au changement du cours du fleuve intervenu avant le VI^{ème} siècle de notre ère³⁴⁴.

³³⁸ BERTRANDY, 2001, p. 11 et s.

³³⁹ *CIL* XII 2393 ; REMY et JOSPIN, 1998.

³⁴⁰ BERTRANDY, 2001, p. 11.

³⁴¹ *CIL* XII 2395.

³⁴² Peut-être cet autel de carrefour a-t-il un parallèle dans l'édicule de Cevins (Savoie) ? (CAG 73, n°063).

³⁴³ *SRA Bilan scientifique*, 1998, p. 100 ; JOSPIN, BLEU, 2001. Les auteurs de la fouille pensent que le pont permettait à la voie d'Agrippa de relier Aoste à Vienne.

³⁴⁴ BRAVARD, 1983 ; *SRA Bilan archéologique*, 1997, p. 103 : l'intervention archéologique au lieu-dit Malvois a mis au jour un paléochenal du Rhône daté de l'Age du Bronze et un ancien cône de déjection du Guiers.

Plusieurs témoignages proches, dont la fameuse pirogue “ néolithique ” de Brégnier-Cordon (datée du Haut Moyen-Age), aujourd’hui “ conservée ” au Parc de la Tête d’Or à Lyon, attestent de l’activité d’une batellerie fluviale également révélée par l’importante présence de membres de la corporation des nautes du Rhône le long du cours du fleuve³⁴⁵.

La fondation de la bourgade. Les niveaux archéologiques les plus anciens³⁴⁶ datent des environs de 20 av. J.-C. ; c’est dire qu’ils concordent avec les hypothèses traditionnellement admises d’une fondation du site lors du séjour d’Auguste en Gaule, à Lyon particulièrement, entre 16 et 13. Lors de ce séjour, l’empereur réorganisa l’administration de la Gaule chevelue et acheva le *cens* et la mise en place du cadastre. On a aussi souligné l’importance jouée par l’achèvement de la conquête des Alpes en 15 ; la création d’agglomérations qui a suivi cette conquête se situe dans la volonté de réaliser une continuité viaire et urbaine entre les provinces de Gaule cisalpine et transalpine³⁴⁷.

La topographie du site

L’extension du site est aujourd’hui évaluée à une vingtaine d’hectares d’un espace ouvert, et c’est son activité artisanale qui semble lui avoir conféré sa dynamique.

Contrairement à toutes les traditions de continuité dans l’habitat, les fouilles n’ont pas localisé la zone d’habitat à l’emplacement du bourg actuel, mais plus à l’est du carrefour routier, sur une éminence au lieu-dit Les Côtes, où se trouve le cimetière actuel et où de nombreux niveaux de murs et de fondations imposantes ont été mis au jour. Ce serait la zone artisanale antique qui aurait été réoccupée jusqu’à nos jours, avec quelques exceptions³⁴⁸.

Aucun ensemble monumental n’a encore été dégagé, mais le site garde, par les monuments épigraphiques, la trace d’une ornementation imposante :

- cinq dédicaces de dimensions presque identiques (ILGN 347) (la marge d’approximation du tailleur de pierre est inférieure à 1 cm par côté) au *numen augusti* effectuées par les frères *Verrii* proviennent peut-être d’un temple du culte impérial, orné d’une statue dédiée à la Victoire

³⁴⁵ Ainsi, presque en face d’Aoste, le mausolée de M. Rufius Catullus, à Geligneux (Ain) : cf. BUISSON, 1991.

³⁴⁶ Notamment un four de céramique peinte.

³⁴⁷ JOSPIN, LAROCHE, LEYGE, 1990, p. 16.

³⁴⁸ *SRA Bilan scientifique* 1999 p. 99 : un habitat de qualité (hypocauste, plaquette de marbre, enduits peints) a été mis au jour à “ L’îlot du Bourg ”, au centre du village.

Auguste³⁴⁹, comme l'indiquent la base remployée dans le mur de l'église (ILGN 346) et le piédestal *CIL* XII 2389, voire d'un *sacellum* ou d'un enclos sacré ; un temple indéterminé (lié au culte impérial), dont le décurion de Vienne Sextus Vereius Sextus offrit, en 176, le portique, son toit et un décor peint et qu'il prit la peine de signaler par trois textes similaires (*CIL* XII 2391, 2391 et Rougier, n°18bis p. 65).

- un lieu de culte aux *Matres* Augustes (*CIL* XII 2388) ;

- “ un sanctuaire à Jupiter³⁵⁰ et probablement des lieux de culte d'autres divinités ”³⁵¹, comme par exemple Junon (*CIL* XII 2387), Esculape (*CIL* XII 2386).

De plus, une anomalie parcellaire quadrilatérale a fait présumer l'existence de l'emplacement d'un grand ensemble architectural aligné, peut-être l'aire d'un temple ?³⁵²

Deux ensembles de nécropoles ont été repérées, l'une au nord-est de la bourgade, le long de la route menant vers *Etanna* (Yenne, Savoie), l'autre à l'est, le long de la route de *Lemencum* (Chambéry). Ces deux emplacements limitent le bourg à l'est, du fait de l'interdiction de mêler monde des vivants et monde des morts.

Le centre artisanal occupait le cœur du village actuel. Plus d'une dizaine de fours de potiers ont été mis au jour, à l'intérieur d'ateliers complexes. Chronologiquement, les premiers fours, destinés à la cuisson de céramiques peintes, sont datés de la fin du I^{er} siècle avant notre ère ; à la fin du premier siècle de notre ère, une grande famille d'entrepreneurs céramistes, les Atisii, contrôlaient cette activité avec la production de mortiers “ estampillés ”³⁵³ et de cruches en céramique commune claire. D'autres potiers ont peut-être assuré la concurrence avec cette grande entreprise, puisque les fouilles de 1995 ont mis en évidence, sur un mortier de fabrication identique à ceux des Atisii, une signature de P. IVLIVS.PVPVS F en deux parties, signature jusque là méconnue³⁵⁴. Les ateliers de potiers subsistent encore au III^{ème} siècle. La richesse du

³⁴⁹ REMY, JOSPIN, 1998, p. 86

³⁵⁰ *CIL* XII 2410, 2387a

³⁵¹ RÉMY, JOSPIN, 1998, p. 86.

³⁵² *SRA Bilan scientifique* 1998, p. 124-125 : le fouilleur avance l'hypothèse de la présence d'un *forum*.

³⁵³ La carte de diffusion de ces mortiers estampillés souligne encore un peu plus l'importance de la diffusion régionale des productions (JOSPIN, LAROCHE, LEYGE, 1990, p. 44).

³⁵⁴ *SRA Bilan scientifique*, 1995, p. 103.

sous-sol de la proche région d'Aoste en matière première (deux types d'argiles, les unes extraites des alluvions du Rhône, utilisées pour la fabrication de vaisselle de table, et les autres, non calcaires, pour la vaisselle culinaire) a permis le développement de cet artisanat, qui trouve une part de son expansion avec la diffusion de la " mode " de la céramique " allobroge " (cf. plus haut).

J. Rougier a dressé un bilan de notre connaissance du site en 1988³⁵⁵ et, depuis lors, un musée moderne a été créé, les collections mises en valeur³⁵⁶, et de nouvelles fouilles ont été menées. Ces dernières ont permis la découverte de très importants ateliers de potiers au bourg (mais pas uniquement)³⁵⁷, voire d'aménagements liés à des activités de tissage ou de teinturerie³⁵⁸ ou d'ateliers de forge, de bronziers, de verriers dans le quartier Saint-Pierre³⁵⁹. L'inventaire des marques sur tuyaux de plomb en « faisait un centre de transformation sans doute aussi important qu'Arles ou Vaison »³⁶⁰

Le rôle administratif du *vicus* d'Aoste est important. On y trouve un bureau de perception du 1/20^{ème} sur les affranchissements, peut-être confié à la puissante famille des Atisii ?

Plan de l'agglomération antique d'Aoste

Plan de l'environnement d'Aoste (confluents, port présumé, pont du Boutey)

³⁵⁵ ROUGIER, 1988.

³⁵⁶ Sous la direction de J.-P. Jospin. Voir notamment JOSPIN, LAROCHE, LEYGE, 1990.

³⁵⁷ LAROCHE, 1987. Colette Laroche a mis en évidence que ces potiers servaient peut-être de relais commercial pour les céramiques sigillées de Gaule du Sud.

³⁵⁸ SRA Bilan scientifique 1999 p. 99.

³⁵⁹ SRA Bilan scientifique 1999 p. 124-125.

³⁶⁰ REMY et JOSPIN, 1998, p. 75.

La présence d'un groupe de six inscriptions paléochrétiennes (*CIL* XII, 2404, 2405, 2406, 2407, 2408, 2409) datables des VI^{ème} et VII^{ème} siècles montre tout à la fois la permanence de l'habitat et la transformation de ce site en une paroisse rurale importante. Cette continuité est confirmée par les nécropoles mérovingiennes découvertes autour de l'église paroissiale et au pied du château. Plusieurs quartiers de la commune attestent de cette continuité comme par exemple la permanence d'un atelier métallurgique au quartier de Paluette.

3. Turedunum (Tourdan)

Reconnu par plusieurs auteurs³⁶¹ comme la *mansio* de *Turedunum* de la *Table* de Peutinger, le site s'étend sur une surface de 20 à 30 hectares à l'est de la voie Vienne-Grenoble. Il a été fouillé par C. Colas et P. Blanchon de 1972 à 1980. Un trésor de monnaies gauloises en argent a été découvert (TAF 23) ; il signale certainement un antique lieu de passage.

Chronologie

Le matériel est abondant du 1^{er} au III^{ème} siècle, mais la fouille de 1973-1974 semble avoir mis en évidence des niveaux pré-augustéens.

Topographie

Plusieurs ensembles ont été mis au jour, mais il ne semble pas qu'on puisse encore aujourd'hui effectuer une évaluation des potentialités de la localité³⁶². Le centre de l'agglomération antique semble s'être situé au " Champ Martin " ; une voie nord-sud, d'une largeur de 4,50 m et ses fossés (soit 5,70 m) a été dégagée, longée par une construction et un dépotoir du I^{er} s. avec monnaies et céramiques.

Plusieurs grands bâtiments, dont un à contreforts, ont été mis au jour, et au lieu-dit La Tourrelière, la tradition parle de l'emplacement d'un temple.

On a dégagé également un bâtiment avec des traces d'activités de forge (scories), utilisé de la fin du I^{er} s. avant notre ère à la fin du I^{er} s. après J.-C., ainsi que de nombreuses structures indéfinies et empierrements, avec un abondant matériel céramique (allobroge, sigillée), des intailles, des monnaies et un espace identifié comme une aire artisanale (?)

Plusieurs nécropoles

Une nécropole des II^{ème}-III^{ème} siècles, formée de quatre sépultures entre galets, et une nécropole de 9 sépultures du haut Moyen-Age (avec une agrafe à double crochet).

³⁶¹ *A contrario*, en dernier lieu, BERTRANDY, 2001, p. 36 et n. 48 qui lui préfère l'identification d'Ornacieux (dont nous pensons qu'elle est à identifier comme une *mutatio* sur le *compendium* de Vienne à Grenoble).

³⁶² CAG 38, n°19, p. 50-53.

Continuité d'occupation

En ce même lieu, au V^{ème} siècle, un édifice chrétien avec cimetière a été construit et semble avoir formé, par la suite, un important centre de peuplement. Une série de trois inscriptions chrétiennes a été trouvée autour de l'église : Descombes, 220 datée de 547-548 ; Descombes 221 datée de 564-565 ; Descombes 222 datée du milieu du VI^{ème} siècle.

Le lieu est désigné, au X^{ème} siècle, sous le nom de *villa Tordoniacus*.

4. *Morginum* (Moirans)

Le site est connu par la mention de *Morginum* dans la *Table* de Peutinger. Il a été identifié avec la bourgade moderne de Moirans, qui occupe une terrasse fluviale sur l'ancien cône de déjection de la Morge (hydronyme proche du toponyme antique !)

Les découvertes anciennes et récentes³⁶³ ont permis de mettre au jour les restes de l'agglomération antique, traversée par la voie qui reliait les Alpes à Vienne par Grenoble puis par *Turredunum*.

La voie antique

Elle a été repérée en 1879, dans les fondations de l'école, au quartier de La Luzernière et, le long d'une portion de la voie antique, on a trouvé deux pots en terre cuite contenant un trésor de monnaies gauloises en argent. La même voie a été fouillée en 1997 au quartier Saint-Jacques et bien étudiée³⁶⁴ : large de 6,60 m, elle présentait un pendage latéral de 5% (sans doute lié au problème de drainage des eaux de ruissellement). L'épaisseur de sa structure est supérieure à 0,50 m. Elle était bordée de fossés. Dans les remblais disposés dans les tranchées de construction, on a retrouvé trois fers à chevaux à crampons (mérovingiens ?).

Nécropoles

A proximité de la voie (au quartier Saint-Jacques), six sépultures ont été découvertes, accompagnées de céramiques luisantes (caractéristique des ateliers de Portout), datables des III^{ème}-IV^{ème} siècles.

Une inscription funéraire païenne est conservée en remploi dans l'église (*CIL* XII 2280), ainsi que le fragment de cippe *CIL* XII 2304. On a également découvert un couvercle de sarcophage du III^{ème} siècle.

Habitats

Rue Kerdréan, à l'emplacement de l'ancien couvent des Cordeliers, en 1986, un site du Haut-Empire a été mis au jour, sur des niveaux du I^{er} s. av. J.-C. Des structures d'habitat du I^{er} et II^{ème} s., trois salles avec peintures et pavements de mosaïques noires et blanches, des monnaies de Nîmes jusqu'au Bas-Empire, avec une majorité de la fin du I^{er} et II^{ème} s.

³⁶³ CAG 38, p 109-110, n°167

³⁶⁴ SRA Bilan scientifique, 1997, p. 110-111.

Devant l'église Saint-Pierre, un site a livré des restes de fragments de marbres...

Lors de fouilles récentes, on a mis au jour plusieurs vestiges de constructions, dont les plus récentes, du III^{ème} siècle, étaient des thermes privés dont les bassins avaient été transformés à plusieurs reprises³⁶⁵.

Continuité d'occupation

La continuité de l'occupation humaine au Moyen-Age est prouvée par les fragments d'inscriptions chrétiennes Descombes 241 et 242, datables des VI^{ème} et VII^{ème} siècles.

³⁶⁵ SRA Bilan scientifique, 1999 p. 105-106.

B. Le réseau secondaire dans le Jura méridional

1. Belley

Les inscriptions romaines découvertes anciennement, et dont l'origine belleysanne est attestée et vérifiée, sont au nombre de vingt et une, toutes recensées par les éditeurs du *Corpus Inscriptionum Latinarum*. Elles sont d'un intérêt très inégal pour notre connaissance de la région (le plus grand nombre est formé de simples fragments, beaucoup sont des inscriptions funéraires), mais, parmi elles, l'inscription d'Apronius Gemellinus (*CIL* XIII 2500), apporte des précisions importantes sur cette agglomération : Belley était un *vicus*, et ses habitants, les *uicani Bellicenses*³⁶⁶ : Matri Deum / et Attin[i] / cupidines / duos Apronius / Gemellinus / tes(tamento) leg(auit) / uic(ani) Bel(licenses) / her(edes) pon(endum) / [cur(auerunt)].

La topographie de Belley antique est mal connue³⁶⁷. Nous ne sommes pas en mesure de revenir sur les origines du site, mais l'époque préromaine est représentée par deux découvertes malheureusement non localisées :

- un fragment d'une lame d'épée en bronze dite de Hallstatt I, datable de l'Age du Bronze final ainsi qu'une hache du style de Haguenau datable également du Bronze final III³⁶⁸.
- une douzaine de monnaies gauloises en bronze coulé (du type tête à gauche BN 5368 attribué au peuple des Séquanes, datant de La Tène III)³⁶⁹ ont été découvertes en 1867.

Pour l'époque romaine, la "carte archéologique" de Belley ne met en évidence que deux sites proches l'un de l'autre mais malheureusement très limités en extension et surtout difficiles à relier entre eux :

- la cathédrale Saint-Jean-Baptiste ;

³⁶⁶*CIL* XIII 2500, d'après ALLMER et TERREBASSE, III, n°731. GUICHENON (1650), puis DALLEMAGNE, 1928, p. 281 en ont donné une lecture erronée. On en trouve un dessin dans J. TOURNIER, L'autel votif à la mère des dieux, *Le Bugey*, 29, 1935, p. 101-107, une interprétation dans A. DUBIEZ, Cybèle et son culte à Belley, *Le Bugey*, 1948, p. 14-21. La correction est faite par TURCAN, 1974, p. 99-100.

³⁶⁷ Voir en dernier lieu, BUISSON, VILLAIN, 2004.

³⁶⁸ MILLOTTE, n°56

³⁶⁹ BLANCHET, *Traité des monnaies gauloises*, p. 539, n°5 ; *TAF* V,1, n°5, p. 21.

- le Grand Séminaire (actuellement Maison Saint-Anthelme) dont les travaux de fondations ont été accompagnés de fouilles exécutées en 1931 et dans les années suivantes ;
- et de très nombreuses trouvailles effectuées hors-contexte depuis des périodes fort anciennes.

Le site de la cathédrale :

À l'emplacement du clocher : à l'occasion de travaux pour la reconstruction de la cathédrale, à la suite de diverses dégradations dues à une activité sismique locale, on a mis au jour entre 1835 et 1846, lors de la reconstruction du clocher, un lot d'inscriptions et de fragments de sculptures ainsi que des colonnes et chapiteaux provenant vraisemblablement du site et qui se rapportent à divers monuments publics et temples, au point que l'idée d'une superposition à un site religieux païen, antérieur, est devenue un lieu commun admis par tous les chercheurs.

Au XVII^{ème} siècle, on avait trouvé, dans la cathédrale et dans des circonstances inconnues (emploi ?, trouvaille de site à l'occasion de travaux ?), l'épithaphe portant l'inscription *CIL XIII 2510*. Au même endroit on avait mis au jour l'épithaphe *CIL XIII 2513*.

En 1835, lors de la reconstruction du clocher, on a mis au jour les substructions d'un édifice indéterminé (temple ?), avec des dallages, deux couches de cendres bien différenciées ; comme matériel, un bloc sculpté avec une tête de lion, une tête de femme à longue chevelure surmontée d'un croissant³⁷⁰. On a découvert un fragment de frise sculptée portant l'inscription en deux fragments *CIL XIII 2511* ; quatre fûts de colonnes en calcaire de diamètre 0,65 m pour une hauteur de 2,80 m), à base hexagonale ou carrée, avec quatre chapiteaux corinthiens, épannelés, en pierre locale, ainsi que trois fûts de colonnes en brèche d'Alès ont été extraits à cette occasion. Sirand signale en outre la découverte d'une base de colonne et d'un fragment de corniche³⁷¹. Dans les fondations, on a mis au jour l'épithaphe portant l'inscription *CIL XIII 2515*. En 1846, lors d'autres travaux de consolidation nécessités par les ébranlements successifs de l'édifice, on a dégagé l'inscription *CIL XIII 2501*.

Dans les travaux du portail de la cathédrale, on a trouvé un cippe funéraire à fronton triangulaire orné d'un croissant de lune portant l'inscription *CIL XIII 2518*. Au nord de l'abside de Saint-Laurent, on a trouvé les fragments *CIL XIII 2503, 2504*. En 1906, en démolissant un passage entre l'évêché et la cathédrale, on a trouvé une médaille isiaque décorée d'un sistre surmonté d'un animal et d'une *oenochoe* avec un oiseau à tête humaine³⁷².

En 1994, l'étude menée par Eric Pallot, architecte en chef des Monuments Historiques aux abords de la cathédrale, a permis de mettre au jour, dans les remblais, des tessons de céramique gallo-romaine ainsi qu'une base de colonne en emploi "sachant que le bâtiment actuel est construit

³⁷⁰ A. DUBIEZ, 1948, *Cybèle et son culte à Belley, Le Bugey*, p. 14-20.

³⁷¹ A. SIRAND, *8ème Course*, p.76.

³⁷² PIC, dans *Le Bugey*, 1920, p.208.

sur l'emplacement du temple dédié à Cybèle et Attys"³⁷³ (*sic*) lors de trois sondages.

Dans la zone limitée par la cathédrale et par l'évêché :

Dans la cave de l'évêché, on avait trouvé les inscriptions *CIL* XIII 2517, 2499, 2500. La découverte de ces pierres, et principalement des deux dernières, consacrées au culte de Cybèle, permet de mettre en comparaison le site de Belley et celui de Lectoure (Gers) où 22 autels tauroboliques avaient été trouvés sous la cathédrale en 1540 (ils sont conservés au musée du lieu)³⁷⁴. Aurait-on voulu, lors de la construction du bâtiment chrétien, enfouir dans ses fondations les témoignages des cultes païens antérieurs, afin de mieux les faire oublier par les habitants et de détourner leur foi ? Ou bien ne s'agit-il que d'un emploi banal de pierres de construction ?

Une enceinte de datation difficile :

L'analyse des plans anciens (la gravure de C. de Chastillon, 1754)³⁷⁵ couplée à celle du cadastre moderne et des restes archéologiques ne permet pas, certes, d'élaborer une théorie cohérente prouvant l'existence d'une enceinte pour l'Antiquité, car on doit rester prudent au-delà de la construction de l'enceinte médiévale³⁷⁶. Aujourd'hui, les traces matérielles de cette enceinte médiévale sont rares : en nous servant du cadastre, des témoignages du baron Dallemagne et de nos observations de terrain, nous avons pu proposer un contour tenant compte des parties reconnues et présumées. Le tracé du périmètre ne semble avoir eu pour but que d'enclorre la cathédrale et les bâtiments religieux installés autour d'elle (les églises Saint-Vincent et Sainte-Catherine, ainsi que l'église Saint-Laurent, qui était accolée au sud à la cathédrale³⁷⁷) dans un même espace. Malgré cela, dans la tradition des enceintes de l'Antiquité tardive, elle conservait en emploi, notamment dans ses portes, des fragments antiques (sans que l'on sache si ces pierres étaient placées dans ses fondations ou en superstructures) :

³⁷³ Collectif, Bilan scientifique du SRA Rh-Alpes, 1994, p. 36

³⁷⁴ LAPART et PETIT, 1993, p. 196, 214 ss, 220-221.

³⁷⁵ DALLEMAGNE, 1928.

³⁷⁶ Nous savons par S. Guichenon que l'incendie de la ville de Belley, le 25 août 1385, n'épargna que la cathédrale, l'évêché et les maisons des chanoines. La ville se rebâtit et c'est Amédée VIII, surnommé « le comte rouge », premier duc de Savoie, qui fit clore la ville de murailles et de tours. Il devait s'agir d'une simple enceinte délimitant le bourg. Visible sur une courte partie de son tracé, elle ne semble pas avoir eu un rôle défensif, étant donné la faible épaisseur des murs et surtout son installation dans une combe qui la mettait sous le feu de tous ses assaillants potentiels car elle laissait au-dehors les surplombs environnants.

³⁷⁷ S. GUICHENON, Histoire de Bresse et Bugey, p.14.

- dans l'ancienne "Porte de l'Arc", en deux morceaux, l'inscription *CIL XIII, 2502* ;
- dans l'ancienne "Porte de Savoie", (ou "Porte du Réfectoire"), la pierre de forme inconnue (cippe ?) portant l'inscription funéraire d'un légionnaire *CIL XIII 2505* ;
- dans la façade du bâtiment de la parcelle 387, de très gros blocs (120x120) en remploi présentent des aménagements qui sont peut-être des trous de louve (l'enceinte romaine divergeait peut-être là de l'enceinte médiévale).

Une parure monumentale dont seule l'épigraphie nous rappelle l'existence :

- Un portique ou élément de décor d'une place publique :

Un fragment d'inscription monumentale (hauteur des lettres : 30 cm) *CIL XIII 2508* montre qu'un portique a été construit à Belley. La pérennité de la donation a été assurée par cette pierre partiellement conservée, qui devait être plaquée contre l'un des murs du monument, voire contre une porte.

Un fragment de frise portant l'inscription *CIL XIII 2519* prouve qu'un particulier ou un groupe a fait par testament, un don à la collectivité, sous la forme d'une construction ou d'une réfection d'un bâtiment public.

Un bloc carré, incomplet, usé, portant l'inscription *CIL XIII 2507*, peut certainement être interprété comme un fragment recoupé d'inscription non funéraire, c'est-à-dire soit honorifique - et donc destinée à une place publique - soit cultuelle - et donc destinée à orner l'aire sacrée d'un temple.

L'inscription *CIL XIII 2501* est une dédicace collective, comme le montre la taille imposante de la pierre.

En 1840, le petit séminaire conservait un piédestal de statue de Silvain, de petites dimensions (hauteur : 0,48 m, largeur : 0,15 m), avec moulures et une entaille circulaire en haut ; sur la face principale est sculptée une patère, et sur les faces latérales, une pomme de pin. En 1809, on avait trouvé un petit monument en forme de niche abritant la triade des déesses-mères avec l'inscription *CIL XIII 2498*³⁷⁸.

Les fouilles du Grand Séminaire en 1931, dites aussi "fouilles du clos de l'évêché".

En 1931, lors des fouilles pour la construction du nouveau Séminaire, on a trouvé des substructions diverses, des puits, des dallages et des traces d'incendies sur plus de 40 m. de longueur³⁷⁹. Lors de ces travaux, on découvrit quelques squelettes humains et, à côté, un groupe de quatre monnaies de Nîmes à l'effigie d'Auguste et d'Agrippa, empilées les unes sur les autres (s'agit-il du contenu d'une bourse ou de l'obole à Charon ?) ; on a remarqué également des ossements animaux (bœuf, porc) (offrande alimentaire ?)³⁸⁰. Dans le jardin Genevrey, près du Séminaire, on a

³⁷⁸ ESPERANDIEU, t. XI, n°1812.

³⁷⁹ Nous avons étudié la totalité du matériel découvert dans notre ouvrage sur *Belley et le Bugey antiques*, Bourg-en-Bresse, 2003.

³⁸⁰ A. DUBIEZ, dans *Le Bugey*, 1931-1934, p.208 et 211 ; A. BUISSON et X. LORIOT, *TAF*, V,1, n°48, p.36

trouvé une monnaie saucée (?) de Galère et des monnaies de bronze de Constantin³⁸¹ ainsi que des fragments de lampes en terre cuite.

Les nécropoles de Belley

En 1774, dans des circonstances imprécises, on a trouvé, sur le parvis de la cathédrale, un sarcophage en plomb au couvercle bombé, non soudé, le tout d'un poids de 225 kg, enchâssé dans un lit de cailloux, disposé orienté à l'est. Il était vraisemblablement en place à l'époque de sa découverte³⁸².

On peut associer à cette découverte archéologique l'apport formé par la collection d'inscriptions funéraires de Belley, déjà citées plus haut (cathédrale). Le collège Lamartine conserve une série de pierres votives ou funéraires trouvées, sans précision de dates ou de lieux, à Belley : la partie gauche d'une épitaphe double (dont la partie droite a été recoupée) *CIL* XIII 2512 ; la partie supérieure d'un cippe avec l'inscription *CIL* XIII 2514 ; un cippe funéraire portant l'inscription *CIL* XIII 2516 dans un cadre orné d'une moulure.

Il semblerait, sans aucune assurance, que la zone funéraire ait été placée dans la proximité immédiate de l'enceinte (les fragments remployés dans la cathédrale seraient alors proches de leur lieu de découverte). Nous ne pouvons donc pas connaître, grâce aux renseignements que nous aurait fournis la localisation des nécropoles, les limites de la zone habitée de l'agglomération gallo-romaine.

La périphérie rurale de la commune

En 1920, à **Vieugey**, on a trouvé deux tombes à inhumation avec un mobilier funéraire. En 1938, au même endroit, on a trouvé un dépotoir antique contenant un bloc de calcaire taillé (base de fontaine), des tuiles, environ 40 clous, des outils en fer (harpe à sceller, un coin, une mèche, une aiguille, un disque en plomb portant une inscription indéchiffrée, de nombreux fragments de verrerie dont un avec des ornements en feuillages, des tessons de céramique métallescente, de céramique commune et de céramique allobroge.

En 1981, à **Coron**, dans la tourbière, à une profondeur de 1 m, à proximité de la route de Belley au Rhône, les restes d'un établissement antique ont été identifiés par la présence de tuiles, de mortier et de pierres de construction (sur une surface de 1500m² environ)³⁸³. A **La Burbanne** et à **Charignin**, Dubois signale la découverte, dans des circonstances inconnues, de *villae*.³⁸⁴ Dans les environs de Belley (?), Greppo signalait la

³⁸¹ A. DUBIEZ, dans *Le Bugey*, 1932, p.210

³⁸² E. DUBOIS, *Histoire*, III, p.104 ; Id., dans *BSNAA*, 1954, p.59, d'après des lettres d'archives.

³⁸³ Prospection et renseignement J.-P. Bravard.

³⁸⁴ E. DUBOIS, dans *BSNAA*, 1954, p.69.

découverte d'une statuette de Mercure en pierre³⁸⁵.

Religion et société : Les cultes à Belley

Le culte de Cybèle et d'Attis a fait l'objet de longues dissertations de la part des savants qui se sont intéressés au site : des découvertes effectuées sous le clocher de la cathédrale au XIX^{ème} siècle, qui pourrait correspondre au site d'un temple à la Grande Mère des dieux, l'existence de deux inscriptions (*CIL* XIII 2500 et 2501) toutes les deux perdues malheureusement, quatre colonnes et leurs chapiteaux relevées dans la cour de l'évêché, montrent qu'il existe de fortes présomptions pour que l'emplacement ait eu une vocation religieuse et qu'il ait été, ensuite christianisé, comme c'est bien souvent le cas (dans la région même, à Lhuis par exemple où l'église est construite sur un sanctuaire des *Matres* gauloises). Il ne convient pas de passer sous silence l'importance des cultes romains traditionnels, comme celui de Mercure. Nous avons cherché déjà à attirer l'attention³⁸⁶ sur la répartition des trouvailles d'objets se rapportant à ce culte complexe et mis en évidence le fait qu'il s'agissait ici d'un culte dédié au Mercure romain, le dieu protecteur des marchands et du commerce, comme à Briord (inscriptions *CIL* XIII 2461 et 2462) et au bord du Rhône dans la même zone. Cette hypothèse est d'autant plus vraisemblable que le culte de Mercure est associé - dans une inscription de Belley - au culte du Génie des Empereurs (le *Numen Augusti*) *CIL* XIII 2501. Les dimensions de cette pierre, et surtout l'emplacement du texte sur l'un de ses petits côtés, prouvent qu'elle prenait place sur un monument de la ville (peut-être un temple non identifié) et qu'il ne s'agissait pas d'un simple autel votif comme ceux de Briord.

Le christianisme à Belley

À l'intérieur d'un monde rural lent à se christianiser, à partir des grands pôles urbains que furent Vienne et Lyon où le christianisme est attesté avant la fin du II^{ème} siècle (avec l'épisode du martyre des chrétiens de Vienne et de Lyon en 177, relaté par Eusèbe de Césarée), quelques pôles ruraux ont donné la preuve d'une présence chrétienne dès avant la fin du V^{ème} siècle (Briord, Aoste, ...). Belley a sans doute dû à son statut administratif d'avoir été érigée en évêché au milieu du VI^{ème} siècle : le premier évêque attesté est Vincent, il était présent et signa les conciles de Paris en 552 et de Lyon en 567³⁸⁷.

³⁸⁵ Abbé GREPPO, *Recherches sur les eaux thermales*, p.179ss. ; A. SIRAND, *9ème Course*, p.123 ; E. DUBOIS, dans *BSNAA*, 1954, p.59

³⁸⁶ BUISSON, 1987.

³⁸⁷ JUILLERON M., 1976, Le complexe épiscopal de Belley, *Le Bugey*, 63, p. 63.

2. Briord

Le site de Briord³⁸⁸ s'étend sur la rive droite du Rhône, sur la terrasse alluviale, en amont des rapides du Sault de Sault-Brénaz. La terrasse de Briord est limitée à l'est par les monts du Bugey et, de l'autre côté du Rhône, par le plateau de l'Île Crémieu.

Le nom du site est formé sur *Brivo-*, et sur *-ratum*, tous deux en liaison avec le fleuve et son franchissement (mention épigraphique des *brioratenses* sur l'inscription *CIL XIII 2464*).

Le lieu est connu depuis le XVII^{ème} siècle pour ses richesses archéologiques, notamment pour une très importante collection d'inscriptions latines (votives et funéraires) d'époque "classique"³⁸⁹ et une aussi importante série d'inscriptions funéraires paléochrétiennes³⁹⁰.

Administrativement, les inscriptions "publiques" mentionnent l'existence d'un *vicus* (*CIL XIII 2464*), par la dédicace effectuée par les *vicani Brioratenses*. Briord était peut-être le chef-lieu du *pagus Vienetonimagus*, à moins qu'il n'ait dépendu de ce *pagus*, dont le centre administratif était à Vieu-en-Valromey (*vicus venetonimagus*) (cf. ci-dessus et plus loin).

Topographie antique

Le cœur du village actuel est certainement implanté à l'emplacement du site du *vicus* antique et l'église paroissiale (église Saint-André) est peut-être construite sur l'emplacement d'un temple de l'agglomération d'époque romaine (temple de Mercure ?), mais la topographie antique précise n'est pas connue.

Les différentes inscriptions mises au jour montrent l'importance du culte de Mercure, sans doute en liaison avec la présence d'un groupe de travailleurs (bateliers ?) liés aux activités commerciales sur le Rhône et les routes de la région. L'existence d'une collectivité (de professionnels de la batellerie ?) est mise en évidence par l'inscription votive à Mercure dédiée *ex stipe* (*CIL XIII 2461*)³⁹¹. Les fouilles effectuées lors de la construction du canal d'aménée du barrage CNR de Sault-Brénaz ont permis la mise au jour d'une série d'aménagements de berges effectués à la

³⁸⁸ Afin d'alléger les références bibliographiques, nous nous permettons de renvoyer à notre CAG 01, 1990. Seules les références publiées postérieurement sont citées, les autres étant présentées dans la bibliographie de la Carte archéologique.

³⁸⁹ *CIL XIII 2457-2485* et suppl. 11218-11219; ILTG 303.

³⁹⁰ RICG XV, 258-275.

³⁹¹ BUISSON, ???

fin du I^{er} ou au début du II^{ème} siècle, soulignant peut-être l'activité portuaire du lieu.

Plan du site de Briord

Il a existé à Briord au II^{ème} et au III^{ème} siècles un noyau de population aisée, comme le montrent la série mentionnant la famille de Camulia Attica (*CIL* XIII 2457, 2462 et 2467), les deux fragments d'une même inscription funéraire de forme indéterminée stipulant la consécration d'une parcelle de terrain plantée en vigne à un usage de *parentalia* (*CIL* XIII 2465-2466) et le grand cippe de Connius Tyticus (*CIL* XIII 12118).

La périphérie du site est connue par les fouilles pratiquées sur l'emplacement de nécropoles, localisées au nord (au bord du Rhône, sites du Pontonnier et de Paronnier), à l'est (site des Plantées), au sud (site des Carrés) et au sud-est (site de Sur Plaine)³⁹².

Le site de Sur Plaine, connu par ailleurs pour une petite nécropole des III^{ème} – IV^{ème} siècles, a livré aux fouilleurs en 1965 et 1982 la trace de deux murs perpendiculaires, dont le remblai latéral, très riche en matériels archéologiques (céramiques, pesons, verrerie, éléments métalliques, ossements d'animaux...) ayant appartenu vraisemblablement à une petite exploitation agricole contemporaine, en bordure de la voie antique.

Le site de Pontonnier (en bordure du Rhône, jouxtant le village au nord) : cinq tombes paléochrétiennes en proviennent ; elles sont datables de la période entre 487 et 501, c'est-à-dire du temps de l'occupation Burgonde et les cinq défunts portent des noms d'origine germanique (Rudehilde, Lioberga, Arenberga, Manneleubus et Baldaridus). Il s'agit de plaques ayant été taillées pour former le fond de tombes, dont les parois étaient maçonnées avec briques ou moellons de calcaire).

Le site de l'église Saint-André (fouilles de l'abbé Marchand en 1902, et de R. Perraud en 1967), au centre du village, autour de l'église paroissiale : un ensemble de 14 tombes en dalles de calcaire a été mis au jour lors de la construction des fontaines publiques et une autre en 1967. Elles étaient disposées suivant deux orientations : cinq orientées au nord, une à l'ouest et 9 à l'est (+10°), sans mobilier funéraire. Sans doute s'agit-il d'un enclos cémétériel lié à l'église... et peut-être y-a-t-il un rapport entre cette zone funéraire et celle d'En Pontonnier (ci-dessus).

Sur Plaine (au sud-est du village, sur une terrasse alluviale, à proximité du passage de la voie antique – et peut-être du croisement avec un diverticule, aujourd'hui du croisement entre D19 et D79) : en 1901, l'abbé Marchand a mis au jour le cippe de Connius Tyticus (*CIL* XIII 12118) (découvert en place en même temps que deux couvercles de sarcophages contemporains) datable, par le formulaire, du début du III^{ème} siècle. Il a relevé au même moment au moins deux tombes à inhumation, tardives, caractérisées, l'une par une inhumation en pleine terre, avec un gobelet en céramique d'une forme régionale répandue au IV^{ème} siècle (parallèles à la nécropole de Croix-Tombée, à Péruges, et à La Boisse), et l'autre par une inhumation dans un cercueil de bois assemblé et clouté, accompagnée d'un abondant matériel (environ 20 pièces

³⁹² CAG 01, n°185.

archéologiques, dont une coupe en céramique tardive). Les fouilles de 1965 et 1982 ont mis au jour un ensemble de deux murs perpendiculaires qui ont pu appartenir à un même ensemble de bâtiments d'une exploitation agricole des III^{ème} et IV^{ème} siècle et qui aurait ainsi été bordé par le site funéraire.

Site des Plantées (fouille A. Grange, R. Perraud, H. Parriat, M. Corna, de 1956 à 1980) est celui d'une importante nécropole (664 sépultures). Son utilisation s'étend depuis l'époque de Tibère jusqu'au VIII^{ème} siècle, avec, au V^{ème} siècle, la construction d'une basilique funéraire. Les auteurs de la fouille ont distingué trois phases principales d'utilisation :

De Tibère à Hadrien, les pratiques de l'inhumation (20 t.) et de l'incinération (98 t.) sont contemporaines. Parmi les inhumations, on note l'emploi de civières de bois, de cercueil cloué ou en pleine terre. Les inhumations sont accompagnées de mobilier abondant (fibules, bracelets) et les défunts sont quelquefois chaussés (clous de chaussures retrouvés en place). Les tombes sont accompagnées d'un dépôt d'offrandes (céramiques, verrerie, offrandes alimentaires) et plusieurs d'entre elles comportent une obole à Charon (dans la bouche, sur l'œil). Les incinérations, présentes dès le début de l'utilisation de la nécropole, deviennent la pratique commune dès le règne de Vespasien. Trois sépultures sont faites en urne, les autres en pleine terre, directement dans la fosse qui a contenu le bûcher. Les incinérations étaient pratiquées sur des individus habillés et parés de bijoux, les offrandes étant systématiquement brisées au bord de la fosse. Près de 50% ont été accompagnées d'un *naulum*.

De Commode à la fin du V^{ème} siècle, les inhumations représentent la seule forme de sépulture. On en trouve en pleine terre, quelquefois en coffre de tuiles (parallélépipédique ou en bâtière). Durant cette période, plusieurs tombes recourent des incinérations de la période précédente. Les corps sont quelquefois accompagnés de parures (fibules, bagues, pendeloques, éléments de ceinture, peigne en os), mais on ne remarque aucun " mobilier funéraire " à proprement parler. On a noté quelques regroupements de sépultures, mais aucune tentative de disposition en alignements.

De la fin du V^{ème} au VIII^{ème} siècle, la nécropole est utilisée : dans un premier temps, par rapport à un édifice de type basilique construit dans l'espace funéraire à la fin la fin du V^{ème} siècle puis, après sa ruine au cours du VI^{ème} siècle (peut-être liée aux dévastations provoquées dans la campagne environnante par le passage des troupes franques lors de la bataille de Vézeronce en 524). Dans la partie nord de la nécropole, une *memoria* a peut-être été bâtie. Les inhumations en pleine terre, sont alignées sur la basilique et organisées en rangées, avec en bout de rang, des individus dolichocéphales à chignon occipital (Burgondes ?) ; dans un second temps, après la ruine des deux édifices et jusqu'à l'abandon de la nécropole, les tombes sont entre dalles ou à entourages de blocs et de galets, orientées comme la basilique. Dans quelques cas, le corps reposait dans un cercueil cloué avant d'être entouré de galets. Pour les tombes en dalles, certaines sont de forme rectangulaire et d'autres de forme trapézoïdale (évolution vers les traditions médiévales ?).

Site des Carrés (fouille H. de Klijn, 1985). Le fouilleur a mis au jour une tombe à incinération dans une fosse circulaire, dont les fragments osseux ont été regroupés dans un vase en céramique placé contre le côté sud. Un bris rituel de matériel a été effectué, le matériel étant datable entre la fin du II^{ème} et la seconde moitié du III^{ème} siècle.

La nécropole des Plantées (d'après Perraud)

Une agglomération double ? Les fouilles et prospections archéologiques récentes³⁹³ ont montré une véritable continuité entre les deux rives du fleuve. Comme dans le cas de Saint-Vulbas, on a remarqué l'extension de la zone construite sur l'autre rive, sur la commune de Montalieu-Vercieu (département de l'Isère). Nous avons déjà vu une parenté entre deux inscriptions votives sur plaques de bronze (l'une à Briord, - *CIL* XIII 2463, l'autre à Montalieu, *CIL* XII 2379) et une très forte densité de témoignages du culte de Mercure sur un périmètre très étroit. L'habitat s'est peut-être étendu sur les deux rives à la manière des villes doubles de la basse vallée du Rhône. Cela ne serait pas étonnant, lorsqu'on évalue l'importance jouée par l'activité fluviale dans le développement du site et, comme nous l'avons déjà souligné, le rôle tenu par les corporations « terrestres » dans l'aide à la batellerie rhodanienne.

Les liens rive gauche/rive droite à Briord

³⁹³ A DEVELOPPER DE KLIJN, SALVADOR ???

3. *Vieu-en-Valromey : une agglomération-sanctuaire*

La carte archéologique de la petite région du Valromey indique une très forte densité d'habitats, et « chaque village ou hameau a livré des vestiges, au point que cela justifierait l'étymologie, pourtant fautive, de 'vallis romana' »³⁹⁴. Le Valromey forme un espace à part dans les terroirs régionaux, par ses caractères géomorphologiques de « val perché », de synclinal en fuseau dont le fond est plat, isolé des bassins de peuplement voisins par une forte dénivellation abrupte au sud et par des chaînons du Jura méridional à l'est et à l'ouest. L'altitude du val augmente sensiblement vers le nord pour rejoindre le plateau aride du Plan d'Hotonnes et les terroirs peu peuplés de la région de Brénod. L'organisation de la circulation est imposée par le relief « en doigt de gant » du Jura méridional. L'empreinte gallo-romaine est reconnaissable à cette forte densité de vestiges et également à l'apport de la très riche toponymie régionale où le nombre de noms de lieux à terminaison en *-ieu* (*-iacum*) est très important.

Dès le XVI^{ème} siècle, Fodéré et Dunod ont mentionné des inscriptions romaines découvertes à Vieu³⁹⁵. Au XVII^{ème} et au XVIII^{ème} siècles, l'exploration du site s'accélère, mais c'est à partir des fouilles de 1840, puis de 1867 à 1869 que notre connaissance des richesses archéologiques s'est enrichie d'un plan (très imparfait, et pour nous très énigmatique) des édifices composant cette agglomération secondaire.

Statut

Suivant l'inscription *CIL XIII 2541*, trouvée sur le site, Vieu était désigné comme un *vicus* ; l'inscription trouvée à Briord (*ILTG 308*) mentionnait un *pagus viennetonimagensis*, au nom de même origine que celle du site lui-même.

Topographie

La topographie du site reste méconnue : un nombre important d'inscriptions lapidaires a été trouvé, mais presque toutes étaient à ce moment là en remploi, soit sur le site du village lui-même (dans la maçonnerie de l'église, dans les murs de maisons voisines) soit dans le village, voisin, de Champagne-en-Valromey, aujourd'hui chef-lieu de canton. Seul un autel votif (*CIL XIII 2540*), brisé en quatre morceaux, a été trouvé par des fouilleurs dans un édifice identifié comme un *mithraeum*.

Parure monumentale

Parmi les monuments assurément identifiés, on recense l'aqueduc, canal souterrain amenant l'eau de sources captées en plusieurs lieux de la

³⁹⁴ LEBEAU, 1955, p. 58 et carte (fig. 8, p. 59).

³⁹⁵ Voir CAG 01, n°99 et 91 ; LE NEZET-CELESTIN *et al.*, 2002 ; BUISSON, 1994 (omis par les précédents).

commune de Champagne (on a reconnu au moins deux branches à ce canal). Sa longueur totale n'est pas connue à cause d'éboulements intervenus sur son tracé. Aujourd'hui, seule une portion avale de près de 400 m. peut être visitée. Taillé dans la roche en tranchée recouverte de dalles (dont quelques pierres intéressantes car elles montrent des remplois)³⁹⁶, il alimentait des thermes (reconnus au sud du village actuel) et fut réutilisé jusqu'à une époque récente pour la fontaine du village. Des études hydrologiques menées dans les années 1960 ont montré que l'eau de la fontaine (qui se perdait après évacuation du bassin) réapparaissait à plus d'un kilomètre au sud du village dans la fontaine de La Doue, qui fonctionnait comme une résurgence d'un réseau karstique.

Dépendant de l'aqueduc qui les alimentait, des thermes ont été localisés au sud-est de l'église et d'autres bâtiments que nous avons identifiés comme des bains ont été également repérés, cette fois au sud-ouest du village, à l'arrière de la maison La Batie. Les thermes du sud-est avaient été identifiés, au moment de leur découverte, comme un hôpital, en relation avec le *mithraeum* découvert plus au nord, dont le prêtre était indiqué comme faisant fonction de médecin (*CIL XIII 2509*)³⁹⁷.

Plusieurs édifices ont été repérés, voire fouillés, lors de deux séries de campagnes, en 1840 puis en 1868-1869. La zone de l'église, du cimetière et la proche périphérie, ont alors été explorées et les rapports de l'époque, et surtout, l'écho qu'ils ont eu, ont quelque peu brouillé la précision des fouilleurs. On a ainsi principalement repéré :

- un temple de Mithra, à l'est de l'église ;
- un édifice monumental sous l'église ;
- un terre-plein (aire sacrée ?) au nord de l'église.

La sécheresse de 1976 a, elle aussi, apporté sa contribution à la découverte du terroir, en faisant apparaître deux ensembles majeurs, l'un au sud du village, l'autre au nord, dans des terres en cultures. On a même suspecté l'existence d'un théâtre, au nord-ouest de la commune.

L'environnement

Le site de Vieu nous semble indissociable de celui de Champagne, aujourd'hui chef-lieu de canton. La périphérie de cette commune a livré des découvertes archéologiques dans les hameaux de Charron, Chamareille, Chassonod, Ossy, Passin et Poisieu, sites que l'on peut considérer comme des périphéries rurales de l'agglomération de Vieu (*villae* à Passin, à Ossy, ferme ou *pars rustica* à Charron...).

C'est ainsi que, absentes du site de Vieu (jusqu'à preuve du contraire)³⁹⁸, des découvertes de sites funéraires ont eu lieu sur le territoire

³⁹⁶ BUISSON, 1988b.

³⁹⁷ REMY, ???, Les inscriptions de médecins dans les provinces romaines de Gaule, Gallia, A RETROUVER ;

³⁹⁸ Les inscriptions funéraires répertoriées à Vieu (*CIL XIII 2509, 2546, 2547*) ont été trouvées en emploi dans des maisons du village. La localisation des sépultures concernées est inconnue.

des communes voisines :

- en 1933, un sarcophage en plomb (fin III^{ème}-début IV^{ème} siècle) a été trouvé tout près du bourg, lors de travaux du tramway ;
- une nécropole, à Passin, dont l'abandon daterait de la fin du IV^{ème} ou du début du V^{ème} siècle (date déjà remarquée pour l'abandon de la *villa* d'Ossy).

Voirie

Plusieurs emplacements de voies antiques (la « vieille route », la « vie du loup »...) ont été soulignés ainsi que les restes d'un « pont romain » avec, à Passin, des tombeaux au bord de la route.

Plan du site de Vieu (d'après LE NEZET-CELESTIN)



C. La voie de l'Océan

Cet important axe routier, empruntant la rive droite de la Saône, est jalonné de bourgades et de relais routiers d'importance variable. Il s'agit d'un cheminement très ancien et antérieur à l'époque romaine : voie de pénétration à l'intérieur de la Gaule, il est jalonné de découvertes de monnaies massaliotes. On remarque la position géographique des sites, le long de la voie fluviale, aux emplacements de points de passage de la Saône ou d'un de ses affluents par des gués, sur des carrefours avec des voies de direction est-ouest traversant la rivière et les monts du Beaujolais.

1. Asa Paulini (Anse)

Le cœur de la bourgade moderne est occupé par une fortification antique (*castrum*) qui englobe le site d'habitat groupé médiéval protégé lui-même par l'imposant " château des Tours " situé quelques dizaines de mètres plus au sud. Le site de cette agglomération est celui d'une bourgade routière et portuaire ; aujourd'hui l'Azergues canalisée conflue avec la Saône au pied de la muraille du *castrum*³⁹⁹.

Le *castrum*

Le *castrum* est une construction de forme ovale (ses plus grandes dimensions sont de 135 par 90 m) protégée par quinze tours circulaires et ouverte par deux portes. On ne sait toujours pas aujourd'hui si la voie *Lugdunum-Matisco* la traversait du sud au nord ou bien si elle l'évitait par l'ouest ; le tracé de l'enceinte a fait l'objet d'un relevé précis effectué par J. Gruyer⁴⁰⁰. Aucun signe de datation précise n'ayant été relevé lors de cette étude, le mode de construction peut, seul, apporter quelques détails sur l'époque de celle-ci :

la relativement mauvaise qualité de la maçonnerie, formée de " tout-venant " et de chaux, tout d'abord, fait penser à une construction rapide et peu soignée, notamment sans idée de procéder ensuite à la mise en place d'un parement ;

le remploi de plusieurs inscriptions, principalement funéraires, des deux premiers siècles, dans les fondations des murs, a été remarqué depuis le

³⁹⁹ Pour J.-P. Bravard, la position du confluent antique de l'Azergues et de la Saône n'est pas claire : le régime de la rivière a été celui d'une rivière en tresse jusqu'à la fin du Petit Âge Glaciaire (XIX^{ème} siècle), au point de bloquer le lit de la Saône par l'importante quantité d'alluvions apportées. On peut supposer qu'auparavant, notamment à partir du IV^{ème} siècle avant notre ère (mais sans être certain de la date d'évolution), elle incisait fortement ; les confluent anciens sont donc masqués sous les alluvions récentes et rien n'empêche que l'un d'entre eux ait été positionné à l'emplacement de l'actuel (BRAVARD, 2002).

⁴⁰⁰ GRUYER, 1984. L'auteur a remarqué que, contrairement à ce qu'en disaient tous les témoignages précédents, le mur du *castrum* est à peu près intégralement conservé, mais " parfois entaillé ou repris par des maçonneries de maisons qui y sont adossées. Treize tours sur quinze sont conservées " (BLANCHET, 1907, p. 229, ne croyait conservé que 150 m. de longueur de rempart environ et une seule tour).

XVI^{ème} siècle, dans la construction d'une petite porte⁴⁰¹. En 1982, de nouveaux travaux étaient effectués devant la tour 11, qui protégeait une porte vers le sud-est (route de Lyon) ont permis de remarquer que les fondations de cette tour étaient formées de trois assises de blocs en grand appareil en calcaire blanc, posés eux-mêmes sur une assise plus étroite, placée en retrait⁴⁰².

Malheureusement, aucune des deux portes, dont l'emplacement a pourtant été repéré, n'a fourni d'éléments de ses superstructures. On aurait peut-être pu, trouver là des indications épigraphiques ou architectoniques des motivations des constructeurs. L'intérieur de l'enceinte est occupé aujourd'hui par un habitat médiéval et moderne qui a laissé une place centrale dégagée (place des frères Fournet). Une fouille difficile a eu lieu en 1996 mais aucune structure n'a été découverte ; les matériels mis au jour ont été datés dans la fourchette IV^{ème}-VI^{ème} siècle⁴⁰³.

Grenier (p. 429 s.) attribuait la construction de ces *castra* au IV^{ème} siècle⁴⁰⁴ et soulignait leur rôle de défense induit par leur emplacement : “ on remarquera que plusieurs de ces *castra* sont des ports fluviaux ” (pour conforter son analyse, citons les cas de Mâcon, Chalon-sur-Saône...). D'autres auteurs voyaient l'explication dans l'impact des invasions de la seconde moitié du III^{ème} siècle.

Dans certaines études régionales, le rôle joué par les événements extérieurs a été, il est vrai, surestimé, notamment dans les régions éloignées des frontières, par exemple en Aquitaine⁴⁰⁵. Cependant, dans la moyenne vallée du Rhône, alors que nous sommes éloignés de la zone frontalière d'à peine plus de 200 kilomètres, le danger extérieur n'était-il pas menaçant ? L'appui fourni à cette hypothèse par la chronologie des trésors monétaires et des habitats en grottes nous semble important.

Les dimensions de l'enceinte et la surface entourée de murs appellent un commentaire plus détaillé. Avec environ 12 500 m² ceints d'une

⁴⁰¹ BERARD, 1992, p. 59, note 2. Remarquons que ce type de remploi s'est retrouvé dans l'enceinte “ médiévale ” de Belley, cf. plus loin.

⁴⁰² Relevé pierre à pierre, dans BERARD, 1992, p. 79, fig.1 et photos p. suivante. Cf. encore GRENIER, 1934, t. 1, p. 500 sq. : La plupart du temps, et c'est là un trait caractéristique, la base des murailles du Bas Empire est faite d'un entassement à sec de matériaux de remploi, blocs d'architecture, colonnes sciées dans leur longueur et disposées dans le sens de l'épaisseur des murs, fragments plus ou moins volumineux de bas-reliefs et d'inscriptions très souvent funéraires, voire morceaux de statues ” (l'enceinte d'Anse, avant la découverte signalée par Bérard, *op. cit.*, avait livré les inscriptions *CIL* XIII 1654 et 1659).

⁴⁰³ SRA Bilan archéologique, 1996 p. 138.

⁴⁰⁴ Les datations de ces fortifications ont été très discutées : pour la Gaule Belgique, cf. WIGHTMAN, 1985, part. p. 202-266.

⁴⁰⁵ MAURIN, 1992, p. 381 : la “ mythique invasion de 276 ”. L'auteur privilégie la cause interne “ les équipements du Haut-Empire étaient inadaptés à la période suivante ”.

muraille épaisse à la base de plus de 3 m, *Asa Paulini* se situe dans le tableau ci-dessous à la limite entre deux identifications possibles : *castrum* urbain et *castellum* routier. Le site est remarquable par son emplacement sur l'axe routier de Lugdunum à *Matisco*, il protège le gué sur le bief de l'Azergues et sans doute un port fluvial, mais il n'a jamais été identifié comme l'emplacement d'une bourgade (voir plus loin). Pour autant, ses dimensions le différencient des *castella* routiers tels que les archéologues les identifient (tableau ci-dessous) :

Tableau21. *Castella* de routes (d'après Grenier, complété)

Site	Dimensions	Superficie (en m ²)	datation	portes
Senon	50 x 50	2500		1
St Laurent/Othain	50 x 50	2500	Détruit vers 275	1 (+2 poternes)
Chancy				

Pour Grenier (p. 451) “ nous aurions là des *castella* de route, c'est-à-dire des stations fortifiées, des *mansiones* avec leurs relais et leurs magasins d'approvisionnement, ces *horrea* du fisc qui tiennent une place si importante dans la vie administrative du Bas Empire. Ces petites enceintes suffisaient à procurer la sécurité à la cavalerie du *cursus publicus* et aux voyageurs officiels admis à profiter de la poste impériale... Ils mettaient surtout à l'abri d'un coup de main, de la part des ennemis intérieurs aussi bien que de petites bandes d'envahisseurs, les impôts payés en nature, l'annone provinciale destinée aux troupes ”.

Tableau22. Tableau récapitulatif des enceintes urbaines **406** et *Castra* (les dimensions sont données en m.)

Site	Dimensions maximales	Superficie (en hectares)	Périmètre	Nombre de portes	Nombre de tours	datation
Sur la route de Lugdunum à l'Océan						
Asa Paulini (Anse)	135 x 90	1,25		2	15	
Mâcon		35				
Tournus	165 x 125	1,5		2 (3 ?)	1 conservée	
Chalon-sur-Saône						Fin du III ^e s.
Beaune		2				“ tardif ”

⁴⁰⁶ BLANCHET, 1907 ; GRENIER, 1934, p. 403-494. PETIT et MANGIN (dir.), 1994, *Atlas* ; *Id.*, *Les agglomérations*. MANGIN et TASSAUX (dir.), 1992 ; FELLMANN R., 1988.

Dijon		10	1200		33	2è moitié du IIIè s.
Sur la route de Lugdunum aux Alpes						
Grenoble						
Provinces de Belgique et de Germanie						
Saverne	270 x 300			3		
Senlis	390 x 225	7				
Neumagen	90 x 80	1,28		2	14	
Jüngerath		1,52		2	13	Constantinien
Jülich						
Bittburg		2				
Saarburg						
Mathay						
Luxeuil		3,5				Bas-Empire
Olten (Suisse)	100x100					4ème s.
Pfyn (Suisse)						Dioclétien
Studen (Suisse)						4ème s.
Soulosse	450	1				4ème s.
Tarquimpol		8				
Winterthur (Suisse)		0,8				294
Yverdon (Suisse) ⁴⁰⁷	150x100	1,95	500	2 ?	15	325
Zurich (Suisse)	120x80			2	8	Constantin 1 ^{er}
Windisch (Suisse)						Après 302
Irgenhausen (Suisse)						Constantinien
Altenburg (Suisse)						300
Schaan (Lieschtenstein)						Valentinien 1 ^{er}
Noyon	600 (220 x 150)	2				
Arlon	780					
Dalheim						
Alzey	165 x 165	2,72		2	8 ?	

⁴⁰⁷ KASSER, 2003.

Andernach		5,6		4	14 ?	3è tiers du III ^{ème} s
Bad Kreuznach	165x170					
Coblence				1 ?	21	
Tournai		13				
Province d'Aquitaine						
Saint-Lizier		3,5	740		12	
Saint-Bertrand		4,2	875		3	
Clermont-Ferrand		2,5-3				
Bazas		1,5				

L'habitat ouvert

Le site d'Anse a livré les traces d'une occupation, ou d'une fréquentation, de longue durée. La permanence du site à l'époque médiévale est prouvée par la découverte de nombreuses inscriptions paléochrétiennes, par son rôle de contrôle des points de franchissement du bief de l'Azergues sur la route de Lyon à Mâcon, par son statut de chef lieu de l'*ager Ansensis*, de l'archiprêtre d'Anse et par la présence d'une frontière médiévale sur l'Azergues aval entre le territoire de Lyon et celui des sires de Beaujeu, qui a amené ces derniers à fonder, quelques kilomètres en amont, une ville franchisée (Villefranche-sur-Saône).

Les fouilles anciennes et récentes ont contribué à localiser, à l'est du *castrum* (qui avait souvent focalisé l'intérêt des chercheurs), un axe de constructions orienté nord-sud, peut-être le long de la voie routière *Lugdunum-Matisco*. Les archéologues y voient l'emplacement de la bourgade antique, autour d'une voie nord-sud le long de la RN6 actuelle. Le lieu-dit La Fontaine serait peut-être en limite de cet espace, du fait de la découverte dans cet espace d'une zone méridionale à vocation funéraire et d'un habitat situé plus au nord. Chronologiquement, l'une des trois fosses à résidus de crémation est datée du début du 1^{er} siècle de notre ère, le bâti pouvant être contemporain (début 1^{er}-II^{ème} s. de notre ère) et réoccupé au IV^{ème}-V^{ème} siècle⁴⁰⁸.

L'environnement

L'environnement rural du site est également très riche et digne d'intérêt par plusieurs riches *villae*, dont la fameuse *villa* de la Grange du Bief.

Plan du territoire d'Anse

Plan du *castrum* (d'après Gruyer)

⁴⁰⁸ SRA Bilan archéologique 1999 p. 149 ; Id., 2000, p. 152.

2. *Ludna (Saint-Georges-de-Reneins)*

Mentionné sur la *Table de Peutinger*, à 16 lieues au nord de Lugdunum en direction de *Matisco* (Mâcon) ; le nom disparaît dans *l'Itinéraire d'Antonin*, postérieur au premier document⁴⁰⁹.

Qualifié “ d’important carrefour ”⁴¹⁰ sans doute entre la voie nord-sud (longeant la Saône) et les voies est-ouest (pour la traversée du Beaujolais, par Odenas) venant de la Dombes par le gué de Grelonges et les autres passages de la rivière, situés à quelques centaines de mètres en amont ou en aval, le site a sans doute joué un rôle de relais routier, diagnostiqué notamment par les découvertes d’hipposandales.

Les premières fouilles ont été effectuées dès 1853, lors du creusement d’une tranchée pour le chemin de fer Paris-Lyon-Méditerranée (PLM) puis, de 1900 à 1938, ont porté sur la section “ des Guénardes ” et de “ Patural ”, entre la voie de chemin de fer et la route nationale 6, et les fouilleurs pensent avoir délimité un espace d’occupation d’environ 500 x 1500 m, sur un mamelon limité par la Vauxonne au nord et le ruisseau des Gouttes au sud. À proximité se trouve le site d’Aiguenarde dont la graphie est sans doute une disorthographe d’Aiguerande (pour *Icoranda*).

Les fonctions du site sont encore aujourd’hui difficiles à évaluer. Les fouilles ont montré la présence d’ateliers de potiers, mais s’agissait-il d’autre chose que de poterie commune, comme on en retrouve dans de nombreux sites ? Nous insisterions plus sur le rôle joué par les hipposandales, au nombre de trois, dont on connaît l’utilisation : on ne chaussait les chevaux avec ce type de matériel que pour des raisons bien précises, notamment pour le franchissement des espaces rocailleux pour lesquels leurs sabots n’étaient pas protégés ; or, contrairement aux voies longeant la Saône, tracées dans les terrains alluviaux, les voies traversant le Beaujolais étaient rocheuses. Ce serait alors la fonction de *mansio* qui serait primordiale, surtout si on l’associe aux restructurations de la poste impériale qui ont eu lieu entre la fin du I^{er} et le début du III^{ème} siècle de notre ère, avec le dédoublement des étapes entre *Lugdunum* et *Matisco*.

2bis. *Lunna (Taponas)*

La pauvreté des matériels recueillis sur le site prétendu de la station de *Lunna*⁴¹¹, ainsi que le contexte dans lequel elle apparaît dans les sources

⁴⁰⁹ Nous avons relevé la bibliographie du site dans notre plaquette, BUISSON, 1993.

⁴¹⁰ CHEVALLIER, 1972, p. 184, n.1.

⁴¹¹ JEANTON, 1939, p. 272-273 ; THEVENOT, 1969, p. 82.

littéraires (*l'Itinéraire d'Antonin* mentionne ce site dans le cadre de la restructuration du réseau de relais sur la route de Lyon à Mâcon) font douter d'un véritable déplacement de la population de *Ludna* à *Lunna* et d'un transfert des infrastructures du site précédent vers celui-là.

Vu la faible distance qui sépare *Lunna* de Mâcon et, sur une autre échelle, la faible distance entre *Lugdunum* et *Matisco*, il y a de fortes raisons de penser que l'installation de ce site a dû se limiter à l'équipement d'un simple bâtiment destiné à accueillir les changements de montures, voire à permettre au cavalier de boire un peu d'eau fraîche, avant de reprendre la route vers le relais suivant, accessible en moins de deux heures (*mutatio*). On a, certes, retrouvé⁴¹² les traces de constructions, de pavements, peut-être de bains, dans le lit majeur de la rivière (ou plus exactement dans un lit ancien) qui ont pu correspondre à un édifice dont la *mutatio* aurait été la voisine, voire la transformation, au III^{ème} s., mais les preuves n'existent pas d'une véritable agglomération à cet emplacement.

⁴¹² WALKER, n°4.

C. Les routes de la vallée du Rhône

1. *Figlinis*

2. *Vrsoli (Saint Vallier)*

Le site est mentionné dans l'*Itinéraire* d'Antonin.

3. *Tegna (Tain)*

Hors de notre secteur d'étude (à l'aval du confluent du Doux), le lieu nécessite pourtant une présentation rapide. Le site est mentionné sur les itinéraires routiers. La voie d'Agrippa (rive gauche du Rhône), qui reliait Vienne au littoral méditerranéen, traversait la bourgade.

Peu de restes archéologiques ont été signalés jusqu'à ce jour, la bourgade antique étant située au pied du coteau de l'Hermitage, à l'est de la route nationale, sur les terrasses à l'abri des crues du fleuve⁴¹³.

Bien que J.-C. Béal et Th. Odiot ne lui reconnaissent pas le statut de ville-double, il faut tout de même mentionner la présence, sur l'autre rive (rive droite), sur le site de la bourgade actuelle de Tournon (07), de trouvailles archéologiques diffuses (incinérations en amphores, tracé hypothétique de la voie de rive droite...) au pied du cône de déjection du Doux. Nous rajouterions bien volontiers que l'analyse géographique du site, envisagé dans sa globalité (rive gauche et rive droite) est intéressante : elle montre la présence d'un verrou, où le Rhône passe dans un défilé entre les coteaux de l'Hermitage (partie terminale du plateau de Chambaran et des Côtes du Rhône) ; le confluent du Doux, à l'amont du défilé, apporte une masse d'alluvions importante qui a favorisé la formation d'un cône de déjection complexe, que le Rhône repousse vers le sud. La présence d'un témoignage de la présence des nautes du Rhône, sur le site de Saint-Jean-de-Muzols, à l'amont immédiat du confluent, nous montre l'intérêt que cette corporation a porté à la signalisation du lieu. Il y a donc certainement eu une étape de cette corporation (liaison fleuve-route, halage...).

⁴¹³ CAG 26, n°138 ; BEAL ODIOT, 1999, p. 93-94.

4. Andance

La bourgade est située sur la rive droite du Rhône, dans le département de l'Ardèche⁴¹⁴. Le réseau routier général la traverse avec la voie de rive droite du Rhône qui reliait Vienne à la Méditerranée, et aux agglomérations de l'intérieur du Massif-Central (*Alba Helvia...*). Un carrefour avec une voie est-ouest menant vers le Velay a été repéré, à l'emplacement du village actuel, près du franchissement du Rhône (aisé à cet endroit : gué ?).

Extension

Les nombreuses prospections effectuées sur place ont abouti à évaluer la superficie de la bourgade antique à plus de 4 ha. Les emplacements d'une nécropole à incinération et de sépultures à inhumations sous tuiles au moins ont été signalés.

Chronologie

Le matériel recueilli s'échelonne de la Tène D au début du Moyen-Age (un fragment d'inscription chrétienne *CIL XII 1802* a été trouvé en remploi).

Environnement rural

L'environnement rural de la bourgade est riche : le site est entouré de plusieurs *villae* (particulièrement à Château-Pipet, à La grange-Saint-Bosc...). Au nord, entre la route nationale et le Rhône, un mausolée nommé « la Sarrazinière » présente encore quelques restes d'un imposant massif de maçonnerie d'une superficie d'environ 70 m²). Il a fait l'objet de fouilles en 1979 ; le fouilleur le date du 1^{er} siècle de notre ère. Dominant le site de la bourgade, le sommet de la colline « du Châtelet »⁴¹⁵ est occupé par un temple imposant dit « Châtelet d'Andance ».

Pour J.-C. Béal⁴¹⁶, il s'agit d'une agglomération de faible importance, mais dont l'existence doit se comprendre par la notion de site double, incluant le site d'Andancette (sur l'autre rive). En rive gauche du fleuve, des ateliers de potiers, des ratés de cuisson, des *dolia* et des amphores, des nécropoles ont été mises au jour (une nécropole à incinération, une stèle funéraire *CIL XII 1796*), un « aqueduc » (?) ainsi qu'un

⁴¹⁴ CAG 07, n°009.

⁴¹⁵ Partagé entre les communes de Saint-Désirat, Andance et Saint-Etienne-de-Valoux.

⁴¹⁶ BEAL, ODIOT, 1999, p. 92-93.

réservoir, un trésor monétaire...

Les deux sites sont implantés à la confluence de deux ruisseaux avec le Rhône (en rive gauche, le Bancel et, en rive droite, le Thorrençon), sur les cônes de déjection alluviaux. Ces vallées ont formé des axes naturels de pénétration vers l'intérieur des terres sur les deux rives. Ces carrefours naturels sont certainement à l'origine d'une importante circulation au cours du temps.

Dans ce cas, nous avons, comme à Briord et Saint-Vulbas en amont et comme à Valence-Crussol ou Arles-Trinquette en aval, un site lié à la batellerie rhodanienne.

5. *Limony*

Extension

L'axe de développement de cette agglomération s'est constitué autour de la voie de rive droite du fleuve, qui a été repérée, dallée, près du cimetière.

Le site, qui s'étend sur plus de cinq hectares autour d'un réseau routier complexe, est aujourd'hui considéré par J.-C. Béal comme une agglomération ou un relais routier et commercial entre l'axe rhodanien et l'arrière-pays ardéchois⁴¹⁷.

Chronologie

Les matériels archéologiques datent son occupation du I^{er} siècle avant notre ère au IV^{ème}, voire au V^{ème}-VI^{ème} siècle après J.-C.

L'occupation humaine

L'emplacement de sépultures a été repéré en plusieurs points :

à l'ouest du bourg, des sépultures à inhumation ;

des bijoux antiques (mobilier funéraire ?) dans une cave de maison moderne ;

À la sortie nord du village, on a découvert une inscription funéraire d'un médecin asclépiadien également sévir augustal de Vienne (*CIL* XII 1804). Une seconde inscription funéraire, du second siècle, est remployée dans l'église (*CIL* XII 1805). Enfin, plusieurs fragments d'un sarcophage paléochrétien sont remployés dans la façade de l'église (CAG 07, n°143).

Voirie

Une voie romaine, dallée à certains endroits, empierrée à d'autres, large de 6 m environ, a été suivie en plusieurs lieux de la commune, à l'est de la route nationale moderne.

Habitats

Au lieu-dit Croix-Rouge, entre 1922 et 1923, plusieurs pièces et cours d'habitations ont été dégagées, certaines possédant des murs revêtus d'enduits peints, certaines avec des sols en *terrazzo*, avec des mobiliers datant de l'époque d'Auguste jusqu'aux V^{ème}-VI^{ème} siècle (céramique campanienne, briques de Clarianus, sigillées de Lezoux, céramiques allobroges). L'extension du site est supérieure à 150 m du nord au sud.

Environnement rural

⁴¹⁷ CAG 07, n°143.

- Au hameau de Brèze, une *villa* isolée, à mosaïques, est datée dans ses phases d'occupation, du II^{ème} au début du V^{ème} siècle.

D. La liaison Saône-Loire : *mansio* et sanctuaire ?***Mediolanum (Miolan, Pontcharra-sur-Turdine)***

“ *Vicus* sur la route de Lyon à Roanne ” ? S.Walker identifie un site ayant livré des céramiques de La Tène III, des amphores Dressel 1A et 1B, des céramiques sigillées d'Arrezzo, de La Graufesenque et de Lezoux, des monnaies de Nîmes, d'autres à l'autel de Lyon, des poids en bronze, des meules, des tuyaux d'hypocauste, des gouttes de plomb fondu. On a découvert au XIX^{ème} siècle des tronçons de voie.

E. La périphérie de l'Île Crémieu

Les deux sites qui suivent dans ce catalogue font partie du peuplement de la zone de l'Île Crémieu. Il s'agit d'un promontoire en forme de triangle pointé en haut, cerné de deux côtés par un coude du Rhône et, sur le côté sud, par la dépression marécageuse de l'ancien lit glaciaire du fleuve.

1. Optevoz

Le site présente toutes les caractéristiques d'un important habitat groupé de type agricole. Éloigné des grands axes de communications, il a fort peu de chances d'avoir été un *vicus*, mais il démontre la particularité de l'habitat de cette région de l'Île Crémieu à l'époque romaine. Vingt-six points de découvertes antiques avaient été signalés en 1997 sur le territoire de la commune grâce à une prospection attentive de S. Carrara.

Une voirie antique

Une voie d'accès antique (large de 7 m) menant à l'entrée nord de l'agglomération a été repérée au Champ Batailler⁴¹⁸ ; elle était bordée d'édifices sur fondations de dalles calcaires. La voie se dirigeait ensuite vers Siccieu et Carisieu vers le sud. Elle quittait le village en direction du nord-ouest. Elle garde le nom de " voie des Romains ".

Habitat

Dans la propriété Chalard⁴¹⁹, un bâtiment construit sur solins composés de dalles calcaires posées sur remblai (= extension orientale de l'habitat), et plusieurs fosses ont permis de mettre en évidence une fréquentation dès le 1^{er} s. de notre ère, voire antérieure ? (Campanienne A). " Au champ ", environ 300 m plus à l'est, quelques fosses contenant du mobilier des I^{er}-II^{ème} siècles ont été trouvées⁴²⁰. Au même endroit, un enclos fossoyé de la fin de l'Age du Fer, une fosse et un empièchement antiques (chemin ?), des fossés, un drain de galets ont été découverts. Place de l'église, de nombreuses fosses contenant du mobilier céramique des II^{ème} et III^{ème} s., ainsi que deux sépultures, ont été mises au jour⁴²¹.

⁴¹⁸ SRA Bilan scientifique, 1997 p. 111.

⁴¹⁹ SRA Bilan scientifique, 1999 p. 106.

⁴²⁰ SRA Bilan scientifique, 1999 p. 107 ; *id.*, 2000 p. 103.

⁴²¹ SRA Bilan scientifique, 1997, p.102.

Nécropoles

Michel Colardelle avait signalé trois nécropoles du Haut Moyen-Age⁴²². Une inscription funéraire d'époque romaine avait été découverte (*CIL* XII 2369)

La prospection effectuée par S. Carrara a révélé ce site, et lui a permis de découvrir, dans une collection privée, un fragment d'inscription sur feuille de bronze⁴²³ mentionnant un *triumvir locorum publicorum persequendorum*.

Nous ne voyons pourtant pas de trace très significative d'un habitat groupé important. Les traces d'habitat sont des traces de structures modestes, la trame de leur répartition ne semble pas dense. Nous verrions plutôt là un village de paysans pauvres (comme le sont encore les villages de la région aujourd'hui), sur un plateau calcaire où les sources sont rares et l'eau n'est présente que sous forme de dolines.

⁴²² COLARDELLE, 1983, p. 198.

⁴²³ BEAL, CARRARA, 1997.

2. *Saint-Vulbas*

Le site est sur la rive droite du Rhône, dans une presqu'île entre ce dernier et la rivière Ain immédiatement en amont de leur confluence. Installé sur une terrasse alluviale, son terroir rural a considérablement évolué depuis la dernière période glaciaire, le Rhône ayant repoussé l'Ain vers l'ouest au cours du temps. Les analyses géomorphologiques ont permis à J.-P. Bravard de proposer, pour la période la plus récente, le schéma d'évolution de la confluence résumé dans la figure suivante. Les témoins les plus orientaux de la confluence se situent près de Marcilleux (commune de Saint-Vulbas), où la chapelle est construite avec le remploi de blocs ayant pu provenir du site d'une construction monumentale d'époque romaine (mausolée ou temple). Pour le cas où, au second siècle, la confluence se serait située dans cet emplacement, le cours du Rhône en aval aurait suivi un cours beaucoup plus septentrional, isolant en rive gauche toute la zone de la basse plaine de l'Ain actuelle. Le fleuve aurait ainsi séparé la partie méridionale de la commune de Saint-Vulbas (et peut-être les domaines agricoles de M. Aucilius Lucanus) de la côtère septentrionale où se trouve Meximieux.

L'intérêt des historiens et des archéologues pour le site est ancien⁴²⁴. Les prospections et découvertes ont permis de délimiter une surface « sensible » de 350 m d'est en ouest pour environ 1500 m du nord au sud, soit une cinquantaine d'hectares, à l'intérieur desquels, malgré les résultats positifs des prospections, la densité de l'habitat n'est pas encore évaluée précisément.

Plusieurs édifices modernes conservent des remplois de blocs antiques (église du village, chapelle de Marcilleux), mais seul le bourg est, semble-t-il, construit sur l'emplacement du site gallo-romain. Le rôle joué par les sources dans la formation de l'agglomération est encore difficile à apprécier, mais on remarque que plusieurs fontaines du village étaient encore alimentées, au XIX^{ème} siècle, par des canalisations d'époque romaine ; la fontaine « La Bormane » était dans l'Antiquité l'objet d'un culte à Bormana⁴²⁵.

La confluence de l'Ain et du Rhône, d'après Bravard.

Voirie

La position de Saint-Vulbas, entre les bras fluviaux, lui a imposé une voirie de forme particulière : axialité par rapport au Rhône amont, et forte pression des relations avec les autres rives, par des passages du Rhône et de l'Ain par des gués. Plusieurs réseaux de voies en « patte d'oie » montrent des convergences de routes vers des points qui ne peuvent être que d'anciens passages, relayés par des réseaux identiques sur l'autre rive du fleuve⁴²⁶. Une voie a d'ailleurs été repérée et dégagée en 1810 sur plus de 100 m.

⁴²⁴ LE NEZET-CELESTIN *et al.*, 1996, p. 61-142 fournit une analyse critique détaillée des découvertes effectuées sur le site. Nous y renvoyons le lecteur.

⁴²⁵ *CIL* XIII 2452. C'est après avoir épanché sa soif à l'eau de cette fontaine que Philibert le Beau mourut.

⁴²⁶ Voir notre analyse de ces réseaux, dans notre thèse de troisième cycle, dactylographiée, 1983, p. 126-136.

Chronologie

Le site a été occupé dès la période de La Tène D, comme le prouvent les amphores vinaires Dr1 et les céramiques campaniennes découvertes, mais le type d'occupation n'est pas encore caractérisé. La période immédiatement postérieure à la guerre des Gaules a vu la multiplication des échanges commerciaux avec l'Italie (sigillées d'Arezzo). Le matériel semble avoir été ensuite très abondant pour la période du II^{ème} siècle de notre ère, puis les monnaies sont nombreuses durant tout le III^{ème} siècle. Par contre, le site semble abandonné entre la fin du IV^{ème} et le milieu du V^{ème} siècle (sauf peut-être pour des occupations occasionnelles, qui sont signalées sur le site des Sétives pour le VI^{ème}-VII^{ème} siècle).

Caractères de l'occupation humaine

L'existence d'un parcellaire à 28°NE a été démontrée par les observations sur la plaine de l'Ain, jusqu'à la commune voisine, Château-Gaillard, où il a été mis au jour « au Recourbe ».

Les prospections menées sur l'ensemble du site ont découvert de nombreux points à *tegulae*, indices d'habitats non caractérisés, ainsi que des monnaies isolées et plusieurs statuettes en bronze (Minerve, sanglier, adolescent, Diane). Plusieurs meules entières ou fragmentées ont été découvertes lors de ramassages de surface ou en remploi dans des constructions modernes.

La voie qui a été mise au jour en 1810 sur plus d'une centaine de mètres, était longée par des maisons alignées de part et d'autre. Le fouilleur avait remarqué le luxe de décor de ces maisons, avec notamment des enduits peints et des dallages en *terrazzo*.

Le site des Sétives, au sud de l'agglomération actuelle, est installé sur la terrasse fluvio-glaciaire, où des drains ont été installés dans l'Antiquité pour canaliser les écoulements des eaux des sources voisines vers le Rhône. La fouille de 1996 a mis en évidence un vaste ensemble de bâtiments (plus d'un hectare de superficie) dans une enceinte de murs qui fut munie d'une entrée monumentale à la fin de la période d'occupation. Dans cet espace, ont été délimitées des aires d'habitat (constructions sur poteaux, murs à pans de bois, sols de *terrazzo*, foyers) et des aires artisanales (travail du plomb : foyer, bassins, résidus de fonderie ; pesons de tisserands), ainsi qu'un ensemble thermal soigneusement construit alimenté en eau par les sources voisines. Le site paraît avoir été occupé du milieu du 1^{er} au cours du IV^{ème} siècle⁴²⁷.

Nécropoles

Plusieurs emplacements de sépultures ont été mis au jour depuis le XIX^{ème} siècle, notamment une tombe à incinération dans une urne en plomb, des traces de *busta*. Une inscription funéraire, *CIL XIII 2453*, mentionne la famille du décurion viennois M. Aucilius Lucanus ; elle n'a pas été découverte en place. Au sud du village, la chapelle de Marcilleux est construite avec le remploi de blocs antiques qui ont peut-être été ceux d'un

⁴²⁷ SRA Bilan scientifique, 1994, p. 31-32.

mausolée.

La rive droite du Rhône

Le site présente quelques similitudes avec celui, peu éloigné, de Briord. Tous les deux sont, en effet, organisés sur les deux rives du Rhône amont, englobant dans la superficie de leur expansion un, voire plusieurs passages du fleuve, à gué ou par un bac. La délimitation du site a été effectuée par une série de prospections pédestres, sur la rive gauche du fleuve, alors que la rive droite était déjà connue de longue date des archéologues⁴²⁸.

Définition du type d'habitat

La proximité du Rhône semble avoir déterminé l'implantation humaine, soit pour sa fonction portuaire, soit dans l'organisation du passage vers l'autre rive. A la différence du cas précédent, les fouilles ont permis de mettre au jour des traces d'habitat plus recherchées ainsi que des thermes. La présence de nombreuses sources en fait un endroit important. Le carrefour entre les voies terrestres (notamment la voie de Grenoble à la Loire) et fluviales (Rhône, et confluence de l'Ain), a facilité le développement de ce lieu. Sans doute la batellerie y avait-elle des intérêts, et la proximité de la frontière entre Viennoise et Lyonnaise a-t-elle encouragé l'installation du décurion viennois ?

⁴²⁸ ROYET et FAUCHER, 2002.

F. Sur la voie du Rhin ?

1. *Meximieux*

Le site, méconnu jusqu'aux dernières années, semble devoir s'inscrire dans la série des agglomérations secondaires " sans statut ", peut-être à relier à l'inscription conservée à Beynost (*CIL XIII* ???).

Les seules découvertes archéologiques significatives proviennent des fouilles de la place Giraud⁴²⁹.

Chronologiquement, un niveau du début du 1^{er} siècle de notre ère est attesté uniquement par du mobilier et quelques rares structures indéterminées. A la fin du siècle, un tissu urbain paraît devoir se développer. Les fouilleurs ont ainsi repéré une zone d'habitation dans laquelle une maison bordée d'un mur est longée par une rue nord-sud. Au sud de ce bâtiment, se trouve un autre édifice, à grande pièce centrale et pièces latérales dont une avec un foyer sur tuiles. Des décors de peintures sur fond rouge avec motifs végétaux verts ont été relevés (cette maison pourrait avoir été construite au début du II^{ème} siècle). Au nord du secteur fouillé, l'extrémité orientale d'un édifice monumental a été repérée, avec une marche d'escalier évoquant la présence d'un étage dominant la rue.

Aux III^{ème}-IV^{ème} siècles, plusieurs maçonneries, un foyer, des sols en béton avec un niveau d'occupation « riche et varié » (hypocaustes, enduits peints, plaques de marbre) prennent la place de ces habitats.

Plan des structures découvertes

2. *Bourg-en-Bresse*

La vill moderne et ses faubourgs de Brou et des Sardières occupe l'emplacement du site de la bourgade antique⁴³⁰.

Plan des découvertes

Nous avons cru pouvoir déterminer trois ensembles de sites distincts les uns des autres. Le premier est concentré autour du cœur de la ville

⁴²⁹ *SRA Bilan scientifique*, 1993, p. 36 ; Id., 1994, p. 40-41.

⁴³⁰ Cf. CAG 01, n° 55.

médiévale et moderne, le second autour du quartier de Brou et de l'église, et le troisième, à l'écart de la zone urbaine actuelle, occupe le plateau des Sardières.

Le vieux cœur urbain révèle la complexité de l'interprétation des données de fouilles anciennes : le rempart médiéval avait été construit avec des remplois de fragments antiques (inscriptions funéraires notamment) et avait perturbé les structures plus anciennes. Un très puissant massif de maçonnerie a été mis au jour en 1817 : une construction carrée de 11.75 m de côté était entourée d'un mur continu de 24.30 par 20.60 m. L'interprétation des premiers fouilleurs avait été celle d'un *castrum* ou d'un *castellum*, mais ses dimensions nous paraissent trop faibles pour avoir pu remplir ce rôle. Par contre, nous pourrions y voir les fondations d'un temple (entouré de son péribole) ou d'un mausolée, situé dans une zone funéraire identifiée par les autres restes archéologiques (restes de sarcophages, vénus pudique en bronze. Plusieurs « substructions » ne sont pas identifiables.

Le faubourg de Brou s'étend de la zone de l'hôpital au nord, à celle de la basilique au sud et sur plusieurs centaines de mètres d'ouest en est. Les découvertes archéologiques ont été faites lors de travaux d'édilité, les bâtiments modernes étant pour la plupart construits en remblais. On a identifié des bâtiments modestes liés à une activité d'artisanat, des hangars ainsi que des ensembles d'édifices pouvant être identifiés comme des restes d'habitations. Les mobiliers archéologiques sont formés principalement de céramiques des I^{er} et II^{ème} siècles de notre ère (La Graufesenque, Lezoux...), de monnaies, de statuettes et d'un cachet d'occuliste. On a identifié une rangée de puits ou de silos. Le second caractère de ce site est le caractère funéraire : plusieurs éléments de tombes (cippe, ossements, fosses, un « caveau circulaire ») et un ensemble plus complexe, sous et autour de l'église de Brou, formé de sarcophages (en place), d'inscriptions funéraires chrétiennes et de structures ayant fait penser à une *memoria*.

Le site des Sardières est un plateau triangulaire à trois kilomètres à l'est de Bourg. Une voie, repérée à une trentaine de centimètres de profondeur, le traversait du nord-ouest au sud-est. Dans le paysage, on remarque encore aujourd'hui une levée de terre accompagnée d'un fossé, qui borde le plateau sur ses trois côtés. Fortement creusé par le ravin du Dévorah au sud-ouest, le fossé est très aplani au nord, sans doute à cause des travaux agricoles. Il a été qualifié, sans preuve déterminante, de camp fortifié et la datation de son occupation semble antérieure à celle de l'agglomération voisine (amphores, céramiques campaniennes...).

Les fouilles récentes, comme celles de la rue Tony Ferret, ont permis d'identifier une parcelle urbaine (?) avec zone habitée et zone artisanale⁴³¹ ainsi que deux puits. Les productions céramiques sont plus proches de celles de la cité des Séquanes que de celles de la moyenne

⁴³¹ SRA Bilan scientifique, 1995, p. 32. Voir l'article de Vicherd dans Ponsot, Les Bresses, II.

vallée du Rhône.

En périphérie proche, au sud-est de Brou, un très important trésor de monnaies massaliotes a été mis au jour à Cuiron. Dans le même secteur, un ensemble de monnaies de la Tétrarchie a été découvert.

Ces différentes découvertes évoquent un ensemble complexe, avec peut-être, dans les rapports des anciens fouilleurs, un amalgame entre traces d'habitats « urbains » et « périurbains » (les découvertes des Graves, celles des Dîmes, celles du gué de Bouvent en font sans doute partie). Les nombreux dépotoirs de céramiques découverts (sous les Archives départementales, sous le lycée, route de Pont d'Ain) font penser à de l'artisanat, voire à des habitats dispersés. Les découvertes funéraires, quant à elles, ne sont pas strictement localisées, celles de l'église de Brou mises à part.

Chronologiquement, la fréquentation des sites semble avoir été longue, de La Tène C jusqu'au VI^{ème} siècle au moins.

III. Conclusions

La distribution des agglomérations dans l'espace étudié est inégale. L'importance des *mansiones* sur les axes majeurs est peut-être due à la trop grande emprise des grandes villes comme Vienne et Lyon sur les campagnes environnantes, qui ont étouffé toute possibilité de développement d'agglomérations à fonctions juridiques, administratives ou politiques jusqu'à une distance supérieure à 50-60 km.

Une étude de la vie économique de ces agglomérations est-elle possible ?

Le découpage chronologique fait bien apparaître l'ensemble de la masse monétaire en circulation et permet facilement des comparaisons de site à site et même de région à région. B. Rémy l'a utilisé pour son analyse des sites de Feurs et Roanne (Loire)⁴³² et de Viuz-Faverge (Savoie), dont la fonction routière est, il est vrai, faussée quelque peu par le rôle important du sanctuaire local. On peut, d'un point de vue chronologique, classer les monnaies de la manière suivante :

Tableau 23. • Les monnaies de fouilles des sites d'agglomérations

classification	période chronologique	nombre d'exemplaires				
		Belley	Aoste	Bourg	Roanne*	Feurs*
05	II ^e siècle av. J.-C.	5	0		5	2
06-07	91-49 av. J.-C.	3	0		4	2
08	49-45 av. J.-C.	0	1		1	2
09	44-27 av. J.-C.	0	11		12	
1 a	27-2 av. J.-C.	12	16		87	46
1 b	2 av. J.-C.-41 ap. J.-C.	17	23		15	
2 a	41-54 ap. J.-C.	0	1		20	14
2 b	54-68 ap. J.-C.	0	5		4	7
3	69-96 ap. J.-C.	6	23		12	40
4	96-117 ap. J.-C.	1	13		6	28
5	117-138 ap. J.-C.	5	9		7	18
6	138-161 ap. J.-C.	6	48		3	29
7 a	161-180 ap. J.-C.	5	12		7	30
7 b	180-192 ap. J.-C.	0	1		4	4
8	192-222 ap. J.-C.	3	1		2	7

⁴³² REMY, 1980 et 1985.

9 a	222-238 ap. J.-C.	0	6		3	7
9 b	238-260 ap. J.-C.	8	11		4	28
10	260-275 ap. J.-C.	58	35		1	24
11	275-294 ap. J.-C.	20	3		2	1
12	294-317 ap. J.-C.	5	6		2	7
13 a	317-330 ap. J.-C.	25	16		2	18
13 b	330-348 ap. J.-C.	83	0		3	27
14	348-364 ap. J.-C.	51	0		3	3
15 a	364-378 ap. J.-C.	35	0			5
15 b	378-388 ap. J.-C.	23	1			1
16	388-408 ap. J.-C.	45	1			1
	vème-vième siècle					1

*d'après les études de B. Rémy.

Il convient aussi de corriger ces données brutes par la prise en compte de la durée de la circulation des espèces, bien que nous ne puissions pas toujours préciser la durée d'utilisation d'une monnaie et de celles avec lesquelles elle a circulé. Ces réserves faites, l'examen du graphique et du tableau de répartition quantitative permet au moins de connaître les modalités d'approvisionnement en numéraire des agglomérations secondaires, comme Belley, Aoste ou d'autres à l'époque gallo-romaine.

Graphiques comparés de répartition quantitative des monnaies de Belley, Aoste, Feurs et Roanne du IIe s. av. J.-C. au premier quart du Ve s. ap. J.-C.

En prenant en compte toutes les monnaies antiques du catalogue, on distingue, à Belley comme à Viuz-Faverge (Savoie), quatre phases de répartition chronologique :

- une phase de très faible apport jusqu'au règne d'Auguste : 15 monnaies,
- une très relative pénétration au Haut-Empire où l'on dénombre 55 monnaies,
- une stagnation certaine de la circulation monétaire au IIIe siècle : 89 monnaies,
- un énorme "pic" au Bas-Empire : 267 monnaies.

Développer pour les autres agglomérations, rajouter les références biblio à Rémy (Roanne, Feurs...)

Refaire le commentaire ????

Tableaux récapitulatifs⁴³³

Tableau 24.L' Organisation urbaine (d'après PETIT, MANGIN)

		Ans e	Aost e	Bell ey	Bo ur goi n	Bou rg	Opte voz	Sain t-Vu lbas	Brio rd	Vieu	Tour dan	Lu dna	Mo ira ns	An dan ce	Li mo ny
Extension	Connue (ha)	>10	>50	>10	10	>50	>10	>10	>20	>20	>10	>5	>5	>2	>5
	Certaine		X		X	X			X	X		X			
Inscriptions	Civiques			3					2	3					
	Funéraires	2 ?		>10		3		1	6	6					
	Religieuses			6		1		1	4	6					
	Chrétiennes			1	2	1			>10					1	
Organisation	Axes principaux	1	2		? ?	1	1	1	1	? ?	1	1	1	2	1
	Rues/ruelles	1	X						1	1				1	
	Réseau régul.		1												
	Réseau irrégul.														
	Cours d'eau	2	3		1	1		2	1			1		1	1
	Egout/drain		1						1	1				1	
	Faubourg	2							1	1					
	Villas proches	5-6		2	1				3	3-4				3	1
	Nécropoles	?	2	?				1	3	2	2			2	
	Archit. funéraire		?					?	1					1	
	Château d'eau														
	Aqueduc		1						1	1				1?	
	Puits				i										
	Sources		?		1			4-5		1				2-3	

⁴³³ Il nous a paru utile de présenter, sous forme de tableaux récapitulatifs, les caractéristiques des agglomérations secondaires de la région que nous étudions. Pour plus de commodité, nous avons retenu les critères de l'Atlas des agglomérations secondaires de la Gaule Belgique et des Germanies (PETIT, MANGIN (dir.), 1994). Ainsi, les bourgades étudiées pourront être intégrées dans un atlas général des agglomérations des provinces occidentales, avec des facilités de classification.

	Médecine										1					
	Education															
	Circulation/transport	Voie	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2
		Carrefour routier	1	1	1		1						1	1	1	1
		rivière	1	1						1			1		1	1
		Carrefour mixte	1	1						1			1			1
		Rupture charge								1						
		Relais routier ⁴³⁴	1	1								1	1	1		

⁴³⁴ Mention sur les itinéraires routiers.

CHAPITRE 4 : LES INTERRACTIONS VILLE / CAMPAGNE

I. Les espaces périurbains⁴³⁵ – les *suburbia*

L'espace suburbain est formé de la zone située entre la limite de la ville et la campagne. Il est parfois difficile de déterminer cette limite avec précision, notamment lorsque la ville n'était pas entourée d'une enceinte de murs. Dans cet espace, la vie urbaine se continue par les nécropoles, généralement situées le long des voies routières, et par l'habitat suburbain, formé de secteurs plus modestes et d'ateliers aux activités polluantes ou « à risques » (potiers, teinturiers, bronziers, verriers...). La campagne vient se terminer dans cette zone, avec ses exploitations agricoles.

A . Les enceintes urbaines

Deux époques aux pratiques différentes se succèdent. L'époque augustéenne (et, par extension, le premier siècle de notre ère) a donné à un certain nombre de colonies cette parure monumentale⁴³⁶. Elle est bien connue à Vienne⁴³⁷, où elle fournit aux chercheurs une limite linéaire appréciable pour délimiter le dehors du dedans et reconnaître la variété du monde suburbain. Pour la colonie de *Lugdunum*, son tracé, voire son existence même, ont été remis en question à plusieurs reprises⁴³⁸. Cependant, la découverte récente, effectuée quai Saint-Vincent, des fondations d'une porte monumentale apporte un élément matériel nouveau au dossier controversé⁴³⁹.

⁴³⁵ Le territoire qui entoure une ville est une zone de contacts, entre la ville et la campagne d'une part, et entre la ville et la zone péri-urbaine d'autre part. Pour définir cet emplacement, deux termes sont aujourd'hui utilisés pour définir deux zones « emboîtées » : le mot latin *suburbium*, dont l'adjectif français « suburbain » est la continuation, et l'adjectif « péri-urbain » que les géographes utilisent aujourd'hui pour délimiter le périmètre externe de l'aire urbaine (PROST B., 2001, Quel périurbain aujourd'hui ?, *Géocarrefour*, 76/4, p. 283-288).

⁴³⁶ VILLES A ENCEINTE AUGUSTEENNE ????

⁴³⁷ PELLETIER, 198 ????, p. ???

⁴³⁸ Lyon a-t-elle eu une enceinte ?, question débattue par DESBAT, 1987.

⁴³⁹ MOTTE *et al.*, 2004. L'édifice, construit quelques décennies après le début du II^{ème} siècle, fut détruit complètement autour de 450 de notre ère. Reconnu tout d'abord comme l'emplacement d'un imposant monument funéraire, il est aujourd'hui « relu » comme une porte du type de la *Porta Nigra* de Trèves (p. 38-39). Sa datation exclut toute référence à une enceinte « augustéenne ». Peut-être s'agit-il d'un arc monumental comparable à la Porte Noire de Besançon ?

Changement d'époque et changement d'attitude face au pouvoir et aux nouvelles conditions de vie, le Bas-Empire a vu se généraliser la construction des enceintes urbaines dites « réduites » en Gaule⁴⁴⁰.

B. Les espaces suburbains

Les traditions locales cumulées aux interdits religieux romains font que les nécropoles des villes ont été disposées à l'extérieur du *pomœrium*. Ainsi, du Haut au Bas-Empire, les tombes se rencontrent-elles à l'extérieur des villes, le long des routes, suivant en cela une pratique séculaire.

1. Les faubourgs de Lyon

a) Vaise

Le site est complexe : il se présente comme une vaste plaine alluviale en arc de cercle, formée par l'alluvionnement du ruisseau des Planches (qui, empruntant le thalweg entre les collines de Fourvière et de La Duchère, canalisait le ruissellement des eaux des pentes) dans le coude de la Saône en amont du défilé de Pierre-Scize. À l'époque préromaine et romaine, il s'y est implanté un faubourg et les nécessités de la croissance urbaine de Lugdunum ont très vite engendré la création d'une rocade le long de la Saône, de Vaise à Choulans, qui rejoignait dans la partie sud de ce quartier la seconde « rocade » (méridionale) de Choulans à Vaise par Saint-Irénée. Ces deux axes routiers contournent le plateau urbanisé de Fourvière.

Vaise présente toutes les caractéristiques d'un quartier périphérique : à l'extérieur des limites urbaines de la ville, les fouilles y ont mis au jour des îlots d'artisanat⁴⁴¹, des habitats et des nécropoles autour des voies principales et secondaires quittant la ville haute. Du I^{er} au III^{ème} siècle, une importante nécropole était installée autour de l'église Saint-Pierre-de-Vaise, avec une extension le long de la Saône jusqu'au « tombeau des deux amants ». Plus près de l'entrée de la ville, toujours le long de la Saône, la présence des thermes d'Ulattius est signalée par une inscription.

Une activité humaine y est encore attestée aux VI^{ème} -VII^{ème} siècles et à l'époque carolingienne (fouilles du quai Arloing). Au plan de la continuité, notons que les fouilles de la rue du Souvenir et de la rue des Plâtriers ont mis en évidence une structuration de l'espace autour d'un carrefour de voies dès la seconde moitié du II^{ème} siècle avant notre ère⁴⁴². Dès les premières décennies de notre ère, une voie romaine fut

⁴⁴⁰ Avec des villes comme Grenoble, Angers, Bourges, Paris, Rennes, ... Voir par exemple BLANCHET, 1900 ???

⁴⁴¹ En dernier lieu, BECKER, 2002.

⁴⁴² SRA Bilan scientifique, 1999, p. 168.

construite (découverte en 1987-1989) ; elle comportait une chaussée et un bas-côté et fut enfouie sous un niveau du IV^{ème} siècle. Des sépultures furent installées autour, dès la charnière I^{er}-II^{ème} siècle. Malgré ces divers états, et le possible recouvrement partiel des structures viaires, la voie a continué de desservir des habitats jusque dans le Haut Moyen-Âge. Une autre voie desservait une *villa* située près de la gare de Vaise au II^{ème} s.

La fouille de la rue du Bourbonnais a montré l'évolution géomorphologique du quartier, en liaison avec la formation du cône de déjection du ruisseau des Planches (gros galets provenant des moraines du plateau lyonnais). Le site, un cône sableux, a offert un espace peu disputé à la mise en place d'une importante nécropole à incinération, plusieurs fois détruite par les crues du ruisseau pendant sa durée d'existence. Une zone funéraire importante (un *ustrinum*, 91 incinérations et 3 inhumations ont été fouillées) a été mise au jour, datant le site dans la période comprise entre Tibère/Claude et le second siècle⁴⁴³. Le site de Gorge de Loup fut occupé entre le dernier quart du I^{er} s. et le début du III^{ème}, peut-être à cause d'un abondant colluvionnement.

Quai Arloing, il s'est développé un petit ensemble de tombes à proximité d'un entrepôt, en bord de rivière, dans la première moitié du III^{ème} siècle. Après l'abandon de cet entrepôt, au cours du IV^{ème} siècle, les inhumations se rapprochèrent et certaines furent installées entre les murs arasés⁴⁴⁴. Sur le site de la " contrescarpe ", les cippes des sévirs augustaux étaient alignés le long de la voie, manifestant le même souci d'ostentation que celui qui transparaît dans les mausolées augustéens de Trion " (p. 88).

Tous ces témoignages montrent l'extension de la pression urbaine dans le quartier. Développée dans un premier temps par l'extension de la surface occupée par les nécropoles à incinérations, elle gagne sur les terroirs autrefois laissés à l'agriculture et à la « villégiature périurbaine » : la maison aux *Xenia* a été construite entre le temps d'Auguste et celui de Tibère-Vespasien, date de son abandon. L'exploitation agricole de la rue du Bourbonnais, dont il a été question dans le chapitre sur la céréaliculture, est abandonnée à l'époque flavienne, alors que la ville atteint sa plus grande extension. Il s'agit donc d'une sorte de colonisation, au détriment de la campagne environnante, dont le vallon vaisois est un excellent témoin.

On remarque un changement de la structure de l'habitat périurbain au cours du III^{ème} siècle : lors de la fouille de la ZAC de Charavay, rue du Chapeau-Rouge, dans une maison modeste, occupée du I^{er} au III^{ème} siècle, transformée en atelier de potiers au début du IV^{ème} siècle, on a trouvé deux trésors de monnaies et d'argenterie, dont l'enfouissement est peut-être à lier aux troubles de 259-260. Le long de la même rue, un vaste ensemble funéraire a été mis au jour, avec une tombe monumentale dans la première moitié du I^{er} siècle, puis des tombes à incinération en

⁴⁴³ SRA Bilan scientifique, 1999, p. 163-164.

⁴⁴⁴ BEL, MANNIEZ, 1996, p. 89.

même temps que fut créé l'atelier de potier. Ainsi, les menaces, l'insécurité dont la campagne a fait l'objet durant la période de la crise de l'Empire, sont-elles ressenties jusque dans les faubourgs de la ville de Lugdunum. Le cas est identique pour Vienne, comme nous le verrons plus loin.

Carte de situation

b) La rive gauche du Rhône

Dans toute la zone de la confluence, la rive gauche du Rhône représente un lieu de passage incontournable pour les voyageurs arrivant de l'est de la Gaule. C'est en effet dans cette zone que se rejoignaient les différentes voies venant des Alpes ou de la Narbonnaise. La recherche archéologique, dès la fin du XIX^{ème} siècle, avait permis la mise au jour du tombeau des Acceptii, à l'angle de la rue de Marseille et de la rue Salomon Reinach⁴⁴⁵, à une profondeur d'environ 5 m par rapport au sol actuel. J.-P. Boucher avait, dans le même espace, repéré les restes d'un autre tombeau décoré d'un chapiteau corinthien sous l'immeuble en construction de la société Shell, à quelques dizaines de mètres au sud du précédent⁴⁴⁶. La voie antique, qui quittait Lugdunum vers l'est (et de laquelle bifurquait plus loin le *compendium* d'Agrippa en direction de Vienne), prenait l'axe formé aujourd'hui par la rue Salomon Reinach et la rue du Père Chevrier. Elle était bordée de tombeaux, dont A. Audin avait remarqué qu'ils étaient liés à des membres des corporations commerçantes de la ville basse (c'est-à-dire de la presqu'île). Une fouille récente (1996) effectuée le long de la rue du Père Chevrier (n°21-23) a mis au jour les niveaux d'époque romaine et a montré l'occupation de cette zone, située à la limite orientale du lit majeur du cours d'eau⁴⁴⁷. La voie a été dégagée sur une largeur de 5,60 m et il y a lieu de penser qu'il s'agissait de l'accès unique à *Lugdunum*, après réunion des différentes voies (des Alpes, *compendium* de Vienne...), plus à l'est. Rue Béchevelin, on a trouvé la base d'un cippe et la tombe d'Avitia Severa ; entre cette rue et l'avenue Jean Jaurès, des travaux ont permis de retrouver le pyramidion d'un cippe privé de son épitaphe et, près de là, des colonnes provenant vraisemblablement d'un mausolée à étage. En bordure de l'avenue, entre les rues du Père Chevrier et Saint-Jérôme, le socle d'une colonne engagée a été réemployé en cippe. Au-delà, la voie traversait le quartier de la Madeleine, on y a retrouvé plusieurs cippes et sarcophages, jusqu'au nord de l'avenue Berthelot, près de l'ancien fort du Colombier.

Toutes ces découvertes soulignent la fonction « urbaine » de la zone de la rive droite, avec ses voies bordées de tombeaux. Cette destination est

⁴⁴⁵ En dernier lieu, TURCAN, 1968.

⁴⁴⁶ Communication orale.

⁴⁴⁷ CLOPPET, 1999, p. 40-41. *SRA Bilan scientifique*, 2000, p. 176-177.

sans doute à mettre en lien avec la situation dans le lit majeur du fleuve, loin d'être à l'abri des crues et dévastations. Il faut donc rechercher plus à l'est, sur le talus, les premiers habitats agricoles permanents qui désigneront la zone de contact avec le monde rural.

Carte de situation de la rive gauche du Rhône à Lyon

c) Les faubourgs de Vienne, la question des terres de Saint-Romain et Sainte-Colombe face à Vienna, celle du quartier sud de Vienne (cirque).

La colonie de Vienne présente le cas le plus aisé à traiter : son enceinte du Haut-Empire, datable de l'époque du troisième voyage d'Auguste en Gaule⁴⁴⁸, en 16-15 av. J.-C., a un tracé bien délimité (plan). D'une longueur de 7300 m, elle était percée de 10 ou 11 portes, et protégée par peut-être 54 tours. Au Bas-Empire, pourtant, à la fin du III^{ème} ou au début du IV^{ème} siècle, les habitants de Vienne construisirent une enceinte réduite, de dimensions très limitées. La construction de cette enceinte semble avoir été très rapide, pour une longueur de 1920 m, en retrait de la Gère et du ruisseau Saint-Marcel, appuyée tout à la fois au Rhône et à la colline de Pipet dont le *castrum* la protégeait. Repérée en plusieurs endroits⁴⁴⁹, bien en retrait de la précédente, elle confinait l'espace *intra-muros* et était encore solide à la fin de l'Empire romain car, lors du siège de Vienne en 500 par le Burgonde Gondebaud contre son frère Godegisèle retranché dans la ville, ce dernier fit expulser le menu peuple de la ville (sans doute par manque de place et de nourriture) et l'assaillant s'infiltra dans la ville par les égouts. Entre les deux enceintes (du Haut et du Bas-Empire) s'étend une zone qui est passée, dans le temps, de la situation de territoire urbain à celle de territoire suburbain.

Plan des enceintes de Vienne

d) La rive gauche du Rhône, le quartier sud

Le quartier sud, zone ouverte, est limité à l'est par la colline de Saint-Marcel prolongée à l'ouest par le cours du fleuve et au sud par le quartier de l'île (où se trouve aujourd'hui la paroisse Notre-Dame-de-l'île). La berge du fleuve, au moins sur les premiers 1000 m à partir de l'enceinte était, au Haut-Empire, stabilisée par un quai maçonné en arrière duquel avaient été érigés de très vastes *horrea*, l'expansion urbaine s'étant faite exclusivement par empiètement sur le lit mineur du cours d'eau⁴⁵⁰. À 500 m au sud des remparts, après 80 de notre ère, un hippodrome a été

⁴⁴⁸ PELLETIER, 1982, p. 103-110.

⁴⁴⁹ PELLETIER, 1974, fig. 6 p. 49 et p. 49-52 ; JANNET-VALLAT, 1986, p. 19-22.

⁴⁵⁰ LE BOT, 1999.

construit⁴⁵¹ ; au début du II^{ème} siècle, les Viennois firent bâtir un nouveau cirque (retrouvé dans les fouilles de 1903 à 1907) qui resta utilisé dans sa fonction première jusqu'à la fin du IV^{ème} siècle. Le long du cirque, à l'est de celui-ci, la voie de la Méditerranée était longée tout à la fois par des nécropoles ou des tombeaux isolés et par des quartiers d'habitation ou à destination culturelle⁴⁵². Les grands *horrea* furent abandonnés dans le courant du IV^{ème} siècle, montrant encore un peu plus combien cette période signifie le déclin urbain de Vienne, malgré l'augmentation de son rôle politique et religieux du fait du redécoupage provincial du temps de la Tétrarchie.

Ainsi, malgré le témoignage du trésor de la place Camille Jouffray (comparable à celui de Vaise), l'image que donne ce quartier *extra muros* est celle d'une continuité d'habitat entre le Haut- et le Bas-Empire.

e) La rive gauche du fleuve, le quartier nord

Au nord de la ville, à proximité de la voie conduisant à Lyon, G. Chapotat a découvert en 1969 une nécropole païenne lors de la construction du lotissement " Les Charavelles ". Le faubourg nord s'étendait donc jusque là, au Haut-Empire.

f) La rive droite du Rhône

Sur la rive droite du Rhône face à Vienne, les fouilles menées depuis 1967 par Serge Tourenc et Alain Canal, puis par Armand Desbat et son équipe, ont mis au jour un ensemble urbain continu sur les deux communes actuelles de Saint-Romain-en-Gal et Sainte-Colombe-les-Vienne, que la géographie administrative actuelle a placées dans le département du Rhône. À la périphérie de ce quartier urbain dont les découvertes archéologiques ne cessent d'étendre la superficie, de part et d'autre d'une zone intermédiaire inoccupée car laissée à la divagation d'un bras du Rhône (une île située face au Palais du Miroir), une zone était consacrée aux nécropoles, sans doute près du coteau, le long de la voie de Lyon (près de l'actuelle RN86), où des inscriptions, sarcophages... et, pour le Bas-Empire, des sarcophages en plomb⁴⁵³ ont été mis au jour. Il s'agit d'un territoire ouvert, non protégé par une muraille, comme pouvait l'être son équivalent de la rive gauche et laissé disponible à toute dévastation, comme celles qu'a permis la période des III^{ème}-IV^{ème} siècles.

⁴⁵¹ LE BOT, 2002.

⁴⁵² Semblable au quartier de l'Altbachtal, à Trèves, dégagé près de la gare de la Deutsche Bundesbahn.

⁴⁵³ VASSY, 1933, p. 138-144.

Les fouilles ont montré qu'outre la récupération des matériaux, qui semble avoir été généralisée à tout le site (avec la découverte d'un four à chaux), les édifices portent des traces d'incendie violent survenu au cours de la première moitié du III^{ème} siècle, “ et il semble bien qu'il ait marqué l'abandon de la plupart des bâtiments qui en portent les traces ”⁴⁵⁴. Pourtant, les fouilleurs ont constaté qu'une phase d'éventuelles reconstructions avait eu lieu juste avant, au début du III^{ème} siècle, sur les thermes du nord (à mettre en relation avec un tuyau de plomb estampillé sous Caracalla en 213). Cette hypothèse est confirmée par la datation par dendrochronologie des bois extraits du Rhône et qui correspondaient à un aménagement de berge, et dont les derniers sont datés par cette méthode de l'année 230 ap. J.-C., c'est-à-dire d'une ultime réparation. L'abandon des mêmes édifices intervenait dans le courant de ce siècle. Au IV^{ème} siècle, ce quartier, abandonné, ne semble avoir été fréquenté que pour des récupérations de matériaux. Faut-il pour autant suggérer que l'abandon serait intervenu lors des troubles des années 259-260, comme cela semble avoir été aussi le cas à Vaise ?

On remarque ainsi que ce quartier, très rapidement inclus dans le périmètre urbain (avant même l'époque augustéenne), s'est maintenu dans ce type d'habitat jusqu'au III^{ème} siècle. Après une phase d'abandon et de restructuration qui a pu durer jusque durant la seconde moitié de ce siècle, l'abandon du site est caractérisé. À la fin du IV^{ème} siècle ou au début du V^{ème}, une nécropole et un petit édifice non encore caractérisé⁴⁵⁵ prirent la place des thermes des Lutteurs. La nécropole fut utilisée jusqu'au VII^{ème} siècle, alors que l'édifice était abandonné au cours du VI^{ème} siècle. Un peu plus au sud, sur la commune de Sainte-Colombe, B. Helly avait remarqué la présence d'un cimetière du IV^{ème} siècle sur des bâtiments gallo-romains abandonnés un siècle plus tôt⁴⁵⁶.

Conclusion

Le périmètre urbain a varié au cours des temps (impact de la régression urbaine au Bas-Empire). Pour André Pelletier (1974, p. 88) “ à Vienne, on ne peut s'empêcher de constater que la cité du Bas-Empire a gagné en dignité ce qu'elle a perdu en éclat (de la cité du Haut-Empire) ”.

⁴⁵⁴ LEBLANC, SAVAY-GUERRAZ, 1996, p. 105.

⁴⁵⁵ Il est clair aujourd'hui qu'il s'agit d'un édicule funéraire, mais sa forme (mausolée ou église funéraire) n'est pas déterminée. Cf. BRISSAUD, PRISSET, 2002.

⁴⁵⁶ HELLY A RECHERCHER *Ibid.*, p. 117 ?????

II. Les aqueducs dans la traversée des campagnes

A. Notions générales

L'étude des aqueducs est indissociable de l'analyse d'une notion toute géographique, celle des bassins versants ; dans toute réflexion sur l'alimentation en eau, les topographes ont buté sur celle de la gravité, et donc de l'écoulement de l'eau vers le point le plus bas, et sur une seconde notion, celle du débit des captages en relation avec la demande urbaine (thermes, fontaines publiques, adduction d'eau des demeures privées...). À cette nécessité de fournir une quantité d'eau potable suffisante pour combler les besoins d'une civilisation dans laquelle les thermes tiennent lieu autant d'espaces d'hygiène que de lieux de sociabilité, fait face la dépense occasionnée par le coût d'un tel chantier⁴⁵⁷.

B. Aqueduc et territoire colonial

On a souvent tenté d'utiliser le tracé des aqueducs pour aider à délimiter le territoire des colonies alimentées en eau par ces mêmes aqueducs, considérant que l'eau captée ne pouvait provenir que de terres appartenant à la colonie concernée. Le problème soulevé vient affleurer principalement dans le cas particulier des aqueducs de Lyon, pour le cas particulier des sources captées dans la vallée de la Brévenne, pour l'alimentation de l'aqueduc du même nom, et dans celle des sources de la haute vallée du Gier, pour celle de ce dernier.

1. Les aqueducs de Vienne

Les aqueducs de Vienne présentaient la particularité d'être tous souterrains. Les études de J. Cottaz⁴⁵⁸ puis d'A. Pelletier⁴⁵⁹ ont permis de fournir une cartographie précise du tracé des onze aqueducs alimentant la ville de Vienne. Tous allaient capter l'eau à l'est de la ville ; six d'entre eux la puisaient dans la nappe aquifère de la Gère et quatre dans celle, affluente, de la Suze et du ruisseau Saint-Marcel. On est frappé premièrement par la faible distance entre la zone de captage et le point d'aboutissement de ces constructions (moins de 10 kilomètres) et, deuxièmement, par la forte pente des canaux (cf. diagramme joint).

⁴⁵⁷ LEVEAU, 1990. L'auteur a établi que le coût moyen de construction d'un aqueduc est de 1 million de sesterces par kilomètre au premier siècle (chiffre déjà proposé par lui pour l'aqueduc de Nîmes).

⁴⁵⁸ COTTAZ, 1937.

⁴⁵⁹ PELLETIER, 1977 ; 1982.

Total								> 100000 /jour	
-------	--	--	--	--	--	--	--	-------------------	--

Les captages sont mal connus, mais l'un d'entre eux était formé d'un barrage dans le lit de la Suze.

Les inscriptions *CIL* XII 1881-1887 et 1889 (7 de même formulaire), indiquent que les *quattuorviri* de Vienne D. Sulpicius Censor et Q. Gellius Capella ont donné aux colons de Vienne de nouveaux aqueducs et la conduite de ces eaux à travers leurs propriétés. Or, la magistrature sus-dite a disparu sous le règne de Caligula, ce qui date les canaux concernés de la première partie du règne des Julio-Claudiens. A. Pelletier⁴⁶⁰ fait une proposition intéressante concernant la datation des conduits viennois, échelonnés du I^{er} au III^{ème} siècle de notre ère. Il émet par ailleurs l'hypothèse de la présence à Vienne d'un *Curator aquarum*, à partir de la lecture de l'inscription *CIL* XII 5701-43 sur un tuyau de plomb. Nous verrons, à propos du cas lyonnais, que la présence d'une structure permanente d'entretien des réseaux d'aqueducs a été une des conditions *sine qua non* de leur existence et de la permanence de leur fonctionnement, surtout lorsqu'on fait référence au débit journalier de ces conduits qui était, à Vienne, estimé aux environs de 100 000 m³ et, à Lyon, de 76 000 m³.

2. Les aqueducs de Lyon

Les aqueducs lyonnais ont fait l'objet d'un nombre important d'études depuis le XVII^{ème} siècle. Mais les références utiles prennent leur fondement sur l'étude de C. Germain de Montauzan (1909), puis de L. Jeancolas (1973 ; 1983) et, récemment, de J. Burdy⁴⁶¹. Des travaux récents, effectués par les communes le long du parcours de ces aqueducs, pour une mise en valeur " touristique ", ont permis d'en observer à nouveau les techniques de construction, et notamment le soin apporté à la construction des fondations des piles⁴⁶².

Quatre aqueducs alimentaient la colonie de Lugdunum, aux noms tirés de leur origine géographique : ce sont, du nord au sud, les aqueducs des Monts d'Or, de la Brévenne, de l'Yzeron et du Gier. Jeancolas (1977) rajoute, à juste titre, l'aqueduc de Fontanières " modeste conduite, antique sans aucun doute, mais d'intérêt purement local. Alimenté par les sources de la moraine, il apportait probablement son eau au quartier portuaire de la Quarantaine, sur la rive droite de la Saône " (p. 181).

⁴⁶⁰ Id., 1982, p. 147.

⁴⁶¹ BURDY, 1991 ; 1992 ; 1993 ; 1995 ; GERMAIN DE MONTAUZAN, 1909 ; JEANCOLAS, 1973 ; Id., 1983.

⁴⁶² SRA Bilan scientifique, 1999, p. 150...

Le tableau ci-dessous dresse un bilan des connaissances acquises sur les quatre principaux (d'après BURDY, 2001, p.14) :

Tableau 26. Tableau récapitulatif

Aqueduc	Mont d'Or	Brévenne	Yzeron	Gier	Total
Longueur	26 km	70 km	40 km	85 km	221 km
Distance à vol d'oiseau	10 km	26 km	14/20 km	42 km	
Altitude de départ	372 m/311 m	627 m	710 m/600 m	405 m	
Altitude d'arrivée	260 m	280 m	268 m	299,5 m	
Caractères	Canal couvert de dalles 3 ou 4 ponts-canal	Canal maçonné, voûté, 10 regards connus 8 chutes	2 escaliers chute	89 regards connus (1000 ?)	
Nombre de siphons	2 ponts siphons	2 ponts siphons	1 double pont siphon	4 siphons	
Pente du canal	1,4 m/km	1,3/0,9 m/km	?	0,5/1,2 m/km	
Nombre de prises d'eau	2	2 (connues)	4	2	
Date de construction	Pré-augustéen ? Vers 20 av.J.-C. ?	Début 1 ^{er} s. ap. J.-C.	Augustéenne, 20/10 av.J.-C.	Claude ? Milieu du 1 ^{er} s. de notre ère	
Débit effectif maximum (m ³ /jour)	10 000	10 000	13 000	25 000	58000
Coût de construction estimé (en millions de sesterces)	50	150	80	170	450

La signalisation et la protection de l'aqueduc du Gier est connue par deux inscriptions : la pierre de Chagnon (*CIL* XIII 1623) trouvée en 1887, en place, sur la " boucle de la Durèze " et la pierre de Saint-Joseph (*AE*, 1999, 1053) retrouvée en 1996, brisée, sur le tracé principal⁴⁶³. Ces

⁴⁶³ BURDY, 1997; 2001 p.179s.

deux textes identiques (même matériau, un grès houiller local) à part une variante de mise en page, balisaient le parcours de la canalisation principale et de la dérivation. Il est d'ailleurs fort probable que ces panneaux d'interdiction (de labourer, de semer ou de planter) ne représentent que quelques exemplaires d'un modèle stéréotypé (comparable aux panneaux modernes disposés par Electricité de France à l'aval des retenues d'eau françaises)⁴⁶⁴ ; avec quelques lacunes de détail, ils n'indiquent notamment pas la largeur de la bande protégée. Il faut alors rechercher dans le *corpus* documentaire connu pour trouver d'éventuelles comparaisons⁴⁶⁵. Le texte de la pierre de Chagnon a fait l'objet de longs commentaires (Turcan, en dernier lieu⁴⁶⁶). Après avoir été considéré par les auteurs lyonnais comme LA preuve de la construction de l'aqueduc

⁴⁶⁴ “ Attention, il est dangereux de s'aventurer dans le lit de ce cours d'eau, l'eau pouvant monter brusquement par suite du fonctionnement des usines hydroélectriques et des barrages ”.

⁴⁶⁵ BURDY, 2000 ; 2001, p. 179-181 (tableau récapitulatif, d'après Burdy, 2001)

Aqueduc

Réglementation

villa privée de Viterbe, en 92 de notre ère

Réserve de 10 pieds autour des constructions et 6 pieds autour des tuyaux

l'aqueduc de Venafrum, en Italie (*CIL X* 4842-4843), construit sous Auguste

Le règlement protège une bande de deux fois 8 pieds de largeur

l'aqua traiana à Rome en 109

Les terrains sont achetés sur 30 pieds de largeur

Autres références

Frontin, 127-129

senatus consulte de 11 av.J.-C.

15 pieds doivent être dégagés de part et d'autre des sources, arches et murs et seulement 5 pieds de chaque côté des canalisations souterraines

lex Quinctia en 9 av.J.-C .

Interdiction de construire, de planter, de labourer et de semer ; arbres, haies, ronces, talus et murs doivent être arrachés, et il est interdit de jeter (des ordures ou déblais ?), sous peine de condamnation à une amende (*multa* de 100 000 sesterces) et à réparation des dégradations occasionnées.

Constitutions de l'empire d'Orient : sous Constantin

15 pieds de part et d'autre du canal doivent être laissés libres et nets de plantation

Constitutions de l'empire d'Orient : sous Théodose et Valentinien, pour l'aqueduc d'Hadrien de Constantinople

10 pieds de part et d'autre du canal

Inscription de Jérusalem

15 pieds de chaque côté, sous peine de mort et de confiscation des biens

⁴⁶⁶ TURCAN, 1978.

sous Hadrien, cette inscription fut un temps encore utilisée dater de cet empereur la seule boucle de la Durèze ; elle est aujourd'hui identifiée comme un simple panneau d'interdiction, qui nécessitait d'être renouvelée régulièrement pour rappeler la loi et l'intérêt public. Sa re-promulgation sous Hadrien était rendue nécessaire par l'oubli du respect des lois par les usagers des terres traversées par ces canalisations fragiles et sensibles à la pollution.

La construction des canalisations des aqueducs représente un chantier de grande ampleur, même en dehors des ouvrages d'art. La réalisation de la semelle de fondation du canal faisait l'objet du plus grand soin par les architectes, tant pour ce qui concerne la continuité linéaire, dont la qualité est à l'origine de la rigidité de l'ensemble, sur des terrains de résistance variable, que dans la réalisation des abords. Le drainage des terres environnantes était l'objet du plus grand soin, comme le démontre la découverte de deux drains parallèles à la canalisation, le long de l'aqueduc de la Brévenne, à Dardilly⁴⁶⁷.

On a noté le souci des ingénieurs de maintenir un entretien parfait de ces aqueducs, par les “ mille regards sur l'aqueduc du Gier ” (regards espacés de 77 m. les uns des autres)⁴⁶⁸ et par la signalisation et la répression qui lui était liée. L'*aquae ductus* constituait une servitude de passage à l'époque romaine⁴⁶⁹, qu'il convenait de rappeler à intervalles réguliers. Le territoire traversé par le canal avait fait l'objet, soit d'une confiscation pure et simple (c'est vraisemblablement le cas pour les aqueducs de Lyon), soit d'un don par les propriétaires des terrains (à Vienne, comme le rappellent les inscriptions qui par ailleurs donnent de précieuses indications sur le tracé de ces canalisations)⁴⁷⁰. C'est un cas que l'on retrouve régionalement à Albens (Savoie) où Caius Servius Sabinus cède au *vicus* le droit d'amener l'eau (et de construire le canal d'amenée) à travers ses propriétés par trois inscriptions⁴⁷¹. Ce droit de passage était rendu nécessaire par les travaux d'entretien, sans doute continus et très importants, justifiés par la longueur des canalisations, l'ampleur des ouvrages d'art et les travaux de curage et de nettoyage régulier des pièges à

⁴⁶⁷ SRA Bilan scientifique, 1993, p. 135.

⁴⁶⁸ BURDY, BOUGNOL, 1986 ; BURDY, 1999. Signe d'utilisation d'une métrologie romaine, c'est le double *actus* qui fut employé pour déterminer l'espacement entre les regards.

⁴⁶⁹ CHOUQUER, FAVORY, 1992, p. 100.

⁴⁷⁰ PELLETIER, 1982.

⁴⁷¹ *CIL* XII, 2493, 2494.

sédiments installés sur le tracé. Le souci de conserver la qualité de l'eau rendait à lui seul indispensable l'organisation à Vienne et à Lyon d'un service d'entretien. Il pouvait être composé d'un personnel nombreux et qualifié (maçons, plombiers, pour les tâches de réparation des conduites, techniciens de nettoyage, jardiniers pour l'entretien des abords et le maintien des accès)⁴⁷².

Comme le rappelle C. Gébara pour l'aqueduc de Fréjus (2002), “ une autorisation était nécessaire pour effectuer les travaux et pour mettre en eau le canal ; cependant nous ignorons dans quelle mesure une résurgence jugée désirable, mais se trouvant sur un territoire voisin, pouvait être captée, et dans quelles conditions ”. Cette remarque s'applique aussi bien à la relation entre tracé des aqueducs et territoire colonial qu'à la relation, plus basement matérielle entre tracé des aqueducs et propriétaires fonciers, et nous en avons l'illustration avec les deux inscriptions viennoises.

Durant son temps de fonctionnement, a-t-il existé, à titre de dédommagement pour les propriétaires des fonds traversés, un droit de « piquage » permettant l'irrigation des terres traversées ? P. Grimal a suggéré cet usage pour les aqueducs de Rome⁴⁷³ et C. Gébara l'a rappelé pour l'aqueduc de Nîmes⁴⁷⁴ ? L'enquête menée sur l'aqueduc de Nîmes, en tout point exemplaire, a bien démontré la possibilité de captures (autorisées ou non ?) et, bien que cela n'ait jamais été prouvé, par manque d'enquête précise sur l'état des conduites, la découverte régulière de tuyaux de terre cuite dans les terres agricoles, la plupart du temps en aval de la conduite de l'aqueduc, n'exclut pas cette pratique sur le plateau de l'ouest lyonnais.

Enfin, le chantier de construction lui-même a certainement fait l'objet de projets successifs, comme le montrent plusieurs anomalies constatées par les archéologues lors de reconnaissances sur le tracé, ainsi une tranchée de 1,60 m de largeur comblée après la construction de l'aqueduc de l'Yzeron, à Craponne (41 rue des aqueducs). S'agissait-il d'un canal secondaire se raccordant, à l'aval, au canal principal et abandonné ?⁴⁷⁵

C. Synthèse

Malheureusement, ni Vienne ni Lyon n'ont encore ou bénéficier d'études aussi “ définitives ” que celles qui ont été menées pour les aqueducs

⁴⁷² Frontin rappelle qu'il faut laisser un libre accès aux propriétés ainsi que le droit d'extraire les matériaux nécessaires, contre rétribution REFERENCES .

⁴⁷³ FRONTIN, ???

⁴⁷⁴ GEBARA, 2002, p. 25, n.7.

⁴⁷⁵ SRA Bilan scientifique, 1996, p. 141.

de Nîmes⁴⁷⁶ ou de Fréjus⁴⁷⁷.

La construction même des aqueducs, comme le montrent les exemples occidentaux de même époque, n'avait pu se faire, pour les colonies de Vienne et de Lyon, sans l'aide de l'Etat romain. On peut même se demander si l'Etat n'avait pas pris en charge totalement les frais de la construction, étant donné le coût exorbitant d'une telle entreprise, et si les pierres de Chagnon et de Saint-Joseph ne sont pas, en plus de leur caractère de panneau d'interdiction, le rappel de cette intervention étatique, comme l'est le buste de légionnaire sur l'arche de l'aqueduc de Fréjus (au lieu-dit les arches Bouteillier).

Notons que ces *aquae*, pour s'en tenir au terme latin, avaient fait l'objet d'une signalisation claire et omniprésente.

D. La durée de fonctionnement des aqueducs

Plusieurs causes ont été invoquées pour expliquer l'arrêt de l'utilisation des aqueducs de Vienne et de Lyon. Dans le cas lyonnais, l'action de Septime Sévère (consécutive au siège de Lyon en 197) a d'abord été avancée pour expliquer l'abandon de la ville haute de Lugdunum avec pour cause ou conséquence la destruction des aqueducs. Les fouilles récentes de Fourvière (quartier du Verbe Incarné, “ temple de Cybèle ”...) ont montré l'existence d'un habitat tardif sur la colline⁴⁷⁸, qui nécessitait une alimentation en eau externe à la ville. L'action des “ barbares ”, des Bagaudes à partir de 286, a ensuite été évoquée⁴⁷⁹.

Quelle qu'en ait été la cause, la destruction des aqueducs fut causée tout autant par la fragilité des conduites de plomb, des ponts-siphons et des canalisations aériennes, que par la valeur intrinsèque du plomb lui-même⁴⁸⁰.

⁴⁷⁶ FABRE, FICHES, PAILLET, 1991.

⁴⁷⁷ GEBARA, 2002.

⁴⁷⁸ TROUVER LES REFERENCES

⁴⁷⁹ TROUVER LES REFERENCES

⁴⁸⁰ BURDY, 2001, p. 157, évalue à 35 000-40 000 tonnes le poids de plomb employé, “ une fortune pour les pillards et les récupérateurs ”. Le plomb mis en œuvre pouvait provenir, selon J. Burdy, des mines des monts de Tarare et du Beaujolais. Cf. également GUILLERME, 1983, p. 170 n.29.

Une fois l'aqueduc coupé en direction de la colonie, a-t-il conservé en amont un rôle dans l'alimentation en eau locale, comme c'est le cas à Fréjus. Après l'abandon, on a remarqué une tentative de récupération des matériaux de construction, sur l'aqueduc du Gier à Chaponost (Le Plat de l'Air)⁴⁸¹.

LA RELATION ENTRE AQUEDUC ET HABITAT ?????

⁴⁸¹ SRA Bilan scientifique, 1999, p. 150.

DEUXIÈME PARTIE

ÉLÉMENTS D'HISTOIRE RURALE

CHAPITRE 1

LA FIN DE L'INDÉPENDANCE ET LA CONQUÊTE

Bien que les terroirs décrits aient été habités depuis une période fort longue (la présence humaine est attestée durant tout le Paléolithique supérieur, et sans interruption depuis), seule la période de la fin du second Age du fer retiendra notre attention. Ce sera tout particulièrement le cas pour la période précédant immédiatement la conquête romaine, désignée par les archéologues sous le terme de La Tène III, ou La Tène C-D⁴⁸². Elle est pour nous d'un grand intérêt car elle est contemporaine de la stabilisation des peuples pré-romains de la région, de la

482 Explication des chronologies utilisées :

Fin II^{ème} s. av.J.-C.

La Tène C2

Début 1^{er} s. av.J.-C.

La Tène D1

Milieu 1^{er} s. av.J.-C.

La Tène D2

L'inventaire des découvertes de monnaies de Marseille met en évidence la présence d'un véritable réseau commercial antérieur ou contemporain de la conquête.

Lieu de la découverte

Contenu

Bibliographie

Bougé-Chambalud (38)

Trésor : 2300 oboles+bague en or

Bocquet, 1969, n°10, p. 204 ; CAG 38, n°180

Revel-Tourdan (38)

Trésor : 250 m dont plus de 112 oboles massaliètes

TAF 38, n°23 ; CAG 38, n°19

Revel-Tourdan (38)

1 obole sur le site

CAG 38, n°19

Asnières-sur-Saône (01)

2 oboles

CAG 01, n°9

Bourg-en-Bresse (01)

Trésor de Cuiron : nombreuses oboles

CAG 01, n°55

détermination de leurs noms et de leurs frontières ; elle se signale également par les dernières grandes tentatives hégémoniques de certains d'entre eux au détriment des autres.

Notre région englobe deux zones très distinctes, l'une, méridionale, conquise par Rome à la fin du second siècle avant notre ère et l'autre, septentrionale, intégrée dans l'empire romain lors de la conquête césarienne.

I. La conquête de la Gaule Narbonnaise

L conquête de la Narbonnaise a eu lieu entre 125 et 121 avant notre ère⁴⁸³. Elle s'est achevée par la consécration de deux trophées, à Mars et à Vulcain, sur le lieu de l'ultime bataille entre les armées romaines d'une part et les armées allobroges et arvernes d'autre part, bataille durant laquelle le roi des Arvernes Bituit (dont il est dit ailleurs qu'il était roi des Allobroges) fut capturé avec ses fils. L'emplacement de la bataille a été localisé au confluent de l'Isère et du Rhône, en amont de celui-ci, en territoire allobroge⁴⁸⁴.

Économiquement, l'effondrement de la coalition arverno-allobroge devant les armées romaines en 121 a eu des conséquences importantes : la confédération arverne, qui touchait au Rhône à l'aval de Vienne avant la conquête, barrait la voie rhodanienne aux influences commerciales méditerranéennes d'obédience italienne et a considérablement retardé la pénétration des marchandises comme le vin jusqu'en territoire éduen. C'est la recomposition politique de cette région, avec le rétrécissement de l'aire d'influence arverne au profit d'une « confédération »

Oyonnax (01)
1 obole
CAG 01, n°251
Izernore (01)
1 obole
CAG 01, n°163
Saint-Désirat
Plusieurs monnaies
CAG 07, n°228

⁴⁸³ BARRUOL, 1969 ; en dernier lieu, RÉMY, 1996, p. 54-55.

⁴⁸⁴ Des troubles locaux ont dû très probablement être ressentis par les populations, comme le montre l'étude du trésor monétaire de Poliéas (Isère), trouvé en 1999 et daté par les chercheurs de la phase de conquête (DHENIN et JOSPIN, 2002).

regroupant Éduens, Ségusiaves et Ambarres (alliés et consanguins), qui permit cette annexion économique par les commerçants italiens⁴⁸⁵ et l'organisation d'un vaste réseau de succursales et de comptoirs, comme celui de Vaise, celui de Chalon... L'axe séquano-rhodanien est largement emprunté par ces nouveaux hommes d'affaires, dont les Allobroges se plaignent également⁴⁸⁶. L'ouverture de cet axe fluvio-routier est à l'origine de l'implantation de « comptoirs » de commerçants ou de citoyens romains dans les ports de Mâcon (probables) et de Chalon-sur-Saône (attesté) avant l'époque de la Guerre des Gaules⁴⁸⁷.

Il n'est pas prouvé que la bataille de 121 ait amené l'occupation immédiate du territoire allobroge, puisque l'on voit, grâce aux sources très lacunaires en notre possession, le conquérant romain se consacrer à la mise en valeur exclusive de la zone méridionale, avec la fondation de Narbo Martius et la création de la *via Domitia*. L'occupation de la zone septentrionale de la *Provincia* a pu être différée et reportée à une période ultérieure, sur la base de plusieurs événements historiques locaux. La preuve en est donnée tout d'abord par l'hostilité à laquelle dut faire face Pompée, de la part des Volques, des Allobroges et des Voconces, alors qu'il se rendait en 77 en Espagne où des troubles étaient survenus suite à la révolte de Sertorius ; le passage de Pompée entre Alpes et Pyrénées fut accompagné « d'une intense activité pacificatrice »⁴⁸⁸ et de la distribution de la citoyenneté romaine à quelques familles de l'aristocratie gauloise - et notamment allobroge - devenus alors des *Pompeii*⁴⁸⁹. En 61 avant J.-C., la révolte de Catagnatos aboutit à la destruction de l'*oppidum* allobroge de *Solonion* par les flammes. La révolte de Catagnatos et de son peuple ne peut s'expliquer que par une « agression » extérieure, qui venait peut-être d'une tentative romaine d'appropriation des terres allobroges, ou plus exactement de la mise en application de la *Lex Provinciae*, avec ses corollaires fiscaux, et ne pouvait que déplaire à un peuple encore non-touché par les contraintes de l'administration romaine.

Si l'on devait retenir cette hypothèse, nous serions alors face à un cas de « romanisation différée » des terres allobroges, retardée d'une

⁴⁸⁵ OLMER, 2002. Rajoutons que la rivalité Arvernes-Éduens est reconnue par César (*BG*, 1, 31) comme une des grandes causes de déchirements dans les familles de l'aristocratie gauloise.

⁴⁸⁶ Id., XII, 26.

⁴⁸⁷ CÉSAR, *BG*, VII, 42,5, cité par OLMER, 2002, p. 294.

⁴⁸⁸ BARRUOL, p. 169, d'après Pline l'Ancien (*HN*, 3, 18 et 7, 95-97) et d'après la dédicace du trophée élevé au sommet des Pyrénées ; REMY, 1996, p. 55-56 « Conquis, le pays n'était pas pour autant pacifié ».

⁴⁸⁹ TARPIN, 2002, p. 93.

cinquantaine d'années par rapport à la romanisation de la partie méridionale de la *Provincia*. Les raisons pourraient avoir été stratégiques, le conquérant ayant d'abord choisi de donner la priorité à la sécurisation du pourtour méditerranéen, avant de s'enfoncer dans le territoire de la Gaule le long de l'axe rhodanien. Pourtant, l'implantation romaine en Narbonnaise dès la conquête a entraîné de profonds bouleversements dans les rapports de propriété : Cicéron⁴⁹⁰, dans sa plaidoirie, désigne la nouvelle donne de l'organisation juridique « aucun Gaulois ne fait d'affaire que par l'intermédiaire d'un citoyen romain ».

II. Les événements de l'année 58

Le compte-rendu de l'émigration helvète permet-il de fournir quelques indices supplémentaires ? La carte ci-jointe permet quelques commentaires : si l'on s'en tient strictement au texte de César, qui est l'unique source, plusieurs références sont nécessaires⁴⁹¹. Après avoir fait détruire le pont sur le Rhône à Genève et fait ériger le “ mur de César ”, entre Genève et la montagne du Vuache (Haute-Savoie), César retourna rapidement en Cisalpine pour constituer son armée. Pendant ce temps, les Helvètes, voyant leur projet d'itinéraire détruit, s'engagèrent dans leur migration par d'autres voies. Notons dès maintenant que leur nombre important (plusieurs centaines de milliers d'individus, peut-être 263 000 ?, des troupeaux, des bagages) signifie l'existence d'un véritable convoi. Ils devaient se diriger vers le territoire des Santons, c'est-à-dire vers l'ouest de la Gaule, et devaient traverser le Massif Central pour rallier leur destination. Devant eux, le massif du Jura formait une barrière occidentale à leur territoire, barrière franchissable exclusivement par des cluses ou des cols. Bien que plus lente, la méthode choisie semble avoir été celle du déplacement en un seul groupe, au moins au départ, et la topographie de la région les obligea à s'engager à travers le défilé de l'Écluse, ce qu'ils n'ont pu faire qu'en file indienne. Une fois franchie cette passe étroite et périlleuse, après le passage de la Valserine, soit ils s'engagèrent dans la cluse de Sylans puis celle de Nantua, soit ils longèrent le Jura par l'est jusqu'à sa pointe méridionale. B. Rémy (2000) s'appuie sur le texte de César (1,6,1, puis 1,9,4) pour proposer l'hypothèse “ méridionale ”⁴⁹² (le long de la côtière du Haut-Rhône, avant de traverser le Bugey par la cluse des Hôpitaux et de rejoindre les terres planes de la Dombes). Mais, pourquoi ne seraient-ils pas passés

⁴⁹⁰ *Pro Fonteio*, V, 11, cité par OLMER, 2002, p. 294.

⁴⁹¹ CÉSAR, BG I, vi, puis ix, puis x et enfin xi. I,11 : “ Les Helvètes avaient déjà fait passer leurs troupes par les défilés et le territoire des Séquanes et étaient arrivés sur le territoire des Eduens dont ils ravageaient les champs... En même temps les Ambarres, amis des Eduens et de même sang qu'eux, informent César que leurs champs sont ravagés et qu'ils ont du mal à défendre leurs villes des violences de l'ennemi. De même des Allobroges, qui avaient des villages et des propriétés au-delà du Rhône, se réfugient auprès de César et lui déclarent qu'il ne leur reste plus que le sol de leurs champs... ”
I,13 : “ Après avoir livré ce combat, il fait jeter un pont sur la Saône pour pouvoir suivre le reste des Helvètes... ”.

⁴⁹² Reprenant une hypothèse développée par BARRUOL, 1969, p. 299.

par la cluse de Nantua, hypothèse septentrionale, beaucoup plus directe, et assurément en terre séquane, puisqu'ils avaient reçu de ces derniers l'autorisation de le faire⁴⁹³ ? César parle d'ailleurs du franchissement *des défilés*⁴⁹⁴, et il aurait certainement employé le singulier s'il avait voulu ne parler que du défilé de l'Écluse.

Étant donné le nombre d'individus que représentait le peuple helvète en déplacement, il est fort probable que plusieurs itinéraires ont été empruntés en même temps, afin de résorber un “ bouchon ” de plusieurs dizaines de kilomètres de longueur⁴⁹⁵ ! La difficulté du parcours, conjuguée à l'encombrement des pistes empruntées, explique alors la lenteur de leur déplacement (par comparaison à celui de César et de son armée).

À leur arrivée dans la plaine de la Bresse, après le franchissement de la rivière d'Ain, les Helvètes ont rencontré de nombreuses pistes routières qui leur ont permis de progresser vers l'ouest. À ce moment de leur parcours, leur groupe a dû encore se diviser pour accélérer son déplacement. Pour les mêmes raisons, de nombre et de délai, envisager le franchissement de la Saône par un seul point de passage nous paraît déraisonnable, puisque la rivière offrait la possibilité de le faire en de nombreux endroits⁴⁹⁶.

Le contact des troupes de César avec « l'arrière-garde » helvète s'effectua sur la rive gauche de la Saône, alors que le dernier quart de leur population, formé du groupe des Tigurins, attendait de pouvoir franchir la rivière. Pour les rattraper, l'armée romaine, après avoir franchi les Alpes au col du Mont Genève⁴⁹⁷, a traversé d'abord le territoire des Voconces, puis celui des Allobroges, avant de franchir le Rhône en amont de Lyon (pour pouvoir arriver par l'arrière sur l'arrière-garde helvète). Là encore, plusieurs hypothèses s'offrent à nous : a-t-il rejoint la vallée du Rhône (ce qui l'obligeait à descendre la vallée de la Drôme après avoir franchi le col de Cabre) et les pistes qui la longeaient pour remonter vers le confluent du Rhône et de la Saône, ou bien a-t-il emprunté le tracé de la route Gap-Grenoble (aujourd'hui RN 85, autrefois “ route Napoléon ”), beaucoup plus directe ? Dans un cas comme dans l'autre, il rejoignait le territoire allobroge et le traversait... mais, de Grenoble au confluent du Rhône et de la Saône, il trouvait une route directe, qui longeaient l'Isère, puis traversait le bas-Dauphiné et, de là, il pouvait

⁴⁹³ CÉSAR, *BG*, I, ix, 4, ci-dessus.

⁴⁹⁴ CÉSAR, *BG*, I, xi : “ Les Helvètes avaient déjà fait passer leurs troupes par les défilés (*iam per angustias et fines Sequanorum*) et le territoire des Séquanes et étaient arrivés chez les Eduens dont ils ravageaient les champs ”.

⁴⁹⁵ COUDRAY, 1979 ; JOSPIN (dir.), 2002 ; BARRUOL 1969 ; REMY, 1970 ; *Id.*, 2000.

⁴⁹⁶ CÉSAR, *BG*, I, xii : “ *Les Helvètes passaient la Saône sur des radeaux et des barques jointes ensemble* ”. Même en dehors des périodes durant lesquelles elle était guéable, la Saône offrait une très bonne accessibilité à son lit mineur par des berges peu escarpées que l'on rencontre dès l'amont de Trévoux.

⁴⁹⁷ BARRUOL, 1969, p. 65-66.

franchir commodément le Rhône (au large lit) entre la confluence de l'Ain et la côtère (c'est-à-dire entre Saint-Vulbas et Meximieux).

Pour ce qui concerne le lieu de la bataille, le texte de César ne précise pas que l'armée romaine ait quitté le territoire ségusiave⁴⁹⁸. Nous retrouvons ici la discussion que nous allons avoir à propos du territoire ambarre et de sa frontière avec les Ségusiaves : il ne nous paraît pas « évident » que les Ambarres (installés à cette période au cœur de la Dombes) aient possédé, à l'époque césarienne, un territoire s'étendant jusqu'à la rive de la Saône.

Ce n'est qu'après avoir anéanti l'arrière-garde helvète que César fit construire un pont (de bateaux ? cela paraît vraisemblable, étant donné la rapidité avec laquelle il fait passer la rivière) pour franchir la Saône à son tour et rattraper le gros de la troupe des Helvètes près de Bibracte.

Les itinéraires des Helvètes et de César, récapitulation des différentes hypothèses

III. La délimitation des territoires gaulois

Tout porte à croire que la fin du second siècle avant notre ère et le début du premier ne font que montrer une situation provisoire⁴⁹⁹ durant laquelle, entre les grandes confédérations arverne, éduenne ou allobroge, les limites des territoires des autres peuples étaient fluctuantes.

Dans un souci de simplification, les éditeurs du *Corpus Inscriptionum Latinarum* (volumes XII et XIII)⁵⁰⁰ ont calqué leur répertoire sur celui

⁴⁹⁸ CÉSAR, BG, I, x : “ Avec ses cinq légions, il se hâte de gagner la Gaule Ulérieure en passant au plus court par les Alpes. Là, les Ceutrons, les Graiocètes, les Caturiges, qui avaient occupé les positions dominantes, tentent de barrer la route à son armée... Il se rend en sept jours d'Ocellum qui est la dernière ville de la Citérieure, au territoire des Voconces, dans la Gaule Ulérieure. De là, il mène son armée chez les Allobroges et des Allobroges chez les Ségusiaves qui sont les premiers habitants hors de la Province au-delà du Rhône ”.

⁴⁹⁹ HARMAND, 1970, p. 32.

⁵⁰⁰ Simplification qui a été suivie par Espérandieu (ILGN) et par Wuilleumier (ILTG) ainsi que par la publication des découvertes nouvelles dans l'Année Épigraphique (AE). C'est particulièrement le cas pour les peuples ambarre, allobroge et ségusiave : l'Ain est devenu le pays des Ambarres, sans discussion sur son évident partage entre Helvètes (Pays-de-Gex), Séquanes (montagne jurassienne), Ségusiaves (Val de Saône), Allobroges (région d'outre Rhône, à définir) et Éduens (Bresse). Si, dans l'ouest de la France par exemple, le territoire des Santons se retrouve dans celui de la Saintonge, celui des Pictons dans le Poitou, dans notre région les exceptions sont plus que courantes : les Ségusiaves occupaient peu ou prou le territoire des deux départements de Rhône et Loire, les Allobroges une grande partie de celui de l'Isère augmenté des parties occidentales des deux Savoies...

des départements français dans le découpage moderne, alors qu'il s'avère injustifié pour l'étude de nombreuses cités antiques.

La région était partagée entre les peuples éduen, ségusiave, ambarre, Allobroge, Séquane, et pour quelques bribes, helvien. La recherche des limites de chacun de ces peuples à l'époque précédant immédiatement la conquête nécessite une méthode particulière, que nous avons déjà tenté de proposer à propos du cas ambarre⁵⁰¹. Nous voudrions rappeler qu'il nous paraît évident que les découpages administratifs régionaux ont varié avec les changements des contextes politiques et il ne nous semble donc pas prudent d'extrapoler en utilisant des renseignements provenant de périodes différentes. Il faut donc tenter de limiter notre recours aux données contemporaines des événements, parmi lesquelles les monnaies gauloises forment un indicateur précieux. Même si elles ne nous permettent pas de tracer des frontières, elles suggèrent l'existence de zones d'influence économique de chacun des peuples. On a aussi effectué le rapprochement entre les limites des premiers diocèses chrétiens et celles des anciens peuples gaulois, en utilisant la toponymie, notamment les noms formés sur le radical *-randa*, dérivé de la formation celtique ICORANDA⁵⁰². Plusieurs toponymes relèvent de cette formation, notamment deux le long de l'axe fluvial, l'un au nord, *Aigurande*, près de Belleville-sur-Saône et l'autre, *Egurande*, au sud, près de Rive-de-Gier (aujourd'hui à l'emplacement de la gare SNCF). À l'est, dans les départements de l'Ain et de l'Isère, deux communes portent les noms d'« Arandon » et « Arandas ».

Tableau 27. Tableau récapitulatif des toponymes en *-randa*

Toponyme	Commune et canton
Aigurande	Commune de Belleville-sur-Saône
Arandas	Commune, canton de Lhuis
Arandas	Commune de ???
Arandon	Commune de Groslée, canton de Lhuis
Chamerande	Commune de ???

⁵⁰¹ BUISSON, 1999.

⁵⁰² « La juste frontière ? ». Voir, à titre de comparaison, l'étude de Yann Le Bohec sur les limites de la cité des **Lingons** (LE BOHEC Y., 2003, Inscriptions de la cité des Lingons, Paris, CTHS, p. 14 et notes 25-29). On trouve bien sûr ces toponymes en d'autres emplacements sur le territoire celtique. Tous indiquent, par la racine en *-randa* une frontière antique, peut-être réutilisée au début du Moyen-Age pour délimiter le premier diocèse de Belley (ci-dessous). Chambaran est peut-être aussi dérivé de cette formation (certains auteurs l'écrivent encore avec un *d* final), ce qui étayerait notre choix de cette « barrière » pour en faire une des limites des terroirs étudiés. CELLI, 2000, donne plusieurs autres toponymes qu'il croit dérivés de cette même racine, et particulièrement Jasserande, Jasserandière, Jubandière (tableau 1, p. 238). Même s'il les fait suivre d'un point d'interrogation, nous pensons devoir les ôter de cette liste, car si deux d'entre eux comportent encore la racine *-rand(a)*, cette dernière est précédée d'un radical issu du vocabulaire de la bergerie traditionnelle (*jas*), au même titre que les noms propres en Jasserand ou Jasserand.

Eguerande	Commune de Chaveyriat, canton de Chatillon-sur-Chalaronne
Eguerande	Commune de Neuville-les-Dames
Egurande	Commune de Rive-de-Gier
Chambarand (?)	

A. Les Ambarres, entre leurs alliés et leurs voisins

Seuls Tite Live et César parlent des Ambarres. Tite Live le fait⁵⁰³ à propos des événements des années 403 à 386, lors de l'invasion de l'Italie en 386 av. J.-C. et des événements qui lui ont succédé jusqu'en 361, dans une énumération des peuples qui y ont participé. César, lui, le fait dans le contexte de la guerre des Gaules⁵⁰⁴. Le nom de ce peuple ne s'est conservé dans la région qu'à travers les trois toponymes Ambérieu(x), -en-Dombes (Ain), -en-Bugey (Ain) et d'Azergues (Rhône).

Cinq cent cinquante ans après la conquête, l'un de ces trois toponymes fut à nouveau mentionné (mais duquel s'agit-il ?) à l'occasion de la publication de la loi Gombette en 501 (*in villa Ambariaco*).

Enfin, dans l'épigraphie latine de la Savoie actuelle, à Domessin, c'est-à-dire dans la cité de Vienne (ancien territoire des Allobroges), une personne nommée Ambarria Remulla (*CIL XII 2416*) a vécu au II^{ème} ou III^{ème} siècle de notre ère.

1. L'origine étymologique

Tous les spécialistes⁵⁰⁵ s'accordent sur l'origine du nom, fondé sur le préfixe *AMBI-* (de part et d'autre, autour de...) suivi du radical *ARARI*, c'est-à-dire " de part et d'autre de l'Arar ". *Arar* était un hydronyme formé sur le redoublement de *AR*⁵⁰⁶, désignant vraisemblablement la Saône (c'est en tout cas le nom que César lui attribue) ; cependant, la rivière portait par ailleurs le nom de *Souconna*. Le nom « Ambarre »

⁵⁰³ *HR*, V, 34.

⁵⁰⁴ *BG*, I, xi, 4 et 14.

⁵⁰⁵ HOLDER, 1896, p. 115-116 ; XXX ???, article *Ambarri*, *RE*, 1893, col. 1795-1796 ; DOTTIN, 1920, p. 106 ; ELLIS-EVANS, 1967, p. 134-136. Également *supra*, p. ???(38, passage sur la Saône)

⁵⁰⁶ Étant donné la particularité de cette formation, on peut se demander si *Arar* n'était pas, également, un nom générique pour désigner les grands cours d'eau.

pourrait signifier « de part et d'autre de la Saône » ou, tout au moins, de part et d'autre de « la grande eau courante » ou « grande rivière ».

2. *L'évolution géo-historique*

Ambérieu-en-Dombes est située au cœur de la Dombes, en rive droite de la Saône, Ambérieu-en-Bugey en rive gauche de l'Ain (rivière dont on ne connaît pas le nom antique) et, seul de ces trois lieux-dits, Ambérieu-d'Azergues est situé à proximité de la Saône en rive droite, à un ancien confluent de l'Azergues et de la Saône ; c'est donc à lui que, logiquement, nous attribuons l'antériorité, même s'il n'a été que le premier lieu d'établissement d'un groupe humain réduit.

Les deux autres toponymes étant situés sur la rive gauche de la Saône, on est tenté de lier le déplacement de l'*oppidum* éponyme du peuple à l'évolution du contexte géopolitique de cette partie de la Gaule dans les deux derniers siècles avant notre ère. À cette époque de luttes hégémoniques entre Éduens, Arvernes, Allobroges et Séquanes, les Ambarres, alliés et “ *consanguinei* ” des Éduens, étaient ballottés d'est en ouest entre leurs grands voisins⁵⁰⁷.

Les frontières de ce peuple avec ses voisins sont des plus floues : avec les Éduens, dont ils formaient un rameau sur l'autre rive de la Saône, le contact s'effectuait sans doute dans la zone située entre Veyle et Chalaronne (face à Saint-Symphorien-d'Ancelles et Mâcon) ; avec les Séquanes, la frontière était, à n'en pas douter, près de Bourg-en-Bresse au nord et le long de la rivière d'Ain à l'est ; avec les Ségusiaves, nous la situons entre Dombes sèche et Dombes humide et, avec les Allobroges, dans la zone située au nord de la confluence de l'Ain et du Rhône.

Carte détaillée

⁵⁰⁷ HARMAND, 1970, p. 32 ; voir, en dernier lieu, un résumé des différentes hypothèses sur la situation des Ambarres dans la géographie régionale, chez PONSOT, 2003. Cependant, on note chez cet auteur des hypothèses hasardeuses, notamment sur l'extension du territoire ambarre vers le nord et notamment vers la Bresse Louhanaise. S'il ne devait s'agir que d'un noyau familial (*consanguinei*) issu des Eduens, nous aurions peut-être une explication à leur disparition des textes après César. Leur extinction aurait alors amené le regroupement des terres autrefois en leur possession avec les territoires des Éduens.

B. Les Allobroges⁵⁰⁸

Peut-être sont-ils issus d'une confédération de tribus désignées auparavant sous le nom de Gésates, habitant les Alpes et le bord du Rhône⁵⁰⁹ ? Après la défaite du cap Telamon face aux armées romaines, en 225, ils retournèrent vers les terres situées entre Alpes et Rhône (le Dauphiné ?) pour s'y fixer définitivement⁵¹⁰.

Dans le courant du I^{er} siècle avant notre ère, une révolte des Allobroges, commandés par leur chef Catagnatos, contre l'autorité romaine de la province dirigée par C. Pomptinus, aboutit à l'intervention, en 61, de l'armée commandée par L. Marius et Servius Galba⁵¹¹. Suivant les historiens, ces derniers “ *passèrent le Rhône, dévastèrent les terres des Allobroges et arrivèrent enfin près de Solonion. Ils s'emparèrent d'un fort situé au-dessus de cette place, battirent dans un combat les barbares qui résistaient encore et brûlèrent quelques quartiers de la ville dont une partie était construite en bois ; l'arrivée de Catagnat les empêcha de s'en rendre maîtres. A cette nouvelle, Pomptinus marcha avec toute son armée contre Catagnat, cerna les barbares et les fit prisonniers, à l'exception de Catagnat. Dès lors, il fut facile à Pomptinus d'achever la conquête de ce pays...* ”. La dernière phrase pourrait prêter à confusion, car “ *achever la conquête...* ” pourrait signifier soit la “ reconquête ” après le soulèvement de Catagnat, soit la véritable conquête de la région, sous-entendant que, jusque là, les Romains s'étaient contentés d'asseoir leur domination sur la zone méridionale de la *Provincia* et la vallée du Rhône moyen jusqu'au confluent de l'Isère (lieu de l'érection des trophées de Fabius en 124).

Pour notre domaine d'étude, la question des limites du territoire des Allobroges⁵¹² concerne surtout la vallée du Rhône à l'amont de Lyon. La discussion porte sur l'étendue des territoires concernés par la citation césarienne (I, xi, 1,11) “ *Allobroges qui transrhodanum vicos*

⁵⁰⁸ Leur nom signifierait “ les venus d'ailleurs ” (TARPIN, 2002, p. 88-95).

⁵⁰⁹ PERRIN, 2002, p. 22-24. On les aurait nommés ainsi parce qu'ils étaient armés d'un type de lance particulier, le *gaesum*.

⁵¹⁰ STRABON, IV, 1, 11 : “ Les Allobroges en sont réduits aujourd'hui à cultiver cette plaine (vallée du Rhône) ainsi que les vallées des Alpes. En général, ils vivent dispersés dans des bourgs. Toute la noblesse pourtant habite Vienne ” cité par BARRUOL, 1969, p. 305 (les pages 295-307 du travail de ce même auteur sont consacrées au dossier des Allobroges). Guy Barruol évoque le cas des Gésates p. 305-307.

⁵¹¹ DION CASSIUS, *Hist. Rom.*, XXXVII, 47-48.

⁵¹² DHENIN, 2002, p. 47, donne une carte de répartition des trésors monétaires de l'époque préromaine dans le territoire allobroge. Il ne tient malheureusement compte que des trésors et non pas des monnaies de fouilles qui pourraient étoffer ses conclusions.

possessionesque abebant ” : le territoire du *pagus viennetonimagus*, celui du premier diocèse de Belley, l'appartenance des *vici* de Vieu, Briord et Belley à tel ou tel peuple sont en jeu. B. Rémy est d'ailleurs revenu récemment⁵¹³ à ce propos sur les travaux qu'il avait publiés en 1970, en adoptant une attitude encore plus restrictive, puisqu'il considère que cette mention correspond seulement à une étroite bande de terres voisines du Rhône.

César dit que le Rhône séparait les territoires allobroges de ceux des Helvètes et des Séquanes⁵¹⁴. Nous sommes à peu près assurés que les territoires helvètes étaient limités, au sud, par le cours du Rhône en amont du Pas-de-l'Écluse et, à l'ouest, par les contreforts du Jura. Pour la partie située en aval du Pas-de-l'Écluse, il nous faut admettre que Séquanes et Allobroges devaient se disputer la possession des rives du Rhône et, contrairement à Bernard Rémy, il nous semble possible que la rive droite du fleuve ait été partagée, au gré des emplacements stratégiques, entre les deux peuples. Ainsi, plutôt qu'une occupation linéaire exclusivement allobroge, nous verrions plutôt des enclaves de ce peuple au-delà du fleuve, autour de grands domaines agricoles, destinées aussi à la surveillance et au contrôle des points de passage du fleuve.

C. Le territoire des Séquanes et la localisation de leurs frontières

L'emplacement de notre territoire de recherche ne couvre qu'une petite partie du territoire de ce peuple, dont l'*oppidum*, sur le site de *Vesontio* (Besançon) est à près de 150 km au nord. Aussi pouvons-nous leur attribuer le pseudonyme de « Séquanes méridionaux ». Strabon généralise, en indiquant que la Saône leur sert de frontière, puisqu'il dit dans le même temps qu'elle est frontière entre Séquanes, Eduens, Lingons et Tricasses, faisant référence à plusieurs tronçons différents de son parcours⁵¹⁵. Nous avons attiré l'attention sur l'intérêt de l'inscription votive de Culoz à Mars *Segomon Dunas* (CIL XIII 2532), et plusieurs auteurs ont proposé de la lier à d'autres découvertes d'inscriptions à la même divinité pour en faire la divinité topique des Séquanes :

Tableau 28. Les lieux de découverte d'inscriptions à Mars *Secomo*

N° d'inventaire	Lieu de découverte
CIL XIII 2532	Culoz (Ain), Mont Jugean

⁵¹³ REMY, 2000 ; mais les sources qu'il utilise concernent la période du Haut-Empire romain. Peut-on s'en servir pour la période précédente ?

⁵¹⁴ BG 1,6,2 et 1,33,4.

⁵¹⁵ Géographie, IV, 1.11.

<i>CIL</i> XIII 1674	Autel de Lyon, dédicace par un Séquane
<i>CIL</i> XIII 2846	Les Bolards (Nuits-Saint-Georges)
<i>CIL</i> XIII 5340	Arinthod (Jura)

Il nous paraît indispensable de compléter cet inventaire par la mention des deux découvertes « anépigraphes » de Coligny (01) et de Villars d'Héria (39) où, dans les deux cas, des éléments de calendrier en langue gauloise ont été mis au jour, et dans l'un des deux (Coligny), une statue en bronze découverte dans la même cachette, représentait un dieu Mars⁵¹⁶.

Le lieu de découverte de l'inscription de Culoz a attiré l'attention d'Émile Thevenot puis de Jean-Jacques Hatt : la symbolique du point culminant (le Mont Jugean est, lui-même, un *dunum*) doit se combiner à l'importance géographique de la cluse des Hôpitaux pour souligner la possibilité d'avoir ici un véritable sanctuaire de confins⁵¹⁷. L'autel a été découvert renversé et brisé, mais en place, sur un espace qui recèle une grande « potentialité » archéologique, comme l'a encore prouvé la récente vérification effectuée par le préhistorien Robert Villain sur le terrain lors d'une visite d'un chantier de construction⁵¹⁸. La probabilité est très grande d'avoir sur ce site un sanctuaire du dieu.

D. Les Ségusiaves

1. Leur territoire

C'est encore principalement César qui nous renseigne sur leur position : en 58, il fit passer son armée des terres allobroges chez les Ségusiaves, qui sont les premiers à l'extérieur de la Province au-delà du Rhône (*BG*, I,x,5). Plus loin, il rajoute que ce peuple est client des Eduens (*BG*, VII, lxxv,2). À n'en pas douter, la description de son itinéraire par César montre bien qu'ayant franchi le Rhône avant la Saône qu'il atteint par la rive gauche, puisqu'il rattrape l'arrière-garde Helvètes avant qu'elle ait achevé de traverser la Saône, il a donc foulé le territoire ségusiave en amont du confluent, à l'extrémité sud-est du plateau de Dombes⁵¹⁹. Le témoignage de Strabon n'est, dans leur cas, d'aucune aide précise, puisqu'il

⁵¹⁶ DUVAL, PINAULT, 19 ????. La découverte de la cachette de Coligny attire notre attention comme toute découverte de « trésor monétaire ». Le sanctuaire ne se trouvait vraisemblablement pas à Coligny, mais sur la montagne dominant la plaine, c'est-à-dire à Saint-Rémy-du-Mont (01) où C. De Veyle avait vu des restes de temple (colonnes, fragments sculptés...) autour de l'église du village (CAG 01, n° ???).

⁵¹⁷ THEVENOT, 1955, p. 49-56 ; HATT, 1979, p. 121-139 et 183-195 ; GSCHAID M., 1994, p. 156-162.

⁵¹⁸ Renseignement de l'auteur de la prospection.

⁵¹⁹ Carte reprenant cette hypothèse dans BARAL, GUILLAUMET, NOUVEL, 2002, p. 276.

place leur territoire entre Rhône et Doubs, et que, dans la même veine, il situe le territoire des Séquanes entre Saône et Doubs⁵²⁰.

J.-P. Boucher⁵²¹ avait fait remarquer que le territoire de l'ancienne " Généralité de Lyon ", reconstitué approximativement par la Convention avec le département de Rhône-et-Loire, reprenait les limites probables du territoire de l'ancien peuple Ségusiave indépendant, entre les Eduens au nord et les Allobroges au sud. Ce territoire présentait quelque similitude avec celui du diocèse de Lyon⁵²². Son centre religieux se trouvait peut-être dans les monts du Beaujolais, où un *Mediolanum* (signalé sur la *Table* de Peutinger) a été identifié avec le Miolan de Pontcharra-sur-Turdine et où un sanctuaire de type *viereckschantze* a été fouillé à Amplepuis (Le Terrail)⁵²³.

2. Les frontières

a) La frontière avec les Allobroges

Plusieurs auteurs sont revenus sur ces limites, principalement sur la frontière avec les Allobroges dans la basse vallée du Gier. Le débat repose sur l'appartenance aux uns ou aux autres de la basse vallée et de la confluence. Les Ségusiaves avaient-ils le contrôle des deux rives du Gier, avec un appui sur le piedmont du Pilat, et une ouverture sur la vallée du Rhône entre Givors et Loire-sur-Rhône, sur la rivière de Bans⁵²⁴ ? L'ouverture sur le Rhône fut un atout pour le développement de l'économie ségusiave, comme le montre la répartition des découvertes d'amphores vinaires de type DrI, significatives d'une présence de la période de La Tène C2-D sur les sites ruraux de la basse vallée du Gier et de la présence d'une voie commerciale vers la vallée de la Loire. Reste, bien sûr, l'épineux problème posé par l'inscription (très fragmentaire) d'un possible *quattuorvir* à Combeplaine (Rive-de-Gier)⁵²⁵. En tout état de cause, ce magistrat ne peut être que Viennois, à une époque haute (avant

⁵²⁰ *Géographie*, IV, 3.2. Sans doute faut-il décrypter sa description à travers sa vision de la géographie de l'Occident, et dans une sorte de balayage « dans le sens des aiguilles d'une montre », à partir du Rhône au sud de Lyon.

⁵²¹ BOUCHER, 1987, p. 46.

⁵²² GATIER, 1992, p. 82 : " Les secteurs qui n'ont pas appartenu au diocèse de Lyon, comme le Forez viennois, sont, sans hésitation, à exclure du territoire ségusiave ".

⁵²³ PERICHON, JACQUET, 19 ???; PERRIN, ??? les sanctuaires gaulois dans le sud-est ???

⁵²⁴ Voir par exemple VALETTE, in LAVENDHOMME, 2002, p. 40-42 ; CELLI, 2000. Cette hypothèse permettrait d'inclure le site des futurs captages du Gier pour l'aqueduc du même nom à l'intérieur du territoire ségusiave et le transfert de ces possessions à celui de la colonie de Lugdunum.

⁵²⁵ *CIL* XIII 1624 ; DONDIN-PAYRE, 1999.

la création de la colonie romaine) et, ainsi, faire référence à l'appartenance de cette zone au territoire de la cité de Vienne. Il peut être, alors, le témoin soit de l'appartenance ancienne (époque pré-romaine) de la basse vallée du Gier au territoire allobroge, soit d'un redécoupage de cette zone lors de la déduction coloniale de Lugdunum ou de celle de Vienne. J.-P. Boucher (*ibid.*), prenant en compte le toponyme Égurande de Rive-de-Gier, limitait leur territoire au cours du Gier au sud, laissant aux Allobroges la zone située sur la rive droite du Rhône, entre Givors et Condrieu⁵²⁶.

Concernant la rive gauche du Rhône, nous considérons qu'il n'y a pas eu de modifications de frontières entre la période de la fin de l'Indépendance et celle de la délimitation des territoires coloniaux : ainsi, nous pensons que toute la zone située au sud-est du confluent du Rhône et de la Saône se trouvait en terre ségusiave, depuis l'Ozon jusqu'à la Bourbre, englobant notamment les terres du Velin.

c) La frontière avec les Éduens

Si l'on suit les hypothèses de J.-P. Boucher concernant l'approximative superposition du territoire du premier diocèse de Lyon à celui de l'ancien territoire ségusiave, nous retrouvons les limites septentrionales de celui-ci entre la Vauxonne et la Mauvaise, approximativement à la limite entre les départements actuels du Rhône et de Saône-et-Loire. Aujourd'hui, seule la partie amont du cours de la Mauvaise est dans le département du Rhône, son confluent avec la Saône s'effectuant plus au nord (département de Saône-et-Loire). La rivière elle-même ne peut pas avoir été une frontière stricte, du fait de la nécessité pour chacun des riverains de contrôler ses points de passage ; la frontière se situait donc soit au nord, soit au sud de l'une des deux⁵²⁷.

Carte récapitulative des limites du territoire ségusiave

IV. L'apport de l'étude de la circulation monétaire

Cet élément de décision doit être complété et il nous a paru intéressant de coupler cette analyse avec celle des fréquences de découvertes de monnaies gauloises ; nous avons remarqué, par exemple, que les monnaies Séquanes étaient majoritaires sur les sites du Jura méridional, comme Izernore⁵²⁸. Nous avons isolé, dans la région, la série de sites, détaillée ci-dessous, où ont été trouvées des monnaies gauloises. Leur

⁵²⁶ BOUCHER, 1987 ; Collectif, 1985, p. 198 ; VAGINAY, LEYGE, 1987, p. 10.

⁵²⁷ Voir aussi BARRAL, GUILLAUMET, NOUVEL, 2002. Pour ces auteurs, la limite Éduens/Ségusiaves se situe, sur la Saône, à la limite des actuels départements du Rhône et de Saône-et-Loire ; voir également GOUDINEAU, PEYRE, 1993 ; GUILLAUMET J.-P., 1985, Bibracte, capitale des Éduens (1^{er} s. av.J.-C.), in Catalogue de l'exposition *Autun-Augustodunum*, Autun, Musée Rollin, p. 32-33.

⁵²⁸ BUISSON, 1999 ; la méthode a été utilisée récemment par S. Carrara pour remettre en question la limite du territoire allobroge au niveau du Rhône moyen, in PERRIN,

cartographie permet-elle de préciser les limites des territoires de ces peuples gaulois ?

Tableau 29. Les découvertes de monnaies gauloises dans la région étudiée

Lieu de découverte	Monnaie(s) identifiée(s)	Références bibliographiques
Département de l'Ain		
Serrières-de-Briord	1 bronze de Marseille, type MASSA	S. Carrara, in F. Perrin, M. Schönfelder, 2003.
Villebois	9 monnaies : 6 cavares ; 2 allobroges ; 1 statère du type d'Annonay	
Saint-Vulbas (Marcilleux)	1 obole de Marseille (groupe IV, argent) ; 5 allobroges ; 1 potin séquane ; 1 quinaire type SEQUANOIOTUOS	
Polliat	1 statère en or	CAG 01, n°416
Belley	4 monnaies massaliotes, 12 potins séquanes	CAG 01, n°34 ; TAF V (Ain) n°5
Ambutrix	1 monnaie " indigène "	CAG 01, n°171
Saint-Alban	1 potin de Togirix	CAG 01, n°259
La Burbanche	8 monnaies gauloises, dont 1 potin séquane à la grosse tête, 1 monnaie lingon CALLETEDV...	CAG 01, n°376
Champdor	1 monnaie en argent de Q.DOCI SAMF	CAG 01, n°57
Pont-de-Vaux	1 monnaie gauloise	CAG 01, n° ??
Treffort	Quart de statère en or	CAG 01, n°358
Saint-Genis-Pouilly	2 monnaies gauloises en or	CAG 01, n°139
Magnieu	1 monnaie cavare	CAG 01, n°43
Cuzieu	Monnaies (combien ?) des Allobroges	CAG 01, n°380
Pugieu	1 monnaie séquane	CAG 01, n°383
Izernore	30 monnaies séquanes, 1 monnaie éduenne, 1 monnaie helvète, 1 monnaie massaliote, 1 statère au type de Philippe de Macédoine (origine ?) ; 30 monnaies séquanes (potins à la grosse tête)	CAG 01, n°163
Bourg-en-Bresse	2 monnaies séquanes, 2 monnaies éduennes, 1 monnaie allobroge	CAG 01, n°55
Monnaies trouvées sur la rive droite de la Saône		
Varennes-les-Mâcon et	Monnaies de Marseille, 1 denier des Éduens, 1	GRELU, 1985

Saint-Symphorien-d'Annelles (71)	coin monétaire des Eduens, 8 potins séquanais, 2 potins Leuques	
Tournus (71)	6 deniers (dont 1 lingon), 1 obole de Marseille, 5 potins (4 éduens et 1 séquane)	VAUSSANVIN, 1985
Monnaies trouvées dans les départements du Rhône, de l'Ardèche, de la Drôme et de l'Isère		
Larina, trou de la Chuire (38)	33 monnaies (dont 5 non identifiables), dont 8 oboles de Marseille, 4 bronzes de Marseille, 1 volque, 1 Nîmes, 1 potin basse vallée du Rhône, 3 m. cavares, 7 m. allobroges, 1 m. au cavalier, 1 des Lingons, 1 des Senons	FISCHER, 1991
Pact (38)	Plusieurs trouvailles, dont une avec 1 monnaie au cavalier à légende OMA, et d'autres avec des monnaies au cavalier de diverses périodes	CAG 38, n° 15
Revel-Tourdan (38)	Trésor de 250 monnaies d'argent : 112 oboles de Marseille, 56 m. au bouquetin, 1 obole arverne	CAG 38, n°19
La Chapelle de la Tour (38)	Trésor de 150 m. dont m. au bouquetin, m. à l'hippocampe, m. au cheval galopant	TAF V (Isère), n°6
Saint-Clair-de-la-Tour (38)	Trésor de 500-600 m., dont grande quantité à l'hippocampe	TAF V (Isère), n°29
Crémieu (38)	Trésor de statères et 1/4 de statères d'or	TAF V (Isère), n°9
Dolomieu (38)	Trésor de 400 m. allobroges (dont 1/4 à l'hippocampe)	TAF V (Isère), n°10
Moirans (38)	Trésor de 500 m. dont m. à l'hippocampe, m. au cavalier, m. au cheval galopant, m. au bouquetin	TAF V (Isère), n°16
Sainte-Blandine (38)	Trésor de 1454 monnaies d'argent, dont majorité de m. au cavalier, m. à l'hippocampe, m. au cheval galopant, m. au bouquetin	TAF V (Isère), n°26
Larajasse (69)	Trésor de nombreuses monnaies gauloises : m. à l'hippocampe (Allobroges), m. au cavalier galopant (Cavares)	TAF V (Rhône), n°6
Lyon (69), en 1847, aux Brotteaux	Trésor de 2.5 kg de monnaies : m. de Kaletedu (Lingons ?), 1400 pièces au cavalier, m. à l'hippocampe (Cavares)	TAF V (Rhône), n°14
Andancette (26)	Trésor de monnaies principalement “ au	TAF V (Drôme), n°4- 529

529 B. Rémy (TAF n°40) répertorie séparément ce trésor et celui de Saint-Vallier en émettant des doutes sur l'existence de deux trésors. Nous avons préféré nous en tenir à un seul ensemble monétaire, en confondant les deux.

	cavalier ”, quelques m. des Cavares, des potins séquanes, des oboles de Marseille et une m. d’Antipolis.	
Laveyron (26)	Trésor de 562 monnaies gauloises : m. au cavalier (majoritaires), m. au bouquetin, m. des Cavares, 1 m. de Marseille (et 1 m. séquane ?)	TAF V (Drôme), n°22
Sainte-Uze (26)	Trésor de statères d’or arvernes (180-200 m.)	TAF V (Drôme), n°39
Saint-Désirat (07)	Monnaies gauloises des Voconces, Carnutes, Séquanes, Allobroges, Arvernes	CAG 07, n°228

Il en ressort qu’au sud de la cluse des Hôpitaux, de Lavours à Lagnieu, les monnaies du sud de la Gaule sont majoritaires, alors que les monnaies séquanes le sont au nord de cette zone. Plus au sud encore, en rive gauche du Rhône : dans le Trou de la Chuire, à Larina, et à titre exceptionnel, ce sont les monnaies de Marseille qui sont les plus représentées, comme dans le trésor de Tourdan (et les trésors du département de la Drôme), alors que sur tous les autres sites de trouvailles, les monnaies des Cavares, des Allobroges et les fameuses pièces “ au cavalier ” sont majoritaires⁵³⁰.

A l’ouest, la frontière entre Ségusiaves et Séquanes est difficile à déterminer : dans la région de Mâcon, la composition territoriale du premier diocèse de Mâcon incluait le territoire de plusieurs communes actuelles de la rive gauche de la Saône, comme Asnières, Vésines ou Manziat (peut-être en liaison avec l’existence d’un paléo-chenal de la rivière isolant ces communes du reste du département actuel). Les découvertes monétaires de Varennes-les-Mâcon et de Saint-Symphorien-d’Ancelles font état d’une situation partagée, où les monnaies éduennes avoisinent les monnaies séquanes à parité, montrant peut-être l’ouverture au commerce supra-régional des ports locaux. Plus au sud, entre Belleville-sur-Saône et Lyon, la Saône a peut-être pu former la frontière entre ces deux peuples, à des emplacements précis ; cela est cependant contraire aux règles élémentaires de la stratégie, puisque la Saône était franchissable par de nombreux gués et que, pour contrôler chacun d’entre eux, il était nécessaire de s’être assuré la possession des deux rives à cet endroit⁵³¹.

Carte de répartition des sites à monnaies gauloises

⁵³⁰ FISCHER, 1991, p. 53.

⁵³¹ *A contrario*, LE BOHEC, 1992, p. 88 et note 26 : entre Eduens, Séquanes et Ambarres “ on admet très généralement qu’elle correspond (la limite) à la vallée de la Saône ”).

III. Le monde rural à la période de La Tène finale

A. Les *oppida*

L'existence d'*oppida*, attestés par les auteurs anciens, est prouvée par les découvertes de fortifications, de traces d'enceintes, et de matériels archéologiques d'importation, comme les céramiques campaniennes et les amphores.

À partir du second siècle avant notre ère, les Allobroges possédaient plusieurs *oppida* ou sites de hauteur, fortifiés ou non⁵³². Leur inventaire nous permet de citer le fameux *Solonion*, capitale de Catugnat, que G. Chapotat suggérait d'identifier avec le “ camp de César ”, à Plan⁵³³, détruit par les flammes et abandonné peu après les événements de 61 par les commerçants allobroges, ainsi que *Vienna* (que les notables vinrent occuper après la destruction de *Solonion* et où un dépôt culturel a été découvert)⁵³⁴, *Genava* (Genève, qui avait déjà une forme de ville), le “ camp de Larina ”, à Hières-sur-Amby (site dont le nom antique n'est pas connu,⁵³⁵), celui des “ Allobroges ”, à Monétier (Haute-Savoie), “ Les Guerres du Châtelard ” à Passy (Savoie) ou” Les Quatre Têtes ”, site puissamment fortifié, à Saint-Jean-en-Royans⁵³⁶. Chez les Séquanes « méridionaux », en l'absence de fouilles archéologiques conduites sur place, il est difficile de confirmer ou d'infirmer la tradition qui attribue à l'époque gauloise la fortification du “ Camp de Cuiron ”, sur les communes de Ceyzériat et de Ramasse (Ain)⁵³⁷. De la

⁵³² R. Bedon note avec justesse (BEDON 2003, p. 201) que la formulation de César à propos de Genève (BG, I, vi, 3 : le dernier *oppidum* des Allobroges et le plus proche des Helvetii) prouve que ce n'était pas le seul *oppidum* de ce peuple.

⁵³³ BOCQUET, 1969, n°81 p. 299 ; CHAPOTAT, 1959, p. 6. Une campagne de sondages de vérification a mis en évidence la présence d'une couche archéologique datant de La Tène finale concordant avec la base du rempart de terre. L'ouvrage semble avoir été réutilisé au Moyen-Age. D'autres hypothèses ont été avancées, notamment le site de Saint-Chef (Isère), voire celui de Soyons (Drôme).

⁵³⁴ CHAPOTAT, 1970. Le matériel de cet ensemble est daté du II^{ème} -début I^{er} siècle avant notre ère.

⁵³⁵ Un très abondant dépôt culturel a été découvert : PERRIN, 1990. L'essentiel du matériel appartient à la fourchette chronologique allant du second quart du III^{ème} siècle au début du I^{er} s. av. J.-C.

⁵³⁶ PERRIN, 2002, p. 31-34.

⁵³⁷ CAG 01, n° 68.

même manière, le site des Sardières (entre Bourg-en-Bresse et Ramasse), défendu par une enceinte et un fossé, sur un lieu de passage, a livré des céramiques de la fin de La Tène. À Bénonces, le Camp de Portes⁵³⁸ est traditionnellement considéré comme un *oppidum* gaulois ; à Jujurieux, le “ Chatelard ” a livré des amphores italiques antérieures à la conquête (site d’habitat ou d’*oppidum* ?)⁵³⁹. Dans le département du Rhône, chez les Ségusiaves, le site du Terrail (commune d’Amplepuis), celui du Mandéron (Affoux), le Châtelard de Courzieu, les deux Châtelards de Sainte-Catherine, notamment, ont fourni, sur des emplacements « stratégiques », des témoins de la fin de l’Age du Fer⁵⁴⁰.

B. Les habitats ouverts

Dans le domaine de l’habitat rural, l’organisation de base était fondée sur “ de grosses fermes et de petits hameaux ” et “ peut parfaitement fonctionner sans l’intervention d’une structure urbaine ”⁵⁴¹. Pourtant, sur de nombreux sites, la présence d’habitats de La Tène finale n’est caractérisée que par des fosses à mobilier atypique, rendant encore plus délicate l’attribution de ces ensembles à des groupes typologiques. C’est le cas à Azieu (commune de Genas)⁵⁴², à Salles (L’Eperon)⁵⁴³, à Vénissieux (Le Vieux Bourg)⁵⁴⁴ ou à Bron (Le Rafour)⁵⁴⁵, avec quelques foyers, fosses et trou de poteau. Des fosses comblées d’amphores Dr1 ont été datées du début du 1^{er} s. av.J.-C. à Chavanoz, sur le site de l’atelier

⁵³⁸ CAG 01 n°184.

⁵³⁹ CAG 01, n°255.

⁵⁴⁰ Sans compter les nombreux « *oppida* » dont la littérature savante de la fin du XIX^{ème} siècle a voulu couvrir les différents départements de notre région (cf. WALKER S., 1985, *L’habitat rural dans la région Rhône-Loire (1^{er} s. av.J.-C. au 5^{ème} siècle après J.-C.*, Thèse de doctorat de 3^{ème} cycle, Université Lyon 3).

⁵⁴¹ BUCHSENSCHUTZ, 1996, p. 12.

⁵⁴² SRA Bilan scientifique, 2000, p. 156.

⁵⁴³ SRA Bilan scientifique, 2000, p. 195-196. Une grande fosse a livré des restes d’amphores Dr1.

⁵⁴⁴ SRA Bilan scientifique, 2000, p. 198.

⁵⁴⁵ SRA Bilan scientifique, 1999, p. 150.

de potiers de la Plaine découvert en 1970⁵⁴⁶.

Dans la plupart des cas, c'est la seule présence d'amphores (Dr1 principalement) ou de céramiques typiques qui indique l'existence d'un habitat d'époque immédiatement préromaine. Cependant, plusieurs matériels archéologiques de tradition gauloise, comme les céramiques de type « bols de Roanne » ou les chenets à tête de bélier, ont été fabriqués et utilisés au-delà de la fin de la période gauloise. La datation des sites ayant livré ce type de matériel peut être souvent repoussée jusqu'à l'époque julio-claudienne : c'est le cas, par exemple, à Ludna (Saint-Georges-de-Reneins).

C. Sanctuaires

Notre connaissance des sanctuaires de la fin de la période de l'Indépendance est faible. En effet, seuls deux sites en territoire allobroge⁵⁴⁷, fouillés dans les meilleures conditions, ont livré des matériels archéologiques attestant de l'existence de véritables dépôts votifs, celui de la colline Sainte-Blandine de Vienne et celui du Trou de la Chuire, sur le plateau de Larina à Hyères-sur-Amby (Isère). Dans les deux cas, les mobiliers archéologiques, abondants, sont datables avec précision de la période de La Tène D, c'est-à-dire de la période de l'extrême fin de l'Indépendance. On constate le dépôt d'un abondant matériel métallique (fibules, grill, umbs de bouclier, éléments d'armements...).

D. Cadastres ou réseaux de parcellaires ?

Jusque dans les années 1980, il ne faisait quasiment pas de doute, parmi les chercheurs français, que le mot cadastre faisait obligatoirement allusion à l'intervention romaine. Pourtant, les chercheurs anglo-saxons, qui travaillent depuis très longtemps sur le thème des “ *celtic-fields* ”, avaient attiré l'attention sur la permanence de traces dans le parcellaire moderne d'empreintes qui pourraient ne pas dater de l'époque romaine et les recherches qu'ils menaient les poussaient à faire remonter cette pratique à l'Age du Bronze, suivant en cela les interprétations que d'autres⁵⁴⁸ donnaient de certaines gravures rupestres de la vallée des Merveilles (France, Préalpes de Nice, Alpes Maritimes) identifiées comme des “ parcellaires ”. La prospection aérienne, effectuée notamment par Roger Agache dans les grandes plaines du nord de la France (la vallée de l'Aisne principalement), avait déjà révélé la présence d'une organisation de champs orthogonaux, associés à des habitats de la Tène ou de l'époque gallo-romaine précoce.

⁵⁴⁶ SRA Bilan scientifique 1994, p. 104-105.

⁵⁴⁷ En dernier lieu, avec la bibliographie, cf. PERRIN *et al.*, 2003, p. 139-168.

⁵⁴⁸ LUMLEY, 1995, p. 268.

E. Chemins ruraux

Par la photographie aérienne, D. Rutler avait mis en évidence des réseaux de trames parcellaires autour de Morestel⁵⁴⁹ ; J. Chauffin pensait en avoir identifié également autour de Vézeronce, entre Charay et Vignieu⁵⁵⁰. Les auteurs de cette recherche, le groupe de l'APPAS⁵⁵¹, ont déterminé trois ensembles de “ traces ” : les traces rubanées, les traces rectilignes simples et les “ autres types ”, sur les communes actuelles de Morestel, Brangues, Faverge, Mépieu, Bourgoin et environs. La teneur très forte en phosphate des ensembles catalogués comme “ traces rubanées ” les a fait identifier comme des drailles à troupeaux, séparant ainsi, par cloisonnement, les cheminements du bétail des parcelles cultivées.

Aux Garennes (commune de Saint-Priest), un chemin entouré de fossés parallèles (distants l'un de l'autre de 6 à 7 m) menant peut-être à une ferme indigène, a été suivi sur plus de 300 m⁵⁵².

F. Sépultures de la fin de la période de la Tène

L'étude de A. Bocquet a fourni le seul répertoire, aujourd'hui malheureusement ancien, des matériels archéologiques protohistoriques du département de l'Isère. Les objets proviennent principalement des fouilles de sépultures, comme celles de Genas⁵⁵³, de Leyrieu⁵⁵⁴, d'Optevoz⁵⁵⁵, de Pact⁵⁵⁶ ou de la cluse de l'Isère (Rives⁵⁵⁷ et Voreppe). Les découvertes isolées sont nombreuses et leurs contextes

⁵⁴⁹ MICHEL, 1987, p. 47.

⁵⁵⁰ Id.

⁵⁵¹ Association pour la protection et l'animation des sites, association loi 1901.

⁵⁵² SRA Bilan scientifique, 1995, p. 170.

⁵⁵³ BOCQUET, 1969, n°48 p. 273 : 7 à 8 tombeaux en dalles brutes, avec un mobilier important, dont seuls furent récupérées une épée en fer à soie et son fourreau, une lance en fer, une fibule à ressort double, un vase en terre noire et son couvercle plat, plus trois épées de fer repliées, une lance en fer, une fibule à double ressort et trois vases.

⁵⁵⁴ BOCQUET, 1969, n°57 p. 282 : “ de nombreuses sépultures faites de grandes dalles brutes ” dont une a été réétudiée en 2003 (ci-après, note F. PERRIN, M. SCHONFELDER, 2003).

⁵⁵⁵ BOCQUET, 1969, n°75b, p. 292 : sépulture à incinération de La Tène II , avec épée à soie ployée avant incinération, pointe de lance.

archéologiques malheureusement inconnus. Les sépultures découvertes et fouillées relèvent de deux types différents :

les sépultures sous tumulus, comme la tombe de Verna⁵⁵⁸ ;

les sépultures à incinération, du type de celles de Mépieu⁵⁵⁹. Le site de cette découverte appartient au même groupe régional du plateau de l'île Crémieu que le précédent. Il met en présence un ensemble de sept à dix tombes à incinération espacées de 3 à 4 m, contenant, au fond, les cendres des défunts, au-dessus desquelles devaient avoir été disposés les mobiliers funéraires et les armes (épées) ployées (ce rituel étant déjà présent sur les sépultures de Genas, Optevoz, Leyrieu et Rives) et A. Bocquet attribuait la concentration de ces “ tombes de guerriers ”⁵⁶⁰ à la présence de garnisons, ce que confirmerait la découverte du casque en bronze du Pont d'Évieu, datable de La Tène I ou II.

Peut-être doit-on dater de la fin de la période de l'Indépendance l'ensemble funéraire signalé à Ambronay⁵⁶¹ (“ Sur le Mollard ”) en 1982, qui contenait des fragments d'amphore italique, de céramique commune, de céramiques peintes, des galets rubéfiés et des os longs carbonisés ? La présence des galets brûlés nous met sur la voie d'une incinération primaire, dont les Gaulois n'étaient pas coutumiers, semble-t-il.

⁵⁵⁶ BOCQUET, 1969, n°78 p. 297 : dans la fouille d'un grand tumulus ovale, des sépultures recouvertes de grandes dalles accompagnés de deux statères d'argent gaulois

⁵⁵⁷ BOCQUET, 1969, n°93 p. 311 : une sépulture à incinération, avec une épée à soie et son fourreau, ainsi qu'un fragment d'une seconde épée et son fourreau, un fragment d'une troisième épée, trois pointes de lances, un baudrier porte-épée, trois fibules, des anneaux.

⁵⁵⁸ PERRIN, SCHONFELDER (dir.), 2003.

⁵⁵⁹ BOCQUET, 1991.

⁵⁶⁰ 1991, p. 252.

⁵⁶¹ CAG 01, n°3.

CHAPITRE 2

LA ROMANISATION ET LE PARTAGE ENTRE NARBONNAISE, LYONNAISE ET BELGIQUE

Il ne nous semble pas acquis de pouvoir, dans toutes les régions, superposer les limites des territoires des cités romaines à celles des peuples gaulois de la fin de l'Indépendance. En effet, le conquérant romain a sans doute cherché à adapter, *dans le contexte de paix*, d'une part les frontières des cités aux limites des provinces nouvellement créées et, d'autre part, ces dernières à des limites orographiques et hydrographiques formant un tracé plus net que les anciennes limites reposant, pour certaines d'entre elles, sur des tracés hérités de croyances religieuses. Il paraît naturel que, dans notre région, des rectifications de frontières aient eu lieu pour recaler leur tracé sur des frontières naturelles comme les fleuves et notamment le haut Rhône entre Genève et Lyon⁵⁶².

Nous trouvons, juste après la guerre des Gaules, une preuve très localisée de ces modifications de frontières : il s'agit de la distribution par César de terres, ayant appartenu précédemment aux Helvètes, à deux notables allobroges, Roucillus et Aecus, dont le père Abducillus avait été le " Prince des Allobroges " ⁵⁶³. Ces redistributions eurent sans doute lieu dans la région de Genève, en rive droite du Rhône, avant ou lors de la fondation de la colonie de Nyon. Peut-être ont-elles correspondu à la confirmation de l'existence de ces " enclaves allobroges " de l'autre côté du Rhône, permettant à la ville de conforter sa tête de pont en rive droite du fleuve, et peut-être sont-elles à l'origine de la création de certains grands domaines ruraux mis en évidence récemment par les archéologues⁵⁶⁴ ?

I. La frontière entre Belgique et Lyonnaise

À partir des chaînons jurassiens, le territoire helvète était, au temps de l'Indépendance, frontalier de celui des Séquanais. La cité de Besançon s'est certainement superposée à celui de ce peuple gaulois, comme la cité de Vienne s'est surimposée, au Haut-Empire, à celui des Allobroges,

⁵⁶² RÉMY, 2000, p. 56, " Trente ans après, en ne perdant pas de vue que la situation a pu évoluer très sensiblement entre l'époque de César et la réorganisation administrative du règne d'Auguste... ", tout en utilisant ces sources antérieures dès la page suivante pour appliquer sa méthode à la délimitation des territoires à l'époque augustéenne. RÉMY, 2002, p. 98 : " A l'époque impériale, le Rhône faisait frontière de Lyon à Genève, puisque les documents épigraphiques de la rive droite diffèrent beaucoup de ceux de la rive gauche, tant au niveau du support que du contenu... ".

⁵⁶³ CÉSAR, *BC*, III, 59 ; RÉMY, 2000, p. 57.

⁵⁶⁴ REF A TROUVER SUISSE

après les nécessaires retouches frontalières dont il a été question ci-dessus. Sur la rive nord du Rhône amont, les questions de découpages politiques ont été beaucoup moins souvent évoquées, tant on a vécu depuis la fin du XIX^{ème} siècle sur les arrêtés des épigraphistes allemands. Pourtant bon nombre de problèmes n'ont pas été résolus. Il en est ainsi pour le territoire des Ambarres : a-t-il été inclus dans le territoire de la colonie de Lugdunum ou bien a-t-il été disséqué entre les deux nouvelles provinces de Gaule Lyonnaise et de Gaule Belgique ?

A l'ouest, par contre, rien n'est très clair, et la frontière entre les deux provinces de Lyonnaise et de Belgique a-t-elle été tracée par rapport au piedmont jurassien (Bugey, Revermont) ou bien par rapport au cours de la rivière d'Ain ? Quel qu'ait été le choix final des arpenteurs, il restait entre cette frontière et la vallée de la Saône un espace (côtière de l'Ain, Dombes et Bresse) assez vaste qui s'étendait, au sud, jusqu'à la vallée du Rhône (exceptée « l'enclave viennoise de Saint-Vulbas », territoire des domaines du notable).

II. Des sanctuaires de confins ?

Nous avons été intrigué par l'importance prise, dans l'architecture et l'épigraphie régionale, par le site du « colombier de la Maladière », à Saint-Sorlin-en-Bugey. Le remploi de l'inscription *CIL XIII 11211* à Jupiter *Optimus Maximus*, encadrée dans la base de la construction (très ancienne) de cet édifice, avec plusieurs autres blocs antiques, nous a fait penser à la réutilisation/réoccupation des fondations du *podium* d'un temple romain construit en grand appareil, durant le Moyen-Âge. Celui-ci a pu avoir la fonction de sanctuaire de confins à l'époque romaine, entre les trois provinces de Viennoise, Belgique et Lyonnaise.

À une échelle moindre, le *fanum* de La Mure-sur-Azergues présente l'intérêt d'être situé près de la limite possible entre le territoire de la cité des Ségusiaves et celui de la colonie de Lugdunum. Sa construction ne semble pas remonter avant le début du premier siècle de notre ère et il a fait l'objet de plusieurs embellissements, notamment au cours du II^{ème} siècle. Une série de comparaisons vient à l'esprit : plus à l'est, à Culoz (Ain), nous avons évoqué ce rôle pour le sanctuaire de Mars *Segomon Dunas*, pour la période antérieure, entre Séquanes et Allobroges ; plus au sud, le long de la vallée du Rhône, le temple du Châtelet à Saint-Désirat (Ardèche) a pu lui aussi remplir cette fonction, entre le territoire de la cité de Vienne et les territoires voisins.

III. La délimitation des territoires coloniaux

Les études menées depuis plusieurs années ont permis de renouveler la connaissance de l'occupation du sol à l'époque romaine et de développer à nouveau la recherche des cadastres antiques⁵⁶⁵, jusque là bloquée par l'analyse des fragments de "cadastres" découverts à Orange⁵⁶⁶. On a pu ainsi identifier leur première destination, l'assignation des terres et leur distribution entre deux groupes humains distincts, les colons et les

⁵⁶⁵ Travaux de l'équipe de recherche de l'université de Besançon sur les Cadastres antiques, sous la direction de M. Clavel-Lévêque.

⁵⁶⁶ PIGANIOL, 196 ?; SALVIAT ???;

indigènes, et la perception de l'impôt foncier. Les mappes cadastrales découvertes à Orange, qui centralisaient toute la documentation sur l'assignation des terres de la moyenne et basse vallée du Rhône, de la région de Valence à la mer Méditerranée, suivaient trois réseaux contemporains (A, B et C), sans doute d'époque triumvirale, recopiés sous les Flaviens.

Le principe de ces cadastres était d'appliquer à tout le territoire de l'empire un système de gestion agraire reposant sur des unités de mesure communes. L'unité de base, la centurie, forme un carré d'environ 707 à 710 m de côté (en moyenne), soit 200 jugères (équivalent à 50 hectares environ). Ces lots étaient divisés géométriquement, fondés sur un sous-multiple commun (l'*actus*, de 100 pieds de côté, soit 35 x 35 m et son multiple de base, le *jugerum* ou double *actus*), et délimités par des sentiers d'accès, des réseaux de fossés ou des murets de pierres sèches⁵⁶⁷.

L'analyse très poussée des cartes topographiques, couplée à l'étude des clichés obtenus au moyen du filtrage optique des photographies aériennes verticales de l'Institut géographique national et à une analyse de la toponyme locale, ont abouti à extorquer à la terre beaucoup plus de trésors qu'elle n'en avait conservés !⁵⁶⁸. De cette dérive, soulignée par P. Leveau qui réclama “ un moratoire sur les études de cadastres ”, se sont distinguées deux tendances, l'une restrictive, voire négativiste, considérant que c'est à partir de l'examen du statut juridique des principales agglomérations qu'il fallait raisonner, et non à partir de l'étude abstraite du monde rural, l'autre positiviste, visant à mettre en lumière toutes ces “ coïncidences ” d'orthogonalité dans les parcellaires conservés.

Dans un premier temps, immédiatement postérieur à la mort de César, seules trois colonies ont été fondées dans les territoires nouvellement conquis. À César, on a l'habitude de concéder la fondation de *Iulia Equestris* (Nyon) et à L. Munatius Plancus, celles de *Raurica* et de *Lugdunum*⁵⁶⁹. La vision stratégique de César nous paraît omniprésente, car elle est déterminée par l'axe de déplacement des “barbares ” qui pouvaient menacer Rome (sur le modèle de l'invasion des Cimbres et des Teutons, encore présente dans les esprits, et du projet détourné puis avorté de migration helvète suite aux menaces d'Arioviste)⁵⁷⁰. Il est apparu très vite aux chercheurs que les traces de ces cadastres ont pu être

⁵⁶⁷ LEGLAY, 1975 ; NEURAY, 1982.

⁵⁶⁸ Les travaux conduits à l'université de Besançon sous la direction de M. Clavel-Lévêque, notamment par Gérard Chouquer et François Favory, et la fréquentation des séminaires qu'ils avaient organisés, ainsi que les démonstrations des possibilités d'analyse photographique du Laboratoire d'optique de Besançon, nous ont montré que l'on pouvait sombrer dans le penchant excessif et “ voir des cadastres romains partout ”. Il paraît nécessaire de tempérer cette tendance par le respect de règles liées à l'organisation administrative des Romains.

⁵⁶⁹ Cf. par exemple l'épithaphe de L. Munatius Plancus à Gaëte (*CIL* X, 6087 : ...*in Gallia colonias deduxit Lugdunum et Rauricam*).

⁵⁷⁰ FREI-STOLBA, 1999, p. 31-33, reprend l'hypothèse de Denis Van Berchem (1982) sur la stratégie sécuritaire de César à travers la fondation de la *Colonia Iulia Equestris* pour l'installation de vétérans sur l'un des territoires permettant – ou défendant – l'accès au sud (et à l'Italie par les Alpes ou la vallée du Rhône). La fondation de la *colonia Equestris* s'est effectuée sur un territoire « de dimensions plutôt restreintes » enlevé aux Helvètes (ou aux Tigurins) (FREI-STOLBA, 1999, p.42-45). Pour elle (p. 57), la fondation de la colonie d'Augusta Raurica garantissait les axes de communications contre les incursions rhètes.

beaucoup plus complexes qu'on ne le pensait au départ : dans le cas - voisin de notre région - de la *Colonia Iulia Equestris* (Nyon), dont le territoire rural a été bien délimité par les chercheurs suisses⁵⁷¹, on n'a pas découvert un cadastre⁵⁷², mais trois, et une extension du maillage des centuries bien au-delà des délimitations territoriales admises, puisqu'ils couvrent les deux rives du Léman⁵⁷³.

A. La fondation de la colonia *Copia Felix Munatia Lugdunum*

La *Colonia Copia Felix Munatia Lugdunum* fut fondée en 43 pour compenser les déboires occasionnés aux commerçants romains chassés de Vienne et réfugiés au confluent du Rhône et de la Saône. Son territoire rural fut découpé dès ces premiers temps à l'intérieur de l'ancien territoire du peuple ségusiave, spolié par cet acte. On admet aujourd'hui qu'elle s'étendait au sud jusqu'à la vallée du Gier (plus précisément entre Loire-sur-Rhône et Bans), faisant face, depuis la région de Sérézin, à celui de la colonie de Vienne sur l'autre rive du Rhône. Elle ne s'étendait pas beaucoup en rive droite du Gier, laissant la plus grande partie du massif du Pilat aux Viennois, et ne s'étendait pas non plus au-delà de la ligne de partage des eaux entre Rhône et Loire. Une question restera cependant pendante, c'est celle de la propriété des sources captées pour l'alimentation de l'aqueduc du Gier, à la Valla, en rive droite de la rivière, en amont de Saint-Chamond. Doit-on considérer que la propriété de l'*aquae ductus* signifie obligatoirement propriété des fonds traversés ? (nous reviendrons plus loin sur ce problème). Au nord-est, le territoire colonial s'étendait jusqu'au-delà de Beaujeu⁵⁷⁴ et retrouvait la limite avec la cité romaine des Eduens entre Belleville et Mâcon (limite qui avait été celle séparant Ségusiaves et Eduens aux temps de l'Indépendance). Un sanctuaire à des divinités topiques, les *Matronae Romaniscae*, à Romanèche-Thorens⁵⁷⁵, en a peut-être matérialisé la frontière. La Saône, entre Mâcon et Lyon, a peut-être formé, au moins sur quelques

⁵⁷¹ Les limites territoriales de la colonie de Nyon se situent au nord-est sur la rivière Aubonne (frontalière avec *Lousonna-Vidy*), au sud sur le Rhône entre le Pas-de-l'Ecluse et le Léman (frontalière avec *Genava*), à l'est sur le Léman et à l'ouest aux cols du Jura (limitrophe avec la cité de *Vesontio*), soit, dans les limites actuelles, une partie du canton de Vaud et le Pays de Gex français. Cf. PELICHET, 1947 ; également VAN BERCHER, 1957.

⁵⁷² Nous avons traité " manuellement " une série de photographies aériennes verticales de l'IGN, notamment celles, accessibles aisément, du Pays-de-Gex actuel et de la bordure du Léman. Ces photographies aériennes, de plusieurs missions successives (Saint-Julien-en-Genevois/Seyssel, 1978 et Saint-Claude, 1980), nous avaient permis d'identifier des kardiens orientés à 43.5°Ouest : BUISSON, thèse dactylographiée, 1983, p. 81 et fig. 13.

⁵⁷³ BIBLIO SUR LE CADASTRE DE NYON PICHARD N., *JbSGU*, 50, ???

⁵⁷⁴ VEYNE, 1959 ; AUDIN, 1986, p. 262 ; BERARD, 1992, p. 9 et note 15. Même si le monument " des suovétauriles de Beaujeu " n'est pas de provenance locale, mais bien plutôt un achat effectué à la Renaissance en Italie (R. Turcan), le débat qu'il a occasionné, comme prétendu monument de frontière, n'a pas été vain.

⁵⁷⁵ ILTG 311 ; à moins qu'il n'ait été question que d'un sanctuaire aux divinités protectrices des voyageurs de cette *mansio*. Voir toutefois SCHEID, 1999, p. 413 « ... car toutes proviennent de zones frontières, ce qui rejoint d'ailleurs une particularité des *Matronae* ».

kilomètres, la limite orientale de la colonie ; mais à quelque distance en amont du confluent avec le Rhône, la rive gauche de la Saône était incluse dans ce territoire, avec notamment les terres de Trévoux, Neuville, Sathonay et Rillieux.

En rive gauche du Rhône amont, la région du Velin, comprenant notamment les communes actuelles de Genas, Décines et les balmes viennoises, était rattachée à la colonie de Lugdunum. En rive gauche du Rhône (aval de Lugdunum), la frontière entre les deux cités pourrait avoir été fixée à la rivière Ozon prolongée d'une limite terrestre moins assurée entre Heyrieux et Jons, face au confluent de la rivière Le Cottey avec le Rhône, comme à l'époque de l'Indépendance (*supra*)⁵⁷⁶ ; depuis cette période, l'Ozon a toujours délimité des provinces ou des régions différentes. Plus à l'est, le prolongement de cet axe fluvial en direction du haut-Rhône et de la confluence de l'Ain n'offre plus la « certitude » d'une limite naturelle et a poussé les spécialistes à s'interroger sur son appartenance à l'une ou l'autre des deux cités, comme l'indiquent Gérard Chouquer et François Favory : «ce territoire semble très débattu entre les deux colonies »⁵⁷⁷.

Au total, le territoire colonial s'étendait sur 25 km au sud de Lugdunum, 45 km environ au nord, une vingtaine à l'est et près d'une vingtaine à l'ouest, avec une forme proche de celle d'un rectangle.

B. Les cadastres de la colonie de Lugdunum

1. Orientation

Les chercheurs ont mis en évidence une série de trames chevauchantes, avec plusieurs réseaux dont un semble plus dense que tous les autres connus, avec une orientation à 28° Nord-est ; dans le Velin, un second est orienté à 23,30° (Velin A) et un troisième à 20° (Velin B)⁵⁷⁸.

2. Extension

Il est possible que, lors de la fondation, on ait procédé à des expropriations et des implantations coloniales imposées, comme pourraient le montrer les découvertes de Bron (ZAC du Fort), où trois fossés d'orientation identique et un radier de fondation datant du Haut-Empire ont été

⁵⁷⁶ CHARVET A., 1984, *Le pays du Velin, des origines à nos jours*, Neyron, AREM Communication, coll. Histoire de notre ville. Sur l'Ozon, se trouvait, durant le haut Moyen-Age, le *vicus Octavum*, entre Sérézin-du-Rhône et Saint-Symphorien-d'Ozon, un mille romain au sud de Solaize, ou était le septième mille.

⁵⁷⁷ CHOUQUER, FAVORY, 1979, p. 15 note 3.

⁵⁷⁸ CHOUQUER, in FAURE-BOUCHARLAT, 2001, p. 284.

découverts⁵⁷⁹.

Depuis quelques années, les fouilles conduites dans le 7^{ème} arrondissement de Lyon, rue Elie Rochette et rue Père Chevrier, le long du tracé du *compendium* de Vienne, soulignent la vocation funéraire du quartier. Celles de l'an 2000 ont, en plus, mis en évidence l'existence d'un réseau de fossés orientés à 26° est, le long desquels s'organisaient les enclos funéraires⁵⁸⁰.

C. La colonie de Vienne

Peut-être en 36 avant notre ère, Octave créa à Vienne une colonie de droit latin, ce qui permit aux riches familles d'accéder à la citoyenneté romaine par la gestion de charges politiques dans la colonie. Sous Caligula, la colonie reçut le titre de « colonie romaine honoraire » et, à la tête de la colonie, les *duumviri* succédèrent aux *quattuorviri*⁵⁸¹. Au plan territorial, nous pouvons suivre avec précision le tracé de ses limites grâce aux études de B. Rémy, une fois effectuées les rectifications proposées plus haut⁵⁸². C'est ainsi que tout le département de l'Isère, la plus grande partie des territoires des deux Savoies et des zones limitrophes (partie nord-est du département de l'Ardèche au nord du confluent du Doux et du Rhône, partie nord-ouest du département de la Drôme au nord du confluent de l'Isère et du Rhône) furent inclus dans le territoire de la nouvelle colonie, qui prit alors le nom de Viennoise. Elle garda ce nom, plus tard, lors des rectifications provoquées par les nouveaux découpages du Bas-Empire, avec la séparation notamment des territoires des nouvelles cités de *Gratianopolis* et de *Genava* (ci-dessous). Divisé en *pagi*, districts fiscaux, le territoire fut organisé autour d'un réseau important de *vici*.

Plusieurs notables viennois (décurions...) ont possédé des propriétés sur la rive droite du haut Rhône actuel (par exemple à Meximieux, l'épithaphe d'un *praefectus fabrum*⁵⁸³, à Saint-Vulbas, celle du décurion M. Aucilius Lucanus): il s'agit bien de possessions rurales, mais l'une d'entre elles est datée du 1^{er} siècle, alors que l'autre serait de la fin du second, voire du III^{ème} siècle. Celle de Meximieux correspond sans doute à la phase de première colonisation du territoire agricole lyonnais. Celle de Saint-Vulbas nous introduit vers d'autres remarques, fondées sur

⁵⁷⁹ SRA Bilan scientifique, 1999, p. 155.

⁵⁸⁰ SRA Bilan scientifique, 2000, p. 176-177.

⁵⁸¹ PELLETIER, 1982 ; REMY, FERBER, 1996, p. 56 ; REMY, 2002.

⁵⁸² TARPIN, 2002, p. 100 n'est pas aussi catégorique que B. Rémy sur la frontière du Rhône, puisqu'il remet le problème sur la table à propos du *pagus Viennet(onimagensis)* mentionné à Briord, et qui concerne, en rive droite du fleuve, la zone s'étendant de Briord à Vieu-en-Valromey, comme à l'époque précédente .

⁵⁸³ cf. SABLAYROLLES, 1984 ; PFLAUM, ????, p. 265-267.

l'évolution de la confluence de l'Ain et du Rhône. J.-P. Bravard⁵⁸⁴ a montré que la confluence de l'Ain et du Rhône suivait une dynamique qui la repousse vers l'ouest depuis l'Holocène.

D. Les cadastres de la colonie de Vienne

1. Orientation

R. Chevallier a été le premier à évoquer une approche de la cadastration de Vienne⁵⁸⁵, dont Adrien Bruhl avait indiqué que, probablement, son orientation devait être la même que celle de la voirie urbaine de Vienne⁵⁸⁶. On attribue à ce territoire colonial un parcellaire orienté à peu près nord-sud.

2. Extension

Par l'examen de photographies aériennes et des cartes topographiques concernant cette micro-région, Jacqueline Soyer a découvert des traces de centuriations dans la plaine de la Côte Saint-André⁵⁸⁷, région fortement enclavée par la présence de reliefs contraignants, orientés en chaînons parallèles est-ouest.

Les prospections effectuées préalablement à la mise en chantier de l'autoroute A432 entre Saint-Laurent-de-Mure et Villette d'Anthon ont permis de reconnaître une assez forte présence de structures fossoyées en liaison avec des habitats de la fin du 1^{er} siècle avant notre ère au début du 1^{er} siècle de notre ère, orientés eux-aussi à peu près nord-sud ⁵⁸⁸.

⁵⁸⁴ BRAVARD, 1995, La basse vallée de l'Ain, dynamique fluviale appliquée à l'écologie, ch. 2 du rapport ???? , p. (carte p. 20).

⁵⁸⁵ CHEVALLIER, 1960, p. 415-417. L'auteur a repéré la présence d'un carroyage orienté nord-sud dans plusieurs zones : autour de la vallée de la Varèze, autour de Saint-Rambert-d'Albon, et autour de Saint-Symphorien-d'Ozon, où l'un des *kardines* pourrait avoir été repris par la route de Feyzin à Vienne.

⁵⁸⁶ BRUHL A., art. *Vienna*, in *RE*, VIII A, col. 2119.

⁵⁸⁷ SOYER, 1977 ; *CAG* 38 , n°68.

⁵⁸⁸ SRA Bilan scientifique, 2000, p. 185-187

À Saint-Romain-de-Jalionas, au lieu-dit La Combe, des fossés linéaires orientés est-ouest ont été repérés⁵⁸⁹.

Les délimitations du haut-Empire

E. Des parcellaires d'époque romaine hors cadastres coloniaux ?

La fouille, récente, d'un véritable " réseau " de parcellaire fossoyé, à Saint-Sorlin-en-Valloire (Isère), met en lumière une réalité différente et, beaucoup plus complexe que celle que nous avons décrite ci-dessus. Évaluée par le fouilleur à une superficie beaucoup plus vaste que celle mise au jour (soit plusieurs hectares), cette découverte semble correspondre à un " cadastre romano-indigène ". Le mobilier découvert, qui scelle l'utilisation des fossés par leur comblement, date cette occupation du I^{er} siècle avant notre ère (comme celle qui a été mise en évidence, hors de notre région, à Genlis par G. Chouquer).

Les archéologues ont identifié certains fossés comme des parcellaires agricoles fossiles de la période immédiatement consécutive à la Guerre des Gaules, à Lagnieu.

Déjà, en 1983, G. Vicherd avait fait effectuer une prospection thermique aéroportée lors d'une fouille qu'il menait dans la plaine de l'Ain. Un parcellaire fossoyé avait alors été également identifié, mais à cette époque, les seules références des chercheurs étant celles de la cadastration romaine, c'est dans l'optique de mieux cerner l'extension de la colonie de Vienne que l'archéologue travaillait. Une fouille plus récente, menée dans le quartier des « Sétives », à Saint-Vulbas, a montré deux organisations successives des implantations humaines, sur un parcellaire nord-sud dans un premier temps, puis sur une orientation à 28°NE, orientation repérée ailleurs dans la zone située entre Loyettes et Ambronay.

À Hyères-sur-Amby, la fouille du site " Sur le moulin " a permis de mettre au jour deux groupes de fossés ainsi que quelques trous de poteaux (emplacements de maisons) et une petite nécropole à incinération (contenant des céramiques de La Tène III et des deux premiers siècles de notre ère). Le premier groupe de fossés est orienté entre 22 et 25°est, le second est formé de trois fossés divergents, plus modestes ; ces deux ensembles sont abandonnés lorsque la nécropole est installée. Ils seraient donc, comme les autres, liés à l'existence des fermes indigènes et auraient disparu en même temps qu'elles, pour faire place à d'autres parcellaires.

La difficulté survient donc lorsque l'on tente de mettre ces réseaux en relation avec les grands ensembles cadastrés liés à la politique romaine. Sur le territoire que nous avons choisi d'étudier, deux colonies romaines se partagent une partie du territoire rural et ont fait l'objet d'une grande attention.

Le poids des contraintes locales (pédologie, hydrographie) a généré dans plusieurs cas la mise en place de parcellaires locaux, adaptés à des

⁵⁸⁹ SRA Bilan scientifique, 1997, p.105.

structures d'habitat ou d'exploitation agricole. Les fouilles effectuées lors des décapages sur la liaison autoroutière A42/A43 à Chassieu ont permis de mettre au jour, au lieu-dit Le Trillet, un site rural très complexe⁵⁹⁰, avec des fossés de parcellaire dont l'extension a également été repérée sur la commune voisine de Meyzieu. Le creusement de ces fossés, dont le système de drainage était en rapport avec la topographie des pentes, a été effectué au I^{er} siècle de notre ère, en même temps qu'une première structure agricole, formée d'un simple empierrement et de calage de poteaux (un petit abri ?) était bâtie. Le comblement des structures est intervenu avant le V^{ème} siècle, date de construction d'un autre aménagement dont le mobilier date des V^{ème}-VII^{ème} siècles.

Une très curieuse coïncidence de limites parcellaires et la présence des toponymes « Grand Romanans » et « Petit Romanans » ont été découverts par Gérard Chouquer en Dombes sur la commune de Saint-Jean-de-Thurigneux⁵⁹¹. S'agit-il d'une relique d'un parcellaire d'époque romaine, masqué ailleurs par les aménagements médiévaux de la région ?

Positionnement des différents cadastres repérés dans la région

F. Questions en suspens

Nous butons sur ce que nous considérons comme une énigme : Strabon (*Géographie*, IV, 1,1) indique le rattachement de la cité des Helvètes à la Gaule Lyonnaise, puis son détachement de cette province au profit de la Belgique, peut-être sous Tibère (Pline l'Ancien, *HN*, IV, 31, 105-106) et enfin au profit de la Germanie Supérieure sous Domitien⁵⁹². Cette extension de la Lyonnaise à la zone helvète sous Auguste nous paraît impensable, car elle obligerait à envisager de repousser vers le nord la frontière entre Lyonnaise et Belgique jusqu'en Franche-Comté ; il ne pourrait être question que d'une enclave, à l'est du territoire des Séquanes (et donc de la Gaule Belgique) ou, tout bonnement, d'une erreur de Strabon !

⁵⁹⁰ SRA Bilan archéologique, 1992, p. 110.

⁵⁹¹ CHOUQUER, FAVORY, 1979, p. 53, figure 25.2, carte IGN 1/25000, Villefranche-sur-Saône 1-2.

⁵⁹² FREI-STOLBA, 1999, p. 72 et notes 223-225.

IV. La ferme indigène : un habitat de transition ?

Dans la région lyonnaise, on a longtemps ignoré la présence de ce type d'habitat " discret ", car formé de structures non-bâties, que l'on a tout d'abord identifié dans les grandes plaines de Picardie grâce à la prospection aérienne. La multiplication des fouilles, dans des conditions très précises, après décapage de surfaces très vastes (lors des prospections et fouilles préliminaires à l'aménagement du tracé des autoroutes ou de la ligne du Train à grande vitesse, par exemple), a montré que cette tradition d'habitat se rencontrait sur l'ensemble des Trois Gaules, voire en Narbonnaise. Il reste à appréhender la surface cultivée dépendante de chacun de ces établissements ; des essais menés dans le nord de la France, avec une évaluation des moyens en bétail, ont donné des aires de 60 hectares en moyenne pour une agriculture extensive avec rotation biennale, de 40 hectares pour une agriculture intensive.

Les fouilles menées à l'occasion des travaux de l'autoroute A42 Lyon-Genève ont permis le décapage de surfaces très vastes et la mise au jour, pour la première fois dans la région, de structures de fossés et de poteaux, dévoilant la forme d'une première " ferme gauloise ". La méthode du décapage extensif, provoquée par les conditions même de la fouille, a permis de prendre en compte pour la première fois une réalité déjà bien connue dans d'autres régions, comme la Picardie. Depuis 1984, avec la découverte de cette grande " ferme indigène " du Camp-de-Chânes (Béligneux, Ain), nous connaissons un peu mieux ce type d'habitat ou d'exploitation agricole, formé sur un ensemble d'enclos limités par des réseaux de fossés en V. À l'intérieur de cet ensemble (souvent désigné comme « réseau fossoyé » par les fouilleurs), plusieurs enclos semblent avoir eu des spécialisations différentes : habitat (présence de tuiles, empièvements de galets), élevage ou pacage des troupeaux (identifiable par un accès en chicane), plusieurs puits (comblés par du matériel d'abandon). L'abandon du site est intervenu vers le milieu du I^{er} siècle de notre ère et des incinérations ont été installées dans le comblement des fossés. On retrouve là le schéma classique de distribution de l'espace agricole en deux parties distinctes, mis en évidence en de très nombreuses régions. La séparation entre les différentes aires de travail ou de résidence s'effectuait par l'aménagement de ces nombreux fossés, sans doute complétés par des talus revégétalisés (composés avec la terre extraite des précédents) et sans aucun doute surmontés de palissades. Au Recourbe, à Château-Gaillard (Ain), une " ferme indigène " était distante d'une centaine de mètres d'une petite nécropole contemporaine.

Ce type de structures a été également été mis au jour à Chessy-les-Mines (Rhône), au lieu-dit Le Colombier. Les fossés ont été comblés par un abondant matériel d'époque augustéenne précoce. L'abandon s'est fait au profit d'une *villa* aux soubassements alignés sur le fossé.

On en a repéré également des traces, lors du décapage préalable à la construction de l'autoroute A42, à Leyment. La fouille, trop restreinte, du site de Combe Noire à Sermérieu, en bordure du marais de Sablonnières, a livré encore une fois une trace de ce type de structure fossoyée : à l'intérieur de l'enclos, un épandage de fragments de tuiles et trois fosses peuvent correspondre à la zone d'habitat à vocation agricole (meules, céramiques), alors que deux incinérations sont situées à l'extérieur. Le site agricole de Charbotelle, à Reventin-Vaugris, n'est connu que par une fosse, datée par le mobilier céramique de la période 30-10 av. J.-C./10 ap. J.-C., comblée par des tuiles, des éléments d'architecture de pierre, des céramiques, des galets de foyer rubéfiés et un fragment de meule.

CHAPITRE 2

L'ÉPOQUE JULIO-CLAUDIENNE ET LA RUPTURE ENTRE TRADITIONS INDIGÈNES ET GALLO-ROMAINES

La définition de l'habitat rural⁵⁹³ a longtemps reposé sur la simple séparation entre *villa* (et domaine aristocratique) et habitat paysan (fermes, *aedificia*). Il se trouve qu'aujourd'hui le dossier est beaucoup plus complexe, tant au plan de la chronologie qu'au plan de la typologie⁵⁹⁴. Dans la région de notre étude, le terme même de *villa* a été utilisé pour recouvrir une grande variété d'ensembles architecturaux, et des périodes très variées.

La transition entre “ ferme indigène ” et *villa* gallo-romaine semble s'être opérée principalement par superposition (peut-être par l'évolution culturelle des propriétaires du même site) ; c'est ce que montrent quelques uns des exemples découverts par R. Agache dans la Somme, comme notamment le site de l'Étoile⁵⁹⁵. Dans un certain nombre d'autres cas, la *villa* fut construite sur un emplacement voisin de celui occupé précédemment par la “ ferme indigène ”, comme à Port-le-Grand⁵⁹⁶.

Les fouilles menées préalablement aux travaux autoroutiers sur la haute vallée du Rhône en amont de Lyon, le long de la côtière, ont montré que, dans cette zone, les premiers grands domaines (de type *villa*) ont succédé chronologiquement et topographiquement aux dernières fermes indigènes. En témoignent les découvertes effectuées sur le tracé de l'autoroute A42 à La Boisse (*villa* des Vernes) et lors de la création d'une Zone d'aménagement concerté à Beynost⁵⁹⁷ (*villa* des Grandes Terres). Dans ces deux cas, les constructions ont été mises au jour sur des terrasses alluviales en bordure de zone humide ou de cours d'eau. Dans leur plan, elles présentaient une séparation en deux parties

⁵⁹³ HARMAND, 1961 ; 1970.

⁵⁹⁴ MAUSSION, GANDINI, 2003, p. 63 identifient trois catégories d'habitats ruraux : les « bâtiments ruraux » (constructions isolées dans la campagne, de plan simple), les fermes (« fermes de terre et bois et fermes façonnées ») et les *villae* (exploitations agricoles bien structurées, construites en dur, avec division *pars urbana/pars agraria*, et de longue durée d'existence, dont les auteurs ont déterminé quatre sous-types, en fonction de leur superficie (de 0,5 à 1 ha, de 1 à 2 ha, de 1 à 4,5 ha et de plus de 3 ha).

⁵⁹⁵ FERDIERE, 1988, t.I, p. 62.

⁵⁹⁶ FERDIERE, 1988, t.I, p. 65.

⁵⁹⁷ MOTTE et VICHERD, 2002.

fonctionnellement différentes (*pars rustica/pars urbana*). La proximité de ces sites avec des fermes indigènes abandonnées à la période de leur construction pose le problème de la succession des types d'habitat. Est-on, ici, en présence, d'un changement de modèle culturel, au profit des mêmes occupants ? On peut se poser la question, comme l'ont fait les chercheurs sur le territoire helvète⁵⁹⁸.

Est-il possible que des décalages chronologiques dans la romanisation entre la Narbonnaise et la Lyonnaise se soient fait sentir sur de faibles distances ? Comment expliquer autrement l'évolution toute particulière de la grande *villa* du Vernai, à Saint-Romain-de-Jalionas⁵⁹⁹, sur laquelle nous aurons à revenir régulièrement dans ce chapitre ? Les fouilleurs ont montré que l'occupation du lieu n'est pas précédée par une ferme indigène, que le site apparaît dès les années 40 avant notre ère avec une surface bâtie déjà supérieure à 15 000 m². Il s'agit alors d'une " ferme d'un modèle typiquement méditerranéen ", près du cours d'eau Le Girondan, que les occupants tentent, par des travaux d'endiguement, de stabiliser et d'éloigner de leur habitat. La première activité de la zone semble être liée à la métallurgie du fer le long de la rivière (forge ?), à l'écart de l'habitat principal.

I. L'époque julio-claudienne

A. La transition augusto-claudienne

Dans la majorité des cas recensés en Gaule, la transition entre les deux types d'habitats s'est effectuée entre l'époque d'Auguste-Claude pour les premiers et les Flaviens pour les derniers⁶⁰⁰. Ce fut une période de véritable conquête des milieux ruraux, soulignée par tous les archéologues, et difficilement expliquée (croissance démographique liée au retour de la paix, transfert vers le monde rural d'une population préalablement regroupée sur les *oppida*, meilleure gestion des terres agricoles par l'installation de réseaux centuriés et meilleure répartition des impôts fonciers liée à ces nouveaux cadastres...). Seules quelques zones semblent être restées à l'écart de cette reconquête rurale et, dans nos régions, en font partie la Dombes humide (pour autant que la recherche archéologique nous ait donné une vision exacte de cette zone) et les zones d'altitude (Jura méridional, plateau de Chambaran, notamment).

On est encore loin de pouvoir fournir une typologie précise de ces édifices et de leur évolution, mais on peut relever les faits suivants : il a

⁵⁹⁸ KAENEL, MARTIN-KILCHER, 2002, p. 160sq.

⁵⁹⁹ R. ROYET, in *SRA Bilan scientifique*, 1999 p. 117.

⁶⁰⁰ FERDIERE, 1988, t.I, p. 70.

existé, à partir de l'époque tibéro-claudienne, une profonde mutation des styles d'habitats, que nous avons rapidement décrit dans la première partie de cette synthèse. La fin de l'époque de La Tène et l'époque augustéenne ont vu s'étendre la tradition des " fermes indigènes ". Ces ensembles ont été très bien étudiés lors des travaux préliminaires à la construction des autoroutes A42 et A43, qui ont nécessité le décapage de vastes zones et, ainsi, la " découverte " de ces archives archéologiques discrètes ". Les fouilles ont montré, à Béligneux (Camp de Chânes), l'abandon de ce type d'habitat enclos de fossés et de talus, au profit de nouveaux types d'habitats de type " classique ", à La Boisse (Les Vernes) et à Beynost (Les Grandes Terres), reprenant les concepts des *villae* de l'Antiquité romaine : une séparation entre deux groupes de bâtiments, la *pars urbana* et la *pars rustica*, comme si la zone de la côtière rhodanienne à l'amont de *Lugdunum* avait fait l'objet d'une colonisation rurale par un nouveau type d'occupants (éventuels découpages des terres entre colons lyonnais ?), alors que les secteurs plus éloignés du centre urbain de la colonie restaient à l'écart de toute évolution.

Ces habitats ont une courte durée d'existence : la *pars urbana* de ces deux *villae* est abandonnée à l'époque flavienne, alors que l'utilisation de la *pars rustica* de la *villa* des Grandes Terres perdure jusqu'au Bas-Empire (la comparaison ne peut pas être faite avec la *villa* de La Boisse, la *pars rustica* étant restée en dehors de l'emprise des fouilles).

Les *villae* de Beynost et de La Boisse

La *villa* des Grandes Terres (Beynost) présente quelques aménagements remarquables : une séparation entre les deux *partes* par un mur d'enceinte ouvert par un corps d'entrée à double pavillon et donnant, dans la *pars rustica*, sur une vaste esplanade ouverte. La découverte de pots à boutures⁶⁰¹ évoque également la présence d'un jardin d'agrément. Dans la *pars rustica*, une houe, des fragments de meules, une herminette, de nombreux pesons de tisserands évoquent la fonction agricole de ces bâtiments⁶⁰².

De cette série de *villae* du début du premier siècle, relevons aussi l'exemple de celle de Passins (38). Elle a succédé à un habitat de La Tène, peut-être une ferme indigène et présente, à ce moment, un plan rectangulaire⁶⁰³, à façade en galerie à poteaux de bois sur stylobate. L'aménagement intérieur est formé de sols en terre battue, avec solins et foyers, et d'autres couverts d'un *opus sectile*, ou d'un *opus tessellatum* grossier. Son abandon est accompagné d'une réorientation du plan d'ensemble avec la reconstruction au siècle suivant. La décoration en *opus sectile* est peut-être un des éléments majeurs de cette première phase d'équipement de sol des habitats ruraux. Les constatations effectuées à Poliénas en 1872, pour la grande *villa* dégagée à cette date, ont abouti aux mêmes conclusions⁶⁰⁴.

Pour la *villa* du Vernai, la transition intervient vers la fin du règne d'Auguste ou le début de celui de Tibère, vers 15 ap. J.-C. ; cette *villa* est détruite et remplacée par un vaste ensemble complètement différent, avec une imposante aile thermale et, près d'une ancienne porte, un moulin hydraulique qui semble avoir fonctionné “ avec les eaux usagées provenant des thermes occidentaux ” et qui fournit la preuve d'une réorientation de la destination de la *villa* vers les activités agricoles et céréalières.

B. La *villa* claudienne : un modèle à plan carré ?

Le nombre de *villae* découvertes, soit par les fouilles soit par les prospections aériennes, est malheureusement trop réduit pour permettre d'en

⁶⁰¹ La présence de pots à boutures est connue dans la région par les découvertes de Lyon et de Vienne (DESBAT A., 1997, Pots horticoles antiques de Lyon et de Vienne, *RAE*, 48, p. 311-318). Les pots « à boutures » ont pu permettre tout à la fois le transport de plants depuis une origine lointaine, et la réalisation de boutures sur des plantes locales ; ce type de produit, l'équivalent de nos « pots de fleurs », est analysé par FERDIÈRE, 1998, p. 229.

⁶⁰² SRA Bilan scientifique, 1997, p. 33-36.

⁶⁰³ Infos archéo, *Gallia*, 1982, p. 400.

⁶⁰⁴ JOSPIN, 1997 ; Id., 2002, p. 140-141.

effectuer une typologie, comme cela a été fait pour d'autres régions de la province, voire de l'empire⁶⁰⁵. Il semble pourtant bien que le premier « plan-type » adopté par les nouveaux bâtisseurs ait été celui de *villae* à cour centrale carrée. Celle de Chessy-les-Mines (Le Colombier) est construite dans l'empreinte des fossés de la ferme indigène de l'époque précédente. Elle fut abandonnée à la fin du II^{ème} siècle.

G. Vicherd avait évoqué, pour la *villa* des Vernes, à La Boisse, un plan à cour centrale avec piliers de bois, à la manière des fermes bressanes et dombistes de notre époque.

Pour autant, toutes les *villae* ne sont pas construites suivant les mêmes plans : la *villa* de Communay (La Troupillière)⁶⁰⁶ succède à une implantation augustéenne connue par quelques murs de pierres sèches et des fosses. Au cours de la première moitié du premier siècle, un nouveau bâtiment est construit et prend la forme d'une " *villa* à bâtiments non jointifs ", dont la *pars urbana* est décorée de sols à mosaïques et de placages de marbre.

À titre de comparaison, dans la basse vallée de l'Isère, la *villa* de Saint-Paul-les-Romans, est construite dans la 2^{ème} moitié du I^{er} s.

Villa des Buisnières à Panossas, du 1^{er} a la fin de l'empire *Bilan scientifique SRA* 2000, p. 113

Pour les ensembles agricoles, dont les critères de décoration sont moins évidents, nous remarquons que leur densité dans certaines zones incite à évaluer les paysages agraires de la région lyonnaise et viennoise comme des espaces ouverts (plaine et plateaux du Velin, est lyonnais...). L'occupation agricole y est dense dès la fondation coloniale de *Lugdunum*, principalement sous la forme de fermes. L'architecture de ce type d'édifice est variée, avec en général plusieurs bâtiments en terre ou colombages bâtis sur solins, des foyers en cuvette et plusieurs drains, dont certains forment clôture (bordés de palissades). Cette évidence archéologique a été identifiée à Saint-Priest (ZAC des Feuillys)⁶⁰⁷, sur la même commune, au lieu-dit Champ-Dollin⁶⁰⁸, à Chassieu (L'Epine)⁶⁰⁹, à Courtenay⁶¹⁰...

⁶⁰⁵ GORGES J.-G., 1979 ; voir cependant l'étude de DAVID et GOGUEY, 1982 qui concerne la Bourgogne.

⁶⁰⁶ SRA Bilan scientifique, 1993, p. 135.

⁶⁰⁷ SRA Bilan archéologique 2000, p. 190.

⁶⁰⁸ SRA Bilan scientifique, 1995, p. 169.

⁶⁰⁹ SRA Bilan archéologique 1992, p. ???; cité dans *Id.*, 2000, p. 185.

L'environnement des exploitations agricoles a très rarement été mis en évidence, comme à la *villa* du Vernai, à Saint-Romain-de-Jalionas, ou à Saint-Priest (Parc technologique de la Porte des Alpes). Dans ce dernier cas, le décapage d'un vaste espace a permis de mettre en évidence une zone de fossés et de nombreux trous de piquets " évoquant l'existence d'une palissade. Elle suggère une répartition fonctionnelle de l'espace (...) liés à une mise en culture ou à un parcage animalier "611. À L'Eperon (Salles-Arbuissonas), 90 trous de poteaux doivent représenter les derniers restes de palissades d'un ensemble d'enclos (?)612.

À ces ensembles sont en général associées des zones funéraires, où l'incinération, sans être exclusive, domine sur l'inhumation.

La période située entre le temps de la Conquête césarienne et le règne de Claude a donc vu se mettre en place les cadres de la romanisation. On assiste, dans la périphérie613 de la ville de *Lugdunum* et suivant les axes formés par les vallées fluviales, à l'abandon progressif des traditions indigènes au profit de nouveaux modèles.

Dès la seconde moitié du premier siècle, domaine et sépulture privilégiée sont liés, avec une vocation ostentatoire, comme le montre le cas de la Sarrazinière d'Andance (Ardèche)614.

C. Le rôle des axes routiers et fluviaux

La création de la voie romaine longeant le Rhône en rive droite, le long de la côtière615 (voie du Rhin, matérialisée par la borne miliaire de

610 SRA Bilan scientifique, 1999 p. 102.

611 SRA Bilan scientifique, 2000, p. 193-194.

612 SRA Bilan scientifique, 2000, p. 196.

613 Il se peut que notre information soit faussée par la documentation : il est bien connu qu'en matière de carte archéologique, il n'est proposé qu'une carte des archéologues ou des prospections archéologiques, qui, loin d'être encore systématiques, sont tributaires des orientations données par les grands travaux d'urbanisme ou de voirie (autoroutes, TGV, contournements des villes...

614 CAG 07, n°009.

615 Voir, ci-dessus, le chapitre sur les voies de communications.

Claude à Béligneux) a certainement joué un rôle dans l'extension du territoire de la colonie vers l'est, et nous en voyons une confirmation avec la profonde mutation de l'habitat rural de cette région (*villae* des Vernes, à Beynost et de La Boisse, en remplacement des fermes indigènes préexistantes). L'inscription funéraire du *praefectus fabrum* Ti. Claudius Coinnacus Agrippianus de Meximieux⁶¹⁶, d'époque claudienne, est également le signe de l'intérêt d'une élite urbaine pour le secteur.

La basse vallée du Formans et ses affluents a fait l'objet d'une occupation agricole assez dense dès le début de notre ère. Les archéologues ont mis au jour des constructions " modestes " à fondations de galets, à Toussieux⁶¹⁷, près de l'endroit où, au XIX^{ème} siècle, aux Égaz, une *villa* précoce, richement décorée, dont les habitants avaient utilisé des céramiques arrétines avait été découverte – peut-être a-t-on trouvé la *pars rustica* de cette dernière ? Près de là, en 1993, aux Grandes Terres, un autre riche établissement rural a été découvert⁶¹⁸. Tout près de là, sur la commune de Saint-Didier-de-Formans, la grande *villa* de La Paillassière⁶¹⁹ a, elle aussi, livré des matériels précoces. On remarque ainsi que la basse vallée de la Saône a servi d'axe de pénétration de la romanité vers le nord et le nord-est du territoire colonial de Lugdunum. La mise en place du réseau routier augustéen semble ainsi avoir joué un rôle effectif dans la transmission des nouveaux modèles culturels.

Le développement des axes de communications transversales a favorisé le même type de mutation, dans la vallée du Gier sur le site de Combeplaine (Rive-de-Gier) ; à Saint-Joseph, deux *villae* sur le même emplacement, se succédant avec deux orientations différentes (NNO/SSE puis NS) dès le 1^{er} s. de notre ère/ mobilier de faciès allobroge. Le long de la voie romaine de Lyon à Feurs, à Affoux, le site du Mandéron a livré des matériels précoces (augustéens), celui du Miolan (*villa* précoce ou relais routier ?), à Pontcharra-sur-Turdine, des sigillées italiques et lyonnaises.

À Sainte-Foy-les-Lyon, chemin des Fontanières, un bâtiment d'habitation rectangulaire, composé d'une seule pièce, de 15 m² environ, était installé sur un ensemble de terrasses artificielles durant la première moitié du 1^{er} siècle⁶²⁰.

⁶¹⁶ CIL XIII, ???

⁶¹⁷ SRA Bilan scientifique, 1995, p. 40-41 ;

⁶¹⁸ SRA Bilan scientifique, 1993, p. 38.

⁶¹⁹ CAG 01, n° ???

⁶²⁰ SRA Bilan scientifique, 1999, p. 177.

D. Les terroirs suburbains

Entre les deux sites de Lyon et de Vienne, des divergences s'observent quant à l'occupation urbaine des faubourgs. Dans ces deux cas, liés aux agglomérations qui devinrent des fondations coloniales, on peut s'interroger sur les acteurs de l'implantation humaine : l'historiographie, fondée sur la tradition littéraire liée aux circonstances des fondations, évoque les citoyens romains chassés de Vienne ; on peut rajouter à leur groupe des commerçants, hommes d'affaires et toute une population installée dans leur mouvance, ce qui expliquerait la présence des modes de constructions « italiens » de leurs habitats lyonnais ; mais il peut s'agir aussi de la volonté de certains groupes de la population indigène de se démarquer des traditions locales au profit de celles de leurs conquérants : peut-on, alors, sans pouvoir les désigner nommément – car les sources font défaut -, identifier « représentants de l'aristocratie indigène romanisée »⁶²¹ ?

On note ainsi une romanisation très précoce des faubourgs viennois, dont les deux sites de rive droite du Rhône (Saint-Romain et Sainte-Colombe) sont occupés, dès la fin du I^{er} siècle avant notre ère, par des habitats de type urbain ou suburbain : à Saint-Romain-en-Gal, les archéologues ont mis au jour, sous la maison des dieux Océans, une « villa suburbaine » de 1 338 m², dont l'état le plus ancien est daté des années 30-20 avant notre ère. La construction de cet habitat évoque « une très forte influence méditerranéenne, pour ne pas dire la présence d'une main-d'œuvre maîtrisant les techniques romaines »⁶²².

À Lyon, le site de Vaise semble avoir été occupé dès le II^{ème} siècle avant notre ère, rue du Souvenir et rue Marietton (dès le début du 1^{er} siècle avant notre ère, la présence d'habitats est attestée à Lyon sur la colline de Fourvière). Aucun plan d'ensemble de ces découvertes n'a pu être dressé, mais les techniques utilisées sont, elles aussi, d'origine méditerranéenne. Pourtant, la plaine vaiseoise conserve encore, durant le premier siècle de notre ère, un fort caractère « rural », comme le montrent les découvertes de la rue Docteur Horand, où une villa avec moulin hydraulique⁶²³ a été découverte ; ce site fut été abandonné à la fin du 1^{er} siècle de notre ère. Cet abandon fournit-il la preuve de l'extension de l'urbanisme lyonnais sous les Flaviens au détriment de la campagne environnante ?

⁶²¹ *Id.*, p. 284.

⁶²² PAUNIER, DESBAT, MEYLAN, 2002, p. 275-276 ; l'habitat, bâti avec cloisons à sablières haute et basse, était couvert de tuiles en céramique (*tegulae, imbrices*, tuiles faîtières) et décoré d'enduits peints évoquant le premier style pompéien.

⁶²³ Sur la typologie et le fonctionnement de ce type d'installations, MORITZ, 1958, p. 130 s.

CHAPITRE 3 : LES FLAVIENS ET L'APOGÉE DU II^{ÈME} SIÈCLE

I. La crise de 68-69 ap. J.-C.

La révolte du gouverneur de la province de Gaule Lyonnaise Julius Vindex eut pour conséquence d'attiser le mécontentement contre le régime de Néron. Ses premiers partisans furent recrutés parmi les Éduens, les Séquanes et les Arvernes, ainsi qu'à Vienne. Les habitants de Lyon semblent être restés à l'écart de ce mouvement. Le désastre subi par son armée de Gaulois face à l'armée du légat de Germanie Supérieure devant Besançon assiégée le conduisit au suicide, mais son favori dans la course à l'Empire, Galba, une fois arrivé au trône, ne fit qu'accroître la rupture entre les anciens partisans et opposants à Vindex⁶²⁴. Durant l'hiver 68-69, le soulèvement des cités des Trévires et des Lingons gagna les légions de Germanie que Vitellius voulut diriger sur Rome à travers la Gaule. Après le pillage de Metz, alors qu'elles arrivaient dans la région lyonnaise, les Lyonnais voulurent profiter de leur passage pour faire détruire Vienne, que le légat Valens ne fit que désarmer et “ rançonner ” (Camille Jullian évaluait le montant de la rançon à une somme minimum de 12 millions de sesterces)⁶²⁵. A la même époque, l'autre légat de Vitellius ravageait avec son armée le territoire helvète dont la capitale, *Aventicum*, échappa de peu au pillage. Vitellius, empereur en avril 69, séjourna à Lyon quelque temps. Une fois en Italie, il dut renvoyer sa XIV^{ème} légion en Bretagne mais, à la sortie des Alpes, il leur fit éviter Vienne, où il pensait trouver une forte opposition provenant de l'alliance des Viennois avec les troupes d'Othon. La XIV^{ème} légion faillit d'ailleurs marcher sur Vienne pour la détruire. Les troubles engendrés par les mouvements de troupes et les attitudes divergentes face au pouvoir impérial occasionnèrent certainement des dévastations dans les campagnes environnantes : Claude Lemaître a cru pouvoir mettre les couches d'incendie du I^{er} siècle relevées à Izernore⁶²⁶ en relation avec les événements intervenus aux confins de la Belgique et de la Germanie supérieure. Plus près de *Lugdunum*, les trésors monétaires de Murs-et-Gélignieux⁶²⁷ (Ain) et de Lentilly⁶²⁸ (Rhône), de même que les

⁶²⁴ HATT, 1959, p. 141-147 ; PELLETIER, 1982, p. 97-99. Les revenus de la ville de Lyon furent confisqués, Séquanes et Lingons furent privés d'une partie de leurs territoires, alors que les anciens partisans recevaient de nombreux avantages.

⁶²⁵ PELLETIER, 1982, p. 99 ; JULLIAN, 1913, p. 172, n.5.

⁶²⁶ LEMAITRE, 1971.

⁶²⁷ TAF V (Ain), n°29 : 26 monnaies (25 deniers et 1 *aureus*, le dernier datable de 68).

⁶²⁸ TAF V (Rhône), n°7 : environ 200 *aurei* d'époque julio-claudienne.

monnaies d'or isolées trouvées à Bourg-en-Bresse⁶²⁹ et Péronnas⁶³⁰ (Ain) sont datables de cet épisode-là, sans plus de précisions sur les circonstances de leur enfouissement.

II. Les découpages administratifs sous les Flaviens

Doté du Droit Latin sous Claude, du Droit Romain en 79, le territoire des Séquanes (cité de Besançon)⁶³¹ fut détaché de la province de Belgique au profit de la Germanie supérieure lors de la fondation de cette province sous Domitien.

III. Le second siècle de notre ère

Commencé sous les Flaviens, le second siècle s'achève par des événements politiques de portée internationale, qui ont eu lieu localement, ce n'est pas vers 200 que ce siècle se termine, mais plus tardivement, vers la fin de l'époque sévérienne. En effet, la bataille de Lyon en 197 n'a pas eu, comme nous le verrons, de répercussions très graves ni définitives en milieu rural.

A. La grande diversité des habitats ruraux

Comme nous l'avons déjà entrevu, le monde rural s'est progressivement organisé autour de plusieurs types de structures différentes.

I : les villae

Nous remarquons deux types d'évolution pour les habitats de ce groupe. L'histoire de chacune des *villae* est liée à un contexte local précis et différent des autres.

Les *villae* du II^{ème} et de la première moitié du III^{ème} siècle de notre ère forment des ensembles complexes, bien souvent constitués à partir de la réorganisation globale du parti architectural des *villae* de l'époque précédente, soit sur cour centrale, soit sur un plan à galerie de façade. Mais il y a des cas de construction *ex nihilo*, ce qui nous oblige à penser à une véritable floraison de ce type d'exploitation agricole.

À Passins, le plan choisi est à cour centrale ; l'habitat est équipé d'un système d'adduction d'eau avec quelquefois un aqueduc (à Passins, la

⁶²⁹ TAF V (Ain), n°3 et 4.

⁶³⁰ TAF V (Ain), n°11.

⁶³¹ RAEPSAET-CHARLIER, 1999, p. 289 et suivantes.

distribution d'eau s'effectuait dans la *villa* par un système de tuyaux de bois). À Saint-Romain-de-Jalionas, la *villa* du Vernai fait l'objet de transformations au début du II^{ème} siècle : thermes et moulin furent détruits et une partie du bâti est réaménagée et durera jusqu'aux IV^{ème} et V^{ème} siècles ; la piscine, construite au cours du 1^{er} siècle, est remplacée par un portique à la fin du II^{ème} ou au début du III^{ème} siècle. Dans la basse vallée de l'Isère, la *villa* de Saint-Paul-les-Romans⁶³² est, au cours du II^{ème} siècle, composée d'un bâtiment organisé autour d'une cour à portique, avec un bassin long de 22 m ; d'une surface de 20 x 100 m, plusieurs pièces sont décorées de mosaïques (mosaïque des travaux d'Hercule, dernier quart du II^{ème} siècle ; mosaïque d'Orphée), une aile thermale, l'aile nord semble avoir été l'aile noble, étage avec escalier de bois ? *pars rustica...* :

La grande *villa* de La Grange-du-Bief, à Anse (Rhône) fait partie de la série des palais ruraux du second siècle, très peu représentée dans la région d'après l'état actuel de nos connaissances,. L'extension des superficies bâties⁶³³, supérieure à dix hectares, réparties sur trois terrasses alluviales, a aussi fait penser à une agglomération secondaire. Pourtant la qualité des restes mis au jour et la continuité des structures prouvent qu'on est bien en présence d'une *villa* de type “ à galerie de façade ”, semblable à celle de Nennig (Allemagne, vallée de la Moselle), celles de Mérande (Savoie)⁶³⁴, d'Arbin ou de Thonon (Haute-Savoie)⁶³⁵. La mosaïque la plus ancienne – dont la frise est décorée de proues de navire⁶³⁶ – pourrait dater de 100-150 après J.-C. et rappeler l'attachement du propriétaire à ses fonctions d'armateur. La position de la *villa*, sur la côtière à l'abri des inondations de l'Azergues, dominant la plaine de la Saône, pouvait fournir à ses occupants une vue admirable sur le lieu d'exercice de ses activités⁶³⁷.

⁶³² JOSPIN J.-P., la *villa* de Saint-Paul-les-Romans, in JOSPIN J.-P. (dir.), 2002, *Les Allobroges, Gaulois et Romains du Rhône aux Alpes*, catalogue de l'exposition, Grenoble, p. 136-137. La chronologie d'occupation de la villa s'étend de la 2^{ème} moitié du I^{er} s. jusqu'au cours du III^{ème} s.

⁶³³ Gallia informations, 1982, p. 411. La découverte de deux voies perpendiculaires, sur la seconde terrasse, pose le problème de la circulation interne dans les grands volumes de ce palais.

⁶³⁴ CAG 73, n° ???

⁶³⁵ CAG 74, n° ???

⁶³⁶ Allusion aux activités professionnelles du propriétaire ? Sur cette hypothèse, voir encore les reconstitutions proposées par H. Lavagne et le dessinateur P. Poulain (in LAVAGNE , 2003, cat. n°38-39).

⁶³⁷ On pourrait comparer cette implantation avec celle, probable, du naute du Rhône M. Rufius Catullus, sur la terrasse alluviale de Géligneux, ou celle du propriétaire de la villa d'Andance. Il reste à localiser le tombeau de cette famille, pour avoir réuni l'ensemble complet de la documentation sur un des grands entrepreneurs lyonnais.

On assiste également à une phase de grandes constructions. En moyenne vallée du Rhône, le constat est riche : c'est vers le milieu du II^{ème} siècle que fut construite la *villa* de Brèze à Limony (Ardèche), dont l'occupation, avec ses transformations successives, s'étendit ensuite jusqu'au début du V^{ème} siècle. La belle *villa* romaine de Clonas sur Varèze⁶³⁸, installée sur la rive gauche du Rhône, à 10 km sud de Vienne, sous le bourg actuel, connue par le pavement de mosaïque de la pièce principale de 9.50 x 7.10 m, date du dernier quart II^{ème} -début III^{ème} s. Face à Vienne, sur le contrefort du Pilat, la *villa* de La Petite Gorge à Chavanay (42), date, elle aussi, des II^{ème}-III^{ème} siècles⁶³⁹, dallages, thermes...

On a pu constater la même tendance plus au nord, sur le plateau lyonnais, avec la construction des grandes *villae* de Saint-Genis-les-Ollières, de Chaponost-le-Vieux, de Sainte-Consorte ou de Bully⁶⁴⁰. Proche de la grande *villa* d'Anse, un autre établissement luxueux a été bâti durant le second siècle à Ambérieux-d'Azergues.

À titre de comparaison, dans la basse vallée de l'Isère, la *villa* de Saint-Paul-les-Romans, est formée d'un bâtiment organisé autour d'une cour à portique, avec un bassin long de 22 m ; surface 20 x 100 m, plusieurs pièces décorées de mosaïques, une aile thermale, l'aile nord semble avoir été l'aile noble, étage avec escalier de bois ? *pars rustica*... chronologie de la 2^{ème} moitié du I^{er} s. jusqu'au cours du III^{ème} : sa mosaïque des travaux d'Hercule a été datée du dernier quart du II^{ème} siècle⁶⁴¹. Un peu plus au sud, la *villa* ou palais rural du « Palais », à Chateauneuf-du-Rhône⁶⁴², est une création de la fin du 1^{er} ou du début du II^{ème} s, avec des agrandissements au III^{ème} s.

La constante dans les habitats de cette époque est la grande richesse de la décoration : marbres (sans doute placages de plinthes, de sols, de parties thermales), mosaïques (la plupart du temps détruites lors des fouilles anciennes ou déjà abimées par la végétation), statues quelquefois,

⁶³⁸ LE BOT-HELLY, La mosaïque de Clonas sur Varèze, in J.-P. JOSPIN (dir.), 2002, *Les Allobroges, Gaulois et Romains du Rhône aux Alpes*, catalogue de l'exposition, Grenoble, p. 138-139 ; *SRA Bilan scientifique* 1999 p. 101.

⁶³⁹ Bilan scientifique SRA 2000, p. 124.

⁶⁴⁰ Bilan scientifique SRA 2000, p. 154.

⁶⁴¹ JOSPIN J.-P. 2002,, la *villa* de Saint-Paul-les-Romans, in JOSPIN J.-P. (dir.), *Les Allobroges, Gaulois et Romains du Rhône aux Alpes*, catalogue de l'exposition, Grenoble, p. 136-137.

⁶⁴² *Bilan SRA* 2000 p. 73 (plan) (pièces à exèdre, comparables à celles de Séviac...).

peintures murales... Une autre de ces constantes est l'existence de bâtiments de bains, que nous avons malheureusement des difficultés à situer par rapport au reste de l'ensemble construit

2. *Les domaines ruraux*

a. La gestion des domaines

Au second et au troisième siècle, elle était, dans un certain nombre de cas, confiée à des régisseurs, *actores* ou *villici*. L'inscription funéraire trouvée à Ameyzieu⁶⁴³ mentionne Valentinus, *actor fundi ammatiaci*. Outre le rapport étroit entre le nom du domaine exploité et le lieu de la découverte, qui indique le puissant ancrage de la présence romaine dans la région⁶⁴⁴, l'inscription nous fournit une preuve supplémentaire d'une exploitation rurale des domaines en faire-valoir direct⁶⁴⁵, comme celle de Talissieu mentionnant un Talussius Apricus, ou celle de Reventin mentionnant Repentinus.

décurions :

Dans le cas des décurions lyonnais, on remarque une très nette préférence pour la résidence urbaine⁶⁴⁶, sauf *CIL XII 2375*, dont le monument funéraire a été trouvé à La Balme (38) et date du I^{er} -II^{ème} s. Le cas est très différent pour ceux de Vienne, dont on remarque la dispersion des épitaphes dans le monde rural, signalant leur attachement à des domaines agricoles : Seyssel (74), Notre-Dame des Milières (74), Saint-Nazaire-en-Royans (26), Saint-Sigismond (73), Passy (74), Fontaines (38), Saint-Bonnet-de-Chavagne (38), Frétérive (73) ou Saint-Vulbas (01). Au tout début de l'Empire déjà, le chevalier L. Iulius Fronto « qui fut à deux reprises *quattuorvir* de Vienne, avait probablement choisi de vivre sur ses domaines d'Aoste lorsque les obligations de sa carrière ne le retenaient pas à Vienne ou au service du Prince »⁶⁴⁷. Quelques cas représentent la tendance inverse, celle d'une existence urbaine : Lyon (69), Nyon (Suisse), Genève (Suisse), Vienne (38), Estrablin (38) ou

⁶⁴³ *CIL XIII 2533*.

⁶⁴⁴ LEBEAU, 1955, p. 58-62. Voir pourtant FERDIERE, 1998, p. 227-228, et BURNAND, Le problème des faux anthroponymes.... ?????

⁶⁴⁵ FERDIERE, 1988, p. 106 : Id., p. 195, §87.

⁶⁴⁶ Liste des *honorati* lyonnais dans BERARD, 1999.

⁶⁴⁷ REMY et JOSPIN, 1998, p. 80.

Grenoble (38).

Tableau30. Les *triumviri locorum publicorum persecutorum*, d'après Béal, Carrara, 1997

Lieu de découverte	N° d'inventaire
Tain l'Hermitage	<i>CIL</i> XII 1783
Vienne	<i>CIL</i> XII 1869-1870
Vienne	<i>CIL</i> XII 1897
Grenoble	<i>CIL</i> XII 2249
Fontaine	<i>CIL</i> XII 2337
Passy	<i>CIL</i> XII 2350
Genève	<i>CIL</i> XII 2606-2607
Genève	<i>CIL</i> XII 2608
Genève	<i>CIL</i> XII 2618
Seyssel	ILGN 348
Mauves	AE 1961 160
Andance-Saint-Désirat	<i>CIL</i> XII 5860
Optevoz ⁶⁴⁸	<i>ZPE</i> 119, 1997, p. 213-216

Tableau31. Inscriptions mentionnant des quattuorviri (d'après Dondin-Payre, 1999)

Rive-de-Gier	<i>CIL</i> XIII 1624 (plaque de bronze)	Ségusiave ? Viennois ?
--------------	---	------------------------

Tableau32. Les *sévirs* lyonnais

Références	Lieu de découverte
	Lyon

⁶⁴⁸ BEAL, CARRARA, 1997.

	Vieu-en-Valromey ?
	Nîmes
	Saint-Benoît
	Mâcon
	Vienne
	Solothurn
	Pouzzoles

Les fonctions gérées par ces magistrats ne sont pas clairement définies (Rémy, 1995, p. 19 : ILHte Savoie), cependant l'emplacement des découvertes d'inscriptions les concernant ont été trouvées aux limites du territoire de la cité de Vienne.

Carte de situation découvertes d'inscriptions mentionnant des *triumviri locorum publicorum persequendorum* (d'après Béal-Carrara, 1997, p. 216)

b. Les superficies des domaines

Les superficies des domaines agricoles liés aux *villae* ont donné lieu à de nombreuses évaluations : à partir des recensements du début du XX^{ème} siècle, Albert Grenier avait proposé d'affecter une moyenne de 200 à 300 hectares à chaque *villa* de la campagne gauloise⁶⁴⁹, alors que Camille Jullian les évaluait à 1 000 voire 2 000 hectares⁶⁵⁰. Pour C. Jullian, p. 147, la surface du domaine d'un décurion était estimée à 1050 arpents, soit 250 hectares, pouvant faire vivre une trentaine de familles et on en trouvait au moins une centaine dans chaque cité de la Gaule. Le *Code Théodosien* (XII, 1, 33), stipulait⁶⁵¹ que le domaine d'un décurion était composé de 25 arpents (loi de 342).

À Voiron, une *villa* jouxtant le domaine de la Brunerie⁶⁵² est attestée avec un parcellaire propre qui s'étend sur une centaine d'hectares. Des

⁶⁴⁹ GRENIER, 1934, p. ?????

⁶⁵⁰ JULLIAN, 1926, p. ???

⁶⁵¹ JULLIAN, 1926, p. 147 n.3.

⁶⁵² SRA Bilan scientifique, 1997, p. 118-119.

incinérations (3) lui sont liées.

3. Exploitation agricole et exploitation des campagnes

Certaines *villae* font l'objet d'équipements nouveaux, sans doute liés à l'évolution de la gestion des domaines ou de l'adaptation aux contraintes régionales. Au cours du II^{ème} siècle (?)⁶⁵³, la *villa* des Sarrazinières de Champagne (Ardèche) fut équipée d'un ensemble de fosses maçonnées destinées à la décantation. Les auteurs de la notice (CAG 07) attribuent ces fosses de dimensions identiques (1,52 x 1,55 m, prof. 1,40 m) à la fabrication de céramiques (tuiles...) mais la forme des fosses maçonnées ressemble plus à des activités de tannerie de peaux⁶⁵⁴, éventuellement de teinture de ces dernières, en limite d'une zone d'élevage ovin. Les mêmes équipements ont été découverts sur le site de la *villa* de Talencieux⁶⁵⁵. Sans doute doit-on y voir un rapport avec le changement du mode d'exploitation des campagnes environnantes, et le développement de l'élevage ovin dans le courant du second siècle de notre ère.

a. D'autres types d'exploitations agricoles ?

Entre ces deux types d'habitats, s'échelonnent toute une série de sites mis au jour, dont la plupart n'ont été révélés que par l'identification d'une très forte densité de tuiles dans les prospections sur sols nus. Nous devons compléter cette description du catalogue des habitats ruraux par le tableau des agglomérations secondaires, dont un certain nombre, bien caractérisé par la découverte d'inscriptions, portaient le titre de *vicus*. D'autres, seulement repérées jusqu'ici, sont identifiées comme des agglomérations secondaires par l'importance prise dans les prospections de la surface sur laquelle des concentrations de tuiles et de restes de constructions ont été relevés (c'est le cas, dans l'Isère, d'Optevoz, et dans l'Ain, de Saint-Vulbas, principalement).

b. Fermes et bâtiments agricoles

Des exploitations polyvalentes

⁶⁵³ CAG 07, n°051. La datation du second siècle est très hypothétique : elle repose sur la présence de briques estampillées au nom de Clarianus, réputé dater des Antonins et de céramiques allobroges (un fond estampillé MARCVS).

⁶⁵⁴ A comparer avec les installations découvertes à Saint-Romain-en-Gal, de dimensions identiques.

⁶⁵⁵ CAG 07, n°317.

Aux II^{ème} et III^{ème} siècles, l'établissement de Pont d'Ain, lieu-dit Les Combes : le site est enclos d'un muret percé d'une porte ; trois bâtiments , dont un comporte une cour centrale, vocation agricole, mais aussi cinq foyers de bas-fourneaux pour la réduction du minerai de fer. (abandonné à la fin du III^{ème} siècle) REF

Creys-Mépieu

J.-P. JOSPIN et G. POUPON, Un habitat fermier à Creys-Mépieu, in J.-P. JOSPIN (dir.), 2002, Les Allobroges, Gaulois et Romains du Rhône aux Alpes, catalogue de l'exposition, Grenoble, p. 142-143

Actes colloque AGER 1993 –1996, RarchPicardie, suppl. 11, De la ferme indigène à la villa romaine...

La cabane du Cartelet (à Béligneux, Ain), avec petit trésor et série d'objets de bronze

c. L'habitat groupé

La carte de répartition des agglomérations secondaires attestées par l'épigraphie ou la cartographie archéologique nous a montré l'existence d'un réseau de sites organisé autour des axes routiers et fluviaux. Les découvertes archéologiques récentes ont contribué à faire évoluer notre conception de la répartition de ces habitats, à travers notamment une véritable irrégularité dans cette répartition : de vastes zones semblent avoir été exploitées par un réseau de grands domaines, alors que d'autres semblent avoir été livrées à l'exploitation d'un autre type d'habitat, groupé celui-ci autour de petites communautés villageoises. On l'a ainsi noté sur le pourtour et dans l'intérieur même du plateau de l'Île Crémieu, où les trois agglomérations et groupements d'habitats de Saint-Vulbas/Travers, de Briord/Montalieu et d'Optevoz ont peut-être été les lieux d'installation de communautés paysannes libres. Quelle a donc été la cause de ce type de création ? Nous opterions pour une hypothèse tournée vers la sélection de régions moins riches, et donc moins dignes d'intérêt pour les grands propriétaires, qui s'en libéraient en les confiant pour l'exploitation à ces petites communautés. On peut leur adjoindre l'habitat groupé de Saint-Alban " En Détala ", où un petit village d'au moins six maisons modestes (construites en matériaux de construction locaux, pierres, bois, terre, et où une seule maison est construite avec mortier), a été bâti de part et d'autre d'une voie empierrée et bordée de fossés, fut occupé du I^{er} au III^{ème} siècle,. On y a remarqué une importante activité céréalière, avec de nombreux fragments de meules. Peut-on attribuer cette occupation à une communauté rurale libre ?

Les habitats de zones humides

Le territoire des marais de Bourgoin⁶⁵⁶, qui vient d'être reinspecté dans le cadre d'un travail universitaire, est occupé par une vaste zone humide occupant l'emplacement d'un ancien lit du Rhône à l'interglaciaire Riss-Wurm. L'humidité des lieux est encore attestée aujourd'hui par

⁶⁵⁶ BERTHIER in *SRA Bilan scientifique*, 1997, p. 120.

les toponymes “ L’Isle d’Abeau ”, “ le Ga ”... et était dénommé au XI^{ème} siècle “ *in insula* ”. On y a repéré une forte concentration de sites “ à *tegulae* ”, d’une surface variant de 250 à 6000 m², avec des mobiliers archéologiques variés, céramiques communes, amphores, pesons de tisserands, meules rotatives en basalte, enduits peints, marbres... pour une occupation du I^{er} au IV^{ème} siècle de notre ère.

Le marais voisin de la *villa* du Vernai à Saint-Romain-de-Jalionas a fait l’objet d’importants travaux d’aménagement au cours de l’Antiquité : les prospections de R. Royet ont montré la présence de plus de 20 fossés regroupables en 5 phases, liés à des travaux, peut-être agricoles, de canalisation de l’ensemble hydraulique. *SRA Bilan scientifique* 1995, p. 119 ; Id., 1999 p. 117

Les habitats autour du lac de Paladru

Prospections sur Charavines et Le Pin, au lieu-dit La Bourgealière. Habitat avec fgt lèvre amphore Dressel 1A (fin 2^e avant), céramique allobroge (NOSTER), sigillée claire B, fin 1^{er} début 2^{ème} et fin 3^{ème}-4^{ème} s. extension de l’habitat sur 500 m² *Bilan scientifique SRA* 2000, p. 114-115

Les vallées

La vallée du Gier : sur 20 communes, 137 sites d’époque romaine ont été repérés. *SRA Bilan scientifique* 1999 p.150.

La vallée du Rhône amont :

Les études menées à l’occasion des travaux de la CNR (voir plus haut, les études paléo-climatiques).

Les habitats de luxe, *villae* et domaines

Un inventaire

Une exploitation esclavagiste ?

Cf. les différentes entraves découvertes : aux Illettes (74, près d’Annecy), dans un contexte d’un dépotoir du 3^{ème}-4^{ème} siècle SERRALONGUE, 1983, p. 51.

Albon, “ Les terrasses du Bancel ”, puissant mur de soutènement de grandes dimensions (en rebord de terrasse)+ fondations d’un bâtiment d’habitat (400 m²) à proximité du ruisseau au pied du mur. Matériel 1^{er}-7^{ème} siècles, surtout 3^{ème}-4^{ème} et abandon au 5^{ème}-6^{ème} siècle. *Bilan SRA* 2000 p.71

Les sanctuaires du monde rural

Sanctuaires de tradition celtique, de tradition romaine, accompagnés de théâtres ou non, flou sur la question :

Clonas-sur-Varèze, l. di. Le Clos, templs de 40x30 m., avec fûts de colonnes corinthiennes, plinthes en marbre, et dépendances

CAG 38, n°184, fig. 75 p. 115.

Fanum de Mercruy, à Lentilly,

Fanum de

III. Les pratiques funéraires sous le Haut-Empire

La pratique de l'incinération a été le rite funéraire dominant durant les deux premiers siècles de notre ère. Les fouilles en milieu rural le confirment dans notre région. La pratique la plus courante était celle de l'incinération en pleine terre, le *bustum* : le cadavre destiné à être incinéré était déposé dans la fosse préalablement remplie d'un lit de bois auquel le feu était mis et, après combustion complète, toutes les cendres étaient recouvertes de la terre. Dans quelques cas, les cendres semblent avoir fait l'objet d'un tri pour en extraire les fragments d'os mal carbonisés, ces derniers étant ensuite placés dans une urne en verre ou en céramique posée dans un coin de la fosse avec le mobilier funéraire et une partie du mobilier, non incinéré, brisé autour. Le cadavre était certainement apporté sur une civière de bois, qui était incinérée avec lui. La pratique de la civière subsista, même après l'abandon de l'incinération au profit de l'inhumation, puisqu'à Briord notamment, les archéologues ont relevé la présence de traces ligneuses sous le squelette inhumé, excluant la possibilité de l'utilisation d'un cercueil, qu'on a pu, par ailleurs, identifier par la présence de clous.

Jusqu'à aujourd'hui, dans l'état de notre documentation, nous connaissons un seul cas d'*ustrinum*, c'est-à-dire d'emplacement de bûcher " collectif " ou " commun " à toute la nécropole, pour la petite nécropole tardive de Briord, comme il en a été vu à Saint-Paul-Trois-Châteaux, par exemple⁶⁵⁷. Pour l'étude de l'étendue de cette pratique, nous avons été amené à nous pencher sur les textes d'auteurs du XIX^{ème} siècle notamment, et il nous paraît important de souligner combien il est délicat d'interpréter leurs diagnostics : presque tous emploient le mot " urne ", voire " urne cinéraire " sans aucune précision supplémentaire ! (aucune possibilité de datation). Leur formulation est quelquefois absconse : à Heyrieux, dans la propriété Ollier, la " tombe avec un vase funéraire " ⁶⁵⁸ est-elle une sépulture à incinération avec regroupement des esquilles osseuses et du mobilier dans un vase en bordure de la fosse, ou bien une sépulture à inhumation avec mobilier céramique ?

Nous n'avons pas assez d'éléments pour esquisser une évolution chronologique de la technique de l'incinération. Notons toutefois qu'une petite nécropole, datable de l'époque tibéro-claudienne, mise au jour à Montalieu-Vercieu (38) au lieu-dit " Chalépont " ⁶⁵⁹ présente des caractères particuliers : dix sept tombes ont été découvertes, elles étaient installées sur un banc de graviers. Les incinérations avaient eu lieu dans des fosses rectangulaires (150 x 60 cm environ) dont les parois naturelles avaient été rubéfiées. Au fond de chaque fosse, des clous étaient présents

⁶⁵⁷ BEL, 1987, p. 36, l'*ustrinum* se présente sous la forme d'une fosse rectangulaire maçonnée d'environ 1,50 x 1,20 m, profond d'environ 0,40 m.. Pour comparer, voir VAN DOORSELAER, 1963, p. 34 et s.

⁶⁵⁸ CAG 38 n°107.

⁶⁵⁹ DE KLIJN, 1987a, p. 137 ; BEL, DE KLIJN, MOTTE, VICHERD, 1993.

qui laissent penser à des civières. Les ossements non carbonisés, accompagnés de mobilier céramique, avaient été réunis dans une logette formée de *tegulae* disposées en forme de coffre (l'une des sépultures avait une logette formée non pas de tuiles mais de dalles calcaires). Il s'agit très vraisemblablement d'un site à usage familial, comme ce fut également le cas à Replonges⁶⁶⁰ où trois urnes cinéraires sont datées du milieu du 1^{er} siècle par un dépôt d'oboles à Charon en nombre supérieur à l'ordinaire (19 monnaies de Tibère et Claude).

Une petite nécropole à incinération⁶⁶¹, précisément datée par son mobilier céramique du milieu du I^{er} siècle de notre ère, a été fouillée dans le vaste ensemble archéologique du Recourbe à Château-Gaillard (Ain). Il s'agit de 15 petites fosses irrégulières, dans lesquelles ont été trouvées des urnes en céramique commune sombre, couvertes pour certaines par un galet plat, et du matériel abondant, avec peut-être des offrandes alimentaires. Le site est en relation avec une “ ferme indigène ” distante d'une centaine de mètres ; il s'agit sans doute d'une nécropole familiale. C'est à la même conclusion qu'ont été conduits les archéologues sur la fouille de la ZAC des Feuillys à Saint-Priest (Rhône), où ont été identifiées huit structures funéraires, dont l'utilisation s'échelonne du début du 1^{er} s. à l'époque flavienne, avec 7 crémations et une seule inhumation. A Courtenay (Isère), une incinération est liée aussi à un bâti antique (non identifié)⁶⁶².

Dans la seconde moitié du I^{er} siècle, à Briord, aux Plantées (cf. plus loin), les incinérations ont été effectuées en pleine terre, dans de simples fosses quadrangulaires, sans urne funéraire ni logette latérale, mais avec quelquefois un riche mobilier permettant la datation (fibules...). Le bris rituel de la vaisselle est généralisé. On a remarqué le regroupement de sépultures, suggérant la composition de groupes familiaux. De simples fosses, c'est ce qui caractérise également la découverte de “ Boucharin ”⁶⁶³, à Meyrieu-les-Etangs (elles contenaient de nombreux tessons de poterie, de la terre noirâtre et des dents de sanglier).

À Béligneux, au Camp de Chânes⁶⁶⁴, la fouille a permis de mettre au jour une nécropole avec incinérations en urnes en verre ou en amphores

⁶⁶⁰ CAG 01, n° 15.

⁶⁶¹ CAG 01, n° 5 ; VICHERD, 1987c.

⁶⁶² SRA Bilan scientifique, 1999 p. 102.

⁶⁶³ CAG 38 n° 226.

⁶⁶⁴ CAG 01, n° 209 ; VICHERD, 1987c, p. 135.

(amphore “ gauloise 3 ou 4 ”) et en pleine terre avec un abondant mobilier qui avait, majoritairement, subi la crémation (perles de pâte de verre, rouelles, fibules, rasoirs, miroir, monnaies). Les monnaies sont peut-être liées à la pratique du *naulum*. On note une pratique identique dans l’un des groupes d’incinérations fouillées au Recourbe (le plus tardif, contemporain de celui de Bélieneuve) : matériel abondant, incinéré avec le défunt, monnaies...

Aujourd’hui, peu de découvertes ont permis de conserver intacts les ensembles funéraires. Cela est particulièrement préjudiciable dans le cas des sépultures à incinération, dont on sait qu’elles étaient composées, pour les “ incinérations primaires ” notamment, d’une fosse (dans laquelle avait eu lieu la crémation) et quelquefois d’une urne (dans laquelle avaient été regroupées les esquilles osseuses non brûlées et les éléments du mobilier funéraire). Nous sommes obligés de citer les cas suivants dans l’état de la description des fouilleurs, dont l’attention a sans aucun doute été attirée par la particularité du vase contenant les cendres, par sa forme ou son matériau (verre, marbre, “ albâtre ”...). Deux tombes à incinération ont été découvertes à Pont-Evêque⁶⁶⁵ dans des urnes en verre, dont l’une était couverte d’une assiette en sigillée, avec comme mobilier un anneau en or et un lacrimatoire en verre. À Saint-Alban-du-Rhône, au “ Mas du Bastard ”⁶⁶⁶, une découverte est signalée de la manière suivante : “ de nombreux tessons de céramique, des tuiles, des objets en fer, deux longues épingles à cheveux et une bague, une amphore, sans anses, bouchée au plâtre et à l’argile ”. Il nous semble possible d’interpréter cette découverte comme une incinération féminine (bague, épingles à cheveux) dans une amphore réutilisée. La découverte de Puvelin, à Chatte (Isère)⁶⁶⁷ où “ on aurait retrouvé les restes d’une tombe avec deux vases antiques en ‘albâtre’, des lacrymatoires et les vestiges d’un poignard ” sont, là encore, sans doute ceux d’une incinération. A Chonas-Lambellan (Isère)⁶⁶⁸, en 1792, une “ urne en marbre blanc remplie de cendres mêlées à quelques petits ossements, avec une petite pierre cubique percée de plusieurs trous et une boîte de cuivre jaune ”. Dans le cas de la sépulture de “ Rivière ”, à Reventin-Vaugris (Isère)⁶⁶⁹, l’urne cylindrique en verre contenant les cendres, une petite fiole en verre (lacrimatoire) et une monnaie de bronze (*naulum* ?) était conservée dans la terre dans un *ossarium* de pierre (cubique, avec son couvercle).

⁶⁶⁵ CAG 38 n°300.

⁶⁶⁶ CAG 38 n°188. Malheureusement, l’amphore n’a pas été décrite et ne peut pas fournir de précisions de datation.

⁶⁶⁷ CAG 38 n°244.

⁶⁶⁸ CAG 38 n°305.

⁶⁶⁹ CAG 38 n°311.

A Toussieux, au lieu-dit Les Egaz, les archéologues ont remarqué que les 70 urnes étaient disposées sur quatre rangées parallèles espacées de 8 m. La composition de la nécropole semble complexe, puisqu'à côté des rangées d'urnes, plus près du chemin (qui était peut-être antique), les incinérations semblent avoir été effectuées en pleine terre⁶⁷⁰.

L'utilisation d'urnes de plomb est également répandue dans la région. Peu d'exemplaires ont été conservés avec leur contexte archéologique et funéraire, aussi la datation de cette coutume est-elle délicate. La datation a toujours été faite par les fouilleurs à partir des monnaies trouvées dans ces contextes archéologiques.

Commune	Bibliographie	Type d'urne	Mobilier environnant
Belleville-sur-Saône (69)	Walker,	deux urnes	une monnaie du I ^{er} -II ^{ème} siècle (?)
Ambutrix (01)	CAG 01, 171	urne en plomb avec son couvercle	ossements mal calcinés, des éléments de vases en verre, des aiguilles en os, des débris de bronze et plusieurs monnaies (indigène, de 30 av.J.-C., 2 de Tibère et 2 de Claude)
Saint-Vulbas (01)	CAG 01, 179	Urne poids 9kg	2 balsamares en verre jaune, une garde d'épée en bronze ornée, débris de métal
Mogneneins (01)	CAG 01, 344	3 ou plus	Urnas en verre, en céramique, balsamares, un glaive, lampes, tuiles, « monnaies d'Auguste à Constantin » (sic), vase en verre en forme d'oiseau...

La pratique de l'incinération n'est pas exclusive dans son époque, puisque la nécropole de Briord montre des inhumations (en petite minorité il est vrai), à côté des incinérations (très majoritaires)⁶⁷¹. Les inhumations du premier siècle sont effectuées en pleine terre, avec comblement par la terre fossoyée. Aux Plantées (Briord), cette pratique s'arrête sous les Flaviens. Il est possible que l'inhumation ait été considérée comme une pratique funéraire réservée à quelques élites, ou bien qu'elle ait été considérée comme une mode⁶⁷². Une troisième voie dans cette recherche

⁶⁷⁰ CAG 01, n°412

⁶⁷¹ A Saint-Paul-Trois-Châteaux, pour la nécropole du Valladas, où 230 sépultures ont été découvertes, seuls 23 étaient des inhumations (BEL, 1987, p. 36). A Lyon, dans la nécropole de " La Favorite ", L. Tranoy recensait 30% d'inhumations pour 60% d'incinérations (TRANOY, 1987, p. 43). Dans la Loire, à partir des exemples de Roanne et de Feurs, M. Vaginay suggère une contemporanéité entre les deux rites mais une séparation topographique dans les nécropoles (VAGINAY, 1987).

⁶⁷² VAN DOORSELAER, 1963, p. 42.

pourrait être fournie par la piste des traditions indigènes, supplantées par les traditions funéraires des conquérants, mais conservées par quelques individus.

La continuité d'occupation des nécropoles par les communautés rurales est aussi une voie de recherche intéressante. La très importante nécropole de “ Sur la Côte ” à Ambronay a été utilisée du I^{er} au VIII^{ème} siècle⁶⁷³ (535 tombes ont été fouillées sur 4550 m² mais l'extension de la gravière voisine en a peut-être détruit autant); les sépultures avaient été organisées dans quatre enclos fossoyés quadrangulaires limitant la nécropole à l'ouest, associés à des dépôts d'incinérations du Haut-Empire, puis les inhumations y ont été effectuées en rangées irrégulières nord-sud, en coffres de bois et enfin en caissons de pierre orientés.

Le lien « sépulture d'élite/domaine agricole » est déjà noué dans la seconde moitié du premier siècle, comme le montre le site de la Sarrazinière d'Andance (Ardèche) et son rapport probable avec l'important site agricole de Saint-Bosc⁶⁷⁴. De la même manière, la population de la *villa*, même de statut modeste, reste lié à cette dernière dans la mort, comme le montrent les cimetières proches des sites ruraux, à Talencieux (Ardèche). Les coutumes funéraires, dans ce second cas, sont mixtes (incinération/inhumation)

Des coutumes exceptionnelles, ou des erreurs d'interprétation.

A Pact, au lieu-dit Château-Vert, on aurait “ mis au jour, à plusieurs reprises, des sépultures doubles sous *tegulae*, dont certaines renfermaient un riche mobilier : fibule et bracelet en or, ornement en bronze, monnaies à l'autel de Lyon, un anneau et un collier de perles jaunes imitant l'or ”⁶⁷⁵. Cette découverte pose problème, car les sépultures doubles sous *tegulae* sont en général tardives⁶⁷⁶.

C'est, sauf quelques exceptions, au cours du II^{ème} siècle que l'incinération est progressivement abandonnée au profit exclusif de l'inhumation.

⁶⁷³ SRA *Bilan scientifique*, 1997, p. 17. L'abandon de la nécropole pourrait avoir coïncidé avec la fondation de l'abbaye d'Ambronay, voisine.

⁶⁷⁴ CAG 07, n°009.

⁶⁷⁵ CAG 38, n°15.

⁶⁷⁶ Carte dans COLARDELLE, 1983, p. 370-372.

A. Les modes de sépultures des II^{ème} et III^{ème} siècles

Du site de Briord (Ain), provient un petit ensemble d'incinérations indépendant de la grande nécropole des Plantées⁶⁷⁷, daté au plus tôt de la seconde moitié du II^{ème} siècle, mais peut-être plus tardif, contenant dans une petite fosse circulaire un remplissage de cendres, de charbons de bois et de fragments de céramiques brûlées. Au sud, contre la paroi de la fosse, un petit vase en céramique à vernis argileux “ à dépressions ” contenait quelques restes d'ossements d'un individu assez jeune. À 1,50 m au nord de la fosse, une structure formée de deux murets de pierres sèches parallèles, contenant des cendres identiques à celles de la fosse, a été identifiée comme un *ustrinum*. A Réaumont (Isère), à Champ Pisseron, on a “ fouillé une tombe à incinération comprenant une amphore au col brisé et fermée par une brique. A l'intérieur, un mobilier divers : une urne cinéraire en verre à une anse, dont la panse, à quatre faces, se rattachait à un cl cylindrique ; un vase en céramique sigillée lisse, au col étroit muni d'une anse ; une petite coupe tronconique en verre... quatre monnaies de bronze de Nerva, Trajan et Antonin ”⁶⁷⁸. À Villette-d'Anthon⁶⁷⁹, au lieu-dit “ Les communaux d'Arésieux ”, en liaison avec un habitat (une ferme), deux groupes de trois incinérations séparés l'un de l'autre par un fossé, ont été datés, pour l'une d'entre elles, du second quart du II^{ème} siècle, et pour trois autres, de la fin du II^{ème} voire du début du III^{ème} siècle.

Les inhumations en pleine terre des Plantées, à Briord, sont de technique comparable à celles de la période précédente. La grande majorité de la population se contentait d'une sépulture en pleine terre, sans aucun doute accompagnée, à la surface du sol, d'une stèle ou d'une marque en matériau dégradable (bois ?), qui expliquerait que les sépultures ne se soient que très rarement recoupées entre elles.

1. L'inhumation des élites

Les tombes monumentales ont généralement été détruites entre l'Antiquité et nos jours, pour la récupération des pierres, le déblaiement des terrains ou pour toute autre raison. Pour nous guider dans la recherche de ces monuments disparus, à part quelques cas exceptionnels, il ne nous reste que l'analyse des fragments d'inscriptions funéraires de forme et de dimensions peu banales. Les formes de ces édifices sont difficiles à identifier. Nous nous sommes interrogé sur la place des deux fragments de linteau (peut-être trois, et un fragment de colonne) remployés dans les

⁶⁷⁷ CAG 01, n° ???; DE KLIJN, 1987b, p. 141.

⁶⁷⁸ CAG 38, n°169.

⁶⁷⁹ CAG 38 n°369.

contreforts de l'église de Saint-Benoît-de-Cessieu (*CIL* XIII, 2491), sur ceux de Lagnieu (*CIL* XIII 2458), d'une forme à laquelle on peut associer les éléments de l'inscription de Saint-Savin (*CIL* XII 2359 ; dimensions 0,45 x 3,85 m).

Les mentions des découvertes sont souvent difficiles à interpréter. Des “ mausolées ” ont été trouvés à Clonas-sur-Varèze (CAG 38, n°184), à Vaulx-Milieu (le “ Pavillon des quatre vents ”)⁶⁸⁰. À Chuzelles, en 1819, au hameau des Pins, “ sous un tertre funéraire on a découvert un mausolée qui abritait le sarcophage en pierre d'un jeune homme. Le crâne, orienté à l'ouest, reposait sur une tablette en pierre. Sept petits lacrymatoires étaient disposés autour du corps, dont un sur le front ”⁶⁸¹. Il s'agirait du seul exemple régional de tombeau monumental sous *tumulus* connu.

Il est aujourd'hui quelquefois difficile d'identifier la destination de telle ou telle construction antique, au vu de son délabrement, comme c'est le cas pour le monument dit “ La Sarrazinière ” à Andance (Ardèche), que sa position et sa forme obligent à cataloguer dans cette catégorie⁶⁸². Nous avons, il y a quelques années, attiré l'attention sur le monument funéraire de Géligneux (Ain), connu par un dessin contemporain de sa destruction au début du XVIII^{ème} siècle. Sans reprendre pour autant l'étude déjà publiée, rappelons les données de l'inscription *CIL* XIII 2494 qui est seule conservée : le monument était construit dans un enclos, avec une vigne, et une fondation funéraire devait permettre d'offrir un repas “ *omnibus tricontis et petrudecameto* ” (que l'on avait traduit par “ tous les 14^{ème} jour des mois de trente jours ”)⁶⁸³.

Seules quelques familles pouvaient se permettre le luxe d'une sépulture “ monumentale ”, par exemple dans un sarcophage, voire dans un “ mausolée ”, dont on a trouvé trace de quelques exemplaires (ci-dessus). C'est, dans la région, la période de la plus grande expansion de la pratique des épitaphes, sur stèles, cippes ou sarcophages. Il est malheureux que les découvertes des inscriptions aient précédé de plusieurs siècles celles des sépultures pour lesquelles elles avaient été gravées, car ces monuments ont “ perdu ” leur contexte archéologique. Le formulaire des inscriptions funéraires permet alors de donner une datation relative des épitaphes, comme l'ont montré les études menées sur les inscriptions de Gaule romaine⁶⁸⁴.

⁶⁸⁰ Haut de 7 m sur une base carrée de 3,50 m, il a la forme d'une pile funéraire (MICHEL, p. 81)

⁶⁸¹ CAG 38, n°298, p. 142.

⁶⁸² FOR 07, n° 009 ; BURNAND, 1979.

⁶⁸³ Résumé de la bibliographie sur le sujet dans BUISSON, 1991.

⁶⁸⁴ HATT, 1951 ; AUDIN et BURNAND, 19 ??; BURNAND, 19 ??.

A partir de la fin du second siècle, la mode de l'inhumation s'étend progressivement en Occident. Si le modèle est vraisemblablement d'origine orientale, les utilisateurs dans les campagnes régionales furent, à quelques exceptions près, des gallo-romains, propriétaires de domaines ruraux. Dans la plupart des cas, les sépultures « d'élites » étaient regroupées dans des enclos, près des *villae*, voire dans des emplacements isolés par des murets si la cohabitation avec une population villageoise nombreuse devait se faire.

La découverte de sarcophages révèle l'opulence de leurs propriétaires, qu'il s'agisse de sarcophages importés, comme (probablement) celui de Lagnieu représentant les Muses ou bien d'imitations de produits importés, ou bien encore ces sarcophages de style « régional » à inscription dans un cartouche à queues d'arondes. La concentration de leurs découvertes peut mettre en valeur la présence de familles possédantes, comme à Bourg-en-Bresse avec la série appartenant aux Decmii⁶⁸⁵. Elle peut également souligner la concentration de familles ayant des intérêts économiques sur un nœud fluvio-routier de grande importance commerciale. C'est le cas à Briord, où un sarcophage d'enfant a été découvert aux Plantées, deux couvercles sont encore visibles Sur Plaine et d'autres ont été découverts En Pontonnier⁶⁸⁶, c'est-à-dire dans les trois emplacements de nécropoles repérés pour cet important *vicus* du Haut-Rhône.

La présence de cippes ou de stèles est délicate à interpréter, puisque ces monuments peuvent tout aussi bien avoir désigné une tombe à inhumation ou à incinération.

⁶⁸⁵ Cf. pour la bibliographie, ILTG 309. Voir également CAG 01, n°55.

⁶⁸⁶ CAG 01, n°185.

Tableau33. Tableau récapitulatif des inscriptions funéraires de forme caractérisée en milieu rural

Commune	Références	Forme de l'inscription	Type de sépulture	Datation	Contexte
Sarcophages					
Ambronay	<i>CIL</i> XIII 2456	Sarcophage			Nécropole ?
Briord (Saint-Maurice)	<i>CIL</i> XIII 2485	Sarcophage			Nécropole
Saint-Benoît	<i>CIL</i> XIII 2489	Sarcophage			
Massignieu-de-Rives	<i>CIL</i> XIII 2522	Sarcophage double			« le Lit du Roy »
Lentilly (Rhône)	<i>CIL</i> XIII 1662	Sarcophage			
Gleizé (Rhône)	<i>CIL</i> XIII 1652	Sarcophage			
Peyrieu	<i>CIL</i> XIII 2495-2496	Sarcophage			
Moirans	<i>CIL</i> XI 2280	Sarcophage			
Moirans	CAG 38 n°167	Couvercle	Sarcophage	III ^{ème} siècle	
Cheyssieu	<i>CIL</i> XII 2181	Sarcophage			
Stèles					
Savigny (Rhône)	<i>CIL</i> XIII 1663	Stèle			
Contrevoz	<i>CIL</i> XIII 2526	Stèle ?			
Marignieu	<i>CIL</i> XIII 2525				
Chazey-Bons	<i>CIL</i> XIII 2520-2521	2 stèles d'une même famille			Remploi
Magnieu	<i>CIL</i> XIII 2524	Stèle			
Talissieu	<i>CIL</i> XIII 2570	Stèle			
Cippes					
Briord	<i>CIL</i> XIII 2467	Cippe à pyramidion	à ?		Nécropole
Briord	<i>CIL</i> XIII 11218	Cippe à fronton avec buste sculpté			Nécropole
Groslée	ILTG 308	Cippe-autel			
Saint-Priest (Rhône)	AE 1999 n°946	Cippe-autel		Fin II ^{ème} - début III ^{ème} s.	

Virieu-le-Grand	<i>CIL</i> XIII 2531	Cippe-autel			
Pollieu	Inédits (CAG 01, n°49)	Deux cippes			
Moirans	<i>CIL</i> XII 2304	Cippe fragm.			
St Bonnet-de-Chavagne	<i>CIL</i> XII 2192	Cippe à base et couronnement, h. 1,55m		IIème s.	Duumvir aerarius
Blocs					
Briord	<i>CIL</i> XIII 2465-2466	Bloc-linteau	Mausolée à fondation funéraire		Nécropole
Lagnieu	<i>CIL</i> XIII 2458	Bloc linteau	mausolée		
Saint-Benoît	<i>CIL</i> XIII 2491	Bloc-linteau	?		
Saint-Benoît	ILTG 307 (<i>CIL</i> XIII 2492)	Bloc	Mausolée		
Serrières-de-Briord	<i>CIL</i> XIII 2460	Bloc-linteau			
Meximieux	<i>CIL</i> XIII 2449	Bloc	Mausolée	I ^{er} siècle	
Murs-et-Gelignoux	<i>CIL</i> XIII 2494	Blocs-linteaux, enclos funéraire, cippe de bornage	Mausolée d'un naute du Rhône	Fin IIème-début IIIème s.	Mausolée familial sur le domaine
Virignin (Saint-Blaise)	<i>CIL</i> XII 2438	Cippe ou bloc ?	Tombe d'un naute du Rhône		
Clonas-sur-Varèze	CAG 38, n°184	Sarcophage taillé dans un fragment de			linteau de mausolée
Clonas-sur-Varèze	CAG 38, n°184	Sarcophage			Détruit lors de travaux
divers					
Béon	<i>CIL</i> XIII 2568, 2569, 2530, 2567	Stèles ou cippes			

Tableau 34. **E**léments architecturaux de type funéraire ou sarcophages mentionnés sans

inscriptions (?)

Commune	Références	Forme
Briord (Parsonnier)	CAG 01 n°185	Couvercle de sarcophage en demi-cylindre
Briord (chemin de Serrières)	CAG 01 n°185	Grand bloc mouluré, fragment d'architecture, blocs appareillés
Briord (Sur Plaine)	CAG 01 n°185	2 couvercles en forme de toit de maison, à acrotères
Groslée	CAG 01 n°186	Cippe à pyramidion
La Boisse	CAG 01, n°210	Cippes, près de villas
Dagneux	CAG 01, n°212	Pierre sépulcrale, avec des ossements
Curtafond	CAG 01, n°221	Cippe
Montmerle	CAG 01, n°344	Pierre carrée avec tête sculptée, chapiteau, pierre tumulaire (ensemble clos ?)
Virieu-le-Grand	CAG 01, n°386	Sarcophage, et deux autres sépultures (au moins) (enclos ?)
Saint-Clair-du-Rhône	CAG 38, n°189	Sarcophages (plusieurs)

Des modes régionales ?

Le cas des cippes à pomme de pin est particulièrement intéressant : la forme, dans le détail, de ces pierres, présente des variantes locales considérables.

Ainsi, à Frétérive (Savoie), la série de quatre cippes présente-t-elle au couronnement des pommes de pin décorées d'une torsade (*CIL* XII, 2333 à 2336). Il s'agit d'une série « familiale »⁶⁸⁷ et, comme pour les stèles des Ruffii de Chazey-Bons (Ain), la tradition semble peser de tout son poids.

Les cippes de la région du haut Rhône diffèrent notablement de cette dernière série, puisque les pommes de pin ne sont pas sculptées d'une torsade (voir par exemple ceux d'Anglefort ou d'Aoste).

Les stèles à fronton triangulaire entre deux acrotères. Ce type est très répandu dans l'est de la région étudiée, avec une extension dans le département de la Savoie, à Aix-les-Bains notamment (*CIL* XII 2471, 5874, 5875, 5876). Nous avons étudié particulièrement la série « bugiste » et déterminé une sorte de schéma évolutif⁶⁸⁸.

⁶⁸⁷ CAG 73, n°120, p. 159-160.

⁶⁸⁸ BUISSON, ????

Les mausolées : Mausolée identique à celui des Acceptii, à Chavéria (Jura) L. JOAN, 2001, le grand mausolée de Chavéria, *Archéologia*, 381 , sept., p. 58-64

Schéma récapitulatif des formes de monuments funéraires

Les sépultures dans des enclos

On peut s'interroger sur la manière des anciens de délimiter les espaces funéraires. Partout, les fouilleurs mentionnent la présence « d'enclos », certainement maçonnés, mais rarement conservés. En plusieurs lieux, il est apparu que les sites de sépultures pouvaient avoir accueilli à la fois un ou plusieurs tombeaux « aristocratiques » et des tombes plus modestes. Ainsi, à Ambronay, les fouilles effectuées dans les fondations de la sacristie de l'abbaye ont-elles permis de mettre au jour un sarcophage et divers objets funéraires liés à diverses tombes⁶⁸⁹. À Oytier (Isère), à La Combe-Gilbert, des dalles de molasse levées auraient formé la clôture d'un enclos⁶⁹⁰.

À Groslée, la découverte de Vareppe, effectuée à l'occasion de l'ouverture d'une carrière de graviers⁶⁹¹, a été signalée par Henri Raquin (témoin « érudit » de la découverte) comme celle d'un « petit ensemble funéraire », qui peut être lié à une *villa*, puisqu'à quelque distance, on conserve une canalisation à travers la montagne de Conzieu (sur la paroi, l'inscription *CIL* XIII 2488 désigne ces travaux).

Aucune découverte, à notre connaissance, n'est pourtant aussi explicite de la présence d'un enclos funéraire, en l'absence de cippes de bornage, que la série des pierres en demi-rond trouvée à Anglefort en 1979 en même temps que des inscriptions funéraires⁶⁹². En dehors de notre zone d'étude, à Fréterive (Savoie), la série « familiale » était disposée dans un enclos funéraire commun découvert en 1805, décrit comme ayant comporté « une tombe enceinte par un mur portant quatre piliers en pierre »⁶⁹³.

⁶⁸⁹ CAG 01, n°3.

⁶⁹⁰ CAG 38, n°108.

⁶⁹¹ CAG 01, n°186.

⁶⁹² CAG 01, n°333. La délimitation de l'enclos (ou de l'un des enclos) funéraire était faite par des murets surmontés d'une couvertine en demi-cylindres de pierre, conservés aujourd'hui dans le jardin de la cathédrale de Belley, avec les stèles et sarcophages de la nécropole.

⁶⁹³ CAG 73, n°120, p. 159-160.



IV. La succession de Commode et la guerre civile de 193-197

Les conséquences de la défaite de Clodius Albinus ont été ressenties de deux manières dans la région lyonnaise :

- tout d'abord, par les dévastations dont la ville elle-même a fait l'objet⁶⁹⁴ : dans la presqu'île, un trésor de 60 *aurei* a été mis au jour lors de la construction du pont de Perrache, côté Saône⁶⁹⁵ ; sur la pente de Fourvière, dans le clos des Lazaristes, un important trésor de monnaies et de bijoux fut découvert en 1841. Il contenait un lot formant “ l'écrin d'une dame romaine ” et, à n'en pas douter, est à mettre en relation avec l'événement⁶⁹⁶ ; la découverte de la “ tombe ” du soldat de la rue des Fantasques fait aussi partie de cette séquence chronologique⁶⁹⁷ ;
- ensuite, par les découvertes de traces rurales de cet événement. Le trésor de Genas⁶⁹⁸, découvert en 1826, était composé de plus de 2000 pièces d'argent (deniers) à fleur de coin, à l'effigie de Clodius Albinus, avec le type de revers FIDES LEGION COS II aux deux mains jointes, frappé à Lyon en 196-197. Il faisait très probablement partie d'une caisse militaire, frappée en prévision d'un *donativum* après la victoire, et cachée à la suite de la défaite devant Septime Sévère. La réputation de cet événement était telle, dans le monde savant, que l'on n'hésita pas à lui inventer des doublons, comme la prétendue trouvaille de Genay, puis celle de Trévoux.

D'autres trouvailles, encore inexploitées, mais datées de cette période, ont été rapprochées de l'événement : par exemple, à Vaise, dans les *suburbia* de Lugdunum, où un charnier de cinq chevaux et de quatre humains, constitué vers la charnière II^{ème}-III^{ème} siècle a été découvert.

Cette série d'événements a certainement eu de graves conséquences sur le monde rural, dans lequel une période d'insécurité se serait réinstallée, comme pourrait aider à le montrer la découverte de plusieurs inscriptions mentionnant la création d'une magistrature exceptionnelle pour combattre le brigandage (*praefectus arcendis latrociniiis*) à Bingen (*CIL* XIII 6211), à Nyon (*CIL* XIII 5010 et *AE*, 1978, 567) et à Bois-l'Abbé

⁶⁹⁴ ROUGE, 1980 ; DESBAT, 1981, p. 109.

⁶⁹⁵ TAF V (Rhône), n°6 (avec une erreur sur le numéro de l'arrondissement, 2^{ème} au lieu de 6^{ème} faussement écrit).

⁶⁹⁶ TAF V (Rhône), n°12.

⁶⁹⁷ TAF V (Rhône), n°33 (au Musée de la civilisation gallo-romaine).

⁶⁹⁸ TAF V (Rhône), n°4.

(*AE*, 1982, 716)⁶⁹⁹. Les lieux de découverte de ces trois inscriptions montrent le désir des structures municipales de protéger leurs territoires des « brigands » et, peut-être également, de protéger les provinces des incursions de populations étrangères par le couloir rhénan et le plateau suisse.

⁶⁹⁹ En dernier lieu, FREI-STOLBA, 1999, p. 45-49.

CHAPITRE 5

LA CRISE ET LES DEVASTATIONS DES CAMPAGNES AU III^{ÈME} SIECLE

La paix romaine semble s'être étendue jusqu'à la fin de la dynastie des Sévères. Les premiers signes de troubles remontent aux décades postérieures à la mort de Sévère Alexandre⁷⁰⁰.

On peut, à partir de deux sources principales, le *corpus* des trésors monétaires et la carte des habitats en grottes, auxquels on rajoute les données de l'archéologie (lorsque la fouille a permis de repérer des niveaux d'abandon, d'incendie ou de destruction précisément datés), entrevoir que, plus encore que les villes, les campagnes furent exposées à divers types de menaces.

Aucune source littéraire ne nous conte malheureusement l'histoire locale ni ne nous expose, à la manière des " faits divers " des journaux modernes, les différents épisodes de troubles qui ont pu secouer les milieux régionaux ; aucune source ne nous précise non plus l'issue de chacun de ces épisodes. Le débat est donc ouvert pour donner une signification à chacune des trouvailles archéologiques, lui trouver une cause régionale, locale ou extérieure.

Comment l'autorité romaine a-t-elle réussi à remettre en place un semblant de sécurité dans les campagnes ? L'implantation de postes de la police des routes (Anse, Monts du Lyonnais...) fait-elle partie de cette tentative de reprise en main ?

Tableau35. Tableau des **événements** de la chronologie **générale** du III^{ème} siècle

Période	Événement	Région touchée	Causes
234	Incursion des Germains	Peut-être uniquement la Gaule septentrionale	
253-254	Invasion alamane		Usurpation d'Aemilianus contre Valérien

⁷⁰⁰ Des moules monétaires en terre cuite d'époque sévérienne découverts à Chatte (38) et à Tourdan semblent illustrer tout à la fois la carence d'autorité centrale et la défaillance de celle-ci en matière de fourniture de numéraire. En effet, l'emplacement de la découverte est situé loin d'une *moneta* (TURCAN, 1981, p. 86, 92 et 1982) sur une voie dont nous avons souligné l'importance à partir de la concentration des dédicaces à Mercure. Peut-être pouvons-nous l'inventorier à la même rubrique que les trésors monétaires, non pour sa valeur intrinsèque, mais pour la richesse qu'il représentait pour les fondeurs ? Cela sous-entend que nous pensons avoir là le témoignage du déplacement d'individus sur les routes de Vienne aux Alpes (fuyards, faux-monnayeurs poursuivis par l'autorité, individus soucieux de préserver des objets de grande valeur ?).

256-260	Grande alamane invasion	Les Alamans passent par Avenches et Annecy (et traversent le sud-est de la Gaule)	Usurpation d'Ingenuus. Gallien quitta Cologne pour rétablir l'ordre en Pannonie.
269-271	Nouvelle alamane invasion	Vers le Léman et l'Isère	Projet d'expédition de Postume en Italie
273	Pillage de la ville de Lyon	Lyon et sa région	Passage d'Aurélien
274-275	Pillards Alamans	Le Rhône moyen	Préparation de l'expédition d'Aurélien contre les Parthes
285-286	Bagaudes	Est de la Gaule, région alpine	

Quel peut être le lien entre ces événements et les comportements des habitants des milieux ruraux ? Le tableau récapitulatif des enceintes urbaines, que nous avons établi en comparaison de celle d'Anse (ci-dessus), permet de nous éclairer tant sur la signification même de cette construction que sur sa datation probable : site de la police des routes, surveillance et protection de l'activité portuaire, lien avec le fleuve et peut-être avec la présence d'un détachement de la police fluviale basée à Chalon-sur-Saône. La datation du *castrum* d'Anse pose de nombreux problèmes : autour de l'invasion de 269, durant la période constantinienne ou postérieurement ? À propos du cas d'Altenburg, près de Brugg (Suisse) dont l'enceinte présente une forme en demi-cercle, R. Fellmann⁷⁰¹, qui la date des environs de 300, met en parallèle les sites riverains de cours d'eau, comme Olten ou Soleure, avec les sites de Chalon-sur-Saône ou Mandeuve, “ bordant l'un la Saône et l'autre le Doubs ”, destinés “ au contrôle des voies d'approvisionnement ”. Contrairement à L. Maurin, R. Fellmann est sensibilisé par la proximité du *limes* rhénan et des lieux de passage des “ barbares ” sur la frontière. S'il est en effet une région qui a bien été touchée par les mouvements des populations étrangères, c'est le quart nord-est de la Gaule et le plateau suisse.

I. Les trésors monétaires

Les trésors monétaires fournissent un témoignage instantané sur des événements locaux ressentis par les hommes comme des moments d'intense terreur, puisqu'ils les ont amenés à fuir leurs habitations, en abandonnant leurs richesses pour éviter de se faire rançonner sur les routes durant leur exode (après les avoir dissimulées en des lieux repérables, près de carrefours de voies, au pied d'arbres isolés...). L'espoir de retour était évident pour ces fuyards, mais le nombre de trésors non récupérés par leurs propriétaires est si important (plusieurs milliers découverts sur le territoire de la Gaule) qu'ils sont l'un des témoins les plus fréquemment utilisés pour identifier des périodes de tensions locales ou régionales.

Tableau36. Tableau récapitulatif des trésors monétaires de la région Rhône-Alpes

⁷⁰¹ FELLMANN, 1988, p. 324.

	Ain	Rhône	Loire	Isère	Savoie	Hte Savoie	Drôme	Ardèche
Marseille	1	0	0	2	0	0	2	0
Gauloises	2	3	1	6	1	4	5	0
République/Auguste	0	2	0	0	3	0	0	0
Mixte gaulois/Rép.	0	0	0	1	1	0	5	0
1er s. ap.J.-C.	1	1	0	1	0	0	1	0
IIème s. ap.J.-C.	1	2	1	2	2	9	2	1
Sévères	1	2	1	0	1	3	0	0
Sans précision Haut Empire	1	0	0	0	0	0	1	0
235/260	7	4	6	8	2	6	6	1
260/274	7	1	1	8	3	2	5	2
274/285	5	3	1	3	1	3	2	1
Sans précision IIIème s	2	0	0	2	0	2	1	0
Tétrarchie	8	1	3	1	3	1	6	1
Constantin	6	3	2	5	0	3	3	0
Après 337	0	0	0	2	0	0	2	0
Empire romain, sans précision	4	1	1	3	2	1	3	0

Tableau37. Tableau récapitulatif des trésors du III^{ème} siècle dans les campagnes étudiées

Lieu de découverte du trésor	Composition	Références
Optevoz (38)	Sévère Alexandre/Philippe	TAF 38 n°20
Montfalcon (38)	Domitien-Trébonien/900 ?	TAF 38 n°17
Saint-Jean-d'Ardières (69)	Gordien-Trajan Dèce / 4000 <i>antoniniani</i>	SRA Bilan scientifique, 1995, p.167
Andancette (26)	Valérien-Gallien/ 150 ant.	TAF 26 n°3
Nivolas-Vermelle (38)	Hadrien-Valérien/Gallien	TAF 38 n°19
Saint-Romans (38) ⁷⁰²	IIIème siècle (Gallien ?)	TAF 38 n°35
Beaufort (38)	Gallien-Tétricus/ 91 ant.	TAF 38 n°2
Royas (38)	Vespasien-Gallien / 140 GB	TAF 38 n°25

⁷⁰² La découverte de Saint-Romans est analogue à celle d'Auberives-en-Royans et de La Rivière (Loriot-Rémy, TAF 38, p. 54).

Brézins (38)	Valérien/Gallien-Claude II/Victorin / 1918 ant.	TAF 38 n°4
Trept (38)	Trébonien-Claude II/ Postume / 2400 ant.	TAF 38 n°40
Heyrieux (38)	Valérien/Gallien-Probus/ 2000 ant.	TAF 38 n°13
St Donat-sur-L'Herbasse (26)	Vespasien-Tacite/ 515 m	TAF 26 n°32
Gervans (26)	Gallien/Postume-Dioclézien	TAF 26 n°18
Tain l'Hermitage (26)	Probus-Dioclézien/ 500 ant.	TAF 26 n°41
Manque l'ain , l'ardèche, le rhone		
La Boisse (01)	Gallien-Carin/Numérien (8000 m.)	TAF 01 n°6
Ceyzériat (01)	Antonins :Valérien/Gallien	TAF 01 n°10
Groslée (01)	Trajan-Gordien III	TAF 01 n°21
Groslée (01)	IIIème s.	TAF 01 n°22
Loyettes (01)	Marc Aurèle-Valérien/Gallien	TAF 01 n°28
St Cyr-sur-Menthon (01)	Trajan-Sévère Alexandre	TAF 01 n°34
St Denis-en-Bugey (01)	Victorin-Tétricus	TAF 01 n°35
St Paul-de-Varax (01)	Trajan-Valérien/Gallien	TAF 01 n°38
Sandrans (01)	Hadrien-Philippe II	TAF 01 n°40
Sault-Brénaz (01)	Néron/Galba-Postume	TAF 01 n°41
Villars-les-Dombes (01)	Trajan-Maximin	TAF 01 n°45
Belleville-sur-Saône (69)	Trajan Dèce-Dioclézien/Maximien	TAF 69 n°1
Lancié (69)	Gallien-Tétrarchie	TAF 69 n°5
Saint-Rambert-l'île Barbe	Probus	TAF 69 n°15
Ouroux (69)	Marc Aurèle-Valérien/Gallien	TAF 69 n°19
Sainte-Colombe (69)	Gordien III-Valérien/Gallien	TAF 69 n°20
Sainte-Consoce (69)	Auguste-Maximin	TAF 69 n°21 + bijoux
St Genis-Laval (69)	Gordiens-Philippe	TAF 69 n°23
St Genis-Laval/Irigny (69)	3ème quart du IIIème s.	TAF 69 n°24
St Georges-de-Reneins (69)	Marc Aurèle-Gallien/Carin	TAF 69 n°25 + bijoux
Villeurbanne	Claude II-Tétricus/Probus	TAF 69 n°26

Tableau38.Monnaies d'or isolées

Lieu de découverte	Composition	Références
Beacroissant (38)	Trajan-Dèce	TAF 38 n°1 p. 62
Saint-Marcellin (38)	Gallien	TAF 38 n°7 p. 63
Albon (Saint-Romain) (26)	Indéterminée	TAF 26 n°1 p.34

La Côte-Saint-André(38)	Dioclétien	TAF 38 n°2 p. 62
Druillat (01)	Gallien	TAF 01 n°7
Pont-de-Veyle (01)	Constantin	TAF 01 n°12
Trévoux (01)	Constance Chlore	TAF 01 n°19
Lyon 3ème	Sévère Alexandre	TAF 69 n°14
Lyon (environs)	Constance Chlore	TAF 69 n°16
Lyon (près de)	Licinius	TAF 69 n°17
Saint-Romain-en-Gal (69)	Philippe	TAF 69 n°21
Ville-sur-Jarnioux (69)	Constantin	TAF 69 n°23

Tableau39. Trésors du IV^{ème} siècle

Lieu de découverte	Composition	Datation	Références
Saint-Chef (38)	Tétrarchie-Constantin		TAF 38 n°28
Saint-Chef (38)	Auguste-Constantin		TAF 38 n°27
Chavannes (26)	Constantin-Licinius : 5000 monnaies	326	TAF 26 n°11
Tain l'Hermitage (26)	Constantin-Licinius	326 ?	TAF 26 n°42
Jardin/Estrablin (38)	Gordien III/Tétrarchie		TAF 38 n°15
Saint-Hilaire-de-la-Côte (38)	Bas-Empire		TAF 38 n°30
Ambérieu-en-Bugey (01)	Gallien-Tétrarchie		TAF 01 n°1
Briord (01)	Dioclétien-Constantin		TAF 01 n°9
Nattages (01)	Constantin		TAF 01 n°30
Neuville-sur-Ain (01)	Dioclétien/Maximien	+ bijoux	TAF 01 n°31
St Marcel-en-Dombes (01)	Gallien-Dioclétien/Maximien		TAF 01 n°37
St Vulbas (01)	Tétrarchie-Constantin		TAF 01 n°39
Vieu-en-Valromey (01)	Constantin		TAF 01 n°44
Lyon 5ème (69)	Claude II-Constantin		TAF 69 n°8
Lyon 6ème (69)	Gordien-Constantin		TAF 69 n°11
Marchampt (69)	Dioclétien et autres		TAF 69 n°17
Morancé (69)	Dioclétien et Maximien		TAF 69 n°18
Ste Foy-les-Lyon (69)	Dioclétien et Maximien		TAF 69 n°22

II. Les traces de présences en grottes

C'est un sujet que nous avons développé dans une publication de 1991⁷⁰³. L'inventaire nous avait fourni alors une liste de 84 grottes ayant livré à leurs explorateurs (spéléologues, préhistoriens) des niveaux ou des matériels d'époque romaine. Les conditions des découvertes n'ont pas permis, dans tous les cas, d'identifier les séquences précises d'occupation mais, dans chacune de ces grottes, les objets découverts attestent au moins d'une présence ponctuelle durant une phase très précise de l'Antiquité (nous avons retenu comme " éléments datables " les monnaies, les céramiques sigillées, les céramiques métallescentes, les céramiques allobroges, et comme " non datables " les céramiques communes, les mobiliers métalliques, les tuiles, briques, la verrerie fragmentée, les foyers et fragments osseux).

Il nous reste bien sûr à débattre des circonstances de l'apport de ces objets : pourquoi les habitants de la région à l'époque romaine se sont-ils tournés vers une (ou plusieurs) occupation ponctuelle de ce type d'habitat, plutôt d'habitat refuge que d'habitat permanent (pour des raisons de confort) ? S'agit-il là d'un comportement de chasseurs, habitués à trouver dans ces abris, fréquentés depuis les origines, un espace de repos commode et d'un relatif confort à l'abri des intempéries ? S'agit-il d'une habitude de bergers ? N'est-ce pas plutôt, au moins dans quelques cas, la pression des événements sociaux ou politiques locaux, régionaux ou " internationaux " qui a pu conduire des habitants des campagnes à se retirer temporairement à l'abri derrière des chaos rocheux, dans des cavités et grottes connues des habitants du lieu.

Nous avons identifié deux types de traces de présence d'époque romaine :

- la première, se limitant à un campement " ponctuel " (quelques heures ou quelques jours), se matérialisant par des découvertes peu caractéristiques, l'absence de foyer et la perte de quelques éléments (métallique ou monnaie),
- et la seconde, que nous pouvons définir comme une occupation " habituelle ", se reproduisant régulièrement, et ayant fourni aux prospecteurs des niveaux successifs comportant des " éléments de confort " (tuiles, éléments de foyers...).

Nous avons remarqué, lors de visites à quelques uns de ces sites, que plusieurs des grottes citées dans cet inventaire ne se situent pas à de grandes distances des lieux ouverts habités dans l'Antiquité (et quelquefois encore aujourd'hui) ; bien au contraire, du porche de certaines d'entre elles, bien dissimulé derrière un rideau d'arbustes, on pouvait garder un œil sur la plaine environnante, sans que " l'étranger " ⁷⁰⁴ ait aucun repère dans les montagnes. Ce n'est pas le cas pour toutes. Ainsi, dans l'Ain, le site et le matériel de la Balme-à-Gontran (commune de Chaley) viennent d'être réexaminés récemment dans leur globalité⁷⁰⁵. L'étude du matériel archéologique, qui couvre une très large séquence chronologique, a

⁷⁰³ BUISSON, 1991b.

⁷⁰⁴ Nous utilisons ce terme dans son acceptation traditionnelle : est étranger celui qui n'est pas du pays !

⁷⁰⁵ TREFFORT, NICOD, 2000. La grotte est tour à tour désignée nous le nom de « grotte de Balme-Gontran, ou grotte de Charabotte),.

montré aux chercheurs que cette cavité, très délicate d'accès (nécessitant un cheminement précis, au fond de la reculée de Charabotte, avec de nombreux passages en surplomb) avait bel et bien servi de grotte-refuge à deux moments différents. Elle a livré des matériels de stockage de céréales, non pas sous le porche, mais dissimulés aux regards de la vallée, datables du Bronze Final, et une petite collection de matériels d'époque romaine, notamment un sesterce de Trajan, mais surtout des céramiques tardives à vernis argileux (dites " luisantes ", datables du IV^{ème} ou du V^{ème} siècle, que complète un denier de Jovin (" qui semble clore la stratigraphie ").

Peut-être les chercheurs ont-ils souvent fait un amalgame trop rapide entre les événements historiques majeurs (" internationaux ") et les conséquences régionales ? On lit en effet souvent que tous les événements locaux doivent trouver une explication dans les phénomènes bien décrits par les sources historiques⁷⁰⁶. Or, en plus des habitudes traditionnelles dont nous venons de donner une énumération, il est sûr que de nombreux événements locaux n'ont jamais eu d'écho dans l'histoire générale.

Tableau40. Tableau des grottes fréquentées à l'époque romaine

Date	Sites
III ^{ème} siècle	Département de l'Ain : grottes d'Injoux-Génissiat, de Glandieu II, du Mopart (Saint-Benoît), du Pontêt (La Burbanche), du Souhait (Montagnieu), abri Gay (Poncin), de Treffiez, de Trémurs (Trémurs), des Romains (Virignin), du Pelat I (I), du Pelat II (?) (Andert-Condon), de Cabourne-Chopêtre (Cerdon). Département de l'Isère : grottes de La Balme-sous-le-Moucherotte (Claix), de Barne-Bigou (Fontaine), de la Balme, de La Balme II,
IV ^{ème} siècle	Département de l'Ain : grottes de Thoys I (Arbignieu), de Reveyron (Arbignieu), de Balme-Gontran (Chaley), du Pontêt (La Burbanche), de Souhait (Montagnieu), de Roche-Noire, des Romains (Virignin), du Pelat I (?), du Pelat II (?), abri de Saint-Blaise (Virignin). Département de la Savoie : grottes de la Grande Gave (La Balme), du Seuil des Chèvres (La Balme), des Sarrazins (Traize), de Bange, Département de Haute-Savoie : grottes de Balme II (Magland)
Habitats de longue durée (stratigraphies continues)	Département de l'Ain : grottes du Mopard (Saint-Benoît), du Pontêt (La Burbanche), abri Gay (Poncin), Département de l'Isère : grottes de Balme-de-Glos (Fontaine), de Barne-Bigou

⁷⁰⁶ Ce qui était valable ci-dessus pour les trésors de monnaies romaines, l'est encore pour les témoignages décrits dans ce paragraphe. On se reportera par exemple à BLANCHET, 1900 ; DEMOUGEOT, 1968 ; GAGNIERE, 1963.

	(Fontaine), à Mandrin (Saint-Étienne-de-Crossey), des Sarrasins (Seyssinet-Pariset)
Présence d'époque romaine indéterminée	Département de l'Ain : grottes du Gardon (Ambérieu-en-Bugey), de l'Abbaye (Andert-Condon), Thoys II (Arbignieu), de l'Arche (Chaley), de Sous Balme (Culoz), abri des granges (Grand-Corrent), Chenelaz (Hostias), Pluvis (Izieu), du Pic (Montagnieu), de Roche-Noire (Montagnieu), de la Moule (Outriaz), de Roche-Boquette (Saint-André-sur-Suran), abri Larguet (Saint-Benoit), des Gitans (Saint-Sorlin), de la Fée (Serrières-sur-Ain), du Banchin (Simandre-sur-Suran), du Pic (Songieu), des Fées (Virieu-le-Grand), Département de l'Isère : grottes de Couffin II (Choranche), de Presle, du Trou-aux-renards (Claix), du Nant (Cognin), de Malville (Creys-et-Pusignieu), grottes de La Buisse/Voreppe, de Roche-Plaine (Saint-Egrève), du Petit-Sapey (Saint-Egrève), de Messenas (Saint-Marcel-Bel-Accueil), de l'Échaillon (Saint-Quentin-sur-Isère)

III. Les réactions dans l'habitat rural

Il n'est pas encore possible de dire avec certitude que toute la région subit des dévastations d'importance égale durant ce « trop fameux » III^{ème} siècle. D'une part, notre tableau des habitats ruraux est encore trop partiel et, d'autre part, quelques ensembles paraissent ne pas avoir souffert de cette période, quelquefois dans les mêmes régions. Cependant, on a remarqué, sur les sites qui ont, là encore, fait l'objet d'une étude attentive, cette très régulière présence de couche d'incendie qui a scellé une période de l'habitat. La liste de ces sites est longue, mais son inventaire démontre que la période fut troublée dans le monde rural.

Dans le sud-est lyonnais, une partie de la *villa* de Communay (La Troupillière)⁷⁰⁷ fut abandonnée au III^{ème} siècle alors que l'autre partie subsiste jusqu'au IV^{ème} siècle au fond du vallon (*pars rustica*).

À l'est de Vienne, sur la voie romaine de Vienne aux Alpes par Bourgoin, la grande *villa* d'Oytier semble avoir subi une destruction après le règne de Claude II (monnaies). Plus à l'est, en Bas-Dauphiné, l'habitat rural du Perron, à Saint-Sauveur, a livré la trace d'une couche d'incendie datable du milieu du III^{ème} siècle, tout comme la *villa* de Pollienas.

En moyenne vallée du Rhône, la *villa* de Brèze, à Limony, dont la première construction a été effectuée vers le milieu du II^{ème} siècle, subit une

⁷⁰⁷ SRA Bilan scientifique, 1993, p. 135.

destruction partielle et un abandon dans le courant du III^{ème} siècle⁷⁰⁸ alors que la *villa* de Croix-Rouge, sur la même commune, semble avoir eu une occupation continue (mais c'est peut-être par manque de renseignements détaillés de sa stratigraphie) jusqu'au cours du IV^{ème} siècle (monnaies d'Auguste à Constantin II). À Tournon, une maison construite au cours du I^{er} siècle, a été détruite par un incendie dans le cours du III^{ème} siècle. Plus au nord, à Saint-Clair-du-Rhône, la *villa* de Bramafan, construite au 1^{er} s. av. J.-C., présente des traces de destruction datables des années 275. À proximité de ce dernier site, le village d'artisans de Sangenay, à Saint-Maurice-l'Exil, présente lui-aussi des traces d'abandon vers les années 275.

Il en va de même, dans l'ouest lyonnais, pour la grande *villa* de Saint-Genis-les-Ollières (69), dont les thermes semblent avoir été détruits après 240. La réoccupation du site intervint plus d'un siècle plus tard.

Certes, cet épisode n'apporte pas la ruine définitive de ce monde rural, mais il entraîne de profondes restructurations dans la distribution de l'habitat. On a pu remarquer, dans le Velin, que les exploitations agricoles situées à la période précédente en plaine étaient réédifiées dans des zones plus escarpées, on a remarqué également que, si la *pars rustica* semblait subsister, ou être relevée, la *pars urbana*, quant à elle, était désaffectée. Dans les exemples régionaux qu'il a étudiés en Languedoc, C. Raynaud nous paraît avoir démontré que la crise du III^{ème} siècle avait entraîné la remise en question de l'exploitation rurale par le système des grandes *villae*, mais qu'elle avait aussi provoqué la restructuration du monde rural autour d'exploitations de plus petites dimensions⁷⁰⁹.

IV. Les faubourgs de Lyon et de Vienne

Dans le même mouvement que d'autres villes de la vallée du Rhône, les faubourgs de Vienne et de Lyon subirent dans le courant du III^{ème} siècle une profonde mutation. On remarque ainsi l'abandon par les citadins des quartiers *extra-muros*. Les raisons n'en sont pas encore clarifiées : diminution de la population, entassement de cette dernière à l'abri de l'enceinte, reflux vers les campagnes ? Pourtant, la place dans la ville nouvellement restructurée par la construction d'une enceinte réduite est plutôt limitée, mais il faudra attendre le siècle suivant pour voir

⁷⁰⁸ CAG 07, n° 143.

⁷⁰⁹ RAYNAUD, 1996 , p. 204 et suivantes.

débuter l'occupation parasite des espaces publics urbains⁷¹⁰ ; cela se remarque à Vienne par exemple.

On constate le développement de phases d'insécurité, matérialisées par l'enfouissement de trésors ou l'abandon de certains secteurs ; c'est le cas pour le trésor de la place Camille Jouffray, à Vienne, et les niveaux d'abandon du faubourg sud (rive gauche) et du site de Saint-Romain-en-Gal/Sainte-Colombe (rive droite)⁷¹¹ se positionnent dans la seconde moitié du III^{ème} siècle. La tendance est ainsi la même que celle que les archéologues ont observée plus au sud⁷¹², à Arles, Aix-en-Provence, dans certains quartiers de Nîmes.

V. Les changements décisifs des coutumes funéraires

En matière de coutumes funéraires, deux grands ensembles de phénomènes sont à noter durant le III^{ème} siècle. En premier lieu, l'incinération disparaît progressivement au profit de l'inhumation. En Gaule du sud⁷¹³, cette transition est en cours dès la fin du II^{ème} siècle, mais il semble qu'il faille attendre encore une cinquantaine d'années pour que le changement soit noté de manière effective dans notre région. Les archéologues ont remarqué, dans le quart sud-est de la Gaule, qu'en dehors des agglomérations secondaires, les ensembles funéraires deviennent numériquement de plus en plus importants (groupes de plus de dix tombes)⁷¹⁴. On pense pouvoir attester de ces changements dans notre région, comme nous l'expliquerons dans le chapitre suivant.

⁷¹⁰ HEIJMANS, 1996, p. 133.

⁷¹¹ LEBLANC, SAVAY-GUERRAZ, 1996, p. 116-117. B. Helly a noté un hiatus d'environ un siècle entre la phase d'abandon et la réoccupation de l'espace suburbain pour des nécropoles à Sainte-Colombe.

⁷¹² Voir, plus généralement, FICHES (coord.), 1996.

⁷¹³ BEL, MANNIEZ, 1996, p. 90-91. Les auteurs ont remarqué que certains groupes sociaux qui continuaient d'incinérer leurs morts au III^{ème} et au IV^{ème} siècle (principalement urbains, les sévirs augustaux de Lyon par exemple) pouvaient avoir été tentés par un phénomène de classe.

⁷¹⁴ Id., p. 89.

CHAPITRE 6 : LE BAS-EMPIRE

I. La réorganisation administrative

La Tétrarchie a vu la réforme structurale des provinces⁷¹⁵ :
 l'ancienne Narbonnaise fut divisée entre les provinces de :
 Viennoise (avec les centres urbains de Vienne, Grenoble, Viviers, Valence)
 Narbonnaise Première (avec Toulouse, Narbonne...)
 Narbonnaise Seconde (avec Aix-en-Provence, ...)
 la Lyonnaise fut fragmentée entre :
 Lyonnaise Première et
 Lyonnaise seconde
 L'ancienne Belgique fut elle-aussi découpée :
 le territoire de la cité de Besançon devint celui de la Grande Séquanaise.

A l'intérieur de ces grands découpages, de nouvelles colonies ont été créées, comme celle de Genève⁷¹⁶, puis celle de Grenoble, à l'intérieur de la Viennoise, qui amputent le territoire de l'ancienne colonie de Vienne. *Lugdunum*, autrefois capitale d'une province (la Gaule Lyonnaise) s'étendant du Rhône à Brest et de la Loire à la Seine, fut réduite à n'être plus que la capitale d'une petite province (la Lyonnaise Première) qui fut encore amputée dans le courant du IV^{ème} siècle, pour ne conserver que les cités d'Autun, de Langres et de Lyon et les *castra* de Chalon et de Mâcon.

Au siècle suivant (entre 396 et 408), la *Notitia Dignitatum* mentionne⁷¹⁷, outre les grands cadres de l'administration civile, une organisation militaire, le district de *Gallia riparensis*.

Le découpage géographique illustre également une mutation de l'organisation administrative, avec la création de cette *Gallia Riparensis*,

⁷¹⁵ Connue par la *Liste de Vérone*, datée de la fin du III^{ème} siècle : par exemple, DESJARDINS, 1885 (1968), t. III, p.459-470.

⁷¹⁶ VAN BERCHEM, 1980, p. 3-6 ; *Id.*, 1982, p. 253-263.

⁷¹⁷ *Notitia Dignitatum, Occ.*, XLII, 15-17 et 20-23 ; DESJARDINS, 1885 (1968), t. III, p. 491-494.

inconnue des sources administratives du Bas-Empire, créée, suivant Jones et Demougeot⁷¹⁸, à l'époque de Dioclétien pour combattre les Bagaudes de 286 et les autres troubles fréquents à la fin du III^{ème} siècle au débouché des cols des Alpes et le long des voies menant d'Italie en Gaule⁷¹⁹. Ce district pourrait être un secteur routier au débouché des routes alpines, entre le lac Léman et Marseille, créé pour assurer la sécurité des communications fluviales entre Méditerranée et *limes* rhéno-danubien. Comme semble le montrer ce regroupement de corps de troupes, dispersés dans l'espace entre la région du Léman ou du lac de Neuchâtel (suivant l'interprétation que l'on fait de l'*Ebrudunum* mentionné : Yvoire ou Yverdon) et le delta du Rhône, cette *Gallia Riparensis* est plutôt à considérer comme une vaste circonscription militaire (*tractus*, duché ?) que comme une circonscription territoriale, un peu comme nos « régions militaires » actuelles. Son but était de sécuriser la vaste zone du sud-est de la Gaule, autour de l'axe rhodanien et du plateau suisse, en référence soit aux menaces internes (Bagaudes), soit aux menaces externes (notamment les invasions alamanes ?)⁷²⁰. Ce district eut-il une existence éphémère, comme le disent les auteurs cités ? Cela transparaît dans les textes, puisqu'il n'est plus cité, cent ans plus tard, par la *Notitia Dignitatum* mais, dans les faits, nous souhaiterions évoquer la parenté entre ce découpage et la forme donnée à la *Sapaudia* qu'Aétius concéda en 443 aux Burgondes (cf. ci-dessous). Elle qui est liée à la position géographique de cette *Gallia Riparensis*, entre Yverdon (bordure méridionale du lac de Neuchâtel, hypothèse la plus couramment admise) et Vienne, et qui nous indique une continuité historique.

Quant au rôle des flottilles fluviales, il fut sans doute multiple : un rôle militaire, certes, avec la volonté de rassurer les riverains par une présence militaire plus équitablement répartie sur le parcours fluvial, et également un rôle économique, avec la restructuration d'un système de transport fluvial très avantageux et rapide (Constantin utilisa leurs services sur la Saône et le Rhône pour descendre les fleuves de Chalon à Marseille⁷²¹ et pour le transport de ses troupes).

Nous pensons retrouver dans ce cadre géographique une préoccupation constante de Rome face aux menaces extérieures, déjà prises en compte par César avec la fondation des colonies de *Raurica*, de *Iulia Equestris* et de *Lugdunum*, qui couvrent ce même axe, puis, sous Aétius, avec la

⁷¹⁸ JONES, 1964, p. 99 ; DEMOUGEOT, 1979, vol.2/1, p. 27 et 42 ; REDDE, 1986, p. 628.

⁷¹⁹ DEMOUGEOT, ???, p. 27.

⁷²⁰ JONES, 1964, p. 99 : « an obsolete military district by the time of the *Notitia*, which included the Rhône valley and the adjacent Alpine Provinces, and have been intended to secure the important line of communications through this area against the local *Bacaudae* » (cf. également DEMOUGEOT, II, p. 27-42). Pour A. Pelletier (PELLETIER *et al.*, 1994, p. 43) reprenant SESTON, 1946, p. 113, il s'agit "de la seconde ligne de défense de la Gaule, courant du Valais à Marseille".

⁷²¹ Panégyrique de 310, VII, 18-20.

création de la *Sapaudia*.

Cette réorganisation a pourtant été éphémère, puisque l'essentiel de l'armée du Rhin fut rapatrié en Italie en 402 ; ce vide a peut-être occasionné les réorganisations intérieures des campagnes et l'abandon des grandes *villae* pourtant agrandies au siècle précédent. C'est ainsi que le besoin d'un nouvel apport d'hommes susceptible d'en organiser la défense se fit sentir et se concrétisa avec le peuplement Burgonde de la *Sapaudia*.

II. Le monde rural du IV^{ème} au VI^{ème} siècle

Le développement du climat d'insécurité du III^{ème} siècle aboutit à une recomposition de l'espace rural : abandon de certains sites, restructuration de certains autres. C'est ainsi qu'une partie de la *villa* de Communay (La Troupillière)⁷²² est abandonnée au III^{ème} siècle alors que l'autre partie subsiste jusqu'au IV^{ème} siècle au fond du vallon (*pars rustica*). La *villa* de Limony⁷²³, dont la première construction se situe vers le milieu du II^{ème} siècle, subit une destruction partielle et un abandon dans le courant du III^{ème} puis une réoccupation, avec restaurations et nouveaux aménagements, et enfin un abandon définitif à la fin du IV^{ème} ou au début du V^{ème} siècle. Le cas de la *villa* de Bramafan, à Saint-Clair-du-Rhône, est identique en de nombreux points : après la phase de destruction datée des années 275, on a constaté une récupération des matériaux à la fin du III^{ème} ou au début du IV^{ème} siècle dans le but de construire, à l'écart, des habitats plus modestes. Le site de Sangenay, voisin du précédent, fut réoccupé dans le cadre de son activité de l'époque précédente, jusqu'au XI^{ème} siècle. L'habitat rural du Perron, à Saint-Sauveur (38) , après une destruction par incendie vers le milieu du III^{ème} siècle, fit l'objet d'une réoccupation partielle, sous la forme d'aménagements légers, à la fin du même siècle.

La fouille menée lors des travaux du contournement est de Lyon, dans le Velin, a mis en évidence que les zones de plaine semblaient majoritairement désertées au profit des sites de hauteur ou d'une réoccupation ponctuelle des sites de Marennes, de Pilon ou des Communaux d'Arézieux. Plusieurs nouveaux domaines ont été créés à cette période, comme ceux de Communay, de Saint-Lazare ou de La Plaine⁷²⁴. L'occupation du plateau de Larina rejoint le mouvement esquissé ci-dessus. L'habitat du Bas-Empire ???

⁷²² SRA Bilan scientifique, 1993, p. 135.

⁷²³ CAG 07, n°143.

⁷²⁴ BOUVIER A., in FAURE-BOUCHARLAT, 2001, p. 37-42.

Cependant, cet abandon n'est pas systématique et quelques sites révèlent une véritable continuité de l'habitat, comme celui du Suc-de-Charmieux, à Davézieux (Ardèche)⁷²⁵, dont le matériel atteste une occupation du Haut-Empire jusqu'au V^{ème} siècle.

Hières-sur-Amby (Marignieu), *villa* fouillée au XIX^{ème} s., tranchées-drains, tombes sous lauzes médiévales Bilan SRA 2000 p. 102
Trept, villa de Cozance et Pourcieu, sur au moins 12 hectares, fin de l'Antiquité *SRA Bilan scientifique* 2000, p. 114

La *villa* de la Grange du Bief, à Anse

Les fouilles effectuées autour du plateau de l'Île Crémieu ont montré que le Haut Moyen-Age voyait une redistribution dans l'organisation de l'espace agricole. La population, dont le fonds gallo-romain l'emporte toujours sur les brassages ethniques, même dans la région étudiée, se réorganise autour de petites propriétés familiales ou de petites communautés villageoises⁷²⁶. Nécropole de collectivité, avec logement du fossoyeur ou de ses outils...

L'histoire des campagnes lyonnaises et viennoises à travers les sept siècles étudiés ne ressemble pas tout à fait à l'image que l'on peut se faire d'un monde en paix. Certes, la conquête romaine a apporté sa paix, mais « en différé », et avec son cortège de nouvelles contraintes imposées par un nouveau cadre administratif. Après un siècle et demi d'expansion, de profits et de richesse, la fin du premier tiers du III^{ème} siècle a apporté son lot de terreurs et occasionné, pour la première fois, une vague de dépopulation rurale.

Le 6^{ème} siècle fut, pour les auteurs chrétiens, le siècle des fléaux.

⁷²⁵ CAG 07, n°078.

⁷²⁶ PORTE P., BUCHET L., 1985, La nécropole du haut Moyen-Age des Grands Peupliers à Hières-sur-Amby (Isère). Etude d'une population dans son territoire, *Archéologie médiévale*, XV, p. 31-102.

L'étude de la transition avec le Moyen-Âge a toujours posé problème, notamment en matière de conservation des vestiges. Nous en avons encore une preuve, en milieu suburbain, avec le démantèlement⁷²⁷ des espaces funéraires de la Guillotière (Lyon, 7^{ème} arrondissement) ou des constructions (pont, aqueduc) d'Estrablin aux V^{ème}-VI^{ème} s.⁷²⁸.

Peu d'ensembles ruraux de la fin du IV^{ème} siècle ont jusque là été identifiés avec certitude. La constante relevée semble être celle d'une majorité d'habitats précaires, sur poteaux. Celui du " Parc technologique de porte des Alpes " à Saint-Priest (Rhône) est tout à fait intéressant : il est formé principalement de calages de poteaux, sa forme est encore indéterminée, mais la découverte d'une importante cachette monétaire de la fin du siècle fournit un jalon chronologique⁷²⁹. Sur le territoire de la même commune, rue Minerve, une autre construction sur poteaux, datable des IV^{ème}-V^{ème} siècles, a été mise au jour. Elle avoisine des incinérations du Haut-Empire⁷³⁰. Sur la commune, voisine, de Vénissieux, des structures évoquent des ensembles " fossés-palissades " ⁷³¹. À Meyzieu (La Chapelle), le site de l'Antiquité tardive se caractérise par une séparation en quatre zones aux fonctions distinctes (habitat dans un bâtiment sur poteaux, fonds de cabanes, aires d'ensilage, fosses-silos et de travail séparées par de longues bandes de terrain non occupées et des palissades)⁷³² ; comme à Saint-Priest, la présence d'incinérations et de tombes d'enfants sous tuiles évoque un habitat du Haut-Empire à proximité. Le site de L'Eperon, à Salles-Arbuissonas (Rhône)⁷³³, qui a livré de grandes fosses quasi rectangulaires, est encore dans cette série, de même que le site d'habitat de hauteur de Saint-Romain-de-Surieu (38), où des silos, des fosses et un foyer ont été mis au jour et sont datables du haut Moyen-Âge. Autre habitat perché, l'oppidum du Camp de César, à Plan,

⁷²⁷ SRA Bilan scientifique, 2000, p. 177.

⁷²⁸ SRA Bilan scientifique, 1998, p. 103.

⁷²⁹ SRA Bilan scientifique, 2000, p. 193.

⁷³⁰ SRA Bilan scientifique, 1999, p. 173.

⁷³¹ SRA Bilan scientifique, 1999, p. 179.

⁷³² SRA Bilan scientifique, 1994, p. 163.

⁷³³ SRA Bilan scientifique, 2000, p. 196.

réoccupé au Bas-Empire.

Le village mérovingien de La Châtelarde, à Poncin : une maison à pièce unique et foyer central et, de l'autre côté d'une clôture, un édifice complexe à abside. Dans les niveaux du VI^{ème} et du VII^{ème} siècles, petits objets, artisanat de la corne d'ovi-capridés et de cervidés (CAG 01, n°258). Le village du Recourbe, à Château-Gaillard présentait un regroupement d'une trentaine de bâtiments utilisés du VI^{ème} au IX^{ème} -XI^{ème} siècles, chacun n'étant formé que d'un seul fond de cabane associé à des greniers ou fenils (CAG 01, n°5).

Le domaine mérovingien de Larina s'est installé sur l'emplacement d'un site occupé depuis l'Âge du Bronze. Le rempart de pierre sèche, érigé dans le courant de l'Âge du Fer, fut restauré avec de nombreux blocs provenant de constructions d'époque gallo-romaine. L'enceinte délimitait un domaine de 21 hectares, où plusieurs structures « de type 'bories' » furent construites. Une chapelle fut construite au point culminant et un mausolée devint le cœur d'une importante nécropole. L'habitat principal est alors formé de deux bâtiments (A et B). Le bâtiment A a été construit sur les ruines de l'habitat plus ancien (IV^{ème} siècle), avec ses matériaux, mais avec plusieurs agrandissements successifs jusqu'à couvrir plus de 1 000 m². C'est un bâtiment mixte, contenant des salles résidentielles et d'autres liés aux activités agricoles. À proximité, un second bâtiment (B), de 240 m² de surface) est sans doute une ferme, dont la grande pièce mesure 18 x 5 m. L'utilisation de cet ensemble s'étend jusqu'au VII^{ème}-VIII^{ème} siècle. La difficulté réside dans l'identification du lieu : siège d'un grand domaine aristocratique ou simple « grande exploitation » dépendant d'un grand domaine situé ailleurs ?, forteresse de hauteur

Au total, avec le peu d'éléments dont nous disposons⁷³⁴, nous pouvons identifier une tendance générale qui est celle d'une sorte de recolonisation agricole sur des sites neufs. L'habitat y est formé de structures fossoyées (fonds de cabanes excavés), organisées par ensembles regroupant des habitations construites en bois et couvertes de chaume (grandes maisons de surface supérieure quelquefois à 100 m²) et les bâtiments agricoles (greniers ?)⁷³⁵. On distingue, à Château-Gaillard (Le recourbe), la formation d'un « village » de maisons dispersées sur 700 m. du nord au sud. La fonction agricole de ces établissements, qu'ils soient isolés ou groupés, est essentiellement agricole (outils, installations...).

⁷³⁴ Dernier bilan, dans FAURE-BOUCHARLAT, 2001.

⁷³⁵ Sur ce type d'installations, voir pour l'époque romaine MORRIS P., 1979, *Agricultural buildings in Roman Britain*, BAR British Series, 70.

Les traditions funéraires

Durant cette période de généralisation de l'inhumation, on voit se développer une grande variété de forme des sépultures :

Les inhumations en pleine terre

dans la nécropole de La Boisse, près de la villa des Vernes, une vingtaine de sépultures ont été mises au jour, orientées tête à l'est avec mobilier ou tête à l'ouest sans offrande.

Dans la nécropole des Plantées, à Briord, la plupart des inhumations se font dans et sur des cendres. Seule une tombe à mobilier, datée du IV^{ème} siècle, est en pleine terre.

Dans la nécropole de Croix-Tombée à Pérouges, une tombe datée du IV^{ème} siècle contenait en remploi un bracelet ouvert en bronze à décor d'incision daté de l'Age du Bronze final.

Les inhumations en coffrage

- Les inhumations dans un coffre de tuiles : À Meyzieu, dans la nécropole de La Dent, elles forment la composante principale des sépultures. L'une d'entre elles a livré un crâne déformé d'époque burgonde⁷³⁶. À Lhuis, des tombes en dalles de molasse sont accompagnées de monnaies du Bas-Empire. Dans la nécropole des Plantées, à Briord, elles sont effectuées dans des coffres soit de forme quadrangulaire, soit en bâtière. On les date de la période qui s'étend du IV^{ème} au VI^{ème} siècle (elles sont toutes antérieures à la construction de la basilique).
- Les inhumations entre lauzes (formant fond, bords et couvercle), ont été souvent qualifiées dans la région de tombes “ Burgondes ” ou “ franques ”. Dans la nécropole des Plantées, à Briord, elles sont les plus tardives de la nécropole (VII^{ème}-VIII^{ème} siècle). Dans la nécropole proche de l'église Saint-André, toujours à Briord, on les date des VIII^{ème}-IX^{ème} siècles. Pourtant, à Décines, un squelette avait un crâne déformé, sûrement Burgonde.
- Les inhumations en cercueils de bois (reconnaissables aux alignements de clous accompagnés de fibres ligneuses). Dans la nécropole des Plantées, à Briord, on en a relevé un exemplaire du I^{er} siècle, un du III^{ème} ou du IV^{ème} siècle et peut-être d'autres datant la période suivante.
- Les inhumations dans un tronc d'arbre : c'est le cas de la tombe de jeune fille ou d'adolescente trouvée dans la nécropole des Vernes,

⁷³⁶ MONNIER, 199 ???, p. ???

près de la *villa*, avec 2 vases en céramique luisante brisés et tessons dispersés autour du corps (bris rituel), 2 bracelets de bois dur et 4 perles en verre.

- Les inhumations dans un entourage de galets, de blocs, de dalles brutes, sont pour certaines, effectuées entre planches. Dans la nécropole des Plantées, à Briord, les corps reposent sur le sol naturel. On les date de la fin du VI^{ème} au VII^{ème} siècle.

Les inhumations en sarcophages de plomb⁷³⁷ :

Bien que relativement rares, elles sont très bien réparties dans le monde rural. Pour la région, à part un sarcophage de la nécropole de Charavel⁷³⁸, à Vienne, qui contenait des monnaies de Vespasien à Hadrien et était protégé par un coffre de bois, tous les autres sarcophages en plomb sont postérieurs au III^{ème} siècle.

Dans la plupart des cas connus, les sarcophages en plomb étaient déposés “ en pleine terre ” (ce qui ne signifie pas qu’il n’y ait pas eu d’entourage ou de coffre de bois, que les fouilleurs n’ont peut-être pas vu lors de la fouille). On note pourtant au moins une exception : en 1980, à La Boisse, à proximité d’une fouille réalisée en 1961-1962, dans laquelle avait déjà été découvert un sarcophage en plomb d’un adulte, G. Vicherd a mis au jour une tombe d’enfant dans un sarcophage de plomb, protégée par un coffre de bois et placée dans un fort massif de maçonnerie (fig.). Il y a sans doute une signification à cette construction : rendre la sépulture inviolable ?, lui donner une valeur particulière ? (dans la mesure où il s’agit d’une tombe d’enfant, on peut penser que les motivations des parents étaient de signifier qu’ils confiaient à la terre ce qu’ils avaient eu de plus cher).

Tableau 41. Tableau récapitulatif des découvertes de sarcophages en plomb

Commune	Bibliographie	Caractéristiques de la sépulture
La Boisse	CAG 01, n°210	à l’intérieur d’un ensemble d’au moins 20 t. en pleine terre
Béligneux, La Gare	CAG 01, n°209	t. d’enfant(avec deux urnes cinéraires)
Champagne-en-Valromey	CAG 01, n°91	inhumation avec un vêtement brodé de fils d’or, et comme mobilier funéraire un vase en

⁷³⁷ L’étude technique de ce type de sépulture (sarcophages et urnes cinéraires) a été reprise par A. Cochet, à l’occasion de l’examen de sarcophages ou de tuyaux conservés dans les musées de Lyon et de Vienne (COCHET, 1979 ; COCHET et HANSEN, 1986, notamment).

⁷³⁸ BEL, TRANOY, BERAUD, GEBARA, 1991, p. 28. La nécropole de Charavel est l’une des nécropoles de Vienne (nord) ; la datation du sarcophage est importante, mais elle ne concerne pas forcément les mentalités en milieu rural, qui ont peut-être été légèrement décalées chronologiquement.

		céramique jaunâtre à dépressions et pied étroit
Saint-Maurice L'Exil (38),	CAG 38, n°190.	une sépulture et des anneaux en bronze
Saint-Siméon-de-Bressieux	CAG 38, n°218	squelette avec une monnaie sur le crâne
La Côte-Saint-André	CAG 38, n°68.	le sarcophage contenait “ deux petites urnes ”
Saint-Barthélémy-de-Beaurepaire	CAG 38, n°20	deux exemplaires

La tombe 20 de La Boisse, d'après Vicherd et Baudrand, 1982, p. 137.

Exemple d'une nécropole d'habitat rural du Bas-Empire : la nécropole de la “ Carrière Méant ”, à La Boisse. La nécropole a été située chronologiquement dans “ la période allant de la fin du III^{ème} siècle à la christianisation ”⁷³⁹. Deux fouilles ont eu lieu, en 1961-1962 (fouille Morel et Gruyer) et en 1980 (fouille Vicherd). La nécropole était placée sur une terrasse alluviale du Rhône.

Une première série d'une vingtaine de tombes a été mise au jour à la suite de la découverte d'un sarcophage de plomb (ci-dessus). Elles étaient regroupées en deux séries :

des tombes orientées, sans mobilier funéraire ;

des tombes occidentées, avec un abondant mobilier funéraire (céramiques – pour la plupart attribuables au IV^{ème} siècle, objets, monnaies – de Probus, de Maximien-Hercule et de Constantin).

Une seconde série de tombes a été découverte, à environ 150 m de la précédente (séparées par une zone vierge). Vingt-sept tombes ont été fouillées, toutes orientées, toutes en *decubitus* dorsal. Les tombes 4 et 5 avaient été effectuées sur civière de bois, la tombe 25 avait été effectuée sans doute dans un tronc d'arbre recréusé. Le mobilier céramique est formé de céramiques sigillées claires ou de céramiques communes. La tombe 20 était une tombe complexe⁷⁴⁰, formée d'un sarcophage de plomb d'un enfant, dans un coffre de bois lui-même noyé dans un massif de béton et ce dernier couvert d'un dallage de *tegulae* (ci-dessus).

⁷³⁹ VICHERD et BAUDRAND, 1982, p. 132.

⁷⁴⁰ Id., p. 136 t fig. 10 p. 137.

Bien que les éléments en notre possession ne nous permettent pas de généraliser, nous pouvons, en élargissant l'aire de déduction, proposer quelques éléments de synthèse : les inhumations sont regroupées en petites nécropoles, sur des terrasses. Elles bordent les voies antiques, comme l'ont montré les découvertes de Chamarel, à Champagne-enValromey (CAG 01, n°91), de Serrières-de-Briord, du Velin... Elles signalent sans doute la présence de groupes isolés d'une population rurale.

L'abandon des sites dans la première moitié du V^{ème} siècle

Pour La Grange du Bief : Apogée au cours du second siècle, déclin après une phase de seconde embellie au cours du IV^{ème} siècle, sous la forme d'un véritable « palais » tardif, avec un grand ensemble thermal construit hors de toute connexion avec le plan d'ensemble préexistant de la villa. Abandon au V^{ème} siècle. Récupération de mobilier métallique, réutilisation du site comme emplacement de sépultures. Également à StRJalionas, Saint-Genis-les-Ollières

La villa de Brèze, à Limony, après une destruction partielle et un abandon dans le courant du III^{ème} siècle, fut réoccupée, avec restaurations et nouveaux aménagements, et enfin abandonnée à la fin du IV^{ème} ou au début du V^{ème} siècle⁷⁴¹.

⁷⁴¹ CAG 07, n° 143.

CHAPITRE 7 : « LES TEMPS BARBARES »

I. Le partage entre les royaumes barbares

Au début du V^{ème} siècle, la civilisation romaine en Occident a subi une vague d'agressions beaucoup plus importante que toutes les attaques portées contre elles dans les siècles précédents : à la suite de la grande invasion de l'hiver 406-407, ce fut tout d'abord la très spectaculaire prise de Rome par les barbares menés par Alaric en 410. Dans les décennies qui suivirent, l'installation de ces mêmes barbares dans les provinces romaines vint bouleverser le bel ordonnancement administratif et politique ancien.

Dans la moitié est de la Gaule, les Burgondes s'installèrent d'abord comme fédérés autour de la ville de Worms (en échange de l'aide militaire à la défense de l'Empire contre les Francs et les Alamans), où leur royaume vécut une période déchirée par les rivalités familiales. Vaincus par les Huns, alors alliés de Rome, en 436 alors qu'ils tentaient d'étendre leur territoire vers le nord, ils furent alors menacés d'extinction⁷⁴² (lors de la bataille, ils avaient perdu leur roi et plus de 20 000 guerriers) et furent pris en charge par leurs anciens ennemis romains.

A. La *Sapaudia* ou royaume concédé

1. Les conditions de l'installation des Burgondes

La *Chronique de 452* est fort laconique sur les événements, pourtant déterminants, de l'année 443, mais elle nous livre la base politique de leur nouvelle installation⁷⁴³ : “ *Sapaudia Burgundionum reliquiis datur, cum indigenis dividenda* ” (“ Il attribua la *Sapaudia* aux survivants Burgondes, à partager avec les indigènes ”). Ce texte très important met en scène les différents acteurs : d'un côté l'autorité romaine, en la personne du patrice Aétius, commandant en chef des armées et conducteur de la politique romaine en Occident, de l'autre les Burgondes, préalablement affaiblis par la défaite militaire et enfin les indigènes, c'est-à-dire les occupants des terres de la fameuse *Sapaudia*. Le groupe de Burgondes est estimé à environ 50 000 individus, dont 10 000 guerriers (adultes mâles en âge de porter les armes). L'implantation de ces nouveaux venus était garantie par le système du *tertium*, chaque propriétaire gallo-romain devant héberger un Burgonde et sa famille et lui remettre un tiers de sa réserve et deux tiers des tenures⁷⁴⁴.

⁷⁴² C'est de ce moment que date la formation de la légende des *Nibelungen*.

⁷⁴³ *Chronica Gallica*, 128.

⁷⁴⁴ Inspiré du droit de cantonnement militaire du *Code théodosien*.

2. La Sapaudia

La *Sapaudia* a fait l'objet d'identifications nombreuses. Il est aujourd'hui admis que ce territoire boisé de sapins était situé entre le Léman et les plaines de la Saône, entre le Rhône et la Franche-Comté actuelle, incluant Genève et la cité de Nyon, contrairement aux hypothèses⁷⁴⁵ se fondant sur la filiation linguistique entre *Sapaudia* et *Saboia* (Savoie) ; la mention de la rive gauche du Rhône, dans la *Notitia Dignitatum*, a entraîné de nombreux érudits à la localiser au sud du Léman⁷⁴⁶, mais P. Duparc a replacé ce territoire autour du chaînon jurassien⁷⁴⁷ et, dans ce cas, la position de Genève, au centre du territoire, justifiait la place que les Burgondes lui ont donné de capitale du “ royaume concédé ”. S'attachant à l'examen des matériels archéologiques (crânes déformés⁷⁴⁸ - environ 30 cas connus, dont une très grande majorité à l'intérieur de la *Sapaudia* de Duparc -, plaques de ceintures, fibules “ germaniques ”...) et aux toponymes en *-ans*, *-ens* ou *-inge* que les linguistes reconnaissent comme burgondes⁷⁴⁹ (dérivant du germanique *-ingos*), D. Van Berchem reconnaît une concentration de ces témoignages entre Saône et Rhône, au sud du territoire de Belfort⁷⁵⁰ (c'est-à-dire dans le territoire de la *Maxima Sequanorum* de Dioclétien), en partie à l'est du Jura, en partie à l'ouest. Le texte d'Ammien Marcellin ne permet pas d'élucider le mystère des délimitations de ce territoire⁷⁵¹. L'intention d'Aétius est stratégique : “ il s'agissait d'opposer aux plus redoutables des adversaires de Rome, les Alamans... une autre nation germanique

⁷⁴⁵ Principalement LOT, 1933 ; PERRIN, 1968 ; SALIN, 1950 ; à leur suite BARRUOL, 1969, p. 299-301.

⁷⁴⁶ Suite à l'interprétation du texte de la *Notitia Dignitatum*, sur lequel est encore revenu VAN BERCHEM, 1969, p. 179-180, repris dans *Id.*, 1982, p. 275-278 ; *Id.*, 1972, repris dans 1982, p. 279-285.

⁷⁴⁷ DUPARC, 1958 ; à sa suite, COLARDELLE, REYNAUD (dir.), 1981, part. p. 20-21.

⁷⁴⁸ En dernier lieu, SIMON, 1995, p. 208 : “ on ne peut affirmer qu'il s'agit de Burgondes, mais ce sont probablement des personnes vivant dans la mouvance burgonde ” ; carte de répartition des crânes déformés, p. 209.

⁷⁴⁹ PERCEVAUX, 1951, p. 103.

⁷⁵⁰ VAN BERCHEM, 1982 (1972), p. 282.

⁷⁵¹ Ammien, XV, 11,17 “ Rhodanus... paludi sese ingurgitat nomine Lemano, unde praeter (ou per ?) Sapaudiam fertur et Sequanos longaque progressus Viennensem sinistro perstringit, dextro Lugdunensem ”. La partie de la phrase concernant la position de la *Sapaudia* et son rapport avec le territoire des Séquanes n'est pas claire : on ne peut pas déduire du texte que l'un des deux territoires est sur une rive et l'autre sur l'autre rive. De plus, la mention des marais (paludi) peut faire référence aux marais de Lavours et de Chautagne ou, plus en aval, à ceux, en cours de formation, depuis l'autocapture dont le Rhône a fait l'objet, de la région des Avenièrès-Morestel.

susceptible de leur tenir tête »⁷⁵². On remarque qu'en protégeant la « porte d'Alsace » contre une tentative de pénétration vers la vallée de la Saône et Lyon d'un côté, vers la trouée de Bâle et le plateau suisse de l'autre, Aélius reprenait l'une des grandes motivations des fondations coloniales de César et de L. Munatius Plancus. Cinq cents ans plus tôt, avec la création des colonies de *Raurica*, de *Lugdunum* et de *Iulia Equestris*, ces deux acteurs avaient déjà esquissé la constitution d'un axe de défense contre un danger venu d'outre-Rhin et d'outre-Danube (en l'occurrence, les prétentions territoriales d'Arioviste). Au IV^{ème} siècle, avec la formation de la *Gallia Riparensis*, Rome avait doté ses provinces occidentales d'un vaste district militaire (ci-dessus) et on peut penser que la *Sapaudia* devait former comme le pôle d'une défense recomposée, avec le repeuplement d'un territoire abandonné « par la crise rurale du Bas-Empire »⁷⁵³. La position stratégique de cette nouvelle province est remarquable : sur l'axe « coude du Rhin/vallée du Rhône », elle présente la particularité de verrouiller les axes routiers et fluviaux autour de la vallée du Rhône moyen et supérieur, de défendre les passages par les routes jurassiennes et alpines, et d'inclure dans son périmètre la ville de Genève, constituée en colonie au siècle précédent. Au plan territorial, elle fut formée par le découpage de la partie de l'ancienne *Provincia Maxima Sequanorum* et de la partie septentrionale de la Viennoise Première.

La *Sapaudia* et l'expansion du royaume burgonde (d'après Barraol, Colardelle, Reynaud, Raffaelli)

B. La formation du royaume magistral

Le royaume burgonde présente la particularité d'avoir été, presque dès l'origine, divisé en deux pôles, regroupés sous le pouvoir de deux autorités distinctes, le « royaume concédé » et le « royaume magistral ». Dès la création, la capitale du premier avait été fixée à Genève, alors que celle du second fut installée, après l'annexion de cette ville, à *Lugdunum*. Après la première génération, la tradition subsista de donner au prince héritier le pouvoir sur la capitale du royaume concédé et au roi en titre celui de la capitale du royaume magistral. La frontière entre ces deux royaumes passait à travers l'actuel département de l'Ain, qui était ainsi partagé avec, à l'est les *pagi* de Belley et de Genève au royaume concédé, à l'ouest celui de Lyon au royaume magistral.

Profitant de la défaillance de l'autorité romaine, les Burgondes se lancèrent immédiatement dans une politique d'expansion territoriale, menant une conquête d'abord vers la région lémanique (en 454), vers la vallée de la Saône (occupation de Lyon en 456-457, de Dijon vers 480, de

⁷⁵² *Id.*, p. 283.

⁷⁵³ RAFFAELLI, *op. cit.*, p. 73.

Langres en 485 puis de Besançon vers 500) et vers le Sud (Die en 463, Vaison en 474 puis Avignon vers 493)⁷⁵⁴. Pourtant, le rôle défensif de la Sapaudia est bien mis en évidence par l'action de Gondebaud contre les Alamans, qu'il repoussa à Langres en 484-485, puis au nord de l'Aar jusqu'à Vindonissa entre 474 et 507.

Après la première attaque franque (Clovis, associé au Burgonde Godegisèle), vers 500-501, Gondebaud réunit les deux royaumes en un seul, dont il prit la tête (victoire sur Godegisèle à Vienne, puis prise de Genève), en laissant, jusqu'à sa mort, son héritier assurer une vice-royauté sur l'ancien royaume concédé, à partir de Genève (la coutume disparut avec sa mort et l'arrivée au pouvoir de son successeur Sigismond en 516).

C. Les réactions indigènes

L'expansion des Burgondes en région lyonnaise, hors de la *Sapaudia*, s'effectua sous la forme d'une occupation pacifique, respectant les traditions de l'administration impériale (réouverture de l'atelier monétaire). Même si la remarque “ épidermique ” de Sidoine Apollinaire reflète sans doute fort bien l'agacement des notables gallo-romains devant l'attitude des “ envahisseurs ” qui, tout à la fois, les spolient d'une partie de leurs revenus et les toisent de leur hauteur, on a cru lire une complicité entre les propriétaires terriens indigènes lors des premières phases de l'expansion burgonde, aussi bien dans l'attitude de Sidoine qui ne se plaint jamais de leurs exactions ni de leur violence⁷⁵⁵, que dans la remarque de Marius d'Avenches pour l'année 456 “ *eo anno Burgundiones partem Galliae occupauerunt terrasque cum Gallis senatoribus diviserunt* ”⁷⁵⁶.

Il existe effectivement une forte différence dans les témoignages de la présence burgonde entre les deux zones formées du royaume concédé et du royaume magistral, qui peut tenir soit dans l'idée que “ le peuple des *Niebelungen* demeura implanté dans le secteur où l'avait fixé Aétius. Il devait s'y inscrire durablement... ”⁷⁵⁷, soit au contraire que, si la *Sapaudia* d'Aétius correspond bien au premier centre d'installation des Burgondes, elle devint très vite un sanctuaire de leur culture, s'éteignant avec la mort de la première génération des transplantés !

⁷⁵⁴ Associée à une colonisation rurale menée par des communautés libres de *Faramanni*, dont on peut, peut-être, retrouver une trace dans le toponyme Faramans (département de l'Ain, Dombes et Bas-Dauphiné, Isère), dans la forte présence de toponymes en –ans dans la Dombes et la zone de la côtière de la Saône (carte) et dans les toponymes formés sur Fara- repérés à proximité de sites stratégiques (RAFFAELLI, p. 76). À cette toponymie en –ans, on peut associer la terminaison –eins, très fréquente dans la région de la Dombes.

⁷⁵⁵ Par exemple, REYNAUD, 1995.

⁷⁵⁶ Par exemple VAN BERCHEM, 1982, p. 284.

⁷⁵⁷ *Id.*, p. 285.

Peut-on porter crédit aux témoignages datant de l'année de la mort de Gondebaud : “ l'hiver avait été rude, les loups étaient venus aux portes de Vienne et dans les rues ; il y avait eu des tremblements de terre ”⁷⁵⁸, ou bien ne s'agit-il que de rumeurs amplifiées par une tendance apocalyptique ? Ces manifestations « littéraires » montrent que l'aristocratie gallo-romaine s'était ralliée à Gondebaud, par une politique conciliante associant notamment les évêques au pouvoir.

II. Le royaume burgonde en ses palais et villas

Peut-être comme un reflet de la situation économique engendrée par les difficultés du IV^{ème} et du V^{ème} siècle, la royauté burgonde a eu, en dehors de Genève et Lyon, plusieurs résidences itinérantes ou rurales. En effet, en 501 ou 502, Gondebaud édicta la fameuse “ loi Gombette ” (*Livre des Constitutions du très glorieux roi Gondebaud*)⁷⁵⁹ depuis sa *villa Ambariaca* (Ambérieu, en-Dombes ou en-Bugey ?). Bien qu'aucune découverte archéologique n'ait encore pu confirmer l'hypothèse dombiste, un domaine *Sabiniacum* (Savigneux, à 4 km d'Ambérieu-en-Dombes) est également cité dans les textes. Plus tard, en 506-507, une délégation de dignitaires ecclésiastiques se déplaça pour saluer le roi des Burgondes en résidence dans une de ses villas du bord de Saône⁷⁶⁰.

Le règne de Sigismond commença par son couronnement, dans sa *villa* de Carouges en 516. Il est marqué par la conversion au Christianisme « orthodoxe ». Après la fondation de l'abbaye de Saint-Maurice-d'Agaune, il réunit le concile d'*Epaona* (Saint-Romain-d'Albon), mais s'attire l'animosité des aristocrates ariens, ce qui entraîna sa perte en 523. Son successeur, Godomar III rétablit l'arianisme, semble avoir voulu encourager les derniers peuplements Burgondes, mais dut faire face aux deux grands assauts francs. L'issue de la bataille de Vézeronce fut imprécise⁷⁶¹, le mollard de Croelles⁷⁶² et le marais de Saint-Didier (commune de Vézeronce, Isère) ont livré des témoignages de l'issue fatale,

⁷⁵⁸ TROUVER LA REFERENCE (Grégoire de Tours ?)

⁷⁵⁹ Cet ensemble de réglemets montre la volonté de faire cohabiter sous la même autorité, avec des tribunaux à deux juges, l'un burgonde et l'autre gallo-romain, des populations de droit différent, le droit germanique et le droit latin, officialisant l'usage germanique du *Wergeld* en matière de justice, et la propriété de la terre comme fondement du pouvoir, avec la formation de clientèles autour des possédants.

⁷⁶⁰ Cette sorte de “ concile ” eut-elle lieu à Albigny-sur-Saône, comme le voudrait la tradition érudite locale ?

⁷⁶¹ GREGOIRE DE TOURS, *Hist. Franc.*, III, 6. Voir en dernier lieu COLARDELLE, 1983, p. 224-229, qui pense que le casque est celui d'un compagnon du roi franc, mais que le corps de ce dernier, tué dans la bataille, a été rapatrié pour être enseveli dans la nécropole royale.

⁷⁶² MICHEL, p. 43

parmi lesquels le fameux casque dit « de Clodomir » (au musée Dauphinois, Grenoble) ; on attribue également au passage des Francs la destruction de la basilique de Briord. Par contre, la bataille d'Autun en 532 provoqua la chute de Godomar et le partage de la Bourgogne entre Théodebert (Bourgogne, Jura, plateau de Langres, région de Vindonissa), Childebert 1^{er} (Lyonnais, Viennois, Savoie et Lémanie, avec Lyon et Genève) et Clotaire 1^{er} (Dauphiné, Valentinois et Diois) et les Ostrogoths (Provence).

Existait-il encore un sentiment ethnique sous Sigismond et Godomar III ? Il semble que celui-ci peut se retrouver dans l'attitude de l'aristocratie Burgonde, défendant son indépendance et ses privilèges à travers la défense de son arianisme face aux deux derniers rois qui, eux, favorisaient l'orthodoxie à travers la place donnée à l'église et aux évêques de Lyon, de Vienne et de Saint-Paul-Trois-Châteaux.

Les additions à la loi Gombette, promulgués par Godomar III, n'ont-elles pas été faites pour protéger une « espèce » en voie de disparition ?
763

A. L'habitat, une discordance entre sources littéraires et archéologiques

1. L'évolution de la classe dirigeante

Dans le Sud-Ouest de la Gaule⁷⁶⁴, l'apparition, à la fin du IV^{ème} siècle, d'une grosse noblesse de propriétaires terriens, issue d'une élite au sommet de la classe politique. Bien que nos sources soient moins abondantes que dans la région qu'elle étudie, nous pouvons noter, grâce à la correspondance de Sidoine notamment, la même émergence. Il est également significatif de noter que cette élite s'efface dans la seconde moitié du siècle suivant, au profit d'une vie ascétique en relation avec une conversion au Christianisme (comme Sidoine, là encore).

L'habitat rural de la seconde moitié du V^{ème} et du VI^{ème} siècle est très mal connu. Les textes des contemporains énumèrent les grandes *villae* d'aristocrates lyonnais ou de leurs amis que les archéologues n'ont pas encore retrouvées (Sidoine Apollinaire parle des grandes demeures de ceux de ses amis qui l'accueillent durant son voyage en Italie⁷⁶⁵, les rois burgondes résident tour à tour dans les *villae* d'où ils dirigent leur royaume...). Cette habitude de résider dans des grandes *villae* d'époque romaine voudrait souligner la continuité de l'habitat rural et la pérennité

⁷⁶³ Tout à fait significative est l'existence de ce personnage nommé *Burgundio*, mentionné par l'inscription RICG XV, 246, mort entre 629-630 : doit-on voir en lui un Burgonde, un proche des Burgondes, ou bien un « sympathisant » ?

⁷⁶⁴ BALMELLE, 2002.

⁷⁶⁵ SIDOINE APOLLINAIRE, *Lettres*, ????. La correspondance de Sidoine Apollinaire avec ses amis illustre bien cette tendance au renforcement de la richesse des propriétés foncières des élites. La description qu'il donne de son domaine d'*Avitacum* et des *villae* de ses amis sur la route d'Italie est très flatteuse

des structures en pierre du bâti⁷⁶⁶. Elle mettrait également en évidence la probable réoccupation de structures foncières désertées par la crise traversée par l'habitat rural depuis le milieu du siècle précédent, principalement dans les zones rapidement négligées par les techniques agricoles gallo-romaines pour leur « ingratitude » (terres lourdes, argileuses, humides comme celles de la Dombes, mais aussi toutes les zones de « terres froides »).

Cependant, la matière archéologique révèle d'autres réalités : celle d'une population beaucoup plus modeste, mais tout aussi digne d'intérêt ; celle d'une possible re-conquête agricole, à partir de créations d'habitats *ex nihilo*, sur des sites ruraux en développement.

On ne dispose pas de « cas » archéologiques qui pourraient confirmer les dires de Sidoine. Les fouilles effectuées ces dernières années à la *villa* du Vernai, à Saint-Romain-de-Jalionas, ont montré, certes, une continuité de l'habitat sur cette grande *villa*, et les constructions mérovingiennes y « sont de bonne qualité, construites en pierre avec des sols de terre battue ». Cet habitat aristocratique fut d'ailleurs remplacé par un habitat carolingien⁷⁶⁷. L'habitat est d'ailleurs transformé sous l'influence du Christianisme. Une première chapelle, constituée d'une abside et d'une pièce rectangulaire, a été construite au cours du IV^{ème} siècle sur l'emplacement d'une pièce chauffée par hypocauste. Lorsque la *villa* fut ruinée dans la seconde moitié du V^{ème} siècle, et son emplacement réoccupé par une nécropole en lauzes, la chapelle continua d'exister et dura jusqu'à sa transformation en église au X^{ème} siècle.

Sidoine Apollinaire, qui mêlait dans la description de son cadre de vie à *Avitacum* des éléments du paysage appartenant à son domaine et des éléments extérieurs⁷⁶⁸, avait certainement poussé les chercheurs à évaluer de manière excessive l'aire agricole de la *villa* tardive. Une grande *villa* comme celle de Montmaurin (Haute-Garonne) ne contrôlait, dans la plaine du Nébouzan, qu'un domaine évalué à 18-20 hectares, malgré une superficie bâtie supérieure à 3 hectares⁷⁶⁹. Il semble donc qu'il y ait peu de rapport entre la surface construite de ces « palais ruraux »⁷⁷⁰

⁷⁶⁶ REYNAUD, 1995, p. 107-108.

⁷⁶⁷ SRA *Bilan scientifique*, 1995, p. 119 ; Id., 2000, p. 106.

⁷⁶⁸ SIDOINE APOLLINAIRE, « Quel superbe aspect elle offre aux regards !... son temple, ses portiques, ses thermes magnifiques la font briller de loin, et les champs, les eaux, les vignobles, les oliviers, le vestibule, la plaine, la colline ajoutent encore à ses agréments ».

⁷⁶⁹ FOUET, 19 ????

⁷⁷⁰ « Palais ruraux » où le maître ne séjournait que pour quelques événements particuliers, notamment la perception des revenus de ses propriétés (métayages, fermages)

et la surface agricole du domaine dépendant.

2. La présence d'une élite de propriétaires fonciers

Noms en –ans, en –eins, faramans...

Quant au personnel, nous ne connaissons pas avec certitude la proportion de personnes libres et d'esclaves. Ces derniers ont bien sûr fait partie de la main-d'œuvre agricole, et jusqu'au début du Moyen-Age nous pouvons suivre leur trace par la présence d'entraves dans les tombes ou le matériel découvert sur des sites⁷⁷¹. C'est le cas à Douvres (Ain) où deux squelettes inhumés dans une tombe en dalles brutes étaient entravés (CAG 01, n°6).

C. Les sépultures

1. Archéologie funéraire des Burgondes

Les données principales de l'archéologie dans l'Ain montrent qu'après une phase, courte, pendant laquelle les coutumes burgondes semblent se conserver, dès la deuxième génération leurs particularités se fondent dans le fonds commun ethnique par les mariages et l'assimilation. Les nécropoles de Saint-Martin-du-Fresne, d'Ambronay ou de Château-Gaillard pour ne citer que celles-là, montrent de grandes zones consacrées aux inhumations de plusieurs centaines d'individus sur deux à trois siècles, dans des tombes aménagées en dalles calcaires disposées en forme de coffres ou en cercueils de bois (traces ligneuses découvertes lors des fouilles), orientées, dans des espaces où l'ordonnement des sépultures ne laisse rien au hasard puisqu'aucune d'entre elles ne recoupe une autre. Le mobilier funéraire est représenté par des dépôts céramiques avec quelquefois des offrandes alimentaires, des dépôts de monnaies ou d'objets de bronze et d'objets de parure, comme les agrafes à double crochet. L'étude anthropologique ne montre pas de radical changement ethnique dans la population, mais une véritable continuité, montrant que la masse indigène a assimilé l'apport des immigrants.

a) Les crânes déformés

Analyse des contextes des nécropoles à crânes déformés (s'agit-il d'une sorte de résistance de la première génération aux perspectives d'acculturation ?)

que nous montrent les reliefs funéraires de la vallée de la Moselle.

⁷⁷¹ J. Serralongue, dans la fouille de la villa des Illettes, dans l'environnement du vicus de Boutae (Annecy), a découvert des entraves métalliques dans une fosse, avec des céramiques datées des III^{ème}-IV^{ème} siècles (SERRALONGUE J., 1983, La villa gallo-romaine des Illettes, *Dossiers Histoire et Archéologie*, 78, p. 49-51).

On a fait remarquer que le crâne humain est plastique pendant les premières années de la vie ; il est alors susceptible de recevoir toutes sortes de déformations, dont la première survient parfois au moment du passage dans le bassin de sa mère lors de l'accouchement (tête en pain de sucre) et s'atténue dans les premiers jours de la vie. Les chercheurs ont également remarqué que ce phénomène peut avoir été renforcé par une action humaine, par le bandage et l'application de planchettes de bois maintenues par des tissus, dans des civilisations réparties dans le monde entier (ancien et nouveau), depuis le Néolithique jusqu'à l'époque moderne (L. Buchet). Pour J. Werner, les Huns seraient à l'origine de la diffusion de cette coutume à leurs voisins, et les Burgondes auraient à leur tour été " contaminés " par cette " mode hunnique ". Cette mode s'est appliquée, pour ce que nous en connaissons actuellement avec le répertoire des découvertes effectuées, aussi bien aux sujets féminins que masculins. M.-R. Sauter avait avancé l'hypothèse que les Burgondes avaient non seulement souscrit à cette tradition culturelle, mais qu'une partie d'entre eux avaient été métissés par le contact avec les Huns (une partie des sujets étudiés par lui dans la nécropole de Saint-Prex – Suisse, canton de Vaud) présentaient des caractères mongoloïdes). R. Perraud (1978), auteur de la découverte de Briord, remarquait lui aussi que l'individu de la tombe 299 présentait des caractères mongoloïdes.

Jusque là, presque tous les cas de découvertes de crânes déformés ont été faits dans le territoire que P. Duparc attribue à la *Sapaudia* concédée par Aétius aux Burgondes. Cela nous conforte dans l'idée qu'il s'agit sans aucun doute d'une tradition attribuable à la première génération des Burgondes installés, et comme ce groupe était en état de faiblesse numérique face aux " indigènes ", la coutume s'est éteinte avec le décès de la génération des " fondateurs ".

Carte des nécropoles avec crânes déformés

Commentaires. Le crâne déformé de Briord (individu de 25/35 ans, inhumé en pleine terre, près du mur sud de la nef de la basilique, à l'extérieur de l'édifice et daté, lors de sa découverte, de la seconde moitié du V^{ème} siècle.. ; le crâne déformé de Meyzieu. On peut se poser la question à propos de la découverte de Jujurieux (CAG 01, n°255) en 1872 : dans une nécropole de tombes en dalles plates, un crâne semble avoir été déformé " en œuf " (sic). Il faudrait alors, si on considère cette tombe comme celle d'un individu à crâne déformé, en faire remonter la datation à la fin du V^{ème} ou au début du VI^{ème} siècle.

b) Les modes vestimentaires

De leur passé nomade et au contact des populations orientales de l'Europe et asiatiques, certains groupes burgondes avaient rapporté et conservé des coutumes et des modes vestimentaires qui ont permis de cerner les plus anciennes souches de leur peuplement; certains ornaient leurs vêtements de bijoux inspirés de modes caucasienne ou germanique (fibules aviformes...). Ces éléments permettent peut-être de localiser quelques témoins de la première implantation, car il paraît vraisemblable que cette coutume s'est éteinte avec la fusion du groupe dans le noyau dur de la population indigène, beaucoup plus nombreuse. La sépulture double d'Izenave, découverte en 1911,... ????? M. Kazanski met en

relation la découverte d'objets de provenance orientale avec la présence, dans la vallée du Rhône, de ressortissants orientaux⁷⁷² ou bien de soldats de l'armée romaine “ victimes ” de la mode “ danubienne ” alors en vogue dans l'armée romaine⁷⁷³. La fibule “ abeille ” de Beaurepaire provient d'une sépulture mal datée : elle a appartenu à un groupe originaire de la région pontique⁷⁷⁴, plus précisément du Bosphore Cimmérien ou du Danube Pontique.

Autrefois païens, les Burgondes ont pu être convertis au catholicisme par le clergé romain de Worms (avant l'année 417 ?)⁷⁷⁵, puis auraient été amenés à l'hérésie arienne après avoir été vaincus par Aétius, vers 436, suite à la rupture unilatérale du *foedus*. Ce n'est que lors de leur ultime installation en région lyonnaise qu'ils réintégrèrent l'orthodoxie, sous le règne de Gondebaud (480-516)⁷⁷⁶, comme le montrent les premières inscriptions funéraires chrétiennes, trouvées à Briord et dans les environs, contemporaines de celles des autres zones rurales de la campagne lyonnaise (Saint-Bonnet-de-Mure...).

2. Les nécropoles

En milieu rural, l'une des caractéristiques des type de nécropoles est le grand nombre des sépultures qu'elles regroupaient. Lorsque le site de la nécropole est une fondation *ex nihilo*, son emplacement est déterminé par la présence de points de repère dans la campagne environnante, comme par exemple un carrefour de chemins, dont la mémoire perdure quelquefois dans la présence d'une croix de mission (à Ambronay, la nécropole tardive de « La Croix de l'Ormet » en est un bel exemple).

Parmi les rituels relevés, celui de la “ manipulation des ossements humains ”, qui a abouti à la création de nombreuses réductions et réutilisations de tombes, est fréquent. La pratique de la “ réduction ” a été relevée à Artemare (à Cerveyrieu, en 1973, cf. CAG 01, n°87) où, dans une tombe masculine, trois réductions avaient été effectuées, au pied du mort, dans un coffre de lauzes. À Béon, on avait aussi pratiqué des

⁷⁷² KASANSKI, 1993.

⁷⁷³ KAZANSKI, 1990

⁷⁷⁴ BUISSON, 1992

⁷⁷⁵ Orose, Hist., VII,32 ; COVILLE, p. 139-151; GRIFFE, p. 76-77.

⁷⁷⁶ MOREL, DEMETZ, 1961, p. 37

« ré-inhumations » (CAG 01, n°89).

. Les tombes sont orientées et disposées en rangées grossièrement nord-sud, comme à Ambronay (La Croix de l'Ormet) où 470 tombes ont été creusées entre le IV^{ème} et le VII^{ème} siècle ; la division nette entre deux secteurs d'utilisation différente est soulignée par la présence dans la zone nord de sépultures à parures vestimentaires, datables du Bas-Empire, et dans la zone sud des inhumations avec riche mobilier céramique d'époque mérovingienne⁷⁷⁷. À Ramasse, dans la propriété Donin, c'est une nécropole de 500 à 600 tombes qui a été mise au jour⁷⁷⁸. À Château-Gaillard (Le Recourbe)⁷⁷⁹, la zone fouillée a permis de mettre au jour plus de 300 tombes datables du V^{ème} au IX^{ème} siècle.

A Hières-sur-Amby, au « Camp de Larina », la nécropole (de plus de 500 sépultures, dont plusieurs ont été manipulées) était organisée autour d'un enclos funéraire (d'un notable local ?) qui lui a donné son orientation, et d'une chapelle. La nécropole d'Izenave (CAG 01, n°63) aux tombes orientées ouest-est (tête à l'ouest) contenait une sépulture double orientée nord-sud qui présentait de nombreuses particularités : datée par ses six monnaies (dont quatre d'or) de la fin du V^{ème} siècle, elle abritait les corps d'un homme et d'une femme inhumés à des dates différentes et sans " réduction ", accompagnés d'un mobilier funéraire abondant et très riche (scramassax, seau, gobelet en verre à bouton, boucles d'oreilles, intailles, plaques-boucles, chaussures, fibule ansée...). Il s'agit d'une tombe de notable sans aucun doute burgonde, peut-être de la " première génération ".

Dans la nécropole des Plantées, à Briord, le groupe est manifestement un groupe christianisé. Les tombes sont en pleine terre et sans mobilier. Les inscriptions funéraires chrétiennes font leur apparition dans les deux dernières décennies du V^{ème} siècle. Elles sont quelquefois taillées dans des matériaux de remploi, comme des colonnes recoupées en demi-fûts à Briord (épitaphe de Vilioberga). On a remarqué que, dans plusieurs cas, l'épitaphe chrétienne est tournée vers le défunt, voire placée sur la dalle formant le fond de la tombe, pour que ce dernier soit couché dessus. Cette pratique a été reconnue à Briord (épitaphe d'Arenberga), à Andance (épitaphe d'Emilius)... Plusieurs inscriptions funéraires trouvées au " Pontonnier " à Briord étaient peut-être placées dans des feuillures du bloc formant le fond de la tombe, pratique connue à Lyon, dans la nécropole de Saint-Laurent-de-Choulans⁷⁸⁰.

⁷⁷⁷ SRA Bilan scientifique, 1994, p. 35.

⁷⁷⁸ CAG 01, n°75.

⁷⁷⁹ SRA Bilan scientifique, 1997, p. 37-38.

⁷⁸⁰ CORNA, PERRAUD, 1986 ; CAG 01, n°185.

On a pu remarquer, à plusieurs reprises, que les fossoyeurs, alors qu'ils aménageaient des cimetières en coffres de lauzes, utilisaient fréquemment la technique des “ parois mitoyennes ” : cela a été noté à Ambléon (CAG 01, n°31), à Saint-Eloi (CAG 01, n°204, les corps paraissaient avoir été inhumés assis ou repliés) ou à Décines (au lieu-dit “ Les Houdières ”)⁷⁸¹.

Carte des découvertes de tombes sous lauzes

⁷⁸¹ MONNIER, 1990, p.149-156.

II. LA PROGRESSION DU CHRISTIANISME EN MILIEU RURAL

Le découpage des provinces ecclésiastiques par Léon Le Grand en 450 (suite aux projets du Concile de Turin en 398) divisait le territoire de la *Provincia Viennensis* en deux provinces, la Viennoise du Nord et la Viennoise du Sud. La première d'entre elles, seule concernée par notre étude, s'étendait de la rive sud du Léman au territoire de Valence inclus. Au nord du Rhône, la Lyonnaise avait été divisée entre Lyonnaise Première et Lyonnaise Seconde, dont seule, là encore, la première nous intéresse ici. Quant à la Belgique, elle avait déjà été partagée et la zone sud déjà rebaptisée, sous Dioclétien, Grande Séquanaise. Il suivait ainsi les découpages administratifs imposés par le politique.

Dans le royaume burgonde, le culte chrétien “ orthodoxe ” semble avoir pu s'exercer librement, puisqu'en 516-517 se tint le concile d'*Epaona*, que certains localisent à Yenne (Savoie) au bord du Rhône face à Belley (à cause de la ressemblance entre les deux toponymes *Etanna* et *Epaona*) et d'autres à Saint-Romain-d'Albon (Drôme, au bord du Rhône). Il confirme la grande extension territoriale et le rayonnement du royaume burgonde, puisque vingt-quatre évêques y participèrent (de Vienne, Lyon, Chalon, Vaison, Valence, Sisteron, Grenoble, Besançon, Langres, Autun, Martigny, Embrun, Tarentaise, Genève, Windich, Die, Carpentras, Gap, Orange, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Cavaillon, Viviers, Apt, Nevers). Il est d'ailleurs très probable que les Burgondes rejoignirent « l'orthodoxie » autour des années 500.

A. L'organisation des évêchés

La christianisation des campagnes, très décalée dans le temps par rapport aux villes de l'axe séquano-rhodanien notamment, s'est faite par l'organisation de vastes paroisses rurales à l'intérieur des diocèses de Lyon (créé au II^{ème} siècle), de Genève (IV^{ème} siècle) et de Belley (VI^{ème} siècle ?) ainsi que, sur la rive gauche de la Saône, celui de Mâcon. Notre connaissance des territoires épiscopaux est très mauvaise. De l'évêché de *Lugdunum*, dont la fondation dans le courant du II^{ème} siècle est attestée par l'épisode du martyre des Chrétiens de Lyon et de Vienne en 177, nous ne connaissons rien de son extension hors de la sphère urbaine. Même si la *Lettre des Chrétiens de Lyon et de Vienne à leurs frères d'Asie* transmise par Eusèbe de Césarée nous montre un lien étroit entre les deux villes⁷⁸², la progression du christianisme hors de ces deux pôles et hors de l'axe fluvial qui les relie n'est pas encore prouvée. Dans le courant du III^{ème} siècle, la fondation d'un siège épiscopal à Vienne atteste du développement de la communauté chrétienne dans cette ville, en même temps que la ville profitait d'une période d'expansion économique dont Lyon ne jouissait pas (les fouilles montrent en effet dans cette dernière ville une récession). C'est dans la seconde moitié du IV^{ème} siècle que, bénéficiant de la “ paix de l'Église ”, les sièges épiscopaux se multiplièrent : Grenoble, dont le premier évêque, Dominus, assista au concile

⁷⁸² DUCHESNE, p. 40, d'après la *Lettre*, suivant Eusèbe, V,1.

d'Aquilée en 381 ; Genève, à une date inconnue, entre la fin du IV^{ème} et le début du V^{ème} siècle ; Mâcon, dans le courant du V^{ème} siècle et, un peu plus tardivement, Belley, dont l'évêque Vincentius assista au concile de Paris en 552 (moins de vingt ans après la fin de la période de suprématie burgonde sur la région).

La composition géographique des territoires épiscopaux est importante (fig.) et démontre un véritable travail de découpage entre les évêchés. Sans doute, dans un premier temps, les aires territoriales des premiers diocèses de Vienne et de Lyon ont-elles été calquées sur celles des circonscriptions administratives des territoires coloniaux. Avec la fondation des colonies de Genève et de Grenoble et le partage, au profit de ces deux dernières, du territoire de la Viennoise, la logique a certainement fait que les territoires épiscopaux se calèrent sur celles-ci. On doit attirer l'attention sur la particularité de la délimitation du territoire du diocèse de Belley⁷⁸³. D. Van Berchem⁷⁸⁴ souligne qu'il est identifié, en 806, lors du partage effectué par Charlemagne, avec l'ancienne *Saboia-Sapaudia* de 443⁷⁸⁵. J. Rougier⁷⁸⁶ a mis en évidence qu'une part de son territoire se situait en rive gauche du Rhône, sur les actuels départements de la Savoie et de l'Isère. Ce même chercheur s'est posé la question d'une éventuelle tradition celtique dans le repérage des frontières de ce diocèse car plusieurs points caractéristiques de ses limites se localisaient sur des emplacements liés à des toponymes celtiques (Arandas, Arandon) liés à *Equoranda*. Jean Rougier considérait qu'il s'agissait des limites du territoire des Allobroges d'outre Rhône. Le territoire de ce même diocèse pourrait recouvrir également le territoire d'un ancien *pagus* gallo-romain (le *pagus Octavianus*). De toute façon, ce territoire a été pris sur les marges des ensembles déjà constitués (évêchés de Lyon, de Vienne, de Genève et de Grenoble) et une « Pierre des trois évêques » témoigne encore d'un point de contact entre les évêchés de Lyon, Vienne et Belley⁷⁸⁷.

Carte des territoires des premiers évêchés

⁷⁸³ ROUGIER, 1976 ; PHILIPPON, 1900 ; BARRUOL, 1969 ; REMY, 1970.

⁷⁸⁴ VAN BERCHEM, 1982, p. 285.

⁷⁸⁵ Ceci infirme l'hypothèse de Barruol quant à la localisation de la *Sapaudia* en Basse-Maurienne (ci-dessus).

⁷⁸⁶ ROUGIER, 1966 (carte p. 371) ; *Id.*, 1979a (carte p. 63) ; 1979b (carte p. 287).

⁷⁸⁷ Noter la fréquence de ce type de « monument », que l'on retrouve aussi à la limite commune des diocèses de Vienne, Lyon et Le Puy (RÉMY B., 1995, *Inscriptions latines d'Aquitaine* : *Vellaves*, Bordeaux, Centre Pierre Paris, p. 16 et carte p. 18), mais également en Lozère à Meyrueis, en Anjou à Doué-la-fontaine...

B. Les premières paroisses rurales

Depuis le concile d'Arles, on sait qu'il existe des paroisses rurales⁷⁸⁸ (puisqu'il est fait mention de la distinction entre diacres urbains et ruraux) mais il n'est pas assuré qu'elles se soient développées immédiatement. Imbart de la Tour⁷⁸⁹ soulignait même qu'il fallut attendre les règnes de Gratien et de Valentinien III pour que fussent jetées les bases de l'organisation du christianisme rural. Ceci confirme les dires de Sulpice Sévère⁷⁹⁰, qui indique que le Christianisme s'est introduit tardivement en Gaule, et l'impression qu'au milieu du III^{ème} siècle, on avait encore affaire à de petits centres chrétiens “ noyés ” dans le paganisme environnant.

Les V^{ème} et VI^{ème} siècles furent donc la période d'organisation des paroisses rurales à l'intérieur des provinces ecclésiastiques. On note ainsi, dans l'épigraphie régionale, l'apparition de centres de christianisation autour de ministres du culte, avec l'épithaphe du prêtre Agapius à Chavanoz (datée de 606-607, cette inscription est celle d'un homme de 85 ans, qui a donc été prêtre durant le siècle précédent), celle (fragmentaire) d'un diacre à Bourgoin, d'un diacre et d'un sous-diacre à Andance et la dédicace d'une table d'autel par le prêtre Proculus à Illiat, en Bresse face à Mâcon, celle de Briord où, sur une inscription funéraire, est notée la mention d'un prêtre de Vézeronce (aujourd'hui dans le département de l'Isère).

Les petits groupes d'épithaphe proviennent de localités où leur présence est attestée parallèlement à celle de nécropoles contemporaines. Pour ce qui concerne les inscriptions isolées, ce sont le plus souvent des remplois, quelquefois dans les églises de paroisses, à titre de sauvegarde.

Comme F. Descombes⁷⁹¹ l'avait bien mis en évidence, la progression du Christianisme a suivi les grands axes routiers régionaux : de Lyon à l'Italie par Bourgoin (253 et 254bis)⁷⁹², Saint-Laurent-de-Mure (247-251) et Aoste (276-281) puis Etanna (285-286) ; de Vienne à Grenoble, Tourdan (220-222), puis Eizin (216-217), Saint-Jean-de-Bournay (218, 219), Pact (223-224) et La Cote-Saint-André (225) et Moirans (241-242) ; de Lyon à Seyssel et Genève par la rive droite du haut Rhône, avec Briord (258-275) rejointe par celle venant de la rive gauche par Trept (255), Arandon (256), Vézeronce (257, épithaphe datée de 491 ; inscription de Briord mentionnant Amatus, *antistes* -archiprêtre rural), et enfin de Vienne à la Méditerranée, en rive gauche et droite, par Saint-Romain d'Albon (24-28), Saint-Vallier (22-23), Andance (33), Arras

⁷⁸⁸ IMBART DE LA TOUR, 1900, p. 3-6.

⁷⁸⁹ Id., p. 9.

⁷⁹⁰ *Chron.*, II, 32.

⁷⁹¹ p. 18 sq.

⁷⁹² Les numéros sont ceux de DESCOMBES, RICG XV.

(31-32)...

On remarque ainsi la progression du christianisme à travers l'épigraphie funéraire, d'abord en *Sapaudia* (Briord, Grésy, Vézeronce avant la fin du V^{ème} siècle), puis son extension vers Tourdan, Andance... est à mettre en parallèle avec l'expansion du royaume magistral ⁷⁹³.

C. Les centres de christianisation

Les *Vies de Saints* relatent l'action de saints hommes à partir de la seconde moitié du V^{ème} siècle dans notre région : en Dauphiné, autour de Saint-Chef, on place la vie de saint Theudère et la fondation par ses soins de trois centres⁷⁹⁴ (églises ou abbayes) ; dans le Jura, les *Vies* des saints Romain, Lupicin et Oyend⁷⁹⁵, placent leurs établissements autour de Condat (Saint-Claude) et dans le Revermont (sans doute descendirent-ils jusqu'à Izernore⁷⁹⁶ et à Poncin⁷⁹⁷ comme le mentionne la vie de saint Oyen) entre le milieu du V^{ème} et le début du VI^{ème} siècle ; en Bugey, la *Vie* de saint Domitien (fondateur de l'abbaye de Saint-Rambert-en-Bugey, autrefois nommée *Bebrona*) rappelle l'implantation d'une communauté autour du saint personnage dans la vallée de l'Albarine. Chacune de ces *Vies* est liée à la fondation d'églises ou d'abbayes. Suivant la tradition, la fondation de l'abbaye de l'Île-Barbe daterait aussi du début du V^{ème} siècle⁷⁹⁸.

⁷⁹³ DESCOMBES, p. 171.

⁷⁹⁴ Pour certains, il aurait fondé quatre établissements : Sainte-Marie-du-Val-Rupian (à l'emplacement de l'abbaye de Saint-Chef), Saint-Pierre-d'Alarone (sur la même commune, au hameau de Marchy), Saint-Symphorien-en-Gère (commune de Lieudieu) et Saint-Eusèbe-de-Verceil (commune de Vasselín) : MICHEL, 1987, p. 10 et notes.

⁷⁹⁵ Vers 435, Romain se retira dans les vallées du Jura, près du confluent de la Bienne et du Tacon, à Condat. Il attira à lui son frère Lupicin et ils fondèrent le monastère de Condadisco. Romain mourut en 460, Lupicin lui succéda (c'est sous son abbatiat qu'il eut une entrevue avec le roi burgonde Hilpéric). Puis ce fut le tour de Minausius de présider aux destinées de l'abbaye, et enfin d'Oyend, qui fut abbé de 490 à 510 environ (*Vies des Pères du Jura*, introduction).

⁷⁹⁶ *Vies des Pères du Jura*, 120 : « saint Oyend naquit non loin du bourg que l'antique paganisme, à cause de la renommée et de la très solide enceinte d'un sanctuaire où fleurissait la superstition, appela dans la langue des Gaules Isarnodurum, c'est-à-dire 'porte de fer' ».

⁷⁹⁷ *Vies des Pères du Jura*, 43.3 (à propos d'un miracle que saint Oyend fit dans la paroisse de Poncin) ; 160.5 (ils passent la nuit dans la paroisse de Poncin). G. Vicherd a fouillé, sur la commune de Poncin, un établissement à « La Châtelarde », daté des V^{ème}-VII^{ème} siècles (VICHÉRD, in FAURE-BOUCHARLAT, 2001, p. 141-176).

⁷⁹⁸ REYNAUD, in BEAUJARD *et al.*, 1986, p. 28.

La christianisation semble s'être faite aussi dans le grand mouvement de destruction des anciens lieux de culte païens et la surimposition du culte chrétien. C'est ce que montre l'implantation d'une église à Lhuis sur les ruines du *fanum* dédié aux *Matres* gauloises et gallo-romaines (les traces d'une abside du VI^{ème} siècle ont été trouvées dans l'église lors des réfections récentes), à Briord, où la tradition parle d'un temple de Mercure sous l'église paroissiale, à Arbignieu (dont l'église est construite sur le site d'un habitat gallo-romain) ou à Andance (où le site d'une église et d'un cimetière chrétien sont installés, au Châtelet, sur l'emplacement du temple païen des premiers siècles de notre ère) et peut-être à Belley sur le prétendu site d'un temple dédié à Cybèle, que les fouilles n'ont pas encore identifié.

Aucun site n'est ainsi fondé *ex nihilo*, puisque toutes les épitaphes chrétiennes ont été trouvées en des lieux de longue tradition funéraire (par exemple, à Saint-Laurent-de-Mure, elles ont été trouvées dans la nécropole locale ; à Chavanoz, au lieu-dit Les Contamines, peut-être l'inscription provenait-elle d'une nécropole locale). Pour plusieurs sites, les fouilles ont relevé l'existence d'édifices chrétiens à proximité desquels la nécropole s'est établie : à Aoste, le cimetière chrétien, utilisé dès le V^{ème} siècle, est l'un de ceux du *vicus* du Haut-Empire ; à Andance, une petite nécropole s'établit au VI^{ème} siècle, autour d'un lieu de culte qui succéda au temple païen ; à Tourdan, au centre de l'agglomération antique, au milieu du Champ-Martin, un édifice chrétien fut construit au V^{ème} siècle avec un cimetière (où furent trouvées les trois inscriptions chrétiennes) et devint le centre de peuplement de l'agglomération⁷⁹⁹. À Saint-Romain-d'Albon (paroisse d'*Epaona*, lieu de réunion du concile de 517 par saint Avit), une basilique a été datée du V^{ème} siècle (?), et des épitaphes datées de 467 et 516 ont été mises au jour⁸⁰⁰. À Briord, aux Plantées, les fouilles de H. Parriat et R. Perraud ont mis au jour les fondations et les restes d'une basilique⁸⁰¹, dans une zone funéraire utilisée depuis le 1^{er} s. ; une série de 18 inscriptions de la fin du V^{ème} au VII^{ème} siècle provient de cette nécropole et de celle, voisine, du Pontonnier. À Grièges, dans les fondations des murs d'une chapelle, un sarcophage en grès de type bourguignon-champenois datable du VI^{ème} siècle a été mis au jour au sein de ce qui était sans doute une vaste nécropole dont la fouille n'a pas pu être étendue. À Brou (Bourg-en-Bresse), les fouilles de J. Giraud et R. Chevallier, confirmées par celles, plus récentes, de G. Vicherd, ont sans doute permis de mettre au jour un espace funéraire chrétien lié à une *memoria*. À Saint-Romain-de-Jalionas, l'église paroissiale, très excentrée du bourg moderne, est construite sur l'emplacement de la très grande *villa* du Vernai, et l'un de ses murs actuels est certainement d'époque paléochrétienne ; à Anse, au lieu-dit Saint-Romain, à quelques centaines de mètres au nord du site de l'agglomération antique et du *castrum* tardif, se trouve un prieuré (Saint-Romain) dont l'origine remonte au V^{ème} siècle (les inscriptions chrétiennes d'Anse n'ont pas été trouvées en place, mais en remploi dans

⁷⁹⁹ Et est désigné sous le nom de *villa Tordoniacus* au X^{ème} siècle.

⁸⁰⁰ Basilique à nef unique (10 x 10m) à abside, à portique latéral le long du mur nord de l'église. Annexe le long de l'abside et salle rectangulaire ; cf. COLARDELLE, 1983, p. 234-236.

⁸⁰¹ Basilique à nef unique et abside carrée, deux annexes sur les murs latéraux.

la maçonnerie du *castrum*)⁸⁰². À Hières-sur-Amby, au « Camp de Larina », le site abrite un ensemble d'habitats et de sépultures datant du IV^{ème} au VIII^{ème} siècle ; au début du VI^{ème} siècle, une chapelle fut construite ainsi qu'un enclos funéraire qui donna l'orientation des tombes environnantes ; elle était composée d'une nef rectangulaire à abside orientée. Elle subit plusieurs destructions et reconstructions. Elle fut abandonnée, en même temps que les habitats, au VIII^{ème} siècle, après avoir été le centre d'inhumation de plus de 500 sépultures en lauzes, orientées.

La basilique de Saint-Martin à Briord a peut-être été une fondation de l'aristocratie rurale⁸⁰³ ou de la communauté villageoise existante, alors que celle de Saint-Germain-d'Ambérieu est sans doute liée à la présence d'une *villa* royale à proximité. Quant à la paroisse de Poncin, attestée par la *Vie de saint Oyend*, elle a livré, sur le site de La Chatelarde, un bâtiment cultuel qui peut être identifié avec cette première église rurale.

D. Les Chrétiens des premiers temps

L'apparition des noms germaniques se situe entre 483 et 490 à Vienne, mais elle est déjà sensible vers 450-460 en milieu rural hors de Vienne (l'avancée des Burgondes a-t-elle été plus précoce en milieu rural ?). On remarque également la progressive disparition de ces noms germaniques hors des villes à partir de 570. Par la suite, les noms grecs apparaissent relativement nombreux⁸⁰⁴ au VII^{ème} siècle, mais limités à un milieu social particulier, celui du clergé et de la noblesse locale.

Les études menées sur le *corpus* épigraphique chrétien ont permis de noter, dans la riche collection de 19 inscriptions de Briord datables du V^{ème} au VII^{ème} siècle, la prédominance des noms de personnes d'origine germanique, peut-être comme le signe d'une plus dense implantation burgonde sur l'ancienne agglomération gallo-romaine ; ce phénomène a été également constaté à Anse. Plus généralement, il apparaît que plus

⁸⁰² Voir également les transformations dont a fait l'objet le site de Condote-Seyssel, fondé sur le commerce à longue distance par la voie fluviale principalement (DUFOURNET, 1960) ; l'organisation de l'agglomération semble s'être effectuée en fonction du rôle joué par la voie fluviale (les fouilles dirigées par B. Helly entre 1977 et 1980 ont mis en évidence des structures d'habitat et d'*horrea* organisés sur 13 500 m² autour d'une voie pavée parallèle au fleuve et aménagées sur trois terrasses. Plus tard, après la ruine qui semble intervenir au cours du III^{ème} siècle, malgré de faibles survivances, on voit s'installer une *memoria* au V^{ème} siècle dans une cour près de thermes, et des sépultures ; puis au VI^{ème} siècle, une basilique funéraire entourée d'un cimetière d'une communauté. Au VIII^{ème} siècle, le site est abandonné et un transfert s'effectue vers le bourg de Seyssel (Serralongue, *in* REMY, *ILHS*).

⁸⁰³ RAFFAELLI, *in* REMY, FERBER, 1997, p. 78.

⁸⁰⁴ Id., p. 169.

de 47% des noms de personnes du monde rural, durant cette période, sont d'origine germanique⁸⁰⁵, signe d'une population d'origine burgonde ou franque, et la plupart de ces noms sont répartis entre le Lac du Bourget et le coude du Rhône, avec également les plus anciens exemples (fin du V^{ème} - début du VI^{ème} s.). Les noyaux du christianisme rural semblent suivre ce même modèle : à Briord, les premières inhumations chrétiennes sont datées de 487, 488, 491 et 501 ; à Grésy-sur-Aix, de 486 ; à Vézeronce, de 491 ; à Jongieux, de 504 ; à Yenne, de 521 ; à Aoste, de 523, 537 et 547 ; à Arandon, de 546 ; puis viennent le tour des agglomérations et communautés rurales situées plus à l'ouest, comme Tourdan en 547 et 564, Saint-Laurent-de-Mure et Saint-Jean-de-Bournay, aux VI^{ème} -VII^{ème} siècles, plus tardivement, Luzinay entre 606 et 629 ; puis à nouveau Briord et Gruffy au VII^{ème} siècle ...

Dans quelques cas, aucune trace de bâtiment, ni d'inscription funéraire n'a été découverte dans la nécropole. Les découvertes archéologiques confirment pourtant cette emprise progressive du Christianisme sur le monde rural, à travers les études effectuées sur les mobiliers funéraires⁸⁰⁶ : ainsi, à Ambronay, dans la nécropole de la Croix de l'Ormet (Sur la Côte) où les tombes sont accompagnées de mobiliers funéraires abondants, des offrandes alimentaires, une sépulture, dans un contexte du IV^{ème} -V^{ème} siècle, contenait-elle une bague en bronze portant les initiales INRI. À Meyzieu (La Dent), une tombe contenait également du mobilier chrétien. Parmi les mobiliers recueillis dans la nécropole de Ramasse (fouillée en 1873) et dans celle de Janeyrias, les plaques boucles de ceinture comportaient des décors moulés d'inspiration chrétienne. On note que quelques tombes ont fait l'objet d'une réouverture avec réduction.

Tableau42. Les inscriptions chrétiennes de la région (d'après *CIL*, *ILTG*, *RICG* XV complétés)

Lieu de découverte	Références	Datation	Particularités
Saint-Romain d'Albon	RICG, 24	21/02/467	
	RICG, 25	22/02/516	Dans la même tombe que la précédente
Arras-sur-Rhône (07)	RICG, 32	VI ^{ème} s.	Fragment

⁸⁰⁵ Id., p. 168.

⁸⁰⁶ Attention : la recherche épigraphique nous a amenés à découvrir un certain nombre de fragments d'inscriptions ou de sarcophages paléochrétiens. Il faut examiner chacune de ces découvertes avec attention, car si les unes peuvent être les seuls restes de traces archéologiques locales, il est très vraisemblable que la plus grande partie d'entre elles ne doivent pas trouver leur origine localement. Nous avons déjà expliqué le cas du sarcophage romain de Saint-Trivier-sur-Moignans, apporté de Lyon au Moyen-Age pour servir d'abreuvoir sur les terres appartenant aux Chanoines de l'Eglise de Lyon ; nous pouvons aussi citer le cas du fragment de sarcophage représentant les Muses, découvert à Lagnieu, provenant certainement de Rome et rapporté à l'occasion du voyage d'un habitant. Nous pouvons faire la même remarque à propos du fragment de sarcophage paléochrétien de Rignieux-le-Franc dont on pense qu'il est d'origine italienne, et peut-être du fragment d'inscription de Meximieux, mais avec plus de réserves, étant donné l'intérêt archéologique du site, déjà mentionné par l'inscription d'un *vicanus* à l'époque précédente.

Agnin (38)	RICG, 29	?	Fragment
Salaise-sur-Sanne (38)	CAG 38, 193	VI ^e me s.	Fragment, dans une nécropole,
Andance (07), Le Châtelet	RICG, 33	5/02/563-565	Dans la nécropole du site, sous-diacre
	RICG, 34	599/600	Fragment
	RICG, 35	Avant 530-540	Diacre, épitaphe versifiée
	RICG, 36	VI ^e me siècle	Fragment
	RICG, 37	?	Fragment
Verenay (38)	RICG, 38	2-5/06/ ? (après 550)	
Eyzin (38), chapelle St Marcel	RICG, 216	Mai 547 ?	
	RICG, 217	Fin VI ^e me siècle ?	
Saint-Jean-de-Bournay (38)	RICG, 218	563	Aristocrate, charges civiques, inscription métrique
Tourdan (38)	RICG, 220	17/01/547-548	Nom d'origine Burgonde ? Gundiisclus
	RICG, 221	14/08/564-565	Nom d'origine Burgonde ? Adica
	RICG, 222	Milieu du VI ^e me siècle	
Pact (38)	RICG, 223	VI ^e me siècle	Fragment
	RICG, 224	532 ou 547 ?	
La Côte Saint-André (38)	RICG, 225	Entre 450 et le début du VI ^e me siècle	
Moirans (38)	RICG, 241	VI ^e me siècle ?	Fragment
Saint-Laurent-de-Mure (69)	RICG, 247	511	Fragment
	RICG, 248	Après 547	Fragment
	RICG, 249	Fin VI ^e me siècle ? ou postérieure	Homme de charité “ père des pauvres ”
	RICG, 251	VI ^e me siècle	Epitaphe versifiée
Chavanoz (38)	RICG, 252	1/01/606-607	Prêtre
Bourgoin (38)	RICG, 253	Août-décembre 515	Fragment
	RICG, 254	6-13/12/517	Diacre
	RICG, 254b	Dernier tiers du VI ^e me siècle	
	RICG, 255	564-565	
Arandon (38)	RICG, 256	23/05/546	N. f. origine germ. (Burgonde ?), Aregunda
Vézeronce (38)	RICG, 257	28/11/491	N. f. origine germ. (Burgonde ?),

			Aisberga
Briord (01)	RICG, 258	11/02/487	N. m. origine germ. (Burgonde ?), Maneleubus
Briord (01), Le Pontonnier	RICG, 259	19/06/488	N. m. origine germ. (Burgonde ?), Baldaridus, <i>vir honestus</i>
	RICG, 260	17/07/491	N. f. origine germ. (Burgonde ?), Rudehilde
	RICG, 261	21/04/501	N. f. origine germ. (Burgonde ?), Arenberga + affranchissement de Manno
	RICG, 262 + AE	12/06/501	N. f. origine germ. (Burgonde ?), Vilioberga
Aoste (38)	RICG, 276	3/02/523	N. f. origine germ. (Burgonde ?), Aliberga
	RICG, 277	30/10/537	N. m. origine germ. (Burgonde ?), Ingildus
	RICG, 278	17-22/04/547	N. m. origine germ. (Burgonde ?), Leudomarus
	RICG, 279	26/11/547	N. f. origine germ. (Burgonde ?), Theodegunde ?
	RICG, 280	Début du VI ^{ème} siècle	Religieuse (vierge consacrée à Dieu)
	RICG, 281	VI ^{ème} siècle	
Illiat (01)	CAG 01, 341	V ^{ème} siècle	Table d'autel en marbre, Proculus prêtre
Anse (69)	CIL XIII 1655	498	Pour un enfant
	CIL XIII 1656	486	N. f. origine germ. (Burgonde ?), Vistrigilde
	CIL XIII 1657	V ^{ème} siècle	Fragment
	CIL XIII 1658	?	Fragment
	CIL XIII 1659	?	Fragment
	CIL XIII 1660	?	Fragment
Albigny (69)	CIL XIII 1661	26/12/ siècle ?	VI ^{ème} N. f. origine germ. (Burgonde ?), Audolena
Bourg-en-Bresse	ILTG 310bis	“ burgonde ”	époque Fragment
Saint-Maurice-de-Remens (01)	CIL XIII 2454	486 ou 529	N. m. origine germ. (Burgonde ?), Arimundus
Albigny (69)	CIL XIII 1661	A voir	

Attention, dans le tableau ci-dessus, il n'a pas été tenu compte des inscriptions chrétiennes trouvées à Vienne (ni en rive gauche, ni en rive droite), car nous avons considéré que tout cet ensemble (RICG XV, 39 à 215) correspondait à des paroisses “ urbaines ” ou péri-urbaines de la ville.

Carte des lieux du Christianisme régional

E. L'évolution des faubourgs de Vienne et de Lyon

Les faubourgs des villes de Vienne et de Lyon sont retournés au monde rural au cours du IV^{ème} siècle.

Voir la thèse de J.F. Reynaud

La topographie chrétienne de Vienne a été étudiée depuis longtemps. Selon un de ses plus brillants évêques, saint Avit, Vienne était mieux défendue par ses basiliques que par ses remparts⁸⁰⁷: dans la vallée de la Gère, loin des remparts, la basilique Saint-Romain, puis, plus près de la ville, sur des quartiers d'habitation ou d'artisanat abandonnés, l'église Saint-Martin, entourée d'une zone funéraire sont attestées au début du V^{ème} siècle. Dans le quartier de Charavel, la basilique Saint-Alban ; entre Pipet et le mont Saint Just, l'église et le monastère dédiés à saint Marcel. Vers le confluent de la Gère et du Rhône, une nécropole chrétienne a été identifiée ; au sud de la ville, sur l'emplacement de la poste et de la gare SNCF, il existait une zone funéraire chrétienne dès la fin du IV^{ème} siècle, qui s'étendait vers la place Camille Jouffray, au pied du rempart sud.

Sur la rive droite du Rhône⁸⁰⁸, à l'emplacement des anciens quartiers urbains de Saint-Romain et de Sainte-Colombe-les-Vienne, les fameux “ monastères griniens ”, dont ceux de Saint-Ferréol et de Saint-Colombe, en rive droite. A. Pelletier (1974, p. 84) cite Grégoire de Tours à propos du transfert de la basilique de Saint Ferréol, dans un premier temps bâtie trop près de la rive droite du Rhône et menaçant ruine à cause des assauts du fleuve, transférée à l'intérieur des terres, près du chemin de la Plaine entre 470 et 513-516, où elle a été retrouvée en 1977.

⁸⁰⁷ JANNET-VALLAT, 1986, p. 23 ; pour A. Pelletier (1974, p. 88), Avit mentionnerait la ville de Lyon (d'après AUDIN et PERRAT, 1957, p. 439-448).

⁸⁰⁸ DESCOMBES, in BIARNE *et al.*, 1986, p. 23-31

L'HOMME ET LA MORT - ARCHEOLOGIE DE LA TOMBE

INVENTAIRE SYNTHETIQUE DES NECROPOLES⁸⁰⁹ A SUPPRIMER ET A FONDRE DANS LA SYNTHESE.

Commune	Lieu-dit (éventuellement)	Type de sépulture	Références bibliographiques
Beaurepaire	A La Guillotière,	peu avant 1970, des sarcophages (réenfouis).	CAG 38, n°7.
Heyrieux	Propriété Ollier	Une tombe avec un vase funéraire	CAG 38, n°107
Heyrieux	Propriété Quemin	Une grande tombe sous <i>tegulae</i>	CAG 38, n°107
Jarcieu	Sur l'emplacement de l'ancien château de Jarcieu, le long de la Vie Arlot.	quinze squelettes reposant dans des tombes sous <i>tegulae</i>	CAG 38, n°11.
Monsteroux-Milieu		Des sépultures anciennes	Colardelle, p. 194

⁸⁰⁹ Pour l'élaboration de cet inventaire, nous avons utilisé le travail de Michel Colardelle. Plutôt que d'effectuer des redites, pour les sites de la Drôme et de l'Isère qu'il avait inventoriés, nous nous contentons de donner un renvoi à sa référence. Pour les sites du département de l'Ain, nous renvoyons à notre Carte archéologique de l'Ain, 1990 (abrégé CAG 01) et, pour le département du Rhône, nous renvoyons à Walker, 1985. Bien évidemment, nous avons tenu compte des découvertes plus récentes et nous donnons, dans ces cas là, les références bibliographiques courantes.

Montseveroux	à 200 m. d'un habitat du XI ^{ème} siècle	Plusieurs sépultures médiévales en coffres de dalles.	Colardelle, p. 196
Montseveroux	Dans une propriété voisine	d'autres sépultures peut-être du même site	CAG 38, n°14
Pact	Autour de l'église	Quantité extraordinaire d'urnes funéraires... (site d'une villa ?)	CAG 38, n°14
Pact	Devant l'entrée du cimetière	Deux (ou trois) tombes sous tuiles, " au-dessus de tombes gauloises "	CAG 38, n°14
Pact	Derrière l'église	Un sarcophage	Colardelle, p. 198
Pact	A Château-vert	Des sépultures doubles sous tuiles, avec mobilier riche	
Revel-Tourdan	A Tourdan, au Prieuré	4 sépultures avec 4 foyers, entre galets entourant irrégulièrement les corps. 2 t. orientées, 1 occidentée, 1 trop fragmentée. 1 <i>tegula</i> placée verticalement sous le crâne d'un des morts ; proches, des mobiliers céramiques des 2 ^{ème} -3 ^{ème} siècles ; 9 sépultures, 5 occidentées, 2 nord-sud, en simple entourage de galets ; 1 agraffe à double crochet	CAG 38, n°19/2
Revel-Tourdan	A Tourdan, au Prieuré		

Synthèse

Deux cas se présentent à nous, bien différenciés. Il s'agit des nécropoles “ urbaines ” et des nécropoles “ rurales ”. Par le premier des deux termes, nous entendons les nécropoles des villes, situées à l'extérieur des enceintes ou des limites des zones urbaines définies par les interdits religieux à Rome et transposés dans les provinces de l'empire. Par le second, nous entendons les zones de sépultures appartenant aux habitats du monde rural, qu'il s'agisse des *villae* ou des agglomérations secondaires (*vici* ou autres).

Dans le monde rural, chaque site d'habitat (*villa* principalement) à certainement eu son espace funéraire, voire même deux zones consacrées aux sépultures⁸¹⁰ (l'une serait réservée à la famille des propriétaires, se caractériserait par la présence d'un monument funéraire en pierre, et l'autre, destinée aux domestiques et aux travailleurs de l'exploitation, serait plus étendue et les tombes accompagnées d'un mobilier plus modeste et moins abondant). La distance entre la nécropole et les bâtiments de l'exploitation n'a malheureusement jamais pu être mesurée, car aucune fouille n'a pu, jusque là, couvrir l'ensemble archéologique complet⁸¹¹.

CONCLUSION

LA FIN DE LA TRANSITION ET L'INSERTION DANS LE ROYAUME FRANC

Le royaume burgonde fut annexé par la royauté franque dans une série de deux campagnes menées de 523 à 534. La bataille de Vézeronce, le 25 juin 524, fut une victoire du burgonde Godemar III sur les armées franques menées par les trois fils de Clovis, Clodomir, Childebert et Clothaire ; Clodomir trouva la mort dans la bataille, mais leurs troupes avaient préalablement ravagé la région, “ soumis et livré au pillage toute la Bourgondie ”, et on peut sans aucun doute mettre sur leur compte la destruction de la basilique de Briord, éloignée seulement de 15 kilomètres du théâtre des opérations. Certains objets contemporains trouvés à Briord (haches de jet) ou à Revonnas (fibule ansée dissymétrique) sont d'origine franque.

⁸¹⁰ VAN DOORSELAER, 1967, p. 24.

⁸¹¹ Le site des Vernes, à La Boisse (Ain), fouillé en 1962 et en 1980, a permis de mettre au jour une *villa* et deux nécropoles, mais elles n'ont pas été en usage en même temps.

C'est lors d'une seconde campagne, menée en 534, que les rois francs Clotaire, Childebert et Thibert obtinrent la reddition de la Bourgogne, dont le peuple, épuisé par les guerres, promit de se soumettre à condition de garder ses lois et de ne pas payer d'impôts supplémentaires (Procopé).

La désorganisation économique est importante. Les ateliers urbains de Genève et de Lyon cessent leur activité dans le dernier quart du VI^{ème} siècle, au profit d'officines privées situées aux étapes et péages routiers. C'est sans doute dans ce cadre que se place les émissions des ateliers de Bourgoin (frappe BERGVSIA FIT)⁸¹², de *Cantoliano* (Saint-Chef ?), d'*Augusta* (Aoste), de *Belisio* (Belley), d'*Isarnodurum* (Izernore) et de *Viannaticum* (?) pour ne citer que les bourgades de notre région.

A la fin du VI^{ème} siècle, l'évêque de Vienne Didier se heurta à la reine Brunehaut, qui le fit déposer par un concile réuni à Chalon-sur-Saône. Exilé, il revint clandestinement à Vienne, où il fut arrêté, puis lapidé en 607 à Saint-Didier-sur-Chalaronne, où son corps fut inhumé sur place avant d'être transféré à Vienne plus tard (peut-être ce lieu est-il déjà connu à l'époque précédente sous le nom de *Calarona*, du nom de la rivière Chalaronne qui le traverse).

Les limites d'aires culturelles

La nécropole de Feillens (Ain) a livré, dans les niveaux du haut Moyen-Age, des scramasaxes, des francisques, des haches en fer, une plaque-boucle décorée d'une scène tirée de l'histoire de Daniel et une fibule à incrustations d'émaux. On est en limite des aires d'influence bourguignonnes !!! (CAG 01, n°13). Une autre plaque-boucle avec Daniel, à Ramasse (CAG 01, n°75)

⁸¹² RAPHAELLI P., « De la Bourgogne à la fin de la Bourgogne mérovingienne (443-751) : approches du haut Moyen-Age en Savoie », in REMY, FERBER, 1997, p. 70-82 (particulièrement p. 72 : l'auteur relève l'apparition des ateliers transalpins de Moutiers, Saint-Jean-de-Maurienne et cisalpins de Suse et Sion dans la seconde moitié du VI^{ème} siècle).

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES LITTÉRAIRES ANTIQUES

AMMIEN MARCELLIN, *Histoire*, livres XIV-XVI, texte établi et traduit par E. Galletier et J. Fontaine, Paris, Les Belles Lettres, Collection des Universités de France (1968).

CÉSAR, *Bellum Gallicum*, éd. et trad. L.-A. CONSTANS, Paris, CUF, 984

CÉSAR, *Bellum Civile*

CICERON, *Pro Quinctio*,

CICERON, *De Republica*, édition, traduction et commentaire par ????, Paris, Collection des Universités de France, 19 ???

CLAUDIEN Panégyrique de Flavius Mallus Theodoricus (v. 52-55).

COLUMELLE

CODE THEODOSIEN

GREGOIRE DE TOURS, *Histoire des Francs*, trad. Latouche, Paris, Les Belles Lettres, 1999.

MARIUS (dit d'Avenches), *Chronicon*,

MARTIAL

OROSE

PALLADIUS

PLINE l'Ancien, Histoire Naturelle,

SENEQUE, *Apocoloquintose*, VII,2

SIDOINE APOLLINAIRE,

SILIUS ITALICUS, *Punica*, XV, 491

STRABON, *Géographie*, Livres 4 et 6, éd. et trad. F. LASSERE, Paris, CUF, 1966.

VIBIUS EQUESTER *Les fleuves*

Anonyme, VIES DES PÈRES DU JURA, Édition, texte, lexique, traduction et notes de François MARTINE, Paris, Le Cerf, 1968, coll. Sources chrétiennes, n°142.

Anonyme, *Louanges du Seigneur* (v. 79),

SOURCES CARTOGRAPHIQUES (ITINERAIRES ROUTIERS)

Table de Peutinger : *Tabula Peutingeriana, Codex Vindobonensis, 324*, Volldige Faksimile. Ausgabe in original Form, Graz, 1976, et commentaire de E. Weber.

Itinéraire d'Antonin : *Itineraria Antonini Augusti et Burdigalense, Itineraria romana I*, éd. O. Cuntz, Leipzig, 1929 (réimpr. Stuttgart, 1990).

Itinerarium provinciarum omnium imperatoris Antonini Augusti, Gaule, Bulletin de la Société d'Histoire, d'archéologie et de tradition gauloises, 1968.

TABLE DES ABREVIATIONS UTILISEES DANS LA BIBLIOGRAPHIE

CIL XII = HIRSCHFELD O., *Corpus inscriptionum latinarum Galliae Narbonnensis*, Berlin, 1880.

CIL XIII = HIRSCHFELD O. et ZANGMEISTER C., *Corpus inscriptionum Trium Galliarum et Germaniarum latinae*, Berlin, 18 ?? .

AE = *L'Année épigraphique*. Recueil des .. publication annuelle, depuis 18 ??

ILTG = WUILLEUMIER P., 1968, *Inscriptions latines des Trois Gaules*, Paris, CNRS, XVII^e suppl. à *Gallia*.

AFEAF = Association française d'étude de l'Age du Fer

AGER =

APDCA =

ARCHEA =

CAHMGJ = Centre d'Archéologie et d'histoire des musées de Grenoble et de l'isère

GDR =

RAC = Revue archéologique du Centre de la France

RAE = Revue archéologique de l'Est et du Centre-est

RAPRA =

SADRAH =

ZPE = Zeitschrift für Papirologie und Epigraphic.

BIBLIOGRAPHIE

ADAM J.-P., 1989, *La construction romaine, matériaux et techniques*, Paris, Picard, coll. Grands manuels.

AGACHE R., 1975, La campagne à l'époque romaine dans les grandes plaines du nord de la France, *Aufstieg und Niedergang der Römischen Welt*, II, Berlin/New-York, p. 658-713.

AGACHE R., 1976, Les fermes indigènes d'époque préromaine et romaine dans le bassin de la Somme, *Cahiers archéologiques de Picardie*, 3, p. 117-138.

AGACHE R., 1978a, Le problème des fermes indigènes préromaines et romaines en Picardie, in Actes du colloque de Chateauroux, Bourges, Levroux, 27-29 oct. 1975, *Les structures d'habitat à l'Age du fer en Europe tempérée. L'évolution de l'habitat en Berry*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, p. 45-50.

AGACHE R., 1978b, *La Somme préromaine et romaine*, Amiens, Mémoires de la société des Antiquaires de Picardie, tome XXIV.

ALLMER A. et TERREBASSE A. de, 1875, *Inscriptions antiques et du Moyen-Age de Vienne-en-Dauphiné*, Vienne, Girard, 6 vol. et atlas.

ANDRE J., 1980, La vigne et la forêt, sur un proverbe latin (Cic., *De Leg. Agr.*, 2.48), *Mélanges à la mémoire de P. Wuilleumier*, Paris, p. 1-6.

ANDRE J. et LEVADOUX L., 1964, La vigne et le vin des Allobroges, *Journal des Savants*, p. 169-181.

ARGANT J., 1995, Le paysage lyonnais et son évolution d'après les données palynologiques, in BEAL J.-C. (éd.), *L'arbre et la forêt, le bois dans l'Antiquité*, Lyon, Publications de la Bibliothèque Salomon Reinach, vol. VII, p. 35-44.

ARLAUD C. (dir.), 2000, Lyon, les dessous de la presqu'île. Bourse, République, Célestins, Terreaux, sites Lyon Parc-Auto, Lyon, Documents d'archéologie en Rhône-Alpes, 20, 280 p.

ARNOLD B., 1992, *Batellerie gallo-romaine sur le lac de Neuchâtel*, Saint-Blaise, éd. du Ruau, coll. Archéologie Neuchâteloise, 2 vol.

ASTRADE L., 1996, *La Saône en crue, dynamique d'un hydrosystème anthropisé*, thèse de doctorat, Université de Paris IV, 358 p., dactylographié.

AUDIN A., 1947, *Le confluent et la croisée de Lyon*, Lyon, IER, Mémoires et documents, 22, p. 90-130.

AUDIN A., 1956, *Essai sur la topographie de Lugdunum*, Lyon, Institut des Études Rhodaniennes, Mémoires et documents, 11.

AUDIN A. et RUSSO P., 1961, Le site de Lyon, panorama de son évolution, *Revue de Géographie de Lyon*, 36/4, p. 295-346.

AUDIN A. et RUSSO P., 1964, *Histoire ancienne de Lyon*, Lyon, Audin, 64 p

AUDIN A., 1986, Problèmes d'archéologie lyonnaise, II, À propos du suovétaurille de Beaujeu, *RAE*, 37, p. 262 ???

AVOCAT C., 1975, La Dombes : milieu naturel ou milieu en équilibre ? Introduction à une éco-géographie de l'espace dombiste, *Revue de Géographie de Lyon*, 50/1, p. 35-58.

AYMARD A., 1967a, Les capitalistes romains et la viticulture italienne, *Etudes d'histoire ancienne*, Paris, PUF, p. 409-417 (rééd. de l'article paru dans *Annales ESC*, 1947, p. 257-265)

AYMARD A., 1967b, L'interdiction des plantations de vignes en Gaule Transalpine sous la République romaine, *Etudes d'histoire ancienne*, Paris, PUF, p. 575-600 (rééd. de l'article paru dans *Mélanges Faucher*, Toulouse, 1948, p. 27-47).

BALMELLE C., 2001, Les demeures aristocratiques d'Aquitaine. Société et culture de l'Antiquité tardive dans le sud-ouest de la Gaule, Bordeaux-Paris, éd. Ausonius-Aquitania.

BARAT Y., 2002, Un atelier de tuiliers d'époque romaine (III^{ème} siècle) à Meudon (Hauts-de-Seine), *RAC*, 41, p. 225-237.

BARRAL P., GUILLAUMET J.-P., NOUVEL P., 2002, Les territoires de la fin de l'Age du Fer entre Loire et Saône. Les Eduens et leurs voisins. Problématique et éléments de réponse, in Actes du XXIV^{ème} colloque de l'AFEAF, *Territoires celtiques, espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale*, Martigues(2000), p. 271-296.

BARRUOL G. 1969, Les peuples préromains du sud-est de la Gaule, étude de géographie historique, Paris, 1^{er} suppl. à la *Revue archéologique de Narbonnaise*, 408 p.

BASTARD V., 2002, Un établissement tardo-antique de bord de voie : Bourbousson 3 à Crest (Drôme), in Catalogue de l'exposition « Archéologie sur toute la ligne, les fouilles du TGV Méditerranée dans la moyenne vallée du Rhône », Valence, p. 99-106

BAYARD D., 1996, La romanisation des campagnes en Picardie à la lumière des fouilles récentes : problèmes d'échelles et de critères, in BAYARD D. et COLLART J.-L. (éds.), 1996, *De la ferme indigène à la villa romaine. La romanisation des campagnes de la Gaule*, Actes du 2^{ème} colloque de l'association AGER (Amiens, 23-25 septembre 1993), *Revue Archéologique de Picardie*, n° spécial 11, p. 157-184.

BAYARD D. et COLLART J.-L. (éds.), 1996, *De la ferme indigène à la villa romaine. La romanisation des campagnes de la Gaule*, Actes du 2^{ème} colloque de l'association AGER (Amiens, 23-25 septembre 1993), *Revue Archéologique de Picardie*, n° spécial 11.

BEAL J.-C. (éd.), 1995, *L'arbre et la forêt, le bois dans l'Antiquité*, Paris, De Boccard, Université Lyon 2, Publications de la Bibliothèque Salomon Reinach, vol. VII.

BEAL J.-C., 2000, Les agglomérations secondaires du nord de l'Ardèche à l'époque romaine, *Mémoire d'Ardèche, temps présent*, 66, p. 15-22.

BEAL J.-C. et ODIOT T., 2000, Les sites « doubles » drômois et ardéchois de la vallée du Rhône dans l'Antiquité, *Gallia*, 56, p. 91-98.

BEAL J.-C. et GOYON J.-C. (éds.), 2002, *Les artisans dans la ville antique*, Paris, De Boccard, Université Lyon 2, coll. Archéologie et histoire de l'Antiquité, vol. 6.

BEAL J.-C., CARRARA S., 1997, Une inscription inédite d'Optevoz (Isère, France), *ZPE*, 119, p. 213-216.

BEAUJARD B., FEVRIER P.-A., PICARD J.-C., PIETRI C., REYNAUD J.-F., 1986, vol. IV : Province ecclésiastique de Lyon (*Lugdunensis Prima*), in GAUTHIER N., PICARD J.-C. (éds.), *Topographie chrétienne des cités de la Gaule, des origines au milieu du VIII^{ème} siècle*, Paris, De Boccard.

BECKER C., 2002, Artisanat antique à Lyon, in BEAL J.-C. et GOYON J.-C. (éds.), *Les artisans dans la ville antique*, Lyon, Université Lyon 2, coll. Archéologie et histoire de l'Antiquité, vol. 6, p. 211-221.

BECKER C. et RIETH E., 1995, L'épave gallo-romaine de la place Tolozan à Lyon : un chaland à coque monoxyle-assemblée, in BEAL J.-C., *L'arbre et la forêt, le bois dans l'Antiquité*, Paris, De Boccard, Publications de la bibliothèque Salomon Reinach, université Lyon 2, vol. VII, p. 77-86.

- BEDON R., 2003, La naissance des premières villes en Gaule intérieure durant la période de La Tène finale, in REDDÉ M. *et al.* (éd.), *La naissance de la ville dans l'Antiquité*, Paris, De Boccard, p. 195-214.
- BEL V., 1987, La nécropole gallo-romaine de Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme), in Actes de la Table-ronde de Lyon, *Nécropoles à incinération du Haut-Empire* (30-31 mai 1986), Lyon, RAPRA, p. 35-42.
- BEL V., TRANOY L., BERAUD I., GEBARA C., 1991, Les nécropoles à incinération et à inhumation en Gaule méridionale, in Actes du 4^{ème} congrès archéologique de Gaule méridionale, *Incinérations et inhumations dans l'Occident romain, aux trois premiers siècles de notre ère* (Toulouse, 7-10 octobre 1987), Toulouse, p. 9-40.
- BEL V., DE KLIJN H., MOTTE S., VICHERD G., 1993, Cinq ensembles funéraires ruraux du Haut-Empire dans le nord de la Narbonnaise et le sud-est de la Lyonnaise, in Actes du colloque ARCHEA/AGER (Orléans, 7-9 février 1992), *Monde des morts et monde des vivants en Gaule rurale*, 6^{ème} suppl. à la *Revue Archéologique du Centre*, p. 199-208.
- BEL V., MANNIEZ Y., 1996, Permanences et mutations des pratiques funéraires dans le sud-est de la Gaule, in FICHES J.-L. (coord.), *Le III^{ème} siècle en Gaule Narbonnaise, Données régionales sur la crise de l'empire*, Sophia, APDCA, p. 83-101.
- BERARD F., 1992a, Le projet des inscriptions de Lyon, in BERARD F., LE BOHEC Y. (éds), Actes de la Table ronde sur *Les inscriptions latines de la Gaule Lyonnaise*, Lyon, CERGR, p. ???.
- BERARD F., 1992b, Une nouvelle inscription métrique d'Anse, BERARD F., LE BOHEC Y. (éds), *Actes de la Table ronde sur les inscriptions latines de Gaule Lyonnaise*, Lyon, CERGR, p. ???.
- BERARD F., 1999, L'organisation municipale de la colonie de Lyon, in DONDIN-PAYRE M., RAEPSAET-CHARLIER M.T. (éds.), *Cités, municipes, colonies. Les processus de municipalisation en Gaule et en Germanie sous le Haut Empire romain*, Paris, Publications de la Sorbonne, coll. Histoire ancienne et médiévale, n°53, p. 97-126.
- BERGER J.-F., 1996, Climat et dynamique des agrosystèmes dans la moyenne vallée du Rhône, in FICHES J.-L. (coord.), 1996, *Le III^{ème} siècle en Gaule Narbonnaise, données régionales sur la crise de l'Empire*, Actes de la Table ronde du GDR 954 (Aix-en-Provence, 15-16 septembre

1995), Sophia-Antipolis, éd. APDCA, p. 299-332.

BERGER J.-F., JUNG C., ODIOT T., 1996, Fonction, évolution et taphonomie des parcelles historiques en moyenne vallée du Rhône, *in* CHOUQUER G. (éd.), *Actes du colloque d'Orléans sur les parcelles*, Paris, Errance, A VERIFIER, p. ???

BERGER J.-F., FAVORY F., ODIOT T., ZANNIER M.-P., 1997, Pédologie et agrologie antique dans le Tricastin central (Drôme-Vaucluse), d'après les textes agronomiques et épigraphiques latins et les données géomorphologiques, *in* BURNOUF J., BRAVARD J.-P., CHOUQUER G. (dir.), *La dynamique des paysages protohistoriques, antiques, médiévaux et modernes*, Actes des 17^{èmes} rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes (19-21 octobre 1996), Sophia-Antipolis, éd. APDCA, p. 127-154.

BERTHOUD G., 1990, Le port Guyot de Nanton, tours, contours et alentours, *Annales de l'Académie de Mâcon*, 4^{ème} série, t. 2, p. 75-84.

BERTHOUD G., 1991, L'écho des murailles, discours de réception, *Annales de l'Académie de Mâcon*, 4^{ème} série, t. 3, p. 207-218.

BERTRAND G., 1975, Pour une histoire écologique de la France rurale, *in* DUBY G., WALLON G., *Histoire de la France rurale*, Paris, Seuil, p. 35-111.

BERTRANDY F., 2001, *Bornes milliaires et réseau routier dans la cité de Vienne sous l'empire romain*, Chambéry, Université de Savoie, Bibliothèque des études savoisiennes, t. IX, 112 p.

BERTRANDY F., CHEVRIER M., SERRALONGUE J., 1999, *Carte archéologique de la Gaule, vol. 74 : La Haute-Savoie*, Paris, MSH.

BESNIER M., 1923, Le point de départ des grandes routes de la Gaule romaine, *BACTH*, p. 87 puis 1926, p. 87-96.

BIARNE J., BONNET C., COLARDELLE R., DESCOMBES F., FEVRIER P.-A., GAUTHER N., GUYON J., SANTSCHI C., 1986, vol. III : Provinces ecclésiastiques de Vienne et d'Arles (*Viennensis et Alpes Graiae et Poenina*), *in* GAUTHIER N., PICARD J.-C. (éds), *Topographie chrétienne des cités de la Gaule, des origines au milieu du VIII^{ème} siècle*, Paris, De Boccard.

BLAGG T., MILLETT M. (Éds.), 1990, *The early Roman Empire in the West*, Oxford, Oxbow éd.

BLANC A., 1976, La scène de halage de Colonzelles, *RAN*, p. 247-250.

BLANCHET A., 1900, *Les trésors de monnaies romaines et les invasions germaniques en Gaule*, Paris, et supplément manuscrit déposé au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale.

BLANCHET A., 1907, *Les enceintes romaines de la Gaule. Étude sur l'origine d'un grand nombre de villes françaises*, Paris (reprint G. Monfort, Brionne).

BLANCHET A., ????, *Traité des monnaies gauloises* A COMPLETER

BOCQUET A., 1969, L'Isère pré- et protohistorique, *Gallia Préhistoire*, XII, 1, p. 121-258 et XII, 2, p. 273-400.

BOCQUET A., 1991, Nouvelles tombes gauloises en Dauphiné, in DUVAL A. (éd.), *Les Alpes à l'Age du Fer*, Actes du 10^{ème} colloque de l'AFEAF (Yenne-Chambéry), *RAN*, suppl. 22, p. 247-253.

BOE G. de, HUBERT F., 1977, Une installation portuaire d'époque romaine à Pommeroeul, *Archeologia belgica*, 192, p. ???.

BONNAMOUR L., 1981, *La Saône, une rivière, des hommes*, Le Puy, éd. Bonneton.

BONNAMOUR L., 1983, Les découvertes des âges du Fer dans le lit de la Saône (VII^{ème}- I^{er} s. avant notre ère), in Actes du VII^{ème} colloque de l'AFEAF (Rully, 1983), *La vallée de la Saône aux Ages du Fer (VII^{ème}- I^{er} s. avant notre ère)*, *RAE*, 6^{ème} suppl., p. 63-78.

BONNAMOUR L., 1985, Les sites de la Saône aux âges du Fer : problématique, in Actes du VII^{ème} colloque de l'AFEAF (Rully, 1983), *Les Ages du Fer dans la vallée de la Saône (VII^{ème}- I^{er} s. avant notre ère)*, *RAE*, 6^{ème} suppl., p. 25-31.

BONNAMOUR L., 1999, Bateaux de Saône, 3000 ans d'évolution, *Archaeonautica*, 14 (1998), Actes du VII^{ème} colloque international d'archéologie navale (Ile Tatihou, 1994), " Construction navale, maritime et fluviale. Approches archéologique, historique et ethnologique ", p. 13-21.

BONNAMOUR L., 2000, *Archéologie de la Saône. Le fleuve gardien de la mémoire*, Paris, Errance.

BONNARD L., 1913, *La navigation intérieure de la Gaule à l'époque gallo-romaine*, Paris, Picard.

- BORLENGHI A., 2003, L'acquedotto romano del Gier à Lionne : nouveaux apports de la découverte de deux bolli laterizi, *Epigraphica*, LXV, p. 316-330.
- BOUCHER J.-P. (éd.), 1983, *Journées d'études sur les aqueducs romains (26-28 mai 1977)*, Actes, Paris, Les Belles Lettres.
- BOUCHER J.-P., 1987, L'époque gauloise et gallo-romaine, in GARRIER J.-P. (dir.), *Histoire de Lyon et du Lyonnais*, Bordeaux, éd. Bordessoules.
- BOUVIER M., 2001, *Les saveurs du vin antique. Vins d'hier, vigneron d'aujourd'hui*, Paris, Errance.
- BRAUDEL F., 1986, *L'identité de la France. Espace et histoire*, Paris, Arthaud-Flammarion,
- BRAVARD J.-P., 1981, *La Chautagne, dynamique de l'environnement d'un pays savoyard*, Lyon, Institut des Etudes Rhodaniennes, Mémoires et documents, 18.
- BRAVARD J.-P., 1983, Une auto-capture du Rhône par déversement dans les basses terres du Bas-Dauphiné (Isère, Ain), *Revue de Géographie de Lyon*, vol. 58, fasc. 4, p. 369-382.
- BRAVARD J.-P., 1987, *Le Rhône, du Léman à Lyon*, Lyon, éd. La Manufacture.
- BRAVARD J.-P., 2002, La topographie de la Saône aval : un héritage complexe au croisement de la néotectonique et de la dynamique fluviale, in BRAVARD J.-P., COMBIER J., COMMERÇON N., *La Saône, axe de civilisation*, Lyon, PUL, p. 89-98.
- BRAVARD J.-P., COMBIER J., COMMERÇON N., 2002, *La Saône, axe de civilisation*, Lyon, PUL.
- BRISAUD L., PRISSET J.-L., 2002, Un édifice funéraire sur le site de Saint-Romain-en-Gal, in Mélanges offerts à B. Liou, *Vivre, produire et échanger : reflets méditerranéens*, Montagnac, éd. M. Mergoïl, coll. Archéologie et histoire romaine, n°8, p. 567-574.
- BROISE P., ???, Les *vici* viennois d'après l'épigraphie lapidaire, in CHEVALLIER R. (éd.), Actes du colloque Le *vicus* gallo-romain, Tours, Caesarodunum, p. ????
- BRUHL A., ????, art. *Vienna*, in *RE*, VIII A, col. 2119 ?????

BRUN J.-P., 1986, L'oléiculture antique en Provence, les huileries du département du Var, Paris, CNRS, RAN Suppl. 15.

BRUN J.-P., 1993, L'oléiculture et la viticulture antiques en Gaule : instruments et installations de production, in AMOURETTI M.-C., BRUN J.-P. (éds), *La production du vin et de l'huile en Méditerranée*, Actes du symposium international (Aix-en-Provence/Toulon, 20-22 nov. 1991), Paris, De Boccard, *Bulletin de Correspondance hellénique*, suppl. 26.

BRUN J.-P., 2003, Le vin et l'huile dans la Méditerranée antique. Viticulture, oléiculture et procédés de fabrication, Paris, Errance, coll. des Hespérides.

BUCHSENSCHUTZ O., 1996, Les campagnes celtiques à la veille de la conquête romaine : état de la question, in Actes du 2^{ème} colloque AGER (Amiens, 23-25 septembre 1993), *De la ferme indigène à la villa romaine, la romanisation des campagnes de la Gaule*, *Revue archéologique de Picardie*, numéro spécial 11, p. 9-12.

BUCKLEY B., 1981, The Aeduan area in the third century, in KING A., HENIG M., *The Roman West in the Third Century A.D.*, Oxford, British Archaeological Reports, International Series, p. 287-315.

BUISSON A., 1987, Le dieu Mercure dans les campagnes lyonnaises et viennoises, répertoire des témoignages, *Art et Archéologie en Rhône-Alpes*, p. 39-48.

BUISSON A., 1988a, L'époque romaine, in CATTIN P. (dir.), *Histoire du département de l'Ain*, Roanne, Horvath, volume I, p. 69-98.

BUISSON A., 1988b, Les stèles romaines en Bas-Bugey, *Cahiers d'Histoire*, p. 121-134.

BUISSON A., 1991a, Le mausolée de M. Rufius Catullus à Geligneux, Ain, *RAN*, 24, p. 141-159

BUISSON A., 1991b, Les grottes-refuges d'époque romaine dans le Jura méridional et les Alpes du nord françaises (départements de l'Ain, Isère, Savoie, Haute-Savoie), in CHEVALLIER R. (éd.), *Peuplement et exploitation du milieu alpin (Antiquité et Haut Moyen-Age)*, Actes du colloque de Belley (2-4 juin 1989), Tours, *Caesarodunum XXV*, p. 51-67.

BUISSON, 1994, Recherches sur Vieux antique. Le *mithraeum* et son environnement, un site et son historiographie, in BEDON R., MARTIN P.-M., TERNES C.-M. (éds.), *Mélanges Raymond Chevallier, Caesarodunum XXVIII*, vol. 2, p. 291-303.

BUISSON A., 1999, Les Ambarres et la géographie des peuples vers la fin de la période gauloise dans la région lyonnaise, in CHAUME B. (éd.), *Archéologie des Celtes, Mélanges à la mémoire de René Joffroy*, Montagnac, éd. M. Mergoil, Protohistoire européenne, 3, p. 21-27.

BUISSON A., à paraître, *L'exploitation de la rhyolite de l'Estérel, de l'Antiquité à nos jours*, nouvelle approche, in Actes du Congrès des Sciences Historiques, Bastia (2003).

BUISSON A., CLOPPET C., 1989, L'inscription routière de Chazey-Bons et le problème des voies antiques dans le Bugey, *Latomus*, p. 642-654.

BUISSON A., LORIOT X., REMY B., 1987-1988, *Trésors monétaires antiques de la France (TAF), V, Région Rhône-Alpes*, Paris, éd. Société française de numismatique, 2 vol.

BUISSON A. et VILLAIN R., 2004, *Belley et le Bugey antiques*, Bourg-en-Bresse, éditions Bonavitacola.

BURDY J., 1987, *I, L'aqueduc romain du Mont d'Or*, Lyon, Préinventaire des monuments et richesses artistiques, département du Rhône.

BURDY J., 1991, *II, L'aqueduc romain de l'Yzeron*, Lyon, Préinventaire des monuments et richesses artistiques, département du Rhône.

BURDY J., 1993, *III, L'aqueduc romain de la Brévenne*, Lyon, Préinventaire des monuments et richesses artistiques, département du Rhône.

BURDY J., 1996, *IV, L'aqueduc romain du Gier*, Lyon, Préinventaire des monuments et richesses artistiques, département du Rhône.

BURDY J., 1997, Une nouvelle borne de protection de l'aqueduc romain du Gier, *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, p. 152-161.

BURDY J., 1999, Mille regards sur l'aqueduc du Gier, *Archéologia*, 357, juin, p. 60-66.

BURDY J., 2000, La protection des aqueducs romains, *Archéologia*, 368, juin, p. 54-57.

BURDY J., 2002, *Les aqueducs romains de Lyon*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.

BURDY J. et BOUGNOL H., 1986, Mille regards sur l'aqueduc du Gier..., *Bulletin des musées et monuments lyonnais*, VII, 2-3, p. 353-400.

BURNAND Y., 1971, Un aspect de la géographie des transports dans la Narbonnaise rhodanienne, les nautes de l'Ardèche et de l'Ouvèze, *RAN*, IV, p. 149-158.

BURNAND Y., 1977, Le rôle des communications fluviales dans la genèse et le développement des villes antiques du sud-est de la Gaule, in FREZOULS E., DUVAL P.-M. (éds.), *Thèmes de recherches sur les villes antiques d'Occident*, Actes du colloque international du CNRS (Strasbourg, 1971), Paris, p. 279-305.

BURNAND Y., 1979, Le monument gallo-romain dit « La Sarrazinière », à Andance (Ardèche), *Gallia*, 37/1, p. 119-140.

BURNAND Y., 1983, La documentation épigraphique sur les aqueducs de la Gaule et de la Germanie romaines, in BOUCHER J.-P. (éd.), *Actes des journées d'études sur les aqueducs romains* (Lyon, 26-28 mai 1977), Paris, Les Belles-Lettres, p. 51-73.

BURNAND Y., 1994, Remarques sur quelques problèmes institutionnels du *pagus* et du *vicus* en Narbonnaise et dans les Trois Gaules, *Latomus*, 53, p. 733-747.

BURNAND Y., LE BOHEC Y., MARTIN J.-P. (éds.), 1998, *Claude de Lyon, empereur romain*, Actes du colloque de Paris-Nancy-Lyon (novembre 1992), Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne.

CARLIER P., 1990, Recherches sur la viticulture antique dans la moyenne vallée du Rhône, in CHEVALLIER R. (éd.), *Archéologie de la vigne et du vin, en Gaule et dans les provinces voisines*, Actes du colloque (Paris, 28-29 mai 1988), Université de Tours, *Caesarodunum XXIV*, p. 77-79.

CELLI P., GARRAUD C., LITAUDON J.-C., CERVANTES S., 2000, Lugdunum en territoire ségusiave : les limites occidentales de la colonie retrouvées, *RAC*, 39, p. 235-243.

CHAMPION M., 1861, Les inondations en France depuis le VI^{ème} siècle jusqu'à nos jours. Recherches et documents, Paris, Dunod, 6 volumes.

CHAPOTAT G., 1959 , *La croisée de Vienne*, Bourgoin.

CHAPOTAT G., 1970, Vienne gauloise, Le matériel de La Tène III trouvé sur la colline Sainte-Blandine, Lyon, CERGR.

CHAPOTAT G., 1973, La croisée de Vienne, II : la voie romaine de Vienne à Lyon par la rive gauche du Rhône, *Évocations*, 14 (nov.-déc. 1972), p. 46-65.

CHAPOTAT G., 1981, La voie protohistorique sud de la croisée de Vienne, essai de reconstitution de son tracé jusqu'à Marseille, *RAE*, 32, 3-4, p. 83-91.

CHAPOTAT G., 1990, La voie protohistorique nord-est de la croisée de Vienne, *Mélanges d'archéologie offerts par ses amis à Amable Audin*, Lyon, p. 75-86.

CHASTEL J., DE KLIJN H., VITAL J., 1988, L'habitat gallo-romain du Pré de la Cour, à Montagnieu (Ain), note préliminaire, *RAE*, XXXIX, p. 135-140.

CHAUFFIN J., 1952a, Sur les poteries allobroges trouvées à Bourgoin, *Evocations*, 1952, p. 867-870.

CHAUFFIN J., 1952b, Les estampilles allobroges de Bourgoin, *Evocations*, p. 929-933.

CHAUFFIN J., 1952c, Les fouilles gallo-romaines de Bourgoin, le " hangar Orelle ", *Evocations*, p. 996-1001.

CHAUFFIN J., 1970, De Bergusium à Bergoen. *Bourgoin gallo-romain et médiéval*, Bourgoin, publications de l'APPAS , n°3.

CHEVALLIER R., 1962, *Notes sur trois centuriations romaines. Bononia, Ammaedara, Vienna*, in *Hommages à Albert Grenier*, Bruxelles-Berchem, Collection Latomus, vol. LVIII, p. 403-418.

CHEVALLIER R., 1972, *Les voies romaines*, Paris, A. Colin, coll. U. (rééd. augmentée, 1997)

CHEVALLIER R., 19 ???, *La romanisation de la Celtique du Pô*, Rome, BEFAR.

CHEVALLIER R. (éd.), 1969, *Actes du colloque sur les Cols des Alpes*, Bourg-en-Bresse, éd. du CRDP de l'Ain.

CHEVALLIER R. (éd.), 1975, *Actes du colloque : Du Léman à l'océan. Les eaux en Gaule, rivages, sources, fleuves et vallées*, Tours, Caesarodunum, n°10.

- CHEVALLIER R. (éd.), 1977, *Actes du colloque : Géographie commerciale de la Gaule*, Tours, Caesarodunum, n°12, 2 vol.
- CHEVALLIER R. (éd.), 1990, *Archéologie de la vigne et du vin, en Gaule et dans les provinces voisines*, Actes du colloque (Paris, 28-29 mai 1988), Université de Tours, *Caesarodunum XXIV* .
- CHOUQUER G. (dir.), 1996, *Les formes des paysages. I : Etudes sur les parcellaires*, Paris, Errance.
- CHOUQUER G., 1996, La morphologie agraire et les paysages de la plaine des Tilles et de l'Ouche (Côte d'Or), in Id., *Les formes des paysages. I : Etudes sur les parcellaires*, Paris, Errance, p. 32-48.
- CHOUQUER G., FAVORY F. (et coll.), 1979, *Contribution à la recherche des cadastres antiques*, Paris, Les Belles Lettres, Annales Littéraires de l'Université de Besançon, vol. 236.
- CHOUQUER G., FAVORY F., 1991, *Les paysages de l'Antiquité, terres et cadastres de l'Occident romain (IV^{ème} s. avant J.-C. – III^{ème} s. après J.-C.)*, Paris, Errance, collection des Hespérides.
- CHOUQUER G., FAVORY F., 2001, *L'arpentage romain. Histoire des textes, droit, techniques*, Paris, Errance, collection des Hespérides.
- CHRISTOL M., 1996, La Narbonnaise dans l'empire romain, in FICHES J.-L. (coord.), *Le III^{ème} siècle en Gaule Narbonnaise, Données régionales sur la crise de l'empire*, Sophia-Antipolis, éd. APDCA, p.15-31.
- CHRISTOL M. et FICHES J.-L., Le Rhône : batellerie et commerce dans l'Antiquité, in LEVEAU P. (dir.), *Le Rhône romain. Dynamiques fluviales, dynamiques territoriales*, *Gallia*, 56, p. 141-155.
- CLAVEL-LEVEQUE M., SMADJA E., 1980, Le paysage à l'époque romaine, *Dossiers de l'Archéologie*, 43, p. 34-40.
- CLAVEL-LEVEQUE M. (éd.), 1983, *Cadastres et espace rural. Approches et réalités antiques*, Actes de la table-ronde de Besançon (mai 1980), Paris, CNRS.
- CLOPPET C., 1999, Les accès suburbains de Lugdunum, *Dossiers de l'Archéologie* “ Les villes et leurs faubourgs en Gaule romaine ”, n°237, p. 40-41.

COCHET A., 1979, Un sarcophage lyonnais original, au musée de la civilisation gallo-romaine, *Bulletin des musées et monuments lyonnais*, 2, p. 245-259.

COCHET A. et HANSEN J., 1986, Conduites et objets de plomb gallo-romains de Vienne (Isère), Paris, CNRS, 46^{ème} suppl. à Gallia.

COLARDELLE M., 1983, Sépulture et traditions funéraires du V^{ème} au XIII^{ème} siècle après J.-C. dans les campagnes des Alpes françaises du nord (Drôme, Isère, Savoie, Haute-Savoie), Grenoble, CAHMGI-SADRAH.

COLARDELLE M., REYNAUD J.-F. (dir.), 1981, Des Burgondes à Bayard, Mille ans de Moyen-Age, catalogue de l'exposition, Grenoble, Lyon, 1981-1984.

COLLART J.-L., La naissance de la *villa* en Picardie : la ferme gallo-romaine précoce, in Actes du 2^{ème} colloque AGER (Amiens, 23-25 septembre 1993), *De la ferme indigène à la villa romaine, la romanisation des campagnes de la Gaule*, numéro spécial 11 de la *Revue archéologique de Picardie*, p. 121-156.

Collectif, 1968, *Itinerarium provinciarum omnium imperatoris Antonini Augusti*, Bulletin de la Société d'Histoire, d'Archéologie et de tradition gauloise (Gaule).

Collectif, 1985, *Les Ages du Fer dans la vallée de la Saône*, Actes du 7^{ème} colloque de l'AFEAF (Rully, 1983), *RAE*, suppl. 6.

Collectif, 1985, *Les Ségusiaves à l'âge du Fer*, catalogue de l'exposition, Feurs.

COLUMEAU P., 2002, *Alimentation carnée en Gaule du sud (VII^{ème} s. av.J.-C.- XIV^{ème} s.)*, Aix-en-Provence, Travaux du Centre Camille Jullian, n°29.

CORDIER G., 1963, Quelques mots sur les pirogues monoxyles de France, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, p. 306-315.

CORDIER G., 1972, Pirogues monoxyles de France (1^{er} supplément), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 69, p. 206-211

CORNA M. et PERRAUD R., 1986, Sites funéraires et sépultures du I^{er} au VIII^{ème} siècle à Briord (Ain), *Bull. de la société des naturalistes et*

archéologues de l'Ain, n.s., 6 , p. ???

COTTAZ J., 1937, Les aqueducs romains de Vienne (Isère), *Rhodania, Compte-rendu du XIXème congrès*, Vienne, p. 66-98.

COUDRAY J.-P., 1979, *Les Allobroges dans la littérature latine*, thèse de doctorat de 3^{ème} cycle, Université Lyon 3, sous la direction de M. Rambaud, dactylographiée.

CRANÇON S., 2004, Les Mérovingiens dans le Jura, *Archéologia*, ???, avril, p. 50-57.

CUNZ O. (éd.), 1929, *Itineraria Antonini Augusti et Burdigalense, Itineraria romana I*, Leipzig (réimpr., Stuttgart, 1990).

DALLEMAGNE A., 1928, *Histoire de Belley*, Belley, éd. du Bugey.

DANGREAUX B., 2001, Production et diffusion de la céramique “ allobroge ” : état de la question, *RAN*, 34, p. 139-155.

DAUZAT A., ????, *La toponymie de la France* ?????, Paris, Payot.

DAVID J. et GOGUEY R., 1982, Les types de villas gallo-romaines découvertes en Bourgogne par prospection aérienne, *RAE*, XXXIII, 2-4, p. 143-172.

DAYET M., 1958, Carnet de numismatique celtique : les frontières des Séquanes à la fin de l'Indépendance gauloise, d'après les textes et la numismatique, *RAE*, IX, p. 121-128.

DAYET M., 1962, Qui était Togirix ?, *RAE*, XIII, p. 83-98.

DAYET M., 1963, Notes complémentaires sur l'Epona de Loisia (Jura), *RAE*, XIV, p. 121-123.

DEBOMBOURG G., 1866, Les Ambarres, *Revue du Lyonnais*, I, p. 183-197.

DEBOMBOURG G., 1867, Les Allobroges d'outre-Rhône et l'évêché de Belley, *Revue du Lyonnais*, p. 9-28 et Lyon, tiré-à-part.

DECOURT J.-C., LUCAS G., 1993, Lyon dans les textes grecs et latins. La géographie et l'histoire de Lugdunum, de la fondation de la colonie

(43 av.J.-C.) à l'occupation burgonde (460 ap.J.-C.), Lyon, Travaux de la Maison de l'Orient, n°23.

DECOURT J.-C., 2002, Du *Brigoulos* à la Saône en passant par l'*Arar* : ce que disent les textes anciens, in BRAVARD J.-P., COMBIER J., COMMERCÛN N., *La Saône, axe de civilisation*, Lyon, PUL, p. 349-364.

DE KLIJN H., 1987a, La nécropole à incinération de Chalépont, à Montalieu-Vercieu (Isère), in Actes de la Table-ronde de Lyon, *Nécropoles à incinération du Haut-Empire* (30-31 mai 1986), Lyon, RAPRA, p. 137-138.

DE KLIJN H., 1987b, Un ensemble à incinération tardif à Briord (Ain), in Actes de la Table-ronde de Lyon, *Nécropoles à incinération du Haut-Empire* (30-31 mai 1986), Lyon, RAPRA, p. 141.

DE KLIJN H., MOTTE S., VICHERD G., 1996, Eléments sur la romanisation des campagnes en nord Rhône-Alpes, in *De la ferme indigène à la villa romaine, la romanisation des campagnes de la Gaule*, Actes du 2^{ème} colloque AGER (Amiens, 23-25 septembre 1993), *Revue archéologique de Picardie*, numéro spécial 11, p. 271-286.

DE KLIJN H., SALVADOR P.-J., 1994, L'occupation gallo-romaine dans le bassin de Malville (Ain), résultats des prospections et des fouilles à l'intérieur de l'aménagement hydro-électrique de Sault-Brénaz, *RAE*, 45,2, p. 409-435 ;

DELAVAL E., BELLON C., CHASTEL J., PLASSOT E. TRANOY L. et coll., 1995, *Vaise, un quartier de Lyon antique*, Lyon, DARA 11, série lyonnaise n°5.

DEMAREZ J.-D., OTHENIN-GIRARD B. et coll., 1999, *Une chaussée romaine avec relais entre Alle et Porrentruy*, Porrentruy, Cahier d'archéologie jurassienne, n°8.

DEMOUGEOT E., 1968-1979, *La formation de l'Europe et les invasions barbares*, Paris, Aubier-Montaigne, 2 tomes en 3 vol.

DESAYE H., LUROL J.-M., MEGE J.-C., 2000, Découverte d'autels aux déesses *Baginatiae* à Sainte-Jalle (Drôme), *RAN*, 33, p. 178-193.

DESBAT A., 1981, Note sur l'abandon de la ville haute de Lyon, in WALKER S. (éd.), *Récentes recherches en archéologie gallo-romaine et paléochrétienne sur Lyon et sa région*, Oxford, British Archaeological Reports, International Series, 108, p. 105-118.

DESBAT A., 1982, Lyon et ses fleuves dans l'Antiquité, *Catalogue de l'exposition " Lyon au fil des fleuves "*, Espace lyonnais d'art

contemporain, p. 29-37.

DESBAT A., 1987, L'enceinte de Lyon au Haut-Empire, in Actes du 3^{ème} Congrès archéologique de Gaule méridionale, *Les enceintes augustéennes dans l'occident romain (France, Italie, Espagne, Afrique du Nord)*, Nîmes, p. 63-75.

DESBAT A., 1991, Un bouchon de bois du 1^{er} s. après J.-C. recueilli dans la Saône et la question du tonneau à l'époque romaine, *Gallia*, 48, p. 319-336.

DESBAT A., 1997, Le tonneau antique : questions techniques et problème d'origine, in Actes du colloque international du CNRS (Aix-en-Provence, 21-23 mai 1996) *Techniques et économie antiques et médiévales : le temps de l'innovation*, p. 113-120.

DESBAT A., 1998, Colonia Copia Claudia Augusta Lugdunum. Lyon à l'époque claudienne, in BURNAND Y., LE BOHEC Y., MARTIN J.-P., *Claude de Lyon, empereur romain*, Actes du colloque de Paris-Nancy-Lyon (novembre 1992), Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, p. 407-432.

DESBAT A. et SAVAY-GUERRAZ H., 1986, Céramiques tardives à revêtement argileux des Alpes du nord et de la vallée du Rhône (de Martigny à Vienne), *Figlina*, p. 19-51.

DESBAT A. et LASCOUX J.-P., 1999, Le Rhône et la Saône à Lyon à l'époque romaine : bilan archéologique, in LEVEAU P. (dir.), *Le Rhône romain. Dynamiques fluviales, dynamiques territoriales*, *Gallia*, 56, p. 45-69.

DESJARDINS E., 1876-1893, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 4 vol., rééd. anastatique Bruxelles, 1968, éditions Culture et civilisation.

DHENIN M. et JOSPIN J.-P., 2002, Le trésor de Poliéna (Isère), in JOSPIN J.-P. (dir.), *Les Allobroges, Gaulois et Romains du Rhône aux Alpes*, catalogue de l'exposition, Grenoble, p. 48-51.

DHENIN M., 2002, Le monnayage allobroge, in JOSPIN J.-P. (dir.), *Les Allobroges, Gaulois et Romains du Rhône aux Alpes*, catalogue de l'exposition, Grenoble, p. 44-47.

DION R., 1959, Histoire de la vigne et du vin en France, des origines au XIX^{ème} s., Paris (2^{ème} éd., 1977).

DOMERGUE C., LEROY M. (dir.), 2000, Mines et métallurgie en Gaule. Recherches récentes, *Gallia*, 57, p. 1-158.

DONDIN-PAYRE M., 1999, Magistratures et administration municipale dans les Trois Gaules, in DONDIN-PAYRE M., RAEPSAET-CHARLIER M.T. (éds.), 1999, *Cités, municipes, colonies. Les processus de municipalisation en Gaule et en Germanie sous le Haut Empire romain*, Paris, Publications de la Sorbonne, Histoire ancienne et médiévale, n°53, p. 127-230.

DONDIN-PAYRE M., RAEPSAET-CHARLIER M.T. (éds.), 1999, *Cités, municipes, colonies. Les processus de municipalisation en Gaule et en Germanie sous le Haut Empire romain*, Paris, Publications de la Sorbonne, coll. Histoire ancienne et médiévale, n°53.

DOTTIN G., 1920, *La langue gauloise*, Genève.

DRINKWATER J.-F., 1978, The rise and fall of the Gallic *Iulii*, *Latomus*, 37, p. 817-850.

DROUVOT N., 1997, *Revel-Tourdan (Isère). L'occupation du territoire dans l'Antiquité*, Mémoire de Maîtrise, Université de Grenoble 2 (C. Annequin, dir.).

DROUVOT N., 2003, Retour sur un vaisselier du III^{ème} siècle mis au jour à Tourdan (agglomération secondaire de *Turedonnum*, Isère), sondage du mois d'août 1980, *Actes du Congrès de la SFECAG*, Saint-Romain-en-Gal, p. 53-70.

DUFOURNET P., 1962, Deux trouvailles archéologiques inédites à Seyssel (Haute-Savoie) et le problème de Condate, *Actes du 89^{ème} congrès national des sociétés savantes* (Chambéry-Annecy, 1960), Paris, p. 83-101.

DUFOURNET P., 1965, Le réseau routier gallo-romain de Vienne à Genève et la position des stations d'*Etanna* et de *Condate*, *Actes du 89^{ème} congrès national des sociétés savantes* (Lyon, 1964), Paris, p. 35-71.

DUFOURNET P., 1968, Organisation du territoire dans l'Antiquité. Navigation sur le Rhône supérieur. Liaisons voie d'eau-voie de terre dans le bassin de Seyssel, *Actes du 91^{ème} congrès national des sociétés savantes* (Rennes, 1966), Paris, p. 99-155.

DUFOURNET P., 1969, Le carrefour fluvio-routier de Seyssel dans l'Antiquité, in CHEVALLIER R. (éd.), *Actes du colloque international sur les cols des Alpes*, Bourg-en-Bresse, p. 59-85.

DUMONT A., 1997, *Les passages à gué de la Grande Saône*, Thèse de doctorat, Université Lyon 2, 3 vol.

DUMONT A., 1999, Traverser les cours d'eau à gué : l'exemple de la Saône. Approche historique et archéologique, *Le monde alpin et rhodanien*, 1-3, " Le Rhône, un fleuve, des hommes ", p.37-54.

DUPARC P., 1958, *La Sapaudia*, CRAI, p. 371-383.

DUPRAZ J., FRAISSE C., 2001, Carte archéologique de la Gaule, vol. 07 : L'Ardèche, Paris, MSH.

DUPUPET M., RIVOIRE J., 2001, À propos des limites de la Dombes, *Dombes*, n°20, p. 4-5.

DUVAL A. (éd.), 1986, *Les Alpes à l'Age du Fer*, Actes du 10^{ème} colloque de l'Association française d'étude de l'Age du Fer (Yenne-Chambéry, 1986), Paris, CNRS, RAN suppl. 22.

DUVAL P.-M., 1971, Les Sources de l'histoire de France, des origines à la fin du XV^{ème} siècle. Vol. I : La Gaule, jusqu'au milieu du V^{ème} siècle, Paris, Picard, 2 vol.

DUVAL P.-M., 1988, *La vie quotidienne en Gaule pendant la paix romaine*, Paris, Hachette.

DUVA P.-M., 1993, *Trente ans de chronique gallo-romaine (1953-1983)*, Bordeaux, édition de la Revue des études anciennes, 2 vol.

ELLIS-EVANS D., 1967, *Gaulish personal Names, a study on some continental celtic formations*, Oxford, Clarendon Press.

ELLMER D., 1975, Reconstitution de la barque gallo-romaine, in KASSER R., *Eburodunum I*, p. 167-172.

ESPERANDIEU E., 1907-1938, *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine et des Germanies*, Paris, 17 volumes (complété par R. LANTIER et P.-M. DUVAL).

ESPERANDIEU E., 1929, *Inscriptions latines de Gaule (Narbonnaise)*, Paris, Leroux (abrégé ILG(N)).

ESTIOT S., 2002, L'ensemble monétaire du secteur 13 de Bourbousson 3 : un dépôt cultuel ?, in Catalogue de l'exposition Archéologie sur toute la ligne, les fouilles du TGV Méditerranée dans la moyenne vallée du Rhône, Valence, p. 133-135.

ÉTIENNE R., 1972 (1995), Les bateaux fluviaux sur la Garonne et le Tarn au IV^{ème} siècle après J.-C., *Revue historique et archéologique du Libournais*, XL, p. 71-76 (= *En passant par la Garonne*, p. 319-326).

FABRE G., FICHES J.-L., PAILLET J.-L., 2000, L'aqueduc de Nîmes et le Pont du Gard. Archéologie, géosystème et histoire, Gap, 2^{ème} éd.

FAURE-BOUCHARLAT E. (dir.), 2001, Vivre à la campagne au Moyen-Age. L'habitat rural du V^{ème} au XII^{ème} siècle (Bresse, Lyonnais, Dauphiné) d'après les données archéologiques, Lyon, Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes, n°21.

FAVORY F., FICHES J.-L., 1993 (éds.), *Les campagnes de la France méditerranéenne dans l'Antiquité et le Moyen-Age*, Paris, Documents d'archéologie française, n°37.

FAVORY F., VAN DER LEUW S., 1998, *Archaeomedes*, une recherche collective sur la dynamique spatio-temporelle de l'habitat antique dans la vallée du Rhône : bilan et perspectives, *RAN*, 31, p. 257-298.

FELLMANN R., 1988, *La Suisse gallo-romaine, cinq siècles d'histoire*, Lausanne, Payot, coll. Territoires.

FEMOLANT J.-M., MALRAIN F., 1996, Les établissements ruraux du deuxième Age du Fer et leur romanisation dans le département de l'Oise, in *De la ferme indigène à la villa romaine, la romanisation des campagnes de la Gaule*, Actes du 2^{ème} colloque AGER (Amiens, 23-25 septembre 1993), *Revue archéologique de Picardie*, numéro spécial 11, p. 39-53.

FERDIÈRE A., 1984, Le travail du textile en région Centre de l'Âge du fer au haut Moyen-Âge, *RAC*, 23/2, p. 209-275.

FERDIÈRE A., 1988a, Les campagnes en Gaule romaine, Paris, Errance, collection des Espérides, 2 vol., t.1 : Les hommes et l'environnement en Gaule rurale (52 av.J.-C.-486 ap. J.-C.) ; t.2 : Les techniques et les productions rurales en Gaule (52 av.J.-C.-486 ap. J.-C.).

FERDIÈRE A., 1988b, Voyages à travers les campagnes de la Gaule romaine, IV, *Revue archéologique du Centre de la France*, 27/2, p. 227-233.

FERDIÈRE A., 1990, Voyages à travers les campagnes de la Gaule romaine, V, *Revue archéologique du Centre de la France*, 29/2, p. 197-209.

FERDIERE A., 1991, Gaulois et gallo-romains. Techniques et outillages agricoles, in GUILAINE J. (dir.), *Pour une archéologie agraire*, Paris, A. Colin, p. 81-101.

FERDIERE A., 1993, Voyages à travers les campagnes de la Gaule romaine, VI, *Revue archéologique du Centre de la France*, 32, p. 187-204.

FERDIERE A., 1996, Voyages à travers les campagnes de la Gaule romaine, VII, *Revue archéologique du Centre de la France*, 35, p. 193-202.

FERDIERE A., 1998a, Voyages à travers les campagnes de la Gaule romaine, VIII, *Revue archéologique du Centre de la France*, 37, p. 227-234.

FERDIERE A., 1998b, Le *vallus* et la faux, l'épeautre et le bœuf : fable, *Bulletin de liaison de l'Association d'étude du monde rural gallo-romain*, fasc. 7, p. 3-9.

FERDIERE A., 2000, Voyages à travers les campagnes de la Gaule romaine, IX, *Revue archéologique du Centre de la France*, 39, p. 251-258

FEVRIER P.-A., 1981, Villes et campagnes des Gaules sous l'Empire, *Ktéma*, p. 359-372.

FEVRIER P.A., 1986, Topographie des cités chrétiennes de la Gaule, des origines au milieu du VIII^{ème} siècle, Province ecclésiastique de Lyon, Paris.

FICHES J.-L. (dir.), 1996, *Le III^{ème} siècle en Gaule Narbonnaise, données régionales sur la crise de l'Empire*, Actes de la Table ronde du GDR 954 (Aix-en-Provence, 15-16 septembre 1995), Sophia-Antipolis, éd. APDCA.

FISCHER B., 1991, Les monnaies marseillaises et celtiques de Larina, in A. DUVAL (éd.), *Les Alpes à l'Age du Fer*, Actes du 10^{ème} colloque de l'AFEAF (Yenne-Chambéry), RAN, suppl. 22, p. 49-55.

FOUET G., 1969, *La villa gallo-romaine de Montmaurin*, Paris, CNRS, 20^{ème} suppl. à *Gallia*.

FOUILLAND S., FURESTIER D., 1999, Le flottage sur la Durance et sur l'Isère, hier et aujourd'hui, *Le monde alpin et rhodanien*, 1-3, " Le Rhône, un fleuve, des hommes ", p. 55-77.

- FREI-STOLBA R., BIELMAN A., LIEB H., 1999, Recherches sur les institutions de Nyon, Augst et Avenches, in DONDIN-PAYRE M., RAEPSAET-CHARLIER M.T. (éds.), 1999, *Cités, municipales, colonies. Les processus de municipalisation en Gaule et en Germanie sous le Haut Empire romain*, Paris, Publications de la Sorbonne, Histoire ancienne et médiévale, n°53, p. 29-96.
- FUSTIER P., 1950, Contribution à l'étude des voies romaines de Lyon à la Loire, *Histoire locale*, II, 3-4, p. 2-3.
- FUSTIER P., 1950, Un poste de police des routes à Lay (Loire), *RAE*, 1, p. 179.
- FUSTIER P., 1955, Repérages et coupes de la voie romaine de Lyon à Roanne, *RAE*, VI, p. 70-76.
- FUSTIER P., 1962, Nouvelle coupe de la voie romaine de Lyon à Roanne, *RAE*, XIII, p. 124-127.
- FUSTIER P., 1967, Étude sur les liaisons antiques entre Loire et Saône, *Archéocivilisation*, n.s., p. 3-4 et 43-51.
- FUSTIER P., 1968, La route, voies antiques chemins anciens, chaussées modernes, Paris, Picard
- FUSTIER P., ???, Un trajet pré-romain jalonné et gradué, *Antiquités Nationales*, n° 14-16, p. ???.
- GAGNIERE S., 1963, L'occupation des grottes du III^{ème} au V^{ème} siècle et les invasions germaniques dans la basse vallée du Rhône, *Provence historique*, XIII, p. 225-239.
- GAGNIERE S., 1960, Les sépultures à inhumation du III^{ème} au XIII^{ème} siècle de notre ère dans la basse vallée du Rhône. Essai de chronologie typologique, *Cahiers rhodaniens*, VII, p. 34-71.
- GAILLARD DE SEMAINVILLE H., 1981, Burgondes et Francs, *Les dossiers Histoire et Archéologie*, 56, p. 56-63.
- GAILLARD DE SEMAINVILLE H. (éd.), 1995, *Les Burgondes, apport de l'archéologie*, Actes du colloque international, Dijon.
- GARDIA D., VERDIN F., 2002, Territoires celtiques, espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale, Actes du XXIV^{ème} colloque de l'AFEAF (Martigues, 2000), Paris, Errance.
- GARRIER G. (éd.), 1983, *Histoire de Lyon et du Rhône*, Bordeaux, Bordessoules.

GATIER P.-L., 1992, A propos des inscriptions latines des Ségusiaves, *Actes du colloque sur les Inscriptions latines de la Gaule Lyonnaise*, Lyon, p. 81-83.

GEBARA C., MICHEL J.-C. (dir.), GUENDON J.-M. (coll.), 2002, *L'aqueduc romain de Fréjus. Sa description, son histoire et son environnement*, Montpellier, Revue archéologique de Narbonnaise, suppl. 33.

GERMAIN DE MONTAUZAN C., 1909, *Les aqueducs antiques de Lyon. Étude comparée d'archéologie romaine*, Lyon.

GORGES J.G., 1979, *Les villas hispano-romaines, inventaire et problématique archéologique*, Paris, Publications du Centre Pierre Paris.

GOUDINEAU C., 1986, La période gallo-romaine, in Catalogue de l'exposition « *Archéologie de la France rurale, de la Préhistoire aux temps modernes* ».

GOUDINEAU C., PEYRE C., 1993, *Bibracte et les Éduens. À la découverte d'un peuple gaulois*, Paris, Errance.

GRANDJEAN P., MARQUET A., RIETH E., 1989, Archéologie d'une rivière : la Charente, in Actes du 112^{ème} Congrès national des sociétés savantes (Lyon, 21-25 avril 1987), Actes du colloque *La ville et le fleuve*, Paris, éd. du CTHS, p. 157-169.

GRENIER A., 1931-1960, Manuel d'archéologie gallo-romaine, 1^{ère} partie, Généralités, travaux militaires ; 2^{ème} partie, l'archéologie du sol, 2 : Navigation, occupation du sol, in DECHELETTE J., Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine, Paris.

GRENIER A., ???, La Gaule romaine, in TENNEY F. (éd.), *An Economic Survey of Ancient Rome*, vol. III, p. 381-643.

GREPPO Abbé, 1846, *Etudes archéologiques sur les eaux thermales et minérales de la Gaule à l'époque romaine*, Paris.

GRUYER J., 1984, L'enceinte romaine d'Anse, *Actes du 109^{ème} Congrès national des sociétés savantes*, Dijon, p. 301-321.

GSCHAID M., 1994, ????, *JbRGZM*, p. 156-162. ???

GUICHARD V., PERRIN F. (éds.), 2002, *L'aristocratie celte à la fin de l'Age du Fer (II^{ème} s av.J.-C.-1^{er} s. ap.J.-C.)*, Actes de la Table-ronde

de Glux-en-Glenne (10-11 juin 1999), Collection Bibracte, n°5, Centre archéologique européen du Mont-Beuvray.

GUIGUE M.-C., 1877, Les voies antiques du Lyonnais, de la Bresse, du Beaujolais, de la Dombes et d'une partie du Dauphiné déterminées par les hôpitaux du Moyen-Age, Lyon.

GUILAINE J. (dir.), 1991, *Pour une archéologie agraire*, Paris, A. Colin.

GUILLERME A., 1983, La destruction des aqueducs romains des villes du nord de la France, in BOUCHER J.-P. (éd.), *Journées d'études sur les aqueducs romains (26-28 mai 1977)*, Actes, Paris, Les Belles Lettres, 1983, p. 167-173.

GUY M., PASSELAC M., 1991, Prospection aérienne et télédétection des structures parcellaires, in GUILAINE J. (dir.), *Pour une archéologie agraire*, Paris, A. Colin, p. 103-129.

HARMAND J., 1961, Les origines des recherches françaises sur l'habitat rural gallo-romain, Bruxelles, Berchem, coll. Latomus, n°51.

HARMAND J., 1970, Ferme et village en Gaule romaine, *Archéologia*, 33, p. 16-21.

HARMAND J., 1970, *Les Celtes*, Paris, Hachette.

HASELGROVE C., 1995, Social and symbolic order in the origins and layout of roman villas in normative Gaul, in METZLER J., MILLET M., ROYMANS N., SLOFSTRA J., (éds.), *Integration in the Early Roman West. The role of Culture and Ideology*, Papers arising from the international conference at the Titelberg (Luxembourg), 12-13 nov. 1993, Luxembourg, Dossiers d'archéologie du Musée national d'histoire et d'art, IV, p. 65-75.

HASELGROVE C., 1996, La romanisation de l'habitat rural dans la vallée de l'Aisne d'après les prospections de surface et les fouilles récentes, in *De la ferme indigène à la villa romaine, la romanisation des campagnes de la Gaule*, Actes du 2^{ème} colloque AGER (Amiens, 23-25 septembre 1993), *Revue archéologique de Picardie*, numéro spécial 11, p. 109-120

HATT J.-J., 1951, La tombe gallo-romaine, recherches sur les inscriptions et les monuments funéraires gallo-romains des trois premiers siècles de notre ère, Paris, Picard (rééd. 1986).

HATT J.-J., 1959, Histoire de la Gaule romaine, colonisation ou colonialisme (120 av.J.-C.-451 ap.J.-C.), Paris, Payot.

HATT J.-J., 1979, Le culte de Mars indigène dans le nord de la Gaule : sur les pas d'Emile Thevenot, *RAE*, 30,1-2, p. 121-139 et 30,3-4, p. 183-195.

HEIJMANS M., 1996, L'abandon des quartiers périphériques d'Arles, in FICHES J.-L. (dir.), *Le III^{ème} siècle en Gaule Narbonnaise, données régionales sur la crise de l'Empire*, Actes de la Table ronde du GDR 954 (Aix-en-Provence, 15-16 septembre 1995), Sophia-Antipolis, éd. APDCA, p. 121-133.

HELLY B., 1983, Seyssel (Haute-Savoie). Étape fluviale et routière sur le Rhône, *Dossiers Histoire et Archéologie*, “ Rhône-Alpes, carrefour de l'archéologie ”, n°78, p. 43-46.

HIRSCHFELD O., 1888, *Corpus Inscriptionum Latinarum*, vol. XII : *Inscriptiones Galliae Narbonensis Latinae*, Berlin (abrégé CIL XII).

HIRSCHFELD O. et ZANGMEISTER C ., 1899-1901, *Corpus Inscriptionum Latinarum*, vol. XIII : *Inscriptiones Trium Galliarum et Germaniarum Latinae*, Berlin (abrégé CIL XIII).

HOLDER A., 1896, *Alt Celtischer Sprachschatz*, Leipzig, 3 vol. (réimpr. 1961, Graz).

IMBART DE LA TOUR P., 1900, *Les paroisses rurales du IV^{ème} au XI^{ème} siècle*, Paris.

IZARRA F.de, 1993, *Hommes et fleuves en Gaule romaine*, Paris, Errance.

JEANCOLAS L., 1973, À propos des aqueducs antiques de Lyon, *RAE*, 24, 3-4, p. 471-487.

JEANCOLAS L., 1973, Un *fanum* de tradition celtique aux environs de Lyon, *Archéologia*, 63, p. 68-69.

JEANCOLAS L., 1983, Présentation des aqueducs antiques de Lyon. Problèmes anciens, observations nouvelles, in ??????

JEANTON G., 1939, La voie d'Agrippa au sud de Mâcon, *Annales de Bourgogne*, p. 272-273.

JOSPIN J.-P., 1997, La vallée de l'Isère à l'époque romaine, *Archéologia*, 335, p. 20-31.

JOSPIN J.-P. (dir.), 2002, *Les Allobroges, Gaulois et Romains du Rhône aux Alpes*, catalogue de l'exposition, Grenoble.

JOSPIN J.-P., BLEU S., 2001, De nouvelles recherches et un nouveau musée pour Aoste antique, *Archéologia*, 378, mai, p. 28-35.

JOSPIN J.-P., LAROCHE C., LEYGE F., 1990, *Aoste, une bourgade gallo-romaine*, Grenoble.

JULLIAN C., 1908-1926, *Histoire de la Gaule*, Paris, Hachette, 8 vol. :

Tome 1, 1908, Les invasions gauloises et la colonisation grecque.

Tome 2, 1909, La Gaule indépendante.

Tome 3, 1909, La conquête romaine et les premières invasions germaniques

Tome 4, 1913, Le gouvernement de Rome.

Tome 5, 1920, La civilisation gallo-romaine : état matériel.

Tome 6 , 1920, La civilisation gallo-romaine, état moral.

Tome 7, 1926, Les empereurs de Trèves.

Tome 8, 1926, La terre et les hommes.

JUILLERON M., 1964, La route de Lyon à Genève par Nantua, *Le Bugey*, p. 106-142.

JUILLERON M., 1976, Le complexe épiscopal de Belley, *Le Bugey*, 63, p. 63.

KAENEL G., MARTIN-KILCHER S., 2002, Où et qui sont les aristocrates helvètes ?, in GUICHARD V., PERRIN F. (éds.), 2002, *L'aristocratie celte à la fin de l'Age du Fer (II^{ème} s av.J.-C.-I^{er} s. ap.J.-C.)*, Actes de la Table-ronde de Glux-en-Glenne, 10-11 juin 1999, Collection Bibracte, n°5, Centre archéologique européen du Mont-Beuvray, p. 153-166.

KASSER R., 1975, Eburodunum I. Yverdon, *histoire d'un site et d'un sol avec la cité qu'ils ont fait naître*, Yverdon, Institut d'archéologie yverdunois.

KASSER R., 2003, Le *castrum* d'Eburodunum/Yverdon en Suisse, réévalué en 2000-2001 : du concept paradoxal d'un point d'appui stratégique plus civil que militaire, in DEFOSSE P. (éd.), *Hommages à Carl Deroux, IV : Archéologie et histoire de l'Art, religion*, Bruxelles, coll. Latomus, vol. 277, p. 162-173.

KAZANSKI M., 1990, La diffusion de la mode danubienne en Gaule (fin du IV^{ème} siècle-début du VI^{ème} siècle), *Antiquités nationales*, 21

(1989), p. 59-73.

KAZANSKI M., 1993, Les objets orientaux de l'époque des grandes migrations découverts dans le couloir rhodanien, *Antiquités nationales*, 25, p. 119-127.

KNEISSL P., 1981, Die *Utriclarii*. Ihr Rolle im gallo-römischen Transportwesen und Weinhandel, *Bonner Jahrbucher*, 181, p. 169-204.

KUBITSCHKEK W., 1930, article “ *mansio* ”, in PAULY et WISSOVA, *Realencyclopädie der Klassischen Altertums Wissenschaft*, XIV, p. 1231-1251.

LAMARRE C., 1993, L'ingénieur et la rivière : une expertise de la Saône en 1779, in Actes du colloque *Le fleuve et ses métamorphoses*, Lyon, université Lyon 3, p. 163-168.

LAMBOT B., avec la coll. de CASAGRANDE P., 1996, Les Rèmes à la veille de la romanisation. Le Porcien au 1^{er} s. avant J.-C., in Actes du 2^{ème} colloque AGER, *De la ferme indigène à la villa romaine, la romanisation des campagnes de la Gaule* (Amiens, 23-25 septembre 1993), *Revue archéologique de Picardie*, numéro spécial 11, p. 13-38.

LANCHA J., 1981, Recueil général des mosaïques de la Gaule, III. Province de Narbonnaise, 2. Vienne, Paris, CNRS, X^{ème} suppl. à Gallia.

LAPART J. et PETIT C., 1993, Carte archéologique de la Gaule, 32 : Le Gers, Paris.

LAROCHE C., 1987, Aoste (Isère). Un centre de production de céramiques (fin du 1^{er} s. av.J.-C. - fin du 1^{er} s. ap. J.-C.), fouilles récentes (1983-1984), *RAN*, 20, p. 281-348.

LAVAGNE H. (coord.), 2002, L'Europe et la Gaule romaine. Voies commerciales, moyens de transport, catalogue de l'exposition, Paris.

LAVENDHOMME M.-O. et VALETTE P., GERBOUD D. coll., 1997, *Carte archéologique de la Gaule, vol. 42 : La Loire*, Paris, MSH.

LEBEAU R., 1955, *La vie rurale dans les montagnes du Jura méridional*, Lyon, Institut d'Etudes Rhodaniennes, Mémoires et documents n°9.

LEBEL P., 1956, *Principes et méthodes d'hydronymie française*, Paris, Les Belles Lettres, Publications de l'université de Dijon, vol. XIII.

LEBEL P., 1960, Moisson et fenaison en Gaule, *RAE*, V, ????

LEBLANC O., SAVAY-GUERRAZ H., 1996, Chronologie de l'abandon du site de Saint-Romain-en-Gal (Rhône), in FICHES J.-L. (coord.), *Le troisième siècle en Gaule Narbonnaise, Données régionales sur la crise de l'empire*, Sophia, APDCA, p. 103-119.

LE BOHEC Y., 1992, Les inscriptions des Éduens, présentation générale, in BERARD F., LE BOHEC Y. (éds), *Actes du colloque sur les Inscriptions latines de la Gaule Lyonnaise*, Lyon, p. 85-90.

LE BOT-HELLY A. et HELLY B., 1999, Vienne, contraintes hydrologiques et aménagements des rives du Rhône : de la *komè* allobroge à la ville du Haut Empire, in LEVEAU P. (éd.), *Le Rhône romain : dynamiques fluviales, dynamiques territoriales*, *Gallia*, 56, p. 71-79.

LE BOT A., 2002, Les édifices de spectacles de la Vienne romaine, in JOSPIN J.-P. (dir.), *Les Allobroges, Gaulois et Romains du Rhône aux Alpes*, catalogue de l'exposition, Grenoble, p. 124-131.

LEDAY A., 1980, La campagne à l'époque romaine dans le centre de la Gaule. Villas, vici et sanctuaires dans la cité des Bituriges Cubi, Oxford, *British Archaeological Reports, International Series 73*, 2 vol.

LE GALL J., 1953, *Le Tibre, fleuve de Rome dans l'Antiquité*, Paris.

LEGLAY M., 1975, La Gaule romanisée, in DUBY G. et WALLON A. (dir.), *Histoire de la France rurale*, Paris, Hachette, t. 1, p. 191-285.

LEGLAY M., 1977, Le Rhône dans la genèse et le développement de Vienne, in FREZOULS E., DUVAL P.-M. (éds.), *Thèmes de recherches sur les villes antiques d'Occident*, Actes du colloque international du CNRS (Strasbourg, 1971), Paris, p. 307-317.

LEMAITRE C., 1971, L'horizon commercial du *vicus* d'Izernore, in *Actes du colloque sur les Cols des Alpes* (Bourg-en-Bresse, 1969), Tours, Caesarodunum, p. 127-139.

LE NEZET-CELESTIN M., VAIREAUX F., VICHERD G., 1996, Izernore et Saint-Vulbas : deux bourgades antiques de l'Ain, bilan archéologique et historiographique, *Cahiers René de Lucinges*, 4^{ème} série, n°31.

LE NEZET-CELESTIN M., VICHERD G., 2002, Vieu-en-Valromey et sa région à l'époque gallo-romaine. Fouilles et découvertes

archéologiques, *Cahiers René de Lucinges*, 4^{ème} série, n°36.

LE NY F., 1988, Les fours de tuiliers gallo-romains. Méthodologie, étude technologique, typologique et statistique, chronologie, Paris, éd. de la MSH, Documents d'archéologie française, n°12.

LEROY M., MANGIN M., LAURENT H., BOUKEZZOULA M., RAISSOUNI B, 2000, La sidérurgie dans l'est de la Gaule. L'organisation spatiale de la production de l'Age du Fer au haut Moyen-Age, *Gallia*, 57, p. 11-21.

LEROY-LADURIE E., 1967, *Histoire du climat depuis l'an Mil*, Paris, Flammarion.

LEVEAU P., 1983, Recherches en cours. La ville antique et l'organisation de l'espace rural : *villa*, ville, village, *Annales Economie, Société, Civilisation*, 38^{ème} a., n°4, juillet-août, p. 920-942.

LEVEAU P., 1984, *Caesarea de Maurétanie, une ville romaine et ses campagnes*, Rome, collection de l'Ecole Française de Rome, n°70.

LEVEAU P., 1990, L'eau dans les villes d'Aquitaine, in *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule, histoire et archéologie*, Actes du 2^{ème} colloque *Aquitania*, Bordeaux, 6^{ème} supplément à *Aquitania*, p. 259-281.

LEVEAU P. (dir.), 1999, Le Rhône romain : dynamiques fluviales, dynamiques territoriales, *Gallia*, 56, p. 1-176.

LEVEAU P., SILLIERES P., VALLAT J.-P., 1993, *Campagnes de la Méditerranée romaine*, Paris, Hachette.

LONCHAMBON C., 1999, Histoire de cordes et de rames. Les bacs de la Durance (France), *Archaeonautica*, 14 (1998), Actes du VII^{ème} colloque international d'archéologie navale (Ile Tatihou, 1994), " Construction navale, maritime et fluviale. Approches archéologique, historique et ethnologique ", p. 111-114.

LOT F., 1933, Les limites de la *Sapaudia*, *Revue Suisse d'histoire*, p. 146-156.

LOT F., 1947, *La Gaule, les fondements ethniques, sociaux et politiques de la nation française*, Paris, Hachette.

LUMLEY H. de, 1995, *Le grandiose et le sacré. Gravures rupestres protohistoriques et historiques de la région du Mont Bégou*,

Aix-en-Provence, Edisud.

MALRAIN F., MATTERNE V., MENIEL P., 2002, *Les paysans gaulois (III^{ème} siècle-52 av.J.-C.)*, Paris, Errance-INRAP.

MANGIN M., TASSAUX F. (dir.), 1992, *Villes et agglomérations urbaines du sud-ouest de la Gaule*, Actes du 2^{ème} colloque *Aquitania*, Bordeaux.

MANGIN M., 1994, Les agglomérations secondaires antiques dans les régions de Franche-Comté et de Bourgogne, in PETIT J.-P., MANGIN M. (éds.), *Les agglomérations secondaires. La Gaule Belgique, les Germanies et l'Occident romain*, Actes du colloque de Bliesbruck-Reinheim/Bitche, Paris, Errance, p. 45-79.

MANGIN M. (dir.), 2004, *Le fer*, Paris, Errance, coll. « Archéologiques ».

MANNONI T., PFEIFER H.R., SERNEELS V., 1987, Giacimenti e cave di pietra ollare nelle Alpi, in *Atti del Convegno La pietra ollare dalla preistoria all'Età moderna*, Como (1982), Archeologia dell'Italia Settentrionale, 5, p. 7-46.

MARLIERE E., 2002, *L'outre et le tonneau dans l'Occident romain*, Montagnac, éd. M. Mergoïl, collection *Instrumentum*, vol. 22.

MATTERNE V., 2001, Agriculture et alimentation végétale durant l'Age du Fer et l'époque gallo-romaine en France septentrionale, Montagnac, éd. M. Mergoïl, coll. Archéologie des plantes et des animaux, n°1.

MAUSSION A., GANDINI C., 2003, Les exploitations agricoles du Berry antique : confrontation des données archéologiques et pédologiques, *RAC*, 42, p. 61-73.

MAZENOT G., 1936, Les ressources minérales de la région lyonnaise, *Les Etudes Rhodaniennes*, XII, p. 123-257.

MAZENOT G., 1940-1941, Étude sur la nature et la provenance des matériaux de construction du théâtre romain de Fourvière à Lyon, *Les Etudes Rhodaniennes*, XVI, p. 140-172.

MC GRAIL S. et NAYLING N., 1999, A romano-celtic boat from S.E. Wales. A preliminary report, *Archaeonautica*, 14 (1998), Actes du VII^{ème} colloque international d'archéologie navale (Ile Tatihou, 1994), " Construction navale, maritime et fluviale. Approches archéologique, historique et ethnologique ", p. 57-61.

- MERAS M., 1985, Le vignoble beaujolais au Moyen-Age, *Annales de l'Académie de Villefranche-sur-Saône*, p. 33-40.
- MESQUI J., 1986, Le pont en France avant le temps des ingénieurs, Paris, Picard.
- MICHARD L., 1978, Le transport sur le Haut-Rhône des marbres de Saint-Bruno de Lyon, *Annales de l'Académie de Villefranche-sur-Saône*, p. 73-77.
- MICHEL J.-C., 1985, L'Isère gallo-romaine. 1^{ère} partie : Arrondissement de Grenoble, Grenoble (ESTI, Saint-Martin-d'Hères).
- MICHEL J.-C., 1987, L'Isère gallo-romaine. 2^{ème} partie : Arrondissements de La Tour-du-Pin et de Vienne, Grenoble (ESTI, Saint-Martin-d'Hères).
- MOMMSEN T., Monumenta German...Hist. Auctores ant., 9.1, Chronica minora, 1, p. 660). ?????
- MONNIER J., 1990, *La Dent, site gallo-romain à Meyzieu (Rhône)*, Lyon, coll. du CERGR, ns 8.
- MONTHEL G., BLANC N., GURY F., 2000, Les vanneries gallo-romaines du Petit-Creusot à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), *Gallia*, 57, p. 159-180.
- MORDANT D., 1999, La pirogue monoxyle de Noyen-sur-Seine (Seine-et-Marne), *Archaeonautica*, 14 (1998), Actes du VII^{ème} colloque international d'archéologie navale (Ile Tatihou, 1994), “ Construction navale, maritime et fluviale. Approches archéologique, historique et ethnologique ”, p.23-27.
- MOREL P., DEMETZ J.-L., 1961, *Pathologie osseuse du haut Moyen-Age (contribution au problème des Burgondes)*, Paris, Masson, Collection de Médecine Légale de Lyon.
- MORITZ L. A., 1958, *Grain-mills and flour in Classical Antiquity*, Oxford, Clarendon Press.
- MORRIS P., 1979, *Agricultural buildings in Roman Britain*, Oxford, British Archaeological Reports, British Series 70.
- MOTTE S. et VICHERD G., 2002, La villa antique des Grandes terres à Beynost, résidence d'un notable de l'époque tibéro-claudienne, *Dombes*,

21, p. 20-23.

MOTTE S., BLAIZOT F., BONNET C., MARTIN S., ROUSSEL P., LENOBLE M., SAVAY-GUERRAZ H., 2004, Un quartier artisanal de *Lugdunum*, *L'Archéologue*, n°70, février-mars, p. 37-41.

MOWAT R., 1999, The logboat in Scotland, in Actes du VII^{ème} colloque international d'archéologie navale (Ile Tatihou, 1994), *Archaeonautica*, 14 (1998), *Construction navale, maritime et fluviale. Approches archéologique, historique et ethnologique*, p. 29-39.

NEURAY G., 1982, *Des paysages. Pour qui ? Pourquoi ? Comment ?*, Gembloux, Les Presses Agronomiques.

NICOLET C., 1988, *L'inventaire du monde*, Paris.

OLMER F., 2002, Les aristocrates éduens et le commerce, in GUICHARD V., PERRIN F. (éds.), *L'aristocratie celte à la fin de l'Age du Fer (II^{ème} s av.J.-C.-I^{er} s. ap.J.-C.)*, Actes de la Table-ronde de Glux-en-Glenne, 10-11 juin 1999, Collection Bibracte, n°5, Centre archéologique européen du Mont-Beuvray, p. 289-298.

OSWALD F., 1931, Index of potters' stamps on terra sigillata (Samian ware), Margidunum.

OSWALD F., 1936-197, *Index of figure types on terra sigillata (Samian ware)*, Liverpool, University Press, Annals of Archaeology and Anthropology, suppl.

PARDÉ M., 1926, *Le régime du Rhône*, Lyon, Institut des Etudes Rhodaniennes, Mémoires et documents, 1 (rééd. 2004).

PAUNIER D., 1981, *La céramique gallo-romaine de Genève*, Genève, Mémoires de la société suisse de Préhistoire et d'archéologie.

PAUNIER D., 1987, La pierre ollaire dans l'Antiquité en Suisse occidentale, in *Atti del convegno La pietra ollare*, p. 47-57 (avec une typologie des formes, p. 54-57).

PAUNIER D., 1994, Les agglomérations secondaires en Gaule Belgique et dans les Germanies : la Suisse, in PETIT J.-P., MANGIN M., *Les agglomérations secondaires. La Gaule Belgique, les Germanies et l'Occident romain*, Actes du colloque de Bliesbruck-Reinheim/Bitche, Paris, Errance, p. 80-88.

PAUNIER D., DESBAT A., MEYLAN F., 2002, Les premiers habitats romanisés en Gaule du Centre-est, un témoignage de l'aristocratie indigène ?, in GUICHARD V., PERRIN F. (éds.), *L'aristocratie celte à la fin de l'Age du Fer (II^{ème} s. av.J.-C.-I^{er} s. ap.J.-C.)*, Actes de la Table-ronde de Glux-en-Glenne, 10-11 juin 1999, Collection Bibracte, n°5, Centre archéologique européen du Mont-Beuvray, p. 271-287.

PELICHET E., 1947, Contribution à l'étude de l'occupation du sol de la *Colonia Iulia Equestris*, *Beiträge zur Kulturgeschichte, Festschrift Reinhold Bosch*, Aarau, p. 117-136.

PELLETIER A., 1974, *Vienne gallo-romaine au Bas-Empire (275-468 ap.J.-C.)*, Lyon, Bulletin de la société des Amis de Vienne, numéro spécial.

PELLETIER A., 1975, Viticulture et oléiculture en pays allobroge dans l'Antiquité, à propos du calendrier agricole de Saint-Romain-en-Gal, *Cahiers d'Histoire*, XX/1, p. 21-26.

PELLETIER A., 1976, La superficie des exploitations agraires dans le cadastre d'Orange, *Latomus*, 25,3, p. 582-585.

PELLETIER A., 1982, *Vienne antique, de la conquête romaine aux invasions alamaniques (II^{ème} s. av. J.-C.- III^{ème} s. ap. J.-C.)*, Roanne, Horvath.

PELLETIER A., 2002, Les nautes de la Saône et le commerce à l'époque romaine, in BRAVARD J.-P., COMBIER J., COMMERÇON N., *La Saône, axe de civilisation*, Lyon, PUL, p. 329-333.

PELLETIER A., DORY F., MEYER E., MICHEL J.-C., 1994, *Carte archéologique de la Gaule, vol. 38 : L'Isère*, Paris, Coll. de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

PELLETIER A. et ROSSIAUD J. (dir.), 1988, *Histoire de Lyon*, Roanne, Horvath, 2 vol.

PERNON J. et Chr., 1990, *Les potiers de Portout. Productions, activités et cadre de vie d'un atelier au V^{ème} siècle après J.-C. en Savoie*, Paris, CNRS, 20^{ème} suppl. à la Revue archéologique de Narbonnaise.

PERRIN F., 1990, *Un dépôt d'objets gaulois à Larina*, Lyon, DARA, 4.

PERRIN F., 2002, L'origine des Allobroges, in JOSPIN J.-P. (dir.), *Les Allobroges, Gaulois et Romains du Rhône aux Alpes*, catalogue de l'exposition, Grenoble, p. 22-24.

PERRIN F., 2002, Habitats et sépultures en territoire allobroge, in JOSPIN J.-P., *Les Allobroges Gaulois et Romains du Rhône aux Alpes*, catalogue de l'exposition, Grenoble, p. 31-34.

PERRIN F., SCHÖNFELDER M. (dir.), 2003, *La tombe à char de Verna (Isère) : témoignage de l'aristocratie celtique en territoire allobroge*, Lyon, DARA, 24.

PERRIN F. et al., 2003, La France du sud-est, in ARCELIN P., BRUNAUX J.-L. (éd.), *Cultes et sanctuaires en France à l'Âge du Fer*, *Gallia*, 60, p. 1-268 (part. p. 139-156).

PERRIN O., 1968, *Les Burgondes*, Neuchâtel.

PERRIN P., 1992, L'archéologie funéraire permet-elle de mesurer la poussée franque en Bourgondie au VI^{ème} siècle ?, in GAILLARD DE SEMAINVILLE H. (éd.), *Les Burgondes, l'apport de l'archéologie*, p. 227-245.

PETIT J.-P., MANGIN M. (dir.), 1994a, *Atlas des agglomérations secondaires de la Gaule Belgique et des Germanies*, Paris, Errance.

PETIT J.-P., MANGIN M. (dir.), 1994b, *Les agglomérations secondaires de Gaule Belgique et des Germanies*, Actes du colloque de Bliesbruck-Reinheim/Bitche (Moselle), Paris, Errance, coll. Archéologie aujourd'hui.

PFLAUM H.-G., 19 ??, *Fastes de Narbonnaise* ????

PHILIPPON E., 1900, *Les origines du diocèse et du comté de Belley*, Bourg, 485 p.

PIGANIOL A., 1962, *Les documents cadastraux de la colonie romaine d'Orange*, Paris, CNRS, 16^{ème} suppl. à Gallia.

PINCHEMEL P., 1980, *La France. Milieux naturels, populaires, politiques*, Paris, A. Colin, 2 volumes.

PION P., et GRANSAR F., AUXIETTE G. (coll.), 1996, Les établissements ruraux dans la vallée de l'Aisne, de la fin du second Age du fer au début du Haut-Empire romain (II^{ème} s.av.J.-C.-1^{er} s. ap.J.-C.) : bilan provisoire des données et esquisse de synthèse, in *De la ferme indigène à*

la villa romaine, la romanisation des campagnes de la Gaule, Actes du 2^{ème} colloque AGER (Amiens, 23-25 septembre 1993), *Revue archéologique de Picardie*, numéro spécial 11, p. 55-107

PITTE J.-R., 1989, Histoire du paysage français. Vol. 2 : Le sacré : de la Préhistoire au XV^{ème} siècle, Paris, Talandier, coll. Approches (2^{ème} éd.).

PONSOT P. (éd.), 2003a, *La Bresse, les Bresses*, vol. 2, Saint-Just/Bourg-en-Bresse, éd. Bonavitacola.

PONSOT P., 2003b, La Bresse, pays des Ambarres gaulois ? Une enquête dans l'historiographie et chez les archéologues, *Les mémoires de Brixia*, Fédération des associations historiques et scientifiques de la Bresse bourguignonne, I, p. 1-11.

PROVANSAL M. *et al.*, Le régime du Rhône dans l'Antiquité et au haut Moyen-Age, in LEVEAU P. (dir.), *Le Rhône romain. Dynamiques fluviales, dynamiques territoriales*, *Gallia*, 56, p. 13-32.

PROVOST M., 1984, L'homme et les fluctuations climatiques en Gaule dans la deuxième moitié du III^{ème} siècle après J.-C., *Revue archéologique*, 1, p. 71-78.

PROVOST M., 1993, *Le Val de Loire dans l'Antiquité*, Paris, CNRS, 52^{ème} suppl. à Gallia.

PY M. (dir.), 1992, *Recherches sur l'économie vivrière des Lattarenses*, Lattes, coll. *Lattara* n°5.

RAEPSAET G., 2002, *Attelages et techniques de transport dans le monde gréco-romain*, Bruxelles, Laboratoire d'archéologie classique de l'Université Libre de Bruxelles.

RAEPSAET-CHARLIER M.-T., 1999, Les institutions municipales dans les Germanies sous le Haut Empire : bilan et questions, in DONDIN-PAYRE M., RAEPSAET-CHARLIER M.T. (éds.), *Cités, municipes, colonies. Les processus de municipalisation en Gaule et en Germanie sous le Haut Empire romain*, Paris, Publications de la Sorbonne, Histoire ancienne et médiévale, n°53, p. 271-352.

RAMBAUD M., 1966, *L'art de la déformation historique dans les Commentaires de César*, Paris, Les Belles Lettres, 2^{ème} éd.

RAYNAUD C., 1996, Les campagnes rhodaniennes : quelle crise ?, in FICHES J.-L. (coord.), *Le III^{ème} siècle en Gaule Narbonnaise, données*

régionales sur la crise de l'Empire, Actes de la Table ronde du GDR 954 (Aix-en-Provence, 15-16 septembre 1995), Sophia-Antipolis, éd. APDCA, p. 189-212.

REBISCOUL A., Parcelle fossoyé indigène et exploitation vinicole gallo-romaine de « La Barre », commune de Saint-Sorlin-en-Valloire, in *De la ferme indigène à la villa romaine, la romanisation des campagnes de la Gaule*, Actes du 2^{ème} colloque AGER (Amiens, 23-25 septembre 1993), *Revue archéologique de Picardie*, numéro spécial 11, p. 293-304.

REDDÉ M., 1986, Mare nostrum. *Les infrastructures, le dispositif et l'histoire de la marine militaire sous l'Empire romain*, Rome, BEFAR, n°260.

REILLE J.-L., 1995, La diffusion des meules dans la vallée de l'Hérault à l'époque protohistorique et l'identification microtexturale des basaltes, *Documents d'archéologie méridionale*, 18, p. 197-205.

REILLE J.-L., 1998, L'importation des meules en basalte dans le secteur de Martigues au second âge du fer, Identification pétrographique des sources, *Documents d'archéologie méridionale*, 21, p. 237-244.

REILLE J.-L., 1999, Détermination pétrographique de l'origine des meules de Lattes au IV^{ème} siècle avant notre ère, changements et contrastes dans les importations, *Lattara* 5, p. 519-522.

REILLE J.-L., 2000, L'importation des meules à grain en Languedoc occidental au deuxième Age du Fer sur les sites de Pech Maho (III^{ème} siècle av.n.è.) et Cayla-de-Mailhac (V^{ème} à II^{ème} siècle av.n.è.), *Documents d'archéologie méridionale*, 23, p. 273-278.

REILLE J.-L., 2002, Meules à grains de provenance septentrionale (Coirons, Massif-Central), sur deux sites protohistoriques du Languedoc oriental : Le Marduel (IV^{ème}-1^{er} s.) et Nages (III^{ème}-1^{er} s.), *Documents d'archéologie méridionale*, 25, p. 225-232.

RÉMY B., 1970, Les limites de la cité des Allobroges, *Cahiers d'histoire*, p. 195-213.

RÉMY B., 1980, *Les monnaies romaines du musée de Feurs. Contribution à l'étude de la circulation monétaire à Feurs dans l'Antiquité*, Feurs-Roanne, Musées Foréziens, Centre d'Études Foréziennes.

RÉMY B., 1985, *Les monnaies romaines découvertes à Rodumna (Roanne, Loire). Essai de circulation monétaire*, Lyon, coll. du CERGR, ns

n°4.

RÉMY B., 1996, *Inscriptions Latines de Haute-Savoie*, Annecy, éd. du Musée-Château.

RÉMY B., 2000, À propos du Rhône comme limite de la cité de Vienne au Haut-Empire (en amont de Lyon), *RA N*, 33, p. 55-60.

RÉMY B., 2002a, L'organisation territoriale de la cité de Vienne, in Actes du XXIV^{ème} colloque de l'AFEAF, *Territoires celtiques, espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale*, Martigues (2000), p. 173-184.

RÉMY B., 2002b, Les limites de la cité de Vienne, in JOSPIN J.-P. (dir.), *Les Allobroges, Gaulois et Romains du Rhône aux Alpes*, catalogue de l'exposition, Grenoble, p. 96-98.

RÉMY B., BALLEST F., FERBER E., 1996, *Carte archéologique de la Gaule, vol. 73 : La Savoie*, Paris, MSH.

RÉMY B. et JOSPIN J.-P., 1998, Recherches sur la société d'une agglomération de la cité de Vienne. Aoste (Isère), *RAN*, 31, p. 73-89.

RÉMY B., PERNON J., SEGARD M., 2002, Arbin (Savoie), le site de Mérande (*villa* ou *vicus* ?), *RAN*, 35, p. 273-280.

RENARD M., 1959, *Technique et agriculture en pays trévire et rémois*, Bruxelles, coll. Latomus, vol. XXXVIII.

REYNAUD J.-F., 1995, Romains et Burgondes en région Rhône-Alpes, in GAILLARD DE SEMAINVILLE H. (éd.), *Les Burgondes, apport de l'archéologie*, Actes du colloque international, Dijon, p. 103-110.

RIVET F., 1962, *La navigation à vapeur sur la Saône et le Rhône (1783-1863)*, Paris, PUF, collection des Cahiers d'Histoire.

ROCHE-BERNARD G., FERDIÈRE A., 1993, *Le textile en Gaule romaine*, Paris, Errance.

ROMAN Y., ???, Les amphores romaines et l'histoire économique de la Gaule, II^{ème} s. av.-I^{er} s. ap.J.-C., in Actes du VII^{ème} colloque de l'AFEAF (Rully, 1983), *Les âges du Fer dans la vallée de la Saône (VII^{ème}- I^{er} s. avant notre ère)*, RAE, 6^{ème} suppl., p. 189-199.

ROMAN Y. et D., 1997, *Histoire de la Gaule*. A compléter ???

ROSSIAUD J., 2002, *Dictionnaire du Rhône médiéval, Identités et langages, savoirs et techniques des hommes du fleuve (1300-1550)*, Grenoble, Centre alpin et rhodanien d'ethnologie, Documents d'ethnologie régionale, vol. 23, 2 vol., 255 et 368 p.

ROUGÉ J., 1959, *Utricularii*, *Cahiers d'Histoire*, IV, p. 285-306.

ROUGÉ J., 1965, Les rapports de Lyon et de la mer : à propos de *CIL XIII* 1942, *Actes du 89^{ème} congrès national des sociétés savantes* (Lyon, 1964), Paris, p. 137-152.

ROUGÉ J., 1974, Les relations de Lyon avec l'ouest-nord-ouest gaulois : à propos de trois inscriptions, *Mélanges offerts à la mémoire d'Adrien Bruhl*, *RAE*, p. 137-146.

ROUGÉ J., 1978, Aspects économiques du Lyon antique, in *Actes du colloque international sur les Martyrs de Lyon (177)*, (Lyon, 1977), Colloque international du CNRS, Paris, éd. du CNRS.

ROUGÉ J., 1980, Septime Sévère et Lyon, in *Mélanges offerts à R. Gascon*, Lyon, PUL, p. 223-233.

ROUGIER H., 1987, Introduction géographique, in PELLETIER A. et al., *Histoire des communes de l'Isère*, Roanne, Horvath.

ROUGIER J., 1966, Remarques préliminaires à l'étude du peuplement dans l'ancien diocèse de Belley, *Actes du 90^{ème} Congrès national des sociétés savantes* (Nice, 1965), Section d'archéologie, Paris, 361-372.

ROUGIER J., 1974a, À propos des jattes et *pelves* de la région lyonnaise, *RAE*, XXV,1, p. 145-153.

ROUGIER J., 1974, Un document archéologique méconnu, la céramique dite "allobroge", *Actes du 95^{ème} Congrès national des sociétés savantes*, Reims (1970), Paris, p. ???.

ROUGIER J., 1976, Les Allobroges de la rive droite du Rhône, *Le Bugey*, p. 91-100.

ROUGIER J., 1983, Provenance du matériel lithique des monuments antiques de la région d'Aoste (Isère), *Actes du colloque international sur les ressources minérales*, Grenoble, p. 349-360.

ROUGIER J., 1988, *Aoste-la-romaine (Aoste, Isère), approche archéologique d'un vicus gallo-romain*, Saint-Étienne, Reboul imprimeur.

ROYET R. et FAUCHER F., 2002, La villa de Sainte-Colombe et le soit-disant vicus de Travers à La Balme-les-Grottes (Isère). Réinterprétation des données archéologiques, *RAN*, 35, p. 259-271.

SABLAYROLLES R., 1984, les *Praefecti fabrum* de Narbonnaise, *RAN*, 17, p. 239-247.

SALIN E., 1950, La civilisation mérovingienne, d'après les textes et les monuments, Paris, 5 volumes.

SALVADOR P.-J., 1991, Le thème de la métamorphose fluviale dans les plaines alluviales du Rhône et de l'Isère, bassin de Malville et ombilic de Moirans (Bas-Dauphiné), thèse de doctorat, université Lyon 3, dactylographié.

SALVADOR P.-J., VEROT-BOURRELY A., BRAVARD J.-P., FRANC O., MACE S., 2002, Les crues du Rhône à l'époque gallo-romaine dans la région lyonnaise, in BRAVARD J.-P. et MAGNY M., *Les fleuves ont une histoire. Paléo-environnement des rivières et des lacs français depuis 15 000 ans*, Paris, Errance, Archéologie aujourd'hui, p. 215-221.

SANTROT M.-H. et J., 1979, *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*, Paris, CNRS, ERA 584.

SAUTEL J., 1957, *Carte archéologique de la Gaule, vol. 26 : La Drôme*, Paris, CNRS, coll. Forma Orbis Romani.

SAUVAGE L., 1996, Existe-t-il une ferme indigène dans le midi de la France ? in Actes du 2^{ème} colloque AGER *De la ferme indigène à la villa romaine, la romanisation des campagnes de la Gaule* (Amiens, 23-25 septembre 1993), *Revue archéologique de Picardie*, numéro spécial 11, p. 287-292.

SAVAY-GUERRAZ H., 1985, *Recherche sur les matériaux de construction de Lyon et de Vienne antiques*, Thèse de doctorat de 3^{ème} cycle, Université Lyon 2, dactylographié.

SAVAY-GUERRAZ H., 1990a, Les matériaux calcaires dans l'art funéraire à Lyon, *Gallia*, 47, p. 135-144.

SAVAY-GUERRAZ H., 1990b, Le calcaire portlandien du Bugey (choin de Fay) à l'époque gallo-romaine : carrières et constructions urbaines (Lyon et Vienne), *Actes du 115^{ème} congrès national des sociétés savantes, Carrières et constructions* (Avignon, 1990), Paris, éd. du CTHS, p. 429-442.

SAVAY-GUERRAZ H., 1998, Le marché lyonnais de la pierre à l'époque claudienne : une mutation ? in BURNAND Y., LE BOHEC Y., MARTIN J.-P., *Claude de Lyon, empereur romain*, Actes du colloque de Paris-Nancy-Lyon (novembre 1992), Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, p. 433-447.

SCEAU R., 1980, Les étangs de la Dombes : fondements socio-économiques d'un système hydraulique, *Revue de Géographie de Lyon*, 55/2, p. 129-159.

SCHEID J., 1999, Aspects religieux de la municipalisation. Quelques réflexions générales, in DONDIN-PAYRE M., RAEPSAET-CHARLIER M.T. (éds.), 1999, *Cités, municipales, colonies. Les processus de municipalisation en Gaule et en Germanie sous le Haut Empire romain*, Paris, Publications de la Sorbonne, Histoire ancienne et médiévale, n°53, p. 381-424.

SCHMITT P., Les liaisons de l'Arar vers l'Océan, in CHEVALLIER R. (éd.), Actes du colloque « *Du Léman à l'Océan, les eaux en Gaule, rivières, sources, fleuves et vallées* », Tours, Caesarodunum, n°10, p. 124-127

SERNEELS V., 1993, Archéométrie des scories de fer. Recherches sur la sidérurgie ancienne en Suisse occidentale, Lausanne, *Cahiers d'Archéologie Romande*, n°61.

SERNEELS V., MANGIN M., 1996, Sidérurgie ancienne (Age du Fer/Moyen-Age) : les zones productives principales entre le Rhin, les Alpes et les Pyrénées, *RAE*, 47, p. 193-198.

SERRALONGUE J. et A., 1983, La villa gallo-romaine des Illettes, *Dossiers Histoire et Archéologie*, " Rhône-Alpes, carrefour de l'archéologie ", n°78, p. 49-51.

Service régional de l'Archéologie (de Rhône-Alpes), 1991-2000, *Bilan archéologique*, Lyon (publication annuelle).

SESTON W., 1946, Dioclétien et la Tétrarchie, I. Guerres et réformes (284-300), Paris, De Boccard, BEFAR n°162.

SIMON C., 1995, La déformation crânienne artificielle dans le bassin du Léman : état de la question, in GAILLARD DE SEMAINVILLE H. (éd.), *Les Burgondes, apport de l'archéologie*, Actes du colloque international, Dijon, p. 205-215.

SLOFSTRA J., 1995, The villa in the Roman West : space, decoration and ideology, in METZLER J., MILLET M., ROYMANS N., SLOFSTRA J., (éds.), *Integration in the Early Roman West. The role of Culture and Ideology*, Papers arising from the international conference at

the Titelberg (Luxembourg), 12-13 nov. 1993, Luxembourg, Dossiers d'archéologie du Musée national d'histoire et d'art, IV, p. 77-90.

SOYER J., 1974, La centuriation de la plaine de la Côte-Saint-André, *Actes du 99^{ème} Congrès national des sociétés savantes*, Archéologie (Besançon, 1974), Paris, p. 281-286.

TARPIN M., 1991, *Vici et pagi* chez les Voconces et les Allobroges, *Revue Drômoise*, 89, mars, p. 293-308.

TARPIN M., 2002, Les Allobroges dans l'histoire, in JOSPIN J.-P. (dir.), *Les Allobroges, Gaulois et Romains du Rhône aux Alpes*, catalogue de l'exposition, Grenoble, p. 93.

TARPIN M., 2002, Les *pagi* de la cité de Vienne, in JOSPIN J.-P. (dir.), 2002, *Les Allobroges, Gaulois et Romains du Rhône aux Alpes*, catalogue de l'exposition, Grenoble, p. 100.

TARPIN M., 2002, *Pagi et vici dans l'Occident romain*, Rome, coll. de l'EFR.

TCHERNIA A., 1986, Le vin de l'Italie romaine. Essai d'histoire économique d'après les amphores, Rome, BEFAR 261.

TERRIER F., ARNOLD B., DESPLAND R., KAENEL G., KASSER R., PAUNIER D., WEIDMANN D., 1997, *Les embarcations gallo-romaines d'Yverdon-les-Bains, exposition permanente au château*, Yverdon.

THEVENOT E., 1958, Explorations archéologiques au pays des Séquanes. L'Epona de Loisia considérée dans son cadre légendaire, *RAE*, p. 224-238.

THEVENOT E., 1959, En marge d'une histoire de la vigne en France, vin de Vienne et vin de Bourgogne, *RAE*, X,4, p. 308-316.

THEVENOT E., 1969, *Les voies romaines de la cité des Eduens*, Bruxelles, collection Latomus, XCVIII.

THEVENOT E., 1968, Le toponyme " maison rouge " en pays Eduen. Dans quelle mesure il est en rapport avec les voies romaines, *RAE*, XIX, p. 312-320.

THEVENOT E., ???, *Sur les traces des Mars celtiques, entre Loire et Mont Blanc*, Bruges, Dissertationes Archaeologicae Gandenses.

THOMAS F.B., 1964, *Römische Villen in Pannonien*, Budapest.

TRANOY L., 1987, La nécropole de la Favorite, à Lyon, in Actes de la Table-ronde de Lyon, *Nécropoles à incinération du Haut-Empire* (30-31 mai 1986), Lyon, RAPRA, p. 43-54.

TREFFORT J.-M., NICOD P.-Y., (EXCOFFIER-BUISSON R., coll.), 2000, La Balme à Gontran, à Chaley (Ain) : du Néolithique moyen au haut Moyen-Age dans une cavité du Jura méridional, *RAE*, 50, p. 53-118.

TURCAN R., 1968, Le mausolée des Acceptii au musée de la civilisation gallo-romaine, *Bulletin des musées et monuments lyonnais*, p. 33-67 (repris dans TURCAN R., 2004, *Etudes d'archéologie sépulcrale, sarcophages romains et gallo-romains*, Paris, De Boccard, coll. De l'archéologie à l'histoire, p. 1-35).

TURCAN R., 1974, Les religions de l'Asie dans la vallée du Rhône, Leyde, Brill (EPRO).

TURCAN R., 1978a, Note sur la pierre de Chagnon, *Bulletin de liaison de la Direction régionale des antiquités de Rhône-Alpes*, n°8, *Hommage à Louis Jeannel*, p. 67-71.

TURCAN R., 1978b, La presqu'île à l'époque romaine, problèmes historiques et archéologiques, *Revue du Lyonnais*, p.65-91.

TURCAN R., 1981, Les moules monétaires du Verbe Incarné, in WALKER S. (éd.), *Récentes recherches en archéologie gallo-romaine et paléochrétienne sur Lyon et sa région*, Oxford, British Archaeological Reports, International Series, 108, p. 83-103.

TURCAN R., 1982, Les moules monétaires du Verbe Incarné, *Trésors monétaires*, IV, p. 9-29.

TURCAN R., 1987, Nigra moneta. Sceaux, jetons, tessères, amulettes... d'époque romaine conservés au musée des Beaux-Arts de Lyon, Lyon, CERGR ns.

TURCAN R., 2004, Les sarcophages en Gaule romaine (des Antonins à la Tétrarchie), in *Etudes d'archéologie sépulcrale, sarcophages romains et gallo-romains*, Paris, De Boccard, coll. De l'archéologie à l'histoire, p. 269-331.

TURCAN R., 2004, *Etudes d'archéologie sépulcrale, sarcophages romains et gallo-romains*, Paris, De Boccard, coll. De l'archéologie à l'histoire.

VAGINAY M., 1987, Nécropoles gauloises ou gallo-romaines du département de la Loire, *in* Actes de la Table-ronde de Lyon, *Nécropoles à incinération du Haut-Empire* (30-31 mai 1986), Lyon, RAPRA, p. 109-113.

VAGINAY M., LEYGE F., 1987, *Catalogue de l'exposition : Les Gaulois sont dans la plaine (du Forez)*, Lyon-Feurs.

VALLAT J.-P., 1981, La cité des Ségusiaves à l'époque romaine (I^{er} s. av.J.-C. – IV^{ème} s.ap.J.-C.), *in* WALKER S. (éd.), *Récentes recherches en archéologie gallo-romaine et paléochrétienne sur Lyon et sa région*, Oxford, British Archaeological Reports, International Series, 108, p. 167-278.

VAN BERCHEM D., 1937, Ebrudunum-Yverdon, station d'une flottille militaire au Bas-Empire, *Revue d'histoire suisse*, p. 83-95.

VAN BERCHEM D., 1957, Zur römischen Kolonisation in der Schweiz, *Jb SGU* (Annuaire de la Société suisse de Préhistoire et d'Archéologie), 46, p. 13-23.

VAN BERCHEM D., 1969, Encore la *Sapaudia* (*Not. Dign. Occ.*, 42), *A. Coll. Sur les cols des Alpes*, Bourg-en-Bresse, p. 179-180.

VAN BERCHEM D., 1972, L'établissement des Burgondes en *Sapaudia*, *Centre européen d'études burgondo-médianes*, 14, p. 59-64.

VAN BERCHEM D., 1980, La promotion de Genève au rang de cité, *Bull. Société d'Histoire et d'archéologie de Genève*, 17.1, p. 3-6 ; 1982, p. 253-263.

VAN BERCHEM D., 1982, Les routes et l'histoire. Études sur les Helvètes et leurs voisins dans l'Empire romain, Genève, Droz.

VAN DOORSELAER A., 1967, Les nécropoles d'époque romaine en Gaule septentrionale, Bruges, De Tempel éd., coll. *Dissertationes Archaeologicae Gandenses*, vol. X.

VAN OSSEL P., 1992, Établissements ruraux de l'Antiquité tardive dans le nord de la Gaule, Paris, CNRS, suppl. à Gallia.

VAUSSANVIN H., 1985, La Tène III en Tournugeois, *Les Ages du Fer dans la vallée de la Saône*, Actes du 7^{ème} colloque de l'AFEAF (Rully, 1983), *RAE*, suppl. 6, p. 119-129.

- VAUTHEY P. et M., 1969, À propos de l'exportation de l'huile de Bétique vers le centre de la Gaule au cours des premiers siècles de notre ère, *Actes du 94^{ème} congrès national des sociétés savantes* (Pau, 1969), Paris, p. 81-109.
- VAXELAIRE L., BARRAL P., 2003, Besançon : de l'*oppidum* à la ville romaine, in REDDÉ M. et al. (éd.), *La naissance de la ville dans l'Antiquité*, Paris, De Boccard, p. 239-261.
- VERGUET M., 1974, La marque de Clarianus sur briques, tuiles et tuyaux d'hypocauste, époque des Antonins, *RAE*, XXV, p. 239-249.
- VERMEULEN F. et ANTROP M., 2001, Ancient lines in the Landscape. A geo-archaeological study of Protohistoric and Roman Roads and Field Systems in Northwestern Gaul, Leuven-Paris-Sterling, BABESCH, suppl. 7, Annual Papers on Classical Archaeology.
- VEYNE P., 1959, Le monument des Suovétaurille de Beaujeu (Rhône), *Gallia*, 17, p. 79-100.
- VICHERD G., 1982, *Catalogue de l'exposition " Ain, Autoroute, Archéologie "*, Bourg-en-Bresse, Musée de Brou, 24/04 - 20/06/1984.
- VICHERD G., 1987a, Fouilles récentes à La Boisse (Ain), du Bronze final au Bas-Empire, *RAE*, XXXIII, fasc. 2-4, p. 123-138.
- VICHERD G., 1987b, *Catalogue de l'exposition " Autoroutes dans l'Ain et Archéologie "*, Bourg-en-Bresse, Musée de Brou.
- VICHERD G., 1987c, Fouilles récentes de sépultures à incinération dans le département de l'Ain (sauvetages sur les tracés des autoroutes A40-A42), in Actes de la Table-ronde de Lyon, *Nécropoles à incinération du Haut-Empire* (30-31 mai 1986), Lyon, RAPRA, p. 135-136.
- VICHERD G., 2003, ?????, in PONSOT P. (éd.), *La Bresse, les Bresses*, vol. 2, Saint-Just, éd. Bonavitacola.
- VIERIN J., LEVA C., RENARD M., 1961, Un puits à tonneau romain avec sigles et graffiti à Harelbecke, *Latomus*, XX, p. 759-799.
- WALKER S. (éd.), 1981, *Récentes recherches en archéologie gallo-romaine et paléochrétienne sur Lyon et sa région*, Oxford, British Archaeological Reports, International Series, 108.
- WALKER S., 1981a, La campagne lyonnaise du I^{er} s. av.J.-C. jusqu'au V^{ème} siècle ap. J.-C., in ID. (éd.), *Récentes recherches en archéologie gallo-romaine et paléochrétienne sur Lyon et sa région*, Oxford, British Archaeological Reports, International Series, 108, p. 279-330.

WALKER S., 1981b, The third century in the Lyon Region, in KING A., HENIG M., *The Roman West in the Third Century A.D.*, Oxford, British Archaeological Reports, International Series, p. 317-342.

WALSER G., 1986, *Corpus Inscriptionum Latinarum XVII : Miliaria Imperii Romani, II Miliaria provinciarum Narbonensis Galliarum Germaniarum*, Berlin.

WALTZING J.-P., 1895-1900, Études historique sur les corporations professionnelles chez les Romains, depuis les origines jusqu'à la chute de l'empire d'Occident, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 4 volumes (réimpr. Hildesheim/New-York, 1970).

WEBER E. (éd.), 1976, *Tabula Peutingeriana, Codex Vindobonensis 324. Vollständige Faksimile. Ausgabe in original Form*, Graz.

WIGHTMAN E. M., 1985, *Gallia Belgica*, London, Batsford.

WUILLEUMIER P., 1939, De Lyon à Mâcon, *Revue des Études Anciennes*, p. 245-251.

WUILLEUMIER P., 1953, *Lyon, métropole des Gaules*, Paris.

WUILLEUMIER P., 1968, *Inscriptions latines des Trois Gaules*, Paris, CNRS, XVII^e suppl. à *Gallia*. (abrégé ILTG).

TABLEAUX

Tableau 1.	<u>Les matériels agricoles découverts</u>
Tableau 2.	<u>Lieux de découverte de faucilles (d'après le tableau précédent)</u>
Tableau 3.	<u>Lieux de découverte de meules</u>
Tableau 4.	<u>Corpus des inscriptions (vérifier Nîmes CIL XII 3637 domaine funéraire avec arbres, vignes, roseaies)</u>
Tableau 5.	<u>Pesons de tisserands (en terre cuite, lorsque cela n'est pas précisé), fusaïoles, instruments de tissage divers</u>
Tableau 6.	<u>Tableau des bornes d'époque claudienne</u>
Tableau 7.	<u>Tableau récapitulatif (l'astérisque mentionne les sites de mutationes non indiqués sur les documents antiques) :</u>
Tableau 8.	<u>Tableau récapitulatif de la succession des régimes fluviaux observés dans le bassin du Rhône</u>
Tableau 9.	<u>Tableau récapitulatif des régimes des cours d'eau intérieurs (d'après les données de la Banque HYDRO)</u>
Tableau 10.	<u>Tableau récapitulatif de l'organisation des corporations de nautae sur le Rhône et ses affluents</u>
Tableau 11.	<u>Tableau récapitulatif des pirogues monoxyles antiques ou médiévales de la « grande région » (d'après CORDIER, 1963, 1972 ; ARNOLD, 1992 ; complétés)</u>
Tableau 12.	<u>Tableau récapitulatif des barques et chalands d'époque romaine découverts sur le Rhône, la Saône (et comparaisons extérieures)</u>
Tableau 13.	<u>Tableau de répartition des inscriptions mentionnant des utricularii (d'après Christol et Fiches, 1999, p. 145-146)</u>
Tableau 14.	<u>Tableau de répartition des inscriptions mentionnant des Ratiarii</u>
Tableau 15.	<u>Tableau récapitulatif des éléments naturels en bordure du Rhône (d'amont en aval) (r.d. = rive droite, r.g.= rive gauche)</u>
Tableau 16.	<u>Tableau récapitulatif des éléments artificiels construits en bordure de fleuve (d'après Christol, Fiches, 1999, p. 146, complété)</u>
Tableau 17.	<u>Tableau des sites mentionnés dans l'épigraphie, la cartographie ou dans l'archéologie comme pouvant être des habitats groupés (en abrégé). Table désigne la Table de Peutinger, Itinéraire désigne l'Itinéraire d'Antonin, et la bibliographie qui suit est donnée dans les normes de l'étude).</u>
Tableau 18.	<u>Les inscriptions mentionnant des vici dans le secteur d'étude.....</u>
Tableau 19.	<u>Les pagi de la région.....</u>
Tableau 20.	<u>Tableau chronologique des estampilles de Bourgoïn (fouilles 1950).....</u>
Tableau 21.	<u>Castella de routes (d'après Grenier).....</u>
Tableau 22.	<u>Tableau récapitulatif des enceintes urbaines et castra (les dimensions sont données en m.)</u>
Tableau 23.	<u>On peut, d'un point de vue chronologique, classer les monnaies de la manière suivante :</u>
Tableau 24.	<u>L'organisation urbaine (d'après PETIT, MANGIN).....</u>
<u>Fonctions des agglomérations</u>	
Tableau 25.	<u>Tableau des caractéristiques des aqueducs viennois (d'après Cottaz, Pelletier).....</u>
Tableau 26.	<u>Tableau récapitulatif.....</u>
Tableau 27.	<u>Les lieux de découverte d'inscriptions à Mars Secomo</u>
Tableau 28.	<u>Les découvertes de monnaies gauloises dans la région étudiée</u>
Tableau 29.	<u>Les triumviri locorum publicorum persecuendorum , d'après Béal, Carrara, 1997.....</u>
Tableau 30.	<u>Inscriptions mentionnant des quattuorviri (d'après Dondin-Payre, 1999).....</u>

<u>Tableau 31.</u>	<u>Les sévirs lyonnais</u>
<u>Tableau 32.</u>	<u>Tableau récapitulatif des inscriptions funéraires de forme caractérisée en milieu rural ..</u>
<u>Tableau 33.</u>	<u>Eléments architecturaux de type funéraire ou sarcophages mentionnés sans inscriptions (?)</u>
<u>Tableau 34.</u>	<u>Tableau des événements de la chronologie générale du IIIème siècle</u>
<u>Tableau 35.</u>	<u>Tableau récapitulatif des trésors monétaires de la région Rhône-Alpes.....</u>
<u>Tableau 36.</u>	<u>Tableau récapitulatif des trésors du IIIème siècle dans les campagnes étudiées</u>
<u>Tableau 37.</u>	<u>Monnaies d'or isolées.....</u>
<u>Tableau 38.</u>	<u>Trésors du IVème siècle</u>
<u>Tableau 39.</u>	<u>Tableau des grottes fréquentées à l'époque romaine.....</u>
<u>Tableau 40.</u>	<u>Tableau récapitulatif des découvertes de sarcophages en plomb</u>
<u>Tableau 41.</u>	<u>Les inscriptions chrétiennes de la région (d'après CIL, ILTG, RICG XV complétés).....</u>

TABLE DES FIGURES

Figure 1. Carte de situation de la région étudiée
6

Figure 2. Carte orographique de la région étudiée
14

Figure 5. Carte des vignobles antiques (supposés) et modernes

([Ⓐ]
, après
l' Atlas Rhône-Alpes
) 26

Figure 6. faire carte sommaire des zones exploitées + thèse Savay-Guerraz

31

Figure 7. Carte des affleurements de calcaires oolithiques
35

Figure 8. Carte de répartition (d' après Dangréaux, 2001)
36

Figure 9. Carte récapitulative de l'itinéraire de la voie de l'Océan (1/100 000
ème)
53

ème

)

53

Figure 11. La morphologie des carrefours triangulaires (d'après Fustier)
55

Figure 15. Profil en long du Rhône de sa source à Lyon

Figure 16. Carte du bassin-versant du Rhône (d'après Bravard)
59

Figure 18. Carte hydrographique de la région
61

Figure 19. carte des tracés successifs du Rhône à Brégnier-Cordon
64

Figure 20. Les enrochements de la plaine de Briord
64

Figure 21. La confluence de l' Ain et du Rhône
65

Figure 22. Carte schématique de situation
Erreur ! Signet non défini.

Figure 23. L' accès en patte d' oie au gué de Grelonges
87

Figure 28. Plan du site de Briord
118

Figure 30. Les liens rive gauche/rive droite à Briord
120

Figure 31. Plan du site de Vieu (d' après LE NEZET-CELESTIN)
123

Plan du territoire d' Anse
128

Figure 33. Plan du Figure 32.

castrum

(d' après Gruyer)

128

Figure 34. La confluence de l' Ain et du Rhône, d' après Bravard.
139

Figure 36.

Plan des découvertes
142

Plan des structures découvertes
142

Figure 38. Carte de situation
154

Figure 39. Carte de situation de la rive gauche du Rhône à Lyon
155

Figure 40. Plan des enceintes de Vienne
155

Figure 43. Carte détaillée du territoire ambarre
176

Figure 44. Carte récapitulative des limites du territoire ségusiave
181

Figure 45. Carte de répartition des sites à monnaies gauloises
184

Figure 46. Les délimitations du haut-Empire
197

Figure 47. Positionnement des différents cadastres repérés dans la région
198

Figure 48. Carte de situation découvertes d' inscriptions mentionnant des
triumviri locorum publicorum persequendorum
(d' après Béal-Carrara, 1997, p. 216)
214

Figure 49. Schéma récapitulatif des formes de monuments funéraires
230

Figure 51. Carte des découvertes de tombes sous lauzes
265

Figure 52. La
Sapaudia
et l' expansion du royaume burgonde (d' après Barruol, Colardelle, Reynaud, Raffaelli)
256

Figure 55.

Carte des lieux du Christianisme régional

275

TABLE DES MATIERES :

INTRODUCTION

2

PREMIERE PARTIE :

Erreur ! Signet non défini.

LE CADRE ET SA PROBLEMATIQUE

Erreur ! Signet non défini.

DESCRIPTION du territoire ÉtudiÉ

Chapitre 1 :
Erreur ! Signet non défini.

Erreur ! Signet non défini.

Les richesses NATURELLES ET agricoles**Chapitre 2**

I. Les ressources de l' agriculture
Erreur ! Signet non défini.

Erreur ! Signet non défini.

III. L' exploitation des ressources minéralesIV. Le cas du linIII. La pêcheII. L' élevage et le tissage
Erreur ! Signet non défini. 30 30 29

Chapitre 3

Erreur ! Signet non défini.

Conclusion III. L' extraction et la transformation de l' argile
41 **Erreur ! Signet non défini.**

ET LEUR FONCTION STRUCTURANTE LES AXES ROUTIERS ET FLUVIAUX
Erreur ! Signet non défini.

Erreur ! Signet non défini.

Chapitre 3

Erreur ! Signet non défini.

II. Axes fluviaux I. Axes routiers- Voies romaines
Erreur ! Signet non défini. Erreur ! Signet non défini.

LES AGGLOMERATIONS SECONDAIRES

I. Généralités

Erreur ! Signet non défini.

Erreur ! Signet non défini.

II. Le réseau des agglomérations : Etude monographique

Erreur ! Signet non défini.

III. Conclusions A. Les voies d' Italie

145 **Erreur ! Signet non défini.**

Chapitre 4 : les interactions ville / campagne

Erreur ! Signet non défini.

Tableaux récapitulatifs

Erreur ! Signet non défini.

II. Les aqueducs dans la traversée des campagnesI. Les espaces périurbains – les
suburbia

Erreur ! Signet non défini.

Erreur ! Signet non défini.

ÉLÉMENTS D' HISTOIRE RURALE
ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

DEUXIÈME PARTIE
ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

II. Les événements de l'année 581. La conquête de la Gaule Narbonnaise
Erreur ! Signet non défini. Erreur ! Signet non défini.

IV. L'apport de l'étude de la circulation monétaire III. La délimitation des territoires gaulois
Erreur ! Signet non défini.

III. Le monde rural à la période de La Tène finale
Erreur ! Signet non défini.

CHAPITRE 2 : LA ROMANISATION ET LE PARTAGE ENTRE TROIS PROVINCES
Erreur ! Signet non défini.

II. Des sanctuaires de confins ?1. La frontière entre Belgique et Lyonnaise
190

IV. La ferme indigène : un habitat de transition ? III. La délimitation des territoires coloniaux
199 **Erreur ! Signet non défini.**

La rupture entre traditions indigènes et gallo-romaines

I. L' époque julio-claudienne
201

Erreur ! Signet non défini.

**CHAPITRE 3 : LES FLAVIENS ET L' APOGÉE DU II
ÈME
SIÈCLE**
208

I. La crise de 68-69 ap. J.-C.
Erreur ! Signet non défini.

III. Le second siècle de notre èreII. Les découpages administratifs sous les Flaviens
209

IV. La succession de Commode et la guerre civile de 193-197III. Les pratiques funéraires sous le Haut-Empire
Erreur ! Signet non défini. 219

III. Les réactions dans l' habitat ruralIII. Les traces de présences en grottes I. Les trésors monétaires
241 **Erreur ! Signet non défini.** **Erreur ! Signet non défini.**

V. Les changements décisifs des coutumes funérairesIV . Les faubourgs de Lyon et de Vienne
243 242

CHAPITRE 6 : LE BAS-EMPIRE

Erreur ! Signet non défini.

II. Le monde rural du IV^e au VI^e siècle. La réorganisation administrative 244

246

CHAPITRE 7 : « LES TEMPS BARBARES »

I. Le partage entre les royaumes barbares

Erreur ! Signet non défini.

Erreur ! Signet non défini.

II. Le royaume burgonde en ses palais et villas
Erreur ! Signet non défini.

Synthèse II. LA PROGRESSION DU CHRISTIANISME EN MILIEU RURAL
Erreur ! Signet non défini. **Erreur ! Signet non défini.**

CONCLUSION

Erreur ! Signet non défini.

LA FIN DE LA TRANSITION ET L' INSERTION DANS LE ROYAUME FRANC
Erreur ! Signet non défini.

Sources littéraires antiques
281

BIBLIOGRAPHIE
ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

Sources cartographiques (itinéraires routiers)
Erreur ! Signet non défini.

BIBLIOGRAPHIE
Erreur ! Signet non défini.

TABLE DES ABREVIATIONS UTILISEES DANS LA BIBLIOGRAPHIE
Erreur ! Signet non défini.

Table des matières : Erreur ! Signet non défini.
Table des figures Erreur ! Signet non défini.